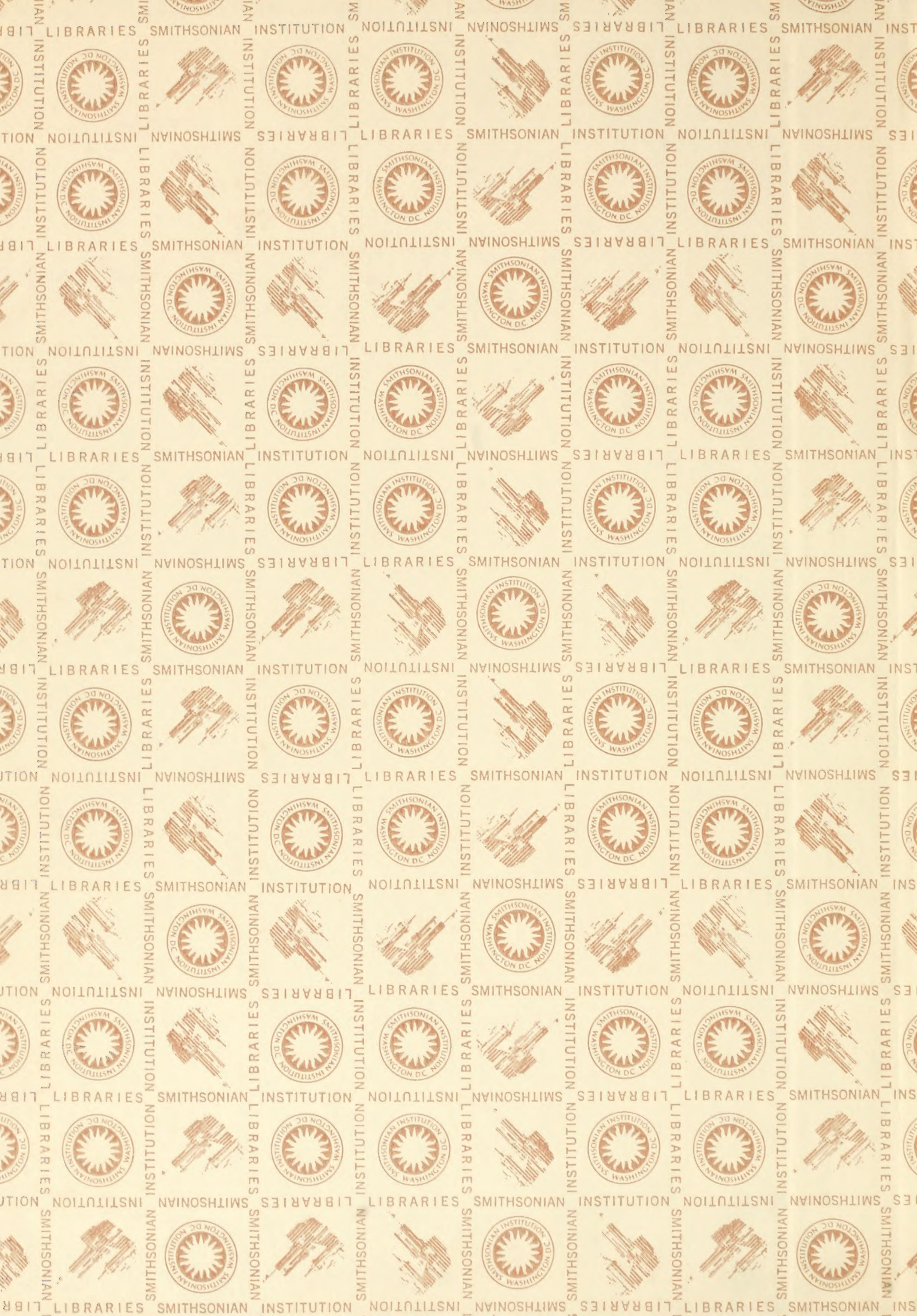



LIBRARIES SMITHSONIAN INSTITUTION

HISTOIRE

PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE

DE

MADAGASCAR.

PARIS,

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie,

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79.

HISTOIRE

PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE

DE

MADAGASCAR

PUBLIÉE

PAR ALFRED GRANDIDIER.

VOLUME XVI.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS

PAR

M. (Emile) H. SAUVAGE.



PARIS.

IMPRIMÉ, PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,

À L'IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XCI.

1891

HISTOIRE NATURELLE

DES

POISSONS DE MADAGASCAR.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE.

PALŒICHTHYS.

ORDRE DES CHONDROPTÉRYGIENS.

PLAGIOSTOMES.

FAMILLE DES RAIIDÉES.

Genre RAIA.

RAIA CAPENSIS, Müller et Henle.

Raia capensis, Müller et Henle, *Syst. Beschreib. d. Plagiostomen* (1841), p. 151.
Raia capensis, A. Duméril, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I (1865), p. 540.
Raia capensis, Kner, *Fische gesamm. a. d. Reise Novara um d. Erde* (1869), p. 419.

Disque rhomboïdal, bien plus large que long, la largeur étant à la longueur comme 630 est à 360; bords antérieurs un peu onduleux. Une ligne menée de la pointe du museau à l'angle pectoral laisse très en dehors la partie médiane du disque, qu'elle coupe près de l'angle. Museau obtus, aussi long que l'espace qui sépare le bord externe des évents; longueur du museau, mesurée à partir d'une ligne menée au-devant des yeux, égale à deux fois l'étendue de l'espace interoculaire. Distance entre l'extrémité du museau et l'angle pectoral sensiblement égale à la distance entre cet angle et l'ouverture anale. Queue un peu plus longue que le disque. Régions supérieures du disque rudes, avec les aspérités plus marquées et plus nombreuses au bout du museau, derrière l'œil et

IMPRIMERIE NATIONALE

le long du bord externe de la partie antérieure du disque; pas de boucles éparses sur le disque; sur la ligne médiane, quelques épines à pointe dirigée en arrière, comprimées, à base élargie, pleines, formant une rangée ininterrompue, qui se prolonge sur la queue où elles sont disposées en une rangée médiane et en deux rangées latérales; quelques tubercules au-devant des yeux et au bord interne des évents. Dents plates chez la femelle, un peu moins en losanges que celles du *Raia clavata*.

La *R. capensis* est fort voisine de la *R. clavata*, dont elle n'est qu'une variété locale. Elle porte le nom de *Makoba* chez les Sakalavă et de *Fay* chez les Betsimisarakă. Les Malgaches emploient la queue de ce poisson, *Rambompay*, en guise de lime (*tsofa laokă*, litt.: lime de poisson).

FAMILLE DES TORPÉDINIDÉES.

Genre TORPEDO.

1. TORPEDO MARMORATA, Risso.

Torpedo marmorata, Risso, *Ichthyologie de Nice* (1810), p. 20, pl. III, fig. 4.
Torpedo marmorata, A. Duméril, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I (1865), p. 508.
Torpedo marmorata, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. VIII (1870), p. 450.

Disque presque circulaire, plus long que la queue; bords latéraux arrondis, la plus grande largeur du disque se trouvant en arrière du milieu de sa longueur; bord antérieur presque rectiligne, un peu infléchi en son milieu. Ventrales allongées, pointues, ayant leur attache postérieure au niveau de la partie postérieure de la seconde dorsale. Dorsale antérieure séparée du niveau de la terminaison des pectorales par un espace égal à la longueur de la nageoire, ovalaire, à bords arrondis; hauteur de la nageoire égale à l'espace qui sépare le bord antérieur de la première dorsale du bord postérieur de la seconde dorsale. Dorsale postérieure arrondie, séparée de l'origine de la caudale par un espace presque égal à sa longueur. Bord postérieur de la caudale droit, réuni par un angle obtus aux deux autres bords; bord supérieur de la nageoire arrondi, bord inférieur droit. Évents circulaires, frangés, leur distance à l'œil égalant leur diamètre. Yeux séparés du bord du disque

par près de trois fois leur grand diamètre, un peu plus grands que l'espace interoculaire. Bande des dents maxillaires occupant toute la longueur de la mâchoire; dents pointues. Sur un fond brun clair, des points et des marbrures plus foncées.

Longueur totale, $0^{m}300$; largeur du disque, $0^{m}180$; longueur du disque jusqu'à l'anus, $0^{m}172$; longueur de la queue, $0^{m}133$; hauteur de la caudale, $0^{m}045$; longueur de la caudale, $0^{m}048$.

Le *Torpedo marmorata* se trouve dans la Méditerranée, dans la partie orientale de l'océan Atlantique et dans l'océan Indien. La description de l'espèce est faite d'après un exemplaire provenant de l'île Maurice et recueilli par Dussumier. Les Betsimisarakă lui donnent le nom de *Fiamangatakă* ou *Faimangatakă* (litt. : poisson ou raie qui demande) et les Sakalavă celui de *Faimarikă* ou *Faimaritră* et de *Ledaleda*.

2. TORPEDO SINUS PERSICI, Kaempfer.

(Pl. I.)

TORPEDO SINUS PERSICI, Kaempfer, *Amœnitatum exoticarum* (1712), 3e fasc., fig. 509.
TORPEDO MARMORATA var. ε, Müller et Henle, *Beschr. d. Plagiostomen* (1841), p. 128.
TORPEDO SINUS PERSICI, A. Duméril, *Revue zool.*, Monogr. Torp. (1852), p. 2391.
TORPEDO SINUS PERSICI, A. Duméril, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I (1865), p. 509.

Disque presque circulaire, un peu plus long que la queue, à bords latéraux arrondis, la plus grande largeur du disque se trouvant au niveau du milieu de sa longueur; bord antérieur arrondi, présentant une légère échancrure. Ventrales semblables à celles du *Torpedo marmorata*, plus courtes que la partie de la queue prolongée au delà de leur partie postérieure; attache postérieure se terminant au niveau de la partie postérieure de la dorsale antérieure. Dorsale antérieure séparée du niveau de la terminaison des pectorales par un espace un peu plus grand que la longueur de la nageoire, distante de la seconde dorsale par un espace un peu plus petit que la longueur de la nageoire; dorsale antérieure effilée, à bord postérieur échancré; hauteur de la nageoire égale à l'espace qui sépare le bord antérieur de la première dorsale du bord postérieur de la seconde dorsale. Dorsale postérieure arrondie, séparée de l'origine de la caudale

par un espace égal à sa longueur. Bord postérieur de la caudale droit, réuni par des angles obtus aux bords supérieur et inférieur, qui sont rectilignes. Évents circulaires, frangés, la distance de leur bord antérieur à l'œil étant plus grande que leur diamètre. Yeux séparés du bord du disque par un espace plus petit que deux fois leur grand diamètre et que l'espace interoculaire. Bande des dents maxillaires arrivant presque à l'angle de la bouche; dents aiguës et tranchantes. Petites taches blanches et brunes sur le disque.

Suivant A. Duméril, l'espèce «se distingue de toutes les autres par le grand développement et la forme allongée de sa première dorsale, de celles dont elle se rapproche le plus (*T. marmorata* et *T. panthera*) par la forme des ventrales, par l'éloignement de ces nageoires et du bord postérieur du disque, et enfin, à cause de cette disposition, par la largeur moins considérable de la base de la queue».

Longueur totale, $0^m 405$; largeur du disque, $0^m 178$; longueur du disque jusqu'à l'anus, $0^m 180$; longueur de la queue, $0^m 142$; hauteur de la caudale, $0^m 032$; longueur de la caudale, $0^m 052$.

Cette Torpille porte à Madagascar le même nom que la précédente.

FAMILLE DES TRIGONIDÉES.

TRIGON PASTINACA, Linné.

RAIA PASTINACA, Linné, *Systema Naturæ*, 12e édition, t. I (1766), p. 396.
TRIGON SAYI, Müller et Henle, *Syst. Beschreib. d. Plagiostomen* (1841), p. 166.
TRIGON PASTINACA et TR. SAYI, A. Duméril, *Hist. des Poissons*, t. I (1865), p. 600 et 603.
TRIGON PASTINACA, A. Günther, *Catal. of the Fishes of Brit. Mus.*, t. VIII (1870), p. 478.

M. A. Günther réunit en une seule espèce les *Trigon pastinaca* et *Tr. Sayi;* ces deux poissons sont, en effet, très voisins. Le museau est toutefois plus obtus dans la seconde espèce et ne forme pas la petite pointe que l'on remarque chez le *Tr. pastinaca*. Les aiguillons de la ligne latérale et de la ceinture scapulaire n'existent pas chez tous les individus; du moins, nous n'en voyons aucune trace chez trois femelles, d'une longueur de $0^m 430$, que Plée a rapportées de la Martinique.

Genre TÆNIURA.

TÆNIURA MEYENI, Müller et Henle.

Tæniura Meyeni, Müller et Henle, *Syst. Beschreib. d. Plagiostomen* (1841), p. 172, pl. LV.
Tæniura Meyeni, A. Duméril, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I (1865), p. 620.

Disque sensiblement circulaire, à peine plus large que long, à bord et à angles arrondis, la plus grande largeur se trouvant presque au milieu de la longueur du disque; bord antérieur arrondi; bords postérieurs recouvrant assez largement l'origine des ventrales. Museau court et mousse, contenu un peu plus de cinq fois dans la plus grande largeur du disque. Queue plus longue que le disque, assez grosse jusqu'au niveau de l'aiguillon, garnie en dessous d'un pli cutané peu élevé, portant une carène qui n'est visible que vers l'extrémité libre au-dessus de la queue. Pas d'épines, ni sur le disque, ni sur la queue. Ventrales ovalaires. Aiguillon court, situé plus près de la naissance de la queue que de son extrémité. Yeux séparés du bord du disque par un espace ayant une fois et demie la largeur de l'espace interoculaire. Bouche transversale, non arquée, avec cinq papilles. Dents, toutes de même dimension, petites, ovalaires, plates, ayant une petite carène transversale.

D'un brun noirâtre sans aucune tache; dessous blanchâtre avec une bordure brune.

Longueur totale, $0^{m}475$; longueur du disque jusqu'à l'anus, $0^{m}195$; largeur du disque, $0^{m}255$; longueur de la queue, $0^{m}277$.

La description de l'espèce est faite d'après une femelle rapportée de l'île Maurice par Dussumier.

FAMILLE DES SPINACIDÉES.

Genre ISISTIUS.

ISISTIUS BRASILIENSIS, Quoy et Gaimard.

Scymnus brasiliensis, Quoy et Gaimard, *Voy. de l'Uranie*, Zoologie (1833), p. 198.
Isistius brasiliensis, Gill, *Proc. of Acad. Nat. Sc. of Philadelphia*, t. I (1864), p. 264.
Scymnus brasiliensis, A. Duméril, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I (1865), p. 453.

Isistius brasiliensis, Günther, *Catal. of the Fishes of Brit. Mus.*, t. VIII (1870), p. 429.
Scymnus unicolor et Sc. torquatus, Valenciennes, noms mss. du Musée de Paris.

Museau peu allongé; narines grandes et terminales. Dents au nombre de vingt à vingt-quatre à la mandibule, non dentelées sur les bords. Pectorales petites. Première dorsale reculée, petite, commençant au-devant des ventrales, à angle postérieur effilé. Deuxième dorsale de même forme et de même grandeur que la première, située à égale distance de la dorsale antérieure et de l'origine de la caudale, dont le lobe inférieur est court. Peau presque lisse; scutelles très petites, granuleuses. Teinte générale brune.

Le Musée de Paris possède quatre exemplaires de cette espèce, provenant du Brésil, de l'océan Atlantique, de San Iago, l'une des îles du Cap-Vert, et de Maurice. L'exemplaire pris dans les parages de cette dernière île, qui a tous les caractères du type de l'espèce, a été étiqueté par Valenciennes *Scymnus unicolor;* sous le nom de *Sc. torquatus*, le même savant a désigné deux jeunes individus qui proviennent, l'un du Brésil, l'autre des îles du Cap-Vert, et qui ne diffèrent du type que par leur teinte moins sombre, par un demi-collier de couleur plus foncée placé au-dessous des fentes branchiales, par le liséré noirâtre des nageoires : ces deux exemplaires portent la livrée du jeune âge et n'ont que 0^m 165 de long.

Un exemplaire rapporté de Maurice par Liénard a les dimensions suivantes : longueur totale, 0^m 460; distance de l'extrémité du museau à l'origine des pectorales, 0^m 090, à la première dorsale, 0^m 270, à la seconde dorsale, 0^m 330, et à l'origine de la caudale, 0^m 395.

FAMILLE DES SCYLLIDÉES.

Genre SCYLLIUM.

SCYLLIUM AFRICANUM, Gmelin.

Squalus africanus, Gmelin, *Systema Naturæ*, t. I, 3ᵉ partie, Pisces (1793), p. 1494.
Scyllium africanum, Cuvier, *Le Règne animal illustré* (1849), p. 359.
Scyllium africanum, A. Duméril, *Histoire naturelle des Poissons*, t. I (1865), p. 321.
Scyllium africanum, Günther, *Catal. of the Fishes of Brit. Museum*, t. VIII (1870), p. 405.

Ventrales quadrangulaires. Deuxième dorsale bien plus courte que la première. Anale se terminant sous la moitié de la dorsale postérieure. Museau court et mousse, avec la bouche peu arquée et les dents très petites, tricuspides, portant un pli labial peu prononcé et très court; narines presque à égale distance de l'extrémité du museau et du coin de la bouche, avec des valvules peu prolongées et largement séparées qui n'atteignent pas le bord antérieur de la bouche.

Teinte générale brune avec cinq ou parfois sept bandes longitudinales, très marquées, brunes, moins foncées chez certains individus au milieu que sur les bords, se réunissant toutes sur le museau.

Dimensions prises sur l'un des individus rapportés du Cap par Delalande : longueur totale, 0^m 457; distance de l'extrémité du museau à l'origine des pectorales, 0^m 090, à la première dorsale, 0^m 255, à la seconde dorsale, 0^m 330, et à l'origine de la caudale, 0^m 360.

Les Roussettes, comme les vrais Requins et autres Squales, portent le nom d'*Akio* chez les Sakalavă, d'*Antsantsa* ou d'*Antsantsangory* chez les Betsimisarakă et les Hova. On les appelle aussi quelquefois *Kazană*.

DEUXIÈME SOUS-CLASSE.

TÉLÉOSTÉENS.

ACANTHOPTÉRYGIENS BÉRICIFORMES.

FAMILLE DES BÉRYCIDÉES.

A la suite des Percoïdes à dorsale unique, à sept rayons branchiostèges et à dents en velours ou en cardes, Cuvier et Valenciennes décrivent des Percoïdes qui ont plus de sept rayons aux branchies; les Myripristis, les Holocentres, les Beryx et les Trachichthys sont étudiés dans un chapitre spécial.

Lowe a groupé tous ces genres sous le nom de Bérycidées; il en a toutefois écarté les Rhynchichthys qui, quoique formant un type aberrant, doivent cependant rentrer dans cette famille.

Sous le nom de Bérycidées, M. A. Günther réunit les genres *Trachichthys*, *Beryx*, *Myripristis*, *Holocentrum*, *Hoplostethus*, *Anoplogaster*, *Polymixia*, *Rhynchichthys*, *Monocentrus*, et caractérise ainsi cette famille : «Poissons à corps élevé, oblong, comprimé, à yeux grands et latéraux. Ouverture de la bouche plus ou moins oblique; dents en velours à chaque mâchoire; presque toujours des dents au palais. De quatre à huit rayons branchiostèges. Os operculaires plus ou moins armés. Ventrales thoraciques, ayant plus de cinq rayons mous[1].»

Cette dernière particularité est, pour M. Günther, caractéristique du groupe des Bérycidées; il néglige de faire entrer dans sa diagnose de la famille la notion de la présence de plus de sept rayons aux branchies; or cette notion nous paraît avoir une certaine importance, bien que l'on ne puisse méconnaître que les poissons groupés sous le nom de Bérycidées n'aient entre eux un air de famille bien manifeste. Les notions données

[1] Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 8.

par l'anatomie doivent l'emporter cependant sur les caractères extérieurs, et il semble qu'il ne faut conserver le nom de Bérycidées qu'aux poissons que l'on peut grouper autour des genres que Cuvier et Valenciennes ont décrits dans les chapitres xxv, xxvi et xxvii du tome III de leur *Histoire des Poissons.*

L'écaillure de ces poissons, très caractéristique, les fait reconnaître de suite. Les écailles sont presque toujours fort grandes, plus hautes que longues, pourvues à leur bord postérieur d'une dentelure très prononcée; elles ne sont pas cténoïdes dans le sens vrai du mot, car il n'existe pas de zone spinifère et il y a de simples denticulations au bord libre qui fait partie intégrante de l'écaille, tandis que dans celles qui sont réellement cténoïdes, les spinules se développent indépendamment du reste de l'écaille; le bord antérieur est, en général, droit, sans aucune dentelure. Différant en cela de celles des Percoïdes vrais, les écailles des flancs des Bérycidées n'ont pas de lignes rayonnant d'un foyer; on peut, à l'exemple de M. L. Vaillant, les appeler des écailles pseudo-cténoïdes.

Si l'on accepte le groupe tel que le fait M. Günther, il faut noter que chez les Anoplogastères (*A. cornutus*) la peau est nue, tandis que chez les Monocentres (*M. japonicus*) les écailles, se soudant entre elles, forment une sorte de cuirasse dans laquelle est enfermé l'animal.

Apparue dès l'époque de la craie, à laquelle existait déjà le type très caractérisé des Beryx, la famille des Bérycidées est presque exclusivement cantonnée dans l'océan Indien ou dans les mers qui en dépendent, principalement dans leurs parties tropicales. La forme la plus septentrionale, *Hoplostethus mediterraneus,* qui est de la Méditerranée, est un type aberrant; les Trachichthys (*Tr. australis, Tr. elongatus*), dont l'abdomen est dentelé, et qui forment aussi un type anormal, sont du sud de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande; les genres typiques, les Myripristis, les Holocentres, les Beryx, habitent surtout les parties les plus chaudes des deux hémisphères. Le centre de dispersion de ces trois derniers genres paraît avoir été l'océan Indien; leur absence dans la Méditerranée donne à penser qu'ils ont émigré directement du Pacifique ou de la mer des Indes dans l'océan Atlantique, quoique quelques-unes des espèces que l'on

IMPRIMERIE NATIONALE.

retrouve dans ce dernier océan puissent être les descendants des Bérycidées qui ont peuplé nos mers crétacées d'Europe; l'étendue de ces mers à l'époque secondaire supérieure et la température de cette époque expliquent sans doute la présence du type Beryx dans les deux océans, en même temps que sa localisation presque exclusive dans les parties tropicales ou sous-tropicales.

« Au point de vue de son histoire paléontologique, cette famille est des plus intéressantes. En effet, la grande division des Cténoïdes, aujourd'hui si variée et si importante, n'a pas de racine connue avant l'époque crétacée. Elle est représentée par un certain nombre de types liés ensemble par de nombreux caractères communs, surtout dans le facies, l'apparence générale et les téguments. Ces types forment la base d'un grand faisceau qui, en avançant dans les âges successifs, s'est différencié davantage, soit parce que les branches se sont écartées, soit parce que de nouvelles sont nées de leur division..., de telle sorte qu'on pourrait représenter l'histoire des Cténoïdes sous la forme d'un faisceau de lignes divergentes entre lesquelles se seraient intercalées toutes les familles qui n'ont pas existé avant l'époque crétacée[1]. » C'est ainsi que se trouvent réunis, dès leur apparition, les *Beryx*, de la famille des Bérycidées, les *Platax*, qui appartiennent à la famille des Squammipennes, les *Pycnosterinx*, associés par Heckel aux Chromidées, trois familles bien distinctes actuellement.

Genre BERYX.

BERYX LINEATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. IV, fig. 3.)

Beryx lineatus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. III (1829), p. 226, pl. LX.
Beryx lineatus, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 13.

D., VII, 13; *A.*, IV, 14; *L. lat.*, 48.

Hauteur du corps comprise trois fois et demie dans la longueur totale, longueur de la tête quatre fois. Museau ayant les deux tiers du diamètre

[1] Pictet et Humbert, *Nouvelles recherches sur des poissons fossiles du mont Liban*, Genève (1866).

de l'œil. Ouvertures nasales séparées, l'antérieure plus grande que l'autre et placée plus bas. Maxillaires dépassant un peu le niveau du centre de l'œil, élargis et denticulés à leur extrémité; intermaxillaires séparés par une forte échancrure dans laquelle est reçue la pointe formée par la mandibule; dents de la série interne un peu plus fortes que les autres vers la partie médiane; bande palatine un peu plus courte que le museau; dents du vomer disposées en cercle. Dorsale avec des épines grêles, croissant régulièrement de longueur, la première ayant le septième de la longueur de la plus forte épine qui est un peu plus longue que l'œil. Dorsale molle séparée de l'attache de la caudale par une distance égale à sa propre longueur. Caudale ayant le quart de la longueur du corps, à lobe inférieur dépassant le lobe supérieur. Anale avec la quatrième épine de même longueur que le premier rayon mou; nageoire dépassant en arrière la seconde dorsale et séparée de la base de la caudale par un espace égalant la moitié de sa longueur. Pectorales comprises cinq fois dans la longueur du corps.

Corps cuivré, d'un rouge brillant, orné de lignes plus rouges suivant la direction des écailles; nageoires d'un rouge de vermillon; iris doré.

Écailles des flancs beaucoup plus hautes que longues (0^{m} 008 sur 0^{m} 005), à bord antérieur droit, sans aucune dentelure, présentant une légère pointe médiane; bords latéraux échancrés et rétrécis, de telle sorte que le bord postérieur est moins large que l'antérieur; bord postérieur arrondi; foyer très petit, placé un peu en arrière de la moitié de la longueur de l'écaille. Aire spinigère développée, comprenant cinq à six rangées de fortes dentelures; celles-ci sont au nombre de trente en moyenne au bord de l'écaille. Les écailles thoraciques présentent une pointe médiane à leur bord postérieur et la zone spinifère occupe près de la moitié de leur longueur. Les écailles prédorsales sont petites, de forme triangulaire, avec le bord postérieur pointu et armé d'une seule rangée de cinq à six dentelures marginales. Les écailles de la ligne latérale ressemblent à celles des flancs et ont la même forme; le canal qui perce l'écaille de la face profonde à la face superficielle, d'arrière en avant, est très court et commence avant le niveau de l'aire spinigère; sa sortie,

à la face superficielle, est large, de forme semi-lunaire, et la lamelle qui forme sa paroi n'est pas fixée dans toute l'étendue de ses bords à la face externe de l'écaille, de telle sorte que cette languette peut jouer comme un battant.

Longueur totale, $0^{m}215$; hauteur du corps, $0^{m}064$; longueur de la tête, $0^{m}055$; longueur du museau, $0^{m}013$; longueur de la caudale, $0^{m}065$.

Le type de l'espèce, d'après lequel a été faite la description précédente, a été rapporté du port du Roi-Georges (Nouvelle-Hollande) par Quoy et Gaimard. M. A. Günther a reçu des individus de l'île Maurice.

Genre MYRIPRISTIS[1].

Les Myripristis portent, chez les Betsimisarakă, le nom d'*Ambatsy* et, chez les Sakalavă, celui de *Fiamena* (poisson rouge) ou de *Bemaso*.

1. MYRIPRISTIS SEYCHELLENSIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. II, fig. 1 et 1ª, et pl. III, fig. 2, 2ª et 2ᵇ.)

Myripristis seychellensis, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. III (1829), p. 172.
Myripristis borbonicus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VIII (1831), p. 489.
Myripristis pralinius[1], Günther, *Catal. of the Fishes of Brit. Museum*, t. I (1859), p. 20.
Myripristis borbonicus, Bleeker, *Rech. sur la Faune de Madagascar* (1875), p. 15, pl. VI.

D., x-i, 15 à 16; *A.*, iv, 14; *L. lat.*, 38.

Hauteur du corps contenue trois fois et un quart, longueur de la tête contenue de trois fois et deux tiers à trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Espace interoculaire compris de trois fois et deux tiers à quatre fois dans la longueur de la tête; lignes du vertex peu palmées et peu divisées. Maxillaire dépassant le niveau du centre de l'œil et portant à la partie postérieure quelques faibles denticulations. Épine operculaire faible; opercule strié seulement près du bord, qui est garni de dentelures assez fines. Une rangée de dents plus fortes à la série externe de la mâchoire supérieure; un amas de dents fortes et granuleuses à la

[1] Le poisson décrit sous ce nom par Günther diffère du type de Cuvier et Valenciennes.

symphyse de la mandibule; dents palatines suivant une large bande touchant le chevron du vomer. Pectorales à peine plus longues que les ventrales, n'arrivant pas à l'anus. Première épine dorsale ayant à peine les deux tiers de la hauteur de la deuxième épine. Troisième épine, anale plus courte, mais plus forte que la quatrième. Écailles de la joue très fortement dentelées.

D'après Dussumier, que citent Cuvier et Valenciennes, la couleur est d'un beau rose avec des reflets dorés; il y a du rouge en avant, à la base de la dorsale molle et de l'anale, ainsi que sur les lobes de la caudale, dont le bord antérieur est blanc.

Comme dans toutes les espèces du genre, les écailles des flancs sont très grandes; une écaille, prise sur un individu de 0^m 200 de long, atteint 0^m 017 de haut et 0^m 010 de long; le bord antérieur est droit et les bords latéraux s'arrondissent en une courbe régulière qui continue la courbe du bord postérieur; la partie moyenne est découpée par huit à dix festons peu profonds, qui sont plus rapprochés et moins larges dans la partie tout à fait médiane et qui sont limités par des rayons partant d'un large foyer situé au centre de l'écaille; nous avons compté sur le bord postérieur d'une écaille trente-quatre dentelures fortes et en dents de scie, dont chacune des pointes est la terminaison d'une côte assez forte et droite partant du foyer. A l'inverse des écailles des flancs, les écailles prédorsales sont plus longues que hautes (hauteur, 0^m 0065; longueur, 0^m 0075); le bord postérieur forme une pointe prolongée armée d'une rangée de dents en scie; le bord antérieur n'est découpé que par quatre à cinq festons dont les deux du milieu forment une pointe très prononcée; le foyer est large. La forme des écailles de la ligne latérale est sensiblement la même que celle des précédentes; elles sont toutefois un peu plus arrondies, et le bord antérieur présente une pointe médiane bien marquée; une de ces écailles prise au tiers antérieur portait trente-quatre dentelures dont la pointe est la terminaison de fortes crêtes qui, dans certains points, se bifurquent ou s'anastomosent.

Longueur totale, 0^m 200; hauteur du corps, 0^m 070; longueur de la tête, 0^m 060.

Cuvier et Valenciennes, en établissant cette espèce, font remarquer qu'elle est voisine du Myripristis du Port-Praslin, mais que «les palmures sont, comme dans l'espèce d'Amérique, divisées chacune seulement en six brins un peu dentelés». Ces espèces sont, en effet, si voisines que Valenciennes les a confondues et a rapporté au Myripristis du Port-Praslin un exemplaire envoyé de l'île de France par Dussumier, exemplaire qui est identique aux individus types et qui a la taille du Myripristis des Seychelles.

Sous le nom de *Myripristis borbonicus*, Cuvier et Valenciennes indiquent un Myripristis que Quoy et Gaimard ont trouvé à Bourbon, et qui «ressemble à celui du Port-Praslin par les palmures du crâne et par la finesse et la brièveté des dents des deux mâchoires, mais qui a le corps en ovale plus régulier, le sous-orbitaire plus étroit et plus anguleux, les écailles plus petites et plus finement dentelées. Le noir du bord membraneux de l'opercule est plus considérable, car il s'étend sur l'opercule, sur le surscapulaire, l'épaule et l'aisselle de la pectorale. Le corps est rouge, glacé d'argent, et les nageoires sont plus pâles que le corps».

Nous avons sous les yeux l'exemplaire type de l'espèce. Cet exemplaire, qui est long de 0^{m} 140 et que nous avons fait figurer pl. III, fig. 2, ne se sépare par aucun caractère spécifique du *M. seychellensis*, et les légères différences qui existent entre eux sont uniquement dues à l'âge et à la taille des individus : les dents sont un peu plus fines et plus longues, l'œil est un peu plus grand, la tache noire de l'aisselle est plus développée, les dentelures des écailles sont un peu plus prononcées, comme il arrive toujours chez les individus moins âgés; on sait en effet que, par suite de l'usure de l'écaille, les épines de la zone spinifère finissent parfois par disparaître presque entièrement.

Un exemplaire adressé au Musée par Bleeker et étiqueté *M. Bleekeri* ne peut se séparer du *M. seychellensis;* il ne correspond d'ailleurs pas à la diagnose que M. Günther a donnée du *M. Bleekeri*, qui n'est autre du reste, comme nous verrons plus loin, que le Myripristis du Port-Praslin.

Comme le suppose Bleeker, le Myripristis qu'il figure sous le nom de *M. borbonicus* appartient à cette espèce et se distingue par «la longueur

des pectorales, par l'absence de bandes ou de taches sur le corps et sur les nageoires, par la longueur relative de la tête et de la mâchoire supérieure, par la forme de la seconde dorsale et de l'anale qui sont obtuses, avec le bord supérieur non concave et la moitié postérieure beaucoup moins basse que dans les *M. Bleekeri* et *M. Pahudi*, par le peu de largeur du front entre les yeux, par la formule des rayons de la dorsale et de l'anale », etc.

2. MYRIPRISTIS KUNTEE, Russel.

(Pl. III, fig. 3, 3^a et 3^b.)

SALLANAROO KUNTEE, Russell, *Description of the Fishes of Coromandel* (1803), pl. CIV.
MYRIPRISTIS KUNTEE, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 487.

D., X-I, 16; *A.*, IV, 13; *L. lat.*, 44.

Hauteur du corps comprise trois fois, longueur de la tête contenue un peu moins de quatre fois dans la longueur totale. Œil grand, un peu moins cependant que la longueur du maxillaire qui arrive presque au niveau du bord postérieur de l'orbite. Espace interoculaire plan, ayant un peu plus de la moitié du diamètre de l'œil, pourvu de deux lignes saillantes. Crêtes de la nuque peu palmées et rugueuses. Bouche fendue obliquement; mâchoire supérieure largement échancrée à la partie médiane. Épine operculaire faible, à peine distincte; opercule strié dans la moitié environ de sa largeur, à dentelures fines. Pectorales bien plus longues que les ventrales, aussi longues que la caudale, arrivant à l'anus. Ventrales ayant comme longueur la distance qui sépare le bord postérieur de l'œil de l'extrémité du museau. Caudale ayant les trois quarts de la longueur de la tête. Épines dorsales faibles, les troisième et quatrième étant les plus longues, cette dernière égalant le grand diamètre de l'œil. Troisième épine anale plus forte que la quatrième, mais plus courte qu'elle. Écailles de la joue très fortement dentelées.

Les écailles des flancs ont la même forme générale que dans l'espèce précédente; elles sont toutefois encore plus hautes (hauteur, $0^m 016$; longueur, $0^m 0085$); les dentelures du bord postérieur sont plus aiguës,

plus rapprochées, plus nombreuses; nous en avons compté quarante-cinq au bord marginal; les côtes de la zone spinigère sont beaucoup moins fortes. Les écailles prédorsales ont une forme sensiblement carrée; le bord postérieur, loin de former une pointe, est arrondi et armé d'une rangée de vingt-huit dents en scie; les crêtes sont irrégulières et très saillantes; le bord antérieur présente un lobe médian fortement saillant, avec deux ou trois petits lobules de chaque côté sur le bord échancré. Les écailles de la ligne latérale sont semblables à celles du *M. seychellensis;* le tube est court et on ne remarque pas à la face externe l'espèce de battant que nous avons signalé sur les écailles du *Beryx lineatus.*

D'après Cuvier et Valenciennes, la «couleur est d'un rose vif foncé sur le dos, mêlé de jaune doré sur les côtés. Il y a du noir au bord membraneux de l'opercule, sur l'épaule et dans l'aisselle de la pectorale. Les nageoires sont jaunâtres, tirant à l'orangé. La caudale est plus rouge».

Longueur totale, $0^m 20$; longueur de la tête, $0^m 050$; hauteur du corps, $0^m 064$; longueur du museau, $0^m 012$; diamètre de l'œil, $0^m 023$.

Très voisine du *M. seychellensis,* l'espèce que nous venons d'étudier s'en distingue par l'œil plus petit, les pectorales plus longues, les dents plus fortes et plus développées; de plus, la plaque vomérienne a une forme toute particulière que nous ne trouvons dans aucune autre espèce du genre : elle est quadrangulaire et porte à l'angle externe et antérieur un paquet de petites dents un peu séparées; chez le *M. seychellensis,* cette plaque vomérienne est triangulaire, avec une pointe prolongée en avant.

D'après Valenciennes, il n'y a pas de dentelures au maxillaire, «ce caractère étant commun à cette espèce et au *M. parvidens*». Or nous avons sous les yeux l'exemplaire type décrit par ce savant, exemplaire rapporté de l'île de France par Dussumier, et nous constatons que, d'un côté, le bord inférieur du maxillaire porte près de son extrémité sept à huit dentelures bien marquées; il est vrai que sur l'autre maxillaire les dentelures sont à peine visibles et au nombre de deux ou trois seulement. Comme le fait remarquer avec raison M. Günther[1], la denticulation

[1] Günther, *Catalogue of Acanthopterygian Fishes of the British Museum*, t. I (1851), p. 20.

du maxillaire est un caractère de très faible valeur qui ne peut être regardé comme spécifique. Nous constatons d'ailleurs pour le *M. parvidens* ce que nous avons signalé pour le *M. Kuntee;* l'exemplaire type rapporté de la Nouvelle-Irlande par Quoy et Gaimard porte d'un côté de fortes denticulations au maxillaire, tandis que de l'autre on ne remarque que deux ou trois tubercules presque effacés. La présence ou l'absence de ces denticulations dépend évidemment de l'âge des poissons examinés. Un Myripristis d'Amboine envoyé par Bleeker sous le nom de *M. parvidens* ressemble tellement à l'espèce type de Cuvier et Valenciennes qu'il est impossible de l'en séparer; chez cet exemplaire qui est de petite taille, puisqu'il ne mesure que $0^{m}095$, le maxillaire ne porte aucune dentelure.

Eu égard aux variations que nous venons de signaler, il faudrait étudier un assez grand nombre d'individus pour pouvoir décider si les caractères indiqués par les auteurs sont vraiment spécifiques; il est, en effet, bien probable que les *M. parvidens* et *M. Kuntee* devront être réunis.

3. MYRIPRISTIS PRALINUS, Cuvier et Valenciennes[1].

(Pl. II, fig. 2 et 2ᵃ.)

MYRIPRISTIS PRALINUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1829), p. 170, et t. VII (1831), p. 446 (pro parte).

MYRIPRISTIS BLEEKERI, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Museum*, t. I (1851), p. 20.

D., X-I, 15; *A.*, II, 13; *L. lat.*, 38.

Hauteur du corps contenue trois fois et un cinquième, longueur de la tête contenue quatre fois dans la longueur totale. Museau court, ayant le tiers de la longueur de l'œil. Chanfrein bombé. Œil grand, son diamètre ayant la moitié de la longueur de la tête; arcade sourcilière formant une légère saillie; espace interoculaire un peu plus large que la moitié du diamètre de l'œil, compris près de trois fois et demie dans la longueur de la tête, portant des palmures divisées et rugueuses; partie supérieure de l'orbite non rugueuse. Maxillaire dépassant un peu le

[1] Le *Myripristis pralinus* de Günther (*Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. I, p. 20) est une autre espèce.

IMPRIMERIE NATIONALE.

niveau du centre de l'œil, élargi en arrière, rugueux, portant de fortes dentelures à l'angle. Dents assez fortes; un amas de grosses dents grenues à la symphyse. Mâchoire supérieure largement échancrée; bande palatine étroite; plaque vomérienne en forme de demi-cercle. Épine de l'opercule presque nulle, opercule et préopercule striés seulement près du bord. Sous-orbitaire étroit, ne s'élargissant pas en arrière de l'œil. Épines dorsales faibles, allant en augmentant régulièrement de hauteur jusqu'à la cinquième, qui est aussi longue que le diamètre de l'orbite. Troisième épine anale peu forte relativement, plus courte que la quatrième, ayant les deux tiers de la longueur de l'orbite. Caudale fourchue. Pectorales plus longues que les ventrales.

De couleur rouge, avec la partie supérieure de l'opercule et l'aisselle d'un noir assez foncé.

Les écailles des flancs sont beaucoup plus hautes que longues (hauteur, $0^{m}\,012$; longueur, $0^{m}\,0065$); la zone dentelée n'occupe qu'une faible étendue de leur longueur, le quart environ. Il en est de même pour les écailles de la ligne latérale, dont le bord est armé de dents aigües, qui sont la continuation des crêtes saillantes.

Longueur totale, $0^{m}\,160$; longueur de la tête, $0^{m}\,054$; hauteur du corps, $0^{m}\,043$; longueur du museau, $0^{m}\,008$; diamètre de l'orbite, $0^{m}\,021$[1].

M. A. Günther, dans son *Catalogue des Poissons du Musée britannique*, réunit sous le nom de *Myripristis pralinus* les *M. pralinus* et *M. seychellensis* de Cuvier et Valenciennes. Or les deux espèces, quoique voisines, se séparent nettement. Chez le Myripristis du Port-Praslin, les palmures du crâne sont beaucoup plus divisées et ce caractère a été bien saisi par les auteurs de l'*Histoire des Poissons*. De plus, la bande palatine est beaucoup plus étroite; chez le *M. seychellensis*, cette bande, de forme oblongue, est très large dans toute son étendue; chez le *M. pralinus*, la bande palatine est, au contraire, plus étroite, ne s'élargissant qu'un peu vers son extrémité antérieure. Notons encore que la mâchoire supérieure est, chez cette dernière espèce, plus échancrée en son milieu.

[1] La diagnose est faite d'après le type recueilli au Port-Praslin par Lesson et Garnot.

La structure des écailles est différente d'ailleurs chez les deux Myripristis. Les écailles du *M. pralinus* sont garnies à leur bord d'une rangée de dentelures, terminaison de côtes relativement peu saillantes, qui sont même effacées sur beaucoup d'écailles; chez le *M. seychellensis*, elles portent des côtes très saillantes et le foyer est plus antérieur; entre ces dentelures principales s'en voient d'autres, qui découpent le bord et ne sont pas le prolongement de côtes saillantes.

Le *M. pralinus*, tel que le décrit M. Günther, ne correspond pas à l'espèce de Cuvier et Valenciennes, mais bien au *M. seychellensis* de ces auteurs. Par contre, l'espèce considérée par M. Günther comme nouvelle et indiquée par lui sous le nom de *M. Bleekeri* répond exactement au type du *M. pralinus;* Bleeker, dans sa description du *M. pralinus*, indique, en effet, que le vertex porte des palmures nombreuses et tous les autres caractères qu'il assigne au *M. Bleekeri* s'appliquent exactement au *M. pralinus*, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par la description que nous avons donnée de cette espèce; c'est donc avec raison que dans son catalogue raisonné des poissons de Banda, Bleeker a maintenu le *M. pralinus*.

4. MYRIPRISTIS AXILLARIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. II, fig. 3.)

MYRIPRISTIS AXILLARIS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VIII (1831), p. 491.

D., X, 14 : *A.*, IV, 13; *L. lat.*, 28.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Museau ayant la moitié du diamètre de l'orbite. Chanfrein court et convexe. Œil contenu deux fois et un tiers dans la longueur de la tête. Espace interoculaire ayant un peu plus de la moitié du diamètre de l'orbite, pourvu de deux lignes saillantes non rugueuses. Palmures du vertex peu nombreuses, peu divisées, à peine sillonnées. Naseaux courts et lisses. Maxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil, élargi en arrière, portant quelques grosses dentelures à l'angle. Dents courtes; dents grenues formant un amas aux symphyses; bande palatine étroite; chevron du vomer triangulaire. Épine de l'opercule

faible; bord de l'opercule échancré au-dessus de l'épine, à peine sillonné et seulement près du bord. Sous-orbitaire étroit, non élargi en arrière. Sous-opercule échancré en avant des pectorales. Épines dorsales faibles, croissant régulièrement jusqu'aux cinquième et sixième, dont la longueur égale le diamètre de l'orbite. Troisième épine anale plus courte et plus forte que la quatrième, aussi longue que le plus long rayon dorsal. Caudale fourchue. Pectorales dépassant un peu les ventrales.

Le dos au-dessus de la ligne latérale est d'un rouge de cuivre; les flancs et le ventre sont argentés, légèrement teintés de rose; les nageoires paraissent avoir été d'un beau jaune; il y a une tache noire à l'aisselle de la pectorale.

Les écailles sont semblables à celles du *Myripristis murdjan*.

Longueur totale, 0^{m} 190; longueur de la tête, 0^{m} 050; hauteur de la tête, 0^{m} 062; longueur du museau, 0^{m} 010; diamètre de l'orbite, 0^{m} 021.

Plus voisine du *M. murdjan* que de toute autre, cette espèce s'en distingue par le corps plus allongé, la tête plus petite, l'épine anale plus courte, le maxillaire moins long.

5. MYRIPRISTIS MURDJAN, Forskal.

(Pl. II, fig. 4.)

SCIÆNA MURDJAN, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 48.
MYRIPRISTIS MURDJAN, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 21.
MYRIPRISTIS ADUSTUS, Bleeker, *Natuur. Tijdschr. Indie* (1853), Amboina, t. III, p. 18.
MYRIPRISTIS MURDJAN et M. ADUSTUS, Günther, *Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 21 et 22.
MYRIPRISTIS BOTCHE et M. MURDJAN, Kner, *Reisen Novara* (1869), p. 5, pl. I, fig. 1, et p. 41.
MYRIPRISTIS MURDJAN, Day, *The Fishes of India*, London (1875), pl. XLI, fig. 2.
MYRIPRISTIS MURDJAN, Günther, *J. Mus. Godeffroy*, Fisch. Südsee (1874), p. 92, pl. LXI et XLII.

D., X-I, 14; *A.*, IV, 13; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps contenue trois fois, longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur totale. Museau ayant la moitié du diamètre de l'œil. Chanfrein court et convexe. Diamètre de l'œil contenu deux fois et un tiers dans la longueur de la tête. Espace interorbitaire ayant un peu plus de la moitié du diamètre de l'orbite, pourvu de deux

lignes saillantes non rugueuses. Palmures du vertex peu nombreuses et peu divisées. Os nasaux petits et lisses. Maxillaire dépassant à peine le niveau du centre de l'œil, élargi en arrière, ne portant que quelques faibles dentelures. Dents courtes; dents grenues aux symphyses; mâchoire supérieure assez fortement échancrée en son milieu; bande palatine étroite; chevron du vomer triangulaire. Épine de l'opercule faible; opercule sillonné seulement près du bord. Sous-orbitaire étroit, non élargi en arrière; sous-opercule échancré en avant des pectorales. Épines dorsales faibles, la sixième presque aussi longue que le diamètre de l'œil. Troisième épine anale à peine plus courte que la quatrième, mais plus forte qu'elle, aussi longue que la plus longue épine dorsale. Caudale fourchue. Pectorales un peu plus longues que les ventrales.

Ce Myripristis est de couleur rosée, avec le bord de chaque écaille violacé; la dorsale molle, l'anale et les ventrales ont une bordure blanche et les rayons antérieurs des nageoires verticales une bande oblique d'un violet brunâtre; les bords de la caudale ont les bords blanchâtres; il y a une tache noire à l'aisselle.

Les écailles sont fortement dentelées, chaque dentelure étant la continuation d'une côte saillante.

Longueur totale, $0^m 135$; longueur de la tête, $0^m 049$; hauteur du corps, $0^m 047$; longueur du museau, $0^m 008$; diamètre de l'orbite, $0^m 017$.

MM. Playfair et Günther indiquent deux variétés de cette espèce dans les mers dont nous étudions la faune ichthyologique[1]. La variété *a* est toute rouge, avec des reflets argentés au centre de chaque écaille; la variété *b* ressemble au *Myripristis parvidens* et diffère de la précédente par les denticulations du maxillaire supérieur qui sont très faibles, par le scapulaire qui est entier et par les stries de l'interopercule qui sont plus petites.

M. Günther regarde comme une variété de l'espèce le *M. adustus* dont le corps est d'un jaune rosé, au lieu d'être rouge carmin, qui porte au-dessous de l'œil une large tache bleue, et dont l'extrémité de la caudale, de l'anale et de la dorsale est d'un rouge brunâtre.

[1] *The Fishes of Zanzibar*, London (1867), p. 51.

6. MYRIPRISTIS HEXAGONUS, Lacépède.

LUTJANUS HEXAGONUS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1802), p. 213.
MYRIPRISTIS HEXAGONUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1829), p. 171, et t. VII (1831), p. 489.
MYRIPRISTIS HEXAGONUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Mus.*, t. I (1859), p. 27.

D., X-I, 13; *A.*, IV, 13; *L. lat.*, 35; *L. transv.*, 3/7.

Hauteur du corps contenue trois fois, longueur de la tête contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Museau ayant la moitié de la longueur de l'orbite. Chanfrein allongé, en courbe régulière. Œil grand, entamant le profil du front; son diamètre est compris deux fois et demie dans la longueur de la tête et l'espace interorbitaire a un peu plus de la moitié de ce diamètre. Naseaux non sculptés. Lignes interorbitaires lisses ou presque lisses; palmures du dessus de la tête peu nombreuses et assez rugueuses. Sous-orbitaire assez large, creusé en gouttière au-dessous de l'œil, se rétrécissant derrière l'orbite, garni de dentelures fines à chacun de ses bords; osselets postérieurs étroits et à peine striés. Écailles de la joue à peine dentelées. Dents des mâchoires granuleuses: amas de grosses dents plus longues que les autres à la symphyse mandibulaire et à la symphyse de la mâchoire supérieure, qui est largement échancrée en son milieu; mâchoire supérieure plus courte que l'inférieure; bande palatine étroite et longue, nettement séparée du chevron du vomer, qui est triangulaire. Maxillaire arrivant au niveau du tiers postérieur de l'œil, très élargi en arrière, dentelé, assez fortement sillonné. Préopercule fortement dentelé. Une forte pointe operculaire; stries de l'opercule n'occupant que le bord marginal. Épines dorsales peu fortes, augmentant et diminuant régulièrement de hauteur de la seconde à l'avant-dernière; cinquième épine ayant la longueur de la troisième épine anale. Caudale fourchue. Troisième épine anale plus forte que la quatrième, mais de même longueur qu'elle. Pectorales dépassant un peu les ventrales.

Suivant Quoy et Gaimard, cités par Cuvier et Valenciennes, «la cou-

leur de ce poisson est d'un beau rouge vermillon sur le corps et sur les nageoires. Le bord antérieur de la portion molle de la dorsale, de l'anale, des ventrales, et le bord supérieur et inférieur de la caudale sont d'un blanc pur. Le bord membraneux de l'opercule est large et noir. Il y a très peu de noir à l'aisselle de la pectorale, et il n'y en a point sur l'épaule. L'œil est d'un jaune vif».

Les écailles des flancs sont bien plus hautes que longues (hauteur 0^{m}, 0165; longueur, 0^{m} 010). Les dentelures du bord postérieur, qui est arrondi, sont aiguës; nous en avons compté trente-sept sur une écaille de la partie moyenne des flancs et quarante-deux sur une autre; des saillies et des enfoncements irréguliers se voient à la zone spinifère, qui occupe près du tiers de la longueur de l'écaille. A l'inverse de ce que l'on remarque chez le *Myripristis seychellensis*, les écailles prédorsales sont plus hautes que longues (hauteur, 0^{m} 0085; longueur, 0^{m} 0058); la dentelure du bord postérieur est peu marquée. Les écailles de la ligne latérale sont armées en arrière de fortes dentelures aiguës.

Longueur totale, 0^{m} 240; longueur de la tête, 0^{m} 067; hauteur du corps, 0^{m} 076; longueur du museau, 0^{m} 013; diamètre de l'œil, 0^{m} 025. Ces dimensions sont prises sur l'exemplaire rapporté de l'île Bourbon par Dussumier.

Voisin du *M. seychellensis*, le *M. hexagonus* s'en distingue par le chanfrein, qui est plus allongé et moins bombé en avant de l'œil, et par le museau, qui est plus long. La bande de dents palatines est beaucoup plus étroite; la mâchoire supérieure est plus échancrée dans sa partie médiane. les dents sont plus fortes, et il y a un paquet de grosses dents tuberculeuses qui n'existe pas chez le *M. seychellensis*; de plus, la pointe de l'opercule est beaucoup plus marquée. Les écailles des joues sont presque lisses, au lieu d'être assez fortement épineuses, et la troisième épine anale a la même longueur que la quatrième, au lieu d'être plus courte comme chez le Myripristis des Seychelles.

7. MYRIPRISTIS VITTATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. V, fig. 2.)

MYRIPRISTIS VITTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 492.

D., X-I, 14; *A.*, IV, 12; *L. lat.*, 36.

Hauteur du corps trois fois et un quart, longueur de la tête un peu moins de quatre fois dans la longueur totale. Museau très court, le chanfrein descendant brusquement. Œil un peu plus grand que la moitié de la longueur de la tête. Arcade sourcilière au-dessus de l'œil qui n'entame pas la ligne du profil. Espace interorbitaire plan, mesurant un peu plus des deux tiers du diamètre de l'orbite, et pourvu de deux lignes saillantes et rugueuses. Crêtes de la tête un peu rugueuses, avec peu de palmures; maxillaire arrivant au niveau du quart postérieur de l'orbite, élargi en arrière, portant à l'angle cinq à six dents mousses. Bande de dents palatines étroite et nettement séparée du chevron du vomer. Épine de l'opercule à peine marquée. Sous-orbitaire étroit, creusé d'une assez profonde gouttière. Opercule sillonné seulement près du bord. Épines dorsales faibles, allant en augmentant de hauteur jusqu'à la cinquième, qui est aussi longue que le diamètre de l'œil. Troisième épine anale très forte, un peu plus longue que la quatrième. Caudale fourchue, ayant la longueur de la pectorale, plus courte que la tête; ventrales aussi longues que la distance qui sépare le bout du museau du bord postérieur de l'œil.

Suivant Cuvier et Valenciennes, «ce poisson est peint de la couleur la plus vive de carmin glacé d'argent. On voit le long de chaque côté cinq à six rubans longitudinaux noirâtres. La dorsale est orangée, et il y a, entre chaque épine, une tache carminée sur la base de la membrane. La caudale est jaune, avec une large bordure rouge sur le croissant de ses fourches. L'anale est orangée. Les ventrales et les pectorales sont d'un rouge cerise. Il y a à l'aisselle de cette dernière nageoire une tache de couleur de sanguine très vive».

Les écailles des flancs et de la ligne latérale sont semblables à celles

du *Myripristis seychellensis,* mais les côtes saillantes sont beaucoup moins développées.

Longueur totale, 0m 185; longueur de la tête, 0m 050; hauteur du corps, 0m 058; longueur du museau, 0m 009; diamètre de l'orbite, 0m 023.

Cette espèce, qui appartient à la même section que le *M. hexagonus,* s'en distingue par ses bandes longitudinales et par l'espèce d'auvent que forme l'arcade sourcilière.

Genre HOLOTRACHYS.

M. Günther a proposé le nom d'Holotrachys pour les Myripristis qui, comme le *Myripristis lima,* se distinguent des autres espèces du genre par la rugosité des écailles et par les pointes que présente la partie supérieure de l'opercule. Ce genre comprend trois espèces : l'*Holotrachys lima* de l'île Maurice et des îles Sandwich, l'*H. archiepiscopus* que l'on ne connaît encore que de l'île de la Réunion et l'*H. japonicus* du Japon et de l'île Maurice.

Sur la côte orientale de Madagascar, les Betsimisarakă donnent aux Holotrachys, comme aux Myripristis et à certains Holocentres, en un mot aux poissons à écailles grandes et dentelées, le nom d'*Ambatsy,* et les Sakalavă celui de *Fiamena.*

1. HOLOTRACHYS LIMA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. III, fig. 1, 1a et 1b.)

Myripristis lima, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 493.
Myripristis lima, Cuvier, *Le Règne animal illustré*, Poissons (1849), pl. XIV, fig. 2.
Myripristis humilis, Kner et Steindachner, *Wien Sitzungsb.* (1866), p. 357, pl. I, fig. 1.
Holotrachys lima, Günther, *Journal des Museum Godeffroy*, A. Garrett's Fische der Südsee (1874), p. 93, pl. LXIII, fig. A.

D., XI-I, 14; *A.*, IV, 11; *L. lat.*, 36; *L. transv.*, 5/10.

Hauteur du corps et longueur de la tête contenues trois fois dans la longueur du corps. Museau ayant près des deux tiers de la longueur de l'œil. Chanfrein allongé, convexe. Bouche fendue presque horizontalement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Œil assez grand, compris trois fois dans la longueur de la tête. Espace interoculaire ayant la moitié du diamètre de l'orbite; vers le milieu de la longueur de l'orbite, le crâne se relève et forme une sorte d'arcade sourcilière, ce qui élargit l'occiput. Naseaux grands et longs, finement sculptés. Palmures du dessus de la tête rugueuses et fortement ramifiées. Sous-orbitaire assez large, creusé en gouttière en avant de l'œil, s'élargissant en arrière, ainsi que les osselets complémentaires qui entourent l'orbite et qui sont tous fortement striés et dentelés. Dents des mâchoires en velours ras; bande palatine étroite, nettement séparée du chevron du vomer. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil, élargi et non dentelé en arrière, fortement sculpté. Préopercule dentelé. Opercule à bord divisé en trois ou quatre pointes acérées, dont les supérieures sont les plus longues, et couvert dans toute sa largeur de stries entre lesquelles il y a des guillochures. Interopercule, sous-opercule et ossature de l'épaule fortement dentelés. Épines dorsales faibles, les quatrième, cinquième et sixième étant les plus longues, la cinquième plus grande que la troisième épine anale; dorsale épineuse séparée de la dorsale molle, les deux derniers rayons épineux étant très petits et à peine réunis par une membrane. Parties molles de la dorsale et de l'anale élevées et arrondies. Caudale arrondie. Troisième épine anale assez forte, un peu plus longue que la quatrième. Ventrales courtes; pectorales peu prolongées.

Corps de couleur rouge uniforme; membrane de la dorsale ayant entre chaque épine un large bord blanc nacré.

Les écailles des flancs, moins élevées que dans les espèces du genre Myripristis (hauteur, 0^{m} 0065; longueur, 0^{m} 005), sont armées au bord postérieur d'une rangée de six à huit épines très longues et acérées qui sont la prolongation d'une côte saillante partant du tiers postérieur de la longueur de l'écaille. Le foyer est large. Le bord antérieur, droit, est très légèrement festonné.

Les écailles prédorsales ont le bord postérieur plus large que le bord antérieur, les deux bords latéraux allant en divergeant; le bord antérieur présente quelques lobes assez saillants et le bord postérieur porte dix à

douze épines très fortes, prolongations de côtes qui hérissent le tiers postérieur de l'écaille; entre ces épines, il y en a quelques autres, plus petites, placées dans un enfoncement que forment deux côtes saillantes réunies en arcade à leur partie antérieure. Les écailles de la ligne latérale sont semblables, mais, à l'inverse de ce que nous venons de signaler pour les écailles prédorsales, les épines secondaires sont placées, non pas sur le bord de l'écaille, mais à la limite antérieure de la zone spinifère.

Longueur totale, 0m 118; longueur de la tête, 0m 040; longueur du museau, 0m 009; hauteur du corps, 0m 039; diamètre de l'œil, 0m 011.

L'*Holotrachys lima* se sépare nettement des autres espèces du genre par la sculpture de tous les os de la tête et par la rugosité des écailles; l'espèce d'auvent que forme la partie postérieure de l'arcade sourcilière le distingue de son congénère, l'*H. archiepiscopus*.

2. HOLOTRACHYS ARCHIEPISCOPUS, Valenciennes.

(Pl. IV, fig. 2.)

MYRIPRISTIS ARCHIEPISCOPUS, Valenciennes, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LIV (9 juin 1862), p. 1169.

D., XI-I, 12 à 13; *A.*, IV, 11; *L. lat.*, 29 à 30.

Hauteur du corps trois fois, longueur de la tête trois fois et un tiers dans la longueur totale. Museau ayant près des deux tiers de la longueur de l'œil. Chanfrein allongé, à peine bombé, descendant en courbe régulière. Bouche fendue assez obliquement. Œil assez grand, contenu trois fois dans la longueur de la tête. Espace interoculaire ayant un peu plus de la moitié du diamètre de l'orbite. Arcade orbitaire entamant peu le profil du front, fortement dentelée. Espace interorbitaire pourvu d'une seule ligne qui se divise en trois ou quatre palmures; ligne et palmures fortement striées. Naseaux grands et allongés, striés. Sous-orbitaire large, creusé sous l'œil, lisse dans cette partie, fortement hérissé dans le reste de son étendue; osselets complémentaires de l'orbite hérissés à leur bord. Dents des mâchoires en velours ras. Bande palatine longue et étroite, largement séparée du chevron du vomer; un amas de dents gre-

nues à la symphyse de la mandibule. Mâchoire supérieure largement échancrée en son milieu. Maxillaire supérieur dépassant un peu le niveau du centre de l'œil, très élargi à son extrémité postérieure, fortement strié, non dentelé à son bord inférieur. Écailles des joues fortement striées. Préopercule fortement dentelé, ainsi que le sous-opercule et l'interopercule. Épine de l'opercule longue et forte, striée; fortes stries de l'opercule s'étendant à toute la largeur de l'os. Armature de l'épaule puissante. Épines dorsales fortes, striées; troisième épine plus longue que les autres, ayant un peu plus de la moitié de la longueur de la tête. Dorsale épineuse commençant à une distance du bout du museau à peine supérieure à sa propre longueur. Dorsale molle ayant le cinquième de la longueur de la dorsale antérieure. Caudale bifurquée. Troisième épine anale très forte, striée, de même longueur que la quatrième. Pectorales un peu plus longues que les ventrales, arrivant au niveau de la neuvième écaille de la ligne latérale, contenues une fois et trois quarts dans la longueur de la tête.

Ce poisson est de couleur rouge, avec neuf lignes longitudinales dorées le long des flancs.

Longueur totale, 0^{m} 320; longueur de la tête, 0^{m} 125; hauteur du corps, 0^{m} 120.

Cette description est faite d'après le type qui provient de l'île Maurice.

Genre HOLOCENTRUM.

Les Holocentres portent, chez les Betsimisarakă, sur la côte orientale de Madagascar, le nom d'*Ambatsy*, et, chez les Sakalavă, celui de *Fiamena*, les mêmes sous lesquels sont aussi désignés tous les Myripristis et les Holotrachys. Il paraît cependant que l'Holocentre macope a, dans l'Est, un autre nom, celui d'*Aleta*.

1. HOLOCENTRUM LEO, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. II, fig. 6, et pl. XV, fig. 3.)

HOLOCENTRUM LEO, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 204.

D., XI, 15; *A.*, IV, 9; *L. lat.*, 40 à 44.

Hauteur du corps et tête comprises chacune trois fois et un tiers à

trois fois et demie dans la longueur totale. Espace interoculaire étroit, ayant la moitié de la largeur de l'orbite, contenu près de sept fois dans la longueur de la tête. Œil contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête. Chanfrein légèrement concave, se relevant vers l'extrémité du museau. Mâchoire inférieure débordant un peu la supérieure. Bord du préopercule oblique, garni de dentelures grandes et peu nombreuses; épine préoperculaire forte, ayant presque la longueur du museau. Épines dorsales fortes; nageoire dorsale arrondie; troisième et quatrième épines ayant presque la même longueur, la quatrième contenue deux fois et un tiers dans la hauteur du corps au point correspondant; dorsale molle à peine plus haute que la dorsale antérieure. Caudale à lobe obtus, comprise cinq fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Anus situé à égale distance de la caudale et de l'attache des pectorales. Anale de même longueur que la seconde dorsale; troisième épine forte, plus grande que la quatrième, ayant la longueur de la quatrième épine dorsale. Pectorales ayant comme longueur la distance du bout du museau au bord du préopercule. Épine ventrale à peine plus longue que la quatrième épine anale.

Ce poisson est d'un rouge incarnat avec éclat métallique, les lignes de reflet étant peu apparentes.

Longueur totale, 0^m 290; hauteur du corps, 0^m 085; longueur de la tête, 0^m 084; diamètre de l'œil, 0^m 020; espace interoculaire, 0^m 010; longueur du museau, 0^m 026 [1].

Dussumier a rapporté des Seychelles un Holocentre de grande taille, qui y est connu sous le nom de *Lion* et que Cuvier et Valenciennes ont catalogué sous le nom d'*Holocentrum leo;* cet exemplaire a, en effet, tous les caractères de cette espèce dont il ne diffère que par la dorsale qui est plus basse. La différence de taille étant grande entre ce poisson et les types rapportés par Quoy et Gaimard, nous ne pensons pas qu'il faille regarder l'exemplaire pris aux Seychelles comme devant constituer une espèce distincte. En voici du reste la description : Hauteur du corps trois fois et un quart, longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Espace interoculaire étroit, contenu un peu plus de sept fois dans

[1] D'après le type de l'espèce qui provient de Borobora.

la longueur de la tête; diamètre de l'œil compris un peu plus de quatre fois dans la même longueur. Hauteur de la quatrième épine dorsale contenue un peu plus de trois fois dans la hauteur du corps, mesurée au point correspondant. Les autres caractères sont comme dans le type.

Longueur totale, 0^m 390; longueur de la tête, 0^m 110; longueur du museau, 0^m 034; hauteur du corps, 0^m 132; diamètre de l'œil, 0^m 025; espace interoculaire, 0^m 015.

Les exemplaires de cette espèce que possède la collection du Musée de Paris proviennent des îles Seychelles, de Vanikoro, de Tongatabou, de Borobora et des îles Sandwich.

A Madagascar, sur la côte orientale, l'Holocentre lion porte le même nom, *Ambatsy*, que les Holotrachys et les Myripristis.

2. HOLOCENTRUM SPINIFERUM, Forskal.

(Pl. IV, fig. 1 et 1ª.)

SCIÆNA SPINIFERA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 49.
HOLOCENTRUM SPINIFERUM, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. III (1829), p. 204.
HOLOCENTRUM SPINIFERUM (pro parte), Günther, *Journal des Museum Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 94.

D., XI, 14; *A.*, IV, 9; *L. lat.*, 43 à 48.

Hauteur du corps trois fois et un tiers à trois fois et demie et tête trois fois et deux tiers à trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Espace interoculaire assez large, contenu cinq fois dans la longueur de la tête et ayant les deux tiers du diamètre de l'orbite. Œil contenu trois fois à trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Museau un peu plus court que l'œil. Chanfrein descendant en ligne droite, un peu convexe. Maxillaire supérieur arrivant presque au niveau du centre de l'œil. Bord du préopercule vertical, armé de dentelures fines et nombreuses; épine préoperculaire forte, ayant à peu près la longueur du museau; épines operculaires assez faibles, ayant presque toutes la même longueur. Dorsale antérieure peu arrondie; longueur de la quatrième épine comprise de deux fois et trois quarts à trois fois dans la hauteur du corps au point correspondant; dorsale molle beaucoup plus haute que la première nageoire. Caudale à lobes pointus, comprise cinq fois et un tiers dans la longueur

totale. Anus situé plus près de la base des pectorales que de l'attache de la caudale. Anale un peu plus longue que la seconde dorsale, à troisième épine plus longue que la quatrième, mais plus courte que les rayons mous, ayant une fois et demie la longueur de la plus longue épine dorsale. Épine des ventrales ayant la longueur de la quatrième épine anale.

Corps d'un rouge vermillon, plus vif sur le dos, plus pâle sous le ventre; angle de chaque écaille de couleur plus foncée; dorsale épineuse d'un vermillon très foncé, avec le bord des épines un peu jaunâtre; dorsale molle, anale et pectorales jaunâtres avec les rayons rouges; ventrales d'un rose vif; caudale rouge, bordée de jaunâtre.

Longueur totale, $0^{m}280$; longueur de la tête, $0^{m}075$; longueur du museau, $0^{m}022$; hauteur du corps, $0^{m}080$; diamètre de l'œil, $0^{m}022$; espace interorbitaire, $0^{m}015$.

Le Musée de Paris possède trois exemplaires de cette espèce qui sont tous identiques et qui proviennent de la mer Rouge (Ehrenberg) et de l'île de France (Th. Delisle et Dussumier); c'est d'après l'exemplaire rapporté par ce dernier voyageur qu'a été faite notre description.

M. A. Günther a réuni sous un même nom les *Holocentrum spiniferum* et *H. leo;* il y a lieu cependant de distinguer les deux espèces. L'*H. leo* se sépare nettement de l'*H. spiniferum* par le chanfrein concave, le museau beaucoup plus allongé, l'œil plus petit, le bord du préopercule oblique, l'espace interorbitaire notablement plus étroit, la dorsale épineuse arrondie et à rayons plus longs.

3. HOLOCENTRUM SAMMARA, Forskal.

SCIÆNA SAMMARA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 48.
HOLOCENTRUM SAMMARA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. III (1829), p. 216.
HOLOCENTRUM SAMMARA, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 46.
HOLOCENTRUM TAHITICUM, Kner, *Reisen Novara*, 3e partie, Fische (1869), pl. I, fig. 2[1].
HOLOCENTRUM SAMMARA, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fish. d. Südsee (1875), p. 100.

D., X-I, 11; *A.*, VI, 7; *L. lat.*, 40.

Hauteur du corps quatre fois, longueur de la tête trois fois et demie

[1] La description de l'*Holocentrum tahiticum* de Kner ne correspond pas à la figure.

dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale allongée. Largeur de l'espace interorbitaire moins grande que le diamètre de l'œil et que la longueur du museau, contenue quatre fois et demie dans la longueur de la tête, l'épine operculaire non comprise. Espace interoculaire plan avec des granulations nombreuses dans sa moitié postérieure; palmures du vertex non granuleuses. Œil compris trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Museau ayant le diamètre de l'œil; sillon pour l'intermaxillaire aussi long que ce diamètre. Mâchoire inférieure dépassant la mâchoire supérieure. Maxillaire supérieur n'arrivant pas au niveau du centre de l'œil. Dents petites; bande palatine étroite. Bord du préopercule droit, garni de grandes dentelures; épine préoperculaire courte. Épines operculaires faibles, presque égales. Épines dorsales assez fortes, la troisième étant la plus longue et mesurant la moitié de la hauteur du corps au point correspondant. Dorsale épineuse commençant à une distance du bord du museau beaucoup plus grande que la hauteur maximum du corps. Dorsale molle comprise trois fois dans la longueur de la première dorsale. Caudale échancrée. Troisième épine anale plus longue que les rayons mous, contenue cinq fois dans la longueur totale du corps. Épine ventrale beaucoup plus courte que les rayons mous; ventrales s'arrêtant loin de l'anus, qui est situé presque au milieu de l'espace compris entre la base de la caudale et l'origine des ventrales. Pédicule caudal sensiblement égal au diamètre de l'œil.

Cette espèce est une des plus belles du genre. Sa couleur est rosée avec des reflets d'or; une large tache noire occupe l'intervalle des trois premières épines dorsales, et, derrière chaque épine, la membrane a une petite tache triangulaire dans le haut et une tache ovale d'un blanc laiteux dans le bas.

Les dentelures des écailles sont fortes; leur bord antérieur, qui est rectiligne, porte en son milieu une pointe saillante divisée elle-même en deux ou trois pointes secondaires.

Longueur totale, $0^{m}235$; longueur de la tête, $0^{m}067$; hauteur du corps, $0^{m}071$; longueur du museau, $0^{m}020$; diamètre de l'œil, $0^{m}020$.

Cette espèce a été envoyée au Musée de Paris de la mer Rouge par

Botta et Joannis, de l'île de France par Dussumier, Delisle, Maillard et Desjardins, de Madagascar par M. Grandidier, des Célèbes et de Bourou par Bleeker, de Waigiou par Quoy et Gaimard, de Borobora par Lesson et Garnot, des Marquises par Dubois et de Cochinchine par M. Jouan; Féron l'a rapportée de la mer des Indes. La description a été faite d'après un exemplaire recueilli à l'île de France par Dussumier.

Kner a figuré sous le nom d'*Holocentrum tahiticum* un poisson qui ne peut se séparer de l'*H. sammara;* mais il a fait observer plus tard que, les deux espèces ayant été accidentellement mélangées, c'était un exemplaire de l'*H. sammara* qui avait été figuré[1]; il faut donc conserver au moins provisoirement l'espèce de Taïti, quoiqu'elle paraisse être voisine de l'*H. sammara*. M. Günther a reconnu, du reste, que l'Holocentre décrit par Kner était le même que celui que cet auteur avait déjà nommé *H. microstoma*[2].

4. HOLOCENTRUM DIADEMA, Lacépède.

(Pl. II, fig. 5.)

HOLOCENTRUM DIADEMA, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1802), pl. XXXII, fig. 3, et t. IV (1802), p. 372 et 374.

HOLOCENTRUM DIADEMA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 213.

HOLOCENTRUM AURO-LINEATUM, Liénard, *Bull. Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1839), p. 32.

HOLOCENTRUM DIADEMA, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 42.

HOLOCENTRUM DIADEMA, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fisch. d. Südsee (1875), p. 97.

D., XI, 13; *A.*, IV, 9; *L. lat.*, 48.

Hauteur du corps trois fois et demie, longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur du corps. Largeur de l'espace interorbitaire presque égale à la longueur du museau, qui a un peu plus de la moitié du diamètre de l'orbite. Largeur de l'œil comprise deux fois et demie dans la longueur de la tête. Bord orbitaire non granuleux, avec quelques faibles stries dans la partie postérieure. Palmures du vertex au nombre de huit à neuf, peu divisées, non granuleuses; sillon du pro-

[1] *Fische gesamm. a. d. Reise Novara um d. Erde* (1865), p. 9, pl. I, fig. 2, et p. 423.

[2] *Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 34. — *Proc. Zool. Soc.* (1871), p. 660. — *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1875), p. 98, pl. LXIV, fig. B.

IMPRIMERIE NATIONALE.

cessus de l'intermaxillaire bien plus court que le diamètre de l'œil. Mâchoire inférieure un peu recouverte par la mâchoire supérieure. Maxillaire n'arrivant pas au niveau du centre de l'œil. Dents petites; bande palatine étroite. Bord du préopercule un peu oblique en avant, garni de fortes dentelures; épine préoperculaire assez forte, bien plus courte que le diamètre de l'œil. Épines operculaires assez fortes, la supérieure plus longue que l'inférieure. Épines dorsales assez fortes, la cinquième et la sixième étant les plus longues, la cinquième ayant en hauteur la moitié de la hauteur du corps au point correspondant. Dorsale épineuse commençant à une distance du bout du museau égale à la plus grande hauteur du corps. Dorsale molle de même hauteur que la dorsale épineuse, comprise trois fois et deux tiers dans la longueur de celle-ci. Caudale échancrée. Troisième épine anale aussi longue ou presque aussi longue que les rayons mous, plus longue que les épines dorsales, comprise cinq fois dans la longueur totale du corps. Épine ventrale beaucoup plus courte que les rayons mous; ventrales plus longues que les pectorales, n'atteignant pas tout à fait l'anus. Anus situé à égale distance de la base de la caudale et des pectorales.

Suivant Cuvier et Valenciennes, « huit lignes fort prononcées, longitudinales, argentées et même lisérées de brun, règnent de chaque côté du corps sur un fond général qui, dans la liqueur, paraît d'un beau doré: c'est ainsi que Commerson l'a enluminé, mais un dessin fait par M. Lesson sur un individu frais nous montre que quelquefois ce fond est rose, comme dans l'Oriental. Ses nageoires sont jaunâtres, excepté la première dorsale qui a dans toute sa longueur deux larges bandes noires, l'une près de la base, l'autre au tiers supérieur de sa hauteur, ou plutôt qui est noire, avec une ligne blanche au bord et une au milieu, cette dernière étant quelquefois interrompue ou irrégulière ».

Les écailles des flancs et de la ligne latérale sont semblables à celles de l'Holocentre rouge.

Longueur totale, 0m 150; longueur de la tête, 0m 040; hauteur du corps, 0m 044; longueur du museau, 0m 010; diamètre de l'œil, 0m 016.

Liénard a désigné sous le nom d'*Holocentrum aurolineatum* une espèce

provenant de l'île Maurice qu'il décrit ainsi : «Le corps est traversé longitudinalement par onze bandelettes roses et par autant de lignes d'un jaune doré. La membrane qui réunit les rayons épineux de la dorsale est ondulée de rouge et de jaune.» Cette espèce ne nous semble qu'une variété de l'Holocentre diadème; le nombre des bandelettes des flancs varie en effet de huit à onze.

Cet Holocentre est répandu depuis la mer Rouge jusque dans les mers de la Polynésie. Le Musée de Paris en possède des exemplaires venant de Zanzibar (Grandidier), de l'île de France (Mathieu et Dussumier), des Sandwich (Ballieu), de Borabora (Lesson et Garnot), des îles Salomon (Voyage de la Zélée), de Bourou (Bleeker) et de la mer des Indes (Voyage de Péron).

5. HOLOCENTRUM RUBRUM, Forskal.

SCIÆNA RUBRA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 48.
HOLOCENTRUM ALBORUBRUM, Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. IV (1802), p. 372.
HOLOCENTRUM ORIENTALE, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1829), p. 197, et t. VII (1831), p. 497.
HOLOCENTRUM RUBRUM, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Mus.*, t. I (1859), p. 35.
HOLOCENTRUM RUBRUM, Day, *The Fishes of Malabar*, London (1865), p. 2.
HOLOCENTRUM RUBRUM, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fisch. d. Südsee (1874), p. 96.
HOLOCENTRUM RUBRUM, Day, *The Fishes of India*, London (1875), pl. XLI, fig. 4.

D., XI, 13; *A.*, IV, 9; *L. lat.*, 35 à 37.

Hauteur du corps égalant la longueur de la tête, sans l'épine operculaire, et contenue trois fois et demie dans la longueur totale. Largeur de l'espace interorbitaire un peu moins grande que la longueur du museau, comprise trois fois et un quart dans la longueur de la tête. Museau ayant un peu plus de la moitié du diamètre de l'œil, qui est contenu deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête. Bord orbitaire faisant saillie au-dessus de l'œil et fortement granuleux dans sa moitié postérieure. Palmures du vertex non granuleuses, se divisant en huit ou dix brins. Sillon du processus de l'intermaxillaire beaucoup plus court que le diamètre de l'œil. Mâchoire inférieure un peu recouverte par la supérieure; maxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil. Dents petites; bande pala-

tine étroite. Bord du préopercule droit, garni de fortes dentelures; épine préoperculaire forte, aussi longue que le diamètre de l'œil, arrivant à la base de la pectorale. Épines operculaires fortes, l'inférieure en général plus courte que la supérieure. Épines dorsales fortes, les troisième, quatrième, cinquième et sixième étant les plus longues, la longueur de la quatrième étant comprise deux fois dans la hauteur du corps au point correspondant. Dorsale épineuse commençant à une distance du bout du museau égale ou presque égale à la plus grande hauteur du corps. Dorsale molle beaucoup plus haute que la dorsale épineuse, comprise trois fois et demie dans la longueur de celle-ci. Troisième épine anale très forte, presque aussi longue ou aussi longue que les rayons mous, comprise cinq fois dans la longueur totale du corps. Épine ventrale plus courte que l'épine anale; ventrales arrivant près de l'anus, plus longues que les pectorales. Anus situé à égale distance de la base de la caudale et des ventrales. Pédicule caudal sensiblement égal au diamètre de l'orbite.

Suivant Leschenault, «le corps est marqué de larges bandes longitudinales, alternativement rouges et argentées; le rouge est plus foncé vers le dos, plus rose vers le ventre; l'iris est blanc et rouge; les nageoires sont rouges». Les lignes sont au nombre de huit; les bords de la caudale sont noirâtres, les ventrales jaunâtres; la dorsale épineuse porte des traînées noirâtres vers sa base.

Les écailles des flancs sont plus hautes que longues (hauteur, $0^{m}0125$; longueur, $0^{m}0095$), quoique les deux diamètres soient moins inégaux que chez les Myripristis; le bord postérieur, arrondi, se raccorde par une courbe régulière avec les bords latéraux; il porte une rangée d'une vingtaine de dentelures; quelques traces très effacées de côtes se voient sur l'écaille. Le bord antérieur droit présente, dans sa partie médiane, trois ou quatre pointes faibles, qui sont le prolongement de lignes rayonnantes peu marquées, partant d'un large foyer.

Les écailles de la région ventrale sont moins grandes et leurs diamètres sont plus égaux (hauteur, $0^{m}0095$; longueur, $0^{m}008$). Au bord postérieur, les dentelures de la partie médiane de ce bord sont plus longues que les autres. La partie médiane du bord antérieur porte deux pointes

prononcées; de ce point, le bord va en s'excavant légèrement jusqu'à l'angle externe antérieur de l'écaille.

Les deux diamètres sont presque égaux aux écailles de la région thoracique, qui sont plus petites que celles de la région ventrale (hauteur, 0^m 007; longueur, 0^m 0065). Le bord antérieur porte deux pointes saillantes et est excavé. Au bord postérieur, on remarque que la partie médiane est armée de dents, non seulement plus longues, mais encore plus fortes que les autres. Dans la partie qui représente la zone spinifère, on voit une série de petites saillies disposées assez régulièrement en lignes qui ne sont pas disposées par rapport aux dentelures du bord et qui ne représentent pas par conséquent les côtes saillantes des écailles des Myripristis.

Les écailles de la région prédorsale sont semblables à celles de la région thoracique.

Les écailles de la ligne latérale ont sensiblement la même grandeur que celles des flancs et sont comme celles-ci plus hautes que longues (hauteur, 0^m 0115; longueur, 0^m 009). Le bord antérieur porte une pointe bien accusée; le bord postérieur est armé dans sa partie médiane de dentelures plus fortes et plus longues que les autres. A la face profonde, le tube commence par une gouttière relativement assez longue, qui est creusée dans cette face et dont la paroi fait saillie sur la face antérieure; le tube proprement dit, qui est court, renflé et ovalaire, est loin d'arriver jusqu'au bord antérieur; il s'ouvre à la face superficielle par une ouverture linéaire; le trou d'entrée est petit et arrondi.

Longueur totale, 0^m 175; longueur de la tête sans l'épine operculaire, 0^m 051; hauteur du corps, 0^m 052; longueur du museau, 0^m 014; diamètre de l'œil, 0^m 017.

La description de l'espèce est faite d'après un individu rapporté de la mer Rouge par Geoffroy Saint-Hilaire, individu que l'on peut regarder comme le type de l'Holocentre oriental de Cuvier et Valenciennes. Certains caractères varient un peu suivant les individus examinés; les auteurs systématiques indiquent que l'épine operculaire inférieure est plus courte que la supérieure; or, sur un exemplaire rapporté de la mer Rouge

par Geoffroy Saint-Hilaire, les deux épines ont la même longueur d'un côté, tandis que de l'autre côté l'épine inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; un autre exemplaire de la même localité, et recueilli par le même naturaliste, a les deux épines d'égale longueur des deux côtés, mais plus courtes que dans le type. Tous les exemplaires que le Musée de Paris doit à Bleeker, exemplaires provenant de Bintang, de Nias, de Bourou, d'Amboine et de Sumatra, ont la première épine operculaire plus longue que la première et sous ce rapport ils sont typiques. Sur les deux individus qu'ont étudiés Cuvier et Valenciennes, et que Dussumier a rapportés de Bombay, les deux épines sont presque égales et plus courtes que sur le type; il en est de même dans l'exemplaire de l'île de la Réunion dû à M. Malavois.

Sur tous les exemplaires dont nous venons de parler, la longueur de la troisième épine anale, qui est très forte, est égale ou presque égale à celle des rayons mous, et, ainsi que l'indique M. Günther, elle est comprise de quatre fois et demie à cinq fois dans la longueur totale du corps.

Quoique l'exemplaire provenant du voyage de Péron, et cité par Cuvier et Valenciennes, appartienne incontestablement, par tous ses caractères, à l'espèce que nous étudions ici, il présente avec le type quelques différences qu'il est bon de signaler : l'épine préoperculaire est relativement plus courte et n'arrive pas à la base de la pectorale, les deux poissons étant d'ailleurs de même taille, et l'épine anale, plus courte que les rayons mous, est comprise un peu plus de six fois dans la longueur totale du corps.

Sur un exemplaire étudié par Cuvier et Valenciennes, et qui a été rapporté de la mer Rouge par Geoffroy Saint-Hilaire, le bord de l'arcade sourcilière est dentelé dans toute son étendue; pour tous les autres caractères, cet exemplaire est typique. La denticulation du bord de l'opercule varie également suivant les individus examinés.

L'Holocentre rouge a une large distribution géographique; il se retrouve, en effet, dans la mer Rouge, dans la mer des Indes, dans l'archipel Indien, sur les côtes de Chine et en Mélanésie.

6. HOLOCENTRUM MACROPUS, Günther.

(Pl. VI, fig. 3.)

HOLOCENTRUM MACROPUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 31.

D., XI, 15; *A.*, IV, 9; *L. lat.*, 52.

Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête, qui est contenue trois fois et trois cinquièmes dans la longueur totale. Largeur de l'espace interorbitaire beaucoup moins grande que la longueur du museau, qui est comprise six fois et un quart dans la longueur de la tête. Museau un peu moins long que le diamètre de l'œil, qui est contenu trois fois et deux cinquièmes dans la longueur de la tête. Sous-orbitaire antérieur se terminant par une forte épine recourbée. Maxillaire arrivant presque au niveau du centre de l'œil. Épines operculaires plus faibles que celles du sous-opercule. Épines dorsales fortes, les troisième, quatrième et cinquième ayant près de la moitié de la hauteur du corps. Dorsale molle relativement basse. Troisième épine anale un peu plus longue que la plus grande épine dorsale. Épine ventrale aussi longue que la troisième épine anale; troisième rayon aussi long que la hauteur du corps et arrivant au niveau de la vingt-troisième écaille de la ligne latérale. Pectorales courtes. Caudale fourchue.

Ce poisson est de couleur rouge, avec des bandes longitudinales plus foncées. Les écailles sont finement striées.

Cette espèce, qui est bien caractérisée par le développement des ventrales, est de l'île Maurice. L'exemplaire figuré est le type même, qui est conservé dans les collections du Musée britannique.

ACANTHOPTÉRYGIENS PERCIFORMES.

FAMILLE DES PERCIDÉS.

Sous le nom de Percoïdes, Cuvier comprend «des poissons à corps oblong, couvert d'écailles généralement dures ou âpres, dont l'opercule ou le préopercule, et souvent tous les deux, ont les bords dentelés ou

épineux, et dont les mâchoires, le devant du vomer, et presque toujours les palatins, sont garnis de dents[1] ».

De récents travaux, dus surtout à MM. Günther[2], Gill[3], Canestrini et Bleeker[4], ont montré que la famille des Percoïdes était composée d'éléments hétérogènes, remarque que Cuvier avait d'ailleurs faite lui-même, puisqu'il y avait introduit les trois divisions des *Percoïdes thoraciques*, des *Percoïdes jugulaires* et des *Percoïdes abdominaux*.

Cuvier et Valenciennes ont maintenu ces divisions, tout en admettant dans la première section deux groupes, l'un ayant cinq rayons mous aux ventrales et l'autre en ayant plus de cinq; le premier groupe comprend des poissons ayant sept rayons aux branchies et d'autres en ayant moins. Ce groupement a été en somme adopté par les zoologistes modernes qui se sont le plus souvent contentés d'élever au rang de familles les coupes indiquées par Cuvier.

Ne voulant pas entrer ici dans la discussion des familles, des sous-familles et des groupes admis dans la famille des Percoïdes de Cuvier, nous renvoyons aux travaux des auteurs précédemment nommés et nous nous contenterons de dire que nous comprendrons sous le nom de *Percidæ* des poissons thoraciques, qui ont cinq rayons mous aux ventrales et six ou sept rayons branchiostèges, dont les rayons des pectorales sont tous divisés, chez lesquels la mâchoire est peu ou point protractile, dont le palais est pourvu de dents, qui n'ont ni molaires, ni dents coupantes au-devant des mâchoires, dont les nageoires verticales ne sont pas revêtues d'écailles et dont la joue n'est pas recouverte par les os sous-orbitaires allant se réunir au préopercule.

Ainsi caractérisés, les *Percidæ* comprennent tous les Percoïdes de Cuvier et Valenciennes dont on retrancherait, dans la division des poissons à moins de sept rayons aux branchies, ceux chez lesquels les rayons inférieurs des pectorales sont simples et en partie libres (*Cirritidæ*), ceux qui ont plus de cinq rayons mous aux ventrales et plus de sept rayons

[1] *Le Règne animal*, t. II, p. 131.

[2] *Cat. of the Acanth. Fishes Brit. Mus.*, t. I.

[3] Arrangement of the families of fishes (*Smith's Miscell. Coll.*, Washington, 1872).

[4] Systema Percarum revisum (*Arch. néerlandaises*, t. XI).

aux branchies (*Berycidæ*), les Percoïdes jugulaires (*Trachinidæ*) et les Percoïdes abdominaux (*Sphyrœnidæ* et *Polynemidæ*). On doit y réunir également la plus grande partie des genres dont M. Albert Günther a composé sa famille des *Pristipomatidæ*, qu'il a démembrée de quelques Percoïdes de Cuvier, tels que les *Therapon* et les *Helotes*, de quelques Sciénoïdes (*Pristipoma, Hæmulon, Diagramma*), des Ménides de Cuvier et Valenciennes et de quelques Sparoïdes, tels que les *Dentex*.

Bien que cette famille des *Pristipomatidæ* soit réellement artificielle et formée de groupes disparates, sa formation a permis de comprendre d'une manière beaucoup plus naturelle les animaux que Cuvier et Valenciennes désignaient sous le nom de Sciénoïdes, nom donné aux poissons à apparence de Percoïdes, mais sans dents au palais. Bien que dépourvus de dents à la voûte palatine, les Pristipomes, les Conodons, les Hœmulons, les Diagrammes, les Lobotes, les Scolopsis doivent être rapprochés des Perches proprement dites, dont ils sont très voisins, tandis que les autres genres compris par Cuvier et Valenciennes sous le nom de Sciénoïdes, tels que les Larimus, les Pagonias, les Micropogons, les Ombrines, les Chevaliers, les Lépiptères, les Sciènes, les Corbs, les Otolithes, les Ancylodons, les Nebis, les Lonchures, sont différents des Percoïdes et doivent, sous le nom d'*Acanthoptérygiens scièniformes*, former une grande division spéciale, ayant la même valeur que celle des *Acanthoptérygiens perciformes*, dans laquelle les genres que l'on doit grouper autour des Pristipomes ne constituent qu'une section. Lorsque nous parlerons plus loin des Sciénoïdes vrais, nous donnerons les caractères qui les séparent des Pristipomatidés.

La présence ou l'absence de dents au palais ne nous semble point constituer un caractère de premier ordre dans le groupe qui nous occupe en ce moment.

Cuvier et Valenciennes ont établi, en effet, parmi les Percoïdes vrais, trois genres, *Therapon, Datnia* et *Pelates*, qui ne diffèrent entre eux que par la présence ou l'absence de dents à la voûte palatine; or l'on sait que ces dents sont caduques suivant l'âge et peut- tre même suivant les saisons. Le genre *Prionodes*, que dans une classification réel-

IMPRIMERIE NATIONALE.

lement naturelle on doit placer à côté des Serrans, a le palais dépourvu de dents.

Si les Pristipomatidés sont des Percoïdes sans dents au palais, les Ménides de Cuvier et Valenciennes, abstraction faite des *Cæsio*, qui doivent être réunis aux Pristipomatidés, et des *Gerres*, qui sont le type d'une famille spéciale rentrant dans le grand groupe des Perciformes, les Ménides, disons-nous, sont des Percoïdes dont la mâchoire est protractile. Ce caractère, simple caractère d'adaptation, n'a point ici de valeur de premier ordre; aussi les Ménides, délimités comme nous venons de le faire, ne doivent-ils constituer qu'une section dans l'ensemble des poissons que l'on peut grouper autour de la Perche commune, prise comme centre d'une famille naturelle.

Les Mènes et les Smaris ne se trouvant pas dans les mers de Madagascar, nous n'avons à nous occuper ici que des sous-familles des *Pristipomatini* et des *Percini*.

PERCINI.

Compris ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, les *Percini* sont des poissons carnassiers, qui habitent les eaux douces et les mers de toutes les parties du monde.

M. A. Günther a admis six groupes dans la famille des *Percidæ :* les Perches (*Percina*), les Serrans (*Serranina*), les Pentaceros (*Pentacerina*), les Priacanthes (*Priacanthina*), les Apogons (*Apogonina*) et les Grystes (*Grystina*). Ces mêmes groupes forment pour Bleeker les sous-familles des Centrarchiformes (*Centrarchus*, etc.), des Priacanthiformes (*Priacanthus*), des Serraniformes (avec les Phalanx *a : Anthianini* [*Anthias*, etc.], Phalanx *b : Polypriontini* [*Polyprion*], Phalanx *c : Epinephelini* [*Epinephelus*, *Dules*, etc.], Phalanx *d : Myriodontini* [*Centrogenys*]), des Grammistiformes (*Grammistes*, *Rypticus*), des Percæformes (avec les Phalanx *a : Diploprionini* [*Diploprion*], Phalanx *b : Apogonini* [*Apogon*, etc.], Phalanx *c : Grysteini* [*Huro*, etc.], Phalanx *d : Labracini* [*Labrax*, *Plectropoma*, etc.], Phalanx *e : Percini* [*Perca*, *Centropomus*]), des Acerinæformes (*Percis*, *Percarina*), des Datniæformes (*Therapon*, *Enoplosus*, etc.),

des Histiopteriformes (*Histiopterus*), des Pentacerotiformes (*Pentaceros*, etc.); les genres *Arripis*, *Etelis*, *Aprion*, *Lutjanus* constituent la Phalanx *d : Lutjanini*, de la sous-famille des Spariformes.

Sans entrer dans la discussion de ces groupements et sans chercher à établir leur concordance avec les six groupes admis par M. Günther, nous allons examiner rapidement la distribution géographique des poissons qui se placent autour de la Perche, du Serran, du Pentaceros, du Priacanthe, de l'Apogon et du Grystes pris comme types.

La distribution géographique des poissons que l'on peut grouper sous le nom de *Percarina* ayant été l'objet d'un mémoire de M. L. Vaillant [1], nous nous contenterons de mentionner avec cet auteur « leur absence à peu près complète dans l'hémisphère austral : à peine trouve-t-on au Chili quelques-unes de ces Perches, dont les auteurs américains ont fait le genre *Percichthys*, dernier fait qui peut trouver son explication dans l'extension connue des faunes tempérées sur la partie ouest de l'Amérique du Sud. Quant à l'Océanie, elle ne présente, outre le *Labrax waigiensis*, que le genre tout à fait aberrant *Enoplosus* sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ces espèces de l'hémisphère austral se trouvent également au delà du tropique, ce qui conduit à admettre que les *Percina* sont surtout des poissons des zones tempérées ou froides et des grandes terres avec les mers qui les baignent... Les *Perca* et les *Labrax*, les *Siniperca* et les *Percalabrax* (leurs équivalents en Chine) sont extra-tropicaux et appartiennent surtout à l'hémisphère boréal; ils sont remplacés sous les tropiques par les *Lates* et les *Centropomus* ».

Les poissons dont M. Günther a fait le groupe *Serranina* sont tous marins, et l'on peut dire qu'à quelques exceptions près, ils habitent les parties les plus chaudes du globe. Pour l'étude de leur distribution, on peut les réunir autour des genres Aprion, Serran, Lutjan et Grammistes, pris comme centres.

Le genre Aprion n'est connu que par une seule espèce originaire des Seychelles; il en est de même du genre Glyphodon qui est cantonné

[1] Sur la distribution géographique des Percinés, première section des Percoïdes (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 18 novembre 1872).

à Maurice; l'unique espèce d'Apsilus représente ce groupe aux îles du Cap-Vert.

Le second groupe, celui des Serrans, est de beaucoup le plus important. Les Centropristis, qui sont des Serrans à canine très peu développée, sont représentés dans la Méditerranée par une espèce, le *Centropristis hæpatus;* les autres espèces sont des côtes du Brésil, des Galapagos, du Japon, de l'Amérique du Nord et surtout de la mer des Antilles, qui est la véritable patrie du genre. L'unique espèce du genre Myriadon représente les Centropristes en Polynésie.

La mer des Antilles, les côtes du Brésil et du Japon, les mers d'Australie et la partie la plus chaude de la mer des Indes sont la patrie des Barbiers ou Anthias, qui ne diffèrent des Serrans que par la grandeur des écailles et par la présence d'écailles sur le maxillaire supérieur; une espèce représente le genre dans la Méditerranée et s'étend jusqu'à Madère, où se trouve le genre Callanthias, qui ne diffère des Anthias que par un rayon branchiostège en moins; le genre Bathyanthias a été découvert près des côtes du Brésil, à une grande profondeur.

Les Plectropomes, qui ne diffèrent guère des Serrans qu'en ce que le bord inférieur du préopercule est dentelé, habitent les régions tropicales et subtropicales, tant de l'océan Indien et de l'océan Pacifique que de l'océan Atlantique. Ainsi que nous aurons souvent l'occasion de le noter pour la plupart des autres genres que nous étudierons, les espèces qui habitent la mer des Indes ont une très large distribution; c'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que le *Plectropoma leopardinum* a été pêché dans la mer Rouge, sur les côtes du Japon, dans l'archipel Indien, dans les mers d'Australie et dans l'archipel de la Louisiade; que le *P. semicinctus* a été signalé en Australie et sur les côtes du Chili. D'autres espèces, et c'est la majorité, sont beaucoup plus cantonnées, surtout celles de l'océan Atlantique, qui peuvent être regardées comme spéciales à la mer des Antilles.

L'île de Norfolk est la patrie du genre Trachypome, qui ne se sépare des Plectropomes que par l'absence de canines; le *Trachypoma macracanthus* y représente le *Plectropoma cyanostigma* des mers d'Australie.

L'unique espèce du genre Cernier (*Polyprion cernium*) a une très large distribution; elle a été, en effet, signalée dans la Méditerranée, sur les côtes du Portugal, de France, d'Angleterre, au Cap de Bonne-Espérance, à l'île de la Reine-Charlotte, à l'embouchure du Rio de la Plata, à l'île Saint-Paul. On a décrit sous le nom de *P. Knerii* une espèce qui, d'après M. Steindachner, se retrouverait à l'île Juan-Fernandez, à Santiago du Chili et à l'île Saint-Paul-Amsterdam; mais, ainsi que nous l'avons établi[1], cette espèce ne peut se séparer réellement du Cernier, dont elle n'est qu'une race, de telle sorte que le Cernier est presque cosmopolite, vivant à la fois dans l'hémisphère boréal et dans l'hémisphère austral; la race *P. Knerii* habiterait, dans l'hémisphère austral, l'océan Pacifique et la mer des Indes (île Saint-Paul, Nouvelle-Zélande, Chili, île Juan-Fernandez), tandis que le *P. cernium* type se trouve dans la Méditerranée et dans l'Atlantique, le long des côtes d'Angleterre, de France et du Portugal, à Madère, au Cap de Bonne-Espérance et jusque sur les côtes de la République Argentine.

L'unique espèce du genre Aulacocéphale a été trouvée à Maurice et au Japon.

Les Anyperodons (*A. leucogrammicus*) sont des Serrans sans dents au palatin et les Prionodes (*P. fasciatus*) sont des Serrans dont la voûte palatine est absolument privée de dents; les premiers vivent sur les côtes des Seychelles et des Moluques, les seconds à l'île Chatham, dans l'archipel des Galapagos.

Quant aux Serrans proprement dits, qui sont si nombreux en espèces, nous renverrons, pour ce qui concerne leur distribution, au travail que leur a consacré M. L. Vaillant; nous nous contenterons de dire qu'ils semblent représentés par le sous-genre Paralabrax dans le Grand Océan boréal, que l'unique espèce du sous-genre Itaïra habite les côtes du Brésil, que sur les quatre espèces que l'on peut réunir sous le nom de *Paranthias*, trois sont américaines, le groupe étant représenté dans la mer des Indes par le *Serranus* (*Paranthias*) *louti*. Quant aux espèces que l'on

[1] H.-E. Sauvage, Mémoire sur la faune ichthyologique de l'île Saint-Paul (*Archives de zoologie expérimentale et générale*, t. VI, 1877).

peut admettre actuellement dans le sous-genre Épinephelus, elles sont presque toutes propres aux mers intertropicales.

Le genre Ételis, loin de pouvoir être rapproché de la Perche, doit, au contraire, comme l'a démontré M. L. Vaillant, se placer près des Lutjans et des Diacopes. Les Diacopes sont tous du grand océan Pacifique; les Lutjans, qui n'en diffèrent que par l'absence d'échancrure au préopercule, ce qui est un caractère tenant à l'âge puisqu'il peut manquer chez les jeunes individus, se trouvent à la fois dans l'océan Atlantique et dans la mer des Indes; les espèces chez lesquelles la plaque vomérienne est large et losangique sont surtout des océans Indien et Pacifique. Quant aux Ételis, ils sont de la mer des Indes, à part l'*Etelis bivittatus,* qui n'a été signalé que dans la mer des Antilles, et l'*E. oculatus,* qui se trouve à la fois à la Martinique et à Madère.

Le groupe des Grammistes comprend trois genres : les Grammistes, les Rhypticus ou Savonniers et les Diploprions qui ne diffèrent des deux autres genres que parce que les épines anales sont visibles. L'unique espèce qui compose le genre *Diploprion* vit dans les mers de Chine, du Japon et de l'archipel Indien; les Grammistes s'étendent plus au sud et se trouvent dans la mer des Indes et jusque sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; quant aux Savonniers, ils sont connus de la mer des Antilles, du Cap de Bonne-Espérance, de Sainte-Hélène et des îles Galapagos.

Le groupe dont le genre *Pentaceros* est le type comprend des poissons dont le corps est recouvert d'écailles ou de protubérances osseuses. Le genre tout à fait aberrant des Oréosomes n'est connu que par une seule espèce, que Cuvier et Valenciennes disent provenir de l'océan Atlantique; les Pentaceros sont du Cap de Bonne-Espérance et de l'océan Pacifique.

Le genre Priacanthe compose seul le groupe des *Priacanthina;* il est cantonné dans les parties tropicales et subtropicales de l'océan Atlantique et de la mer des Indes, remontant toutefois jusque vers le 30ᵉ degré nord dans le Grand Océan boréal et descendant jusque vers le 30ᵉ degré sud le long des côtes d'Australie.

Les poissons dont l'Ambasse est le type sont surtout de la partie tropicale de la mer des Indes, bien que le genre Pomatome soit spécial à

la Méditerranée et aux Canaries et que les deux genres Acropome et Scombrops soient cantonnés dans la mer du Japon. Le genre Ambasse, dont la plupart des espèces remontent assez haut dans les fleuves, ne se trouve qu'entre le 20e degré nord et le 20e degré sud dans la mer des Indes; une espèce, l'Ambasse de Commerson, peut accidentellement descendre jusque sur les côtes septentrionales de la Nouvelle-Hollande. Ce genre est représenté dans la mer de Sicile par le Microichthys.

La Méditerranée, dont la faune ichthyologique, ainsi que nous aurons souvent l'occasion de le dire, a tant de rapports avec la faune de la mer des Indes, possède encore une espèce appartenant au genre Apogon, le Roi des Mullets. Bien que toutes les espèces de ce genre vivent dans les parties chaudes de la mer des Indes, certaines espèces remontent jusque sur les côtes méridionales du Japon. Une seule exception est à signaler : l'*Apogon axillaris* n'a été trouvé que dans l'océan Atlantique équinoxial, auprès de l'île de l'Ascension.

Les Cheilodiptères habitent la mer des Indes, la mer Rouge et les côtes méridionales du Japon.

Les *Grystinés* s'écartent des Perches et se rapprochent par les Doules des Pristipomatidés. Ce sont des poissons qui habitent les eaux douces, surtout des régions froides ou tempérées de l'hémisphère boréal et de l'hémisphère austral; les Doules font exception et se trouvent dans la mer des Indes, dans les mers de Chine et du Japon et dans celles qui baignent la partie sud-ouest de la Nouvelle-Zélande; certaines espèces ont une extension très grande et se pêchent sur les côtes des îles Fidji, à l'île Oualan, à l'île Raoul, à Vanikoro; les Arripis ont la même distribution géographique. Quant aux Huros, aux Centrarques, aux Grystes, aux Bryttus, aux Pomotis, ils sont cantonnés dans les eaux douces de l'Amérique du Sud; les Oligorus et certaines espèces d'Arripis les représentent dans les rivières de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande.

Les Thérapons et les Hélotes font passage à la tribu des *Pristipomatini*. Les Thérapons, dont la plupart des espèces remontent dans les rivières, sont de la mer Rouge, de la mer des Indes et des côtes d'Australie, sur lesquelles sont cantonnés les Hélotes. Certaines espèces ont une large

distribution géographique; le *Therapon servus*, par exemple, a été signalé dans la mer Rouge, dans l'océan Indien, dans les mers de Chine, dans l'archipel Indien, en Polynésie et dans les eaux qui baignent la partie nord de la Nouvelle-Hollande.

Genre SERRANUS.

Parmi leurs Percoïdes à une seule dorsale, Cuvier et Valenciennes séparent, sous le nom de Serrans, des poissons chez lesquels le préopercule est dentelé et l'opercule terminé en une ou plusieurs pointes; le crâne et les opercules sont écailleux, ainsi que la joue. Trois types sont compris dans ce genre : les Perches de mer ou Serrans proprement dits, chez lesquels les mâchoires sont nues; les Mérous, dont la mâchoire inférieure est garnie de petites écailles; les Barbiers, qui portent sur toute la tête et sur les mâchoires des écailles semblables à celles du corps. Ces derniers ayant été détachés des Serrans, nous n'aurons à nous occuper ici que des Serrans proprement dits.

Ceux-ci ont pour caractères des ventrales thoraciques, sept rayons branchiostèges, une seule dorsale occupant la plus grande longueur du dos et composée de neuf à onze rayons épineux et de plus de douze rayons mous, des dents canines et des dents en velours, des plaques vomérienne et palatine distinctes, le préopercule dentelé, l'opercule pourvu de trois épines plus ou moins saillantes, des écailles nombreuses, cténoïdes et polystiques.

Cinq sous-genres peuvent être reconnus parmi ces Serrans. Chez les *Serranus* proprement dits (*S. cabrilla*, *S. scriba*, *S. gymnopareius*, etc.), les écailles de la ligne latérale sont quadrilatères et cténoïdes, la caudale est arrondie, coupée carrément ou faiblement concave, et il y a dix épines à la dorsale et sept ou huit rayons à l'anale.

Les *Serranus nebulifer*, *clathratus*, *maculato-fasciatus* forment le groupe des *Paralabrax*, caractérisé par les écailles de la ligne latérale subtriangulaires et cténoïdes, par la caudale faiblement concave, par les canines médiocres, nombreuses, égales et placées sur toute la longueur des mâchoires; la formule de la dorsale épineuse est X et celle de l'anale 7.

Le groupe des *Paranthias* (*S. furcifer, S. creolus, S. colonus, S. louti*) a pour formule de la dorsale épineuse IX, de l'anale 8 ou 9; les écailles de la ligne latérale sont triangulaires, avec ou sans spinules le long du canal; la caudale est profondément échancrée, à angles prolongés.

Le *Serranus itaïra* est le type du sous-genre *Itaïra*, caractérisé par les écailles de la ligne latérale sans spinules et ayant le canal ramifié près du bord postérieur; la caudale est arrondie; on compte onze épines à la dorsale, huit rayons mous à l'anale.

Le sous-genre des *Epinephelus* est le plus nombreux en espèces (80); les écailles de la ligne latérale sont triangulaires, dépourvues de spinules; la queue est arrondie, coupée carrément ou faiblement concave. Deux sections peuvent être établies dans ce sous-genre, suivant que la dorsale est composée de neuf ou de onze épines; les espèces qui composent la première section ont à l'anale neuf rayons (*S. myriaster, S. guttatus, S. leopardus, S. nigripinnis*, etc.) ou plus (*S. coronatus, S. microprion, S. formosus, S. bœnack*, etc.); celles de la seconde ont à cette même nageoire tantôt huit rayons (*S. summana, S. oceanicus, S. rivulatus, S. morrhua*, etc.), tantôt neuf, dix ou même onze (*S. niveatus, S. acutirostris, S. tigris, S. undulosus*, etc.)[1].

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la classification des Serrans, ni sur les caractères généraux que présentent les divers groupes; ce travail a été fait avec le plus grand soin par M. Léon Vaillant dans sa monographie des poissons du Mexique. Nous nous bornerons à noter qu'aucune des espèces qui habitent les mers dont nous étudions en ce moment la faune ichthyologique n'appartient aux sous-genres *Serranus, Paralabrax, Itaïra*, et que, sur quatre espèces qui composent le sous-genre *Paranthias*, le *S. louti* seul habite la mer des Indes. Parmi les *Epinephelus*, les espèces qui ont onze épines à la dorsale et plus de neuf rayons mous à l'anale sont américaines, à l'exception du *S. fuscus* des Canaries et de Madère.

[1] Ce tableau, qui est dressé d'après la classification adoptée par M. L. Vaillant dans le classement de la collection du Musée d'histoire naturelle de Paris, est emprunté à son mémoire sur les Poissons du Mexique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Les espèces qui fréquentent les mers dont nous étudions la faune ichthyologique peuvent se grouper de la manière suivante [1] :

Sous-genre PARANTHIAS.

1. *Serranus louti*, Forsk.

Sous-genre EPINEPHELUS.

1re SECTION.

Dorsale avec IX épines.

§ 1. — Anale avec 8 rayons.

2. *S. zanella*, C. V.
3. *S. bœnack*, Bl.
4. *S. formosus*, Schaw.

§ 2. — Anale avec 9 rayons.

a. Des taches ocellées.

5. *S. cyanostigma*, K. v. H.
5a. *S. cyanostigma* (*cyanostigmatoides*).
6. *S. hemistictus*, Rüpp.
7. *S. argus*, Bl.
8. *S. miniatus*, Forsk.
8a. *S. miniatus* (*myriaster*).
8b. *S. miniatus* (*guttatus*).

b. Pas de taches ocellées.

9. *S. rogoa*, Forsk.
10. *S. erythræus*, C. V.
11. *S. nigripinnis*, C. V.
12. *S. Sonnerati*, C. V.
13. *S. aurantius*, C. V.
13a. *S. aurantius* (*analis*).
14. *S. leopardus*, Lacép.
14a. *S. leopardus* (*zanana*).
14b. *S. leopardus* (*spilurus*).

2e SECTION.

Dorsale avec XI épines.

§ 1. — Anale avec 8 rayons.

a. Teinte générale sombre, le pédoncule caudal et toutes les nageoires pâles et unicolores.

15. *S. flavo-cæruleus*, Lacép.

b. Teinte générale sombre, avec des taches arrondies de couleur foncée; une large tache sur le pédoncule caudal.

16. *S. fuscoguttatus*, Rüpp.

[1] L. Vaillant, Études sur les Poissons (*Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale*, 4e partie).

c. Teinte générale obscure, nuagée de blanc ou uniforme.

17. *S. dermochirus*, C. V.

d. Teinte générale obscure, parsemée de deux sortes de taches pâles, les unes grandes, les autres petites.

18. *S. sammara*, Forsk.
18ª. *S. sammara* (*tumilabris*).
19. *S. ongus*, Bl.

e. Cinq bandes foncées verticales, parfois plus ou moins interrompues par des espaces clairs; des ponctuations sur tout le corps.

20. *S. lutra*, C. V.
21. *S. malabaricus*, Bl. Sch.
22. *S. Retouti*, Blkr.
23. *S. multinotatus*, Ptrs.

f. Sur un fond clair un système de bandes ou de points alignés, formant des courbes à concavité supérieure plus ou moins parallèles à la ligne ventrale.

24. *S. morrhua*, C. V.
25. *S. striolatus*, Playf.
26. *S. lanceolatus*, Bl.

g. Des taches hexagonales séparées par des lignes claires plus ou moins larges.

27. *S. suillus*, C. V.
28. *S. angularis*, C. V.
29. *S. chlorostigma*, C. V.
30. *S. pantherinus*, Lacép.
31. *S. areolatus*, Forsk.
32. *S. hexagonatus*, Forsk.
32ª. *S. hexagonatus* (*merra*).
32ᵇ. *S. hexagonatus* (*faveatus*).
32ᶜ. *S. hexagonatus* (*pardalis*).
33. *S. cylindricus*, Gthr.

h. Coloration générale claire avec ou sans taches ou avec ponctuations encore plus pâles; membrane de la dorsale épineuse à bordure sombre.

34. *S. rivulatus*, C. V.
35. *S. fasciatus*, Forsk.
36. *S. marginalis*, Bl.
36ª. *S. marginalis* (*erythrurus*).

i. Coloration foncée, avec des points ou taches blanches.

37. *S. variolosus*, Forsk.
38. *S. Hœveni*, Blkr.
39. *S. alboguttatus*, C. V.

j. Des taches plus foncées que le fond.

40. *S. dispar.*, Playf.

§ 2. — Anale avec 9 rayons.

41. *S. Polleni*, Blkr.

1. EPINEPHELUS MINIATUS, Forskal.

Perca miniata[1], Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 4.
Bodianus guttatus, Bloch, *Natuur. d. Auslænd Fische* (1785), pl. CCXIV.
Serranus miniatus, Rüppell, *Reise in Afrika* (1828), p. 106, pl. XXVI, fig. 3.
Serranus guttatus, S. cyanostigma et S. myriaster, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. II (1828), p. 357, 359 et 365.
Diacope miniata, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1828), p. 433.
Cromileptes miniatus, Swainson, *Natural History of Fishes*, t. II (1839), p. 201.
Serranus cyanostigmatoides, Bleeker, *Rev. Percoiden* (1849), p. 31.
Serranus cyanostigmatoides, S. cyanostigmata, S. myriaster et S. miniatus, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 117, 119 et 118.
Serranus miniatus, Klunzinger, *Syn. d. Fische d. Rothen Meeres* (1871), p. 679.
Serranus miniatus, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fisch. Südsee (1873), p. 5 et pl. V.
Serranus miniatus et S. guttatus, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. VI, fig. 2 et 3.
Epinephelus miniatus, Bleeker, *Atlas ichth. Indes Or.*, t. VII (1877), p. 42 et pl. V, fig. 2.

D., IX, 16; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 90.

Sous le nom de *Perca miniata*, Forskal a indiqué une espèce de la mer Rouge, caractérisée par les ocelles d'une couleur bleue qui ornent tout le corps; cet auteur a décrit comme variété *b* un poisson qui, tout en ayant les mêmes couleurs, se distingue du type par les bandes brunâtres qui traversent le corps dans le sens de la hauteur.

Le *Bodianus guttatus* figuré par Bloch est identique au type de Forskal et correspond certainement au Mérou à gouttelettes de Cuvier et Valenciennes, dont il nous semble également impossible de séparer leur Mérou à points bleus et leur Mérou étoilé. Ainsi, tandis que chez le *Serranus cyanostigma* «le corps et les nageoires sont d'un bel orangé, tout couverts de points d'un bleu de ciel, la partie épineuse de la dorsale est bordée d'orangé clair, les pectorales, la dorsale molle, l'anale et la caudale sont bordées de bleu», le *S. myriaster* est parsemé de points bleus très rapprochés et la caudale, la pectorale, ainsi que la partie molle de la dorsale et de l'anale, sont bordées d'un trait bleu très étroit. Ces légères différences de coloration indiquent des variétés, mais n'ont pas de valeur spécifique.

[1] La variété *b* se rapporte à une espèce différente.

Dans son *Catalogue des Poissons du Musée britannique*, M. A. Günther admet quatre espèces: le *S. miniatus* de Forskal, qu'il assimile à l'espèce de Cuvier et Valenciennes et à celle de Rüppell; le *S. guttatus* de Bloch, qu'il considère comme identique au *S. myriaster* de Cuvier et Valenciennes et au *S. guttatus* de Peters; le *S. cyanostigmatoides*, qu'il regarde comme synonyme du *S. guttatus* de Cuvier et Valenciennes, cette dernière espèce étant distincte de celle que Bloch a fait connaître sous le nom de *Bodianus guttatus;* enfin, le *S. cyanostigma* de Cuvier et Valenciennes.

Bleeker, dans son *Atlas ichthyologique*, catalogue deux espèces. La *Perca miniata* (*S. miniatus*) est, pour lui, synonyme de son *Epinephelus cyanostigmatoides* et de son *E. argus* de Waigiou; il rapproche aussi de cette espèce l'exemplaire provenant de Waigiou que Cuvier et Valenciennes indiquent à la fin de leur description du *S. guttatus*. Comme M. Günther, il croit que le *S. cyanostigma* est une espèce distincte; il admet d'ailleurs que cette dernière espèce, qui est fort voisine de l'*E. miniatus*, pourrait bien n'être qu'une variété à laquelle il conviendrait de conserver comme telle sa dénomination spécifique.

Nous avons dit que Bleeker réunissait le *S. cyanostigmatoides* au *S. miniatus;* M. Günther sépare la première de ces espèces du *S. cyanostigma*, qui d'après lui a le sous-opercule et l'interopercule entiers, tandis que le sous-opercule et l'interopercule sont denticulés chez l'autre espèce; mais chez le *S. myriaster*, qui fait passage entre les deux espèces, les denticulations sous-operculaires sont obsolètes, de telle sorte que la denticulation ou la non-denticulation du bord du sous-opercule et du préopercule n'est point un caractère spécifique.

Cuvier et Valenciennes n'ayant indiqué que brièvement le Mérou à points bleus, nous donnons ci-après la description de l'espèce d'après un exemplaire rapporté des Seychelles par Dussumier.

Corps épais et trapu; hauteur comprise trois fois et un quart dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale bombée jusqu'au niveau de l'œil, puis légèrement concave; longueur de la tête contenue trois fois dans la longueur du corps. Diamètre de l'œil bien moins grand que la longueur du museau, contenu sept fois dans la longueur de l'œil. Préopercule très

finement dentelé, les denticulations n'étant pas plus marquées à l'angle; dentelures peu marquées à l'interopercule et au sous-opercule. Épines dorsales peu fortes, la cinquième aussi longue que la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord antérieur de l'œil. Caudale arrondie. Seconde épine anale un peu plus courte et un peu plus forte que la troisième. Pectorales composées de dix-sept rayons, un peu en pointe, dépassant un peu le niveau de l'anus, qui est placé plus près de la terminaison de l'anale que de la base des pectorales. Ventrales plus courtes que les pectorales.

Corps et nageoires de couleur orangée, plus foncés vers le dos; corps et tête ornés de points de couleur bleue, arrondis, cerclés de noirâtre sur la tête; pectorales, dorsale molle, anale et caudale bordées de bleu; dorsale épineuse avec un liséré de couleur orangée.

Écailles de la ligne latérale en pointe, sans spinules. Écailles des flancs ayant un foyer oblong, étroit, qui occupe une grande partie de leur longueur; zone spinifère peu développée. Écailles ventrales sans spinules.

Longueur totale, $0^m\,380$; longueur de la tête, $0^m\,125$; longueur du museau, $0^m\,034$; hauteur du corps, $0^m\,120$; diamètre de l'œil, $0^m\,016$.

2. EPINEPHELUS ARGUS, Bloch.

PERCA MINIATA var. B., Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1795), p. 41.

CEPHALOPHOLIS ARGUS, Bloch, *Syst. Ichthyologiæ*, éd. Schn. (1801), p. 301 et pl. LXI.

SERRANUS ARGUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 360.

SERRANUS ARGUS et S. GUTTATUS[1], Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 115.

SERRANUS GUTTATUS[1], Günther, *J. Mus. Godeffroy*, Fisch. Südsee (1873), p. 5 et pl. IV.

SERRANUS ARGUS[2], Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 42 et pl. XLII, fig. 3.

D., XI, 16; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 95.

Bien que fort voisin du Mérou étoilé, comme le remarque Bleeker,

[1] Non compris le *Serranus myriaster*, C. V., mis à tort en synonymie. — [2] Non compris les *Serranus guttatus* et *S. myriaster*, C. V., mis à tort en synonymie.

le Mérou argus s'en distingue par les bandes brunes qui traversent le corps et par la convexité du profil de la tête. Suivant ce même savant, les individus jeunes et d'âge moyen ont le corps moins trapu et la tête moins haute que les *Serranus miniatus* de même taille.

Bleeker ayant décrit et figuré avec soin le Mérou argus, nous n'en aurions pas parlé, si nous n'avions quelques observations à présenter sur la synonymie admise par cet auteur.

Nous avons vu plus haut qu'il a nommé l'exemplaire recueilli à Waigiou par Quoy et Gaimard *S. miniatus*, tandis qu'il a rapporté au *S. argus* l'autre exemplaire que Cuvier et Valenciennes ont regardé comme le *S. guttatus*. Les deux individus décrits dans l'*Histoire des Poissons* appartiennent certainement à la même espèce, le Mérou à gouttelettes, que l'on doit assimiler à la *Perca miniata* de Forskal. Nous avons rapporté à cette dernière espèce le *S. myriaster*, que Bleeker met en synonymie avec le *S. argus*, ainsi que le *S. guttatus* de M. Günther.

Peters a étudié le type du *Bodianus guttatus*, que Schneider a incomplètement décrit et qui est représenté par Bloch sous le même nom; cette espèce est bien la *Perca miniata* var. *b* de Forskal.

Il faut donc, pensons-nous, rétablir la synonymie comme nous l'avons fait en tête de ce chapitre, et ne regarder, ainsi que l'a bien compris M. Günther dans son *Catalogue des Poissons du Musée britannique*, comme *S. argus* que les Serrans dont l'interopercule est denticulé et dont le corps est orné de bandes en travers.

3. EPINEPHELUS NIGRIPINNIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. IX, fig. 4, 4ª et 4ᵇ.)

SERRANUS NIGRIPINNIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 339.
EPINEPHELUS NIGRIPINNIS[1], Bleeker, Rev. Epinephelini, *Nat. Ver. d. k. Ak.* (1873), p. 37.
EPINEPHELUS NIGRIPINNIS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VII (1876), p. 36 et pl. VI, fig. 3.

D., IX, 14; *A.*, III, 9.

Longueur de la tête contenue trois fois et un quart, hauteur du corps

[1] La synonymie donnée à cette espèce par Bleeker n'est pas exacte.

quatre fois dans la longueur totale. Ligne du dos peu inclinée de l'origine de la dorsale au bout du museau, un peu bombée au-dessus de l'œil. Maxillaire dépassant un peu le niveau de l'œil, qui est séparé de l'extrémité du museau par un espace égal à son diamètre. Préopercule à bord finement denticulé, les dentelures étant un peu plus fortes vers l'angle; sous-opercule et interopercule entiers. Pectorales arrondies, arrivant à l'anale. Épines dorsales presque toutes de même hauteur, la seconde étant plus haute que la longueur du diamètre de l'œil; deuxième épine anale de même longueur que la troisième, un peu plus forte que celle-ci. Caudale arrondie.

Le corps est brunâtre, un peu plus foncé sur le dos et la partie antérieure, orné de taches noirâtres qui sur la tête sont remplacées par de petites taches jaunes, nombreuses et serrées; la caudale et la dorsale molle portent quelques taches jaunâtres; la caudale et les pectorales sont bordées de jaune.

Le Mérou à nageoires noires ressemble tout à fait par la forme et les proportions du corps au Mérou orangé, mais, d'après Bleeker, il se distingue nettement des espèces voisines par les nombreuses rangées d'écailles situées au-dessus et au-dessous de la ligne latérale, qui sont au nombre de cent trente environ au-dessus et de cent vingt au-dessous. L'*Epinephelus janthinopterus* se rapproche à la fois des *Serranus nigripinnis* et *S. aurantius*, tant par la forme du corps que par le nombre d'écailles; tandis que l'on compte cent trente rangées d'écailles chez le *S. nigripinnis*, il y en a cent dix chez le *S. janthinopterus* et cent cinq chez le *S. aurantius*.

Ce poisson, qui a été décrit d'après un exemplaire de la collection de Commerson, provient vraisemblablement des mers dont nous étudions la faune ichthyologique, mais sa véritable patrie a été longtemps inconnue. Bleeker l'a signalé à Pinang, à Bintang, à Java, aux Célèbes, à Batjan et à Amboine; il n'habite pas seulement l'Inde archipélagique, il a aussi été trouvé aux îles Nicobar et sur les côtes de la Chine et de la Nouvelle-Hollande septentrionale. M. Malavois l'a rapporté de l'île de la Réunion et M. Teschoire des îles Marquises.

Le Mérou à nageoires noires porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Rambo* et, chez les Sakalavă, celui de *Lovofisakă* et de *Holovoka*.

4. EPINEPHELUS ERYTHRÆUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. X, fig. 1.)

SERRANUS ERYTHRÆUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 516.
SERRANUS LEOPARDUS, Günther, *Journal des Museum Godeffroy*, Fisch. d. Südsee (1873), p. 4, pl. III, fig. B.

D., IX, 15; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 90.

Hauteur du corps contenue quatre fois, longueur de la tête contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale. Bouche fendue jusque derrière l'œil. Diamètre de l'œil compris un peu plus de deux fois dans la longueur du maxillaire et séparé du bout du museau par un espace égal à son diamètre. Préopercule arrondi, à dentelures très fines; sous-opercule et interopercule entiers; opercule portant trois pointes triangulaires, courtes. Dorsale épineuse à rayons sensiblement égaux, les deux premiers plus courts; second rayon dorsal aussi long que le diamètre de l'œil. Deuxième épine anale de même longueur que la troisième, mais un peu plus forte. Pectorales, qui arrivent jusqu'à l'anus, et caudale arrondies; ventrales n'atteignant pas l'anus.

Corps rougeâtre, rembruni sur le dos, avec des teintes nuageuses sur les flancs; pectorales et caudale presque noires; ventrales jaunes, avec l'extrémité noirâtre.

Cette espèce, que Bleeker a confondue avec le *Serranus nigripinnis*, en est certainement très voisine, mais elle s'en distingue par l'absence de taches sur la tête et sur le corps et par la dorsale dont les épines et les rayons sont plus courts.

5. EPINEPHELUS LEOPARDUS, Lacépède.

LABRUS LEOPARDUS, Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. III (1802), p. 517 et pl. XXX, fig. 1.
SERRANUS LEOPARDUS, S. ZANANA et S. SPILURUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. II (1829), p. 336 et 339, et t. IX (1833), p. 433.
SERRANUS ZANANA, Günther, *Catal. of the Fish. of the British Museum*, t. I (1839), p. 123.
EPINEPHELUS LEOPARDUS, Bleeker, Rev. Epinephelini, *Nat. Verh. d. Ak. Wet.* (1873), p. 61.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Serranus leopardus[1], Günther, *Journal des Museum Godeffroy*, Fische der Südsee (1873), p. 4 et pl. III, fig. B.

Serranus leopardus, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. VI, fig. 4.

Epinephelus leopardus, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 44 et pl. X, fig. 2[2].

D., ix, 14; *A.*, iii, 8; *L. lat.*, 100.

Hauteur du corps contenue deux fois et deux tiers dans la longueur totale; longueur de la tête comprise près de trois fois dans la même dimension. Ligne rostro-dorsale assez fortement inclinée à partir du niveau de l'œil. Diamètre de l'œil égal à la longueur du museau, contenu cinq fois et un tiers dans la longueur de la tête; espace interorbitaire presque aussi large que le diamètre de l'œil. Maxillaire dépassant le niveau du bord postérieur de l'orbite. Préopercule avec de fines dentelures dont celles de l'angle sont à peine plus fortes que les autres; trois pointes à l'opercule, dont la supérieure est bien marquée. Sixième épine dorsale aussi haute que la distance qui sépare l'extrémité du museau du centre de l'œil. Caudale arrondie. Seconde épine anale forte, un peu plus longue que la troisième. Pectorales un peu en pointe, dépassant le niveau de l'anus; ventrales n'atteignant pas tout à fait l'anus, qui est situé à égale distance de la base des pectorales et de la terminaison de l'anale.

Corps de couleur brunâtre avec des parties nuageuses plus foncées et des taches plus pâles; une bande brune va de l'œil à la partie postérieure de la tête, et il y a une large tache noire sur le pédicule de la caudale, en arrière de laquelle s'en trouve une autre beaucoup plus petite.

Écailles de la ligne latérale petites, allongées (longueur, $0^{m}\,0035$); zone spinifère nulle; tache placée dans l'axe de l'écaille; bord antérieur arrondi, avec un grand lobe médian et quatre lobes marginaux. Écailles des flancs allongées (longueur, $0^{m}\,0045$), un peu élargies vers leur milieu; zone spinifère courte; trente-huit spinules environ le long du bord, disposées sur deux rangées seulement; bord antérieur arrondi, découpé par dix festons environ; foyer commençant très en avant, oblong, étroit,

[1] Cette figure porte à tort le nom d'*Epinephelus spilurus*. — [2] Le *Serranus erythræus* figure à tort dans la synonymie.

se prolongeant jusque près de la zone spinifère. Écailles ventrales en pointe à leur partie postérieure, qui est armée de longues spinules disposées sur trois rangées; foyer situé très en avant, étroit, oblong; bord antérieur arrondi, découpé par environ neuf festons.

Longueur totale, 0^{m} 146; longueur de la tête, 0^{m} 055; longueur du museau, 0^{m} 012; hauteur du corps, 0^{m} 040; diamètre de l'œil, 0^{m} 011.

Il n'est pas douteux que le Mérou léopard, qui a été décrit d'après des poissons de la collection de Commerson et sur des dessins laissés par ce voyageur, répond à l'espèce que Lacépède a désignée sous le nom de Labre léopard. La patrie de cette espèce était inconnue à l'époque où Cuvier et Valenciennes ont publié leur *Histoire des Poissons;* le Musée a reçu plus tard un exemplaire de Serran recueilli à Maurice par Dussumier, qui, étiqueté *Serranus leopardus* de la main de Valenciennes, est celui d'après lequel nous avons fait la description donnée plus haut. Le Mérou léopard habite, outre les mers de l'archipel Malais, les côtes des îles des Amis et des Samoas et, d'après un individu qui est conservé au Musée de Leyde et que cite Bleeker, les mers de Chine.

Il est certain, d'après l'étude même des types, que le *S. spilurus*, que Valenciennes regarde, du reste, comme voisin du Mérou léopard, doit être réuni à cette dernière espèce dont elle n'est qu'une variété; il en est de même du *S. zanana*, déjà rapporté au *S. spilurus* par M. Günther. Bleeker paraît être du même avis, puisqu'il met en synonymie les *S. leopardus* et *S. spilurus*, et, bien qu'il hésite à réunir à cette espèce le *S. zanana*, il figure sous le nom d'*Epinephelus zanana* un poisson qui, dans le texte, est indiqué comme *E. leopardus*.

Bleeker, qui a pu, sans doute, étudier le *S. Houfrayi* établi par M. F. Day, le rapporte au *S. leopardus*.

Le Serran figuré par M. Günther sous le nom de *S. leopardus* dans le *Journal du Musée Godeffroy* (pl. III, fig. B) paraît bien répondre à l'espèce de Lacépède. Le corps est d'un gris jaunâtre, avec des taches rouges; sur le sommet de l'opercule, il y a une tache noire, que précède une autre un peu moins foncée; le pédicule caudal porte deux taches noires cerclées de blanc; la caudale est barrée de noir; les extrémités

de l'anale et de la dorsale molle sont rougeâtres. Ces caractères sont ceux que l'on constate sur le type même.

Nous ne pouvons, par contre, admettre la synonymie donnée par M. Günther; il faut en effet séparer du *S. leopardus* le *S. erythræus*, qui est une espèce bien distincte.

Le Mérou léopard est facile à distinguer des autres Mérous à neuf épines dorsales par sa bande oculo-operculaire, par la bandelette semi-lunaire qui orne la caudale, par la tache foncée placée sur la base de cette nageoire et par le nombre des écailles de la ligne latérale.

6. EPINEPHELUS AURANTIUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. IX, fig. 5.)

SERRANUS AURANTIUS, S. ROSEUS (?) et S. ANALIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. II (1829), p. 305, 306 et 307.

EPINEPHELUS ANALIS, Bleeker, Rev. Epinephelini, *Natur. Verh. d. K. Ak. Wet.* (1873), p. 42.

EPINEPHELUS ANALIS et E. AURANTIUS, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 38 et 37, pl. XX, fig. 3.

D., IX, 15; *A.*, III, 9.

Hauteur du corps comprise trois fois et trois quarts et longueur de la tête trois fois dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale assez fortement inclinée à partir du niveau du bord postérieur de l'œil. Diamètre de l'œil contenu cinq fois dans la longueur de la tête. Maxillaire arrivant presque au niveau du bord postérieur de l'œil. Préopercule très finement dentelé, à angle arrondi et garni de dentelures à peine plus fortes que les autres. Pointes de l'opercule de même longueur. Cinquième épine dorsale aussi haute que la distance qui s'étend de l'extrémité du museau au centre de l'œil. Caudale arrondie. Anale commençant au niveau du second rayon de la dorsale et ayant la seconde et la troisième épine de même longueur. Pectorales un peu en pointe, formées de dix-neuf rayons, arrivant au niveau de l'anale; ventrales atteignant l'anus, qui est situé à égale distance de la base des pectorales et de l'extrémité de l'anale.

Écailles de la ligne latérale en pointes, sans spinules. Écailles des

flancs à foyer étroit et allongé; spinules disposées sur quatre rangées; écailles ventrales dépourvues de spinules.

Longueur totale, $0^{m}215$; longueur de la tête, $0^{m}070$; longueur du museau, $0^{m}018$; hauteur du corps, $0^{m}060$; diamètre de l'œil, $0^{m}012$.

D'après Cuvier et Valenciennes, le corps est d'un rouge orangé vif, et l'anale, la caudale, la dorsale molle sont bordées d'un mince liséré noir; sur l'exemplaire figuré par Bleeker, la tête est ornée de petites taches d'un bleu vif.

Sous le nom de Mérou à anale bordée (*Serranus analis*), Cuvier et Valenciennes ont décrit une espèce que Lesson et Garnot ont rapportée de la Nouvelle-Irlande et dont «le corps paraît avoir été d'un blanc jaunâtre ou rose, sans aucune tache, dont les nageoires sont arrondies et jaunâtres et dont l'anale seule est bordée d'un petit liséré noir ou violet foncé». Bleeker a maintenu l'espèce et lui donne comme caractéristique la présence du liséré noir à la caudale et quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze rangées transversales d'écailles au-dessus de la ligne latérale, le *S. aurantius* en ayant cent cinq; nous avons sous les yeux les individus sur lesquels Cuvier et Valenciennes ont établi les deux espèces et, à l'exemple de M. L. Vaillant, il nous est impossible de les distinguer l'une de l'autre; ils ne diffèrent que par la présence ou l'absence du mince liséré noir de l'anale. Or Bleeker avoue lui-même que «ce liséré noirâtre de l'anale, très nettement dessiné sur l'un des individus en sa possession, ne se voit point sur l'autre», et quant à l'exemplaire figuré par lui sous le nom de *Epinephelus aurantius*, il se rapporte bien à l'espèce décrite dans l'*Histoire des Poissons*, la différence entre le nombre des écailles étant trop minime chez ces deux Serrans pour qu'on doive lui accorder une valeur réellement spécifique. Il est vrai que Cuvier et Valenciennes notent que chez le Mérou orangé le corps et les nageoires sont d'un rouge orangé vif, sans aucunes taches ni bandes; mais nous ferons observer avec Bleeker lui-même que «les gouttelettes bleuâtres ou pourpres se perdant complètement par la conservation prolongée dans la liqueur, il est possible qu'elles aient existé chez l'individu qui a servi de type à la description du *S. aurantius*».

Le Mérou rose, qui a été établi d'après un dessin de Parkinson provenant de la bibliothèque de Banks, est très probablement le Mérou orangé, comme le remarque Bleeker.

L'extension géographique du Mérou orangé (*S. aurantius* et *S. analis*) est très grande; l'espèce a été signalée à l'île de la Réunion, aux Seychelles, à Sumatra, à Ternate, aux Célèbes, à Badjan, à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Irlande. C'est peut-être à cette espèce qu'il faut rapporter le Mérou unicolore très brièvement décrit par Liénard[1] : «Cette espèce, qui a quatre pouces et demi de longueur et qui est du nombre des Mérous que les pêcheurs appellent vulgairement *ananas*, ne porte aucune tache; sa couleur est d'un noir violâtre, et sa caudale, qui est ronde, porte un liséré blanc assez large, allant en diminuant vers le bord; cette nageoire est bordée d'un autre petit liséré rose qui suit le premier. Les nombres sont : D., 9, 15; A., 3, 10; V., 1/5; P., 17; C., 17.»

A Madagascar, les Betsimisarakă donnent au Mérou orangé le nom d'*Atotră* et les Sakalavă celui de *Lovofisakă*.

7. EPINEPHELUS FLAVO-CÆRULEUS, Lacépède.

HOLOCENTRUM FLAVO-CÆRULEUM et H. GYMNOSUM, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1804), p. 366 et 331.

SERRANUS BORBONICUS var. MELANOMETOPON, Quoy et Gaimard, *Voyage autour du monde de l'Uranie*, Zoologie (1824), p. 313 et pl. VII, fig. 2.

SERRANUS FLAVO-CÆRULEUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. II (1829), p. 297.

SERRANUS FLAVO-CÆRULEUS, Günther, *Catal. of Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 145.

SERRANUS FLAVO-CÆRULEUS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 10.

SERRANUS FLAVO-CÆRULEUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. III, fig. 1.

SERRANUS FLAVO-CÆRULEUS, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 17.

D., XI, 16; *A.*, III, 8.

Corps épais, trapu, dont la hauteur est contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale; longueur de la tête comprise trois fois et un tiers dans la même dimension. Ligne rostro-dorsale assez inclinée; mâchoire inférieure fortement relevée. Diamètre de l'œil compris

[1] *Dixième rapport sur les travaux de la Soc. d'histoire naturelle de l'île Maurice* (1839), p. 31.

cinq fois dans la longueur de la tête. Maxillaire dépassant un peu le niveau du centre de l'œil. Préopercule finement dentelé, les denticulations de l'angle étant plus fortes. Pointe supérieure de l'opercule à peine marquée. Épines dorsales peu fortes, la cinquième aussi longue que la distance qui sépare l'extrémité du museau du centre de l'œil. Caudale légèrement échancrée. Anale commençant au niveau du troisième rayon de la dorsale molle et ayant la seconde épine de même force que la troisième, mais plus courte. Pectorales formées de dix-sept rayons, arrondies, de même longueur que les ventrales, restant loin de l'anus qui est situé beaucoup plus près de la terminaison de l'anale que de la base des pectorales.

Écailles de la ligne latérale petites, allongées, terminées en pointe et relevées vers le haut; tube long, se recourbant postérieurement; zone spinifère nulle; un large lobe médian et deux lobes latéraux beaucoup plus petits. Écailles des flancs quadrangulaires; bord antérieur droit découpé par cinq ou sept festons peu marqués; foyer petit et reculé; bord postérieur armé de vingt à vingt-cinq spinules; zone spinifère composée de six rangées de spinules. Écailles ventrales ovalaires, allongées, à bord antérieur arrondi, dépourvues de spinules.

Longueur totale, $0^m 195$; longueur de la tête, $0^m 062$; longueur du museau, $0^m 016$; hauteur du corps, $0^m 060$; diamètre de l'œil, $0^m 013$.

Corps d'un bleu foncé uniforme; toutes les nageoires, ainsi que le pédicule de la caudale, de couleur jaune; bord externe des ventrales d'un bleu foncé.

Commerson avait observé cette espèce à l'île de France, où elle porte le nom vulgaire de *Dos jaune;* elle a été retrouvée à Ceylan, à Trincomalie, dans le canal de Mozambique. La variété désignée sous le nom de *melanometopon* a été rapportée de Madagascar par M. Pollen.

8. EPINEPHELUS SUMMANA, Forskal.

PERCA SUMMANA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 42.
BODIANUS SUMMANA, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 334.
POMACENTRUS SUMMANA, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1804), p. 511.

Serranus tumilabris, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 346.
Serranus summana, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1856), p. 137.
Serranus summana, Playfair et Günther, *Fishes of Zanzibar* (1866), p. 5 et pl. II, fig. 1.
Serranus summana, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 21 et pl. IV, fig. 4.
Epinephelus summana, Bleeker, *Atlas ichthyolog.*, t. VII (1876), p. 61 et pl. VII, fig. 4[1].

D., xi, 15; *A.*, iii, 8.

Forskal a décrit sous le nom de *Perca summana* un poisson de la mer Rouge, sur l'identification duquel règne la plus grande incertitude. Cette espèce est-elle bien le Mérou summana de Cuvier et Valenciennes ou ne correspond-elle pas au Mérou à grosses lèvres? Forskal, qui a plutôt indiqué que décrit la *P. summana*, lui donne comme caractéristique une tache noire sur la queue, un trait noir oblique placé sous l'œil et des points grisâtres (*guttæ*) sur le corps, et il désigne sous le nom de *P. fusco-guttata* une variété sur laquelle les points jaunâtres sont plus gros et moins nombreux.

Schneider, dans son édition posthume de Bloch, maintient les deux variétés établies par Forskal. Il décrit ainsi le *Bodianus summana : Summana. — B. corpore cinereo-fusco, albo-guttato, cauda brevi supra macula nigra, pinna rotondata, macula nigra obliqua sub oculis, iride fusca, opercula posteriora trispinosa...* — (Var. *a.*) *Corpore cærulescente, macula nigra supra caudam guttis sulcis, squamis parvis. Kafsjara arabice*, vel. *koschar. P., 18; C., 18.* — (Var. *b.*) *Corpore cinereo, guttis fusco-flavescentibus, pinna caudæ truncata. Arabice Daba. P., 18; C., 14; D., 11-29.*

La même espèce a été indiquée sous le nom de Pomacentre summan par Lacépède, qui dit : «Le Summan a les plus grands rapports avec le Burdi; il est ordinairement d'un gris brun; Forskal a regardé, comme une variété constante, les individus dont la couleur générale est bleuâtre avec des taches bleues, et, comme une seconde variété, ceux qui montrent des taches d'un brun jaunâtre sur un fond d'un gris blanchâtre.»

Cuvier et Valenciennes ont décrit sous le nom de Mérou summan un poisson dont «le corps est brun, marbré de grandes taches grises et tout

[1] Cette figure porte à tort le nom d'*Epinephelus polystigma*.

parsemé de points noirâtres qui s'étendent aussi sur les nageoires», et sous le nom de Mérou à grosses lèvres «un poisson gris pointillé de vert clair». Ce Mérou à grosses lèvres est le vrai *P. summana,* tandis que leur Mérou summan ne répond pas à l'espèce de Forskal. MM. Playfair et Günther ont raison, quand ils figurent, sous le nom de *Serranus summana* (Forsk.), un poisson à points nombreux qui est bien l'espèce de ce dernier auteur, mais ils sont dans l'erreur quand ils représentent, sous le nom de *S. tumilabris,* un poisson qui est le *S. summana* de Cuvier et Valenciennes. Le *S. polystigma* de Bleeker est identique à la *P. summana* de Forskal et au *S. tumilabris* de Cuvier et Valenciennes. L'espèce, désignée sous le nom de Mérou summan par les auteurs de l'*Histoire des Poissons,* n'étant pas l'espèce de Forskal, pourrait être regardée comme nouvelle; nous croyons toutefois, avec M. L. Vaillant, qu'il est préférable de regarder le Mérou summan de Cuvier et Valenciennes comme une variété du Mérou à grosses lèvres (*P. summana* de Forskal), car les deux espèces sont tellement voisines que, sans les quelques grandes taches de couleur blanchâtre que présente le Mérou summan, il serait impossible de les distinguer.

Cette espèce a été trouvée dans la mer Rouge, à Zanzibar, à Maurice, dans l'archipel Malais et sur les côtes des îles Andaman.

9. EPINEPHELUS MORRHUA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. VII, fig. 1.)

SERRANUS MORRHUA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IX (1833), p. 434.

D., XI, 15; *A.*, III, 8.

Hauteur du corps contenue quatre fois dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale à peine inclinée. Longueur de la tête comprise près de trois fois dans la longueur du corps. Diamètre de l'œil plus petit que la longueur du museau, contenu cinq fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire un peu moindre que le diamètre de l'œil. Dents des mâchoires longues et fortes; deux paires de longues et fortes canines à chaque mâchoire; maxillaire supérieur arrivant presque au niveau du

bord postérieur de l'œil. Dentelures du préopercule plus prononcées vers l'angle; dentelures assez fortes aux sous-opercule et interopercule. Épines dorsales fortes, la sixième aussi haute que la distance qui sépare l'extrémité du museau du centre de l'œil. Caudale un peu arrondie. Anale commençant au niveau du quatrième rayon de la dorsale, à seconde épine bien plus forte que la troisième. Pectorales composées de dix-sept rayons, un peu en pointe, aussi longues que les ventrales, n'atteignant pas l'anus, qui est situé bien plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des pectorales.

Corps d'un jaune sale, orné de quatre ou cinq lignes longitudinales arquées, de couleur brune; dans la partie supérieure du corps, des taches brunes, petites, arrondies, formant par leur ensemble des lignes obliques. Quatre bandes brunes sur la joue, descendant obliquement de l'œil au bord du préopercule; une large tache brune sur l'occiput.

Les écailles de la ligne latérale sont allongées, petites (longueur, $0^m\,0065$), plus larges dans leur partie antérieure, rétrécies dans la partie postérieure; leur tube est situé dans l'axe et en occupe la plus grande longueur; de chaque côté de la terminaison de ce tube, il y a trois ou quatre spinules disposées sur deux rangées et, en face, le bord antérieur présente un large feston arrondi. Les écailles des flancs ont une forme rectangulaire; le bord antérieur, droit, est découpé par six ou huit festons; le bord postérieur, arrondi, porte des spinules disposées sur six rangées; la zone spinifère remonte peu sous l'écaille, et le foyer, qui est étroit, en occupe la plus grande longueur. Les écailles ventrales ressemblent aux écailles des flancs, à cette exception que le bord antérieur est arrondi; on y voit des festons dont le nombre varie suivant la position qu'occupe l'écaille.

Longueur totale, $0^m\,430$; longueur de la tête, $0^m\,155$; longueur du museau, $0^m\,035$; hauteur du corps, $0^m\,110$; diamètre de l'œil, $0^m\,030$.

À Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Fiantsihoakă,* le même sous lequel ils désignent l'*Etelis zonatus.*

10. EPINEPHELUS MALABARICUS, Bloch.

Holocentrum malabaricum, Bloch, *Syst. Ichth.*, édit. Schneider (1801), p. 319, pl. LXIII.
Serranus salmonoides, Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. III (1802), pl. XXXIV, fig. 3.
Serranus salmonoides, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 343.
Serranus salmonoides, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 129.
Epinephelus polypodophilus, Bleeker, Rev. Epinephel., *Nat. Verh. Ak. Wet.* (1873), p. 101.
Serranus salmonoides, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. IV, fig. 3.
Epinephelus polypodophilus, Bleeker, *Atlas ichth.*, t. VII (1876), p. 59 et pl. V, fig. 1.

D., XI, 15; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 90.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale à peine inclinée. Longueur de la tête comprise trois fois dans la longueur totale du corps. Diamètre de l'œil égal à la longueur du museau et contenu six fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire presque aussi large que le diamètre de l'œil. Maxillaire dépassant le niveau du bord postérieur de l'œil. Préopercule ayant des dentelures assez fines, plus prononcées à l'angle qui est comme tronqué. Trois pointes à l'opercule, la supérieure faible. Cinquième épine dorsale aussi haute que la distance qui sépare le bout du museau du premier tiers de l'œil. Caudale arrondie. Anale commençant au niveau du second rayon de la dorsale molle, à deuxième épine plus courte, mais un peu plus forte que la troisième. Pectorales formées de dix-neuf rayons, arrondies, restant loin de l'anus. Ventrales de même longueur que les pectorales. Anus bien plus près de la terminaison de l'anale que de la base des pectorales.

Corps de couleur brunâtre, traversé par cinq ou six bandes plus foncées, un peu obliques; une bande noire sur la tête, en travers de l'opercule; sur la tête et sur le corps, des taches noires et jaunes, petites, arrondies; des taches de même couleur sur les nageoires.

Écailles de la ligne latérale allongées (longueur, $0^{m}0047$), ayant leur extrémité postérieure en pointe située dans leur axe; tube se terminant en pointe; zone spinifère nulle; bord antérieur arrondi, avec un grand feston médian, et un, puis trois lobes marginaux.

Longueur totale, 0m 227; longueur de la tête, 0m 075; longueur du museau, 0m 014; hauteur du corps, 0m 055; diamètre de l'œil, 0m 013.

Lacépède a établi son Holocentre salmonoïde d'après un dessin de Commerson; deux poissons en herbier, provenant de la mer des Indes, sont étiquetés *Serranus salmonoides* de la main même de Valenciennes. Sur l'un de ces poissons, en tout point semblable aux individus dans l'alcool étudiés par Cuvier et Valenciennes, le corps est brunâtre, traversé par des bandes diffuses de couleur foncée, et il porte des points noirs plus petits et moins nombreux que sur l'individu, provenant de la mer Rouge, d'après lequel nous avons décrit l'espèce. L'autre individu a pour formule des dorsales : XII-14, nombre qui est tout à fait exceptionnel chez les Mérous : nous ne connaissons que le *S. acutirostris* de la mer des Antilles qui en ait autant; bien que l'exemplaire soit fort mal conservé, les autres caractères sont les mêmes que ceux du Mérou salmonoïde, de sorte qu'il est probable que ce second exemplaire est un individu anormal.

Bleeker a désigné, en 1848, sous le nom de *S. polypodophilus*, un Serran de la mer des Indes qu'il a figuré dans son *Atlas ichthyologique;* comme il le soupçonnait, cette espèce est identique au Mérou salmonoïde; la planche et la description ne laissent aucun doute à cet égard.

Il est également certain que l'espèce que Schneider a publiée dans son édition posthume de Bloch sous le nom de *Holocentrum malabaricum* doit se rapporter à la même espèce; le poisson figuré par Schneider est jaunâtre; le corps est traversé par cinq lignes d'un brun foncé, dont quelques-unes sont irrégulières; le sommet de la tête est brunâtre et des bandes de même couleur s'étendent de l'œil à la partie inférieure et à la partie postérieure de la tête; le corps est parsemé de quelques taches noires et de taches blanches; de gros points noirs se voient sur l'anale et sur la dorsale molle; la caudale porte quelques bandes brunes, et celles qui ornent le corps se continuent sur la première dorsale. La diagnose donnée par Schneider est : *H. falciis brunneis, punctis nigris et cæruleis, maxilla inferiore longiore, operculo posteriore trispinoso, squamis minutissimis, filamentis ad spinas dorsales, ano pinnæ caudali rotundatæ pro-*

pinquiore. La figure est identique à un exemplaire de *S. salmonoides*, provenant de la mer Rouge, qu'Ehrenberg a donné au Musée.

Le Mérou salmonoïde habite la mer Rouge et les côtes des îles Seychelles, de l'île de France et de l'Inde.

11. EPINEPHELUS RETOUTI, Bleeker.

(Pl. VIII, fig. 2.)

EPINEPHELUS RETOUTI, Bleeker, Epineph. Réunion, *Versl. Ak. Wet.*, t. II (1868), p. 339.
EPINEPHELUS RETOUTI, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poiss. (1876), p. 21, pl. XII, fig. 1.

D., XI, 16; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 110.

Hauteur du corps contenue un peu plus de trois fois et demie, longueur de la tête comprise un peu moins de trois fois et demie dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale déclive, un peu rentrante au-devant des yeux; diamètre de l'œil contenu quatre fois et un tiers dans la longueur de la tête; espace interorbitaire moitié aussi large que le diamètre de l'œil; maxillaire supérieur arrivant au niveau du bord postérieur de l'orbite; dents intermaxillaires plus longues que les autres; canines peu fortes. Sous-opercule et interopercule non dentelés; bord postérieur du préopercule avec de fines dentelures, devenant plus fortes à l'angle. Longueur de la cinquième épine dorsale égale à un peu plus de la moitié de la longueur du corps; ventrales bien plus courtes que les pectorales; deuxième épine anale plus longue que les autres, deux fois aussi longue que le diamètre de l'œil; caudale tronquée; pectorales composées de dix-neuf rayons.

Corps d'un rouge brunâtre, orné de cinq bandes transversales d'un brun foncé, qui sont plus larges que les espaces qui les séparent; bord de la dorsale noirâtre; ventrales et pectorales rosées; anale et caudale roussâtres; extrémité de la caudale noire. Longueur, 0^{m} 150.

Bleeker, auquel nous empruntons la description de cette espèce, la sépare nettement de tous les autres Serrans. «Elle est, dit-il, manifestement voisine des *Epinephelus acutirostris*, *E. melas*, *E. gorcensis*, *E. erythrogaster*, *E. luridus*, *E. fuscus* et *E. melanurus*, qui tous ont onze épines dorsales et le corps sans taches apparentes, mais elle s'en distingue essentiellement. Les *Epinephelus gorcensis*, *E. acutirostris*, *E. ery-*

throgaster et *E. luridus* n'ont que quinze rayons mous à la dorsale et présentent en outre d'autres caractères qui ne permettent point d'y rapporter notre espèce. L'*E. gorcensis* a, dit-on, le maxillaire dénué d'écailles et il n'est parlé, dans la description de cette espèce, ni des larges bandes transversales du corps, ni de la large bordure noire de la caudale, mais il paraît que l'*E. gorcensis* a le corps plus allongé, les yeux plus petits, les canines intermaxillaires doubles, la troisième épine anale plus longue que la seconde, etc. — L'*E. acutirostris* est une espèce beaucoup plus distincte encore, puisqu'elle présente le nombre extraordinaire de douze épines dorsales et de onze rayons à l'anale, tandis qu'elle a le corps plus allongé, sa hauteur étant contenue quatre ou cinq fois dans sa longueur. — Quant à l'*E. erythrogaster*, il a la troisième épine anale la plus longue, les nageoires impaires bordées de bleu, seize rayons seulement à la pectorale, le corps olivâtre et le ventre rouge, etc. — Dans l'*E. luridus*, le préopercule n'est point arrondi, mais rectangulaire; la mâchoire inférieure ne porte pas de canines, et la pectorale n'est soutenue que par quinze rayons. — Puis l'*E. fuscus* se distingue par ses onze rayons à l'anale, ainsi que par son corps brun noirâtre, marbré de grisâtre. — Pour ce qui regarde enfin l'*E. melanurus* et l'*E. melas*, qui tous les deux ont, comme l'*E. Retouti*, dix-sept rayons à la dorsale, le premier se distingue suffisamment par la forte dentelure du sous-opercule et de l'interopercule, ainsi que par les taches rougeâtres des nageoires impaires, tandis que l'*E. melas* a vingt rayons à la pectorale et le corps d'un brun noirâtre uniforme. Quant à cette dernière espèce, je dois noter aussi qu'elle a, dit-on, la même forme que l'*E. merra*, d'où il faut conclure que la caudale y est arrondie, et non tronquée comme dans l'*E. Retouti.* »

12. EPINEPHELUS LUTRA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. VII, fig. 3.)

SERRANUS LUTRA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VIII (1841), p. 474.
MÉROU À TÊTE ROSE, Liénard, *Treizième rapport de la Soc. hist. nat. Maurice* (1843), p. 62.

D., XI, 13; *A.*, III, 8.

Le Mérou à tête rose n'est qu'une variété du Mérou loutre. « La couleur

est d'un vert jaunâtre depuis l'opercule jusqu'à la queue; la tête est rose, entremêlée d'orange et d'une teinte verte sur le front. Les lèvres, la symphyse et la membrane des branchies sont roses; les joues sont tachetées et veinées de violet; le préopercule porte un V de forme irrégulière, dont la base est sous l'œil; l'opercule a des taches de la même couleur; il y a un V entre les yeux et au-dessus d'eux un arc en forme de sourcil.

«La dorsale est d'un vert tendre, avec la partie molle plus foncée; la pectorale est jaune avec une légère teinte verdâtre, et il y a une tache rose à sa base et un peu de rouge vers la fin des rayons inférieurs. La caudale est d'un vert grisâtre, avec l'extrémité d'un vert clair; l'anale est grise, tirant sur le violet; la ventrale est blanche intérieurement et grise à l'extérieur. Quatre bandes verticales partent de la dorsale et descendent jusqu'à la partie inférieure du poisson; elles forment quatre taches grises à la base des rayons et une cinquième sur le dos de la queue. Les écailles d'une grande partie du corps portent des taches blanches. Celles qui se trouvent sur le dos sont des taches verdâtres.»

A Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Fiantsilakă*.

13. EPINEPHELUS ANGULARIS, Cuvier et Valenciennes.

SERRANUS ANGULARIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 353.
SERRANUS CELEBICUS, Bleeker, Enum. Poiss. Amboine, *Ned. Tijd. v. Dierkschr.*, t. II, p. 277.
SERRANUS ANGULARIS et S. CELEBICUS, Günther, *Fish. Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 126 et 139.
SERRANUS GLAUCUS, Day, *Proceedings of the Zoological Society* (1870), p. 678.
EPINEPHELUS CELEBICUS, Bleeker, Rev. Epinephelini, *Nat. Verh. Ak. Wetensch.* (1873), p. 96.
EPINEPHELUS ANGULARIS, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 48 et pl. XI, fig. 3.

D., XI, 16; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 90.

Hauteur du corps contenue quatre fois dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale à peine inclinée. Longueur de la tête comprise trois fois et un quart dans la longueur du corps. Diamètre de l'œil plus court que la longueur du museau, contenu quatre fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire plus étroit que le diamètre de l'œil. Deux fortes canines à la mâchoire supérieure; maxillaire supérieur dépassant

un peu le niveau du centre de l'œil. Quatre ou cinq fortes dentelures à l'angle du préopercule; pointe moyenne de l'opercule longue; interopercule et sous-opercule dentelés. Cinquième épine dorsale aussi haute que la distance qui sépare l'extrémité du museau du centre de l'œil. Caudale coupée carrément. Anale commençant au niveau du second rayon de la dorsale, à seconde épine un peu plus forte et un peu plus courte que la troisième. Pectorales formées de dix-sept rayons, arrondies, un peu plus courtes que les ventrales, n'atteignant pas l'anus, qui est placé à égale distance de la base des pectorales et de la terminaison de l'anale.

D'après Cuvier et Valenciennes, le corps est «blanchâtre, tacheté de nombreux points olivâtres. La dorsale, l'anale et la caudale sont verdâtres, et les taches qui les couvrent sont très foncées. Les pectorales sont blanchâtres avec des taches jaunâtres». Les taches qui ornent les flancs sont assez grandes, arrondies, rapprochées.

Les écailles de la ligne latérale et celles des flancs sont semblables à celles des espèces du même groupe.

Longueur totale, 0m 220; longueur de la tête, 0m 065; longueur du museau, 0m 018; hauteur du corps, 0m 058; diamètre de l'œil, 0m 015.

Cette espèce existe dans l'archipel Indien, aux îles Andaman, dans la mer Rouge et à Madagascar; elle se distingue facilement, parmi les espèces à taches rouges ou brunes, par la forme anguleuse du préopercule, les fortes dents qui arment l'angle du préopercule et la forme tronquée, un peu échancrée même, de la caudale.

Comme Bleeker l'a reconnu, le *Serranus celebicus* ne peut être séparé du *S. angularis*. Nous ne pouvons pas non plus regarder comme une espèce distincte le Serran des îles Andaman qu'a décrit M. Day sous le nom de *S. glaucus* et qui, dit-il, porte trois fortes denticulations à l'angle du préopercule, a la caudale échancrée avec les angles pointus (*caudal lunate*), est de couleur verdâtre, avec de larges taches jaunâtres rapprochées sur le corps, la tête et les nageoires, ces dernières ayant, excepté les pectorales, une bordure d'un blanc grisâtre. Ce sont là les caractères que l'on remarque chez le Mérou anguleux, qui, lorsqu'il est frais, a les nageoires verticales bordées de jaunâtre.

14. EPINEPHELUS CHLOROSTIGMA, Cuvier et Valenciennes.

SERRANUS CHLOROSTIGMA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 352.
EPINEPHELUS WAANDERSII, Bleeker, Rev. Epineph., *Nat. Verh. Ak. Wetensch.* (1873), p. 68.
SERRANUS WAANDERSII, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. VIII, fig. 1.
EPINEPHELUS WAANDERSII, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 47, pl. III, fig. 1.

D., XI, 16; *A.*, III, 8.

Hauteur du corps comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale. Ligne rostro-dorsale assez fortement inclinée. Longueur de la tête contenue trois fois dans la longueur du corps. Œil un peu plus court que le museau, contenu cinq fois et demie dans la longueur de la tête; espace inter-oculaire aussi large que le diamètre de l'œil. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil; museau pointu, la mâchoire inférieure dépassant la supérieure. Préopercule assez finement dentelé, les dentelures étant beaucoup plus fortes à l'angle, qui est saillant. La pointe moyenne de l'opercule longue et forte. Cinquième épine dorsale aussi haute que la distance qui sépare le bout du museau du centre de l'œil. Caudale coupée carrément. Anale commençant au niveau de la dernière épine dorsale, la deuxième épine bien plus courte que la troisième. Pectorales formées de dix-sept rayons, arrivant au niveau de l'anus, qui est situé un peu plus près de la terminaison de l'anale que de leur origine. Ventrales de même longueur que les pectorales.

Corps blanchâtre, orné, surtout au-dessus de la ligne latérale, de taches olivâtres de forme hexagonale. Des taches de même couleur et plus petites sur la dorsale molle, la caudale, les ventrales et l'anale; membrane de la dorsale épineuse bordée de noir.

Écailles de la ligne latérale allongées (longueur, $0^{m}0055$), ayant leur extrémité postérieure en pointe située dans l'axe de l'écaille; tube se terminant en pointe; zone spinifère nulle; bord antérieur arrondi, présentant un grand feston médian de chaque côté duquel sont deux ou trois lobes latéraux. Écailles des flancs avec un foyer petit, ovalaire, très reculé; bord antérieur droit, découpé par sept ou huit festons; zone spinifère développée, avec trente-sept spinules environ le long du bord postérieur;

IMPRIMERIE NATIONALE.

spinules disposées sur quatorze rangées longitudinales. Écailles ventrales ovalaires, à bord postérieur sans zone spinifère, à bord antérieur peu arrondi, découpé par cinq festons, à foyer petit et reculé.

Longueur totale, 0m 245; longueur de la tête, 0m 080; longueur du museau, 0m 020; hauteur du corps, 0m 073; diamètre de l'œil, 0m 015.

Il faut rapporter au *Serranus chlorostigma* l'espèce que Bleeker a décrite sous le nom d'*Epinephelus Waandersii;* la forme, les proportions et la distribution des couleurs sont identiques dans les deux espèces, et le *S. Waandersii* n'est qu'une variété de coloration plus foncée, dans laquelle les taches hexagonales, plus apparentes, se prolongent jusque sous le ventre, tandis que, chez le type, ces taches, beaucoup plus pâles, paraissent s'arrêter avant la ligne inférieure du corps.

15. EPINEPHELUS AREOLATUS, Forskal.

PERCA AREOLATA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775).
SERRANUS AREOLATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 350.
SERRANUS AREOLATUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 149.
SERRANUS AREOLATUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. I, fig. 4.

D., XI, 17; *A.*, III, 8.

Hauteur du corps comprise quatre fois et demie dans la longueur totale. Museau allongé, pointu, plus long que le diamètre de l'œil. Tête allongée, contenue trois fois et demie dans la longueur du corps. Diamètre de l'œil compris six fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Préopercule avec de fines dentelures, devenant plus fortes à l'angle, qui est légèrement échancré; sous-opercule et interopercule entiers; pointe supérieure de l'opercule à peine marquée. Cinquième épine dorsale aussi haute que la distance entre le bout du museau et le centre de l'œil. Caudale tronquée. Anale commençant au niveau du troisième rayon de la dorsale molle, ayant la seconde épine un peu plus forte, mais plus courte que la troisième. Pectorales composées de dix-sept rayons, arrondies, de la même longueur que les ventrales, atteignant à peine l'anus, qui est situé à égale distance de la base des pectorales et du bout de l'anale.

Corps d'un gris brunâtre, couvert, ainsi que la tête et les nageoires, de petites taches brunes, polygonales et rapprochées.

Écailles des flancs à foyer reculé et petit; bord postérieur garni de spinules nombreuses; aire spinigère portant des spinules disposées sur quatorze rangées. Écailles ventrales étroites et allongées, sans spinules.

Longueur totale, 0m 340; longueur de la tête, 0m 100; longueur du museau, 0m 027; hauteur du corps, 0m 077; diamètre de l'orbite, 0m 017.

Cuvier et Valenciennes ont eu raison d'assimiler cette espèce à la *Perca areolata* de Forskal et non à la *P. tauvina* du même auteur, comme le pensait Geoffroy Saint-Hilaire.

16. EPINEPHELUS CYLINDRICUS, Günther.

(Pl. VIII, fig. 1.)

SERRANUS CYLINDRICUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 151.

D., XI, 17; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 100.

Corps allongé, dont la hauteur est contenue quatre fois et un tiers dans la longueur totale; longueur de la tête comprise trois fois et deux tiers dans la même dimension. Tête conique, couverte de petites écailles, sauf sur les lèvres; mâchoire supérieure dépassant un peu le bord postérieur de l'œil; mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; préopercule arrondi, bordé de fines dentelures, dont celles de l'angle sont à peine plus fortes que les autres; trois pointes à l'opercule, dont la supérieure est cachée par les écailles; un long lobe membraneux à l'épaule; yeux saillants, séparés par un intervalle égal aux trois quarts de leur diamètre; museau pointu, cylindrique. Dorsales presque égales en hauteur; épines dorsales fortes, la troisième ayant le tiers de la longueur de la tête; dorsale molle arrondie, arrivant à la base de la caudale. Caudale arrondie, contenue cinq fois et un tiers dans la longueur totale du corps. Anale commençant un peu en arrière de la dorsale molle; troisième épine plus longue que la seconde, mais moins forte. Pectorales arrondies, s'étendant aussi loin que les ventrales, qui arrivent à l'anus.

Corps orné de taches hexagonales grandes, assez régulières, de cou-

leur brune, que séparent des lignes blanchâtres; une partie des taches situées le long des dorsales de couleur beaucoup plus foncée que les autres; dorsales avec des taches arrondies; bord des dorsales blanchâtre; quelques petites taches brunes sur le ventre, ainsi que sur les rayons branchiostèges.

Longueur totale, $0^m 215$; hauteur du corps, $0^m 048$; longueur de la tête, $0^m 068$.

Cette espèce, du groupe de l'*Epinephelus areolatus* (Forsk.), est bien caractérisée par sa forme allongée qui rappelle, selon l'expression de M. Günther, celle de certains Blennies. Le type figuré provient de Madagascar et présente sur la partie postérieure de la tête une dépression assez marquée, caractère qui se retrouve sur un autre exemplaire en peau recueilli aux Seychelles par M. Playfair et qui paraît dès lors avoir une valeur spécifique : ce dernier exemplaire, qui est en tout point comparable au type, est long de $0^m 400$, la tête ayant $0^m 115$; sa hauteur, qui est de $0^m 110$, est contenue trois fois et trois quarts dans la longueur totale, la tête trois fois et deux tiers dans la même dimension.

17. EPINEPHELUS RIVULATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. VII, fig. 2.)

SERRANUS RIVULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 515.

D., XI, 17; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 85.

Poisson allongé, la hauteur du corps diminuant régulièrement depuis le niveau du tiers antérieur de la dorsale épineuse. Hauteur contenue trois fois et trois quarts dans la longueur totale du corps. Ligne rostro-dorsale peu inclinée. Longueur de la tête comprise trois fois dans la longueur totale du corps. Œil bien plus grand que le museau, contenu quatre fois et deux tiers dans la longueur de la tête; espace interoculaire ayant les deux tiers du diamètre de l'œil. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Préopercule très finement dentelé, portant trois ou quatre grosses dentelures à l'angle. Trois pointes à l'opercule, la supérieure à peine marquée. Cinquième épine dorsale aussi haute que

la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord postérieur de l'œil. Caudale arrondie. Anale commençant au niveau de la dorsale molle; deuxième épine un peu plus forte et un peu plus courte que la troisième. Pectorales arrondies, arrivant au niveau de l'anus, composées de dix-sept rayons. Ventrales atteignant l'anus, qui est placé à égale distance de la base des pectorales et de la terminaison de l'anale.

Couleur brune, chaque écaille portant une petite tache bleue; quelques lignes brunâtres onduleuses sous la joue; un trait brun noirâtre à la base de la dorsale.

Écailles de la ligne latérale petites, allongées (longueur, $0^m 004$), en pointe à l'extrémité, sans zone spinifère; tube recourbé dans sa moitié postérieure; bord antérieur présentant un grand lobe médian, au-dessus duquel se voient un ou deux lobules et au-dessous quatre ou cinq.

Écailles des flancs allongées (longueur, $0^m 0045$; hauteur, $0^m 0025$), un peu plus larges dans leur partie postérieure que dans la partie antérieure. Zone spinifère occupant près du quart de la longueur de l'écaille; trente-cinq spinules environ le long du bord postérieur; on compte treize ou quatorze rangées suivant une ligne passant par le centre de l'écaille. Bord antérieur droit, découpé par sept festons. Foyer reculé.

Longueur totale, $0^m 200$; longueur de la tête, $0^m 068$; longueur du museau, $0^m 015$; hauteur du corps, $0^m 054$; diamètre de l'œil, $0^m 016$.

Bleeker a publié sous le nom d'*Epinephelus rhyncholepis*[1] une espèce dont la coloration est la même que celle du *Serranus rivulatus*, mais qui en diffère par le profil de la tête beaucoup plus bombé. L'espèce désignée sous le nom de *S. summana* par M. Playfair et d'*E. polystigma* par Bleeker a le maxillaire plus allongé, dépassant largement le bord postérieur de l'œil.

A Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Sasavy*.

[1] Voir son *Atlas ichthyologique*, pl. VIII, fig. 2.

18. EPINEPHELUS FASCIATUS, Forskal.

Perca fasciatus, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 40.
Holocentrum oceanicum et H. marginalis, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1802), p. 389 et 392, pl. VII, fig. 2 et 3.
Serranus marginalis, S. oceanicus et S. erythrurus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. II (1829), p. 301, 302 et 320.
Serranus oceanicus et S. marginalis, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 135.
Serranus marginalis, Peters, *Monatsber. Akad. zu Berlin* (1865), p. 109.
Serranus marginalis, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 7.
Epinephelus fasciatus, Bleeker, Rev. Epineph., *Nat. Verh. d. Ak.*, t. XIV (1873), p. 119.
Serranus fasciatus, Günther, *Journal des Mus. Godeffroy*, Fisch. d. Südsee (1873), p. 6 et pl. VI.
Serranus fasciatus, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. III, fig. 2.
Epinephelus fasciatus, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VII (1876), p. 66 et pl. XLVIII, fig. 3.

D., XI, 15; *A.*, III, 8.

L'Holocentre océanien de Lacépède n'est, comme le supposent Bleeker et Peters, qu'une variété de l'*Epinephelus marginalis* de Bloch. Nous avons sous les yeux le type de Lacépède, type rapporté de l'île Maurice par Commerson; il est en tout point semblable à un *Serranus marginalis* provenant des Seychelles et donné au Musée par Dussumier; l'individu figuré par Lacépède est d'une teinte jaunâtre uniforme qui se rapproche de la coloration du *S. marginalis*.

Il faut aussi, à l'exemple de M. L. Vaillant, regarder comme une variété l'espèce que Cuvier et Valenciennes ont décrite sous le nom de *S. erythrurus*. La forme du corps, les proportions des diverses parties sont, en effet, les mêmes dans les deux espèces.

Le *S. marginalis*, qui, d'après Bleeker, se trouve dans la mer Rouge, à Maurice, dans la mer des Indes, le long des côtes de la Chine et du Japon, aux îles Louisiades, Darnley, Pomotou et des Amis, est représenté dans la collection du Musée de Paris par des individus provenant des Seychelles (L. Rousseau), de l'île Maurice (Dussumier), de l'île de la Réunion (Quoy et Gaimard), de Ceylan (Dussumier), de Ternate

(Bleeker). D'après le type étudié par Cuvier et Valenciennes, la diagnose de l'espèce est la suivante :

Hauteur du corps comprise trois fois et deux tiers, longueur de la tête deux fois et trois quarts dans la longueur totale. Œil séparé du bout du museau par un espace un peu moindre que son diamètre, compris un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête. Maxillaire arrivant presque au niveau du bord postérieur de l'œil. Sous-opercule et inter-opercule entiers; préopercule finement dentelé, muni à l'angle de quelques dents plus fortes. Pectorales arrivant au milieu de l'espace compris entre l'anale et l'anus. Deuxième rayon de l'anale un peu plus long et un peu plus fort que le troisième. Caudale tronquée.

19. EPINEPHELUS ALBOGUTTATUS, Cuvier et Valenciennes[1].

SERRANUS ALBOGUTTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 366.
SERRANUS KUMHARDTI, Bleeker, Nieuwe bijdr. Perc., *Nat. Tijdschr. Ned. Ind.*, t. II, p. 169.
SERRANUS FLAVOGUTTATUS, Peters, *Wiegmann Archiv*, Berlin (1855), p. 235.
SERRANUS HOEVENI, Playfair et Günther, *Fishes of Zanzibar* (1866), p. 9 et pl. II, fig. 3.
SERRANUS HOEVENI, Bleeker, Rev. Epinephelini, *Nat. Verh. d. Ak. Wetensch.* (1873), p. 110.
SERRANUS TUMILABRIS, Day (nec. Cuv. Val.), *Fishes of India* (1876), p. 16 et pl. III, fig. 3.
EPINEPHELUS HOEVENI, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 62, pl. IV, fig. 1, et pl. XII, fig. 4.

D., XI, 16; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 80.

Hauteur contenue près de quatre fois et longueur de la tête trois fois dans la longueur du corps. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Dents du vomer et des palatins très fines, canines faibles. Diamètre de l'œil contenu deux fois dans la longueur du maxillaire et près de cinq fois dans la longueur de la tête; museau un peu plus long que le diamètre de l'œil. Préopercule arrondi, à dentelures fines, un peu plus marquées à l'angle; quelques dentelures au sous-opercule. Épines de la dorsale à rayons de même longueur, à part les deux premiers qui sont les plus courts, le deuxième rayon étant plus long que le diamètre de l'œil. Pectorales arrondies, arrivant à l'anus, aussi longues que la dis-

[1] Le *Serranus alboguttatus* (Bleeker, *Amboine*, p. 13, et Günther, *Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. I, p. 129) appartient à une autre espèce.

tance qui sépare le bout du museau du préopercule. Caudale arrondie. Deuxième épine anale de même longueur que la troisième, un peu plus forte, mais aussi longue que la troisième épine. Corps de couleur brunâtre avec des taches rondes, ayant à peine le diamètre de la pupille, de grandeur inégale, de couleur blanchâtre; quelques taches nuageuses et des taches arrondies sur les dorsales, dont le bord est liséré de noirâtre; les autres nageoires de teinte uniforme.

La collection du Musée de Paris possède deux individus étiquetés sous le nom de *Serranus alboguttatus :* l'un, le type de l'espèce, a été rapporté de la mer des Indes par Péron; l'autre a été pêché sur les côtes de la Nouvelle-Guinée par Quoy et Gaimard; M. L. Vaillant a rapporté ce second exemplaire au *S. summana* de Cuvier et Valenciennes.

Méconnu par tous les auteurs, le Mérou à gouttelettes blanches a été figuré par MM. Bleeker, Playfair et Günther sous le nom de *S. Hœveni;* cette dernière espèce est identique au *S. alboguttatus* de Cuvier et Valenciennes; il n'y a que quelques légères différences dans la forme et la grandeur des taches; Bleeker a d'ailleurs reconnu que l'*Epinephelus Hœveni* subit d'assez notables changements dans la coloration avec l'âge des individus. C'est ainsi que les ocelles deviennent plus nombreux avec l'âge et moins nettement cerclés; dans un âge encore plus avancé, ces ocelles, qui sont relativement plus petits et plus nombreux, sont moins nettement dessinés et deviennent parfois même confluents, de manière à former des bandes plus ou moins distinctes. Les jeunes individus ressemblent beaucoup aux jeunes du *S. summana* (*S. tumilabris* de Cuvier et Valenciennes); aussi s'explique-t-on que Valenciennes ait étiqueté *S. alboguttatus* l'exemplaire provenant du voyage de Quoy et Gaimard. M. Day a commis une erreur en sens inverse et a figuré sous le nom de *S. tumilabris* un poisson qui est le Mérou summan de Forskal. Nous avons déjà dit qu'il fallait regarder les *S. summana* (*S. tumilabris*, Cuv. et Val.) et le Serran rapporté par Cuvier et Valenciennes à la Perche summan comme deux variétés d'une même espèce; le Mérou à gouttelettes blanches fait le passage entre elles, de telle sorte qu'il est presque certain que les *S. alboguttatus*, *S. tumilabris* et *S. summana* ne sont que des variétés locales ou

même des variétés d'âge d'une seule et même espèce. Les matériaux nous font malheureusement défaut pour porter un jugement définitif en connaissance de cause.

Peters ayant bien voulu nous communiquer le type de l'espèce décrite par lui sous le nom de *S. flavoguttatus*, nous avons pu nous assurer que cette espèce est identique à l'exemplaire figuré par Bleeker comme *Epinephelus Hœveni*, espèce qui, nous l'avons dit, doit porter le nom d'*E. alboguttatus*. L'exemplaire décrit par Peters est long de 0^m 140 et la tête a 0^m 045; le corps est brunâtre, orné de taches verdâtres peu nombreuses, disposées en trois séries; entre ces taches, il y a des points de même couleur et plus petits qui se continuent sur la tête; vers le dos, on voit quelques marbrures plus foncées que la teinte générale du corps; les dorsales sont brunâtres, avec quelques taches jaunâtres, taches qui se retrouvent sur la caudale, que borde un étroit liséré jaune; l'anale est brunâtre, plus foncée à l'extrémité; on voit quelques petites taches jaunes à l'aisselle. Le type du *S. flavoguttatus* provient de Mozambique.

20. EPINEPHELUS POLLENI, Bleeker.

(Pl. VIII, fig. 3.)

Mérou à joues rayées, Liénard, *Septième rapp. de la Soc. hist. nat. Maurice* (1836), p. 52.
Epinephelus Polleni, Bleeker, Epineph. Réunion, *Verh. Ak. Vet.*, t. II (1876), p. 336.
Epinephelus Polleni, Bleeker, *Rech. sur la Faune de Madagascar*, Poissons (1877), p. 19, pl. VII.

D., XI, 16; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 115 à 120.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie et longueur de la tête un peu plus de trois fois et demie dans la longueur totale. Ligne rostrodorsale déclive, concave au-devant des yeux; diamètre de l'œil contenu près de cinq fois dans la longueur de la tête; espace interorbitaire presque égal au diamètre de l'œil; maxillaire supérieur arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil; dents intermaxillaires beaucoup plus longues que les autres; canines fortes et longues. Sous-opercule et interopercule denticulés; bord postérieur du préopercule légèrement denticulé, peu à l'angle. Cinquième épine dorsale ayant comme longueur le tiers de

IMPRIMERIE NATIONALE.

la hauteur du corps; ventrales à peine plus courtes que les pectorales; deuxième et troisième épines de l'anale presque de même longueur, contenues deux fois dans le diamètre de l'œil; caudale un peu arrondie; pectorales composées de dix-huit rayons.

Corps de couleur rosée, violacé vers le dos; tête ornée de trois bandelettes bleuâtres, l'une allant du front sur les tempes, l'autre, oculo-operculaire, se dirigeant vers l'épine de l'opercule, la troisième passant sur le rostre et au-dessous de l'œil et de l'opercule. Flancs ornés de deux bandelettes longitudinales de même couleur, les quatre bandelettes supérieures, plus ou moins interrompues et ondulées, n'arrivant pas à la caudale, les autres atteignant cette nageoire. Nageoire dorsale cérulescente, avec les épines violacées et des lignes rosées. Pectorales également cérulescentes, avec les rayons orangés. Ventrales et anale jaunâtres, les premières teintées de bleuâtre en avant, la seconde bordée de blanc et de violacé; caudale d'un rosé cérulescent en haut, bordée de violet. Longueur, 0^{m} 260.

D'après Bleeker, «cette belle espèce présente de nombreuses affinités avec le *Serranus formosus* de Cuvier et Valenciennes (*Epinephelus formosus*, Bleeker) tant par ses formes générales et ses neuf épines dorsales que par les bandes longitudinales d'un beau bleu qui ornent la tête, le tronc et les nageoires. En la comparant cependant avec le *S. formosus*, on trouve qu'elle s'en distingue par des caractères nombreux. Dans le *S. formosus*, le profil est plus pointu, la dorsale molle est plus élevée, la caudale est beaucoup plus arrondie, les bandelettes bleues sont plus nombreuses, tant sur la tête que sur le tronc et les nageoires. Mais outre ces caractères qui font distinguer le *S. formosus* au premier coup d'œil de l'espèce actuelle, j'en trouve encore beaucoup d'autres qui ne sont pas moins essentiels». Dans le *S. formosus*, le museau est en effet entièrement couvert d'écailles, tandis que le museau est complètement nu chez le *S. Polleni;* dans cette dernière espèce, les écailles du tronc sont plus petites et il y en a de cent quinze à cent vingt dans une rangée longitudinale, soixante environ dans une rangée transversale entre la base de la ventrale et la dorsale, tandis que le *S. formosus* n'en a que quatre-vingt-dix à cent et cinquante.

Il n'est pas douteux que l'*E. Polleni* est la même espèce que le Mérou à joues rayées décrit par Liénard en ces termes : «La couleur est lie de vin; il y a trois raies bleues obliques sur les joues et une vingtaine d'autres de la même couleur situées transversalement depuis la pectorale jusqu'à la queue. Les nombres sont : D., 9, 15; A., 3, 10; P., 18; C., 17; V., 1, 5. Il avait un pied de longueur.»

Genre ANYPERODON.

M. Günther a séparé des Serrans, sous le nom d'*Anyperodon*, le *Serranus leucogrammicus* de Cuvier et Valenciennes. Bien que très voisine des *Epinephelus* à onze épines à la dorsale, cette espèce s'en distingue cependant très nettement par l'absence de dents palatines et de dents canines à la mandibule; Bleeker s'est assuré, du reste, que l'absence de ces dents est constante et non pas accidentelle; les canines font défaut à la mandibule aussi bien chez les plus jeunes individus que chez ceux d'un âge avancé. La physionomie générale est un peu différente de celle que l'on voit chez les vrais *Epinephelus*, la tête étant plus pointue et la mâchoire inférieure plus allongée.

Les écailles de la ligne latérale sont semblables à celles des *Epinephelus*, petites, ovalaires, rétrécies vers l'extrémité postérieure, qui se termine en pointe; le tube est simple, étroit à son extrémité, et il se termine près de la partie postérieure de l'écaille; la zone spinifère, qui est composée d'un petit nombre de spinules, remonte vers son extrémité.

Lorsque M. Günther a établi ce genre, il ne connaissait qu'une espèce; Bleeker en a décrit depuis, sous le nom d'*Anyperodon urophthalmus*, une autre qui provient de la mer des Indes; l'*A. leucogrammicus* a été trouvé aux îles Seychelles, à Bourou et dans l'archipel Malais.

ANYPERODON LEUCOGRAMMICUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. VII, fig. 4.)

SERRANUS LEUCOGRAMMICUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. II (1829), p. 347.
ANYPERODON LEUCOGRAMMICUS, Günther, *Cat. Fishes of British Museum*, t. I (1859), p. 96.

Anyperodon leucogrammicus, Playfair, Fish. of Seychelles, *Proc. Zool. Soc.* (1867), p. 846.
Anyperodon leucogrammicus, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 28.

D., XI, 15; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 85.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête trois fois dans la longueur totale; diamètre de l'œil compris près de sept fois dans la longueur de la tête; maxillaire supérieur dépassant un peu le niveau du bord postérieur de l'œil. Pédicule de la queue aussi long que haut. Ventrales un peu plus courtes que les pectorales; caudale arrondie.

Corps de couleur brunâtre, avec quatre ou cinq bandes longitudinales de couleur blanche, trois de ces bandes arrivant à la caudale; tête, flancs, dorsales, caudale avec des taches brunes arrondies, rougeâtres sur les mâchoires; pectorales, anale et ventrale rougeâtres.

Longueur totale, $0^{m}310$; longueur de la tête, $0^{m}110$; longueur du museau, $0^{m}025$; hauteur du corps, $0^{m}075$; diamètre de l'œil, $0^{m}015$.

Genre LUTJANUS.

Le nom de *Mesoprion* a été proposé par Cuvier dans la seconde édition du *Règne animal* (1829) pour des poissons qui «ont, avec les caractères de dents et de nageoires des Serrans et leur préopercule dentelé, un opercule finissant en angle mousse et non épineux». Cuvier remarque que «la plupart de ces espèces étaient comprises dans le genre *Lutjanus* de Bloch, mais y étaient mêlées à des espèces d'autres familles, soit Sciénoïdes, soit Labroïdes, dont il a fait d'autres genres».

Dans la première édition du *Règne animal*, Cuvier admit le genre *Lutjanus*, tout en retirant les espèces hétérogènes que Bloch y avait introduites; à l'exemple de MM. Poey, Bleeker et Vaillant, il nous semble que le nom de *Mesoprion* doit être abandonné pour celui de *Lutjanus*, qui a incontestablement la priorité. Nous ne nous étendrons pas du reste sur ce genre qui a été étudié avec soin par M. L. Vaillant[1]. Nous nous conten-

[1] *Sur quelques espèces critiques du genre Lutjanus* (*Bull. Soc. philomathique*, t. XI, p. 43, 1874). — *Poissons du Mexique*, op. cit., p. 110.

terons de dire avec ce savant que les *Lutjanus* peuvent se séparer en deux sections : chez les uns, la plaque dentaire vomérienne présente un prolongement postérieur, ce qui lui donne une forme de losange plus ou moins allongé, et la plaque dentaire linguale est constante; chez les autres, la plaque dentaire vomérienne est triangulaire ou en chevron, et la langue est tantôt lisse (*L. malabaricus, L. limbatus, L. analis*, etc.), tantôt armée de plusieurs plaques dentaires, comme chez le *L. yapilli*, tantôt munie d'une plaque dentaire simple, double ou rarement triple (*L. immaculatus, L. bohar, L. cyanopterus*, etc.). M. Vaillant a fait remarquer que, dans ce groupement, les espèces indo-pacifiques sont les plus nombreuses dans la seconde section, qu'elles composent pour les trois quarts, tandis que, dans la première division, il y a presque égalité de partage avec les espèces atlantiques.

Les espèces signalées dans les mers dont nous étudions la faune ichthyologique sont les suivantes [1] :

1re SECTION.

Plaque dentaire vomérienne en chevron ou triangulaire :

a. Langue lisse.

L. annularis, C. V.
L. monostigma, C. V.
L. Johnii, C. V.

b. Langue toujours munie d'une plaque dentaire simple, double ou rarement triple.

L. bohar, Forsk.
L. gembra, Bl.
L. immaculatus, C. V.

2e SECTION.

Plaque dentaire vomérienne avec un prolongement postérieur, ce qui lui donne une forme de losange plus ou moins allongé; plaque dentaire linguale constante.

L. unimaculatus, Q. G.
L. argentimaculatus, Forsk.
L. fulviflamma, Forsk.
L. fulviflamma (*aurolineatus*), Forsk.
L. Madras, C. V.
L. griseoides, Guich.
L. vitta, Q. G.
L. erythropterus, Bl.

[1] L. Vaillant, *Mission scientifique au Mexique et dans l'Amérique centrale*, Poissons, p. 117.

1. LUTJANUS MONOSTIGMA, Cuvier et Valenciennes.

MESOPRION MONOSTIGMA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. II (1829), p. 446.
MESOPRION MONOSTIGMA, Günther, *J. M. Godeffroy*, Fisch. Südsee (1873), p. 14 et pl. XVI.
LUTJANUS LIOGLOSSUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XII, fig. 1.
LUTJANUS LIOGLOSSUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 70 et pl. LXVI, fig. 4.
DIACOPE MONOSTIGMA, Klunzinger, *Syn. d. Fish. d. Rothen Meeres* (1884), p. 702.

D., x, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 52; *L. transv.*, 9/17.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et demie dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe bien accentuée. Museau ayant près de deux fois la longueur de l'œil, dont le diamètre est compris près de cinq fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil. Dents fortes; plaque vomérienne étroite, avec un prolongement postérieur très court; pas de plaque linguale. Préopercule très finement dentelé, les dentelures de l'angle étant à peine plus prononcées que les autres. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale mesurant un peu moins du tiers de la longueur du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale contenue un peu moins de trois fois dans la longueur de la tête; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la dorsale antérieure. Caudale échancrée. Anale commençant sous le cinquième rayon de la dorsale molle; seconde épine plus courte que la troisième et aussi longue que le diamètre de l'œil. Pectorales falciformes arrivant au niveau de l'anus, qui est placé plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales.

Longueur du corps, 0^m 325; longueur de la tête, 0^m 100; longueur du museau, 0^m 036; hauteur du corps, 0^m 090; hauteur de la cinquième épine dorsale, 0^m 035; diamètre de l'œil, 0^m 021.

D'après la figure qu'a donnée M. Günther, le corps est rouge, chaque écaille portant un petit trait d'un rouge plus foncé que le fond; les nageoires sont d'un beau jaune; il y a, au niveau du tiers antérieur de la seconde dorsale, une large tache noire, arrondie sur la ligne latérale.

C'est à tort, croyons-nous, que M. Günther, dans le *Catalogue du Musée*

britannique, a réuni l'espèce que nous venons de décrire au *Diacope fulviflamma* de Forskal; cette dernière espèce est bien caractérisée par les lignes d'un jaune doré qui ornent les flancs; d'ailleurs, M. Günther n'a plus admis cette synonymie dans le *Journal du Musée Godeffroy*.

2. LUTJANUS GEMBRA, Bloch.

ALPHESTES GEMBRA, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, éd. Schneider (1801), p. 236, pl. LI.
MESOPRION GEMBRA et M. IMMACULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 485 et 474.

D., X, 13; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 50; *L. transv.*, 10/19.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale inclinés. Museau une fois et demie plus long que le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil. Dents fortes; plaque vomérienne très étroite, en Λ, ne présentant ni dilatation, ni prolongement postérieur; plaque linguale étroite, en triangle très allongé. Préopercule à peine armé de dentelures, quelques-unes plus fortes à l'angle. Espace compris entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenu trois fois et un tiers dans la longueur du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale contenue deux fois et demie dans la longueur de la tête; longueur de la dorsale molle contenue un peu moins d'une fois et demie dans la longueur de la dorsale antérieure. Caudale échancrée. Anale commençant sous le troisième rayon de la dorsale; seconde épine à peine plus courte que la troisième et plus longue que le diamètre de l'œil. Pectorales falciformes, atteignant à l'anus, qui est situé un peu plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des pectorales; ventrales arrivant presque à l'anus.

«Ce poisson paraît être tout brun ou d'un olivâtre plus ou moins foncé, plus pâle en dessous où il devient jaunâtre et même légèrement doré. Son dos porte des lignes noirâtres qui descendent obliquement vers la ligne latérale et ses flancs des lignes longitudinales.»

Longueur du corps, 0m 210; longueur de la tête, 0m 060; longueur du museau, 0m 024; hauteur du corps, 0m 060; hauteur de la cinquième épine dorsale, 0m 023; diamètre de l'œil, 0m 014.

Cuvier et Valenciennes, dans le tome II de leur *Histoire des Poissons*, décrivent à la page 430 un *Diacope immaculata* (Q. et G.), et, à la page 474, un *Mesoprion immaculata* (Cuv. et Val.). M. Günther place les deux espèces dans son genre Mésoprion et donne à la seconde le nom de *M. gembra* (Bl. et Sch.), l'assimilant aux *M. yapilli* et *M. gembra* de Cuvier et Valenciennes. Le *M. gembra* est presque sûrement de la même espèce que le *M. immaculatus*, mais quant au *M. yapilli*, il est bien différent; tandis, en effet, que chez le *M. yapilli* la langue porte de nombreuses plaques dentaires, la plaque linguale du *M. unimaculatus* est simple et étroite.

3. LUTJANUS FULVIFLAMMA, Forskal.

SCIÆNA FULVIFLAMMA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775).

DIACOPE FULVIFLAMMA et MESOPRION AUROLINEATUM, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 423, et t. III (1829), p. 496.

MESOPRION FULVIFLAMMA [1], Günther, *Cat. of the Fish. of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 201.

MESOPRION FULVIFLAMMA, Day, *The Fishes of Malabar*, London (1865), p. 13.

LUTJANUS FULVIFLAMMA, Day, *The Fishes of India* (1875), p. clxii et pl. XII, fig. 5 et 6.

LULJANUS FULVIFLAMMA, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 65 et pl. LXVI, fig. 3.

D., X, 13; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 50; *L. transv.*, 8/16.

Hauteur du corps contenue trois fois et deux tiers dans la longueur; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe assez accentuée. Longueur de la tête comprise trois fois et demie dans la longueur du corps; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant presque au niveau du centre de l'œil. Dents fortes; plaque vomérienne large, en forme de hallebarde, avec un prolongement postérieur allongé; une plaque linguale ovalaire. Préopercule armé de fines dentelures, plus fortes à l'angle. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale

[1] En laissant de côté la synonymie.

contenu trois fois dans la longueur du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et deux tiers dans la longueur de la dorsale épineuse. Caudale échancrée. Anale commençant sous le second rayon de la dorsale; seconde épine un peu plus courte que la troisième et aussi haute que le diamètre de l'œil. Pectorales falciformes, arrivant à l'anus, qui est placé plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales; ventrales n'atteignant pas l'anus.

Corps de couleur jaunâtre parcouru par des lignes longitudinales dorées; une tache noire sur la ligne latérale, au niveau de l'origine de la dorsale molle.

Longueur du corps, 0m 225; longueur de la tête, 0m 067; longueur du museau, 0m 024; hauteur du corps, 0m 060; hauteur de la cinquième épine dorsale, 0m 024; diamètre de l'œil, 0m 018.

A l'exemple de M. Vaillant, nous rapportons à la *Sciæna fulviflamma* de Forskal le *Mesoprion aurolineatus* (Cuv. et Val.); mais nous ne saurions, à l'exemple de MM. Günther et Bleeker, y réunir le *M. monostigma* (Cuv. et Val.), qui se distingue par sa plaque dentaire vomérienne en chevron et sa langue lisse et qui appartient à une autre section.

Le *Lutjanus fulviflamma* a une large distribution géographique; le Musée de Paris possède des exemplaires de la mer Rouge (Rüppell), de Madagascar (Pollen), de Zanzibar (Grandidier), de Pondichéry et de Trincomalie (Reynaud), de Nias, de Sumatra et des Célèbes (Bleeker) et des Fidji (Filhol).

4. LUTJANUS MADRAS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XII, fig. 4.)

MESOPRION MADRAS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 446.
MESOPRION MADRAS, Gunther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 200.
MESOPRION MADRAS, Day, *The Fishes of Malabar*, London (1866), p. 14.
MESOPRION MADRAS, Playfair, The Fishes of Seychelles, *Proc. Zool. Soc.* (1867), p. 849.
LUTJANUS MADRAS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XIV, fig. 3.

D., X, 13; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 55; *L. transv.*, 10/20.

Hauteur du corps comprise trois fois et trois quarts dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe peu accentuée. Lon-

IMPRIMERIE NATIONALE

gueur de la tête comprise trois fois et demie dans la longueur du corps. Museau ayant une fois et demie le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête; maxillaire dépassant à peine le niveau du bord antérieur de l'œil. Dents fortes; plaque dentaire vomérienne large, avec un prolongement postérieur bien marqué; plaque linguale longue, ovalaire, élargie en avant. Préopercule avec de fines dentelures, quelques-unes plus fortes à l'angle; tubercule de l'interopercule obtus et peu marqué. Espace compris entre le bout du museau et l'origine de la dorsale compris un peu plus de trois fois dans la longueur du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale contenue trois fois dans la longueur de la tête; longueur de la dorsale molle contenue une fois et deux tiers dans la longueur de la dorsale épineuse. Caudale échancrée. Anale commençant sous le quatrième rayon de la dorsale molle; seconde épine plus courte que la troisième, bien plus courte que la cinquième épine dorsale. Pectorales falciformes, n'atteignant pas tout à fait l'anus, qui est placé plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales; ventrales restant loin de l'anus.

Corps olivâtre, lavé de rose, avec des lignes jaunâtres obliques; tête et opercule rouges; toutes les nageoires de couleur jaune, les pectorales étant plus pâles que les autres.

Longueur du corps, 0^m 320; longueur de la tête, 0^m 095; longueur du museau, 0^m 051; hauteur du corps, 0^m 087; hauteur de la cinquième épine dorsale, 0^m 030; diamètre de l'œil, 0^m 021.

5. LUTJANUS ERYTHROPTERUS, Bloch.

LUTJANUS ERYTHROPTERUS, Bloch, *Auslandische Fische* (1785-1795), pl. CCXLIX.
DIACOPE LINEOLATA, Rüppell, *Atlas Fische* (1828), p. 76 et pl. XIX, fig. 3.
MESOPRION CAROUI, M. ERYTHROPTERUS et M. ERYTHROGNATHUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 370 et 478, et t. VII (1831), p. 447.
MESOPRION ERYTHROPTERUS et M. LINEOLATUS, Günther, *Cat. Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 205.
LUTJANUS LINEOLATUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XI, fig. 1 et 2.
LUTJANUS ERYTHROPTERUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 53, pl. XX, fig. 2.

D., XI, 11; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 46; *L. transv.*, 8/22.

Hauteur du corps égalant la longueur de la tête et contenue trois fois

et deux tiers dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale peu inclinés; museau aussi long que l'œil, dont le diamètre est contenu un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil. Plaque vomérienne large, en forme de hallebarde, avec un prolongement postérieur marqué; plaque linguale longue, de forme ovalaire. Préopercule avec de fines dentelures, plus fortes à l'angle. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale ayant un peu moins du tiers de la longueur du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale contenue deux fois dans la longueur de la tête; longueur de la dorsale molle comprise une fois et deux tiers dans la longueur de la dorsale épineuse. Caudale à peine échancrée. Anale commençant au niveau du troisième rayon de la dorsale molle; seconde épine à peine plus courte que la troisième et un peu plus longue que le diamètre de l'œil. Pectorales falciformes, arrivant à l'anus, qui est situé un peu plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales; ventrales n'atteignant pas l'anus.

D'après Cuvier et Valenciennes, «la couleur du dos est verdâtre; cette teinte s'efface sur le milieu des flancs, qui deviennent jaunâtres; le ventre est blanc, à reflets argentés; les opercules sont jaunes, et la mâchoire inférieure est colorée en rose vif; toutes les nageoires sont teintes en jaune paille».

Longueur du corps, 0^m 190; longueur de la tête, 0^m 055; longueur du museau, 0^m 016; hauteur du corps, 0^m 053; hauteur de la cinquième épine dorsale, 0^m 026; diamètre de l'œil, 0^m 016.

Rüppell a adressé au Musée de Paris un Lutjan provenant de la mer Rouge et étiqueté par lui *Diacope lineolata;* ce poisson, qui correspond entièrement au type qu'il a figuré dans son Atlas, doit être regardé comme le jeune âge du *Lutjanus erythropterus* de Bloch. Dans cette espèce, en effet, de même que pour d'autres Lutjans, les lignes longitudinales qui ornent les flancs s'effacent avec l'âge. Nous ne pouvons, au contraire, rapporter à l'espèce de Bloch le poisson que M. Day figure sous le nom de *L. erythropterus* [1] et dont le corps est beaucoup plus élevé.

[1] Voir *The Fishes of India* (1875), pl. X, fig. 1 et 2.

6. LUTJANUS GRISEOIDES, Guichenot.

(Pl. IX, fig. 3, 3ª et 3ᵇ.)

LUTJANUS GRISEOIDES, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard, Poissons (1863), p. 2.

D., x, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 45; *L. transv.*, 6/16.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe peu accentuée. Museau à peine plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et un tiers dans la longueur de la tête; maxillaire dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'orbite. Dents fortes; plaque vomérienne large, en forme de hallebarde, avec un long prolongement postérieur; une plaque linguale étroite et allongée. Préopercule avec de fines dentelures, à peine plus fortes à l'angle. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenu deux fois et deux tiers dans la longueur du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue un peu plus d'une fois et demie dans la longueur de la dorsale épineuse. Caudale échancrée. Anale commençant sous le troisième rayon de la dorsale; seconde épine de la même longueur que la troisième et plus haute que le diamètre de l'œil. Pectorales falciformes, atteignant l'anus, qui est placé à égale distance de l'attache des ventrales et de la terminaison de l'anale.

Longueur du corps, 0ᵐ 100; longueur de la tête, 0ᵐ 033; longueur du museau, 0ᵐ 012; hauteur du corps, 0ᵐ 033; hauteur de la cinquième épine dorsale, 0ᵐ 012; diamètre de l'œil, 0ᵐ 010.

A Madagascar, ce poisson porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Kalamgody* et, chez les Sakalavă, celui de *Joho* ou d'*Angelika*.

GENRE DIACOPE.

Très voisins des Lutjans (*Mesoprion*), les Diacopes en diffèrent par une forte échancrure qui est placée au-dessus de l'angle du préopercule et qui peut recevoir une tubérosité de l'interopercule. Bleeker réunit

en un même genre *Lutjanus* les deux genres *Mesoprion* et *Diacope* de Cuvier; il met également en synonymie les genres de Gill *Proamblys*, *Hyploplites*, *Rhomboplites*, *Ocyurus*, *Evoplites*, *Tropidinius*, et le genre *Neomœnis* adopté par Girard. Lacépède admet également un genre Lutjan composé d'éléments très hétérogènes, à l'exemple de Bloch qui avait réuni sous ce nom des poissons appartenant aux familles des Percoïdes, des Sciénoïdes, des Labroïdes, et ayant tous le préopercule dentelé et un opercule sans épines. Le genre Diptérodon de Lacépède, placé par cet auteur auprès des Lutjans, est également mal formé; les deux premières espèces du genre, *Dipterodon Plumieri* et *D. notatus*, sont, il est vrai, l'un un Diacope, l'autre un Mésoprion, mais le *D. hexaxanthus* est un Apogon et les *D. asper* et *D. zingel* sont des Aspros; ces poissons faisant du reste partie d'une même famille, il faudrait peut-être reprendre ce nom de Diptérodon au lieu de celui de Diacope. Le nom de Diptérodon a été appliqué, par Cuvier et Valenciennes, avec un tout autre sens, à un poisson, le *D. capensis*, qui doit prendre place dans la famille des Sparoïdes.

Quoi qu'il en soit, nous accepterons le genre Diacope tel qu'il a été établi par Cuvier; nous ne voyons pas, en effet, la nécessité de changer ce nom en celui de Genyoroge, ainsi que l'a fait M. Günther à l'exemple de Cantor.

Tandis que les Lutjans se trouvent entre les tropiques, aussi bien dans la mer des Indes que dans l'océan Atlantique, tous les Diacopes connus sont des parties chaudes de la mer des Indes et du grand océan Pacifique. Les espèces, au nombre d'une trentaine, sont toutes très voisines les unes des autres, de telle sorte que le genre est fort homogène, comme nous l'avons fait remarquer pour le genre Lutjan (*Mesoprion*).

Ces deux genres sont d'ailleurs si voisins que les écailles de la ligne latérale sont construites sur le même type et sont très uniformes pour toutes les espèces, au nombre de quinze, que nous avons été à même d'étudier dans les collections du Musée de Paris. A la zone spinifère, les spinules sont disposées, le long du bord, en plusieurs amas isolés et distincts, parce que les ramifications du tube arrivent jusqu'au bord, comme

nous l'avons noté chez les Lutjans et chez les Ételis, si voisins de ces derniers; il y a tantôt deux ramifications comme chez les *D. notata* et *D. rufolineata*, de sorte qu'il n'existe que trois amas de spinules, l'un médian, qui est le plus grand, et deux latéraux, qui sont petits, tantôt trois (*D. macolor*), tantôt quatre, comme chez le *D. bengalensis*, chez lequel les écailles sont pourvues de cinq amas de spinules; le nombre de ces ramifications paraît varier dans une même espèce, ou tout au moins dans les variétés d'une même espèce; en effet, nous en comptons six chez le *D. Sebæ*, type qui a sept amas de spinules, et seulement quatre chez la variété *civis*, qui n'a que cinq amas de spinules.

1. DIACOPE CÆRULEOVITTATA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XII, fig. 2.)

DIACOPE CÆRULEOVITTATA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VI (1830), p. 530.
DIACOPE ANGULUS, Bennett, *Proceedings of the Zoological Society*, t. I (1831), p. 127.
GENYOROGE CÆRULEOVITTATA, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 179.

D., XI, 13; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 52.

Hauteur du corps contenue trois fois dans la longueur; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe assez accentuée. Longueur de la tête comprise trois fois et un tiers dans la longueur du corps; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Dents fortes; plaque vomérienne prolongée postérieurement; pas de dents sur la langue. Préopercule finement dentelé, avec une profonde échancrure et d'assez fortes dentelures au bord inférieur. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et deux tiers dans la longueur de la dorsale antérieure. Caudale échancrée. Anale commençant sous le second rayon de la dorsale; seconde épine de la même longueur que la troisième et aussi haute que le diamètre de l'œil. Pectorales falciformes, atteignant presque l'anale; ventrale arrivant à l'anus, qui est placé un peu plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales.

Longueur totale, 0^m 260; longueur de la tête, 0^m 080; longueur du museau, 0^m 028; hauteur du corps, 0^m 085; diamètre de l'œil, 0^m 025.

L'exemplaire type que nous figurons, et qui a été envoyé au Musée de Paris par Théodore Delile, est presque complètement décoloré. D'après Cuvier et Valenciennes, cette espèce «a, sur chaque flanc, huit rubans bleus, sans bordure; les quatre supérieurs avancent sur la tête comme dans le Diacope à huit raies, et les quatre inférieurs, plus étroits, plus serrés, suivent la courbure du ventre et s'arrêtent à la gorge. La tête est pourpre. Le fond du corps est d'un jaune doré, le ventre d'un blanc argenté. La dorsale est verte, mélangée d'olivâtre; les autres nageoires sont jaunes».

Les Betsimisarakă donnent à ce poisson le nom de *Bemolotră* (litt. : grosses lèvres) et les Sakalavă celui de *Meromboho* ou de *Vohitro*.

2. DIACOPE CALVETI, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XII, fig. 1 et 1ᵃ.)

DIACOPE CALVETI, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 429.
MESOPRION TIMORIENSIS, Gunther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 205.
LUTJANUS MALABARICUS[1], Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 61 et pl. XV, fig. 4.

D., X, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps contenue trois fois et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Chanfrein et ligne dorsale assez inclinés, bombés entre l'œil et la dorsale. Museau près de deux fois aussi long que le diamètre de l'œil, qui est contenu quatre fois et deux tiers dans la longueur de la tête. Dents fortes; plaque vomérienne très étroite, en forme de V, ne se prolongeant pas en arrière; pas de plaque linguale. Préopercule avec une profonde échancrure et de fines dentelures, celles de l'angle assez fortes. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la nageoire antérieure. Caudale échancrée. Anale commençant sous le quatrième rayon de la dorsale;

[1] Bloch (édition de Schneider) décrit sous ce nom une espèce différente.

seconde épine plus courte que la troisième, mais plus forte et bien plus courte que la troisième épine dorsale. Pectorales falciformes, arrivant au niveau de l'anale; ventrales atteignant l'anus, qui est situé plus près de l'extrémité de l'anale que de l'attache des ventrales.

Corps de couleur uniforme, avec une bande noire peu marquée à la dorsale épineuse.

Longueur totale, $0^{m}\ 325$; longueur de la tête, $0^{m}\ 090$; longueur du museau, $0^{m}\ 035$; hauteur du corps, $0^{m}\ 105$; diamètre de l'œil, $0^{m}\ 018$.

Le *Diacope Calveti*, qui a été trouvé par Quoy et Gaimard à Timor, a été aussi recueilli à l'île Maurice par Dussumier; c'est d'après l'exemplaire rapporté par ce dernier voyageur qu'est faite notre description.

C'est à tort que Bleeker assimile le *D. Calveti* au *D. malabaricus* de Bloch; Cuvier et Valenciennes, qui ont examiné le type de Bloch, disent qu'il a le museau assez court; or le *D. Calveti* est l'espèce qui, dans le groupe, a le museau le plus allongé. M. Günther a bien compris les deux espèces qu'il désigne sous le nom de *Mesoprion malabaricus* et *timoriensis* (*Calveti*). M. Day[1] a également séparé le *Lutjanus malabaricus* du *L. Calveti*.

Les Betsimisarakă donnent à ce poisson, sur la côte orientale de Madagascar, le nom de *Bafohy* et les Sakalavă l'appellent *Vohitro*.

3. DIACOPE DUODECIM-LINEATA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XIII, fig. 3, 3^{a}, 3^{b} et 3^{c}.)

DIACOPE DUODECIM-LINEATA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VI (1830), p. 529.

D., XI, 13; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 52.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe peu accentuée. Museau de même longueur que le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Dents assez fortes; plaque vomérienne très étroite, en forme de V, ne se prolon-

[1] Voir *The Fishes of India* (1875-1877), p. CLXI, pl. IX, fig. 4.

geant pas en arrière; pas de dents sur la langue. Préopercule finement dentelé, avec une encoche profonde et un lobe ovalaire qui se prolonge en arrière et a son pourtour fortement dentelé. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenu un peu plus de trois fois dans la longueur totale du corps. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la nageoire antérieure. Caudale à peine échancrée. Anale commençant sous le troisième rayon de la dorsale; seconde épine plus forte que la troisième et de la même longueur qu'elle, un peu plus longue que le museau. Pectorales falciformes, atteignant presque l'anale; ventrales arrivant à l'anus, qui est situé un peu plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales.

Longueur totale, 0m 215; longueur de la tête, 0m 063; longueur du museau, 0m 020; hauteur du corps, 0m 060; diamètre de l'œil, 0m 020.

D'après Cuvier et Valenciennes, «sur un fond jaune lilas, il y a sur chaque flanc six rubans lilas sans bordure, qui n'avancent pas sur les opercules. La tête au-devant de l'œil est d'un rouge pourpré. Les épines de la dorsale sont jaunes, et la membrane est grise, lavée de lilas; les autres nageoires sont jaunes, avec les rayons orangés».

Ce poisson porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Soratană* (litt.: qui est peint); les Sakalavă l'appellent *Meromboho* et *Sorodamba*.

4. DIACOPE BENGALENSIS[1], Bloch.

(Pl. XIII, fig. 1, 1a et 1b.)

HOLOCENTRUM BENGALENSIS, Bloch, *Auslandische Fische* (1785-1795), pl. CCXLVI, fig. 2.
DIACOPE OCTOVITTATA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 528.
GENYOROGE OCTOVITTATA, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 180.
LUTJANUS BENGALENSIS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CLIX, pl. X, fig. 4.

D., XII, 12; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 70.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant

[1] Bloch a décrit sous ce nom une espèce différente.

IMPRIMERIE NATIONALE

une courbe peu accentuée. Museau un peu plus long que le diamètre de l'œil, qui est contenu près de quatre fois dans la longueur de la tête. Dents assez fortes; plaque vomérienne très étroite, en forme de Λ, ne se prolongeant pas en arrière; pas de dents sur la langue. Préopercule avec de fines dentelures, qui sont beaucoup plus marquées à l'angle, et avec une encoche profonde. Hauteur de la cinquième épine dorsale plus grande que la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la dorsale épineuse. Caudale un peu échancrée. Anale commençant sous le premier rayon de la dorsale; seconde épine plus longue et plus forte que la troisième, de même longueur que la cinquième épine dorsale. Pectorales falciformes dépassant un peu le niveau de l'anus, qui est situé presque à égale distance de la terminaison de l'anale et de l'attache des ventrales.

Longueur totale, 0^{m} 175; longueur de la tête, 0^{m} 047; longueur du museau, 0^{m} 016; hauteur du corps, 0^{m} 045; diamètre de l'œil, 0^{m} 013.

Bloch a figuré sous le nom d'*Holocentrum bengalensis* une espèce qui a été très différemment interprétée par les auteurs. Valenciennes ayant assimilé le *Diacope octovittata* à l'espèce de Bloch, nous avons adopté cette manière de voir, comme l'a fait M. L. Vaillant dans les collections du Musée de Paris, et nous désignons sous le nom de *D. bengalensis* l'espèce chez laquelle la dorsale se compose de douze épines, et qui, outre ce caractère, se distingue du *D. octolineata* par l'absence d'écailles sous l'œil et par le moindre nombre des écailles de la ligne latérale; nous sommes dès lors conduit à regarder le *D. bengalensis*, tel que l'ont compris MM. Günther et Bleeker, comme synonyme du *D. octolineata*.

Les *D. bengalensis*, *D. octolineata*, *D. amboinensis*, *D. quinquelineata* (auxquels il faut réunir le *D. decemlineata* de Cuvier et Valenciennes) sont du reste très voisins les uns des autres, et l'on constate des passages presque insensibles entre le nombre des écailles de la ligne latérale; la présence ou l'absence d'une tache noire sur la partie postérieure du corps, au niveau de la ligne latérale, ne fournit aucun caractère distinctif, cette tache étant plus ou moins effacée suivant les individus; Bleeker lui-même ne paraît d'ailleurs pas attacher une grande impor-

tance à l'absence de cette tache, puisqu'il figure sous le nom de *Lutjanus quinquelineatus* un exemplaire dont les flancs portent une large tache noire, bien que l'individu représenté par Bloch ne porte point de tache sur la partie postérieure du corps. Le nombre des épines est variable, Bleeker en mentionnant dix ou onze pour les *Lutjanus bengalensis* et *L. amboinensis*. D'après M. Günther, le *Genyoroge bengalensis* (*D. octolineata*) serait toutefois distinct du *G. octovittata*, leur squelette étant différent.

Ce poisson porte, sur la côte orientale, le même nom *Soratană* que l'espèce précédente; les Sakalavă l'appellent *Soroala* ou *Sorodamba*.

5. DIACOPE OCTOLINEATA, Cuvier et Valenciennes.

DIACOPE OCTOLINEATA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1828), p. 418.
GENYOROGE BENGALENSIS[1], Günther, *Cat. of the Fish. of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 178.
LUTJANUS BENGALENSIS[2], Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1876), p. 55 et pl. LV, fig. 4.

D., X, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 85.

Hauteur du corps contenue un peu plus de quatre fois et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe peu accentuée. Museau un peu plus long que le diamètre de l'œil, qui est contenu quatre fois dans la longueur de la tête. Dents fortes; plaque vomérienne très étroite, en forme de V, ne se prolongeant pas en arrière; pas de dents sur la langue. Préopercule finement dentelé, avec une encoche profonde. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue un peu moins d'une fois et demie dans la longueur de la dorsale antérieure. Caudale un peu échancrée. Anale commençant sous le second rayon de la dorsale; seconde épine beaucoup plus forte que la troisième et aussi longue qu'elle et que la cinquième

[1] Le *Diacope axillaris* (Cuv. et Val.), que Bleeker donne comme synonyme à cette espèce, est un poisson différent.

[2] Le *Genyoroge bengalensis* de Günther (*Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. I, p. 178) et le *Diacope bengalensis* de Bleeker (*Atlas ichthyol.*, t. VIII, p. 54 et pl. LV, fig. 4) appartiennent à une autre espèce.

épine dorsale. Pectorales falciformes, arrivant presque au niveau de l'anale; ventrales n'atteignant pas l'anus, qui est situé plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales.

Longueur totale, 0^{m} 245; longueur de la tête, 0^{m} 070; longueur du museau, 0^{m} 028; hauteur du corps, 0^{m} 065; diamètre de l'œil, 0^{m} 020.

6. DIACOPE MARGINATA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XII, fig. 3.)

DIACOPE MARGINATA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1828), p. 485.
DIACOPE FLAVIPES, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 534.
GENYOROGE MARGINATA, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 181.
MESOPRION MARGINATA, Günther, *J. Mus. Godeffroy*, Fisch. Südsee (1873), p. 13 et pl. XIV.
LUTJANUS MARGINATA, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CLX, pl. XIII, fig. 5.
LUTJANUS MARGINATA, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 69 et pl. LXXI, fig. 2.

D., X, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et demie dans la longueur du corps; profil de la tête très incliné. Museau plus long que le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu moins de quatre fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'orbite. Dents fortes; pas de dents sur la langue; dents vomériennes en une bande étroite, qui ne se prolonge pas en arrière. Préopercule avec de fines dentelures, qui sont beaucoup plus fortes à l'angle; encoche pour le processus operculaire peu profonde. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la nageoire antérieure. Caudale à peine échancrée. Anale commençant sous le troisième rayon de la dorsale molle; seconde épine un peu plus forte que la troisième et aussi longue qu'elle et que la cinquième épine dorsale. Pectorales falciformes, arrivant au niveau de l'anale; ventrales atteignant l'anus, qui est situé à égale distance de l'attache des ventrales et de la terminaison de l'anale.

Longueur totale, 0^{m} 185; longueur de la tête, 0^{m} 060; longueur du museau, 0^{m} 020; hauteur du corps, 0^{m} 060; diamètre de l'œil, 0^{m} 015.

A l'exemple de MM. Günther et Bleeker, M. L. Vaillant a assimilé, dans les collections du Musée de Paris, le *Diacope flavipes* au *D. marginata;* les deux espèces diffèrent à peine, en effet, par quelques détails de coloration. Bleeker fait rentrer également dans la même espèce le *D. axillaris,* qui, nous le verrons plus bas, doit être assimilé au *D. lineata* de Cuvier et Valenciennes.

La coloration paraît du reste varier dans cette espèce. D'après Bleeker, le Diacope marginé est violacé, avec de nombreuses bandes jaunes, parallèles et horizontales au-dessous de la ligne latérale, obliques au-dessus; l'anale, la caudale et les dorsales sont bordées de noir. M. Day figure une tache brunâtre sur la ligne latérale, dans le tiers postérieur du corps; Valenciennes signale la présence de cette tache sur un exemplaire que Leschenault a envoyé au Musée de Paris. Le poisson figuré par M. Günther est d'un vert olivâtre; la caudale et les dorsales sont rouges, avec une bordure plus foncée; on ne voit ni la tache noire signalée par Valenciennes et par Day, ni les stries dont parle Bleeker; cette variété correspond au *D. xanthopus* de Valenciennes.

Très commune dans l'Inde archipélagique, cette espèce habite, suivant Bleeker, les côtes de Mozambique, de Zanzibar, de Ceylan, de Malabar, de Madras, de Coromandel et des îles Oualan, Vanikoro et Taïti; c'est de cette dernière localité que provient la variété décrite par M. Günther.

A Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Barahoho.*

7. DIACOPE LINEATA[1], Quoy et Gaimard.

DIACOPE LINEATA, Quoy et Gaimard, *Voyage de Freycinet*, Zoologie (1824), p. 309.

DIACOPE LINEATA, D. STRIATA et D. AXILLARIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. II (1828), p. 430, et t. VI (1830), p. 532.

MESOPRION LINEATUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 193.

D., X, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 60.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois

[1] Le *Lutjanus lineatus*, Bleeker (*Atlas ichthyologique*, t. VIII, p. 69 et pl. XXVI, fig. 4 est une espèce différente.

et demie dans la longueur totale; profil de la tête très incliné. Museau plus long que le diamètre de l'œil, qui est contenu près de quatre fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Dents fortes; pas de dents sur la langue; dents vomériennes en une bande étroite, ne se prolongeant pas en arrière. Préopercule avec de fines dentelures, qui sont plus fortes à l'angle; encoche pour le processus operculaire à peine marquée. Hauteur de la cinquième épine dorsale égale à la longueur du museau; longueur de la dorsale molle contenue une fois et un tiers dans la longueur de la nageoire antérieure. Caudale échancrée. Anale commençant sous le troisième rayon de la dorsale molle; seconde épine plus courte que la troisième et de même force et de même longueur que la cinquième épine dorsale. Pectorales falciformes, dépassant l'origine de l'anale; ventrales atteignant l'anus, qui est placé un peu plus près de la terminaison de l'anale que de l'attache des ventrales.

Longueur totale, 0^m 190; longueur de la tête, 0^m 060; longueur du museau, 0^m 022; hauteur du corps, 0^m 060; diamètre de l'œil, 0^m 017.

D'après Quoy et Gaimard, le corps est gris, avec des lignes brunes, étroites, parallèles, qui descendent obliquement sur tout le corps; la dorsale et la caudale sont noirâtres, la première dorsale est lisérée de noir; on voit une tache brune dans l'aisselle de la pectorale.

Très voisin du *Diacope marginata*, le *D. lineata* s'en distingue par l'échancrure du préopercule, qui est plus oblique et plus profonde, par la seconde épine anale, qui est moins longue que la troisième et de même force, par la dorsale molle, qui est plus longue. Chez le *D. marginata*, le profil de la tête est bombé depuis l'origine de la dorsale jusqu'auprès de l'œil, tandis qu'il est plus fuyant chez l'autre espèce. Le poisson désigné et figuré par Bleeker sous le nom de *Lutjanus lineatus* appartient à une espèce très distincte, puisqu'il a des dents linguales.

A l'exemple de MM. Günther et Vaillant, nous réunissons les *D. lineata* et *axillaris;* contrairement à l'opinion de Valenciennes, cette dernière espèce doit être regardée comme synonyme du *D. lineata* et non du *D. marginata.*

8. DIACOPE ANALIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XIII, fig. 2, 2ª, 2ᵇ et 2ᶜ.)

Diacope analis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 534.
Diacope aurantiaca, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 535.

D., x, 14; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 65.

Hauteur du corps contenue un peu plus de trois fois et longueur de la tête trois fois et un tiers dans la longueur totale; profil de la tête d'abord un peu bombé, puis assez incliné. Museau un peu plus long que le diamètre de l'œil, qui est compris trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Dents fortes; pas de dents sur la langue; dents vomériennes en une bande étroite, ne se prolongeant pas en arrière. Préopercule avec de très fines dentelures, qui sont plus fortes à l'angle; encoche du préopercule assez profonde. Hauteur de la cinquième épine dorsale un peu plus grande que la longueur du museau; longueur de la dorsale postérieure contenue une fois et demie dans la longueur de la nageoire antérieure. Caudale à peine échancrée. Anale commençant sous le quatrième rayon de la dorsale; seconde épine un peu plus courte que la troisième et de même force et de même longueur que la cinquième épine dorsale. Pectorales falciformes, arrivant à l'origine de l'anale; ventrales dépassant un peu le niveau de l'anus, qui est situé à égale distance de l'attache des ventrales et de la terminaison de l'anale.

D'après Cuvier et Valenciennes, le « corps est verdâtre... Des lignes longitudinales d'un brun doré se voient par reflets sur les côtés. La dorsale est grise, avec une large bordure noire sans liséré blanc. La caudale est rembrunie; les pectorales sont pâles, l'anale est jaune de soufre et les ventrales sont jaunâtres ».

Longueur totale, 0ᵐ 145; longueur de la tête, 0ᵐ 045; longueur du museau, 0ᵐ 016; hauteur du corps, 0ᵐ 048; diamètre de l'œil, 0ᵐ 013.

Très voisin du *Diacope marginata*[1], le *D. analis*, auquel il faut réunir

[1] Bleeker met à tort comme synonymes les *Diacope flavipes* (*D. marginata*), *D. analis* et *D. aurantiaca*.

le *D. aurantiaca*, s'en distingue par le profil de la tête, qui est moins incliné.

Ce poisson porte à Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Menahy* et, chez les Sakalavă, celui d'*Antsisy* ou de *Sorodamba*.

9. DIACOPE RIVULATA, Cuvier et Valenciennes.

DIACOPE RIVULATA et D. ALBOGUTTATA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1828), p. 414, pl. XXXVIII, et t. VII (1831), p. 445.
MESOPRION MILLE-ÉTOILES, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. Maurice* (1839), p. 32.
GENYOROGE RIVULATA, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 182.
GENYOROGE RIVULATA, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 16.
GENYOROGE RIVULATA, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CIX.
LUTJANUS RIVULATUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1876), p. 72 et pl. CXLVII, fig. 3.

D., X, 14; *A.*, III, 8 ou 9; *L. lat.*, 54.

Nous ne parlons de cette espèce bien connue des zoologistes que pour en donner la coloration exacte. Liénard décrit, en effet, sous le nom de *Mesoprion mille-étoiles*, un Diacope qui n'est autre que le Diacope à lignes flexueuses de Cuvier et Valenciennes. D'après cet auteur, « la couleur générale est d'un vert olive tendre, dont la teinte est un peu plus foncée sur le dos et vers la queue. Les joues sont d'un vert jaunâtre, tout le ventre est rose, le front et les joues sont ornés de bandelettes bleues que borde un liséré plus foncé de la même couleur. Le corps est couvert de petits points d'un bleu clair, cerclés de bleu plus foncé. Les pêcheurs de l'île Maurice le désignent sous le nom de *Chemise* ou de *Varvara* ».

Le *D. rivulata* a une large distribution; il habite, en effet, la mer Rouge et les côtes de l'île Maurice, du Malabar, de la Chine et du Japon.

Il est connu à Madagascar, sur la côte orientale, sous le nom de *Varavarană*.

GENRE ETELIS.

Sous le nom d'*Etelis*, Cuvier et Valenciennes désignent « un poisson qui réunit aux caractères des Perches proprement dites, et même à leurs dents en velours, une rangée extérieure de dents en crochets coniques et pointus. Sous ce rapport, les Ételis ressemblent aux Sandres, dont ils

diffèrent par leurs palatins qui n'ont que des dents en velours sans aucuns crochets et par leurs opercules qui ont deux épines à leur extrémité, tandis que ceux des Sandres sont entiers [1] ». M. Günther ajoute que l'on compte sept rayons branchiostèges; que la langue est lisse, que la caudale est profondément échancrée, que le préopercule est indistinctement dentelé et que l'anale est pourvue de trois épines [2].

Dans une étude récente sur un poisson de la collection du Musée de Paris que Valenciennes avait rapporté au genre Aprion, M. L. Vaillant a précisé les caractères du genre *Etelis* qui sont les suivants : Sept rayons branchiostèges. Museau court, au plus égal au diamètre antéro-postérieur de l'œil. Dents villiformes avec des canines très saillantes, des dents vomériennes et palatines. Préopercule dentelé sur tout son pourtour. Deux dorsales subcontiguës ou contiguës. Pectorales allongées, ayant au moins les quatre cinquièmes de la longueur de la tête. Caudale fortement fourchue. Écailles cténoïdes à bord postérieur présentant un lobe en dent saillante en son milieu. Le seul caractère qui s'écarte un peu de ceux donnés par les auteurs est relatif à la nageoire dorsale. « Je me suis assuré, dit M. Vaillant, sur le type même décrit par Cuvier et Valenciennes, que la distinction des deux nageoires est beaucoup moins accusée que ces auteurs ne l'ont figuré; en réalité, la portion épineuse s'abaisse, il est vrai, notablement chez l'*Etelis carbunculus*, mais la membrane qui l'unit à la portion molle a encore une certaine hauteur. La forme des écailles mérite d'être prise en sérieuse considération, ainsi que la longueur des pectorales [3]. »

Ayant étudié divers poissons que l'on classait parmi les Centropristes, les Anthias ou les Serrans, M. Vaillant a groupé sept autres espèces autour de l'unique espèce du genre. Les *Serranus argyrogrammicus*, *S. nonnely*, *S. brevirostris*, que Cuvier et Valenciennes et que M. Günther considéraient comme des Serrans, sont des Ételis; il en est de même de

[1] *Histoire des Poissons*, t. II, p. 127.

[2] *Catalogue of the Acanthopterygian Fishes in the collection of the British Museum*, t. I, p. 79.

[3] Remarques sur un poisson de la collection du Musée rapporté au genre Aprion (*Bull. Soc. philomathique*, nouv. série, t. X. 1873, p. 65).

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'*E. bivittatus*, placé par Cuvier et Valenciennes parmi les Serrans et par M. Günther parmi les Centropristes; de l'*E. filamentosus*, regardé comme un Serran par Cuvier et Valenciennes et par M. Günther, comme un Centropriste par Müller et Troschel; de l'*E. zonatus*, que M. Günther classe avec les Anthias; de l'*E. oculatus*, qui, pour Müller et Troschel, est un Centropriste, tandis que Cuvier et Valenciennes et M. Günther en font un Anthias[1]. Ces espèces sont du reste très voisines, et il est fort probable, ainsi que le fait remarquer M. Vaillant, qu'il n'y a que deux types, dont l'aire géographique est très étendue. Quoi qu'il en soit, en examinant la distribution de ces poissons, on voit qu'à l'exception de l'*E. carbunculus* qui est américain, ils habitent tous la partie occidentale du grand océan Pacifique; on les rencontre à l'île de la Réunion, à l'île Maurice, aux Seychelles et sur les côtes du Malabar.

M. Gill, prenant en considération la réception des os maxillaires sous les os préorbitaires, la présence d'une gouttière dans laquelle peut se replier la nageoire, l'existence d'une grande écaille axillaire, le prolongement en pointes aiguës des pectorales et de la caudale, éloigne les Ételis des Percoïdes pour les placer avec les Sparoïdes. Il est certain qu'il existe de grands rapports entre les Ételis et certains Sparoïdes, les *Heterognathodon*, par exemple; Valenciennes n'a pas été sans saisir ces rapports, et à propos du *Serranus filamentosus*, qui doit rentrer dans le genre Ételis, il indique la ressemblance très grande entre cette espèce et les *Aphareus;* ces poissons, du reste, sont confondus par les pêcheurs de l'île de la Réunion sous le même nom de *Sacré chien*.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous conservons provisoirement aux Ételis la position que Cuvier a assignée à ce genre, en le plaçant parmi les Percoïdes à deux dorsales. L'étude des écailles de la ligne latérale vient, du reste, à l'appui de cette opinion; ces écailles ne rappellent en rien celles des Sparoïdes et elles ont, au contraire, les plus grandes ressemblances avec les écailles des Lutjans et des Diacopes.

Les écailles sont, dans le genre Ételis, construites suivant un type

[1] Remarques sur le genre *Etelis* (*Bull. Soc. philomathique*, t. X, 1873, p. 73).

très uniforme. Chez l'*E. carbunculus*, celles de la ligne latérale sont assez grandes; le bord antérieur est un peu arrondi, découpé par un lobe médian un peu plus long que les autres, de chaque côté duquel sont trois à quatre lobes latéraux; le tube est étroit, un peu renflé vers son extrémité postérieure, et s'ouvre dans la première partie de la zone spinifère; indépendamment des deux ouvertures, l'une profonde, l'autre superficielle, on remarque de chaque côté du tube une ouverture placée près de la partie postérieure; la zone spinifère, qui remonte en pointe jusqu'à la terminaison du tube, présente le long du bord quelques interruptions qui sont bien plus prononcées chez les autres espèces du genre.

Chez l'*E. nonneny*, le tube est large, évasé; la zone spinifère n'est pas continue le long du bord, mais, ainsi qu'on le remarque chez les Diacopes, elle forme une série de petits amas d'épines, généralement au nombre de cinq, qui sont garnis de trois à quatre rangées de spinules; le tube ne se prolonge pas jusqu'à la zone spinifère. Cette disposition est l'exagération de ce que nous avons noté chez l'*E. carbunculus;* on remarque du reste les deux perforations latérales du tube. L'*E. filamentosus* présente une disposition semblable; la zone spinifère est interrompue le long du bord de manière à former cinq à six amas de spinules; il en est de même chez les *E. argyrogrammicus*, *E. zonatus*, *E. oculatus*, *E. bivittatus;* chez l'*E. bivittatus*, les perforations latérales du tube, au lieu d'être situées vers l'ouverture postérieure, se trouvent vers la partie antérieure.

1. ETELIS ARGYROGRAMMICUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. X, fig. 3, 3ᵃ et 3ᵇ.)

Serranus argyrogrammicus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VIII (1831), p. 183.

D., x, 10; *A.*, iii, 7; *L. lat.*, 58.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et comprise trois fois et deux tiers dans la longueur totale du corps; distance entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenue trois fois dans la longueur totale du corps. Œil grand, entamant la ligne du front, aussi long que le museau et compris trois fois dans la longueur de la tête. Dents pala-

tines sur une bande assez large. Longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la dorsale épineuse; sixième épine de même longueur que le diamètre de l'œil; deuxième épine anale plus courte que la troisième et de même force; ventrales arrivant à l'anus.

« Sur un fond rose et vif, dit Valenciennes, le dos offre quatre taches jaunes, grandes et larges : la première sur la nuque, la seconde sous les derniers rayons épineux de la dorsale, la troisième sous la base de la portion molle de la dorsale, la quatrième sur le dos de la queue. Les flancs sont d'un beau rose, et leur éclat est relevé par de nombreuses lignes argentées, anastomosées entre elles, qui remontent sur le rose du dos, entre les taches jaunes, mais qui ne descendent point sur le ventre, lequel est d'un rose tendre argenté. La dorsale et l'anale ont la membrane violette, bordée de blanc et les rayons plus ou moins orangés. La caudale est jaunâtre et les pectorales sont rosées. L'iris de l'œil est d'un jaune verdâtre, glacé d'argent. »

Longueur totale, 0^{m} 240; longueur de la tête, 0^{m} 080; longueur du museau, 0^{m} 024; hauteur du corps, 0^{m} 080; diamètre de l'œil, 0^{m} 025.

2. ETELIS FILAMENTOSUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XI, fig. 2 et 2ª.)

Serranus filamentosus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 508.

D., x, 10; *A.*, iii, 9; *L. lat.*, 65.

Hauteur du corps quatre fois et deux tiers et longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale; distance entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenue trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Œil grand, n'entamant pas la ligne du front, compris trois fois et un tiers dans la longueur de la tête, de même longueur que le museau. Dents palatines sur une bande assez large. Longueur de la dorsale molle contenue une fois et un tiers dans la longueur de la dorsale épineuse; sixième épine bien plus longue que le diamètre de l'œil; deuxième épine anale plus courte que la troisième et de même force; ventrales n'atteignant pas l'anus.

« Le dos, d'après Valenciennes, est d'un rouge de cuivre, avec des taches petites, triangulaires, purpurines dans l'angle de chaque écaille; le rouge du dos s'affaiblit sur les flancs et se perd sur l'argenté du ventre, qui est pur et très brillant. La dorsale est violette, avec des taches jaunes entre chaque rayon, à la base de la membrane. L'anale paraît avoir été violette et les autres nageoires rougeâtres. »

Longueur totale, 0^m 195; longueur de la tête, 0^m 048; longueur du museau, 0^m 015; hauteur du corps, 0^m 042; diamètre de l'œil, 0^m 016.

Ce poisson porte, sur la côte orientale de Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Savora* et, chez les Sakalavă, celui d'*Anakabitifoty*.

3. ETELIS BREVIROSTRIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. X, fig. 2, 2^a et 2^b.)

APRION BREVIROSTRIS, Cuvier et Valenciennes, nom manuscrit des collect. du Mus. de Paris.
ETELIS BREVIROSTRIS, L. Vaillant, *Bulletin de la Société philomathique* (1873), p. 15.

D., X, 10; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 72.

Hauteur du corps comprise cinq fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; distance entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Œil grand, n'entamant pas la ligne du front, compris un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête et de même longueur que le museau. Dents palatines sur une bande étroite. Longueur de la dorsale molle contenue un peu moins d'une fois et demie dans la longueur de la dorsale antérieure; sixième épine bien plus longue que le diamètre de l'œil; deuxième épine anale plus courte que la troisième et de même force; ventrales restant loin de l'anus.

Longueur totale, 0^m 190; longueur de la tête, 0^m 047; longueur du museau, 0^m 015; hauteur du corps, 0^m 048; diamètre de l'œil, 0^m 015.

4. ETELIS ZONATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XI, fig. 3.)

SERRANUS ZONATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 509.

Mérou à tête rose, Liénard, *Treizième rapport de la Soc. hist. nat. Maurice* (1843), p. 62.
Anthias zonatus, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 503.

D., x, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 70.

Hauteur du corps comprise quatre fois et longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale; distance entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale contenue un peu plus de trois fois dans la longueur totale du corps. Œil grand, n'entamant pas la ligne du front, compris un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête et aussi long que le museau. Dents palatines sur une bande fort étroite. Longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la dorsale épineuse; sixième épine un peu plus longue que le diamètre de l'œil; deuxième épine anale de la même longueur que la troisième et un peu plus forte; ventrales arrivant à l'anus.

Suivant Valenciennes, «ce poisson, qui est peint des couleurs les plus brillantes, a le dos d'un rose vif, qui s'affaiblit en descendant sur le ventre, qui n'est que rosé. Quatre bandes orangées descendent du dos sur les flancs, où elles s'arrêtent à la moitié de la hauteur du corps. La dorsale est jaune et les rayons sont légèrement teints de rose. La caudale est roussâtre, bordée à sa fourche d'une belle bande d'un jaune d'or. Les autres nageoires sont plus ou moins rosées».

Longueur totale, $0^m 285$; longueur de la tête, $0^m 080$; longueur du museau, $0^m 027$; hauteur du corps, $0^m 075$; diamètre de l'œil, $0^m 025$.

Cette espèce a été décrite par Liénard sous le nom de *Mérou à tête rose;* d'après cet auteur, «sa couleur est d'un vert jaunâtre depuis l'opercule jusqu'à la queue et la tête est rose, entremêlée d'orange et d'une teinte verte sur le front. Les lèvres, la symphyse et la membrane des branchies sont roses; les joues sont tachetées et veinées de violet; le préopercule porte un V de forme irrégulière dont la base est placée sous l'œil; l'opercule a des taches de la même couleur : il y a entre les yeux un V et au-dessus un arc en forme de sourcil. La dorsale est d'un vert tendre, avec la partie molle plus foncée, et la pectorale est d'un jaune légèrement teinté de vert, avec une tache rose à sa base et un peu de rouge à

l'extrémité des rayons inférieurs. La caudale est d'un vert grisâtre, avec l'extrémité d'un vert clair; l'anale est grise tirant sur le violet; la ventrale est blanche à l'intérieur et grise à l'extérieur. Quatre bandes verticales partent de la dorsale et descendent jusqu'à la partie inférieure, formant quatre taches grisâtres à la base des rayons et une cinquième sur le dos de la queue. Les écailles d'une grande partie du corps portent des taches blanches; celles du dos ont des taches verdâtres».

A Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Fiantsihoaka,* le même sous lequel ils désignent le *Serranus morrhua;* les Sakalavă l'appellent *Joho.*

Genre GLYPHODES.

Guichenot a désigné sous le nom de *Glyphodes* un poisson de l'île de la Réunion qui, bien que fort voisin des *Aprion* par sa conformation générale, en diffère par les dents qui sont disposées suivant une seule rangée aux mâchoires et qui sont toutes aplaties et échancrées à leur bord, au lieu d'être pointues et coniques, comme chez les Aprions. Le vomer et les palatins sont garnis de dents fines et en velours; le préopercule n'est pas dentelé; l'opercule est muni de deux pointes à peine sensibles à travers la membrane. Le museau est court, comme celui des *Etelis.* Les écailles de la ligne latérale sont différentes de celles des Aprions et des Ételis; elles sont quadrangulaires, un peu plus hautes que longues, avec les bords latéraux à peine échancrés; le bord postérieur est droit, et il y a des spinules dans toute la longueur; la zone spinifère est peu étendue et remonte jusqu'à la terminaison du tube, qui est court et largement ouvert à ses deux extrémités.

GLYPHODES APRIONOIDES, Guichenot.

(Pl. XI, fig. 1 et 1ᵃ.)

Glyphodes aprionoides, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard (1865), Poissons, p. 3.

D., x, 11 : *A.*, III, 8.

Hauteur du corps contenue près de six fois et longueur de la tête quatre

fois dans la longueur totale. Museau obtus, un peu moins long que le diamètre de l'œil; espace entre les yeux large et aplati; yeux placés très haut, grands, leur diamètre étant compris un peu plus de deux fois et demie dans la longueur de la tête. Mâchoires d'égale longueur, garnies de dents fines et aplaties, avec le bord dentelé. Épines de la dorsale presque toutes de même longueur; caudale à peine échancrée; anale aussi longue que la partie molle de la dorsale; pectorales oblongues, beaucoup plus longues que les ventrales.

Couleur d'un vert uniforme en dessus, dorée sur les parties latérales du corps; nageoires brunâtres.

Longueur totale, 0^{m} 125; longueur de la tête, 0^{m} 028; longueur du museau, 0^{m} 008; hauteur du corps, 0^{m} 025; diamètre de l'œil, 0^{m} 009.

Ce poisson porte, sur la côte orientale de Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Kalama* et, chez les Sakalavă, celui de *Vangofohy*.

Genre AMBASSIS.

Bleeker a formé sous le nom de *Bogodini* une famille «qui, dit-il, est nettement marquée, dans la division des Perches, par leurs écailles cycloïdes et une épine couchée en avant de la dorsale. La diagnose est facilitée par la gaine squameuse dorsale libre, par l'absence d'écailles inguinales allongées, par la nature et le nombre des épines dorsales, par l'absence de sillon abdominal médian et par les quinze rayons divisés de la caudale. Les espèces connues sont au nombre d'environ trente et appartiennent aux genres *Ambassis* de Cuvier et Valenciennes, *Pseudambassis* de Bleeker, *Parambassis* de Bleeker et *Hamiltonia* de Swainson (ou *Bogoda* de Bleeker). Les *Hamiltonia* et les *Pseudambassis* sont propres aux fleuves de l'Inde continentale; les *Parambassis* habitent les cours d'eau de Sumatra et de Bornéo; les *Ambassis* s'étendent depuis la côte orientale de l'Afrique jusque fort en avant dans le bassin Pacifique et se trouvent sur les côtes et aux embouchures des rivières[1] ».

Les Ambassis, qui, dans la famille des Percoïdes dont on ne peut les

[1] *Atlas ichthyologique des Indes orientales néerlandaises*, t. VIII (1877), p. 131.

séparer, forment, avec les Apogons, les Microichthys qui en sont si voisins, les Cheilodiptères, les Scombrops, les Pomatomes et les Acropomes, un petit groupe à part, se caractérisent par six rayons branchiostèges, des dents en velours, l'absence de canines, des dents au palais, deux dorsales dont la première a sept épines plus une petite couchée en avant, trois épines à la nageoire anale, l'absence de pointe à l'opercule, une double arête dentelée au bord inférieur du préopercule, les écailles grandes et caduques. M. Günther[1] divise les espèces d'Ambassis en deux groupes, celles qui ont de neuf à onze rayons à l'anale et celles chez lesquelles on en compte de quatorze à dix-sept; ces dernières rentrent dans le genre *Bogoda* de Bleeker ou *Hamiltonia* de Swainson. Hamilton Buchanan avait indiqué plusieurs de ces poissons sous le nom de *Chanda*, prenant pour tête de genre deux espèces d'*Equula* qui, par la protractilité de la bouche, se rapprochent un peu des Ambasses.

Nous venons de dire que les écailles des Ambasses sont caduques. Chez toutes les espèces que nous avons pu examiner (*Ambassis baculis, A. Commersonii, A. Dussumieri, A. buruensis, A. nalua, A. ranga, A. urotænia, A. thermalis, A. Thomassi, A. Valenciennesi, A. Wolffi*), les écailles sont construites suivant un type uniforme : elles sont cycloïdes; le tube est, en général, très étroit et court et reste assez loin du bord adhérent qui est arrondi; le bord libre est découpé par un petit nombre de festons, le feston médian et souvent les deux festons latéraux étant assez saillants. Chez l'*A. buruensis*, le tube, fort étroit, s'ouvre presque à la limite du bord adhérent; chez l'*A. Thomassi*, le bord libre est à peine découpé, ainsi que chez l'*A. Valenciennesi;* l'écaille est ovalaire chez l'*A. ranga* et le bord postérieur entier.

AMBASSIS COMMERSONII, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI^a, fig. 6.)

AMBASSIS COMMERSONII, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IX (1833), p. 431.
AMBASSIS COMMERSONII, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 223.
AMBASSIS COMMERSONII, Day, *The Fishes of Malabar* (1865), p. 15.

[1] *Catalogue of the Acanthopterygian Fishes in the collection of the British Museum*, t. I, p. 222.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ambassis productus, Guichenot, *Mém. Soc. des sciences natur. de Cherbourg*, t. XII (1866).
Ambassis Commersonii, Day, *The Fishes of India* (1875), p. clxiii, pl. XV, fig. 3.

D., vii-i, 9; *A.*, iii, 9; *L. lat.*, 28.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Mâchoire inférieure un peu plus longue que la supérieure; museau court; œil grand, occupant un peu moins du tiers de la longueur de la tête; espace interoculaire un peu moins large que le diamètre de l'œil. Préopercule avec des dentelures sur tout son pourtour, celles du bord inférieur plus grandes que les autres et quelques-unes fortes à l'angle; sous-orbitaire bien dentelé; épine operculaire nulle. Première dorsale aiguë, à deuxième épine un peu plus haute que la troisième, ayant plus de la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle de même longueur que la nageoire antérieure. Anale de même longueur que la dorsale, à seconde épine un peu plus courte que la troisième, de même hauteur que la quatrième épine dorsale. Caudale échancrée. Pectorales allongées, atteignant presque l'anale; ventrales se terminant à l'anus.

D'un blanc grisâtre à reflets argentés, avec une ligne bleue, bordée de jaunâtre, allant de l'opercule à la queue.

Longueur du corps, 0^m 110; longueur de la tête, 0^m 030; longueur du museau, 0^m 007; hauteur du corps, 0^m 034; hauteur de la deuxième épine dorsale, 0^m 025; diamètre de l'œil, 0^m 010. Certains individus atteignent jusqu'à 0^m 15.

Guichenot a décrit, sous le nom d'*Ambassis productus*, un exemplaire recueilli par Goudot à Madagascar; cet exemplaire, long de 0^m 085, ne peut être séparé de l'Ambasse de Commerson, dont il ne diffère que par l'allongement un peu plus grand du corps, la hauteur étant comprise dans la longueur totale un peu plus de trois fois et demie, au lieu de trois fois et un tiers. Les écailles de la ligne latérale sont à peine différentes dans les deux espèces : chez l'Ambasse de Commerson, elles ont leur bord libre découpé assez profondément par cinq ou six festons, tandis que, chez l'Ambasse allongé, le bord est à peine entamé, mais ce même caractère existe chez certains Ambasses de Commerson.

L'Ambasse de Commerson fait partie d'un petit groupe qui ne renferme qu'une autre espèce, l'Ambasse à tache caudale, qui est caractérisé par la ligne latérale complète et non interrompue. Ce poisson habite les rivières de Madagascar, aussi bien dans l'Est (Goudot) que dans l'Ouest (Grandidier), et descend à leur embouchure à la fin de mars et en avril. Il porte au Menabe le nom de *Samboradanda*.

Genre PRIACANTHUS.

On peut, à l'exemple de Cuvier et Valenciennes, séparer sous le nom de Priacanthes des poissons chez lesquels l'angle du préopercule forme une sorte d'épine dont les bords sont dentelés ou crénelés comme le reste de l'os. On compte chez ces poissons six rayons branchiostèges. Les dents sont en velours sur une bande étroite aux mâchoires, sur une ligne aux palatins et au chevron du vomer; les canines manquent. La dorsale épineuse, qui n'est pas séparée de la dorsale molle, comprend dix épines; la bouche est médiocrement fendue et descend en arrière; la mâchoire inférieure est avancée; les yeux sont très grands.

Les espèces du genre sont peu nombreuses, au nombre de quatorze environ. L'une d'elles, le Priacanthe à gros yeux, habite Madère, la mer des Antilles, les côtes du Brésil; le Priacanthe de Buenos-Ayres fréquente les parages de l'Amérique du Sud. Presque toutes les autres espèces sont de la mer des Indes; le Priacanthe hamrur a une large distribution et se trouve dans la mer Rouge, dans la mer des Indes, dans l'archipel Malais, dans les mers de Chine et du Japon; le *Priacanthus alticlarens* et le *Pr. speculum* paraissent être spéciaux à la zone dont nous étudions la faune ichthyologique; les *Pr. japonicus*, *Pr. niphonius*, *Pr. dubius*, *Pr. tayenus*, *Pr. bennebari* habitent les mers de Chine et du Japon; le *Pr. boops* a été trouvé à Sainte-Hélène et près de Zanzibar; le *Pr. carolinus* est des mers du Sud, du canal de Mozambique et de l'archipel Indien.

Chez les Priacanthes, les écailles sont petites; sur un *Pr. alticlarens* de $0^m 310$ de long, elles n'atteignent, en effet, que $0^m 0057$ de longueur sur $0^m 0045$ de largeur. Le nombre des écailles de la ligne latérale est, par conséquent, assez élevé; il varie de soixante-cinq (*Pr. alticlarens*, *Pr. holo-*

centrum, Pr. Schmitti) à quatre-vingt-dix (*Pr. macracanthus*); il est normalement de soixante-dix à soixante-quinze. Ces écailles se rapportent au type à canal perforant simple; une étroite ouverture circulaire, protégée du côté externe par une lamelle scléreuse allongée, à bords parallèles, adhérant dans toute son étendue à l'écaille, occupe le foyer qui est toujours reporté vers le bord postérieur et très peu développé; en général, le tube, dont l'ouverture antérieure a lieu très près du bord, est exactement situé au milieu de la hauteur de l'écaille qu'il partage en deux. Chez le *Pr. alticlarens*, ce tube se recourbe toutefois vers l'un des bords latéraux et est continué par une partie rétrécie jusqu'au bord postérieur, comme chez certains Pristipomes. Le tube des écailles du *Pr. speculum*, arrivé au niveau du foyer, se bifurque presque à angle droit pour se terminer à la limite des bords latéraux avec le bord postérieur, qui forme une pointe plus ou moins saillante.

Eu égard à la disposition que présentent les lobes marginaux, les Priacanthes se séparent en deux groupes. Chez les uns (*Pr. macrophthalmus, Pr. boops, Pr. Blochii, Pr. speculum, Pr. carolinus*), le bord antérieur est profondément découpé par des dentelures saillantes; chez les *Pr. Blochii, Pr. macrophthalmus, Pr. speculum*, on voit en face du canal un lobe médian unique, chaque bord latéral se terminant par une pointe presque aussi développée que la pointe centrale, à laquelle elle est parallèle; chez le *Pr. boops*, les pointes qui terminent les bords latéraux sont divergentes; chez le *Pr. carolinus*, la pointe centrale est, de chaque côté, accompagnée d'une pointe moins accentuée qu'elle. Le *Pr. alticlarens* a une disposition toute différente : les écailles des flancs ont leur bord antérieur en ligne droite, celles de la ligne latérale l'ont courbe; ce bord est à peine ondulé et ne présente que quelques faibles dentelures.

Les écailles des flancs sont, en général, tout à fait semblables à celles de la ligne latérale; chez le *Pr. boops* toutefois, tandis que le bord antérieur de l'écaille de la ligne latérale présente trois pointes fort accusées, ce bord est en ligne droite aux écailles des flancs et à peine découpé. Les écailles des rangées situées au-dessus de la ligne latérale sont plus petites que celles des rangées situées au-dessous de cette même ligne.

1. PRIACANTHUS SPECULUM, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XIV, fig. 2 et 2a.)

PRIACANTHUS SPECULUM, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VII (1831), p. 471.
PRIACANTHUS SPECULUM, Playfair, Fishes of Seychelles, *Proc. Zool. Soc.* (1867), p. 850.

D., X, 13; *A.*, III, 15; *L. lat.*, 80; *L. transv.*, 8/29.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Diamètre de l'œil égal à la longueur du museau et compris deux fois et demie dans la longueur de la tête. Maxillaire arrivant au niveau du tiers antérieur de l'œil. Ouverture postérieure de la narine quatre fois plus longue que large et fermée par une valvule mobile. Angle du préopercule à peine marqué, avec une faible épine dentelée; sous-opercule et interopercule non dentelés; opercule armé d'une épine courte; dentelures de l'opercule peu marquées. Pas d'épines au scapulaire. Dents faibles. Caudale échancrée. Distance entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau comprise près de quatre fois dans la longueur totale du corps. Épines de la dorsale grêles, lisses, la longueur de la dernière épine égalant le diamètre de l'œil. Dorsale molle et anale arrondies en arrière. Épines de l'anale rugueuses, la troisième aussi longue que la dernière épine dorsale. Ventrales pointues, arrivant au niveau de la troisième épine anale et ayant près de deux fois la longueur des pectorales, qui sont courtes et arrondies.

D'après Cuvier et Valenciennes, «la couleur est d'un rouge vermillon uni sur tout le corps. L'iris de l'œil est du même rouge, et l'ouverture de la pupille, qui est très grande, paraît brillante comme une plaque de mercure; c'est ce qui a fait donner à ce poisson par les habitants des Seychelles le nom de *Miroir*. L'anale est bordée de noirâtre, et les ventrales sont violacées».

Les écailles de la ligne latérale sont très fortement dentelées au bord antérieur; elles présentent une pointe médiane et une ou deux pointes latérales que sépare de la pointe médiane une profonde échancrure; ces pointes sont reliées à la partie centrale par une arête prononcée; le

bord postérieur, qui est très obliquement taillé, se termine lui-même en pointe. La zone spinifère ne présente que peu d'épines, disposées sur trois ou quatre rangées; les marginales, au nombre de vingt à vingt-deux au plus, sont peu saillantes et rappellent plutôt les dentelures que l'on observe chez les Bérycidées que les vraies épines des Percoïdes proprement dits. Le tube est en ligne droite et se continue depuis la pointe antérieure de l'écaille jusqu'au niveau de la zone spinigère; en ce point, il se bifurque et donne naissance à deux branches un peu recourbées qui se terminent à l'union des bords latéraux et du bord postérieur. La grandeur de l'écaille est de $0^m\,0035$ chez le type que nous étudions.

Aux écailles des flancs, les pointes du bord antérieur s'accentuent encore davantage. Au-dessous de la ligne latérale, et dans la partie moyenne du corps, la pointe médiane fait près du tiers de la longueur totale de l'écaille; les bords latéraux se terminent par une pointe presque aussi longue et parallèle à la pointe médiane; une carène prononcée relie chacune de ces pointes à la partie centrale; le bord postérieur est en pointe comme pour les écailles de la ligne latérale; les spinules, peu prononcées, sont disposées suivant quatre à cinq lignes; la zone spinifère tient environ le tiers de l'écaille. Celles qui sont prises au-dessous de la ligne latérale et au même niveau que celle que nous venons de décrire sont plus petites, moins allongées, avec des pointes moins saillantes.

Longueur totale du corps, $0^m\,283$; longueur de la tête, $0^m\,071$; longueur du museau, $0^m\,028$; hauteur du corps, $0^m\,074$; diamètre de l'œil, $0^m\,030$.

Parmi les espèces à caudale fourchue, le *Pr. speculum* se distingue par la valvule qui ferme entièrement l'entrée de la narine postérieure et par la coloration uniforme des ventrales; les *Pr. tayenus*, *Pr. dubius* et *Pr. holocentrum* ont, en effet, une tache noire à la membrane qui unit les ventrales au corps.

Il est bien probable qu'il faut rapprocher le *Pr. holocentrum* de Bleeker du *Pr. tayenus* (Rich.). Les deux espèces ont la même tache noire sur les ventrales et l'épine du préopercule longue et crénelée sur les bords; ce dernier caractère les distingue toutes deux du *Pr. dubius* de Temminck et

Schlegel, chez lequel l'épine est, comme chez le *Pr. speculum*, courte, plate et peu crénelée; nous sommes disposés à regarder le *Pr. dubius* comme une variété du *Pr. speculum*, qui n'en diffère que par la présence d'une tache noire à la base de la ventrale, caractère qui nous semble tout à fait insuffisant pour motiver la création d'une espèce. Quant au *Pr. holocentrum* de Bleeker, il se distingue du *Pr. tayenus* par le corps moins allongé et par le moins grand nombre d'écailles à la ligne latérale (soixante-cinq au lieu de soixante-quinze); un exemplaire long de 0^m 150, provenant de Banka et que le Musée doit à Bleeker, nous fait voir que, dans l'âge moyen du moins, la caudale est, non pas tronquée, mais assez échancrée.

Le Musée possède deux exemplaires du *Pr. speculum* rapportés, l'un de Bourbon et l'autre des Seychelles, par Dussumier. Suivant ce voyageur, l'espèce serait abondante pendant toute l'année dans la rade de Mahé.

Ce poisson porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Montsefană* (litt. : quille de navire) et, chez les Sakalavă, celui de *Fiandraty* ou de *Valalantaika*.

2. PRIACANTHUS MACROPUS, Quoy et Gaimard.

(Pl. XIV, fig. 1.)

PRIACANTHUS MACROPUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 469.

PRIACANTHUS MACROPUS, Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Astrolabe*, Poissons, t. III (1853), p. 668 et pl. VII, fig. 1.

PRIACANTHUS BOOPS[1], Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 216.

D., X, 12; *A.*, III, 13; *L. lat.*, 70.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Diamètre de l'œil compris près de trois fois dans la longueur de la tête; museau plus court que l'œil; maxillaire dépassant un peu le bord antérieur de l'orbite; ouverture de la narine postérieure ovalaire, très large, non rétrécie par une valvule. Préopercule ayant l'angle armé d'une épine dentelée et assez forte et des

[1] Le *Priacanthus boops* de Bloch (édit. Schneider) est une espèce différente.

dentelures assez marquées, surtout vers l'angle; sous-opercule et interopercule entiers; opercule portant deux pointes, l'une bien marquée et l'autre obtuse. Caudale tronquée. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale moindre que la longueur de la tête. Épines de la dorsale rugueuses, non dentelées sur le bord; longueur de la dernière épine plus grande que le diamètre de l'œil. Dorsale molle et anale formant une pointe assez marquée. Épines de l'anale striées, granuleuses sur leur bord libre, avec la troisième plus courte que la dernière. Ventrales longues, en pointe, arrivant jusqu'à la seconde épine anale; épine de la nageoire granuleuse sur le bord, bien plus courte que les rayons mous. Pectorales ayant la longueur de l'épine ventrale.

D'un rose carminé, à reflets argentés très brillants; nageoires un peu plus pâles que le corps, avec un mince liséré noirâtre; ventrales noires chez certains individus, incolores chez d'autres.

Longueur totale, 0^m 455; longueur de la tête, 0^m 125; hauteur du corps, 0^m 135; hauteur de la dernière épine dorsale, 0^m 063; diamètre de l'œil, 0^m 100.

Schneider a, d'après Forster, désigné sous le nom d'*Anthias boops* une espèce caractérisée, dit-il, par des yeux très grands, *oculi superi, antici, maximi, dimidia capitis magnitudine;* il ajoute que l'espèce vient de Sainte-Hélène : *Habitat oceanum Atlanticum, prope insulam Sanctæ-Helenæ, ab incolis* the Bull-Eye i. e. *boops vocatus.* Cuvier et Valenciennes ont fait rentrer cette espèce dans leur genre Priacanthe et ont désigné sous le nom de *Priacanthus boops* les exemplaires recueillis à Sainte-Hélène par Lesson et Garnot. Plus tard, Quoy et Gaimard ayant rapporté au Musée de la même localité un Priacanthe de grande taille, Cuvier et Valenciennes l'ont considéré comme appartenant à une espèce distincte et l'ont désigné sous le nom de *Pr. macropus*, nom sous lequel il est figuré dans le *Voyage de l'Astrolabe.*

M. Günther réunit les *Pr. boops* et *Pr. macropus*, tout en émettant des doutes sur la convenance de réunir à cette espèce l'exemplaire décrit par Cuvier et Valenciennes. Or il n'est nullement douteux que cet exemplaire est le même que celui qui a été représenté à la planche VII

du *Voyage de l'Astrolabe*, et, si l'on compare les types du *Pr. macropus* et du *Pr. boops*, on constate que les deux espèces, bien que fort voisines, sont en réalité distinctes. Il existe soixante-dix écailles à la ligne latérale chez le *Pr. macropus;* ces écailles sont au nombre de quatre-vingt-cinq chez le *Pr. boops*. Dans cette dernière espèce, l'anale et la dorsale molle sont arrondies; ces deux nageoires sont au contraire en pointe dans le *Pr. macropus*, ainsi que l'ont exactement représenté Quoy et Gaymard. La dernière épine dorsale est plus longue chez le *Pr. macropus* que chez le *Pr. boops*, et il existe dans la première de ces espèces un mince liséré noirâtre qui ne se voit pas dans l'autre.

Les *Pr. boops* et *Pr. macropus* se trouvant dans les mêmes régions, il faut évidemment appliquer le nom de *Pr. boops* aux exemplaires décrits par Cuvier et Valenciennes, d'autant plus que ces auteurs indiquent qu'ils répondent en tout point au dessin de Forster qui est conservé dans la bibliothèque de Banks. M. Günther indiquant que la figure du *Pr. macropus* donné par Quoy et Gaymard correspond aux exemplaires du Musée britannique, et que ces poissons ont soixante-dix écailles à la ligne latérale et les nageoires dorsale et anale lisérées de noir, il est hors de doute que la description donnée par M. Günther est celle du *Pr. macropus* et non celle du *Pr. boops*.

Le *Pr. boops* est cantonné à Sainte-Hélène; quant au *Pr. macropus*, il se trouve à la fois à Sainte-Hélène et à l'île de la Réunion. Malavois a envoyé, en effet, au Musée de Paris un exemplaire analogue de tout point au poisson recueilli par Quoy et Gaimard. Quant au *Pr. boops*, nous ferons remarquer que, quoique très voisin du *Pr. arenatus* de Cuvier et Valenciennes, il s'en sépare cependant par les ventrales qui sont plus longues.

A Madagascar, ce poisson porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Boketsă* et, chez les Sakalavă, celui d'*Angeliky* ou de *Valalantaika*.

3. PRIACANTHUS CAROLINUS, Cuvier et Valenciennes.

PRIACANTHUS CAROLINUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. III (1829), p. 105.
PRIACANTHUS CAROLINUS, Lesson, *Voyage de la Coquille*, Poissons (1826), p. 224.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Priacanthus carolinus, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VII (1876), p. 13 et pl. LXXIII, fig. 5.
Priacanthus carolinus, Günther, *Journal des Museum Godeffroy*, A. Garrett's Fische der Südsee (1873), p. 17 et pl. XVIII.

D., x, 12; *A.*, iii, 13; *L. lat.*, 12/42.

Hauteur du corps presque égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et demie dans la longueur totale. Diamètre de l'œil compris deux fois et demie dans la longueur de la tête; museau plus court que l'œil. Bord du maxillaire arrivant au niveau du tiers antérieur de l'œil. Ouverture de la narine postérieure large et ovalaire, non rétrécie par une valvule. Angle du préopercule obtus, avec une assez forte épine dentelée; dentelures de l'os bien marquées; sous-opercule et interopercule entiers; opercule avec une seule pointe peu marquée; dentelures du bord de l'os faibles. Caudale tronquée. Distance du bout du museau à l'origine de la dorsale égale à la longueur de la tête. Épines de la dorsale rugueuses, fortement dentelées sur les bords; longueur de la dernière épine égale au diamètre de l'œil. Épine de l'anale ne portant que quelques dentelures à peine marquées au bord antérieur; troisième épine un peu plus courte que la dernière épine dorsale. Ventrales arrivant au niveau de l'anale; épine aussi longue que les rayons mous, fortement rugueuse et dentelée au bord. Pectorales bien plus courtes que les ventrales.

De couleur rosée; des taches noires arrondies et nombreuses à la caudale, à l'anale et à la dorsale molle.

Les écailles de la ligne latérale ressemblent dans leur ensemble à celles du *Priacanthus speculum;* elles en diffèrent toutefois en ce que les deux pointes qui terminent les bords latéraux ne sont pas exactement parallèles à la pointe centrale, mais un peu divergentes, parce que la pointe centrale, au lieu d'être unique, est accompagnée de chaque côté de sa base d'un lobe saillant; sur certaines d'entre elles, cette pointe se fusionne avec la pointe intermédiaire, de sorte que le bord antérieur est seulement muni de trois pointes; leur bord postérieur forme une pointe mousse, arrondie, saillante, dépourvue de spinules. Les écailles des flancs sont également cycloïdes, tant au-dessus qu'au-dessous de la ligne latérale, tant à la partie antérieure du corps que sur le pédicule caudal; elles ont une

forme très régulière et toutes celles de la région moyenne et de la région antérieure que nous avons pu étudier portaient au bord antérieur quatre pointes de même longueur.

Longueur totale, 0^{m} 220; longueur de la tête, 0^{m} 065; longueur du museau, 0^{m} 023; hauteur du corps, 0^{m} 067; diamètre de l'œil, 0^{m} 026.

Voisin du *Pr. boops* par la grandeur de l'œil, le *Pr. carolinus* s'en distingue facilement par la position beaucoup plus avancée de l'anale, qu'atteint la pointe des ventrales, tandis que, dans l'autre espèce, elle reste assez éloignée de cette nageoire; il en existe au Musée de Paris deux individus, l'un que Lesson et Garnot ont rapporté d'Onalan, l'une des îles Carolines, l'autre, long de 0^{m} 240, que M. Baillieu a envoyé de Honolulu. Bleeker a retrouvé cette espèce à Banda Neira et l'a reçue de Madagascar; MM. Playfair et Günther la mentionnent comme existant sur la côte orientale d'Afrique.

4. PRIACANTHUS MACROPHTHALMUS, Bloch.

ANTHIAS MACROPHTHALMUS[1], Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, t. IX (1797), p. 99, pl. CCCXIX.
PRIACANTHUS BLOCHII, Bleeker, *Natuurk. Tijdschr. Nederl. Indie*, t. IV (1853), p. 456.
PRIACANTHUS BLOCHII et PR. HOLOCENTRUM, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 218 et 220.
PRIACANTHUS BLOCHII, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 18.

Sous le nom d'*Anthias macrophthalmus* (LES YEUX GRANDS), Bloch a figuré une espèce qu'il dit être originaire du Japon. Plus tard, Cuvier et Valenciennes, ayant reçu une espèce très voisine, provenant des côtes du Brésil et de la Martinique, ont supposé que l'auteur allemand s'était trompé sur l'habitat de l'espèce décrite par lui et ont appliqué le nom de Priacanthe gros yeux aux individus provenant de la mer des Antilles. Mais Bleeker, dans sa *Revision des poissons de l'archipel Indien*, a reconnu que les animaux pêchés dans la mer des Indes, quoique très voisins par la forme et par la coloration de ceux de l'océan Atlantique, en étaient toutefois distincts, et il a appliqué aux premiers le nom de

[1] Le *Priacanthus macrophthalmus* (Cuv. et Val.) est une autre espèce et doit porter le nom de *Pr. arenatus* (Cuv. et Val.).

Priacanthe de Bloch. M. Günther a pris cette dénomination, tout en conservant le nom de Priacanthe gros yeux à l'espèce américaine.

La figure donnée par Bloch pouvant se rapporter aussi bien à l'une ou à l'autre espèce, et, d'un autre côté, cet auteur indiquant son Anthias aux gros yeux comme habitant les mers du Japon, il nous semble préférable d'appliquer le nom de *Priacanthus macrophthalmus* à l'espèce de la mer des Indes. Dès lors, le nom de *Pr. macrophthalmus* donné par Cuvier et Valenciennes à l'espèce américaine doit disparaître et être remplacé par celui de *Pr. arenatus* (Cuv. et Val.), cette dernière espèce n'étant qu'une variété de l'autre.

Le Priacanthe aux grands yeux, voisin du *Pr. macracanthus*, s'en distingue par les écailles, qui sont plus grandes et moins nombreuses à la ligne latérale, et par l'épine du préopercule qui est beaucoup plus courte.

Quant au *Pr. holocentrum* décrit par Bleeker, nous pensons, après avoir étudié un exemplaire étiqueté de la main de l'auteur et provenant de Banda, qu'il ne peut être regardé que comme une simple variété du *Pr. macrophthalmus* dont il ne diffère en réalité que par la tache noire sur la membrane qui unit la ventrale au corps; il est vrai que les taches de la nageoire, qui se retrouvent dans les deux espèces, sont plus prononcées chez le *Pr. holocentrum* et que la dernière épine dorsale est proportionnellement un peu plus longue, mais ces deux caractères ne nous semblent pas avoir une valeur vraiment spécifique.

Ces restrictions faites, la diagnose du *Pr. macrophthalmus* est la suivante :

D., x, 13; *A.*, III, 14; *L. lat.*, 70; *L. transv.*, 13/32.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et demie dans la longueur totale. Diamètre de l'œil égal à la longueur du museau et compris deux fois et demie dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du tiers antérieur de l'œil; ouverture postérieure de la narine oblongue, assez large, fermée dans sa moitié antérieure par une valvule mobile; angle du préopercule assez obtus et armé d'une épine longue, triangulaire, carénée et dentelée; dentelures de l'os bien marquées. Sous-opercule et interopercule entiers. Opercule avec de

faibles dentelures; épines de l'opercule faibles. Caudale tronquée. Épines de la dorsale et de l'anale faibles, à peine rugueuses; longueur de la dernière épine dorsale égale au diamètre de l'œil; troisième épine anale un peu plus courte. Ventrales pointues, arrivant au niveau de l'anale; pectorales beaucoup plus courtes.

Les écailles de la ligne latérale et celles des flancs ressemblent à celles du *Pr. speculum* et présentent trois pointes; la zone spinifère est toutefois plus développée et l'on y compte de six à sept rangées de spinules.

Corps de couleur rosée; bord des nageoires verticales et des ventrales liséré de noir.

Longueur totale, 0^{m} 180; longueur de la tête, 0^{m} 053; longueur du museau, 0^{m} 020; hauteur du corps, 0^{m} 052; diamètre de l'œil, 0^{m} 021.

5. PRIACANTHUS HAMRUR, Forskal.

SCIÆNA HAMRUR, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 45.
ANTHIAS HAMRUR, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801).
LUTJANUS HAMRUR, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1802), p. 208.
PRIACANTHUS HAMRUR et PR. MACRACANTHUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1829), p. 108.
PRIACANTHUS HAMRUR et PR. MACRACANTHUS, Günther, *Fish. Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 219.
PRIACANTHUS HAMRUR, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VII (1876), p. 13 et pl. LXXV, fig. 3.

D., X, 12; *A.*, III, 13; *L. lat.*, 80.

Bleeker a réuni sous un même nom les *Priacanthus hamrur*, *Pr. macrophthalmus* de Bloch, *Pr. Blochii*, *Pr. macracanthus* et *Pr. fax* de Cuvier et Valenciennes; nous ne pouvons, comme nous le dirons tout à l'heure, accepter cette assimilation pour le Priacanthe fax, tout en regardant les autres espèces susmentionnées comme des variétés de la *Sciæna hamrur* de Forskal, à l'exception toutefois du *Pr. macrophthalmus* dont nous avons précédemment parlé.

Voici la diagnose du *Pr. macracanthus*, d'après l'exemplaire recueilli à Amboine par Lesson et Garnot : Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Diamètre de l'œil compris deux fois et demie dans la longueur de la tête;

museau moins long que le diamètre de l'œil; maxillaire dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil. Ouverture postérieure de la narine bien plus longue que large. Angle du préopercule portant une longue épine qui dépasse le bord de l'interopercule. Caudale tronquée. Espace entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau contenu trois fois et trois quarts dans la longueur totale du corps. Épines de la dorsale faibles, la première à peine rugueuse, la dernière ayant comme longueur le diamètre de l'œil. Dorsale molle et anale légèrement pointues. Épines de l'anale rugueuses, la seconde plus courte que la troisième et que la dernière épine dorsale. Ventrales pointues, arrivant à l'origine de l'anale.

Longueur totale, 0^{m} 185; longueur de la tête, 0^{m} 050; hauteur du corps, 0^{m} 052; diamètre de l'œil, 0^{m} 020.

6. PRIACANTHUS FAX, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XVI, fig. 1 et 1ª.)

Priacanthus fax, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 473.

D., x, 12; *A.*, III, 14; *L. lat.*, 80.

Hauteur du corps contenue trois fois, longueur de la tête trois fois et un quart dans la longueur totale. Diamètre de l'œil contenu deux fois et un tiers dans la longueur de la tête. Bord du maxillaire arrivant presque au niveau du centre de l'œil. Ouverture postérieure de la narine relativement courte. Angle du préopercule portant une longue épine carénée et denticulée; bord du préopercule denticulé; deux épines à l'opercule. Scapulaire légèrement dentelé. Dents faibles. Caudale tronquée. Distance de l'origine de la dorsale au bout du museau comprise près de trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Épines de la dorsale faibles, à peine rugueuses, la dernière épine ayant comme longueur le diamètre de l'œil; toutes les épines sensiblement de même longueur à partir de la quatrième. Dorsale molle et anale un peu pointues en arrière. Épines de l'anale rugueuses, la seconde de même longueur que la dernière épine dorsale. Ventrales pointues, arrivant à l'origine de l'anale.

Couleur purpurine à reflets argentés; dorsale et anale pointillées de noirâtre; ventrales noirâtres.

Longueur totale, 0^m 067; longueur de la tête; 0^m 020; hauteur du corps, 0^m 021; diamètre de l'œil, 0^m 0085[1].

Sous le nom de *Priacanthus macracanthus*, le Musée possède trois Priacanthes provenant de Java et recueillis par Quoy et Gaimard; ces exemplaires doivent prendre le nom de *Pr. fax.*

Bleeker, dans sa *Revision des poissons de Batavia*, a regardé le *Pr. fax* comme synonyme du *Pr. macrophthalmus.* Le Priacanthe fax diffère de l'autre espèce par sa forme plus ovalaire; le maxillaire s'étend plus loin, la dernière épine dorsale est plus courte. Postérieurement au mémoire cité, Bleeker, étudiant la collection recueillie à Madagascar par M. Pollen, a mis l'espèce que nous étudions en synonymie avec le *Pr. hamrur;* or le *Pr. fax* est armé d'une longue épine au préopercule, tandis que le *Pr. hamrur* est caractérisé, d'après Cuvier et Valenciennes, par «l'angle du préopercule encore moins pointu que chez le *Pr. macrophthalmus*». M. Günther donne, du reste, comme caractère du *Pr. hamrur,* «l'angle du préopercule obtus, portant une carène proéminente remplaçant l'épine libre».

7. PRIACANTHUS ALTICLARENS, Valenciennes.

(Pl. XVI, fig. 3, 3^a et 3^b.)

PRIACANTHUS ALTICLARENS, Valenciennes, Description de poissons envoyés de Bourbon par M. Morel, *Compt. rend. de l'Acad. des sciences* (9 et 16 juin 1862).

D., x, 14; *A.*, III, 14; *L. lat.*, 65; *L. transv.*, 14/35.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers, longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Diamètre de l'œil trois fois et demie dans la longueur de la tête; museau bien plus long que le diamètre de l'œil. Bord du maxillaire ne dépassant pas le niveau du bord antérieur de l'œil. Symphyse mandibulaire très rugueuse. Fortes dentelures au préorbitaire. Ouverture postérieure de la narine large, un peu ovalaire. Angle du préopercule obtus, portant une forte épine caré-

[1] Le type de l'espèce, d'après lequel est faite notre description, a été recueilli à Maurice par Dussumier.

née, non dentelée sur les bords; dentelures de l'os marquées. Sous-opercule portant quelques faibles dentelures; interopercule entier; une pointe peu prononcée à l'opercule. Caudale un peu arrondie. Distance du bout du museau à l'origine de la dorsale égale à la longueur de la tête. Épines de la dorsale et de l'anale sillonnées, non épineuses à leur bord. Dernière épine dorsale deux fois aussi longue que le diamètre de l'œil, aussi longue que la moitié de la hauteur du corps à son niveau. Troisième épine anale moins haute. Quatrième rayon mou de la dorsale allongé, ayant la hauteur du tronc mesuré sous l'aplomb de ce rayon; rayons de l'anale moins allongés. Ventrales pointues, très longues, arrivant au niveau du cinquième rayon mou de l'anale, contenues deux fois et un tiers dans la longueur totale du corps; épine ventrale grêle, rugueuse, dentelée sur les bords, bien plus courte que les rayons mous, plus longue cependant que la dernière épine dorsale. Pectorales courtes.

Les écailles de la ligne latérale diffèrent du type habituel; au lieu de présenter trois ou cinq lobes profondément découpés formant autant de pointes saillantes, le bord antérieur est arrondi dans son ensemble; le tube n'est plus placé dans l'axe de l'écaille, mais courbé vers un des bords latéraux, de telle sorte que le feston qui correspond à son extrémité antérieure est excentrique; le bord antérieur est découpé par quatre ou cinq festons irréguliers. Le bord postérieur est dépourvu de spinules.

Les écailles des flancs sont très régulières; les deux bords latéraux sont parallèles et le bord antérieur est droit; sept ou huit festons à peine marqués se voient sur le bord. Le bord postérieur forme une pointe peu prononcée en son milieu, les deux côtés du triangle s'écartant d'ailleurs sous un angle d'environ 45 degrés; le long du bord, on compte une quarantaine de petites épines triangulaires et marginales. Le foyer est petit et se trouve reporté vers le troisième quart de l'écaille. La longueur d'une de ces écailles était de $0^m 0057$ de long sur $0^m 0045$ de large.

Longueur totale, $0^m 310$; longueur de la tête, $0^m 085$; longueur du museau, $0^m 038$; hauteur du corps, $0^m 095$; diamètre de l'œil, $0^m 028$.

Valenciennes, en décrivant le Priacanthe beau clair du large, fait remarquer que l'œil est plus petit que celui du *Priacanthus macropterus*

et l'épine du préopercule moins forte. Le *Pr. alticlarens* se distingue d'ailleurs du Priacanthe macroptère par les épines de la dorsale plus grêles et par les ventrales encore plus longues. Ce dernier caractère permet de séparer l'espèce du *Pr. japonicus*.

D'après la planche que Cuvier et Valenciennes ont consacrée au Priacanthe du Japon[1], les ventrales ne seraient pas très allongées et arriveraient à peine à la base de l'anale; nous voyons cependant, d'après la description de l'exemplaire du Musée de Berlin, «que les ventrales sont très grandes». M. Günther indique également que les «ventrales, très longues, arrivent au troisième rayon mou de l'anale[2]». Ne connaissant de l'espèce que la figure très insuffisante donnée dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, nous ne savons jusqu'à quel point il serait possible de réunir le *Pr. alticlarens* au *Pr. japonicus*. Du reste, Valenciennes ne compare pas le Priacanthe beau clair du large au Priacanthe japonais qu'il avait pu étudier, mais bien au Priacanthe macroptère.

D'après Morel, le *Pr. alticlarens* brille des plus belles couleurs et l'espèce est connue de tous les pêcheurs de la Réunion. Il est, dès lors, singulier que cette espèce n'ait pas été signalée par les ichthyologistes, qui l'ont, sans doute, confondue avec une espèce voisine, le *Pr. japonicus*, dont elle n'est peut-être que l'adulte. Il est vrai que, d'après Maillard, les pêcheurs de la Réunion confondent sous un même nom de «Beau clair du large», non seulement les *Pr. japonicus* et *Pr. alticlarens*, mais encore le *Pr. niphonius*.

8. PRIACANTHUS REFULGENS, Valenciennes.

(Pl. V, fig. 5.)

PRIACANTHUS REFULGENS, Valenciennes, Description d'espèces nouvelles de poissons envoyés de Bourbon par M. Morel, *Compt. rend. de l'Acad. des sciences* (9 et 16 juin 1862).

D., X, 10; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 35; *L. transv.*, 8/24.

Hauteur du corps contenue un peu plus de deux fois et demie et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Diamètre

[1] Planche L. — [2] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I, p. 217.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de l'œil compris deux fois dans la longueur de la tête; museau aussi long que l'œil. Bord du maxillaire dépassant un peu le niveau de l'orbite. Sous-orbitaires, cercle de l'orbite, maxillaires, mandibule, appareil operculaire, dessous de la gorge et osselets de la membrane branchiostège couverts d'écailles fortement dentelées. Angle du préopercule arrondi, ne portant pas d'épine saillante et garni de fortes dentelures, ainsi que l'interopercule, le sous-opercule et le scapulaire. Opercule portant une pointe à peine saillante et non dentelé au bord. Caudale tronquée. Espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale un peu plus grand que la longueur de la tête. Épines de la dorsale et de l'anale très fortes, profondément sillonnées, non rugueuses à leur bord. Épines dorsales croissant en longueur de la première à la cinquième, qui est la plus longue, puis décroissant régulièrement jusqu'à l'avant-dernière, qui est un peu plus courte que la dixième, la cinquième étant plus longue et la dernière plus courte que le diamètre de l'œil. Troisième épine anale de la même longueur que la dixième dorsale. Rayons mous de l'anale et de la dorsale peu prolongés. Ventrales courtes, n'arrivant pas à l'anale; épine forte et sillonnée. Pectorales probablement courtes.

La couleur est d'un rose vif.

La ligne latérale est située près du dos et a les écailles grandes (longueur, $0^{m}0085$; largeur, $0^{m}007$). De même que chez le *Priacanthus alticlarens*, le tube se trouve rejeté latéralement dans sa partie antérieure et, à l'inverse de ce que l'on voit chez les autres espèces, il se prolonge en pointe effilée jusqu'au bord postérieur. Le bord antérieur est à peine découpé par trois ou quatre festons; le bord postérieur, un peu arrondi et à peine saillant dans sa partie médiane, porte dix à douze spinules peu saillantes et espacées; la zone spinigère est peu étendue; il y a quelques spinules éparses au-dessus de la rangée marginale.

Les écailles des flancs sont grandes (longueur, $0^{m}0116$; largeur, $0^{m}0095$) et régulières, et elles ont les deux bords latéraux parallèles et le bord antérieur droit, avec quelques faibles ondulations qui l'échancrent à peine. Le foyer est petit et se trouve à la limite de la zone spinigère.

Longueur du corps, $0^{m}\,340$; longueur de la tête, $0^{m}\,095$; hauteur du corps, $0^{m}\,130$; diamètre de l'œil, $0^{m}\,048$.

A Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom d'*Ambatsihara*.

9. PRIACANTHUS MEYERI, Günther.

PRIACANTHUS MEYERI, Günther, *Proceed. Zool. Soc. of London* (1871), p. 656 et pl. LVII.
PRIACANTHUS MEYERI, Sauvage, *Bull. Soc. philomathique de Paris*, t. VI (1882), p. 168.

D., X, 11; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 45.

Hauteur du corps contenue deux fois et deux tiers et longueur de la tête trois fois et un tiers dans la longueur totale. Diamètre de l'œil compris un peu plus de deux fois dans la longueur de la tête; museau bien plus court que l'œil; bord du maxillaire dépassant le niveau de l'œil; ouverture postérieure de la narine large et allongée; sous-orbitaire denticulé au bord, ainsi que le maxillaire et la mandibule; les quatre rayons branchiostèges internes légèrement granuleux; préopercule dentelé, avec cinq ou six dentelures plus prononcées à l'angle; angle de l'opercule saillant, fortement strié; interopercule et sous-opercule dentelés, ainsi que le scapulaire. Caudale tronquée. Distance de l'extrémité du museau à l'origine de la dorsale moindre que la longueur de la tête. Épines de la dorsale et de l'anale fortes, légèrement sillonnées, non rugueuses à leur bord. Épines dorsales croissant de hauteur de la première à la cinquième, qui est la plus grande, puis décroissant régulièrement, la dernière étant aussi haute que le diamètre de l'œil et moins forte et un peu plus courte que la neuvième. Troisième épine anale forte, de la même hauteur que la dixième épine dorsale. Rayons mous de l'anale et de la dorsale peu prolongés. Ventrales courtes, n'arrivant pas à l'anus; épine sillonnée.

La couleur de ce poisson est d'un jaune rougeâtre.

Longueur totale, $0^{m}\,250$; longueur de la tête, $0^{m}\,075$; hauteur du corps, $0^{m}\,095$; diamètre de l'œil, $0^{m}\,033$.

Cette espèce ne nous est connue que par un seul exemplaire en peau,

provenant de l'île de la Réunion; le type décrit par M. Günther est de l'île Manado.

Genre ANTHIAS.

Le genre Anthias, établi par Bloch pour le Barbier de la Méditerranée et pour des poissons qui doivent rentrer dans les familles des Sciénoïdes et des Squamipennes, a été repris par Cuvier pour l'espèce de la Méditerranée; mais plus tard, Cuvier et Valenciennes, suivant l'exemple de Lacépède, ne l'ont pas maintenu et ils ont fait de l'espèce type un Serran, sous le nom de *Serranus anthias*. S'appuyant sur ce que le genre Anthias, tel que le comprend Bloch, est formé d'éléments hétérogènes, Rafinesque a fait le genre *Aylopon* pour le *S. anthias* ou *Anthias sacer*[1].

Les auteurs modernes ont repris le nom d'Anthias, et, à l'exemple de M. Günther, l'appliquent à des poissons «ayant sept rayons branchiostèges; des dents en cardes, avec des canines aux deux mâchoires; des dents au palais; une dorsale avec généralement dix épines; trois épines à l'anale; une caudale fourchue; un opercule muni d'épines; le préopercule dentelé; des écailles de grandeur modérée[2]». Le *Bodianus peloritanus* de Cocco est devenu pour Lowe le type du genre *Callanthias*[3]; l'*A. oculatus* de Cuvier et Valenciennes constitue les genres *Elastoma* de Swainson[4], *Hesperanthias* de Lowe, *Macrops* de Constant Duméril[5]; pour le *S. creolus*, Guichenot a établi le genre *Paranthias*[6], mais en réalité c'est un *Epinephelus*. Le genre Callanthias est accepté par tous les ichthyologistes.

Suivant la présence ou l'absence de dents linguales, la division ou la non-division des rayons des pectorales, la présence ou l'absence d'écailles à la mâchoire inférieure, Bleeker admet les genres *Dactylanthias*, *Pseudanthias*, *Odontanthias*, *Plectranthias*, qui peuvent être regardés comme de bonnes coupes dans un genre naturel.

[1] *Index Ichthyologiæ Siciliæ*, p. 17.

[2] *Catalogue of the Acanthopterygian Fishes of the British Museum*, t. I, p. 88.

[3] *Proceedings of the Zoological Society* (1839), p. 76. — Fishes of Madeira, p. 13.

[4] *Hist. nat. Fish. and Rept.*, t. II, p. 202.

[5] *Ichth. Anal.*, p. 279.

[6] Index Generum ac Specierum Anthiadidarum in Museo Parisiense observatorum, *Ann. Soc. Linn. de Maine-et-Loire*, t. X.

Le groupe *Dactylanthias*, que caractérisent les rayons simples des pectorales, la mâchoire inférieure dénuée d'écailles, l'absence de dents ptérygoïdiennes et linguales, ne comprend qu'une espèce, l'*A. aplodactylus* d'Amboine; près de lui se place le sous-genre *Elastoma* (Swainson) de Madère et de la Martinique, qui n'en diffère qu'en ce que les rayons des pectorales sont divisés. Le genre *Plectranthias*, très imparfaitement défini d'ailleurs, ne renfermerait qu'une seule espèce, le *Plectranthias anthioides* des Célèbes. Les *Odontanthias* ont des dents linguales; dans ce groupe rentrent l'*A. borbonius* de Maurice, deux espèces trouvées à Manado et décrites par M. Günther sous les noms d'*A. chrysostictus* et d'*A. rhodopterus*, et l'*A. asperlinguis* de la mer des Antilles. Le genre *Pseudanthias* se reconnaît en ce que la mâchoire inférieure est squameuse, la langue lisse, le palais garni de dents; les rayons des pectorales sont nettement divisés.

1. ANTHIAS (PSEUDANTHIAS) SQUAMIPINNIS, Peters.

(Pl. XVII, fig. 1, 1[a] et 1[b].)

ANTHIAS SQUAMIPINNIS, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 236.

D., X, 18; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 44; *L. transv.*, 3/15.

Corps comprimé et allongé, la hauteur étant contenue un peu moins de trois fois et la longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur (caudale non comprise). Profil de la tête bombé; museau obtus, plus court que le diamètre de l'orbite, dont la largeur est comprise un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête. Bouche fendue très obliquement; maxillaire supérieur large à son extrémité postérieure, qui dépasse le niveau du centre de l'œil; pas de plaque dentaire. Préopercule fortement dentelé, surtout à l'angle; de fortes denticulations au sous-opercule; deux grandes épines à l'opercule. Dorsale commençant au niveau du bord de l'opercule; troisième épine dorsale allongée; longueur de la dorsale antérieure un peu moindre que celle de la dorsale molle, qui se prolonge en pointe. Caudale fourchue, à lobes pointus et allongés. Anale plus haute que la dorsale postérieure, avec trois fortes

épines, dont la seconde est un peu plus longue que les autres. Pectorales de même longueur que les ventrales, atteignant le niveau de l'anale. Écailles assez grandes, recouvrant toute la tête et se prolongeant sur le tiers environ de la hauteur de l'anale et de la dorsale molle.

De couleur rouge, avec une ligne bleue étroite qui va de l'œil à la base de la pectorale.

L'exemplaire type, qui nous a été communiqué par Peters, a été trouvé à Mozambique; ses dimensions sont : longueur totale, 0^m 095; longueur de la tête, 0^m 020; longueur du museau, 0^m 004; hauteur du corps, 0^m 025; diamètre de l'œil, 0^m 007.

Bleeker a décrit, sous le nom de *Pseudanthias lepidolepis*[1], une espèce venant d'Amboine, qui n'est qu'une variété de l'*Anthias squamipinnis;* elle n'en diffère, en effet, que parce que la bande qui part de l'œil se dirige vers le sous-opercule, au lieu de se terminer à la partie inférieure de la base de la pectorale; la forme du corps, les dimensions sont d'ailleurs identiques dans les deux espèces; quant à la longueur plus ou moins grande de l'épine dorsale, elle n'a certainement aucune valeur spécifique.

Les Sakalavă donnent à ce poisson le nom d'*Amparamaha.*

2. ANTHIAS (ODONTANTHIAS) BORBONIUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XVII, fig. 2 et 2ª.)

SERRANUS BORBONIUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 263.
ANTHIAS BORBONIUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 89.
AYLOPON MAURITIANUS, Guichenot, Index Anthiadidarum, *Annales de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire*, t. X (1868).
ODONTANTHIAS BORBONIUS, Bleeker, *Faune de Madagascar* (1875), p. 16 et pl. V, fig. 1.

D., X, 17; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 42.

Corps court, ovalaire, élevé, très comprimé, sa hauteur étant contenue trois fois et un tiers et la longueur de la tête quatre fois dans la longueur

[1] Description des espèces de poissons de la Réunion et de Madagascar, Rév. Anthiadidées, *Ned. Tijdschr. Dierk.*, t. IV, p. 94, 163. — *Atlas ichthyologique*, t. VII, p. 19 et pl. X, fig. 4.

totale. Ligne rostro-dorsale élevée, bombée; museau beaucoup plus court que le diamètre de l'œil, qui est grand et contenu deux fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire convexe, presque aussi large que le diamètre de l'œil; préopercule fortement dentelé, portant deux épines plus fortes que les autres à l'angle; trois pointes à l'opercule. Maxillaire supérieur arrivant au niveau du centre de l'œil; dents canines de la mâchoire inférieure un peu plus fortes que celles de la mâchoire supérieure; plaque linguale grande, de forme ovalaire; plaque vomérienne en forme de croix, à branche antérieure plus courte que la branche postérieure, élargie en son milieu, à branches latérales courtes et larges, rejoignant la bande palatine, qui est en contact avec la plaque ptérygoïdienne; bande palatine large, arrondie en avant et en pointe en arrière. Troisième épine dorsale plus longue que les autres, se prolongeant en filament; troisième rayon de la dorsale molle et lobes de la caudale prolongés en filaments; deuxième épine anale un peu plus courte que la troisième, plus longue que les épines dorsales, à l'exception de la troisième; rayons de la pectorale allongés et divisés; épine ventrale longue et grêle; rayon externe des ventrales allongé, arrivant jusqu'aux premiers rayons mous de l'anale.

Corps grisâtre, avec de larges marbrures brunâtres; nageoires de teinte uniforme.

Longueur totale, 0^{m} 145; longueur de la tête, 0^{m} 035; longueur du museau, 0^{m} 007; longueur de la troisième épine dorsale (sans le filament), 0^{m} 025; longueur de la troisième épine anale, 0^{m} 020; hauteur du corps, 0^{m} 045; diamètre de l'œil, 0^{m} 012.

M. Günther a décrit deux espèces trouvées à Manado, qui appartienent au même groupe. L'*Anthias* (*Odontanthias*) *chrysostictus* diffère de l'*A. borbonius* en ce que la bande palatine n'est pas en contact avec la bande ptérygoïdienne; l'*A. rhodopterus* s'en sépare par la formule de la dorsale qui est X-13, par les écailles de la ligne latérale qui sont au nombre de trente-cinq et par la coloration.

Guichenot a donné le nom d'*Aylopon mauritianus* à un Anthias provenant de l'île de la Réunion, qu'il nous est impossible de séparer de

l'*A. borbonius;* les exemplaires de même taille et provenant de la même localité sont en effet identiques sous tous les rapports.

Les Sakalavă donnent à ce poisson le nom d'*Angiky*.

3. ANTHIAS (ODONTANTHIAS) LUTEO-ROSEUS, Liénard.

BARBIER JAUNE ET ROSE, Liénard, *Treizième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1843), p. 59.

D., VIII, 12; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 55 à 60.

Cet Anthias, qui paraît être bien distinct de toutes les autres espèces du genre, est décrit par Liénard dans les termes suivants :

« BARBIER JAUNE ET ROSE. — Sa hauteur est comprise quatre fois dans sa longueur totale, et son épaisseur fait un peu plus de la moitié de sa hauteur. La distance de la mâchoire inférieure à la membrane de l'opercule est le tiers de la longueur du poisson. L'œil est grand; il est placé au sommet de la tête; il y a autant de distance de sa partie antérieure au museau que de la postérieure au bord de l'opercule. Le préopercule est bien arrondi; les dents qui le garnissent sont faibles et recouvertes d'une frange cutanée. Les trois épines de l'opercule sont faibles et à pointe émoussée . . . Les deux mâchoires, le vomer et les deux palatins sont armés de dents en velours ras et un peu rudes; il n'y a aucune canine à l'extrémité des mâchoires . . . La nageoire du dos paraît en former deux par son échancrure. Voici comment elle est composée : la première épine est très petite; la troisième, qui est la plus longue, a la moitié de la hauteur du poisson; les autres décroissent rapidement jusqu'à la sixième; la septième et la huitième se relèvent un peu, et les rayons mous augmentent rapidement jusqu'au huitième, qui a en hauteur les deux tiers de celle du corps; les autres décroissent jusqu'au douzième, dont la hauteur égale celle du deuxième rayon épineux. L'anale est composée de trois rayons épineux et de huit branches; elle a la même forme que la dorsale molle. La queue est très haute; elle a les deux tiers de la hauteur du poisson et conserve à peu près la même hauteur depuis la fin de la dorsale et de l'anale jusqu'à la caudale. Cette dernière nageoire est légèrement échan-

crée; son ouverture mesure le quart de la longueur du corps. Les pectorales sont longues et pointues; elles égalent en longueur l'ouverture de la caudale. Les ventrales ont un tiers de moins que les pectorales. . . La ligne latérale commence sous le bord supérieur de l'opercule, monte pour former l'arc jusque vis-à-vis le sixième rayon épineux de la dorsale, descend lentement et se termine sur le milieu de la caudale. . .

«La robe de ce Barbier est partagée longitudinalement en deux couleurs; la supérieure est d'un jaune serin et l'inférieure d'un rose tendre. Cette dernière couleur, qui est très vive sous la mâchoire inférieure, diminue de force et s'efface entièrement avant d'arriver à la queue. Une bande rose, située sur la nuque, commence à la dorsale et finit au bec supérieur. Cette bande est interrompue par une bande jaune qui se trouve sur le front, entre les deux yeux. Le bord de la mâchoire supérieure et le bord supérieur de l'opercule sont jaunes. La ligne jaune de cette dernière pièce se prolonge sur la joue. De petites raies noires et verticales, dont la plupart ont la forme d'un croissant, couvrent toute la partie qui se trouve depuis la pectorale jusqu'à la caudale, où elles ne forment plus que des petits points noirs clairsemés; on voit aussi quelques points de même couleur sur la dorsale molle. Les pectorales, les ventrales, l'anale, la tête et le ventre de ce poisson ne portent aucune tache. L'anale est jaune et rose. Il y a un peu de rose sur le jaune de la caudale ainsi que sur les deux premiers rayons épineux et les deux derniers mous de la dorsale. La prunelle est noire et l'iris d'un jaune doré. Ce poisson a six pouces et demi de long; il a été pris à une grande profondeur. Aucun pêcheur ne l'avait encore vu.»

Genre APOGON.

Sous le nom d'*Apogon*, Lacépède désigne un poisson ayant «les écailles grandes et faciles à détacher, le sommet de la tête élevé, deux nageoires dorsales et sans barbillons au-dessous de la mâchoire inférieure». Ce poisson est l'Apogon rouge ou le Roi des rougets de la Méditerranée. Cuvier caractérise le genre «par le corps court, garni, ainsi que les opercules, de grandes écailles qui tombent aisément, par les deux

IMPRIMERIE NATIONALE

dorsales qui sont très séparées et par un double rebord dentelé au préopercule ».

La présence d'une crête libre et lisse au préopercule distingue facilement les Apogons parmi les Percoïdes proprement dits privés de canine. Dans la sous-famille des Perciformes, ils constituent, avec les genres *Pseudamia* et *Saramia* (*Cheilodipterus*), la phalange des *Apogonini* de Bleeker[1]. La disposition du rebord du préopercule, muni ou privé de dentelures, avait été considérée par ce dernier auteur comme pouvant fournir des caractères génériques, et il avait fondé le genre *Apogonichthys* (*Monoprion* de Poëy et *Archamia* de Gill) pour les espèces dont la crête préoperculaire est entière; il l'a lui-même supprimé et a considéré comme de nulle valeur les genres *Lepidamia* et *Glossamia*, établis par M. Gill pour des espèces ayant plus ou moins de trente écailles à la ligne latérale, trois ou deux écailles au-dessus de cette ligne; il a rejeté également le genre admis par M. Krefft sous le nom de *Mionurus*. Le genre Apogon doit, du reste, ainsi que l'a établi M. L. Vaillant[2], conserver ce nom et non celui d'*Amia* qu'a proposé Bleeker d'après Gronovius.

Les Apogons, qui sont nombreux en espèces (soixante-dix environ), sont de petits poissons aux couleurs brillantes, qui habitent les mers intertropicales. La Méditerranée, dont la faune ichthyologique, comme nous aurons souvent à le faire remarquer, présente de grandes affinités avec celle de la mer Rouge, en nourrit cependant une espèce, l'*Apogon imberbis;* deux se rencontrent sur les côtes du Japon et quatre sur celles de la Nouvelle-Hollande. Parmi les espèces intertropicales, la plus grande partie est confinée dans la mer des Indes, qui peut être regardée comme le véritable centre du genre et qui a fourni cinquante-cinq espèces à Bleeker. Quelques-unes ont été toutefois trouvées en différents points de la mer des Antilles; on en connaît enfin deux sur la côte occidentale de l'isthme de Panama, les *A. Dorei* et *A. americanus*, ce dernier déjà signalé par Castelnau dans les mers du Brésil.

Si l'on s'en rapporte à la structure des écailles de la ligne latérale, le

[1] *Atlas ichthyologique des Indes orientales néerlandaises*, t. VII, p. 71. — [2] Mission au Mexique et dans l'Amérique centrale, IVe partie, *Étude sur les Poissons*, p. 39.

genre Apogon est fort homogène, et parmi les espèces que nous avons pu étudier à ce point de vue (*A. auritus*, *A. americanus*, *A. aureus*, *A. axillaris*, *A. bifasciatus*, *A. ceramensis*, *A. fasciatus*, *A. frenatus*, *A. guamensis*, *A. hyalosoma*, *A. Hartzfeldi*, *A. imberbis*, *A. lateralis*, *A. macropterus*, *A. margaritiphora*, *A. multilineatus*, *A. multitæniatus*, *A. moluccensis*, *A. nigripinnis*, *A. Novæ-Guineæ*, *A. Novæ-Hollandiæ*, *A. orbicularis*, *A. quadrifasciatus*, *A. sangiensis*, *A. tæniatus*, *A. Wassinki*), nous n'avons trouvé que l'*Apogon Novæ-Hollandiæ* dont les écailles fussent d'un autre type.

Ces écailles sont presque toujours plus hautes que longues (*A. aureus*, *A. bifasciatus*, *A. americanus*, etc.); dans certaines espèces, toutefois, elles ont une forme ovalaire (*A. lateralis*, *A. axillaris*). Le canal occupe, en général, une grande partie de leur longueur, entre le bord antérieur et la zone spinifère; il peut toutefois être très court et réduit, comme chez les *A. orbicularis*, *A. quadrifasciatus* et *A. Hartzfeldi*. Il est dilaté vers son point d'adhérence en forme d'ailettes qui sont plus ou moins élargies suivant les espèces; le canal se prolonge en avant, en deux cornes plus ou moins marquées et plus ou moins divergentes. Les spinules sont disposées, en général, sur un petit nombre de rangées, trois ou quatre seulement; chez l'*A. hyalosoma*, toutefois, la zone spinifère remonte en pointe de chaque côté du tube et l'on compte de dix à douze rangées de spinules. Le canal finit assez loin de la zone spinifère et le tube se termine en pointe au niveau de celle-ci chez les *A. guamensis*, *A. macropterus*, *A. Novæ-Guineæ;* chez d'autres espèces, telles que les *A. auritus* et *A. hyalosoma*, le canal pénètre dans le tiers environ de cette zone. Dans toutes les espèces ou variétés, au nombre de trente-trois, que nous avons pu étudier, nous n'avons jamais vu «le canal se terminant entre les aspérités de la partie postérieure par trois branches divergentes», disposition signalée par Agassiz chez certaines espèces non déterminées[1].

Le tube ne présente pas seulement, comme chez les autres poissons, deux ouvertures, une postérieure et une antérieure; à sa face externe ou superficielle il y a, comme chez l'*A. bifasciatus*, par exemple, des tubes

[1] *Recherches sur les Poissons fossiles*, t. IV, p. 65.

qui prennent naissance du tube principal et qui ne sont pas, comme chez les Sciénoïdes vrais, la ramification du tube principal s'ouvrant dans la zone spinifère; ils se détachent, au contraire, en saillie sur celui-ci, se dirigent en avant vers le bord dermique de l'écaille et s'ouvrent par une assez large ouverture; il existe, en outre, des perforations circulaires ou ovalaires dans la portion élargie du tube, perforations qui n'atteignent pas la lamelle de l'écaille sur laquelle il est posé et qui communiquent avec le tube central et sont au nombre de deux (*A. fasciatus*, *A. hyalosoma*, *A. Hartzfeldi*, etc.), de quatre (*A. imberbis*, *A. multitæniatus*, etc.) ou de six (*A. ceramensis*); elles peuvent d'ailleurs varier en nombre et en position sur une même espèce; nous remarquons, toutefois, que chez l'*A. auritus* var. *variegatus*, elles sont situées à l'extrémité des deux cornes postérieures que forme le tube dilaté, tandis que chez l'*A. quadrifasciatus*, elles sont disposées circulairement et au nombre de cinq à six. Certaines espèces ne nous ont pas montré de perforations: tels sont les *A. frenatus*, *A. guamensis*, *A. moluccensis*, *A. nigripinnis*, *A. lateralis*, *A. macropterus*, *A. margaritiphora*, *A. multilineatus*.

Nous avons déjà dit que, chez l'*A. Novæ-Hollandiæ*, l'écaille de la ligne latérale est tout à fait différente de ce que l'on voit chez les autres espèces du genre. Le tube, très court, se bifurque presque de suite en forme de croissant, dont les larges extrémités arrivent près du bord libre de l'écaille; il est en saillie sur la lamelle de l'écaille et, s'ouvrant à la face libre par les deux cornes du croissant, débouche largement à la face profonde par son extrémité simple. A son origine et de chaque côté, la lamelle a une large perforation qui communique avec l'ouverture profonde du tube.

Parmi les poissons du même groupe que les Apogons, les Pomatomes ont les écailles construites sur un autre type; la zone spinifère est nulle, le tube se prolongeant en pointe jusque près du bord de l'écaille; le lobe médian qui fait face à ce tube est très grand. Chez certaines espèces de Cheilodiptères (*C. lineatus*), les écailles sont semblables à celles des Apogons, tandis que chez d'autres (*C. polyacanthus*), elles sont tout à fait différentes, comme nous le verrons plus loin.

1. APOGON AURITUS[1], Cuvier et Valenciennes.

(Pl. IX, fig. 2, 2ª et 2ᵇ.)

APOGON AURITUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1829), p. 443.
APOGON PUNCTULATUS, Rüppell, *N. W. Fische* (1837), p. 88 et pl. XXII, fig. 4.
APOGON VARIEGATUS, Valenciennes, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. I (1832), p. 55.
APOGONICHTHYS POLYSTIGMA[2], Bleeker, *Nat. Tijdschr. Nederl. Ind.*, t. III (1853), p. 696.
APOGONICHTHYS AURITUS, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 246.
APOGON AURITUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1873), p. 23.
APOGON AURITUS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 156 et pl. XVII, fig. 2.
AMIA POLYSTIGMA, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VIII (1877), p. 101 et pl. XLIV, fig. 4.

Hauteur du corps contenue quatre fois et longueur de la tête un peu plus de trois fois dans la longueur totale. Œil grand, dont le diamètre est compris trois fois dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Caudale tronquée; pectorales et ventrales de la même longueur. Ligne latérale avec vingt-quatre écailles et huit ou neuf dans une rangée transversale. Opercule orné d'une large tache noire entourée d'un cercle argenté.

Corps de couleur brune; nageoires brunes, lavées de rougeâtre.

L'*Apogon variegatus* n'est qu'une variété de cette espèce, ainsi, du reste, que l'*Amia polystigma* et l'*A. punctulatus* de Rüppell.

Voisin de cette espèce, l'*A. Ellioti* de Day s'en distingue par sa forme plus allongée et par la large bande noire de ses nageoires ventrales.

L'Apogon à oreilles est répandu dans toute la mer des Indes et se retrouve jusqu'à Taïti.

2. APOGON MACROPTERUS, Cuvier et Valenciennes.

APOGON MACROPTERUS et A. ZEYLONICUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. II (1829), p. 160 et 49.
APOGON ARGENTEUS, Valenciennes, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. I (1832), p. 60.
AMIA MACROPTERA, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1876), p. 103.
APOGON CEYLONENSIS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 156 et pl. XVII, fig. 4[3].

[1] Par erreur, la figure de notre Atlas porte le nom d'*Apogon variegatus*. — [2] Rüppell a donné ce nom à un poisson d'une espèce différente. — [3] La planche de l'Atlas de Day porte par erreur le nom d'*Apogon macropterus*.

Les *Apogon argenteus* et *A. zeylonicus*, comme le suppose avec raison Bleeker, doivent être réunis à l'*A. macropterus*, dont ils sont une simple variété. Le nombre des rayons de l'anale n'est pas en effet constant dans cette espèce, et la forme du corps est elle-même sujette à d'assez grandes variations, de telle sorte que l'*A. zeylonicus*, quoique plus allongé que l'*A. macropterus*, n'en est qu'une variété. Quant à l'*A. argenteus*, dont nous avons le type sous les yeux, il est en tout point semblable aux exemplaires de l'*A. macropterus* de même taille. Nous devons faire, en outre, cette remarque que les exemplaires provenant de Batavia, et dus à Bleeker, sont identiques aux types de Cuvier et Valenciennes.

D'après ces derniers auteurs, l'*A. macropterus* se caractérise par quatorze rayons à l'anale et les épines de la première dorsale qui sont très faibles. Or ces caractères se retrouvent sur l'exemplaire provenant de Ceylan et dont Valenciennes a fait l'*A. zeylonicus*. Chez l'individu type, long de $0^{m}067$, la formule des nageoires est : D., VII-I, 9; A., II, 14; la longueur de la tête, qui est un peu plus longue que haute, est contenue trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale comprise; le maxillaire s'étend jusque sous le milieu de l'œil; l'espace qui s'étend derrière l'œil est un peu plus grand que son diamètre; le préopercule est garni de fines dentelures, qui sont un peu plus fortes à l'angle; le sous-opercule et l'interopercule sont entiers.

3. APOGON AUREUS, Lacépède.

CENTROPOME DORÉ, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1802), p. 30.
APOGON ROSEIPINNIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 490.
APOGON ANNULARIS, Rüppell, *N. W. Fische* (1837), p. 85, et Atlas, pl. XLVIII.
APOGON ANNULARIS, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 239.
AMIA AUREA, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1873-1876), p. 92.
APOGON ANNULARIS et A. AUREUS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 125, pl. XVI, fig. 8.

Hauteur du corps comprise trois fois et un tiers et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Mâchoires égales; maxillaire supérieur arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil, dont le dia-

mètre est compris deux fois et demie dans la longueur de la tête. Préopercule finement dentelé. Deuxième et troisième épines dorsales faibles, de même grandeur, ayant la moitié de la hauteur du corps à leur niveau, la dorsale étant plus courte et moins haute que la dorsale molle. Anale moins développée que la dorsale molle, à seconde épine un peu plus courte que l'épine de cette dernière nageoire. Caudale échancrée, à rayons externes simulant des épines. Pectorales dépassant le niveau de l'anus. Une large bande noire sur le pédicule caudal.

Longueur du corps, 0^m 105; longueur de la tête, 0^m 029; longueur du museau, 0^m 007; hauteur du corps, 0^m 033; longueur de la seconde épine dorsale, 0^m 017; diamètre de l'œil, 0^m 011.

Comme l'a bien compris Bleeker, l'*Apogon roseipinnis* et l'*A. annularis* doivent être rapportés au Centropome doré de Lacépède.

Cette espèce a une large distribution géographique; suivant Bleeker, elle a été trouvée «en dehors de l'Inde archipélagique, dans la mer Rouge et sur les côtes de Zanzibar, de Mozambique, de Ceylan, de Madras et de Chine». Le type de l'*A. roseipinnis* a été rapporté d'Amboine par Quoy et Gaymard; le Musée de Paris en possède d'autres exemplaires provenant de Manado, de Trincomalie, de l'île Maurice et de Madagascar.

4. APOGON BIFASCIATUS, Rüppell.

APOGON BIFASCIATUS, Rüppell, *N. W. Fische* (1837), p. 86 et pl. XX, fig. 1.

APOGON TRIMACULATUS[1], Richardson, *Ichthyolog. China* (1846), p. 221.

APOGON BIFASCIATUS, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 238.

APOGON BIFASCIATUS, Kner, *Voyage de la Novara* (1869), p. 42.

AMIA BIFASCIATA, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1873-1876), p. 81.

APOGON BIFASCIATUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XVI, fig. 9.

Corps assez comprimé, dont la plus grande hauteur est contenue deux fois et demie dans la longueur, caudale non comprise; profil fortement incliné de la dorsale à l'extrémité du museau. Longueur de la tête contenue deux fois et deux tiers dans la longueur du corps; bouche fendue

[1] L'espèce décrite sous ce nom par Cuvier et Valenciennes est différente.

un peu au delà du bord antérieur de l'œil. Dents en velours, très fines et serrées, disposées suivant une bande étroite; bande palatine serrée; œil grand, dont le diamètre est contenu un peu moins de trois fois dans la longueur de la tête. Bord du préopercule très finement dentelé; épine operculaire très faible. Dorsales séparées par un faible intervalle; troisième et quatrième épines dorsales plus longues que les autres. Ventrales s'étendant jusqu'au niveau de l'anus.

L'*Apogon bifasciatus*, qui a été confondu par Richardson avec l'*A. trimaculatus* des Moluques, s'en sépare au premier abord par la couleur jaunâtre et par les deux bandes brunes qui entourent le corps jusqu'au niveau de la ligne latérale et dont l'une se trouve au niveau des premiers rayons de la dorsale épineuse et l'autre vers la fin de la dorsale molle. MM. Günther et Day signalent une tache noire à la base de la caudale; cette tache n'existe pas sur l'exemplaire qui fait partie de la collection du Musée de Paris.

Bleeker suppose que c'est à tort que «l'on a réuni en une seule espèce l'*A. bifasciatus* de Rüppell et l'*A. tæniatus* d'Ehrenberg. Le dernier paraît être bien différent et, si cette supposition est juste, il faut adopter le nom *bifasciata* pour l'espèce indiquée par M. Day et par moi sous le nom de *tæniata*». La remarque faite par Bleeker est exacte, aussi, dans le classement de la collection ichthyologique du Musée de Paris, M. Vaillant a-t-il maintenu les deux espèces, qui sont cependant fort voisines.

Genre CHEILODIPTERUS.

D'après Lacépède, les Cheilodiptères sont des poissons qui ont «la lèvre supérieure extensible, ni dents incisives, ni molaires, les opercules des branchies dénués de piquants et de dentelures et deux nageoires dorsales». Il sépare les neuf espèces qu'il admet dans le genre en deux sous-genres, caractérisés par la nageoire de la queue qui est fourchue ou en forme de croissant dans le premier et qui est rectiligne ou arrondie dans le second.

Ainsi que Bleeker le fait remarquer avec raison, le genre tel qu'il est conçu par Lacépède est des plus hétérogènes; il réunit, en effet, des

Temnodons, des Conodons, des Sciènes, des Otolithes, des Éleotris, des Butis, genres qui appartiennent à des familles bien distinctes. Les espèces sont elles-mêmes mal comprises, car le Cheilodiptère cyanoptère est l'Umbrine que le même auteur avait déjà placée dans un autre groupe sous le nom de *Perca umbra*. Comme, en tête du genre, se trouve le Cheilodiptère heptacanthe qui est le *Temnodon saltator*, de la famille des Scombéroïdes, Bleeker fait observer que, si l'on veut conserver le nom mal choisi de Cheilodiptère, il faut l'appliquer au genre Temnodon, et non à celui dont la seule espèce indiquée par Lacépède (Cheilodiptère rayé) ne vient qu'en troisième lieu dans le premier sous-genre; aussi Bleeker propose-t-il le nom de *Paramia* pour indiquer la grande affinité de ce genre avec son genre *Amia*, qui n'est autre que le genre *Apogon*.

Le genre Cheilodiptère ayant toutefois été défini avec la plus grande netteté par Cuvier et Valenciennes, nous ne croyons pas utile d'en changer le nom, et nous appliquerons cette dénomination à des poissons qui, très voisins des Apogons, s'en distinguent par les fortes canines subulées qui arment leurs mâchoires; la forme du corps est d'ailleurs toujours plus allongée chez les Cheilodiptères que chez les Apogons.

Le genre ne se compose que d'un petit nombre d'espèces, qui habitent la mer Rouge et la mer des Indes; une espèce, le *Cheilodipterus quinquelineatus*, s'étend depuis la mer Rouge jusqu'aux îles de la Société.

Les écailles de la ligne latérale ressemblent beaucoup à celles des Apogons. Chez le *Ch. lineatus*, le tube ne se prolonge pas latéralement, et il est largement ouvert vers le bord libre de l'écaille; il se termine loin de la zone spinifère, qui n'est formée que d'une seule rangée de spinules et présente deux ou trois perforations latérales, analogues à celles que nous avons notées chez la plupart des Apogons. Les écailles des *Ch. octovittatus* et *Ch. quinquelineatus* sont semblables; il y a deux rangées de spinules chez la première de ces espèces, trois chez l'autre; le tube se continue en avant par deux prolongements assez marqués.

Le *Cheilodipterus polyacanthus*, qui se sépare de tous ses congénères par la formule de la dorsale, a les écailles de la ligne latérale construites sur un tout autre type. La zone spinifère, qui est très développée, remonte

IMPRIMERIE NATIONALE.

de chaque côté du tube et occupe près de la moitié de la longueur de l'écaille. Le tube se termine dans la zone spinifère par de nombreuses ramifications, la plupart d'entre elles perforées, comme chez les Sciénoïdes vrais.

CHEILODIPTERUS POLYACANTHUS, Vaillant.

(Pl. XVIII, fig. 2, et pl. XXIV, fig. 6.)

CHEILODACTYLUS POLYACANTHUS, L. Vaillant, *Bull. de la Soc. philomathique* (1875), p. 27.

D., VII-I, 10; *A.*, II, 8; *Écailles*, 3/25/27.

Hauteur du corps et longueur de la tête comprises chacune trois fois et demie dans la longueur totale; chanfrein et ligne dorsale formant une courbe à peine accentuée. Diamètre de l'œil contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil. Bande de dents palatines étroites. Préopercule avec le bord supérieur presque lisse et le bord inférieur assez fortement dentelé. Hauteur du sous-orbitaire antérieur comprise trois fois dans la longueur de l'œil. Distance de l'extrémité du museau à l'origine de la dorsale antérieure contenue un peu plus de trois fois dans la longueur du corps; troisième et quatrième épines dorsales de la même hauteur, cette hauteur étant contenue deux fois et un tiers dans la longueur de la tête. Dorsale molle à bord convexe, ayant une fois et demie la longueur de la dorsale antérieure. Caudale arrondie. Anale à bord convexe et dont la seconde épine a la même hauteur que l'épine de la dorsale molle. Pectorales de la même longueur que les ventrales, n'arrivant pas à l'anus, qui est situé contre l'anale.

Corps de couleur uniforme; une bande noire s'étend depuis la tête jusque vers le tiers postérieur de la ligne latérale et il y en a une également au pédicule de la caudale; nageoires verticales rembrunies.

Longueur totale, $0^{m}\ 170$; longueur de la tête, $0^{m}\ 055$; longueur du museau, $0^{m}\ 013$; hauteur du corps, $0^{m}\ 050$; hauteur de la quatrième épine dorsale, $0^{m}\ 023$; diamètre de l'œil, $0^{m}\ 017$.

Le type de l'espèce vient de l'île de la Réunion; il a été donné au Musée de Paris par M. Malavois.

A Madagascar, le Cheilodiptère porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom d'*Ambatsy*, comme tous les poissons qui ont de grandes écailles (tels que les Holotrachys, les Myripristis, les Holocentres).

Genre PIKEA.

PIKEA LUNULATA, Guichenot.

(Pl. XXII, fig. 1 et 1ᵃ.)

Grystes lunulatus, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard, Poissons (1863), p. 4.
Pikea lunulata, Steindachner, Ichth. Beitr., *Sitz. Akad. Wien*, t. LXX (1874), p. 375.

D., X, 11; *A.*, III, 8.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Diamètre de l'œil un peu moins grand que le museau, compris quatre fois et demie dans la longueur de la tête; préopercule, surscapulaire et préorbitaire entiers: une faible pointe à l'opercule; écailles des joues disposées suivant huit rangées; six rangées d'écailles sur l'opercule. Caudale tronquée.

Corps d'un jaune brunâtre orné de petites taches noires affectant la forme d'un croissant; dessous du corps argenté; tête de teinte uniforme; de petits points noirs sur la dorsale molle, l'anale et la caudale.

Cette espèce, qui provient de l'île de la Réunion, ne nous est connue que par un exemplaire de $0^m\,150$ de long; la tête a $0^m\,045$; la hauteur du corps est de $0^m\,034$.

Genre DULES.

Sous le nom de Doules, Cuvier désigne des poissons qui « ont, comme les Centropristes, l'opercule terminé par des épines, le préopercule dentelé et les dents en velours, mais dont la membrane branchiale n'a que six rayons ».

Ajoutons que le préorbitaire est dentelé et qu'il y a dix épines aux dorsales.

L'homogénéité très grande du groupe fait que les espèces, fort voisines les unes des autres, sont souvent difficiles à séparer. La plupart sont

établies sur des différences dans la coloration, qui, comme nous le verrons à propos du *Dules fuscus*, varie avec l'âge; les meilleurs caractères se tirent de la position de l'anus, de la longueur comparative des épines dorsales, de la forme de la caudale, de la comparaison entre la longueur du corps et la longueur de l'espace qui s'étend entre l'extrémité du museau et l'origine de la première dorsale.

Cuvier et Valenciennes décrivent onze espèces; M. Günther, dans son catalogue publié en 1859, en admet onze, tout en faisant remarquer que les *Dules caudavittatus*, *D. fuscus*, *D. marginatus*, *D. guamensis* sont fort voisins du *D. tæniurus* et que le *D. Bennettii* pourrait n'être qu'une variété de ce dernier. M. Steindachner a décrit une nouvelle espèce provenant d'Australie, le *Dules novemaculatus*, de sorte que le genre paraît renfermer une dizaine d'espèces : les côtes du Brésil en fournissent deux, les *Dules auriga* et *D. flaviventris;* deux autres, les *D. novemaculatus* et *D. ambiguus*, semblent être particulières aux côtes d'Australie; les *D. malo*, *D. vanicolensis*, *D. guamensis* et *D. maculatus* n'ont été trouvés que près des îles de l'Océanie; quant aux *D. caudavittatus*, *D. fuscus* et *D. rupestris*, ils sont cantonnés dans les eaux saumâtres de l'île de France et de Madagascar, bien que, d'après M. Günther, ce dernier se retrouve aussi à Amboine, aux Célèbes et jusqu'aux Fidji; il est vrai de dire que M. Günther assimile au *D. rupestris* le *D. marginatus* qui nous paraît cependant être une espèce distincte et qui est connu de Java, d'Amboine, de Vanicoro, des Fidji; le *D. tæniurus* a été signalé dans les mers de Chine et de l'archipel Indien.

Les écailles des Doules sont construites suivant un type très uniforme (*D. marginatus*, *D. rupestris*, *D. fuscus*, *D. caudavittatus*, *D. maculatus*): elles sont assez petites (longueur, 0^{m} 005, hauteur, 0^{m} 0045, chez un individu de 0^{m} 165 de long); le bord libre est droit, à peine découpé par dix à douze lobules; le tube, qui est étroit et en ligne droite, s'ouvre dans la partie de la zone spinifère, qui remonte très loin; il y a en général quinze rangées de spinules et quarante-cinq spinules le long du bord, qui est un peu arrondi. Chez le *Dules tæniurus*, le bord libre de l'écaille présente une échancrure assez marquée en face de l'extré-

mité du tube. Chez le *Dules auriga*, les écailles de la ligne latérale ont le bord libre arrondi, le tube plus large que chez tous ses congénères, la zone spinifère beaucoup moins étendue où il n'y a que cinq à sept rangées de spinules; celles des flancs, dont le foyer est très reculé, n'ont que quatre à cinq rangs de spinules. Les écailles du *Dules novemaculatus* sont assez différentes de ce que l'on remarque chez les autres espèces; les spinules sont plus écartées, moins nombreuses, disposées sur cinq ou six rangées et au nombre de dix-sept à vingt le long du bord adhérent; le tube se prolonge par une extrémité aussi large que le reste jusqu'au bord adhérent de l'écaille, de sorte que la partie moyenne de ce bord est dépourvue de spinules.

1. DULES FUSCUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XV, fig. 4, 4ª et 4ᵇ.)

DULES FUSCUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 118.
DULES FUSCUS, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 238.

D., IX-I, 11; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 40 à 42.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale du corps; espace entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau compris un peu moins de trois fois dans la longueur du corps, caudale comprise. Diamètre de l'œil un peu plus de trois fois et demie dans la longueur de la tête. Caudale à peine échancrée; cinquième épine dorsale un peu plus longue que les autres, sa longueur étant moindre que la moitié de la longueur de la tête; dernière épine de la dorsale antérieure bien plus courte que l'épine de la dorsale postérieure; deuxième épine anale plus faible et plus courte que la troisième; ventrales de même longueur que les pectorales; anus situé plus près de l'origine de la caudale que de l'extrémité du museau.

Corps de couleur brune, avec des reflets argentés vers le ventre; des taches noires sur les flancs et quelques-unes à la base de la dorsale molle et de l'anale.

Longueur totale, 0ᵐ 300; longueur de la tête, 0ᵐ 075; longueur de

la cinquième épine dorsale, 0^m 032; hauteur du corps, 0^m 090; diamètre de l'œil, 0^m 020.

Ce Doules, bien distinct des espèces voisines par le peu de hauteur des épines dorsales et par la position de l'anus, a été trouvé dans les eaux saumâtres de la Réunion, de Madagascar, de l'île d'Anjouan et dans le canal de Mozambique. La description a été faite d'après un individu adulte rapporté de la côte ouest de Madagascar par M. Grandidier et semblable en tout point au type de l'espèce. Chez celui-ci qui est de petite taille (0^m 095 de long), le corps est de couleur uniforme, tandis que chez l'exemplaire que nous avons décrit, les écailles portent à leur centre une petite tache noire.

2. DULES RUPESTRIS, Lacépède.

(Pl. XLI^B, fig. 3.)

CENTROPOMUS RUPESTRIS, Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. IV (1802), p. 252 et 273.

DULES RUPESTRIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 119, et t. VII (1831), p. 477.

DULES RUPESTRIS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 167.

D., IX-I, 10; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 40 à 42.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale du corps; espace entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau compris un peu plus de trois fois dans la longueur du corps, caudale comprise. Diamètre de l'œil près de trois fois et demie dans la longueur de la tête. Caudale à peine échancrée; cinquième épine dorsale un peu plus longue que les autres, moins longue que la moitié de la longueur de la tête; dernière épine de la dorsale antérieure bien plus courte que l'épine de la dorsale postérieure; deuxième épine anale plus courte que la troisième, mais de la même force; ventrales de la même longueur que les pectorales; anus situé bien plus près de l'origine de la caudale que de l'extrémité du museau et placé au milieu de la longueur du corps.

Corps brun, chaque écaille étant marquée d'une tache brune; ventre blanc; des taches noires à la dorsale molle, à l'anale et à la caudale.

Longueur totale, $0^m 200$; longueur de la tête, $0^m 055$; longueur de la cinquième épine dorsale, $0^m 025$; hauteur du corps, $0^m 065$; diamètre de l'œil, $0^m 016$. Certains individus ont même de $0^m 30$ à $0^m 40$.

M. Günther a réuni à cette espèce le *Dules maculatus;* bien que fort voisin du *Dules rupestris,* il nous paraît en différer par la hauteur du corps qui est plus grande et par les denticulations du préorbitaire qui sont plus marquées et s'étendent bien plus en avant. Le *Dules fuscus* est également fort voisin du *D. rupestris,* mais chez celui-ci l'anus est encore plus reculé et situé en arrière du milieu de la longueur du corps.

Ce poisson est commun dans les rivières de la côte est, comme dans celles de l'ouest, ainsi que dans les torrents qui sillonnent le versant oriental du grand massif montagneux. Les Betsimisarakă lui donnent le nom de *Fiantsara* et les Sakalavă du Menabe celui de *Kadadakă.*

3. DULES CAUDAVITTATUS, Lacépède.

(Pl. XVIII, fig. 3, et pl. XXIV, fig. 5.)

HOLOCENTRUM CAUDAVITTATUM, Lacépède, *Hist. des Poissons*, t. IV (1802), p. 332 et 367.
DULES CAUDAVITTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. III (1829), p. 117, et t. VII (1831), p. 475.

D., IX-I, 13; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps contenue un peu plus de trois fois et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale du corps; espace entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau compris trois fois dans la longueur du corps, caudale non comprise. Diamètre de l'œil un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête. Caudale nettement échancrée; cinquième épine dorsale un peu plus longue que les autres, sa longueur étant plus grande que la moitié de la longueur de la tête; dernière épine de la dorsale antérieure de la même longueur que l'épine de la dorsale postérieure; deuxième épine anale de la même force et un peu plus petite que la troisième; ventrales plus courtes que les pectorales; anus situé un peu plus près de l'extrémité du museau que de l'origine de la caudale.

Dos d'un brun bleuâtre, flancs et ventre d'un blanc d'argent; pas de tache noire à la dorsale molle; deux bandes noires à la caudale, la postérieure bordant la nageoire.

Longueur totale, $0^m 245$; longueur de la tête, $0^m 055$; longueur de la cinquième épine dorsale, $0^m 033$; hauteur du corps, $0^m 075$; diamètre de l'œil, $0^m 020$.

Bien que fort voisin des *Dules tæniurus* et *D. marginatus*, le *D. caudavittatus* s'en distingue par sa forme trapue; chez le Doules à queue rayée, l'espace entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau est contenu trois fois dans la longueur du corps, sans la caudale; l'anus est situé à peu près au milieu de la distance qui sépare le bout du museau de l'origine de la caudale; l'espace entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale est compris deux fois et trois quarts dans la longueur du corps, chez le Doules à queue rubanée, et deux fois et deux tiers, chez le Doules bordé; cette dernière espèce a l'anus plus en arrière.

L'unique exemplaire de *Dules tæniurus* que possède le Musée de Paris est de trop petite taille ($0^m 095$) pour que nous puissions le comparer au *D. caudavittatus* qui paraît en être fort voisin; par les proportions du corps, si l'on s'en rapporte à la description donnée par M. Günther, ces deux espèces seraient toutefois différentes; la ligne latérale comprend cinquante écailles et non quarante, comme l'indique Bleeker.

A Madagascar, ce poisson porte, comme le précédent, chez les Betsimisarakă, le nom de *Fiantsara* (litt. : bon poisson).

Genre THERAPON.

Le genre *Therapon*, tel que nous le comprenons à l'exemple de Bleeker, comprend les genres *Therapon*, *Datnia*, *Pelates* et *Helotes* de Cuvier et Valenciennes. « En effet, les espèces, rapportées à ces genres, sont si voisines par la physionomie et par presque tous les détails de l'organisation qu'on ne pourrait y voir des genres différents qu'en ayant égard à la dentition. Or il est connu que les dents vomériennes et palatines, dans les deux espèces où elles existent, sont rudimentaires, caduques et pas du tout constantes; et quant aux dents des mâchoires, il mérite

d'être noté qu'elles se ressemblent en ce qu'elles se composent d'une tige cylindrique sur laquelle la partie apicale se dessine nettement sous forme conique. La seule différence des dents du genre *Helotes* de Cuvier consiste en ce que les parties latérales de la tige s'élèvent en pointe à côté de la partie conique et donnent à la dent un aspect tant soit peu tricuspide.

D'après la dentition, on pourrait distinguer, dans le genre Therapon, les sous-genres suivants auxquels s'appliquent des noms déjà proposés par Cuvier et Valenciennes :

Datnia. *Dentes maxillis conici indivisi pluriseriati.*

Pelates. *Dentes maxillis conici indivisi, maxilla superiore triseriati, maxilla inferiore biseriati.*

Helotes. *Dentes maxillis pluriseriati subtricuspidati*[1].

Les Therapons sont des poissons de la mer Rouge et de la mer des Indes, dont quelques espèces se trouvent dans les eaux de la Chine et du Japon et dont d'autres fréquentent les parages de l'Australie. Les espèces, au nombre de vingt-deux ou de vingt-trois, sont assez semblables entre elles. La formule des dorsales varie de XII (XIII chez le *T. caudavittatus*) -9 à XII-13; celle de l'anale de III-8 à III-10. Le nombre des écailles de la ligne latérale peut n'être que de quarante-cinq (*T. caudavittatus*) ou s'élever jusqu'à cent dix (*T. sexlineatus*).

Ces écailles sont allongées, un peu rétrécies vers leur partie postérieure; le tube est droit et vient se terminer à la partie moyenne du bord (*T. Bouzotianus*, *T. caudavittatus*, *T. Cuvieri*, *T. ellipticus*, *T. elongatus*, *T. ghebul*, *T. obscurus*, *T. oxyrhynchus*, *T. servus*, *T. squalidus*, *T. transversus*, *T. theraps*, *T. trivittatus*, *T. quadrilineatus*, *T. sexlineatus*); de chaque côté de cette extrémité se trouvent les spinules formant une zone peu développée; le nombre des spinules n'est que de sept à neuf chez le *T. Bouzotianus* et s'élève à trente chez le *T. caudavittatus*; dans une même espèce, ce nombre peut, du reste, varier de dix à vingt (*T. Cuvieri*); le bord antérieur est à peine découpé, excepté chez les

[1] Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VII, p. 110.

IMPRIMERIE NATIONALE

T. caudavittatus et *T. squalidus*, et il forme, en général, une pointe arrondie vis-à-vis du tube. Les écailles des Therapons appartenant au sous-genre Helotes ne diffèrent que par un faible prolongement formé par le bord postérieur, au point où se termine le tube; la même disposition se voit chez le *T. Bouzotianus*.

Les écailles des flancs sont allongées et ont leur bord antérieur droit, découpé par huit à vingt-cinq festons, suivant les espèces et suivant la position de l'écaille; elles sont à peine rétrécies dans leur milieu; le foyer est petit et central; le bord postérieur est arrondi et porte de vingt à cinquante-cinq spinules; chez certaines espèces, le nombre de spinules paraît être assez constant (de quarante-cinq à cinquante-cinq pour le *T. caudavittatus*), tandis que pour d'autres espèces il varie dans une limite étendue (de vingt-cinq à quarante pour le *T. Cuvieri*).

1. THERAPON ELONGATUS, Guichenot.

(Pl. IX, fig. 1 et 1ª.)

DATNIA ELONGATA, Guichenot, Catalogue des poissons de Madagascar, *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg*, t. XII (1866), p. 5.

D., XII, 10; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 65; *L. transv.*, 10/20.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Espace entre les yeux égal au diamètre de l'orbite; museau un peu plus long que l'œil. Préopercule arrondi, portant cinq ou six fortes dentelures et, à l'angle, trois ou quatre fortes épines; le bord inférieur, le premier sous-orbitaire, qui est grand, et le coracoïde sont également dentelés; quatre rangées d'écailles entre l'œil et le bord du préopercule; deux fortes pointes espacées à l'opercule; dents de la partie moyenne de la mâchoire supérieure plus fortes que celles de la mandibule. Longueur de la dorsale molle contenue deux fois et un tiers dans la longueur de la nageoire antérieure; épines fortes, la sixième ayant la moitié de la longueur de la tête; caudale tronquée; deuxième épine anale très forte et un peu plus longue que la troisième; ventrales arrivant à l'anus, un peu plus longues que les pectorales.

D'après Guichenot, «la couleur est argentée, plus foncée sur le dos, et de chaque côté du corps règnent trois larges bandes brunes ou noirâtres, longitudinales, qui semblent être composées de taches rapprochées les unes des autres et dont deux se prolongent, l'une sur le museau en avant des yeux et l'autre sur l'opercule. Les épines de la dorsale et de l'anale sont argentées; la membrane et les parties molles de ces nageoires sont, comme les pectorales et la caudale, d'un gris un peu jaunâtre; le bord de la partie épineuse de la dorsale est seul bordé de noir».

Longueur totale, 0^{m} 067; longueur de la tête, 0^{m} 020; longueur du museau, 0^{m} 007; hauteur du corps, 0^{m} 020; diamètre de l'œil, 0^{m} 006.

Le type de l'espèce vient de Madagascar; il a été donné au Musée de Paris par Goudot.

A Madagascar, ce poisson porte, sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Satavara*.

2. THERAPON OBTUSIROSTRIS, Guichenot.

(Pl. XXVIII, fig. 5.)

DATNIA OBTUSIROSTRIS, Guichenot, Catalogue des poissons de Madagascar, *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Cherbourg*, t. XII (1866), p. 4.

D., XII, 10; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 60; *L. transv.*, 10/23.

Hauteur du corps un peu plus de trois fois et demie et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; espace entre les yeux presque égal au diamètre de l'orbite; museau plus long que l'œil et obtus à l'extrémité; ligne rostrale un peu concave. Préopercule arrondi et fortement dentelé, ainsi que le premier sous-orbitaire qui est grand et rayonné et le coracoïde; quatre rangées d'écailles entre l'œil et le préopercule; deux fortes pointes à l'opercule; dents de la partie moyenne de la mâchoire supérieure pas plus fortes que celles de la mandibule. Longueur de la dorsale molle contenue deux fois et un tiers dans celle de la nageoire antérieure; épines fortes, la sixième ayant près de la moitié de la longueur de la tête; caudale tronquée; deuxième épine anale très forte, un peu plus courte que la troisième; ventrales arrivant à l'anus, un peu plus longues que les pectorales.

D'après M. Guichenot, « le corps est tout entier d'une couleur argentée, teint de brun vers le dos. Les nageoires sont jaunâtres, avec les épines dorsales et anales argentées; la partie molle de la dorsale seule porte des points bruns ».

Longueur totale, 0^{m} 220; longueur de la tête, 0^{m} 058; longueur du museau, 0^{m} 020; hauteur du corps, 0^{m} 067; diamètre de l'œil, 0^{m} 018.

Le type de cette espèce a été trouvé à Madagascar par Goudot.

PRISTIPOMATINI.

Nous avons déjà indiqué plus haut que cette tribu comprend les poissons désignés par M. Günther sous le nom de famille des Pristipomatides dont on retrancherait les Therapons et les Helotes, placés dans la tribu des *Percini*, les Mœnes et les Smaris qui doivent former une tribu distincte, les Gerres que l'on regarde généralement comme le type d'une famille naturelle, les Dentex et genres voisins qui, pour Cuvier et Valenciennes, sont des Sparides. Nous pouvons dans cette tribu admettre quatre groupes dont le Pristipome, le Denté, le Macquarie et le Pentaprion sont les types.

Les Pristipomes sont largement répandus dans les parties chaudes du globe, certaines espèces, telles que le *Pristipoma fasciatum*, remontant toutefois jusqu'à la Nouvelle-Orléans, tandis que le *Pr. octolineatum*, qui vit aux îles du cap Vert, se retrouve jusque sur les côtes d'Algérie; quelques espèces se pêchent à la fois sur les côtes d'Afrique et dans la mer des Antilles, comme le *Pr. viridense*, et celles de l'océan Atlantique habitent la mer des Antilles aussi bien que les côtes du Sénégal et du Brésil; celles du grand océan Pacifique s'étendent depuis la mer Rouge jusque sur les côtes d'Australie et même jusqu'aux îles Galapagos.

Le genre Hœmulon, très voisin du genre Pristipome, est cantonné dans la partie atlantique de l'Amérique tropicale; il en est de même du genre Conodon, certaines espèces pouvant se retrouver des deux côtés de l'isthme de Panama.

Les Diagrammes, qui sont cantonnés dans l'océan Pacifique et dans les mers qui en dépendent, sont représentés dans la Méditerranée par le

Diagramma octolineatum; on n'en a pas encore signalé une seule espèce dans l'océan Atlantique.

Nous ne ferons que mentionner le genre Hapalagenys qui est spécial aux mers de la Chine et le genre Hypéroglyphe que l'on ne connaît que des mers de l'Australie. L'unique espèce que l'on admet généralement dans le genre Lobotes a la plus large distribution; le *Lobotes auctorum* a été signalé, en effet, depuis New-York jusqu'à Surinam, dans la mer des Antilles, dans l'archipel Indien et dans les mers de la Chine et de l'Inde. Les variétés nommées par Cuvier et Valenciennes *L. surinamensis* et *L. somnolentus* sont exclusivement américaines.

Les Scolopsides sont de l'océan Indien et s'étendent, d'une part, jusque dans la mer Rouge, d'autre part, jusqu'en Polynésie. Les Synagris ont la même distribution. Les Pentapodes vivent dans la mer des Indes et sur les côtes d'Australie, les Heterodons habitent la partie la plus chaude de la mer des Indes; les Propomas sont, jusqu'à présent, cantonnés aux Nouvelles-Hébrides. Les Dentex, très voisins des Synagris, ont une répartition beaucoup plus étendue qu'eux; représentés par trois espèces dans la Méditerranée, ils se retrouvent aux îles Canaries, au Cap de Bonne-Espérance, dans la mer Rouge, sur les côtes du Japon et dans l'archipel Indien; une espèce, le Denté vulgaire, peut accidentellement remonter jusque sur les côtes d'Angleterre.

Dans le groupe des Macquaries prennent place les deux genres Macquarie et Érythrichthys. Ce dernier représente dans les mers du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Hollande, de l'archipel Indien et du Chili, les Macquaries, qui sont spéciales à la rivière Macquarie d'Australie. Ce groupe établit un lien entre les Percoïdes (tribu des *Pristipomatini*) et les Sciénoïdes vrais.

Deux genres ont plus de trois épines à l'anale, les Pentaprions, particuliers à Batavia, et les Polycentres, dont on ne connaît encore qu'une espèce vivant à la Guyane anglaise.

Genre PRISTIPOMA.

Les Pristipomes, tels qu'ils ont été limités par Cuvier, sont des pois-

sons à corps oblong et comprimé, à mâchoires d'égale longueur et armées de dents en velours, dont le rang externe est d'ordinaire plus fort, avec une fossette sous la symphyse, dont le préopercule est dentelé, qui ont sept rayons branchiostèges et dont les nageoires verticales sont dépourvues d'écailles ou n'en ont qu'à la base.

Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de quarante (*Pristipoma argyreum*) à soixante-quinze (*Pr. fasciatum*), à quatre-vingts (*Pr. viridense*) et même à quatre-vingt-dix (*Pr. japonicum*); elles sont en général au nombre de cinquante à soixante. Il paraît exister un certain rapport entre le nombre des écailles de la ligne latérale et celui des écailles situées au-dessus et au-dessous de cette ligne; c'est ainsi que l'espèce chez laquelle on compte le plus grand nombre d'écailles à la ligne latérale, le *Pr. japonicum*, est celle chez laquelle la formule de la ligne transverse est la plus élevée, 12/28; il est vrai que les *Pristipoma hasta* et *Pr. Dussumieri*, qui n'en ont que quarante-cinq à quarante-sept à la ligne latérale, ont pour formule de la ligne transverse 6/10 et 6/12, tandis que le *Pristipoma terribile*, qui possède le même nombre d'écailles à la ligne latérale, en a huit au-dessus de cette ligne et dix-neuf en dessous. On ne constate du reste aucun rapport entre la hauteurdu corps et la formule de la ligne transversale; l'une des espèces les plus trapues du genre, le *Pr. virginiacum*, chez lequel la hauteur du corps n'est contenue que deux fois et demie dans la longueur, a quatorze écailles au-dessus de la ligne latérale et seize au-dessous, tandis que l'une des espèces les plus allongées, le *Pr. viridense*, chez lequel la hauteur est contenue trois fois et trois quarts dans la longueur du corps, a pour formule de la ligne transverse 12/28.

Les écailles de la ligne latérale des Pristipomes sont de deux types. Chez toutes les espèces américaines et chez certaines espèces de l'océan Indien, le tube muqueux se termine par une extrémité simple et effilée dans la zone spinifère, en se recourbant, ainsi que M. Léon Vaillant l'a observé, par exemple, chez le *Serranus maculato-fasciatus*, et la zone spinifère est à peine développée. Il en est de même chez les espèces du Sénégal (*Pr. Rangii*, *Pr. Peroteti*, *Pr. Rogeri*, *Pr. Jubelini*), chez lesquelles

l'écaille se prolonge en pointe à son extrémité postérieure, de sorte qu'il n'y a pas à proprement parler de bord; il y a le long du tube muqueux quelques spinules faibles et en petit nombre, qui ne forment qu'une zone spinifère tout à fait rudimentaire. Quatre autres espèces, les *Pristipoma Conceptionis* du Chili, *Pr. Catharinæ* du Brésil, *Pr. stridens* de la mer Rouge, *Pr. octolineatum* d'Algérie, ont un tube muqueux simple. Le *Pr. Catharinæ* a une zone spinifère tout à fait rudimentaire, comme les espèces africaines; cette zone est, au contraire, très développée chez les trois autres espèces citées plus haut.

Dans un second type d'écailles, le tube se bifurque à son extrémité, plus ou moins haut suivant les espèces. Ce sont, en général, celles chez lesquelles le tube se bifurque sous l'angle le plus aigu qui ont la zone spinifère la moins développée; chez les *Pr. caripa* et *Pr. bicolor*, elle est réduite à quelques spinules comprises entre les deux branches d'écartement du tube; chez d'autres espèces (*Pr. anas*, *Pr. coro*, *Pr. melanopterum*, *Pr. argyreum*, *Pr. argenteum*, *Pr. Dussumieri*), elle remonte de chaque côté de la bifurcation du tube muqueux; elle est bien développée chez les *Pr. najeb*, *Pr. serrula* et *Pr. virginiacum*; chez le *Pr. cavifrons*, à la zone médiane se joint de chaque côté une zone spinifère fort petite qui occupe tout le bord postérieur de l'écaille.

Les lobes qui découpent le bord antérieur sont peu nombreux et, en général, peu marqués. Chez le *Pristipoma hasta*, il n'existe pas de lobules; le bord arrondi est à peine festonné chez les *Pr. bicolor*, *Pr. caripa*, *Pr. Dussumieri*, *Pr. coro*, *Pr. virginiacum*, et il est plus ou moins onduleux chez les *Pr. melanopterum*, *Pr. argyreum*, *Pr. argenteum*, *Pr. guoraca*, *Pr. anas*, tandis qu'il est presque droit chez le *Pr. maculatum*. L'écaille du *Pr. simmena* a une forme toute particulière, que nous n'avons pas observée chez les autres espèces: les bords latéraux, au lieu d'être arrondis, sont fortement excavés; le bord antérieur est lui-même découpé par trois ou quatre lobes bien marqués; le bord postérieur est droit.

Les écailles des flancs ont une forme plus ou moins carrée; parfois cependant elles sont plus hautes que larges (*Pr. Jubelini*) ou, au contraire, plus larges que hautes (*Pr. crocro*). Le nombre des lobes qui dé-

coupent le bord antérieur est, en général, peu considérable, cinq à sept; on en compte cependant un plus grand nombre chez certaines espèces, telles que les *Pr. Bennettii* et *Pr. Catharinæ;* ils sont tantôt à peine marqués (*Pr. crocro, Pr. stridens*), tantôt assez profondément entaillés (*Pr. anas, Pr. serrula*). L'écaille est, en général, d'un type franchement cténoïde, bien que les spinules ne soient pas longues. Dans certaines espèces (*Pr. Catharinæ*), la zone spinifère est fort réduite; chez d'autres, on compte jusqu'à soixante-dix et quatre-vingts spinules le long du bord postérieur, ces spinules étant quelquefois disposées sur quatorze rangées longitudinales; suivant les espèces, il y a de quatre à quinze rangées de spinules.

PRISTIPOMA ANAS, Valenciennes.

(Pl. XXVIII, fig. 4, 4^a et 4^b.)

PRISTIPOMA ANAS, Valenciennes, Description de quelques espèces nouvelles de poissons envoyés par M. Morel, *Compt. rend. de l'Acad. des sciences*, t. LIV (1862), 9 et 16 juin.

D., XII, 15; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 53.

Hauteur du corps comprise trois fois et demie et longueur de la tête quatre fois et un quart dans la longueur totale. Profil de la tête assez fortement courbé. Mâchoires de la même longueur; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Dents faibles, un peu plus fortes au milieu de la mâchoire supérieure. Œil arrondi, séparé de celui du côté opposé par un espace peu bombé, égal à son diamètre, qui est compris un peu moins de quatre fois dans la longueur de la tête. Bord postérieur du préopercule assez fortement échancré, garni de dentelures fortes, s'effaçant à l'angle. Suprascapulaire armé de fortes dentelures. Dorsale échancrée; dorsale épineuse commençant un peu en arrière de la base des pectorales et se terminant bien avant le niveau de l'anale, ayant une fois et demie la longueur de la dorsale molle; épines fortes, sensiblement de la même longueur, la quatrième étant toutefois un peu plus grande que les autres et mesurant la moitié de la longueur de la tête; première épine forte. Dorsale molle coupée presque carrément. Caudale coupée car-

rément, non échancrée, à pédicule gros et court. Anale se terminant au niveau de l'avant-dernier rayon de la dorsale, à seconde épine plus grande que les rayons mous, très forte, plus longue et plus forte que les épines dorsales, aussi longue que la distance qui sépare le bout du museau du bord postérieur de l'œil; troisième épine anale forte, un peu plus petite que les rayons mous. Pectorales plus courtes que la tête.

Corps orné de dix ou onze bandes longitudinales noirâtres sur un fond argenté; ventre argenté; nageoires transparentes, incolores. Longueur du type, 0^{m} 270.

A Madagascar, ce poisson porte sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Vovoko* et, chez les Sakalavă, celui de *Tsararoka.*

Genre PSEUDOPRISTIPOMA.

Cuvier et Valenciennes ont désigné, sous le nom de *Pristipoma leucurum,* un poisson venant des îles Seychelles, dont le port diffère complètement de celui des autres espèces du genre; nous avons pensé, dès lors, qu'il y avait lieu d'établir pour lui une nouvelle coupe générique, que nous caractériserons de la manière suivante[1] :

Forme du corps élevée, comprimée. Bouche fendue horizontalement, à mâchoires égales; mandibules largement écartées sous la gorge; pores peu nombreux au menton. Dents très fines aux deux mâchoires, n'étant pas plus grandes à la série externe; pas de dents au vomer, ni aux palatins. Six rayons branchiostèges. Préopercule dentelé au bord montant; opercule ne portant qu'une faible pointe. Base de la dorsale et de l'anale écailleuse, les écailles remontant le long du bord des rayons, mais ne couvrant pas toute la nageoire. Les autres caractères sont les mêmes que chez les Pristipomes.

PSEUDOPRISTIPOMA LEUCURUM, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXII, fig. 1.)

PRISTIPOMA LEUCURUM, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IX (1833), p. 488.

[1] *Bulletin de la Société philomathique de Paris* (1886), p. 220.

IMPRIMERIE NATIONALE.

PSEUDOPRISTIPOMA LEUCURUM, Sauvage, *Bull. de la Soc. philom. de Paris* (1880), p. 220.

D., XIV, 16; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps contenue un peu plus de deux fois et demie et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Profil de la tête s'inclinant très brusquement; museau obtus; mâchoires de la même longueur; bouche fendue presque horizontalement jusqu'un peu après le niveau du bord antérieur de l'orbite. Lèvres épaisses; dents courtes, fines et pointues. Œil séparé de l'extrémité du museau par un espace égal à son diamètre, qui est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire peu convexe, un peu plus petit que le diamètre de l'œil. Préopercule revêtu d'écailles, dont le bord postérieur est droit, non échancré, garni de dentelures fortes et moins serrées vers le haut. Suprascapulaire pourvu de cinq ou six fortes dentelures. Dorsale commençant en avant de l'origine des pectorales; épines diminuant régulièrement de hauteur à partir de la troisième, qui est un peu plus longue que la moitié de la longueur de la tête. Dorsale molle haute et arrondie, atteignant la caudale. Caudale un peu arrondie, écailleuse seulement à la base. Anale arrondie; deuxième épine forte, plus longue que la troisième et aussi longue que la troisième épine dorsale. Ventrales arrivant à l'anus. Pectorales plus courtes que les ventrales, ayant moins du sixième de la longueur totale du corps. Ligne latérale légèrement arquée jusqu'au niveau de la dorsale molle. Écailles rudes.

D'après Dussumier, la couleur est noire, avec le bord de chaque écaille blanc. La caudale est d'un blanc pur et transparent; la dorsale molle et l'anale sont bordées de cette même couleur. L'espèce est rare aux Seychelles, où elle est connue sous le nom de *Carpe de mer*.

Il paraît que cette espèce est connue à Madagascar où les Betsimisarakă l'appellent, dit-on, *Fianaomby* et les Sakalavă *Besisy*.

GENRE DIAGRAMMA.

Sous le nom de *Plectorhynque chætodonoïde*[1], Lacépède désigne une es-

[1] *Histoire naturelle des Poissons*, t. III, p. 135.

pèce que Cuvier et Valenciennes placent dans lè genre Diagramme; le genre de Lacépède, dont le type est désigné sous le nom de *Lutjan*, est, en effet, mal établi, et nous préférons, à l'exemple des auteurs modernes, adopter le nom de Diagramme. Ce genre, disent Cuvier et Valenciennes, «n'est pas sans rapports avec celui des Pristipomes; il s'en distingue cependant tout de suite, parce qu'au lieu de deux petits pores et d'une fossette, il a, non seulement comme les Pristipomes, sous la mâchoire inférieure les deux petits pores, mais en outre quatre plus gros, deux de chaque côté, sans fossette impaire; du reste, leur préopercule est dentelé et leur opercule sans épines, comme chez les Pristipomes[1] ».

Les espèces, au nombre de quarante-deux, sont toutes voisines les unes des autres; aussi ne croyons-nous pas devoir adopter le genre *Genyatrema* que Trochell a proposé, à l'exemple de Gill[2]. Sur ces quarante-deux espèces, qui sont presque toutes intertropicales, trente-sept sont de la mer Rouge, de la mer des Indes et du grand océan Pacifique; les *D. pertusum* et *D. cinctum* toutefois vivent plus au nord dans les mers du Japon; le *D. pictum* a une assez large distribution géographique et est connu de la mer des Indes et des côtes du Japon; une espèce, le *D. mediterraneum*, a été trouvée par Guichenot sur les côtes d'Algérie, tandis que les *D. citrinellum* et *D. latifrons* ont été signalés aux îles du cap Vert.

Dans toutes les espèces, assez nombreuses, que nous avons pu étudier, les écailles de la ligne latérale se sont montrées d'une remarquable constance (*D. albovittatum*, *D. balteatum*, *D. Blochii*, *D. centurio*, *D. chætodonoides*, *D. crassispinum*, *D. gaterina*, *D. griseum*, *D. lineatum*, *D. mediterraneum*, *D. pœcilopterum*, *D. pica*, *D. polytænia*, *D. punctatum*). Assez semblables à celles des Pristipomes, elles en diffèrent par la zone spinifère qui est toujours beaucoup plus développée. Elles ont une forme irrégulièrement ovalaire, avec le bord antérieur plus ou moins irrégulier, mais, en général, presque entier et découpé seulement par quelques festons peu marqués; le bord postérieur est tantôt arrondi (*D. centurio*, *D. mediterraneum*, etc.), tantôt prolongé en pointe (*D. pœcilopterum*,

[1] *Histoire naturelle des Poissons*, t. V, p. 290. — [2] *Wiegman Archiv* (1886).

D. polytænia, *D. gaterina*, etc.). Le tube est grand, largement ouvert à ses deux extrémités, dont la postérieure se prolonge dans la zone spinifère par un tube beaucoup plus étroit et s'embranche obliquement sur un des côtés de l'ouverture; sur des écailles bien conservées, on voit qu'il ne va pas tout à fait jusqu'au bord dont il est séparé par deux ou trois rangées de spinules; il présente une fente latérale qui, au lieu d'être placée près de l'extrémité antérieure, comme chez les *Cæsio*, se trouve toujours près de l'extrémité postérieure. Le nombre de spinules qui bordent les écailles varie de dix-huit (*D. balteatum*) à cinquante (*D. centurio*) et, pour un même individu (*D. lineatum*), de seize à vingt-six; elles sont disposées sur sept rangées ou plus (*D. polytænia*); le *D. centurio* en a quinze.

Les écailles des flancs varient un peu plus, suivant les espèces, que celles de la ligne latérale; elles sont, en général, de forme quadrangulaire, avec le bord antérieur droit à peine découpé par des festons qui varient de cinq à neuf, le bord postérieur un peu arrondi et les bords latéraux à peine rétrécis. Le foyer est fort petit et très reculé; le bord antérieur de la zone spinifère est à peine convexe en avant et les spinules sont disposées sur un nombre de rangées variant de six (*D. albovittatum*) à vingt-huit (*D. gaterina*); on compte sur le bord postérieur de trente-cinq (*D. lineatum*) à soixante-dix (*D. mediterraneum* et *D. gaterina*) et même à quatre-vingts spinules (*D. griseum*); il n'existe du reste aucune relation entre le nombre des rangées et celui des spinules qui garnissent le bord de l'écaille; c'est ainsi, par exemple, qu'il y a chez le *D. griseum* seize rangées de spinules et soixante-quinze spinules le long du bord, tandis que, chez le *D. centurio*, les rangées étant au nombre de quatorze, le nombre des spinules n'est que de quarante-cinq.

Chez le *D. balteatum*, les écailles ressemblent plus à celles des Therapons qu'à celles des Diagrammes; celles des flancs sont allongées, rétrécies vers le milieu de leur longueur, avec des épines très aiguës, au nombre de quatorze seulement le long du bord et disposées sur six rangées; le foyer est assez grand; le bord antérieur est découpé par cinq à six festons assez marqués.

Chez les Diagrammes, la formule des dorsales varie de dix (*D. pictum*)

à quatorze (*D. crassispinum*) et de quinze (*D. cinctum*) à vingt-six (*D. centurio*); la formule de l'anale varie de six (*D. pertusum*) à huit (*D. gibbosum*, etc.). Le nombre des écailles de la ligne latérale va de quarante-cinq (*D. affine*) à quatre-vingt-quinze (*D. pictum* et *D. nitidum*). La hauteur du corps est contenue dans la longueur depuis deux fois et demie (*D. affine* et *D. gibbosum*) jusqu'à trois fois et demie (*D. orientale* et *D. pica*), et même jusqu'à trois fois et trois quarts (*D. Hœmatochir*).

Les Diagrammes sont, en général, des poissons à couleur sombre ou marqués de quelques taches brunes; on peut donner le tableau suivant des espèces qui fréquentent la région dont nous étudions la faune.

§ I.

Dorsale épineuse, X.

a. Corps de couleur uniforme :

D. pertusum, C. V.

b. Une tache blanche au-dessous de la partie antérieure de la dorsale :

D. pictum (*balteatum*), Thunb.

c. Des taches noires arrondies sur le corps :

1. Ligne latérale 85 : *D. punctatum*, Ehrenb.
2. Ligne latérale 75 : *D. centurio*, C. V.

d. Des bandes longitudinales sur le corps.

D. Blochii, C. V.

§ II.

Dorsale épineuse, XII.

a'. Corps de couleur uniforme :

D. griseum, C. V.

b'. Des taches noires arrondies sur le corps :

D. gaterina, Forsk.

c'. Des bandes longitudinales sur le corps :

1. Au nombre de 3 : *D. Lessonii*, C. V.
2. Au nombre de 5 : *D. albovittatum*, Rupp.

§ III.

Dorsale épineuse, XIV.

D. affine, Gthr.

1. DIAGRAMMA CENTURIO, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XX, fig. 2 et 2a.)

Diagramma centurio, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 308.
Diagramma centurio, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 27.

D., x, 26; *A.*, iii, 7; *L. lat.*, 75.

Hauteur du corps contenue près de trois fois et demie et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale; ligne rostro-dorsale formant une courbe régulière; profil bombé entre l'œil et l'extrémité du museau, qui est gros et obtus et près de deux fois plus long que le diamètre de l'œil; maxillaire supérieur arrivant au niveau de la narine postérieure; lèvres grosses et épaisses; diamètre de l'œil contenu quatre fois dans la longueur de la tête; espace interorbitaire très bombé, aussi large que le diamètre de l'œil; bord montant du préopercule vertical; dentelures du préopercule bien marquées, plus fortes vers l'angle, nulles au bord inférieur; dents très fines et courtes; quatre pores au menton. Dorsales se terminant en arrière de l'anale; espace entre l'origine des dorsales et l'extrémité du museau contenu trois fois et un tiers dans la longueur totale du corps; épines dorsales fortes et courtes, dont la quatrième est plus courte que la longueur du museau; longueur de la dorsale antérieure moins grande que celle de la dorsale molle. Caudale un peu échancrée. Deuxième épine anale plus courte, mais un peu plus forte que la troisième. Pectorales arrondies, de la même longueur que les ventrales, qui n'arrivent pas à l'anus.

Corps d'un gris brunâtre, glacé d'argent; dos, nuque, dorsales et caudale semés de petits points bruns, disposés sur le corps sur cinq ou six lignes longitudinales; anale, pectorales, ventrales transparentes.

Longueur totale, 0m 325; longueur de la tête, 0m 080; longueur du museau, 0m 035; longueur de la quatrième épine dorsale, 0m 030; hauteur du corps, 0m 100; diamètre de l'œil, 0m 020.

D'après MM. Playfair et Günther, cette espèce est d'une couleur verdâtre, avec la tête, le dos, les flancs, la partie supérieure du pédicule caudal et la dorsale tachetés de brun jaunâtre.

2. DIAGRAMMA GRISEUM, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXIV, fig. 4.)

DIAGRAMMA GRISEUM, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 306.
DIAGRAMMA GRISEUM, Playfair et Günther, *Fish. Zanz.* (1866), p. 26 et pl. IV, fig. 3 (var.).
DIAGRAMMA GRISEUM, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 24, p. CLXXI et pl. XXI, fig. 2.

D., XII, 21; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 65.

Hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts à trois fois et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale; ligne rostro-dorsale formant une courbe régulière, un peu bombée au-dessus de l'œil; profil concave entre l'œil et l'extrémité du museau, qui est obtus et un peu plus long que le diamètre de l'œil; maxillaire supérieur arrivant au niveau de la narine postérieure; lèvres grosses et épaisses; diamètre de l'œil contenu trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; dentelures du préopercule fines et égales, nulles au bord inférieur; bord montant du préopercule oblique; surscapulaire entier; espace interorbitaire bombé, de la même largeur que le diamètre de l'œil; dents très fines et courtes; quatre pores au menton. Dorsales se terminant assez loin en arrière de l'anale; distance entre l'origine des dorsales et l'extrémité du museau contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale du corps; épines dorsales fortes et courtes, dont la quatrième n'a que la longueur du museau; longueur de la dorsale antérieure un peu plus grande que la longueur de la dorsale molle. Caudale tronquée. Deuxième épine anale très forte et un peu plus longue que la troisième; pectorales arrondies et de la même longueur que les ventrales, qui atteignent l'anus.

Corps de couleur brunâtre; nageoires teintées de rose.

Longueur totale, 0^m 250; longueur de la tête, 0^m 070; longueur du museau, 0^m 025; longueur de la quatrième épine dorsale, 0^m 024; hauteur du corps, 0^m 090; diamètre de l'œil, 0^m 020.

MM. Playfair et Günther indiquent deux variétés de cette espèce. Dans la variété *A*, le corps est uniformément d'un gris brunâtre, comme dans le type qu'ont décrit Cuvier et Valenciennes. La variété *B* est grisâtre en dessus, blanche vers le ventre, avec quatre bandes blanchâtres re-

courbées, dont la première traverse la nuque et se termine à l'angle de l'opercule et du préopercule, dont la seconde, partant de la deuxième épine dorsale, se dirige vers les ventrales, dont la troisième, qui est parallèle à la seconde, commence au niveau de la septième et de la huitième épine dorsale, et dont la quatrième va du premier rayon de la dorsale molle à la terminaison de l'anale; les nageoires sont noirâtres, de teinte uniforme.

La première variété a été pêchée à Aden et à Zanzibar, la seconde à Zanzibar. Les exemplaires que possède le Musée de Paris sont de teinte uniforme et proviennent de la côte de Malabar (types de l'espèce rapportés par Dussumier et Bélanger), de Bombay (F. Day), de Mascate (L. Rousseau) et de Batavia (Bleeker).

3. DIAGRAMMA AFFINE, Günther.

DIAGRAMMA AFFINE, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 319.

D., XIV, 16; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 45; *L. transv.*, 9/16.

Corps haut, trapu; hauteur contenue deux fois et demie et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale; profil de la tête très incliné. Museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et deux cinquièmes dans la longueur de la tête; bord montant du préopercule fortement dentelé. Épines dorsales fortes, dont la quatrième est aussi longue que la tête sans le museau; troisième épine anale, plus longue et plus forte que la troisième. Caudale convexe.

Corps brunâtre, avec une série de taches un peu moins foncées qui forment des bandes obliques au-dessus de la ligne latérale et longitudinales au-dessous; bord de la dorsale épineuse noirâtre, de la dorsale molle et de l'anale blanchâtre; extrémité des ventrales rembrunie.

Longueur du corps, 0^m 155; longueur de la tête, 0^m 045; hauteur du corps, 0^m 060.

Fort voisine du *Diagramma crassispinum* (Rüpp.), cette espèce s'en sépare par le pédicule caudal qui est plus court et plus élevé. La description est faite d'après l'exemplaire numéroté *f* au catalogue du Musée britannique, exemplaire provenant d'Amboine.

Le *D. affine* a été signalé sur la côte nord-ouest d'Australie, dans la partie est de l'archipel Indien et à Zanzibar.

GENRE CÆSIO.

Sous le nom de Ménides, Cuvier a désigné des poissons démembrés des *Sparus* d'Artedi, qui ressemblent par la forme du corps aux Sparoïdes, mais s'en séparent par la protractilité de la mâchoire supérieure; ces poissons font le passage entre les Sciénoïdes et les Sparoïdes. Tantôt la dorsale est nue, comme chez les Mendoles et les Picarels, tantôt revêtue d'écailles, comme on le remarque chez les Cæsio et chez les Gerres.

Ces derniers doivent former une petite famille qui a été placée près des Labres; quant aux trois autres genres, M. Günther les réunit aux Pristipomes et aux Dentex dans sa famille des Pristipomatidées. Il est certain que la protractilité de la bouche ne peut servir de base à l'établissement d'une famille naturelle, et les *Equula*, les *Gazza*, bien qu'ils aient la mâchoire fort protractile, ont été laissés avec les Scombéroïdes. Quoi qu'il en soit, on peut grouper provisoirement les deux genres *Mæna* et *Smaris* sous le nom de Ménides; ils présentent, en effet, une physionomie qui leur assigne une place à part dans la tribu des Pristipomatidées.

Le genre *Cæsio* nous semble bien distinct des deux autres que Cuvier et Valenciennes placent auprès de lui; la dorsale est couverte d'écailles, la bouche est peu protractile; les écailles sont différentes de celles des Picarels et des Mendoles.

Chez ces derniers, les écailles de la ligne latérale sont toujours, et dans toutes les espèces, plus hautes que longues, à bord antérieur presque droit, à peine découpé par deux ou au plus trois festons peu marqués; le tube est court et large, évasé en avant, s'ouvrant à sa partie postérieure, non point par une seule ouverture, mais par deux que sépare la lame; la face profonde porte deux trous qui percent l'écaille de part en part et qui sont situés vers la partie antérieure du tube, et il y en a, à l'origine de la zone spinifère, deux autres qui traversent également l'écaille.

Les écailles des *Cæsio* sont bien différentes; celles de la ligne latérale

IMPRIMERIE NATIONALE.

sont arrondies, avec le bord antérieur découpé par des festons nombreux; le tube, qui est long et occupe la plus grande partie de l'écaille, se termine à sa partie postérieure par une extrémité ovalaire largement ouverte; les bords latéraux sont pourvus, dans leur partie antérieure, d'une fente longitudinale; la zone spinifère est grande et remonte en pointe jusqu'à l'extrémité postérieure du tube; elle est interrompue le long du bord postérieur, de manière que les spinules forment généralement cinq amas, comme chez les Diacopes; le tube envoie le plus ordinairement, en effet, quatre ramifications qui se terminent au bord libre de l'écaille.

Le genre *Cæsio* a été divisé par Bleeker en quatre genres : les *Pinjalo* (*C. pinjalo*, Blkr.), les *Gymnocæsio* (*C. gymnopterus*, Blkr.), les *Pterocæsio* (*C. multiradiatus*, Steind.) et les *Cæsio* proprement dits (*C. cærulaureus*, Lacép., *C. maculatus*, C. V., etc.). Toutes les espèces de la région de Madagascar font partie de ce dernier sous-genre.

1. CÆSIO (CÆSIO) CÆRULAUREUS, Lacépède.

(Pl. XVI, fig. 2 et 2ª.)

CÆSIO CÆRULAUREUS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XXX (1802), p. 86.
CÆSIO CÆRULAUREUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1831), p. 434.
CÆSIO CÆRULAUREUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 392.
CÆSIO CÆRULAUREUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 39 et pl. LXIX, fig. 4.
CÆSIO CÆRULAUREUS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CLXXVII.

D., X, 15; *A.*, III, 13; *L. lat.*, 57.

Corps cylindrique, allongé, dont la hauteur est contenue quatre fois et un tiers dans la longueur totale; longueur de la tête comprise quatre fois et trois quarts dans la même dimension; dessus de la tête écailleux jusqu'au niveau du centre de l'œil. Espace interorbitaire un peu moins large que le diamètre de l'œil, qui est le tiers de la longueur de la tête et qui est un peu plus grand que le museau; maxillaire dépassant légèrement le niveau du bord antérieur de l'œil. Dents très fines; dents du vomer disposées en bande fort étroite, en forme de V très ouvert. Épines dorsales très faibles, les troisième et quatrième ayant la même longueur; caudale profondément échancrée; anale commençant à égale distance du

pédicule de la caudale et de la base des pectorales, garnie d'épines très faibles, presque aussi longues que les rayons mous; ventrales courtes.

Corps de couleur bleue, rosé sous le ventre, avec une bande d'un jaune d'or qui suit la ligne latérale et une bande noire sur chaque lobe de la caudale; il y a une tache noire à la base des pectorales.

Longueur totale, $0^{m}\,170$; longueur de la tête, $0^{m}\,036$; hauteur du corps, $0^{m}\,032$.

2. CÆSIO (CÆSIO) CYLINDRICUS, Günther.

(Pl. VI, fig. 1.)

CÆSIO CYLINDRICUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 393.

D., XIII, 17; *A.*, III, 13; *L. lat.*, 76; *L. transv.*, 6/15.

Corps cylindrique, dont la hauteur maximum est contenue six fois dans la longueur totale; longueur de la tête comprise quatre fois et deux tiers dans la même dimension. Museau plus court que l'œil, dont le diamètre est trois fois et un tiers plus petit que la longueur de la tête; espace interorbitaire moins large que le diamètre de l'œil; mâchoires de même longueur, la supérieure étant peu protractile; dents très fines. Écailles s'étendant sur le dessus de la tête jusque vers le niveau du milieu de l'espace interorbitaire, mais non sur le museau qui est complètement nu: il y en a deux rangées sous l'œil et il en existe aussi à la base de la dorsale molle. Épines dorsales très faibles, dont la troisième, qui est la plus grande, a la moitié de la longueur de la tête. Caudale profondément échancrée et se prolongeant en longs filaments. Épines anales très faibles. Ventrales séparées de l'anale par un intervalle égal à leur longueur. Pectorales arrivant à l'extrémité des ventrales.

Dos et flancs d'un bleu ardoisé; ventre blanc bleuté; chaque écaille au-dessus de la ligne latérale avec une large bordure brune; une bande brune allant de l'angle du scapulaire, en suivant la ligne latérale, jusqu'au delà de l'origine de la dorsale molle, et se prolongeant jusqu'à l'extrémité du lobe supérieur de la caudale; une ligne brunâtre au bord inférieur de la caudale. Dorsale noirâtre. Une tache noire à la partie supérieure de la base des pectorales.

Longueur totale, 0^{m} 120; longueur de la tête, 0^{m} 028; hauteur du corps, 0^{m} 020.

Cette espèce, dont le type figuré vient de Madagascar et qui porte sur la côte orientale, chez les Betsimisarakă, le nom de *Laodava* (litt. : poisson long), est, en outre, représentée au Musée britannique par des individus de petite taille qui ont été recueillis à Tahiti et proviennent du musée Godeffroy.

Genre SCOLOPSIDES.

Les Scolopsides sont des poissons de la mer des Indes et de l'océan Pacifique, facilement reconnaissables en ce que le deuxième sous-orbitaire est dentelé et terminé près du bord de l'orbite par une pointe dirigée en arrière. Le corps est oblong; la bouche est fendue horizontalement; les mâchoires ont la même longueur. La formule des dorsales est X - 8 ou 9, celle de l'anale III - 6 ou 7. Il y a cinq rayons branchiostèges. Le préopercule a, d'ordinaire, des dentelures qui sont parfois fortes; l'angle se projette assez souvent en arrière. Chez certaines espèces, comme chez le *Scolopsides ciliatus*, le maxillaire est dentelé.

La couleur du corps est, en général, rougeâtre ou olivâtre; il y a très souvent une bande de couleur claire qui suit la ligne du dos, au-dessous des dorsales, et une autre bande de couleur plus foncée qui va de l'œil à l'origine de la caudale; la tête est presque toujours ornée de bandelettes de couleur souvent fort agréable; certaines espèces, comme le *Sc. bimaculatus*, ont sur le milieu du corps une large tache noire: chez d'autres (*Sc. margaritifer*), chaque écaille porte une tache argentée; il est plus rare que le corps soit de couleur uniforme, ainsi qu'on l'observe chez le *Sc. japonicus*.

Le nombre des écailles de la ligne latérale est assez constant dans tout le groupe; il s'élève de trente (*Sc. inermis*) à quarante-sept (*Sc. temporalis*), mais il est presque toujours de quarante. Le nombre des rangées transversales varie de 3/12 (*Sc. cancellatus*) à 6/17 (*Sc. temporalis*); il est, en général, 4/15 ou 4/16. La hauteur du corps est sensiblement égale à la longueur de la tête et fait le plus souvent le tiers de la longueur totale

du corps; elle varie de deux fois et demie (*Sc. auratus*) à quatre fois (*Sc. leucotænioides*). Le museau est toujours plus court que le diamètre de l'œil, dont la longueur est comprise de deux fois et demie (*Sc. cancellatus*) à trois fois et trois quarts dans la longueur de la tête (*Sc. longulus*). Pour les quelques espèces dont on connaît le squelette, le nombre des vertèbres abdominales est de dix, celui des vertèbres caudales de quatorze.

La structure des écailles de la ligne latérale s'est montrée d'une remarquable constance dans toutes les espèces, assez nombreuses, que nous avons pu examiner, ce qui prouve que le genre est bien homogène (*Sc. auratus, Sc. bilineatus, Sc. bimaculatus, Sc. cancellatus, Sc. caninus, Sc. ciliatus, Sc. frenatus, Sc. ghanam, Sc. margaritifer, Sc. monogramma, Sc. personatus, Sc. temporalis, Sc. Ruppellii*). Elles sont toujours un peu plus hautes que longues; le bord antérieur est tantôt droit, tantôt légèrement arrondi, découpé par des festons dont le nombre varie de six à dix et dont celui qui fait face au tube est le plus grand. Le tube est étroit et présente plusieurs ouvertures que sépare une mince languette, le long des bords latéraux, et dont l'ouverture postérieure est large et arrondie; la zone spinifère porte deux tubes un peu recourbés qui, partant du tube principal, se terminent au bord même de l'écaille, comme chez les Diacopes, de sorte qu'il y a trois amas distincts de spinules et que le bord libre de l'écaille est partagé en trois lobules dont celui du milieu est, tantôt le plus large, comme on l'observe chez le *Sc. bilineatus*, tantôt au contraire l'un des plus petits; l'un des lobes latéraux est, du reste, toujours moins développé que l'autre. La zone spinifère ne montre jamais que trois à cinq rangs de spinules distincts, car, avec les progrès de la croissance de l'écaille, les premières rangées disparaissent et ne sont que vaguement discernables, mais, la structure de l'écaille étant toutefois tout à fait différente à ce niveau, il est facile de voir qu'elle occupe réellement près du tiers de sa longueur. Le nombre des spinules qui garnissent le bord paraît être constant pour une même espèce : deux individus, par exemple, de *Sc. cancellatus* nous ont donné, pour le nombre de ces spinules, 8 + 40 + 24 et 8 + 38 + 22 et deux exemplaires de *Sc. auratus*, 20 + 30 + 22 et 16 + 34 + 22, mais il

varie, suivant les espèces, de cinquante-sept spinules (*Sc. bilineatus*) à dix (*Sc. personatus*); le nombre des spinules du lobule médian varie de vingt (*Sc. Ruppellii*) à cinquante (*Sc. frenatus*), celui des spinules du plus grand lobe latéral s'élève de dix (*Sc. bilineatus*) à trente-sept (*Sc. frenatus*) et celui des spinules du plus petit lobe latéral de sept (*Sc. bilineatus*) ou huit (*Sc. cancellatus*) à vingt-huit (*Sc. Ruppellii*) et trente (*Sc. personatus*); l'espèce qui a le moins de spinules, cinquante-sept, le *Sc. bilineatus*, les a disposées ainsi : 7 + 40 + 10, et dans celle qui en a le plus grand nombre, cent dix, le *Sc. monogramma*, on trouve 30 + 36 + 44.

Les écailles des flancs sont un peu plus hautes que longues, à bord antérieur droit, découpé par des festons assez nombreux, dix à quatorze; le bord postérieur est légèrement arrondi; la zone spinifère, comme celle des écailles de la ligne latérale, est grande et remonte très haut, les spinules ayant cependant pour la plupart disparu. Il ne paraît y avoir aucune corrélation entre le nombre des spinules aux écailles de la ligne latérale et aux écailles des flancs; chez le *Sc. bimaculatus*, qui en a le plus petit nombre aux écailles de la ligne latérale, il y en a cent cinq aux écailles des flancs, tandis que le *Sc. personatus*, qui en a le plus grand nombre aux écailles de la ligne latérale, en a cent cinquante aux écailles des flancs; mais, à côté de ces espèces, nous en avons d'autres, comme les *Sc. auratus* et *Sc. frenatus*, qui, en ayant le même nombre, soixante et soixante-deux aux écailles de la ligne latérale, en ont cependant cent trente-cinq et cent quinze aux écailles des flancs.

Nous avons dit plus haut que les Scolopsides sont des poissons des mers chaudes; les espèces sont surtout abondantes dans l'archipel Indien, d'où Bleeker en a décrit quatorze sur vingt-quatre ou vingt-cinq espèces dont se compose le genre; certaines d'entre elles ont une distribution géographique assez étendue, comme le *Sc. japonicus*, qui habite la mer Rouge et les côtes de Zanzibar, de l'archipel Indien, de l'Inde, de la Chine; d'autres, comme le *Sc. caninus* de la Nouvelle-Guinée et le *Sc. phæps* de l'île de France, paraissent avoir une distribution restreinte.

Les *Scolopsides* de la région de Madagascar peuvent se grouper ainsi qu'il suit :

A. Corps non orné de bandes :

a. Une bande allant d'un opercule à l'autre : *Sc. torquatus*, C. V.

b. Pas de bande sur la tête : *Sc. japonicus*, Blkr.

B. Une large tache noire au-dessous de la dorsale : *Sc. bimaculatus*, Rüpp.

C. Une seule bande sur la tête et le corps :

a. Bande s'arrêtant à la partie antérieure du corps : *Sc. frenatus*, C. V.

b. Bande allant à la caudale : *Sc. nototænia*, Playf.

D. Une bande sur le corps, des bandes sur la tête :

a. Préopercule fortement dentelé : *Sc. tæniops*, Blkr.

b. Préopercule finement dentelé : *Sc. monogramma*, K. V. H.

E. Quatre bandes sur le corps : *Sc. ghanam*, Forsk.

1. SCOLOPSIDES FRENATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXVIII, fig. 3, 3ª et 3ᵇ.)

Scolopsides frenatus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 343.

D., x, 9; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 45; *L. transv.*, 4/16.

Corps allongé, dont la hauteur est comprise trois fois et un tiers dans sa longueur, sans la caudale. Tête allongée, dont la largeur est contenue près de deux fois dans la longueur et qui est couverte d'écailles jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil, mais dont le museau est nu. Espace entre les yeux un peu bombé et à peine plus grand que le diamètre de l'orbite. Museau ayant le diamètre de l'œil, qui est contenu trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Pièce postérieure du préorbitaire large, presque aussi haute que la moitié du diamètre de l'œil, portant une forte épine postéro-supérieure et trois ou quatre petites épines semblables au bord descendant; pas d'épine dirigée en avant. Préopercule avec six rangées d'écailles, nu le long du bord inférieur; bord montant taillé obliquement, portant de fortes dentelures, en partie redressées, plus fortes vers le milieu de la longueur du bord; angle du préopercule fortement déjeté, armé de dentelures moins grandes que celles du bord postérieur; bord inférieur aussi long que le bord montant. Suprascapu-

laire finement denticulé. Dorsale épineuse commençant à une distance de l'extrémité du museau plus grande que sa longueur; épines faibles, dont la quatrième a près du tiers de la hauteur du corps au point correspondant. Longueur de la dorsale molle comprise une fois et demie dans la longueur de la dorsale antérieure. Caudale très fourchue, dont chaque lobe est muni d'un filament, le supérieur étant le plus long. Deuxième épine anale plus courte, mais un peu plus forte que la troisième. Ventrales atteignant presque l'anus et plus courtes que les pectorales.

D'après Cuvier et Valenciennes, «ce poisson a le dos d'un jaune doré et les flancs et le ventre blancs; il se distingue surtout par la couleur du dessus du museau, qui est en avant de l'œil d'un brun violacé, liséré en avant de bleu clair ou d'argenté, et par le ruban d'un beau vert, qui, partant de derrière l'œil, monte vers le troisième rayon de la dorsale. Le liséré argenté du museau se prolonge sous l'œil. MM. Quoy et Gaimard en ont apporté de l'île de France d'entièrement semblables, si ce n'est qu'ils ont sur la joue une ligne argentée, qui va de l'œil à l'angle du préopercule, et sur la queue une tache noirâtre. L'écharpe verte de l'épaule s'efface dans la liqueur».

Longueur totale, $0^{m}263$; longueur de la tête, $0^{m}062$; longueur du museau, $0^{m}021$; longueur de la caudale, $0^{m}197$; hauteur du corps, $0^{m}061$; diamètre de l'œil, $0^{m}021$.

Les Sakalavă donnent à ce poisson le nom d'*Ambity*.

2. SCOLOPSIDES PHOEOPS, Bennett.

(Pl. VI, fig. 2.)

SCOLOPSIDES PHOEOPS, Bennett, *Proc. of the Zoological Society*, t. I (1831), p. 165.
SCOLOPSIDES PHOEOPS, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 358.

D., X, 9; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 44; *L. transv.*, 5/17.

Hauteur du corps contenue quatre fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Museau à peine plus long que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et un tiers dans la longueur de la tête; préorbitaire ayant la moitié de la hauteur de

l'œil, armé d'une forte épine aplatie et de trois ou quatre petites épines, à bord inférieur assez fortement échancré; maxillaire supérieur arrivant au niveau du bord antérieur de l'orbite; espace interorbitaire faiblement convexe et ayant la même largeur que le diamètre de l'œil; six séries d'écailles entre l'orbite et l'angle du préopercule. Caudale fortement échancrée, dont chaque lobe se prolonge en un long filament. Épines dorsales faibles, dont la cinquième est plus longue que le diamètre de l'œil; deuxième épine anale plus courte, mais plus forte que la troisième.

Corps d'un jaune olivâtre (dans l'alcool); nageoires de couleur uniforme; une bande argentée s'étend depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'angle du préorbitaire, en passant sous l'œil; une bande de même couleur va de l'angle du préorbitaire à l'angle du préopercule; une bande de couleur jaunâtre s'étend de la partie supérieure et postérieure de l'œil à la terminaison de la dorsale, parallèle à la ligne latérale.

Longueur totale, 0^{m} 250; longueur de la tête, 0^{m} 058; hauteur du corps, 0^{m} 060.

Cette espèce paraît être spéciale aux mers de la Réunion et des Seychelles. Elle porte sur la côte orientale de Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Tsy matahotră varatră* (litt. : qui ne craint pas le tonnerre).

Genre SYNAGRIS.

M. Günther a séparé sous le nom de *Synagris* un certain nombre d'espèces que Cuvier a mis dans le genre *Dentex*, mais qui se distinguent des vrais Dentex par trois séries d'écailles entre l'œil et l'angle du préopercule, tandis que ceux-ci, dont le Denté de la Méditerranée est le type, en ont plus de trois[1]. Cette différence entre le nombre des écailles a paru à Bleeker insuffisante pour l'établissement d'un genre distinct, d'autant plus que les Synagris de M. Günther ne correspondent pas aux poissons que Klein appelait de ce nom et que toutes les espèces des deux genres se ressemblent tellement par la physionomie, par le nombre des écailles, par la forme et la formule des nageoires et par la coloration,

[1] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 373.

IMPRIMERIE NATIONALE.

qu'il est difficile de les reconnaître au premier abord; mais quoique la présence de trois ou de plus de trois séries d'écailles sur le préopercule semble avoir peu de valeur zoologique, la structure de ces écailles est cependant tellement différente dans les deux genres qu'elle permet de placer tout de suite les espèces soit dans le genre *Dentex*, soit dans le genre *Synagris*. Chez les Dentex proprement dits, elles sont toujours perforées dans la zone spinifère d'un nombre de trous plus ou moins grand, suivant les espèces, trous qui sont les ouvertures de canaux qui se montrent en saillie sur leur face interne; c'est la disposition que l'on remarque chez les Ménides vrais (*Mæna*, *Smaris*) et chez presque tous les Sparoïdes (*Sargus*, *Pagrus*, *Calamus*, *Pagellus*, *Cantharus*, *Pimelepterus*, *Charax*, *Crenidens*, *Box*).

Chez les Synagris, et cette disposition s'est trouvée constante dans toutes les espèces étudiées (*S. hexodon*, *S. marginatus*, *S. luteus*, *S. ruber*, *S. tolu*, *S. furcosus*), le tube envoie dans la zone spinifère deux prolongements qui s'ouvrent au bord même de l'écaille, de sorte que les spinules forment trois amas, ainsi qu'on le voit, par exemple, chez les Scolopsides et chez les Lutjans. Le nombre des écailles de la ligne latérale varie peu suivant les espèces : il est de quarante chez le *S. luteus*, de quarante-cinq ou cinquante chez la plupart des espèces et de soixante-cinq chez le *S. Peronii*; ces écailles sont arrondies et leur bord antérieur présente un grand lobe placé en face du tube, de chaque côté duquel sont deux ou trois festons peu découpés; le tube est largement ouvert à son extrémité postérieure, près de laquelle se trouvent les orifices, percés latéralement de petits canaux ou plutôt de petits tubes faisant saillie à la face interne de l'écaille et représentant certainement les canaux qui débouchent chez les Dentex vrais dans la zone spinifère. Le nombre des spinules, qui est variable suivant les espèces, vingt chez le *S. luteus* et soixante-dix chez le *S. furcosus*, est assez constant dans la même : chez le *S. furcosus*, par exemple, il ne varie que de soixante à soixante-quinze et, chez le *S. ruber*, de vingt-cinq à trente; il y a trente-cinq spinules chez le *S. marginatus*, vingt chez le *S. luteus*, quarante chez le *S. tolu*, trente-cinq chez le *S. hexodon*; le lobule médian est toujours celui

qui en porte le plus, et elles manquent souvent presque totalement sur un des lobules latéraux; c'est ainsi qu'il y en a 2 + 22 + 3 chez le *S. ruber* et 10 + 34 + 26 chez le *S. furcosus*. Les écailles des flancs sont toujours un peu plus hautes que longues; leur bord antérieur est droit, découpé par un petit nombre de festons, de six à huit; le foyer est petit et très reculé; chez certaines espèces, comme le *S. luteus*, on compte jusqu'à dix-huit rangées de spinules; pour toutes les autres, les spinules sont indistinctes et l'on n'en peut compter que deux ou trois rangées; leur nombre sur le bord de l'écaille varie de quatre-vingt-cinq (*S. furcosus*) à cent cinq (*S. marginatus*) et paraît être à peu près le même pour toutes les espèces.

Tandis que les Dentex habitent la Méditerranée et les côtes de France (*Dentex vulgaris, D. macrophthalmus*) et de l'océan Indien, les Synagris ne se trouvent que dans l'océan Indien et dans les mers qui en dépendent. La plupart des espèces se ressemblent tellement par la physionomie, par la forme des nageoires et par la coloration qu'il est très difficile de les reconnaître au premier abord; on peut toutefois trouver de bons caractères dans la dentition, dans la forme du sous-orbitaire, dans la largeur relative du limbe préorbitaire, dans la force des épines dorsales, etc.; les détails de la coloration pourraient également aider à les déterminer, s'ils ne disparaissaient rapidement chez les animaux conservés dans la liqueur. Le corps est, en effet, d'un rose vif, orné souvent de bandes violacées, jaunâtres ou nacrées du plus brillant éclat.

1. SYNAGRIS TOLU, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. VII, fig. 5 et 5ª.)

DENTEX TOLU, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1831), p. 248.
DENTEX TOLU, Bleeker, *Verh. Bat. Ges.*, t. XXIII, Spar., p. 13.
DENTEX MULLOIDES, Bleeker, *Verh. der Konigl. Akad. Wet.*, t. XIII, Rév. Dentex, p. 12.
SYNAGRIS MULLOIDES, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 374.
SYNAGRIS TOLU, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXIII, fig. 6.
DENTEX TOLU, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VIII (1877), p. 88 et pl. XXXVII, fig. 1.

D., X, 9; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 52.

Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête, con-

tenue quatre fois et trois quarts dans la longueur totale, trois fois et trois quarts dans la longueur sans la caudale. Diamètre de l'œil aussi long que le museau et compris près de trois fois dans la longueur de la tête. Hauteur du préorbitaire égale à la hauteur de l'œil; partie du préopercule sans écailles moins haute que la partie qui en est revêtue; quelques denticulations obtuses à l'angle du préopercule. Pas de canines à la mâchoire inférieure; huit canines à la mâchoire supérieure. Épines dorsales flexibles, dont l'avant-dernière et l'antépénultième sont plus longues que les autres; membrane largement échancrée entre les épines. Caudale très fourchue, dont les lobes ne se prolongent pas en filaments. Troisième épine anale faible, plus longue que la seconde, mais plus courte que les rayons. Pectorales de la même longueur que les ventrales, qui atteignent l'anus.

Longueur totale, $0^m\ 175$; longueur de la tête, $0^m\ 040$; longueur du museau, $0^m\ 013$; hauteur du corps, $0^m\ 038$; diamètre de l'œil, $0^m\ 013$.

Le *Dentex mulloides* ne peut se séparer du *D. tolu*. Bleeker dit bien que la première espèce se distingue de l'autre par la forme plus trapue du corps, par la présence de petites dents au bord du préopercule et par l'absence de bandelettes sur le corps, mais ces caractères ne sont pas constants et le Musée de Paris possède des exemplaires intermédiaires entre les deux espèces admises par Bleeker; tel est, entre autres, le type même du *Dentex tolu*.

Ce poisson habite la mer des Indes et se trouve jusque sur les côtes de la Nouvelle-Guinée.

2. SYNAGRIS RUBER, Cuvier et Valenciennes.

DENTEX RUBER, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 247.

DENTEX RUBER, Lesson, *Voy. de la Coquille*, Poiss. (1826-1830), p. 187 et pl. XXXI, fig. 2.

D., X, 9; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 50.

Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête, contenue quatre fois et un quart dans la longueur totale et trois fois et demie dans la longueur sans la caudale. Diamètre de l'œil aussi long que le museau et

compris trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Hauteur du préorbitaire moins grande que le diamètre vertical de l'œil; bord antérieur du préorbitaire prolongé et arrondi, bord postérieur tronqué; partie du préopercule sans écailles près de trois fois moins haute que la partie qui en est recouverte. Des canines aux deux mâchoires; il y en a six à la mâchoire supérieure. Épines dorsales faibles, celles du milieu un peu plus longues que les autres; membrane peu échancrée entre elles. Caudale courte, à lobes non prolongés, assez excavée. Troisième épine anale plus longue que la seconde, mais plus courte que les rayons mous. Pectorales plus longues que les ventrales, qui atteignent l'anus.

Couleur d'un rouge uniforme, sans taches ni bandelettes.

Longueur totale, 0^{m} 145; longueur de la tête, 0^{m} 035; longueur du museau, 0^{m} 012; hauteur du corps, 0^{m} 037; diamètre de l'œil, 0^{m} 011.

Le *Synagris ruber* a été pêché à Mascate et à Zanzibar par L. Rousseau; il était connu au Musée de Paris par l'exemplaire type que Lesson et Garnot ont rapporté de Waigiou et par un exemplaire en peau provenant de la collection du Stathouder.

Genre PENTAPUS.

Les *Pentapus* sont des poissons de la mer des Indes, voisins des Dentés, dont ils se distinguent par la brièveté du museau, de sorte que leur facies est jusqu'à un certain point celui des Bogues. La formule de la dorsale varie de X-8 à X-10 et celle de l'anale de III-7 à III-10. Le corps est, en général, orné de bandelettes longitudinales de couleur bleue, jaune ou rosée. Les espèces du genre, au nombre de douze, sont toutes très semblables entre elles et habitent la mer des Indes et les côtes de l'Australie.

Le *Pentapus aurolineatus*, qui se distingue de ses congénères par le nombre beaucoup plus grand des écailles de la ligne latérale et par la présence d'une crête dentelée à l'intermaxillaire, est devenu pour Bleeker le type du genre *Gnathodentex*, qui, suivant cet auteur, tient le milieu entre les *Pentapus* et les *Gymnocranius* ou *Paradentex*. Bleeker assimile, du reste, le genre *Heterognathodon* au genre *Pentapus*, tel que ce dernier a été compris par Cuvier et Valenciennes, et il y fait rentrer à la fois des

Pentapus (*P. paradiseus*, Gthr.), des Hétérognathodons (*H. microdon*, Blkr.) et des Scolopsides (*S. caninus*, Cuv. et Val.).

Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de trente-deux (*P. vittatus*) à soixante-quinze (*P. aurolineatus*). Dans les six espèces que nous avons pu étudier (*Pentapus aurolineatus*, *P. curtus*, *P. iris*, *P. porosus*, *P. Peronii*, *P. vittatus*), elles nous ont présenté deux types, bien que le genre soit homogène; dans les quatre dernières que nous venons de citer, elles sont toujours plus hautes que longues, surtout chez le *P. porosus;* le tube, assez court, envoie deux rameaux qui se terminent au bord même des écailles, de sorte que les spinules sont groupées en trois amas, comme nous le voyons dans quelques autres genres de la même famille. Le bord antérieur des écailles de certaines espèces, comme du *P. vitta*, présente dans sa partie moyenne une pointe assez prononcée, qui est formée par un lobe médian faisant face au tube; les lobes latéraux varient de cinq à neuf. Le tube est largement ouvert à ses deux extrémités et présente latéralement des perforations étroites; les spinules sont disposées sur deux ou trois rangées bien visibles, et, les premières formées ayant disparu par la croissance de l'écaille, leur nombre s'est trouvé être de soixante-dix et de soixante-quinze chez les *P. iris* et *P. Peronii*, de quatre-vingt-quinze chez les *P. porosus* et *P. vitta;* l'un des amas latéraux est toujours plus développé que l'autre, qui est presque réduit, et que l'amas médian; ainsi, par exemple, nous avons compté 10 + 35 + 35 spinules chez le *P. iris*, 18 + 20 + 34 chez le *P. Peronii* et 25 + 30 + 40 chez le *P. vitta.*

Chez les *P. aurolineatus* et *P. curtus*, le tube ne se bifurque pas à son extrémité, de sorte que la zone spinifère n'est pas interrompue le long du bord de l'écaille. Les écailles sont arrondies, les deux diamètres étant sensiblement égaux; le bord antérieur est régulièrement convexe; le tube est très court et la zone spinifère remonte en pointe jusqu'à son ouverture postérieure; le *P. curtus* a au moins vingt-cinq rangées de spinules; le nombre de celles qui garnissent le bord varie de cinquante-cinq à soixante-cinq suivant les écailles examinées; il est de quarante-cinq sur une écaille du *P. aurolineatus.*

Les écailles des flancs sont beaucoup plus arrondies chez les *P. curtus*

et *P. aurolineatus* que dans les autres espèces qui ont le bord antérieur sensiblement droit; ce bord est découpé par des festons dont le nombre varie de neuf à quatorze; les spinules du bord postérieur sont en grand nombre et on n'en compte pas moins de soixante-quinze (*P. iris*) à cent (*P. vitta*); ce nombre paraît être assez constant pour une même espèce; c'est ainsi que pour le *P. curtus* il ne varie que de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-quinze. Chez certaines espèces, comme le *P. curtus*, la zone spinifère remonte en pointe jusqu'au foyer, qui est petit, et comprend au moins vingt rangées de spinules.

1. PENTAPUS CURTUS, Guichenot.

(Pl. XXII, fig. 2 et 2ª.)

PENTAPUS CURTUS, Guichenot, *Notes sur l'île de la Réunion* de Maillard, Poiss. (1863), p. 5.

D., X, 10; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 45.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; corps en ovale régulier, la ligne du ventre étant aussi arquée que la ligne du dos; profil de la tête incliné depuis la nuque jusqu'à l'extrémité du museau, qui est gros, obtus et de la même longueur que l'œil, dont le diamètre est compris un peu moins de trois fois dans la longueur de la tête. Préorbitaire large et arrondi; quatre séries d'écailles au préopercule, dont le bord est nu; bord du maxillaire non denticulé. Épines de la partie moyenne de la dorsale plus longues que les autres; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la dorsale épineuse; caudale fourchue; deuxième épine anale plus petite que la troisième; ventrales arrivant à l'anus, un peu plus courtes que les pectorales, dont la longueur est égale aux trois quarts de celle de la tête.

Suivant Guichenot, «le poisson tout entier est d'une teinte verdâtre, plus rembrunie sur le dos et les flancs, avec des marbrures brunes, nuageuses, dont quelques-unes s'élargissent en bandes verticales. Il y a aussi le long du corps de nombreuses lignes longitudinales brunes ou

noirâtres, très peu marquées. Les nageoires sont brunes, sans taches ni bandes ».

Longueur totale, 0m 185; longueur de la tête, 0m 050; longueur du museau, 0m 017; hauteur du corps, 0m 055; diamètre de l'œil, 0m 017.

D'après la remarque de Guichenot, cette espèce a le corps plus court, plus élevé et plus trapu qu'aucune autre du genre, ce qui lui donne une physionomie toute spéciale; elle appartient bien néanmoins au genre *Pentapus*.

2. PENTAPUS DUX, Valenciennes.

(Pl. XXII, fig. 3 et 3ª.)

PENTAPUS DUX, Valenciennes, Description de quelques poissons envoyés de l'île Bourbon par M. Morel, *Compt. rend. de l'Acad. des sciences*, juin 1862.

D., x, 10; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 54; *L. transv.*, 6/17.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie (trois fois, sans la caudale) et longueur de la tête quatre fois et un quart dans la longueur totale. Profil de la tête un peu élevé au-dessus de l'œil, puis incliné jusqu'à l'extrémité du museau, qui est plus long que l'œil. Diamètre de l'œil compris près de trois et demie dans la longueur de la tête. Préorbitaire large; six séries d'écailles au préopercule, dont le bord est nu; bord du maxillaire non denticulé. Épines de la partie moyenne de la dorsale sensiblement de la même longueur que les autres; longueur de la dorsale molle contenue une fois et un tiers dans la longueur de la dorsale épineuse; caudale peu échancrée; deuxième épine anale beaucoup plus courte et plus faible que la troisième; ventrales n'arrivant pas à l'anus.

Corps d'un gris argenté, marqué d'une dizaine de points noirs placés en série.

Longueur totale, 0m 500; longueur de la tête, 0m 110; longueur du museau, 0m 052; hauteur du corps, 0m 130; diamètre de l'œil, 0m 033.

GENRE HETEROGNATHODON.

Sous le nom d'*Heterognathodon*, Bleeker a fait connaître des poissons de la mer des Indes qui diffèrent des Scolopsides en ce que le préorbitaire

n'est pas armé d'une épine. Le corps est de forme oblongue; les deux mâchoires ont la même longueur et sont armées de dents canines; le préopercule est dentelé; on ne voit qu'une seule épine à l'opercule. Les épines dorsales sont faibles; la formule des nageoires est : D., X, 9; A., III, 7. Les rayons branchiostèges sont au nombre de cinq ou exceptionnellement de six.

La couleur est, en général, très brillante; le corps est souvent d'un beau bleu ou d'un rose tendre orné de bandes longitudinales jaunâtres, verdâtres ou nacrées, ou de taches bleues.

Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de quarante à cinquante; elles sont absolument semblables à celles des Scolopsides.

HETEROGNATHODON PETERSII, Steindachner.

HETEROGNATHODON PETERSII, Steindachner, *Akad. Wissensch. zu Wien* (1864), p. 203.

D., x, 9; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 50.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur, caudale non comprise; museau obtus, à peine plus long que le diamètre de l'œil, qui est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête; préorbitaire aussi haut que le diamètre vertical de l'œil et dépourvu d'écailles, ainsi que le bord du préopercule sur lequel on n'en compte que trois rangées; dentelures du préopercule très faibles vers l'angle. Caudale profondément échancrée, dont les lobes se prolongent en filaments; les quatre dernières épines dorsales sont un peu plus grandes que les autres; longueur de la dorsale molle contenue une fois et demie dans la longueur de la dorsale antérieure; troisième épine anale plus longue que les autres; pectorales pointues et de la même longueur que les ventrales, qui arrivent à l'anus.

Longueur totale, 0^{m} 275; longueur de la tête, 0^{m} 063; longueur du museau, 0^{m} 022; hauteur du corps, 0^{m} 053; diamètre de l'œil, 0^{m} 018.

Nous avons décrit cette espèce d'après deux exemplaires rapportés des Seychelles par M. de l'Isle; ils sont identiques à ceux que M. Steindachner a fait connaître.

IMPRIMERIE NATIONALE

Genre LOBOTES.

LOBOTES SURINAMENSIS, Bloch.

Lobotes surinamensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poiss.*, t. V (1830), p. 239.

(Pl. XII^c, fig. 3.)

Ce poisson, qui est d'un brun foncé avec les nageoires teintées de jaune, est très commun dans les rivières de la côte occidentale. Les Sakalavă du Ménabé l'appellent *Zampay*. Il atteint quelquefois 1 mètre.

FAMILLE DES SPARIDÉES.

«Les Sparoïdes, a écrit Cuvier[1], ont, comme les Sciénoïdes, le palais dénué de dents; leurs formes générales et plusieurs détails de leur organisation sont les mêmes; ils sont aussi couverts d'écailles plus ou moins grandes, mais ils n'en ont point aux nageoires. Leur museau n'est pas bombé, pas plus que les os caverneux de leur tête; il n'y a ni dentelures à leur préopercule, ni épines à leur opercule; leur pylore a des appendices cæcaux. Aucun d'eux n'a plus de six rayons aux branchies. On les divise d'après les formes de leurs dents en Dentés, en Canthares et en Bogues.»

Pour Cuvier et Valenciennes, les Sparoïdes sont des poissons chez lesquels les pièces operculaires sont dépourvues d'épines et n'ont pas de dents, dont le palais est également dépourvu de dents, dont la bouche n'est pas protractile et dont le corps est revêtu de grandes écailles. Chez les uns, les dents sont coniques ou en forme de tubercules, la joue étant nue (Léthrins) ou écailleuse (Sargues, Charax, Daurades, Pagres, Pagelles, Dentés, Pentapodes); chez d'autres, elles sont en velours (Canthares); chez d'autres enfin, elles sont tranchantes et il n'existe pas de molaires arrondies (Bogues, Oblades, Scathares, Crénidens).

Bleeker[2], dans la famille des *Percoidei*, admet une sous-famille des *Spariformes*, avec les divisions *Pristipomatini* (*Scolopsis*, *Lobotes*, *Hapalo-*

[1] *Le Règne animal*, t. II, p. 180. — [2] *Atlas ichthyologique*, t. VIII, p. 1.

genys, Diagramma, Pristipoma, Datnioides), *Mænini* (*Pinjalo, Gymnocæsio, Cæsio, Pterocæsio*), *Dipterygonotini* (*Dipterygonotus*), *Lutjanini* (*Lutjanus, Aprion*), *Aphareini* (*Aphareus*), *Denticini* (*Dentex, Gymnocranius. Synagris, Gnathodentex, Pentapus*), *Sparini* (*Sphærodon, Lethrinus, Sparus, Chrysophrys, Pagrus, Pagellus*).

Les divisions des *Pristipomatini, Aphareini, Mænini* et *Denticini* font partie de la tribu des *Pristipomatini*, telle que nous l'avons admise précédemment; les *Dipterygonotini* et les *Lutjanini* sont de vrais Percoïdes; les *Sparini* correspondent aux Sparoïdes de Cuvier, qui font, du reste, la transition à la famille des *Percidæ* par la tribu des *Pristipomatini*, ce qui explique la divergence d'opinion des ichthyologistes dans le groupement de certains genres. Quoi qu'il en soit, nous admettrons, avec M. A. Günther, comme Sparoïdes, les poissons chez lesquels il existe des dents tranchantes ou des molaires aux mâchoires.

L'étude des écailles de la ligne latérale confirme l'opinion de Cuvier, qui place les Ménides dans le voisinage des Spares. En effet, chez les Ménides proprement dits, et nous ne désignons sous ce nom que les deux genres Mène et Smaris chez lesquels la dorsale est nue, les écailles sont semblables à ce que l'on remarque chez presque tous les Sparoïdes; elles sont toujours perforées dans la zone spinifère d'un nombre de trous. plus ou moins grand, dont la disposition varie suivant les genres et qui sont les ouvertures de canaux faisant saillie sur la face profonde de l'écaille.

Les *Cæsio*, qui ne peuvent rentrer dans le groupe des Ménides, doivent être également écartés des Sparoïdes dont ils n'ont point les écailles; leurs analogies sont, par contre, avec quelques Percoïdes, tels que les Diacopes et les Lutjans, et avec certains Pristipomatides, tels que les Hæmulons et les Scolopsides, ce qui justifierait pleinement la position que Bleeker assigne aux Cæsio entre les *Pristipomatini* et les *Lutjanini*.

Les Sparoïdes, tels qu'ils sont compris par M. A. Günther, peuvent se diviser en trois groupes d'après la structure des écailles de la ligne latérale.

Les Girelles, bien que faisant partie du groupe *Cantharina*, ont les écailles construites sur un tout autre type que les autres genres de ce

groupe : ces écailles sont allongées et ont le bord antérieur presque droit et à peine découpé par de nombreux festons; leur tube est long et se termine par une petite ouverture dans la zone spinifère, qui est très peu étendue.

Les écailles des Léthrins sont fort semblables à celles des Chætodons, qui appartiennent cependant à une famille très distincte; elles sont plus ou moins régulièrement ovalaires et ont le bord antérieur onduleux, le feston médian étant toujours plus grand que les autres; le tube est large, mais court, et il se termine par une seule ouverture, fort grande et placée à l'origine de la zone spinifère, qui est étendue; chez les Chætodons, le tube se continue à travers cette zone en s'amincissant. Les rangées de spinules sont nombreuses et il y en a quelquefois jusqu'à vingt-cinq, chez le *Lethrinus genivittatus*, par exemple.

Les écailles des Piméleptères diffèrent de celles des Léthrins, bien que construites sur le même type, en ce que le bord antérieur, qui est droit, n'est découpé que par un petit nombre de festons; le tube est plus étroit et se continue un peu dans la zone spinifère en s'effilant; la zone spinifère elle-même est moins développée que chez les Léthrins.

Tous les autres Sparoïdes que nous avons pu étudier ont les écailles de la ligne latérale construites sur un type uniforme; tels sont les Canthares, les Bogues, les Scathares, les Oblades, les Crénidens, les Diptérodons, les Sargues, les Charax, les Pagelles, les Calamus, les Daurades et les Sphærodons. Nous devons rappeler ici ce que nous avons déjà dit plus haut, que les Dentés ont les écailles semblables à celles des Sparoïdes typiques, tandis que les Synagris, si voisins des précédents, ont les écailles tout à fait différentes.

Chez les Sparoïdes proprement dits, les écailles de la ligne latérale ont toujours des perforations dans la zone spinifère; elles présentent toutefois quelques différences de genre à genre.

Comme les Canthares, les Bogues ont le tube toujours très court et évasé, se continuant dans la zone spinifère par deux canaux qui se terminent par des perforations dont le nombre, variable pour une même espèce, est quelquefois de neuf ou de dix, comme chez le *Box vulgaris;*

la zone spinifère elle-même est parfois peu développée (*Box vulgaris*, *B. gorensis*), parfois bien marquée (*B. salpa*). Les prolongements du tube central arrivent jusqu'au bord postérieur de l'écaille, de sorte que la zone spinifère comprend trois lobules nettement détachés, aussi bien chez le *Box bogaraveo* que chez certains Canthares (*Cantharus filamentosus*).

Les écailles des Crénidens (*C. Forskalii*) sont semblables à celles des Bogues; le bord antérieur est arrondi et découpé par trois lobules; le tube est court et évasé; il existe quatre perforations dans la zone spinifère; le bord postérieur est convexe.

Les Oblades ont des écailles construites comme celles des Bogues; il en est de même chez les Charax et chez les Sargues.

Pour ces derniers, de même, du reste, que pour les genres cités précédemment, le tube est en partie ouvert sur les côtés, de sorte qu'il n'adhère à la lamelle que par ses extrémités. La zone spinifère est en général peu étendue et manque même chez certaines espèces, telles que le *Sargus flavolineatus* de Cuba, chez laquelle le tube, beaucoup plus étroit et plus long, se termine près du bord postérieur par deux canaux perforés à leur extrémité; chez le *S. aries*, il y a quatre canaux qui rappellent un peu ce que nous noterons chez les Sciénoïdes proprement dits. Chez tous les Sargues que nous avons étudiés, le nombre des perforations de la zone spinifère nous a paru constant dans la même espèce, lorsque l'on examine des écailles prises au même point; ainsi, par exemple, nous avons trouvé, chez le *Sargus Salviani*, 2 + 3 perforations sur les écailles provenant de la partie antérieure du tronc, 2 + 3 pour celles prises sur le milieu du corps, 1 + 1 pour celles détachées de la partie postérieure, tandis que celles qui revêtent le pédicule caudal n'ont plus qu'une seule perforation centrale; il y a de deux à trois perforations chez les *Sargus noct*, *S. annularis*, *S. aries*, *S. Rondeletii*, *S. laticeps*, *S. orbicularis*, *S. cervinus*, *S. unimaculatus*, *S. vulgaris*, *S. rhomboides;* dans cette dernière espèce, la continuité des canaux qui s'ouvrent dans la zone spinifère et du tube central est des plus nettes; il existe quatre perforations chez le *S. vetula*, six chez le *S. argenteus* et une seule, centrale, chez le *S. ambassis*.

Chez les Daurades, on voit très nettement le prolongement du tube central dans la zone spinifère; ces canaux secondaires sont percés d'un nombre plus ou moins grand de trous, deux (*Chrysophris australis*, *C. berda*) à six (*C. crassirostris*, *C. haffana*, *C. hasta*) de chaque côté de l'écaille. La zone spinifère est tantôt nulle (*C. aurata*, *C. haffana*, *C. crassirostris*, *C. laticeps*), tantôt, au contraire, bien développée (*C. australis*, *C. berda*, *C. bifasciata*).

L'écaille des *Calamus*, bien que semblable à celle des Daurades pour certains points, rappelle beaucoup celles des Sciénoïdes proprement dits. Du tube principal partent des ramifications au nombre de cinq ou de six (*C. plumatula*, *C. microps*, *C. megacephalus*), qui s'ouvrent dans la zone spinifère et qui, au lieu d'être étalées, comme chez les Sciénoïdes, sont disposées l'une à côté de l'autre; la zone spinifère est, en général, assez développée.

Chez les Pagelles, le tube est très court, fort évasé à ses deux extrémités et évidé sur ses faces latérales; la zone spinifère est tantôt bien développée (*Pagellus erythrinus*, *P. mormyrus*, *P. acarne*, *P. gorcensis*), tantôt fort réduite (*P. lithognathus*, *P. centrodontus*); il n'existe, en général, que deux ou quatre perforations; chez le *P. lithognathus*, dont Swainson a fait le type du sous-genre *Lithognathus* (*L. capensis*), le tube, beaucoup plus long que chez les autres espèces, s'ouvre dans une zone spinifère fort réduite et sa terminaison est entourée de nombreuses perforations.

Les écailles des Pagres, semblables à celles des Pagelles, ont la zone spinifère tantôt très réduite (*Pagrus argyrops*), tantôt assez développée (*P. vulgaris*) ou remontant jusqu'à la terminaison du tube (*P. auriga*, *P. spinifer*, *P. unicolor*, *P. longifilis*, *P. filamentosus*, *P. Ehrenbergii*); les perforations sont toujours en petit nombre, deux ou trois.

Genre CANTHARUS.

Dans le groupe des *Cantharina*, poissons herbivores qui ont les dents antérieures larges et tranchantes, qui manquent de molaires et chez lesquels les rayons pectoraux inférieurs sont divisés, on peut, avec Günther,

établir un sous-groupe pour certains genres caractérisés par les joues et les opercules recouverts d'écailles et par les nageoires ventrales nues; tels sont les Crénidens, les Oblades, les Scathares, les Bogues et les Canthares.

Ces derniers, qui habitent les mers du Cap et l'océan Indien, ont les dents en cardes, celles de la rangée externe étant comprimées et lancéolées. Le *Cantharus lineatus* de la Méditerranée remonte toutefois jusqu'aux côtes d'Angleterre. Les espèces de ce genre sont, du reste, peu nombreuses; on n'en compte que huit ou neuf.

Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de soixante-cinq (*C. Blochii*) à quatre-vingts (*C. emarginatus*); toujours plus hautes que longues (*C. orbicularis :* hauteur, $0^{m}010$; longueur, $0^{m}006$), elles appartiennent au type simple à canal perforant, comme celles des Léthrins, des Sargues et de plusieurs autres genres. Le tube, court, très court même, est évasé, comme on le voit chez les *Cantharus brama*, *C. lineatus*, *C. orbicularis*, *C. emarginatus;* il est plus allongé dans d'autres espèces (*C. Blochii*); se continuant dans la zone spinifère par deux prolongements divergents et recourbés, il s'ouvre à la face externe par un orifice arrondi et bien visible sur l'écaille fraîche. La zone spinifère est presque toujours peu marquée, les spinules s'usant très facilement. Le lobe du bord antérieur, qui est situé en face du tube, est toujours beaucoup plus grand que les autres; les lobes sont, du reste, peu nombreux. Le *Cantharus filamentosus* présente une disposition toute particulière qui rappelle ce que nous avons déjà noté chez plusieurs Percoïdes : le tube se bifurque et s'ouvre le long du bord postérieur, et la zone spinifère est partagée en trois lobules.

Les écailles des flancs ont leur bord antérieur découpé en un plus grand nombre de lobules, de dix à douze; le foyer est petit et reculé; la zone spinifère est plus développée que sur les écailles de la ligne latérale.

CANTHARUS GRANDOCULIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XX, fig. 3 et 3ª.)

Cantharus grandoculis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 341.

D., x, 10; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 50.

Hauteur du corps contenue trois fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; ligne rostro-dorsale concave au-dessus des yeux, puis convexe; museau de la même longueur que l'œil, dont le diamètre est contenu deux fois et trois quarts dans la longueur de la tête; préorbitaire non échancré, aussi haut que le diamètre vertical de l'œil; quatre séries d'écailles au préopercule; dents antérieures étroites et crochues. Épines de la dorsale assez fortes; longueur de la dorsale molle contenue deux fois dans la longueur de la nageoire antérieure; caudale échancrée; deuxième épine anale beaucoup plus courte que la troisième, qui est elle-même plus courte que la quatrième épine dorsale; ventrales longues, arrivant à l'anale; pectorales falciformes, de même longueur que les ventrales.

Corps d'un gris verdâtre argenté, avec douze à quatorze lignes dorées le long des flancs; dorsale grise, tachée d'olivâtre; caudale violacée.

Longueur totale, 0^m 240; longueur de la tête, 0^m 065; longueur du museau, 0^m 024; hauteur du corps, 0^m 080; diamètre de l'œil, 0^m 022.

Genre PAGRUS.

PAGRUS FILAMENTOSUS, Cuvier et Valenciennes.

Pagrus filamentosus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 158.
Pagrus filamentosus, Gunther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 471.
Pagrus filamentosus, G. Lunel, Mélanges ichthyologiques, p. 27, *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, t. XXVII, 1881.

D., x, 10; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps contenue deux fois et deux tiers et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; ligne rostro-dorsale bombée au niveau de l'œil; museau gros et obtus, une fois et un tiers plus long que

l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois dans la longueur de la tête: espace interorbitaire un peu moins large que le diamètre de l'œil; cinq séries d'écailles entre le préorbitaire et l'angle du préopercule. Les deux premières épines dorsales très courtes, la troisième très longue et flexible; longueur de la dorsale molle contenue deux fois dans la longueur de la nageoire antérieure; deuxième épine anale de même longueur que la troisième, mais bien plus forte.

D'après Cuvier et Valenciennes, «le poisson est rouge, à reflets dorés sur le dos et argentés sur le ventre, qui est plus pâle. On compte dix-sept à dix-huit lignes longitudinales, plus brunes que le fond, sur chaque côté. La membrane de la portion épineuse de la dorsale paraît avoir été violette, avec un liséré jaune brillant le long de chaque rayon. Les autres nageoires paraissent rougeâtres».

Longueur totale, 0^m 220; longueur de la tête, 0^m 050; longueur du museau, 0^m 025; hauteur du corps, 0^m 075; diamètre de l'œil, 0^m 020.

Cette espèce est fort voisine du *Pagrus spinifer* et n'en diffère que par le bombement plus grand de la ligne rostro-dorsale au niveau de l'œil et par le profil un peu moins incliné depuis l'origine de la dorsale jusqu'à l'œil. Chez le *Pagrus filamentosus*, la troisième épine dorsale est seule prolongée, tandis que, chez le *P. spinifer*, les troisième, quatrième, cinquième, sixième épines sont flexibles: cette différence ne paraît pas avoir de valeur spécifique et semble tenir au sexe des individus examinés.

A propos du *Pagrus spinifer*, nous devons dire que c'est à tort que M. A. Günther a réuni le *P. longifilis* au *P. spinifer;* les deux espèces, quoique voisines, peuvent cependant se distinguer. Chez le *P. longifilis*, le profil dorso-rostral s'incline brusquement à partir de la dorsale antérieure, tandis que, pour l'autre espèce, ce profil décrit une courbe régulière.

Genre CHRYSOPHRYS.

1. CHRYSOPHRYS BIFASCIATA, Forskal.

(Pl. XX, fig. 5.)

Choetodon bifasciatus, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium* (1775), p. 64.
Chrysophrys bifasciata, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. VI (1830), p. 118.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Chrysophrys bifasciata, Günther, *Catal. of the Fishes Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 488.
Chrysophrys bifasciata, Day, *The Fishes of India* (1875).

D., XI, 13; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 50; *L. transv.*, 6/12.

Hauteur du corps contenue deux fois et deux tiers et longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale. Profil de la tête très incliné; diamètre de l'œil faisant le tiers de la longueur de la tête; front bombé au-dessus de l'œil; incisives étroites, au nombre de six à chaque mâchoire; molaires petites à la partie antérieure des mâchoires, bien plus grandes postérieurement et disposées suivant trois rangées. Épines dorsales fortes et comprimées latéralement; seconde épine anale plus forte et plus longue que la troisième.

Longueur totale, 0m 140; longueur de la tête, 0m 035; hauteur du corps, 0m 055.

Deux exemplaires, qui ont été pêchés dans les lagunes de la côte orientale de Madagascar par M. Lantz, nous permettent de faire connaître exactement la coloration de cette espèce. Le corps, sur un fond argenté, porte douze lignes brunes longitudinales interrompues, formées par une série de taches qui occupent le centre des écailles; le dessus du museau est rembruni; une bande noire descend verticalement du sommet de la tête sur l'opercule, et une autre va obliquement de la nuque à la joue, en traversant l'œil. Le bord des dorsales est noir; la caudale, de couleur jaunâtre, a le bord noir; les pectorales sont jaunes; les ventrales sont noires, à l'exception de leur base qui est jaunâtre; l'anale est parcourue, vers le milieu de sa hauteur, par une bande d'un jaune clair, le reste de la nageoire étant d'un noir profond.

2. CHRYSOPHRYS HAFFARA, Forskal.

Chrysophrys haffara, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium* (1775), p. 33.

(Pl. XXVA, fig. 1.)

Ce poisson est très commun dans les rivières de la côte ouest où M. A. Grandidier en a souvent pêché dans le Morondava, le Tsitsobohană

et le Manambolŏ. Il descend d'ordinaire aux mois de juin et de juillet pour frayer; à cette époque, les bords de ces rivières sont couverts de myriades de petits crustacés (*Myctiris dotosulcatus*) dont les *Ch. haffara* font alors leur nourriture.

Les Sakalavă leur donnent le nom d'*Antsotakă* ou d'*Antsangy*. Leur chair est délicate. Les plus gros ne dépassent pas 0m 30 à 0m 35. Ils sont d'un gris jaunâtre avec des reflets dorés ou argentés; leurs nageoires sont rougeâtres.

3. CHRYSOPHRYS HASTA, Bloch.

CHRYSOPHRYS HASTA, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 275.

(Pl. XXVA, fig. 2.)

Ce Chrysophrys est commun à l'embouchure des rivières de la côte ouest, mais il ne remonte guère dans l'intérieur des terres. Les plus gros individus ne dépassent pas 0m 30; ils sont d'un gris clair et deviennent avec l'âge d'une couleur ardoisée.

Les Sakalavă donnent à ce poisson le nom de *Sampeha*.

4. CHRYSOPHRYS SARBA, Forskal.

CHRYSOPHRYS SARBA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium* (1775), p. 31.

(Pl. XXVA, fig. 3.)

Ce poisson est commun dans les lagunes de la côte orientale. Les Betsimisarakă l'appellent *Fiampotsy*.

GENRE LETHRINUS.

Sous le nom de *Lethrinus*, Cuvier et Valenciennes désignent des Sparoïdes caractérisés par les joues dépourvues d'écailles et les dents en partie coniques ou tuberculeuses; ils sont placés par M. A. Günther dans son quatrième groupe des *Pagrina*, en partie formé des genres que Cuvier et Valenciennes admettaient dans leur première division; ils constituent, selon Bleeker, avec les genres *Sphærodon* et *Sparus* (*Chrysophrys*, *Pa-*

grus, *Pagellus*), la phalange des *Sparini* dans la sous-famille des Spariformes.

Les espèces du genre sont nombreuses, quarante environ, et difficiles à bien définir, certains caractères que l'on regardait comme spécifiques n'ayant qu'une valeur fort relative ; c'est ainsi, par exemple, que la forme des dents, coniques ou en forme de molaires, regardée par M. Günther comme pouvant servir à établir deux divisions dans le genre, n'a pas de valeur pour Bleeker, les dents arrondies et en forme de molaires chez les individus adultes pouvant être coniques et pointues chez les jeunes de la même espèce. Le museau s'allonge avec l'âge, le préopercule est relativement bien plus haut chez les adultes que chez les jeunes, la tache latérale noire disparaît souvent chez les individus adultes. Bleeker a pensé trouver de bons caractères spécifiques dans le nombre des rangées longitudinales d'écailles au-dessus de la ligne latérale, dans la forme du profil, dans la hauteur relative du corps et de la tête, dans la force et la longueur relative des épines dorsales, dans la hauteur de l'anale; il reconnaît quinze espèces dans la mer des Indes orientales néerlandaises, dont certaines ont une large distribution et se retrouvent, comme le *Lethrinus mahsena*, depuis le haut de la mer Rouge jusqu'aux Seychelles et aux îles Viti et Pomotou.

On peut dire que le genre est de la partie intertropicale de la mer des Indes; quelques espèces paraissent cependant être cantonnées sur les côtes d'Australie (*L. chrysostomus*, *L. cyanoxanthus*, *L. cinnabarinus*); une espèce vit dans les mers du Japon, le *L. hæmatopterus;* on retrouve enfin une espèce, le *L. atlanticus*, sur la côte ouest de l'Afrique.

Nous avons vu que le groupe est fort homogène; la formule des dorsales est pour toutes les espèces X, 9, celle de l'anale III, 8; le nombre des écailles de la ligne latérale varie de quarante-cinq à cinquante-cinq.

Les écailles elles-mêmes sont semblables dans toutes les espèces que nous avons pu étudier (vingt-trois espèces) et ne peuvent fournir aucun caractère spécifique. L'écaille du *Lethrinus cæruleus* de Bourbon, que nous prendrons pour type, se rapporte au type le plus simple, celui à canal perforant. Une large ouverture circulaire occupe le foyer, qui est, en gé-

néral, situé vers le milieu de la longueur de l'écaille; elle est protégée du côté externe par une lamelle scléreuse, allongée, à bords sensiblement parallèles, adhérente au reste de l'écaille dans presque toute sa longueur; le canal n'est pas prolongé par un tube dans la partie spinigère, qui remonte en triangle jusqu'au niveau de l'ouverture profonde du canal. Le bord postérieur est droit et armé le long des bords de nombreuses spinules; la zone spinifère remontant jusqu'au niveau de l'ouverture du canal qui est située à peu près au centre de l'écaille, il en résulte qu'elle est étendue et que les rangées de spinules sont nombreuses. Le bord antérieur ou adhérent de l'écaille est découpé par des lobes tous de même grandeur; chez quelques espèces, le *L. atlanticus*, par exemple, le lobe situé en face du canal est plus grand que les autres.

Les écailles des flancs sont assez grandes (longueur $0^{m}007$ et hauteur $0^{m}0065$ pour un poisson de $0^{m}225$ de long), de forme carrée et d'un type franchement cténoïde. Le foyer est, en général, petit, reporté en arrière, couvert de grosses vermiculations et situé presque contre l'aire spinigère. Le bord postérieur est régulièrement arrondi et porte des spinules en grand nombre : on en compte vingt rangées chez le *L. cæruleus*, entre le milieu du bord postérieur et le foyer; le bord antérieur est découpé par dix à quatorze lobes réguliers, tous de même largeur.

Les écailles de la partie ventrale sont assez régulièrement ovalaires; le foyer est reculé; le bord antérieur, un peu arrondi, est découpé par un petit nombre de lobules, cinq en général, dont le médian est un peu plus grand; le bord postérieur est arrondi et ne porte pas de spinules; l'aire spinigère remonte en triangle jusqu'au niveau du foyer.

Les écailles qui bordent les nageoires verticales, la dorsale épineuse, par exemple, sont dépourvues de spinules. Le foyer, large et diffus, est situé près du bord en contact avec l'épine dorsale; les crêtes qui découpent les écailles partent de la partie un peu antérieure de leur bord externe. Ces écailles ressemblent, en résumé, à une écaille des flancs dont on aurait supprimé la zone spinifère et que l'on aurait orientée de telle façon que le bord antérieur serait devenu externe.

1. LETHRINUS MICRODON, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXV, fig. 1 et 1ª.)

LETHRINUS MICRODON, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 295.
LETHRINUS LONGIROSTRIS, Playfair et Günther, *Fishes of Zanzibar* (1866), p. 44 et pl. VII, fig. 2.

D., x, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 48.

Hauteur du corps contenue un peu plus de quatre fois et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Museau très allongé et pointu. Ligne rostrale rectiligne, inclinée et non bombée. Œil moins grand que l'espace interoculaire, son diamètre étant contenu deux fois et demie dans la longueur du museau et près de cinq fois dans la longueur de la tête. Maxillaire supérieur arrivant à peine au niveau de la narine antérieure. Canines faibles; dents postérieures petites et pointues. Épines dorsales faibles, la cinquième ayant à peine le tiers de la longueur de la tête. Longueur de l'épine anale comprise trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête. Caudale échancrée.

C'est à tort que Bleeker met en synonymie les *Lethrinus variegatus*, *L. elongatus*, *L. semicinctus* et *L. microdon;* cette dernière espèce se distingue nettement des trois autres, qui doivent être réunies sous le nom commun de *Lethrinus variegatus* (Ehrb.), par la faiblesse des canines et l'allongement plus grand encore du museau.

Bleeker met également en synonymie les *Lethrinus olivaceus* (Cuv. et Val.) et *longirostris* (Playf.), cette dernière espèce étant le *L. microdon* (Cuv. et Val.). Le *L. olivaceus*, à égalité de taille, diffère du *L. microdon* par le museau plus court et plus bombé; le profil de la tête est tout à fait différent dans les deux espèces.

2. LETHRINUS OLIVACEUS [1], Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXIII, fig. 3, 3ª et 3ᵇ.)

LETHRINUS OLIVACEUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 295.

[1] Cette espèce est différente du *Lethrinus miniatus*, Bleeker (*Atlas ichthyologique*, t. VIII, p. 122 et pl. XXXI, fig. 3).

Lethrinus waigiensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 297.

D., x, 9; *A.*, iii, 8; *L. lat.*, 52.

Hauteur du corps égalant la longueur de la tête et contenue trois fois et demie dans la longueur totale. Museau allongé. Ligne rostrale inclinée, un peu bombée au-dessus de l'œil, dont le diamètre est compris deux fois dans la longueur du museau et quatre fois et demie dans la longueur de la tête. Maxillaire supérieur arrivant presque au niveau de la narine antérieure. Canines faibles; dents pointues. Épines dorsales faibles, la cinquième ayant le tiers de la longueur de la tête; longueur de l'épine anale comprise trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête. Caudale échancrée.

Cette espèce, assimilée par Bleeker aux *L. rostratus* et *L. microdon*, en diffère par le museau moins allongé et le chanfrein plus bombé. Elle a été signalée par Cuvier et Valenciennes à Waigiou et dans le détroit de la Sonde, et elle a été retrouvée aux Seychelles par M. A. de l'Isle. À Madagascar, paraît-il, elle porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Fiantsara* et, chez les Sakalavă, ceux de *Kifalaotsă*, *Kifohalotsă* et *Amato*.

3. LETHRINUS ARGENTEUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXIII, fig. 2, 2ª et 2ᵇ.)

Lethrinus argenteus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VI (1830), p. 303.

D., x, 9; *A.*, iii, 8.

Voisine du *Lethrinus fasciatus*, cette espèce s'en distingue par le profil du front. Chez le *L. fasciatus*, ce profil décrit une courbe régulièrement convexe, tandis que, chez le *L. argenteus*, elle est d'abord très accusée, puis elle devient rentrante au niveau de l'œil; il s'ensuit que, chez le *L. fasciatus*, l'espace interoculaire est beaucoup plus saillant au-dessus de l'œil; de plus, cet espace est aplati chez le *L. argenteus* et ne présente pas la crête en dos d'âne que l'on remarque dans l'autre espèce. La forme des dents éloigne le *L. argenteus* du *L. opercularis*, dont la forme du corps est la même.

Dans l'espèce que nous étudions, la hauteur du corps est comprise trois fois et un quart, la longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Le museau est pointu. Les dents sont subulées, petites, plus arrondies à la mâchoire supérieure. Le diamètre de l'œil est compris deux fois dans la longueur du museau, trois fois et demie dans la longueur de la tête. L'espace interoculaire est aussi large que l'orbite. Le maxillaire se termine un peu avant le niveau de la narine antérieure. La longueur de la quatrième épine dorsale est comprise deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête; les épines sont plus courtes que les rayons mous. La couleur est argentée, à reflets nacrés; toutes les nageoires sont roses, à l'exception des pectorales qui sont jaunâtres.

Ce Léthrin porte à Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom d'*Ambitră* et, chez les Sakalavă, ceux de *Voromandrea* et d'*Antsisy*.

4. LETHRINUS FRENATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXI, fig. 1.)

LETHRINUS FRENATUS et L. CINEREUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VI (1830), p. 291 et 293.

D., X, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 48.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Museau assez pointu. Maxillaire arrivant à peine au niveau de la narine antérieure. Espace interoculaire bombé, plus étroit que le diamètre de l'orbite. Dents subulées, dont les postérieures sont plus arrondies à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. Longueur de la quatrième épine dorsale comprise deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête; épines dorsales plus courtes que les rayons mous.

Suivant Cuvier et Valenciennes, «le dos paraît verdâtre et le ventre blanchâtre. Le long des flancs, il y a dix-huit à vingt lignes longitudinales d'un vert olivâtre. Au-dessus de la ligne latérale, le dos est tacheté de points bleuâtres. La tête est olivâtre. Au-devant des yeux, sur les sous-orbitaires, on voit trois lignes obliques bleuâtres ou violettes; une autre

traverse le front, et une cinquième suit en dessous le contour de l'orbite. Le bord antérieur du limbe du préopercule est aussi coloré en violet. L'intérieur de la bouche est orangé. La dorsale est mêlée de violet et d'orangé; cette couleur domine sur le bord et sur la portion molle de la nageoire. L'anale est rougeâtre, la caudale violette».

Le *Lethrinus cinereus* ne peut être séparé du *Lethrinus frenatus;* les proportions et la forme du corps sont identiques dans les deux espèces. D'après Cuvier et Valenciennes, le *L. cinereus* est «roussâtre sur le dos et grisâtre sur les flancs, sur le ventre et sur la plus grande partie des joues; les nageoires sont grises; la caudale a quelques traces de bandes verticales noirâtres; les pectorales ont une légère teinte jaunâtre».

Longueur totale, 0m 140; longueur de la tête, 0m 040.

5. LETHRINUS VARIEGATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XIX, fig. 2, 2a et 2b, et pl. XXV, fig. 4.)

LETHRINUS VARIEGATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 287.
LETHRINUS ELONGATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 289.
LETHRINUS LATIFRONS, Rüppell, *Neue Wirbelth. Fische* (1837), p. 118 et pl. XXVIII, fig. 4.
LETHRINUS LATIFRONS, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.* t. I (1859), p. 448.

D., X, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 50.

Hauteur contenue quatre fois et trois quarts et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Chanfrein assez incliné. Museau une fois et demie aussi long que le diamètre de l'œil, qui est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; espace interorbitaire aplati, presque aussi large que le grand diamètre de l'œil; dents toutes coniques; maxillaire supérieur arrivant au niveau de la narine postérieure. Ventrales n'arrivant pas à l'anale.

Corps olivâtre avec des taches sur les flancs, irrégulières et noirâtres; quelques marbrures brunâtres sur les joues; quelques taches brunes à la dorsale molle et à la caudale.

Dimensions prises sur l'exemplaire qu'Ehrenberg a recueilli à Massaouah : longueur du corps, 0m 165; hauteur du corps, 0m 040; longueur

de la tête, $0^{m}052$; longueur du museau, $0^{m}021$; diamètre de l'œil, $0^{m}015$; largeur de l'espace interoculaire, $0^{m}013$.

6. LETHRINUS SEMICINCTUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XIX, fig. 3, 3^{a} et 3^{b}.)

LETHRINUS SEMICINCTUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 294.

D., x, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps contenue quatre fois et un quart et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Chanfrein assez incliné. Museau presque deux fois aussi long que l'œil, dont le diamètre est contenu près de quatre fois dans la longueur de la tête; espace interoculaire aplati, presque aussi large que le grand diamètre de l'œil; dents toutes coniques; lèvres épaisses; maxillaire supérieur s'arrêtant loin de l'œil. Ventrales n'arrivant pas à l'anale.

Corps olivâtre, orné de lignes longitudinales noirâtres qui sont plus visibles au-dessous de la ligne latérale qu'en dessus; six bandes transversales noirâtres s'étendant du dos au niveau de la ligne latérale; une tache noirâtre peu marquée au niveau des derniers rayons de l'anale; nageoires de couleur uniforme.

Dimensions prises sur le type de l'espèce recueilli à Bourou par Quoy et Gaimard : longueur totale, $0^{m}220$; hauteur du corps, $0^{m}056$; longueur de la tête, $0^{m}064$; longueur du museau, $0^{m}036$; diamètre de l'œil, $0^{m}017$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^{m}015$.

7. LETHRINUS CÆRULEUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXI, fig. 3.)

LETHRINUS CÆRULEUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 301.

D., x, 9; *A.*, III, 9.

Corps élevé; dos courbé; profil du front régulier, un peu bombé au-dessus de l'œil. Hauteur du corps comprise trois fois et un tiers et longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Museau ob-

tus. Maxillaire arrivant au niveau de la narine antérieure. Dents ovalaires, en forme de molaires, un peu plus fortes à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure. Œil petit, compris deux fois et un tiers dans la longueur du museau et quatre fois et un tiers dans la longueur de la tête. Espace interoculaire faiblement convexe, plus large que l'œil. Quatrième épine dorsale ayant le cinquième de la longueur de la tête.

Corps d'un bleu clair, à reflets argentés; une tache noire sur la tempe; lèvre supérieure jaune; bout des nageoires de couleur aurore.

8. LETHRINUS CENTURIO, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XX, fig. 1, et pl. XXIV, fig. 3.)

LETHRINUS CENTURIO[1], Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 304.

D., X, 9; *A.*, III, 8.

Par la forme de la ligne rostrale, le *Lethrinus centurio* est très distinct du *L. nebulosus*, avec lequel M. Günther le confond. Remarquons que l'espèce figurée par Cuvier et Valenciennes sous le nom de *Lethrinus esculentus* (t. VI, p. 158) correspond au *L. centurio*, le texte portant un nom et la planche un autre.

Dans le type rapporté des Seychelles par Dussumier, la hauteur du corps est contenue trois fois et la longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Le profil de la tête est légèrement concave, le museau aigu, la nuque élevée, le dos presque rectiligne. Le diamètre de l'œil est compris deux fois et demie dans la longueur du museau, quatre fois et deux tiers dans la longueur de la tête; l'espace interorbitaire, qui est concave, est plus grand que le diamètre de l'œil. Le maxillaire atteint le niveau de la narine antérieure. Les canines sont très faibles et les dents postérieures sont petites et légèrement subulées. La dorsale est basse et a les rayons grêles; le quatrième, qui est plus court que les rayons mous, a les deux cinquièmes de la longueur de la tête.

D'après Dussumier, la tête et le dos « sont nuancés et rayés de bleu de ciel et de jaune doré, le ventre est blanc, l'intérieur de la bouche

[1] Le *Lethrinus centurio*, Günther (*Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. I, p. 460) est un poisson différent.

est mordoré. Les nageoires sont de couleur aurore, les pectorales et les ventrales sont plus pâles». Suivant Cuvier et Valenciennes, il y a des points bruns sur la joue.

9. LETHRINUS BORBONICUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXI, fig. 2.)

LETHRINUS BORBONICUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 303.

D., X, 9; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 48.

Corps trapu, dont la hauteur est comprise trois fois dans la longueur du corps; dos peu courbé. Longueur de la tête contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Museau court et obtus. Diamètre de l'œil contenu trois fois dans la longueur de la tête et une fois et un tiers dans celle du museau. Espace interoculaire un peu moins large que le diamètre de l'œil. Dents canines fortes et rejetées en dehors chez l'adulte; dents postérieures obtuses, en forme de molaires, divisées en deux par une profonde rainure longitudinale. Maxillaire se terminant un peu avant le niveau de la narine postérieure. Cinquième épine dorsale de la même grandeur que le plus long rayon mou, ayant la longueur du maxillaire. Caudale échancrée.

Corps de couleur jaunâtre, à reflets argentés; tête brune; gorge et nageoires rougeâtres.

Cette espèce est nettement caractérisée par la grande brièveté du museau et le fort bombement que présente le front au-dessus de l'œil.

10. LETHRINUS CROCEOPTERUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXIV, fig. 1 et 1ᵃ.)

LETHRINUS CROCEOPTERUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 302.

D., X, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 46.

Hauteur du corps contenue un peu plus de trois fois et demie et longueur de la tête près de trois fois et trois quarts dans la longueur totale.

Museau allongé et pointu; ligne rostrale inclinée, un peu bombée au-dessus de l'œil. Œil plus grand que l'espace interorbitaire, son diamètre étant contenu une fois et demie dans la longueur du museau et trois fois et un tiers dans celle de la tête. Maxillaire supérieur arrivant au niveau de la narine antérieure. Canines assez fortes; dents postérieures surbaissées. Épines dorsales assez fortes, la cinquième étant comprise un peu plus de deux fois et demie dans la longueur de la tête. Épine anale comprise trois fois dans la longueur de la tête. Caudale échancrée.

Corps orné de petites taches de couleur dorée formant des séries longitudinales peu marquées.

11. LETHRINUS STRIATUS, Playfair.

(Pl. XXIV, fig. 2.)

LETHRINUS STRIATUS, Steindachner, *Verh. Zool. Ges. Wien* (1866), p. 479.
LETHRINUS STRIATUS, Playfair, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 145.

D., x, 9; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 46.

Hauteur contenue trois fois et demie et longueur de la tête comprise près de quatre fois dans la longueur totale du corps. Dos bombé entre l'origine de la dorsale et la partie postérieure de la tête; chanfrein fortement incliné. Museau deux fois plus long que l'œil, dont le diamètre est compris quatre fois et deux tiers dans la longueur de la tête; dents arrondies à la partie postérieure des mâchoires, pointues en avant; espace interorbitaire un peu plus large que le diamètre de l'œil. Pectorales dépassant un peu les ventrales, qui arrivent à l'anale. Des lignes longitudinales, dorées, le long des flancs; quelques petits points noirs sur les joues.

Longueur totale, 0^{m} 270; longueur de la tête, 0^{m} 067; hauteur du corps, 0^{m} 083.

Très voisine du *L. croceopterus* (Cuv. et Val.), cette espèce en diffère par l'œil qui est plus petit et par le corps qui est un peu plus élevé.

12. LETHRINUS MAHSENA, Forskal.

(Pl. XXV, fig. 2 et 2ª.)

SCIÆNA MAHSENA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 52.

Lethrinus bungus, Ehrenberg, *Hist. Poiss.* de Cuvier et Valenciennes, t. VI (1830), p. 279.
Lethrinus mahsena, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 313.
Lethrinus abbreviatus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 312.
Lethrinus mahsena, Rüppell, *Neue Wirbelth. Fische* (1837), p. 119 et pl. XXIX, fig. 4.
Lethrinus mahsena, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 463.
Lethrinus mahsena, Günther, *Catal. Mus. Godeffroy*, Fisch. der Südsee (1874), p. 65 et pl. XLVIII.

D., x, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 45.

M. Günther réunit avec raison les *L. mahsena*, *L. bungus* et *L. abbreviatus*. Voici la diagnose de cette dernière espèce, faite d'après le type :

Hauteur du corps contenue trois fois et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Museau deux fois aussi long que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; maxillaire supérieur n'arrivant pas au niveau du bord antérieur de l'orbite. Canines assez fortes; dents latérales pointues; dents postérieures arrondies à chaque mâchoire. Épines dorsales assez faibles, dont la quatrième est aussi large que le museau; troisième épine anale aussi forte que la seconde, à peine plus longue que le diamètre de l'orbite; caudale échancrée.

13. LETHRINUS MASHENOIDES, Ehrenberg.

(Pl. XXV, fig. 3 et 3ᵃ.)

Lethrinus mashenoides, Ehrenberg, *Histoire naturelle des Poissons* de Cuvier et Valenciennes, t. VI (1830), p. 286.
Lethrinus mashenoides, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 464.

D., x, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 48.

Hauteur du corps contenue trois fois et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Museau un peu plus long que le diamètre de l'œil, dont la longueur est contenue trois fois dans la longueur de la tête; chanfrein fortement incliné. Espace interoculaire à peine bombé, un peu plus étroit que le diamètre de l'œil. Dents canines fortes; molaires un peu plus fortes à la mâchoire supérieure qu'à la mâchoire inférieure. Maxillaire arrivant à peine au niveau de la narine postérieure.

Longueur de la quatrième épine dorsale contenue deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête; partie molle de l'anale aussi longue que haute. Cinq rangées d'écailles au-dessus de la ligne latérale.

Le *L. mashenoides*, quoique fort voisin du *L. insulindicus*, s'en distingue par sa forme qui est moins trapue.

FAMILLE DES CIRRHITIDÉES.

Sous le nom de *Cirrhites*, Commerson désigne des poissons qui, tout en se rapprochant des *Mésoprion*, ont les six ou sept rayons inférieurs des pectorales plus gros et plus longs que les autres et, bien que mous et articulés, non divisés en branches, mais se terminant en une pointe unique qui dépasse un peu la membrane commune. Cuvier et Valenciennes ajoutent à ce caractère que les Cirrhites ont six rayons aux branchies, le préopercule dentelé, l'opercule terminé par un angle mousse; il existe des dents au vomer, ce qui les sépare des Cheilodactyles; de plus, la dorsale est unique.

Gray et, à son exemple, M. A. Günther, réunissant les Cheilodactyles placés par Cuvier dans la famille des Sciénoïdes aux Cirrhites, a regardé ces deux genres comme le type d'une famille distincte. La longueur de l'anale, généralement moins développée que la dorsale molle, a permis à M. Günther d'établir deux divisions dans la famille des Cirrhitidées, l'une pour le genre *Latris*, l'autre pour les genres que l'on peut grouper autour des *Cirrhites*.

Chez les Cirrhitidées, les écailles de la ligne latérale sont très simples, fortement enchâssées dans un repli de la peau qu'il faut souvent inciser pour les en extraire, comme chez les *Latris*, et recouvertes par les écailles marginales qu'il faut écarter pour les apercevoir. Elles sont allongées, rétrécies à leur extrémité libre, toujours moins large que l'extrémité antérieure qui est arrondie. La zone spinifère fait défaut. Le tube qui occupe la plus grande partie de la longueur de l'écaille est assez large dans sa portion antérieure, puis, se recourbant fortement et brusquement, il se termine au bord postérieur de l'écaille par une partie

bien plus étroite que l'extrémité antérieure; on remarque une perforation à la réunion de ces deux moitiés du tube. Cette disposition s'est trouvée constante chez les Cirrhites, les Cheilodactyles, les Mendosomes et les Latris que nous avons étudiés.

Les écailles des flancs sont toujours plus hautes que longues et leur bord libre est dépourvu de spinules. Chez les Cirrhites, le foyer est grand, diffus, et les festons qui découpent le bord antérieur sont peu nombreux et peu marqués.

Les écailles des Cheilodactyles présentent une disposition que nous n'avons pas rencontrée dans les autres genres. Chez le *Cheilodactylus carponemus,* par exemple, le foyer est allongé dans le sens de leur hauteur; tandis que toutes les stries sont circulaires et parallèles aux bords dans la partie antérieure de l'écaille, le foyer est occupé par quelques stries grosses et écartées, disposées non pas circulairement, mais placées dans le sens de la hauteur et parallèles entre elles, perpendiculaires par conséquent aux stries concentriques qui se voient près des bords marginaux; arrivées à la partie postérieure du foyer, ces stries se recourbent elles-mêmes brusquement pour former une série de stries verticales et parallèles aux stries du foyer dont elles diffèrent en ce qu'elles sont beaucoup plus serrées; le tiers à peine des stries marginales se recourbe, du reste, de cette manière; les autres disparaissent en donnant naissance à quelques stries grosses et irrégulières, de telle sorte que la partie postérieure de l'écaille est dépourvue de stries. La disposition est à peu près la même chez le *Ch. monodactylus,* chez lequel le foyer est bien distinct et de forme ovalaire, le bord antérieur étant droit et le postérieur arrondi; le long de ce bord antérieur, les stries sont droites, dirigées dans le sens de la hauteur de l'écaille, et s'infléchissent à angle très aigu pour se continuer avec les lignes concentriques qui sont disposées le long du bord postérieur du foyer; il y a un espace dépourvu de stries et allongé entre les stries droites et les stries incurvées; la partie postérieure de l'écaille, celle qui correspond à la zone spinifère, est dépourvue de stries. Une semblable disposition se remarque chez le *Ch. brachydactylus,* chez lequel le foyer est occupé par quelques stries grosses et

vermiculées. L'écaille des flancs du *Ch. variegatus* est toute particulière; le bord antérieur est droit et découpé peu profondément par quelques lobules; sur toute la surface, il y a des stries grosses et concentriques, qui sont disposées en ellipse; le foyer n'existe pas, à moins que l'on ne veuille regarder comme tel un espace allongé sur lequel les stries font défaut et qui est situé un peu en avant[1].

1. CIRRHITES MACULATUS, Lacépède.

CIRRHITES MACULATUS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. V (1802), p. 3.
CIRRHITES MACULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1829), p. 69.
CIRRHITICHTHYS MARMORATUS, Bleeker, *Natur. Tijdschr. v. Ned. Ind.*, t. VII (1854), p. 76.
CIRRHITICHTHYS MACULATUS, Günther, *Catal. Fishes of the British Mus.*, t. II (1860), p. 74.
CIRRHITES ALTERNATUS, Gill, *Proc. Acad. of sciences of Philadelphia* (1862), p. 106.
CIRRHITES MACULATUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 71 et pl. LI, fig. A.
CIRRHITES MARMORATUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 142 et pl. LXVI, fig. 5.

D., x, 11; *A.*, III, 6; *L. lat.*, 40 à 42.

Rayons pectoraux simples au nombre de sept, dont le plus long n'arrive pas à l'anale. Museau brusquement incliné, ayant une fois et demie le diamètre de l'œil. Tête courte, contenue trois fois et un tiers dans la longueur du corps. Denticulations assez fortes au préopercule. Deuxième épine anale beaucoup plus courte que les rayons mous, aussi longue que la troisième épine. Ventrales atteignant presque l'anus.

Corps avec des marbrures nuageuses brunes et de grandes taches blanchâtres; des taches de même couleur, entremêlées de lignes roussâtres, sur les joues.

D'après le type rapporté de l'île de France par Desjardins : longueur totale, $0^m 235$; longueur de la tête, $0^m 075$; hauteur du corps, $0^m 070$; diamètre de l'œil, $0^m 017$; longueur du museau, $0^m 029$.

Le *Cirrhites maculatus* et le *C. punctatus* diffèrent à peine; la forme et les proportions du corps sont les mêmes dans les deux espèces. Le

[1] Pour la famille des Cirrhitidées, voir le Synopsis of the family of Cirrhitoids par Th. Gill, *Proc. of the Acad. of natural sciences of Philadelphia* (1862), p. 102.

IMPRIMERIE NATIONALE.

C. punctatus a toutefois les pectorales un peu plus longues et arrivant à l'anus, la gorge est ponctuée de noir, et l'on ne remarque pas sur les flancs les grandes taches d'un blanc jaunâtre qui ornent l'autre espèce.

Les genres *Cirrhites* et *Cirrhitichthys* doivent être réunis, la présence ou l'absence de dents palatines n'ayant aucun caractère générique dans ce groupe. Chez le *C. maculatus*, par exemple, les dents n'existent souvent que d'un seul côté; dans tous les cas, chez cette espèce, la bande palatine est réduite à quelques dents qui peuvent disparaître avec l'âge.

Ce Cirrhite, comme les suivants du reste, porte à Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Fiantsilavamay* et, chez les Sakalavă, ceux de *Lovofihotsokă*, *Erotsă* ou *Solosolo*.

2. CIRRHITES ARCATUS, Cuvier et Valenciennes.

CIRRHITES ARCATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1827), p. 74.
CIRRHITE À QUEUE DORÉE, Liénard, *Septième rapport Soc. hist. nat. Maurice* (1836), p. 53.
CIRRHITES ARCATUS, Günther, *Catal. of the Fishes of British Museum*, t. II (1860), p. 72.
CIRRHITES ARCATUS, Gill, *Proc. Acad. of sciences of Philadelphia* (1862), p. 107.
CIRRHITES ARCATUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy* (1874), p. 70 et pl. XLIX, fig. B, C.
PARACIRRHITES ARCATUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 144 et pl. XXV, fig. 3.

D., X, 11; *A.*, III, 6; *L. lat.*, 48.

Sept rayons pectoraux simples, dont le plus long se termine loin de l'anale. Museau à peine plus long que le diamètre de l'œil. Tête courte, contenue trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Denticulations très fines au préopercule. Deuxième épine anale de même longueur que la troisième, beaucoup plus courte que les rayons mous. Ventrales atteignant l'anus.

Une bande blanchâtre au-dessus de la ligne latérale, depuis le milieu de la longueur du corps jusqu'à la caudale; derrière l'œil, une ligne dorée, bordée de brun, en forme de demi-anneau; trois bandes jaunâtres à la partie inférieure du préopercule.

Longueur totale, 0^{m} 122; longueur de la tête, 0^{m} 037; longueur du museau, 0^{m} 010; hauteur du corps, 0^{m} 040; diamètre de l'œil, 0^{m} 0075.

D'après Bleeker qui a pu étudier ce poisson à l'état frais, le corps

est toujours orné, au-dessus de la ligne latérale, d'une large bande longitudinale de couleur rosée; la région postoculaire porte un double anneau pourpre et bleu avec le centre doré.

C'est avec doute que nous regardons comme une variété de la même espèce le *Cirrhite à queue dorée* décrit par Liénard, qui, dit-il, «se rapproche beaucoup du Cirrhite arqué, mais n'a pas la bande jaune de la dorsale, ni la bande brune au-dessus de la ligne latérale».

3. CIRRHITES GRANDIMACULATUS, Liénard.

CIRRHITE À GRANDES TACHES, Liénard, *Treizième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1843), p. 57.

D., X, 13; *A.*, III, 6; *P.*, 6, 8.

Il est probable qu'il faut regarder comme une espèce distincte le Cirrhite que Liénard décrit dans les termes suivants :

«La plus grande hauteur, qui se trouve sous la troisième épine dorsale, est contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale; l'épaisseur vers le centre ne fait pas la moitié de la hauteur, et elle diminue en approchant du dos où elle se réduit à rien. Depuis la première épine de la dorsale jusqu'à la partie postérieure de l'œil, le front est très bombé et, en avant de l'œil, il est caverneux; l'œil se trouve au-dessus de la ligne du profil comme dans les *Scorpènes;* il y a même de petites épines en arrière de l'orbite; le reste du profil, tant supérieur qu'inférieur, ressemble assez à celui du *Picarel chrysèle.* L'œil est grand; il n'y a pas un demi-diamètre d'un côté à l'autre.

«Le préopercule est arrondi et son bord vertical est fortement armé; le bord horizontal a quelques pointes dirigées en avant.

«L'opercule porte une épine plate; le surscapulaire est également armé. La tête est longue, la distance du museau à la membrane operculaire faisant un peu plus que la hauteur du poisson; la hauteur de la tête, sous le milieu de l'œil, égale la moitié de sa longueur. La pectorale est grande et les rayons inférieurs sont filiformes; le cinquième, qui est le plus grand de tous, ne fait pas tout à fait le tiers de la longueur du

poisson. La ventrale est placée très en arrière, et la seconde épine anale est aussi longue que les trois épines mitoyennes de la dorsale dont la hauteur surpasse la moitié de celle du poisson; le premier rayon branchu est le plus long de la nageoire molle, les autres vont en diminuant jusqu'au treizième et dernier. La caudale est légèrement fourchue. La ligne latérale est presque droite.

«Le fond de la robe est d'un rose jaunâtre, couvert de grandes taches presque rondes qui sont d'un rose foncé; celles qui se trouvent près du dos et sur la queue sont mélangées de gris. La dorsale est marbrée de gris et de rose, l'anale est d'un gris verdâtre, la pectorale est d'un rose tendre, la caudale est marbrée de rose et de blanc, les ventrales sont grises. Les joues portent trois taches qui, partant de l'œil, descendent à la symphyse. Les lèvres sont verdâtres et les pièces operculaires portent des taches roses.

«Ce Cirrhite a cinq pouces de long; il a été pris à la ligne par 200 brasses de profondeur.»

4. CIRRHITES GUICHENOTI, Sauvage.

(Pl. XXIII, fig. 1, 1ᵃ et 1ᵇ.)

Cirrhites Guichenoti, Sauvage, *Bull. de la Soc. philomathique de Paris* (1880), p. 221.

D., x, 13; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 47.

Six rayons pectoraux simples, le plus long arrivant jusqu'à l'anale. Ligne rostro-dorsale longue, peu inclinée, légèrement concave à partir de l'œil; museau effilé, près de deux fois plus long que l'œil. Tête allongée, la longueur contenue trois fois et demie dans celle du corps. Préopercule fortement dentelé. Dents des mâchoires assez fortes; des dents vomériennes et pas de dents palatines. Deuxième épine anale presque aussi longue que les rayons mous, plus longue que la troisième épine; ventrales atteignant l'anus.

Brunâtre, avec trois séries de grandes taches noires, l'une le long des dorsales, la médiane au niveau et l'inférieure au-dessous de la ligne latérale; une tache noire au sommet de l'opercule; trois lignes noires

rayonnant de l'œil; une bande noirâtre à la base des pectorales; deux taches de même couleur sur le pédicule caudal; dorsales maculées de noir.

Longueur totale, $0^{m}140$; longueur de la tête, $0^{m}040$; longueur du museau, $0^{m}015$; hauteur du corps, $0^{m}038$; diamètre de l'œil, $0^{m}009$.

Par l'allongement du museau, cette espèce, qui a été recueillie à la Réunion par M. Malavois, est intermédiaire entre les *Cirrhitichthys* (*C. oxycephalus*, *C. oxyrhynchus*) et les *Oxycirrhites* (*O. typus*); elle se distingue facilement de toutes les autres espèces par sa coloration.

FAMILLE DES MULLIDÉES.

Cuvier et Valenciennes ont donné, en appendice, à la fin du troisième volume de leur *Histoire naturelle des Poissons*, l'étude des Mulles, genre «tellement isolé qu'on peut le considérer comme formant à lui seul une famille particulière... placée à la suite des Percoïdes, non pas qu'elle leur appartienne entièrement, mais à cause de quelques légers rapports qui l'en rapprochent». Ce groupe a été maintenu au rang de famille distincte par Gray, par Richardson, par Günther. Pour ce dernier ichthyologiste, la famille des Mullidées se compose de «poissons à corps allongé, comprimé et couvert de grandes écailles, à profil de la tête plus ou moins parabolique, à appareil hyoïdien portant deux longs barbillons, à quatre rayons branchiostèges, à pseudo-branchies, à deux dorsales séparées l'une de l'autre, à ventrales ayant une épine et cinq rayons mous[1]».

Cuvier et Valenciennes avaient divisé le groupe en deux, les *Mulles* proprement dites, à mâchoire supérieure sans dents, et les *Upeneus*, à mâchoire supérieure dentée. MM. Günther et Bleeker ont admis les cinq genres : *Upeneoides*, *Upeneichthys*, *Mullus*, *Mulloides* et *Upeneus*[2].

Les caractères des Mulles sont constants, aussi bien au point de vue anatomique que dans l'aspect extérieur. Ce sont des poissons oblongs, à nageoires peu étendues, à dorsales séparées, à profil de la tête plus

[1] *Catalogue of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I, p. 397.

[2] L'*Upeneus Vlamingii*, que Günther a classé parmi les *Upeneoides*, doit prendre place dans le genre *Upeneichthys*, à côté de l'*U. porosus*.

ou moins convexe, ayant deux barbillons suspendus à l'hyoïde. La couleur tire toujours sur le rouge, plus ou moins mélangé de jaunâtre. Les ornements du corps consistent, en général, en lignes longitudinales d'un jaune citron ou d'un rouge de feu; on rencontre parfois, sur les flancs et sur le pédicule de la caudale, des taches d'un rouge doré ou d'un brun foncé; ces couleurs, qui sont très vives et très éclatantes, disparaissent avec la plus grande rapidité après la mort de l'animal.

Les écailles sont grandes et revêtent le front, les joues, la nuque et toutes les pièces operculaires. Au-dessous de la base des ventrales, il y a une grande écaille pointue; des demi-écailles garnissent la base des dorsales. Les rayons de la caudale portent de petites écailles irrégulières. Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de vingt-huit à quarante; les écailles transversales sont au nombre de deux ou de trois pour la partie située au-dessus de la ligne latérale, de cinq, de six ou de sept pour la partie qui est située en dessous. Il n'existe, du reste, aucun rapport entre le nombre des écailles de la ligne latérale et celles que l'on compte dans une ligne transverse; c'est ainsi que, pour deux des espèces chez lesquelles il y a le plus grand nombre d'écailles à la ligne latérale, quarante (*Mullus barbatus*, *M. surmuletus*), la formule de la ligne transversale est 2/6, et ce même nombre se retrouve chez l'*Upeneichthys porosus* qui n'a que vingt-huit écailles à la ligne latérale.

Les écailles, considérées isolément, sont toujours du type cténoïde. Celles de la ligne latérale appartiennent à un type que nous retrouvons chez les Sciénoïdes vrais (*Sciæna*, *Umbrina*). Le tube, arrivé au niveau de la zone spinifère, au lieu de se terminer par une ouverture unique, se ramifie, et ses diverses ramifications se répandent dans la zone spinifère: c'est chez les Mulloïdes (*Mulloides flavolineatus*) qu'elles sont le moins nombreuses, tandis qu'il y en a beaucoup, au contraire, chez les Upénées (*U. luteus*, *U. fraterculus*) et chez les Upénéoïdes (*U. variegatus*, *U. vittatus*); chez l'*Upeneus cyprinoides* cependant, les ramuscules sont en petit nombre. La zone spinifère est très développée; à la loupe, elle paraît composée d'une série de petits points carrés et disposés en quinconce chez le *Mullus surmuletus*, un peu allongés et rectangulaires chez les *Mulloides flavolinea-*

tus, Upeneoïdes variegatus, etc., comprimés et prenant une forme plus ou moins hexagonale chez l'*Upeneus luteus* : chacune de ces séries se termine, suivant l'expression de Cuvier et Valenciennes, par une petite dent qui fait le cil du bord; la zone spinifère est complète, c'est-à-dire armée de spinules sur tout le bord libre, et elle remonte en une pointe qui peut s'étendre assez en avant, comme chez l'*Upeneus luteus*, ou être, au contraire, assez restreinte, ainsi qu'on l'observe chez l'*Upeneoïdes sulphureus*.

Chez les Upénéoïdes, les écailles ont une forme quadrangulaire, les deux diamètres étant sensiblement égaux (:: 100 : 102); il en est de même chez les *Mulloïdes;* chez les Mulles (*M. surmuletus*), le diamètre transverse l'emporte sur le longitudinal (:: 100 : 125); les écailles deviennent très allongées transversalement chez les Upénéichthys (chez l'*U. Vlamingii*, par exemple, les deux diamètres sont dans le rapport de 100 à 170).

Les écailles des flancs ressemblent, par leurs dimensions, à celles de la ligne latérale; sensiblement carrées chez les Upénéoïdes, elles sont allongées dans le sens de la hauteur chez les Upénéichthys et chez les Mulles; on n'y voit pas de foyer proprement dit; la portion de l'écaille que l'on peut regarder comme telle est reculée jusqu'à la zone spinifère. Cette zone se distingue, du reste, de l'écaille par sa couleur plus foncée, la partie qui est insérée dans la peau étant elle-même plus pâle que la portion libre et les rangées de spinules étant difficiles à compter; chez les *Upeneus* et les *Upeneoïdes*, elle remonte en pointe vers la partie centrale de l'écaille, tandis que, chez les *Mulles* et les *Mulloïdes*, elle est limitée à la partie antérieure par une ligne presque droite; pour l'*Upeneoïdes vittatus*, elle occupe plus du tiers de la longueur de l'écaille, tandis que, chez l'*Upeneoïdes sulphureus*, elle n'en fait guère que le quart; chez les Mulles (*Mullus surmuletus*), la zone est plus restreinte et n'a guère que le cinquième de la longueur de l'écaille. Le nombre des rangées de spinules est assez grand; nous en comptons quinze chez l'*Upeneus macronemus* de la mer Rouge; le nombre des spinules qui bordent la ligne marginale est de cent pour l'*Upenoïdes vittatus*, le nombre des rangées longitudinales étant de douze. La zone spinifère forme parfois comme un lobe surajouté à l'écaille, ainsi qu'on l'observe chez l'*Upenéoïdes sul-*

phureus. Le bord antérieur de l'écaille est, en général, peu profondément découpé.

La grande écaille pointue que l'on remarque à la partie postérieure de la première dorsale est comme la moitié d'une écaille normale; il semble qu'elle se soit fendue en deux pour permettre le développement de la nageoire; cela est si vrai que le bord interne de l'écaille est droit et ne porte aucune trace de la zone spinifère, tandis que le bord externe, qui est plus ou moins sinueux, la montre bien; le bord antérieur ne présente, dans sa partie interne, que la moitié d'un lobule. Dans l'*Upeneoides vittatus*, la zone spinifère occupe près de la moitié de la longueur de l'écaille; elle remonte beaucoup moins haut à la partie centrale que le long du bord chez l'*Upeneoides tænioptetus;* c'est l'inverse que l'on remarque sur l'écaille de l'*Upeneoides variegatus*.

Les écailles que l'on voit à la base de l'anale (*Upeneoides vittatus*) ont la même structure que celles des flancs; la zone spinifère est toutefois moins développée. Les petites écailles si déformées qui garnissent les rayons de la nageoire sont dépourvues de spinules.

Les écailles des joues sont grandes et peu nombreuses. Chez le *Mullus surmuletus*, ces écailles sont cycloïdes, et leur bord antérieur est profondément découpé; il en est de même pour le *Mulloides flavolineatus;* dans cette espèce, les écailles ont une forme sensiblement quadrilatère. Chez les Upénées (*Upeneus fraterculus*), au contraire, la zone spinifère est bien développée; chez l'*Upeneichthys Vlamingii*, elle est peu marquée et n'occupe guère que le cinquième de la longueur de l'écaille; chez certains Upénéoïdes, elle est très visible sur les écailles des joues (*Upeneoides tænioptetus* et *U. variegatus*); elle manque chez les *Upeneoides sulphureus* et *U. vittatus*.

Les espèces de l'océan Atlantique (*Upeneus maculatus*, *U. Pragensis*) ne présentent rien de particulier à noter pour la structure des écailles.

Genre UPENEOIDES.

Le genre *Upeneoides* est caractérisé par la présence de dents aux mâchoires, aux palatins et au vomer. La physionomie de ces poissons rap-

pelle celle des Mulles; le museau est tronqué, la mâchoire supérieure recouvrant l'inférieure; comparé à ce qui existe chez les Upénées, il est relativement court; il en résulte que le maxillaire supérieur arrive toujours jusqu'au niveau du bord antérieur de l'orbite.

Les Upénéoïdes sont cantonnés dans la mer Rouge, l'océan Indien et les mers de Chine, depuis le 30e degré de latitude Nord jusqu'au 30e Sud.

Ces poissons portent à Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Manandrojo* (litt. : qui porte des chaînes) et, chez les Sakalavă, celui de *Fiantsomotsă* (litt. : poissons à barbe).

Nous donnons ci-après le tableau des sept espèces qui doivent rentrer dans ce genre :

Caudale barrée de noir.	Une ligne brune le long des flancs.	Dorsale moins haute que le corps....		*U.* TRAGULA.
		Dorsale presque aussi haute que le corps......................		*U.* SUNDAICUS.
	Pas de ligne brune le long des flancs.	7 rayons à la dorsale.............		*U.* BENSASI.
		8 rayons à la dorsale.	Pectorales plus longues que les ventrales.....	*U.* VITTATUS.
			Pectorales de même longueur que les ventrales.	*U.* TÆNIOPTERUS.
Caudale non barrée de noir.	Hauteur du corps 4 fois dans la longueur........			*U.* SULPHUREUS.
	Hauteur du corps 5 fois dans la longueur.........			*U.* MOLUCCENSIS.

1. UPENEOIDES SULPHUREUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXVII, fig. 1.)

UPENEUS SULPHUREUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1829), p. 450.
UPENEOIDES SULPHUREUS, Bleeker, *Nat. Tydschr. d. Ned. Ind.* (1852), Amboina, p. 45.
UPENEOIDES SULPHUREUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. I (1859), p. 398.
UPENEOIDES SULPHUREUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXX, fig. 3.
UPENEOIDES SULPHUREUS, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCXCIII, fig. 4.

D., VII, 9; *A.*, 7; *L. lat.*, 36.

Hauteur du corps un peu plus grande que la longueur de la tête, contenue un peu plus de quatre fois dans la longueur totale. Barbillons n'atteignant pas tout à fait le niveau du bord postérieur de l'opercule; œil séparé de celui du côté opposé par un espace un peu convexe,

dont la largeur est contenue trois fois et un tiers dans la longueur de la tête. Pectorales plus longues que les ventrales; dorsale épineuse aussi longue que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; espace compris entre les dorsales moins grand que la longueur de la dorsale épineuse.

Corps de couleur rosée jusqu'un peu en dessous de la ligne latérale; partie inférieure jaunâtre, avec cinq bandes longitudinales de couleur orangée; dorsale épineuse coupée de trois ou quatre bandes jaunes, et noire à son extrémité; lobe supérieur de la caudale noirâtre.

Longueur totale, 0^m265; longueur de la tête, 0^m068; longueur du museau, 0^m033; hauteur du corps, 0^m063; largeur de l'espace interoculaire, 0^m018; diamètre de l'œil, 0^m015.

Dans le jeune âge, le maxillaire arrive presque au niveau du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est compris de trois fois et demie à trois fois et deux tiers dans la longueur du museau.

Cette espèce se trouve depuis la mer Rouge et l'océan Indien jusque dans les mers de Chine. Elle est connue au Musée de Paris par des individus provenant d'Antjer dans le détroit de la Sonde (type de l'espèce rapporté par Reynaud), de Batavia, de Bourou et d'Amboine (Bleeker); elle est indiquée de la Réunion par MM Playfair et Günther.

2. UPENEOIDES TRAGULA, Richardson.

UPENEUS TRAGULA, Richardson, *Ichthyol. China* (1846), p. 220.
UPENEOIDES VARIEGATUS, Bleeker, *Nat. Tyds. Ned. Ind.*, t. II (1852), Amboina, p. 48.
UPENEOIDES TRAGULA, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Museum*, t. I (1859), p. 398.
MULLUS TRAGULA, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 40.
UPENEOIDES TRAGULA, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXX, fig. 4.
UPENEUS TRAGULA, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CXCII, fig. 2.

D., VIII-I, 8; *A.*, I, 7; *L. lat.*, 32; *L. transv.*, 2/5.

Hauteur du corps contenue cinq fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Espace interorbitaire assez concave, moins large que la longueur du museau; œil situé un peu en arrière de la moitié de la longueur de la tête, arrondi, moins grand que

le museau, qui est tronqué, la mâchoire supérieure recouvrant largement la mandibule. Barbillons atteignant à peine l'angle du préopercule. Pectorales de même longueur que les ventrales. Dorsale épineuse ayant les trois quarts de la hauteur du corps; espace compris entre les deux dorsales égal à la longueur de la dorsale antérieure; dorsale molle et anale basses.

Tête, corps, anale, ventrales et pectorales mouchetés de brun; dorsales largement marbrées de noirâtre; une bande longitudinale noirâtre depuis le museau jusqu'à la base de la caudale.

Longueur totale, $0^{m}185$; longueur de la tête, $0^{m}045$; longueur du museau, $0^{m}017$; largeur de l'espace interoculaire, $0^{m}015$; hauteur du corps, $0^{m}037$; diamètre de l'œil, $0^{m}012$.

L'*Upeneoides tragula* est indiqué de Zanzibar par M. Playfair; le Musée de Paris possède des exemplaires provenant de Batavia, d'Amboine, de Nias et de Banka; ils ont été envoyés par Bleeker et étaient étiquetés *Upeneoides variegatus*.

3. UPENEOIDES VITTATUS, Forskal.

(Pl. XXVII, fig. 2.)

MULLUS VITTATUS, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 31.
UPENEUS VITTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1829), p. 448.
UPENEUS BIVITTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 520.
UPENEOIDES VITTATUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Museum*, t. I (1831), p. 397.
MULLUS VITTATUS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 40.
UPENEOIDES VITTATUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 55.
UPENEOIDES VITTATUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXX, fig. 2.
UPENEUS VITTATUS, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCXCII, fig. 3.

D., VIII-I, 8; *A.*, 7; *L. lat.*, 38; *L. transv.*, 3/6.

Hauteur du corps contenue cinq fois et demie et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Espace interorbitaire légèrement convexe, un peu moins large que la longueur du museau. Œil situé un peu en avant de la moitié de la longueur de la tête, oblong, moins long que le museau, qui est brusquement tronqué; mâchoire su-

périeure recouvrant l'inférieure. Barbillons arrivant à peine à l'angle du préopercule. Pectorales beaucoup plus longues que les ventrales. Dorsale épineuse un peu plus basse que le corps; espace compris entre les deux nageoires égal à la longueur de la première dorsale; dorsale molle et anale basses.

Dos brunâtre; flancs et ventre dorés; deux lignes argentées longitudinales le long du dos; extrémité de la première dorsale noire, cette nageoire portant une ou deux bandes noirâtres peu marquées; lobe supérieur de la caudale orné de quatre bandes noires; trois bandes de la même couleur au lobe inférieur de la nageoire; une bande brunâtre à la dorsale molle.

Longueur totale, $0^{m}195$; longueur de la tête, $0^{m}046$; longueur du museau, $0^{m}017$; hauteur du corps, $0^{m}040$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^{m}016$; diamètre de l'œil, $0^{m}014$.

Les *Upeneoïdes vittatus*, *U. tragula* et *U. tænioptérus* sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre, qui ont la caudale barrée de noir. L'*U. tænioptérus* se sépare toutefois de l'*U. vittatus* par le museau plus allongé et moins brusquement tronqué; l'*U. tragula* est facile à distinguer par la large bande noire qui orne les flancs.

L'*U. subvittatus* du Japon, qu'ont décrit Temminck et Schlegel, serait, d'après ces auteurs, très voisin de l'*U. vittatus*, dont il se séparerait par le corps qui est moins élevé et moins allongé, par le museau qui est plus court, par le front qui est moins convexe, par l'espace interorbitaire qui est presque plat, par les écailles qui sont plus petites, par le corps qui est d'un jaune d'or passant au brun sur le dos et à l'argenté sur les côtés de la tête.

L'*U. vittatus* a une large distribution géographique. On possède au Musée de Paris des exemplaires provenant de la mer Rouge, de l'île de France, de Pondichéry, de Badjan, des Célèbes, d'Amboine, de Borobora, de la Nouvelle-Guinée et de Taïti.

Genre UPENEUS.

Ce genre est beaucoup plus abondamment représenté que les autres

dans les mers dont nous étudions la faune, ainsi que le montre le tableau synoptique des espèces que l'on y trouve le plus communément :

- Une bande longitudinale sur le corps .... *U. macronemus.*
- Une large tache noire sur les flancs .... *U. pleurostigma.*
- Des bandes transversales sur le corps. — Dorsale épineuse ....
  - beaucoup plus haute que la moitié de la longueur de la tête.... *U. bifasciatus.*
  - à peine aussi haute... *U. trifasciatus.*
- Pas de bandes sur le corps.
  - Museau régulièrement bombé .... *U. fraterculus.*
  - Museau excavé au-devant des yeux. — Diamètre de l'œil contenu :
    - plus de 3 fois dans la longueur du museau.................. *U. cyclostomus.*
    - moins de 3 fois dans la longueur du museau.
      - Dorsale épineuse plus haute que la longueur du museau........ *U. cyprinoides.*
      - Dorsale épineuse aussi haute que la longueur du museau........ *U. chryserydros.*

1. UPENEUS BIFASCIATUS, Lacépède.

Mullus bifasciatus, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1802), p. 404.
Mullus multifasciatus, Quoy et Gaimard, *Voyage de Freycinet* (1830), pl. LIX, fig. 1.

D., VIII, 9; *A.*, I, 6; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps contenue quatre fois et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Profil de la tête en courbe régulière : museau ayant la moitié de la longueur de la tête; diamètre de l'œil compris deux fois dans la longueur du museau; espace interoculaire convexe, sa largeur étant contenue une fois et deux tiers dans la longueur du museau; barbillons n'arrivant pas au bord postérieur de la tête. Dorsale antérieure beaucoup plus haute que la moitié de la longueur de la tête.

De couleur rouge, avec deux bandes noires correspondant aux dorsales.

Longueur totale, $0^m 390$, longueur de la tête, $0^m 045$; longueur du museau, $0^m 023$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^m 015$; hauteur du corps, $0^m 045$; diamètre de l'œil, $0^m 045$.

Dans le *Catalogue des Poissons du Musée britannique*, M. Günther réunit sous un même nom les *Upeneus bifasciatus* et *U. trifasciatus*; quoique fort

voisines, les deux espèces doivent cependant être maintenues. Le Mulle à trois bandes a, en effet, la tête plus courte, les barbillons plus longs, le museau plus allongé, l'œil placé plus en arrière, la dorsale épineuse plus basse. Nous donnons ici comparativement la diagnose de l'*U. trifasciatus* d'après le type rapporté des Carolines par Lesson et Garnot :

Hauteur du corps comprise quatre fois et un tiers et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Profil de la tête assez allongé; museau faisant plus de la moitié de la longueur de la tête; diamètre de l'œil compris deux fois et demie dans la longueur du museau; espace interoculaire convexe, sa largeur étant contenue deux fois et un tiers dans la longueur du museau; barbillons dépassant le bord postérieur de la tête. Dorsale antérieure à peine plus haute que la moitié de la longueur de la tête.

Longueur totale, $0^{m}175$; longueur de la tête, $0^{m}048$; longueur du museau, $0^{m}025$; diamètre de l'œil, $0^{m}010$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^{m}014$; hauteur du corps, $0^{m}040$.

Le Mulle à deux bandes paraît être particulier aux mers de Maurice, de la Réunion et de Madagascar; quant au Mulle à trois bandes, le Musée de Paris possède des exemplaires venant des îles Marquises, des îles Carolines, de Macao, de Ternate, d'Amboine, des Célèbes. C'est sans doute la variété *trifasciée* du Mulle à deux bandes que M. Günther a confondue avec le Mulle à trois bandes.

M. Günther a maintenu plus tard ces deux espèces dans le *Journal du Musée Godeffroy*. De l'examen des figures et de la description des exemplaires il nous semble certain que les *Upeneus bifasciatus* et *trifasciatus*, tels que ce savant ichthyologiste les comprend, ne forment qu'une seule espèce, qui se rapporte au Mulle à trois bandes; l'exemplaire qu'il a représenté sous la lettre A de la planche XLIV n'est certainement pas le Mulle bifascié de Lacépède et de Cuvier et Valenciennes, et il doit porter le nom d'*Upeneus trifasciatus;* il en est de même des exemplaires représentés sous les lettres B et C sur la même planche et nommés *Upeneus trifasciatus;* l'individu figuré sous la lettre B paraît différer toutefois du type par l'œil qui est plus petit et par le museau qui est plus long, et il semble devoir

être rapporté à une autre espèce; n'ayant point vu les types de M. Günther, nous ne pouvons, d'ailleurs, juger en connaissance de cause.

Bleeker, dans ses *Recherches sur les Poissons de Madagascar,* a maintenu la distinction du Mulle à deux bandes et du Mulle à trois bandes; les individus qu'il figure sont typiques et en tout point semblables à ceux qui ont été étudiés par Cuvier et Valenciennes.

Bleeker remarque qu'il «est peu probable que le Mulle à trois bandes soit de la même espèce que l'*Upeneus trifasciatus* (C. V.), espèce que Quoy et Gaimard avaient déjà décrite et figurée, en 1830, sous le nom de *Mullus multifasciatus,* et qui a les bandes du corps d'une forme différente et disposées d'une autre manière, et les barbillons beaucoup plus courts que ne le montre la figure du Mulle à trois bandes. Ce dernier pourrait bien n'être qu'une variété du Mulle à deux bandes, mais il semble préférable de continuer à regarder cette espèce comme distincte, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient tranché la question.

«Or, dit Bleeker, si elle doit être conservée, ne fût-ce que provisoirement, il s'ensuit que le nom spécifique de *Mullus multifasciatus* (Q. G.) doit être appliqué à l'*Upeneus trifasciatus* (C. V.)»

Nous ne pouvons accepter cette manière de voir, malgré l'autorité incontestée de Bleeker. En effet, lorsque l'on étudie le type du Mulle multifascié rapporté des îles Sandwich par Quoy et Gaimard, on voit de suite que cette espèce n'est qu'une variété multifasciée du Mulle à deux bandes de Lacépède; les auteurs de l'*Histoire des Poissons* ont eu tort de rapprocher l'espèce de Quoy et Gaimard du Mulle à trois bandes de Lacépède, et de là, sans doute, est venue la confusion commise par la plupart des auteurs. Le type du *Mullus bifasciatus* de Cuvier et Valenciennes est identique à l'espèce de Lacépède; les exemplaires recueillis à Ternate par Bleeker et déterminés par lui correspondent eux-mêmes exactement aux types de Lacépède et de Cuvier et Valenciennes. Il faut dès lors rétablir la synonymie ainsi qu'il suit :

1. *Upeneus bifasciatus*, Lacépède. — Mullus bifasciatus, Lacépède, Cuvier et Valenciennes, Bleeker. — Mullus trifasciatus, Quoy et Gaimard (*nec* Bleeker, *loc. cit.*). — *Nec* Upeneus bifasciatus, Günther (*Journ. Mus. Godeffroy*).

2. *Upeneus trifasciatus*, Lacépède. — Mullus trifasciatus, Lacépède, Cuvier et Valenciennes, Day (*The Fishes of India*, p. clii) et Günther (*Journ. Mus. Godeffroy*, pl. XLIV, fig. B et C). — Upeneus multifasciatus, Bleeker, *nec* Quoy et Gaimard. — Upeneus bifasciatus, Günther (*Journ. Mus. Godeffroy*, p. 59, pl. XLIV, fig. A), *nec* Lacépède, *nec* Cuvier et Valenciennes, *nec* Bleeker.

Nous ferons remarquer, en outre, qu'il est probable que l'*Upeneus atrocingulatus* décrit par Kner (*Sitzsb. Wien Ak.*, t. XXXI, p. 443) n'est qu'une variété du Mulle à trois bandes.

2. UPENEUS MACRONEMUS, Lacépède.

Mullus macronemus, Lacépède, *Hist. Poiss.*, t. III (1802), p. 404 et 405 et pl. XIII, fig. 2.
Upeneus lateristriga, Rüppell, *N. W. Fische* (1828), p. 101.
Upeneus lateristriga, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1829), p. 463.
Upeneus macronemus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 405.
Mullus macronemus, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 40.
Upeneus macronemus, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXXI, fig. 1.
Parupeneus macronemus, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCXCI, fig. 3.

D., viii, 9; *A.*, i, 6; *L. lat.*, 29; *L. transv.*, $2\frac{1}{2}/6$.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois dans la longueur totale. Profil de la tête un peu concave avant la terminaison du museau; espace interorbitaire convexe et aussi large que l'intervalle qui sépare la narine du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est contenu deux fois et demie dans la longueur du museau; barbillons atteignant presque la base des ventrales. Dorsale épineuse ayant les deux tiers de la hauteur du corps; les derniers rayons de l'anale et de la dorsale molle allongés.

De couleur rose; une bande longitudinale brune depuis l'œil jusqu'au niveau de la moitié de la seconde dorsale; une tache noire de chaque côté du pédicule caudal; bord antérieur de la première dorsale, moitié inférieure de la dorsale molle et bords de la caudale brunâtres; anale et partie supérieure de la dorsale molle jaunes, avec des lignes violettes.

Longueur totale, $0^m 295$; longueur de la tête, $0^m 075$; longueur du museau, $0^m 043$; diamètre de l'œil, $0^m 023$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^m 018$; hauteur du corps, $0^m 063$.

Le Musée de Paris possède cette espèce de la mer Rouge, de l'île de la Réunion, de Maurice et de Zanzibar.

Un exemplaire, rapporté des îles Sandwich par Quoy et Gaimard, est étiqueté *Upeneus lateristriga* de la main de Valenciennes. Il ne porte pas de ligne brune sur les flancs, ni la bande noire qui, dans le type, se remarque à la base de la dorsale molle; de plus, les barbillons sont moins longs et l'anale ne se prolonge pas en filament. Cet exemplaire paraît se rapprocher beaucoup du *Mullus pleurotænia* de Playfair; il est d'ailleurs en trop mauvais état de conservation pour qu'il soit possible de le déterminer d'une manière certaine.

L'*Upeneus barberensis* qui se retrouve à Zanzibar, suivant M. Playfair, quoique très voisin de l'*U. macronemus*, s'en distingue par le corps moins élevé, le museau plus pointu, l'anale et la dorsale molle de couleur uniforme et non prolongées en pointe.

3. UPENEUS FRATERCULUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXVII, fig. 3.)

UPENEUS FRATERCULUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 524.
MULLUS PLEUROTÆNIA, Playfair et Günther, *Fishes of Zanzibar* (1866), p. 40 et pl. V, fig. 3.
UPENEUS PLEUROTÆNIA, Day, *The Fishes of India* (1875), p. 100 à 136.

D., VIII, 9; *A.*, I, 6; *L. lat.*, 28; *L. transv.*, 2/7.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois dans la longueur totale du corps. Profil de la tête convexe et bombé; diamètre de l'œil contenu deux fois dans la longueur du museau; largeur de l'espace interorbitaire compris une fois et deux tiers dans la longueur du museau, plus large que l'intervalle qui s'étend entre le bord antérieur de l'œil et la narine antérieure. Barbillons dépassant le bord postérieur du préopercule. Lèvres épaisses. Bord postérieur du maxillaire peu élevé. Dorsale épineuse plus longue que le museau; dorsale molle et anale non allongées.

Rose, varié de jaune orangé vers les extrémités des nageoires.

Longueur totale, 0^{m}275; longueur de la tête, 0^{m}073; longueur du

IMPRIMERIE NATIONALE.

museau, $0^m 035$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^m 022$; hauteur du corps, $0^m 066$; diamètre de l'œil, $0^m 018$.

Le type de l'espèce a été rapporté des Seychelles par Dussumier; les pêcheurs de la rade de Mahé connaissent ce poisson sous le nom de *Rouget-Capucin*.

Le *Mullus dispilurus* (Playfair) de Zanzibar ne diffère de l'*Upeneus fraterculus* que par la dorsale antérieure qui est plus basse et par l'espace interorbitaire qui est plus étroit.

Le *Mullus pleurotænia* (Playfair) nous semble appartenir à la même espèce que le Rouget-Capucin. Les proportions du corps sont absolument les mêmes pour les deux espèces; sur le type décrit par Cuvier et Valenciennes, on voit au pédicule caudal une tache dorée et vers le milieu des flancs les traces d'une ligne de même couleur.

4. UPENEUS CYCLOSTOMUS, Lacépède.

(Pl. XXVI, fig. 4 et 4ª.)

Mullus cyclostomus, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1802), p. 404.
Upeneus cyclostomus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1829), p. 672.
Upeneus luteus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. natur. des Poissons*, t. VII (1831), p. 521.
Upeneus oxycephalus, Bleeker, *Natur. Tijdschr. v. Ned. Ind.*, t. I (1850), p. 45.
Upeneus oxycephalus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 409.
Mullus oxycephalus, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 41.
Mullus luteus, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 40.
Upeneus chryserythrus[1], Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 60 et pl. XLV, fig. A.
Upeneus luteus, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXXI, fig. 2.
Parupeneus chrysedros, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCXCII, fig. 2.

D., VIII, 9; *A.*, 7; *L. lat.*, 30; *L. transv.*, $2\frac{1}{2}/7$.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Museau trois fois et deux tiers plus long que l'œil, sa longueur étant contenue une fois et

[1] Les poissons décrits sous ce nom par Lacépède et par Cuvier et Valenciennes appartiennent à une autre espèce.

deux tiers dans la longueur de la tête; ligne rostrale peu bombée, se relevant vers l'extrémité du museau, légèrement excavée au-devant de l'œil. Œil petit, placé très en arrière du milieu de la longueur de la tête, qui est six fois plus grande que son diamètre. Barbillons arrivant à la base des ventrales. Dorsale épineuse aussi haute que la longueur du museau.

Les dimensions prises sur le type de l'*Upeneus cyclostomus* que Dussumier a rapporté de l'île Maurice sont : longueur totale, $0^{m}340$; longueur de la tête, $0^{m}085$; longueur du museau, $0^{m}030$; hauteur du corps, $0^{m}073$; diamètre de l'œil, $0^{m}013$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^{m}023$.

L'*Upeneus luteus* est le jeune âge de cette espèce dont il ne diffère que par l'œil qui est relativement plus grand.

D'après Dussumier, la couleur de l'*U. luteus* est d'un jaune orangé sur le dos, d'un jaune citron brillant sur le ventre et les flancs; la dorsale antérieure est orangée, les autres nageoires sont jaunâtres; trois lignes bleues ornent la tête.

L'*Upeneus cyclostomus* est d'un rose assez vif sur le dos, plus pâle sous le ventre, sans aucune tache; la dorsale postérieure et l'anale sont jaunâtres; à la base des dorsales, il y a des lignes brunes et violettes.

L'*Upeneus oxycephalus,* que l'on doit regarder comme étant de la même espèce que l'*U. cyclostomus,* est, d'après Bleeker, d'un rose vif; deux lignes bleues ornent les côtés du museau et il y a sur les côtés de la tête deux ou trois bandelettes de la même couleur; la seconde dorsale et l'anale sont d'un jaune brillant et portent de trois à cinq bandes longitudinales bleuâtres.

La description de la coloration des trois espèces que nous rapportons à l'*Upeneus cyclostomus* est assez différente; ce fait n'a rien qui doive nous surprendre, car on sait avec quelle rapidité les couleurs s'altèrent chez les Mullets immédiatement après la mort; le rose tendre, le bleu ciel, le vert d'eau qui ornent le corps de certains de ces animaux sont si fugaces que les descriptions des auteurs diffèrent nécessairement suivant que les animaux ont été examinés au sortir de l'eau ou après avoir été conservés dans la liqueur.

Dans le *Journal du Musée Godeffroy*, M. Günther figure sous le nom d'*Upeneus chryserythrus* une espèce qui est certainement le *Mullus cyclostomus* de Lacépède et de Cuvier et Valenciennes, ce que nous a montré l'examen des types conservés dans les collections du Musée de Paris, et non le *Mullus chryserythrus*, comme le pense M. Günther. Les deux espèces, telles que les entendent Lacépède et Cuvier et Valenciennes, sont en effet très distinctes. Chez l'*Upeneus chryserythrus*, l'œil, beaucoup plus grand, plus avancé, est compris deux fois au plus dans la longueur du museau, tandis que, chez les *U. cyclostomus* de taille presque semblable, l'œil est plus petit, plus reculé et à peine égal au tiers du museau, de telle sorte que ce caractère est vraiment spécifique et ne dépend pas de l'âge des individus examinés.

5. UPENEUS CHRYSERYDROS, Lacépède.

(Pl. XXVI, fig. 3 et 3ª.)

MULLUS CHRYSERYDROS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1802), p. 406.
UPENEUS CHRYSERYDROS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. III (1829), p. 470.
Nec UPENEUS CHRYSERYTHRUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 60, pl. XLV, fig. A.

D., VIII, 9; *A.*, 7; *L. lat.*, 28; *L. transv.*, 2/5.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Museau deux fois plus long que l'œil, sa longueur étant comprise deux fois dans la longueur de la tête; ligne rostrale formant une courbe régulière, puis se relevant vers l'extrémité du museau; espace interorbitaire très convexe, plus large que l'œil, ayant le tiers de la longueur de la tête; diamètre de l'œil compris quatre fois et un tiers dans cette même longueur; barbillons arrivant à l'angle du préopercule. Dorsale épineuse aussi haute que la longueur du museau.

Corps d'un rouge vineux, portant une grande tache d'un jaune doré sur le pédicule caudal; yeux entourés de lignes dorées divergentes; nageoires rouges; l'anale et la dorsale postérieure ornées de lignes jaunes, obliques.

Longueur totale, $0^{m}265$; longueur de la tête, $0^{m}070$; longueur du museau, $0^{m}035$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^{m}019$; hauteur du corps, $0^{m}060$; diamètre de l'œil, $0^{m}016$.

L'*Upeneus cinnabaricus*, qui est très voisin de cette espèce, en diffère par le museau qui est plus court, plus arrondi et plus tronqué; d'après M. F. Day, il est d'un beau rouge vermillon, plus foncé vers le dos; l'anale et la dorsale sont rougeâtres, avec les rayons jaunâtres; le lobe supérieur de la caudale est orangé et le lobe inférieur est rouge; une large tache pourprée couvre l'opercule et s'étend jusque sous le sous-opercule; les barbillons sont rosés.

6. UPENEUS PLEUROSTIGMA, Bennett.

UPENEUS PLEUROSTIGMA, Bennett, *Proc. Comm. of the Zoological Society*, t. I (1831), p. 59.
UPENEUS À TACHE LATÉRALE, Liénard, *Treizième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1843), p. 58.
UPENEUS BRANDESII, Bleeker, *Natur. Tijdschr. v. Nederl. Ind.*, t. I (1851), p. 236.
UPENEUS BRANDESII, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Mus.*, t. I (1859), p. 407.
MULLUS PLEUROSTIGMA, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 40.
UPENEUS PLEUROSTIGMA, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 58.
PARUPENEUS PLEUROSTIGMA, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCXCIII, fig. 3.

D., VIII-I, 8; *A.*, 8; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps contenue cinq fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Barbillons arrivant au bord postérieur du préopercule.

D'après Liénard, «la couleur est d'un rose foncé sur le dos et d'un rose tendre sous le ventre. Une tache de couleur de sang se trouve sur la joue, au-dessous de l'œil; une grande tache noire placée entre les deux dorsales est traversée par la ligne latérale; une troisième tache embrasse la base des trois rayons mitoyens de la seconde dorsale; le fond de cette nageoire est jaune et les quatre bandes longitudinales qu'on y remarque sont violettes. La caudale est fourchue; la couleur de cette nageoire, ainsi que celle de la pectorale et de la ventrale, est rose tendre foncé. L'anale est traversée par des bandes jaunes et lilas. La membrane de la première

dorsale est jaune, et les rayons, ainsi que ceux de toutes les autres nageoires, sont roses ».

7. UPENEUS CYPRINOIDES, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXVI, fig. 2.)

Upeneus cyprinoides, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 526.

D., VIII, 9; *A.*, 7; *L. lat.*, 28.

Cuvier et Valenciennes ont désigné sous ce nom un poisson pêché sur les côtes de Maurice, qui se rapporte sans doute à l'une des espèces précédemment décrites, dont il est probablement le jeune âge; quoi qu'il en soit, en voici la diagnose :

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Museau une fois et demie plus long que l'œil et contenu deux fois dans la longueur de la tête; ligne rostrale peu bombée; espace interorbitaire également peu bombé, sa largeur étant comprise un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête; œil assez grand, placé presque au milieu de la longueur de la tête. Dorsale épineuse plus haute que la longueur du museau. Barbillons n'arrivant pas à l'extrémité de la tête.

Dos d'un brun verdâtre, avec les flancs argentés; dorsale noirâtre à son extrémité.

Longueur totale, $0^{m}075$; longueur de la tête, $0^{m}020$; longueur du museau, $0^{m}009$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^{m}019$; hauteur du corps, $0^{m}017$; diamètre de l'œil, $0^{m}006$.

Genre MULLOIDES.

Les *Mulloides* et les *Upeneus* composent un groupe caractérisé par l'absence complète de dents au palais; mais tandis que les dents forment plusieurs séries aux mâchoires chez les Mulloïdes, elles ne sont disposées qu'en une seule chez les Upénées.

Ces deux genres sont les seuls de la famille des Mullidées qui renferment des espèces américaines atlantiques presque toutes cantonnées

dans les parties tropicales, dans la mer des Antilles; l'*Upeneus pragensis* de la côte ouest d'Afrique fait seul exception. Les espèces de la mer des Indes ont la même distribution que celles du genre *Upeneoides*.

La physionomie des Mulloïdes et des Upénées est bien différente de celle des Mulles et des Upénéoïdes; le museau est toujours allongé et le bord postérieur du maxillaire reste loin de l'œil.

MULLOIDES FLAVOLINEATUS, Lacépède.

MULLUS FLAVOLINEATUS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1802), p. 406.
UPENEUS FLAVOLINEATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. III (1829), p. 456.
MULLOIDES FLAVOLINEATUS, Bleeker, *Nat. Tijds. Nederl. Ind.*, Gram., t. II (1852), p. 697.
MULLOIDES FLAVOLINEATUS, Günther, *Catal. Fish. of the British Museum*, t. I (1859), p. 403.
MULLOIDES FLAVOLINEATUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fisch. der Südsee (1874), p. 56.
UPENEOIDES FLAVOLINEATUS, Day, *Fishes of India* (1875), p. 100 à 135 et pl. XXX, fig. 6.
MULLOIDES FLAVOLINEATUS, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCXCIV, fig. 3.
MULLOIDES AURIFLAMMA, Kluninger (*an.* Forsk?), *Fisch. de Roth. Meer.* (1884), p. 74.

D., VII-I, 8; *A.*, 8; *L. lat.*, 37; *L. transv.*, 2/6.

Hauteur comprise cinq fois et demie dans la longueur de la tête et quatre fois et un quart dans la longueur totale du corps. Espace interoculaire aussi large que l'œil, qui est séparé de l'extrémité du museau par un peu plus de deux fois son diamètre. Barbillons atteignant le niveau du bord postérieur du préopercule. Dorsale épineuse presque aussi haute que le corps; espace compris entre les dorsales un peu plus grand que la longueur de la dorsale antérieure.

Corps d'un jaune citron; une bande orangée allant de l'œil à la caudale; nageoires jaunâtres.

Longueur totale, 0^{m} 325; longueur de la tête, 0^{m} 075; longueur du museau, 0^{m} 040; diamètre de l'œil, 0^{m} 014; largeur de l'espace interorbitaire, 0^{m} 020; hauteur du corps, 0^{m} 057.

Ce poisson est répandu depuis la mer Rouge jusqu'en Polynésie et sur les côtes de Chine. Le Musée de Paris possède des individus recueillis dans la mer Rouge, aux îles de Maurice et de la Réunion, à Ternate, aux îles Sandwich, à l'île Guam, à Bourou, à Borobora, aux Fidji.

FAMILLE DES GERRIDÉES.

Cuvier et Valenciennes ont placé dans la famille des Ménides un genre *Gerres* qu'ils établissent pour des poissons tenant, d'une part aux Picarels et aux Mendoles, d'autre part aux *Equula,* et ayant comme ceux-ci la bouche très protractile.

Plus tard, Bleeker, séparant les Gerres des autres Ménides, a formé du genre Gerres une famille particulière qu'il a placée entre celle des *Cæsioidei*, démembrée des Ménides de Cuvier, et celle des *Toxoteoidei*, faisant partie des Squamipennes du même auteur. M. A. Günther, adoptant en partie le groupement proposé par Cuvier, place les *Gerres* à côté des *Smaris* et des *Mæna,* dans sa famille des Pristipomatidées, formée du démembrement des Percoïdes, des Sciénoïdes, des Sparoïdes et des Ménides de Cuvier et de Müller; plus tard, il les a regardés comme devant constituer une famille à part rentrant dans le groupe des Pharyngognathes de Müller, près des Labridées et des Chromidées; cette famille des Gerridées est caractérisée ainsi :

« Corps comprimé, élevé ou oblong, couvert d'écailles lisses ou faiblement dentées. Ligne latérale continue. Dorsale molle et dorsale épineuse également développées, pouvant se loger dans un sillon écailleux. Anale avec trois épines, à portion molle aussi développée que la seconde dorsale. Ventrales thoraciques, avec une épine et cinq rayons mous. Dents petites; pas de dents au palais. Os pharyngiens inférieurs fortement unis par une solide suture. Six rayons branchiostèges; des pseudobranchies. Une vessie natatoire. Pas de sac cæcal; appendices pyloriques rudimentaires. Ovipares. Vertèbres, 10/14[1]. »

Cuvier et Valenciennes avaient constaté chez les poissons dont nous parlons la présence de dents aux os pharyngiens. Müller ayant, en 1844, établi un ordre des Acanthoptérygiens pharyngognathes, Kner y transporta les Gerres, entre la famille des Chromidées et celle des Labroïdes cycloïdes.

[1] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. IV, p. 252.

MM. Baird et Girard, démembrant le genre Gerres, tel que l'avait compris Cuvier, admettent un genre *Eucinostomus* dont le *Gerres argenteus* serait le type. M. Th. Gill[1] a adopté trois genres qu'il caractérise ainsi :

I. Préopercule dentelé. Épines de la dorsale et de l'anale fortes......		*Eucinostomus.*
II. Préopercule entier. Épines faibles :	*a.* Dorsale très échancrée.....	*Diapterus.*
	b. Dorsale non échancrée.....	*Synistius.*

Pour M. Gill, le genre *Eucinostomus* est synonyme du genre Gerres; les *Diapterus* ont pour types les *Gerres apredy, G. zebra, G. gula;* le genre *Synistius* ne comprend qu'une seule espèce, le *G. longirostris* (Günther).

Bleeker a adopté le nom de *Diapterus* et Cantor celui de *Catorhœnum*, le nom de Gerres proposé par Cuvier ayant été antérieurement employé par Latreille; ce nom de Gerres étant cependant consacré par l'usage et s'appliquant, du reste, à deux groupes très éloignés, il n'en peut résulter aucune confusion.

Pour Bleeker, les *Diapterus* (Gerres) sont caractérisés ainsi :

«Dents maxillaires aiguës, disposées sur plusieurs rangs; dents pharyngiennes obtuses ou en forme de molaires. De trente-cinq à cinquante écailles dans la ligne latérale. Dorsales composées de neuf ou dix épines et de dix ou onze rayons, les deux nageoires ayant même développement. Ventrales insérées en arrière de la base des pectorales, anale formée de trois épines et de sept ou huit rayons mous. Os pharyngiens inférieurs soudés ou intimement unis.»

Chez les Gerres, l'appareil pharyngien se compose, en haut, de deux plaques de chaque côté, en bas, de deux os qui peuvent, dans certaines espèces, rester distincts ou se souder de manière à constituer une plaque unique; cette soudure ne dépend pas de l'âge de l'animal; car nous avons sous les yeux une plaque pharyngienne inférieure de *Gerres Plumieri* de très petite taille, et la plaque est soudée comme celle de l'adulte.

Si l'on veut séparer, avec M. Gill, les Gerres en deux groupes, l'un

[1] Remarks on the relations of the general and other groups of Cuban fishes, *Proceedings of the Academy of natural sciences of Philadelphia* (1862).

IMPRIMERIE NATIONALE.

caractérisé par la dorsale échancrée et le préopercule dentelé, l'autre par la dorsale non divisée et le préopercule entier, on ne trouve pas de caractère distinctif dans la dentition. Tandis que, chez le *Gerres Plumieri*, type du premier groupe, les deux pharyngiens sont intimement soudés, cette même disposition se retrouve chez le *Gerres kapas* qui appartient à la seconde division; les *Gerres Plumieri* et *rhombeus*, si voisins de forme, ont une dentition différente. On trouve d'ailleurs tous les passages entre les plaques complètement réunies et celles qui ne sont rattachées l'une à l'autre que par un ligament très peu résistant[1].

Dans la grande majorité des cas, la plaque pharyngienne inférieure est allongée, présentant une pointe prolongée en avant; le bord postérieur est plus ou moins coupé carrément; les bords latéraux forment en arrière deux pointes qui dépassent plus ou moins le bord postérieur; presque nulles chez le *Gerres Plumieri*, ces pointes sont longues, au contraire, chez le *Gerres brasiliensis* et surtout chez les *Gerres argyreus*, *G. oyena*, *G. punctatus*. Les bords latéraux, en rapport avec les branchies, sont excavés latéralement. La face profonde présente une carène unique, qui est prononcée chez les espèces qui ont les os complètement soudés, comme chez les *G. Plumieri* et *G. abbreviatus*; chez le *G. kapas*, la crête est divisée en deux, dans une partie de sa longueur, par un léger sillon, qui est très prononcé dans les espèces chez lesquelles les deux os sont distincts, de telle sorte qu'il existe deux os accolés l'un à l'autre, et que les deux crêtes font une forte saillie; chez ces espèces, toute la face inférieure paraît fortement concave.

La face supérieure des os est couverte de dents dont la forme et l'arrangement sont différents suivant les espèces. Parmi les espèces de Gerres dont nous avons examiné la dentition, trois présentent une soudure complète des pharyngiens : ce sont les *Gerres Plumieri*, *G. abbreviatus*, *G. kapas*, chez lesquelles la plaque est garnie de dents en pavés. Chez le *Gerres abbreviatus* de Cochinchine et de l'archipel Indien, les dents sont

[1] Voir E. Sauvage : Sur les plaques pharyngiennes des *Gerridæ* (*Association française pour l'avancement des sciences*, 1877, p. 549).

plus grandes que chez les autres espèces. La plaque inférieure, très grande, ne porte que des dents en pavés; ainsi que nous le remarquerons pour les autres espèces, les dents sont plus grandes à la partie postérieure et à la partie moyenne de la plaque; dans cette partie moyenne, on compte deux rangées de dents, qui sont au nombre de cinq à chaque rangée et qui vont en diminuant régulièrement de grandeur; ces deux rangées sont bordées d'une autre de dents beaucoup plus petites, qui sont au nombre de neuf de chaque côté et forment une série flexueuse; le long du bord externe, enfin, il y a des dents très fines, aplaties comme toutes les autres. La plaque postérieure de l'appareil supérieur est armée de deux rangées de dents en pavés, au nombre de onze sur chaque plaque; on remarque deux grandes dents le long du bord interne; le long du bord externe, il y a des dents très fines et pointues qui forment un velours ras et serré. La plaque antérieure est garnie de dents semblables, devenant plus fortes dans la partie antérieure, où elles sont fortement acuminées.

Chez le *Gerres Plumieri*, les dents sont en pavés, irrégulièrement quadrilatères, beaucoup plus grandes dans la partie postérieure de la plaque; elles deviennent plus petites vers les bords et vers l'angle antérieur. Les latérales sont légèrement coniques; on remarque à la partie externe du bord postérieur un petit amas de dents très fines, serrées et aiguës, qui existent dans la plupart des espèces. Celles qui arment la plaque antérieure de l'appareil supérieur sont semblables aux précédentes; la partie interne de la plaque postérieure porte de grosses dents en pavés, disposées sur deux rangs; le reste de la surface est garni de petites dents en velours fin et serré.

De même que chez le *Gerres Plumieri*, les deux pointes postérieures se prolongent très peu chez le *G. kapas*. La forme de la plaque est la même chez les deux espèces; chez le *G. kapas*, la face masticaste est garnie de grandes dents arrondies, surtout au milieu de la plaque; il y a sous les bords latéraux des dents petites, coniques, acuminées.

Dans les autres espèces que nous allons étudier, les deux plaques, comme nous avons dit, ne sont retenues que par un ligament plus ou

moins lâche; pour un certain nombre, leur forme est, dans son ensemble, semblable à celle du *G. Plumieri*.

Les plaques du *G. argyreus* sont armées, le long du bord interne et dans leur moitié postérieure, d'une rangée de dents arrondies, bien plus grandes que les autres, rangée qui est composée de deux séries de dents plus petites; le reste de la surface est couvert de dents petites, acuminées, terminées en crochet à leur extrémité.

Chez le *G. brasiliensis*, la plaque est armée de dents coniques, à peine pointues, qui sont toutes de même grandeur, à part celles couvrant les parties postérieure et externe qui sont très fines et subulées.

La plaque du *G. Pœti* ressemble à celle du *G. argyreus*. Il y a, près du bord interne et du bord postérieur, trois dents plus grandes que les autres; ces dents sont arrondies en pavés plus petites que celles du *G. argyreus*. Le reste de la plaque porte des dents nombreuses, fines et pointues, recourbées en crochet dans sa partie antérieure. La plaque postérieure et supérieure est garnie dans sa moitié interne de trois rangées de petites dents arrondies, correspondant à celles de la plaque inférieure; d'autres dents nombreuses, en velours ras, se voient sur le reste de la plaque; la plaque antérieure porte des dents un peu plus fortes, crochues à leur extrémité, la pointe du crochet étant tournée en arrière.

Chez les *Gerres Richii*, *G. oyena*, *G. rhombeus*, *G. punctatus*, la disposition des dents est semblable à ce que nous avons noté chez le *Gerres brasiliensis*. Chez le *G. Richii*, la plaque porte des dents petites, élevées, arrondies à leur sommet; le long du bord externe et sur la partie qui se prolonge, il y en a de fines et aiguës. Les plaques supérieures sont garnies de dents subulées, plus grosses et plus obtuses dans la partie interne de la plaque postérieure. La disposition des dents est la même chez le *G. oyena;* les dents moyennes de la plaque inférieure sont toutefois plus subulées. La plaque du *G. rhombeus* est armée de dents fines et petites, pointues, recourbées en crochet dans la partie médiane; celles des plaques supérieures sont en velours fin et serré. Chez le *G. punctatus*, la plaque inférieure porte des dents semblables à celles du *G. brasiliensis;* les médianes sont toutefois un peu plus grosses et plus obtuses; celles

de la plaque supérieure et antérieure, qui est plus petite que chez les autres espèces étudiées et dont la forme est aussi différente, sont assez fortes et peu nombreuses.

Bleeker avait déjà reconnu que, chez les Gerres de l'archipel Indien, la plaque pharyngienne inférieure est différente suivant les espèces. Il divise en effet ceux-ci en espèces chez lesquelles les pharyngiens inférieurs sont unis par une suture mobile (*Gerres filamentosus*, *G. macracanthus*, *G. punctatus*, *G. philippinus*, *G. acinaces*, *G. oyena*, *G. macrosoma*, *G. argyreus*, *G. Pœti*), ou intimement soudés ensemble (*Gerres abbreviatus*, *G. kapas*, *G. limbatus*). Chez le *Gerres kapas*, les dents pharyngiennes médianes sont plus ou moins aplaties, mais peu larges et irrégulièrement disposées. Chez le *Gerres abbreviatus*, les dents médianes, en séries régulières, sont très larges et aplaties.

Le squelette des Gerres (*G. abbreviatus*) est robuste. Le crâne est remarquable par une forte crête occipitale triangulaire prolongée jusqu'aux rayons interapophysaires qui soutiennent la dorsale épineuse; cette crête, dans l'espèce que nous étudions, commence en avant du milieu de la longueur de l'orbite et atteint le niveau du bord postérieur de la tête; elle est fortement relevée de bas en haut; à sa partie antérieure, elle se sépare en deux bords et forme un large sillon dans lequel est reçu le long processus qui continue les intermaxillaires; vers son tiers postérieur, elle donne naissance, de chaque côté, à une crête transversale qui va s'unir à une autre crête aiguë et saillante continuant l'angle supérieur de l'opercule et se dirigeant vers le bord antérieur de l'orbite; ces crêtes limitent trois fosses profondes remplies par des muscles. Le sillon destiné à loger le manche de l'intermaxillaire ne communique pas avec l'orbite, ainsi que M. Günther l'a noté chez le *Gerres rhombeus*. Les maxillaires ont une forme très irrégulière; leur portion externe qui est appliquée contre l'intermaxillaire dont elle couvre la moitié de la longueur environ est très mince; l'autre portion présente deux forts crochets qui séparent une rainure profonde. L'intermaxillaire a son bord buccal mince, excavé, et il donne un long prolongement qui se loge dans un sillon creusé sur les frontaux et sous la crête de l'occipital; ce sillon

s'étend jusqu'au niveau du tiers postérieur de l'œil. Le dentaire porte des dents très fines. Les os de la joue forment une gouttière profonde qui se continue en haut avec l'orbite. L'arc infraorbitaire est très étroit, les os étant fort minces. L'os temporal a sa face interne profondément excavée. Les occipitaux externes se recourbent fortement en voûte et forment le plafond d'une profonde cavité qui s'étend jusqu'à l'orbite. L'apophyse du basilaire remonte très obliquement vers le vomer.

La colonne vertébrale est robuste; il y a, chez le *Gerres abbreviatus*, neuf vertèbres abdominales et quatorze vertèbres caudales; suivant M. Günther, la formule est de 9 + 14 chez le *G. Plumieri* et de 9 + 15 chez le *G. rhombeus*. Les côtes ne sont pas très fortes. Les neurépines de la portion moyenne de la région abdominale sont plus fortes que les autres. En avant de la dorsale épineuse, il y a trois rayons minces, dont le premier est le plus long; les osselets interapophysaires qui soutiennent la dorsale épineuse, en même nombre que les rayons, sont robustes; ils présentent une crête médiane, de chaque côté de laquelle l'osselet s'élargit en plaque : ces osselets diminuent régulièrement de longueur de l'avant à l'arrière; ceux qui supportent la dorsale molle sont courts, surtout dans la partie postérieure de la nageoire, et ils ne sont formés que d'un stylet sans prolongements latéraux. Par leur ensemble, les osselets de la première dorsale constituent un tout continu, comme on l'observe chez certains Scombéroïdes au corps élevé, les *Equula* et les *Zeus*, par exemple. Les deux premiers rayons épineux de l'anale sont supportés par un osselet très long, formé de la soudure de deux interépineux; les autres osselets sont simples et décroissent rapidement de hauteur, de telle sorte que le dernier n'a guère que le tiers de la longueur du premier.

La terminaison de la colonne vertébrale est construite sur le plan général que nous trouvons dans le groupe des Perciformes. Les apophyses des quatrième et cinquième avant-dernières vertèbres sont très courtes et s'inclinent fortement en arrière; ce sont les apophyses des trois dernières qui supportent la nageoire, et l'antépénultième donne, en haut et en bas, une longue apophyse qui va soutenir les premiers des petits

rayons; de l'avant-dernière part un osselet sur lequel s'appuient les autres petits rayons et le rayon I; l'osselet supérieur se dilate en plaque dans une partie de son bord supérieur et c'est sur cette plaque que repose l'osselet donné par l'antépénultième vertèbre. La dernière vertèbre a la forme d'une large plaque triangulaire sur laquelle s'appliquent, par leur base, tous les autres rayons de la nageoire; une large échancrure, qui correspond à la partie médiane de la caudale, divise la plaque en deux parties. La plaque supérieure est formée elle-même de deux parties; l'une, qui ne porte que les deux premiers des grands rayons, part du point de réunion des deux dernières vertèbres; au-dessous d'elle se voit une large plaque qui supporte les autres rayons; c'est entre ces deux plaques que se dirige, en se relevant, la corde dorsale. Comme chez la Carpe, ainsi que M. Kollikër l'a signalé, il y a un petit crochet à la base de la plaque supérieure, qui appartient plutôt à la pénultième vertèbre qu'à la dernière; au lobe inférieur, la petite plaque sur laquelle s'attachent les premiers rayons est un prolongement de la première vertèbre. La grande plaque qui supporte les rayons doit être formée de la soudure de plusieurs; il y a en effet sur l'os une série de crêtes plus ou moins effacées, de lignes obscures, qui font croire qu'elle n'est point aussi simple, malgré son apparence, que la plaque supérieure.

Chez les *Gerres*, les écailles sont assez petites et revêtent tout le corps, à l'exception des maxillaires, du sous-orbitaire, du museau et du sillon dans lequel se place le manche de l'intermaxillaire; une longue écaille se voit à l'angle de la ventrale; des écailles irrégulières forment les deux rebords d'un sillon dans lequel les dorsales peuvent se replier. Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de trente-trois à quarante-huit; celui des séries transverses de 4/9 à 6/12, sans que l'on puisse établir aucune relation entre le nombre des écailles et la forme plus ou moins élevée du corps; ainsi les *Gerres Plumieri et G. rhombeus*, dont la hauteur du corps atteint près de la moitié de la longueur, caudale non comprise, donnent pour la ligne transversale 6/11, ce nombre étant sensiblement le même 6/10 chez le *Gerres aprion*, dont la hauteur n'est que

le tiers de la longueur du corps, caudale non comprise; chez le *Gerres gula*, dont les proportions relatives sont presque les mêmes que chez le *G. aprion*, la formule est 4/9.

Cuvier et Valenciennes remarquent «que les formes des espèces et leur plus ou moins grande hauteur se répètent en proportion presque identique dans les deux océans, en sorte que l'on pourrait en faire deux séries parallèles, dont chacune aurait des membres difficiles à distinguer de leurs correspondants de chaque série». Ainsi les *Gerres Richii*, *G. Pœti*, *G. peruvianus* représentent dans la mer des Indes et l'océan Pacifique les *Gerres Plumieri*, *G. rhombeus*, *G. brasiliensis* de la mer des Antilles: les *Gerres oyena* et *G. filamentosus* sont les analogues des *Gerres gula* et *G. aprion*.

Le genre *Gerres* compte le plus grand nombre de ses espèces dans les parties les plus chaudes du globe, dans la mer des Antilles, dans l'Inde archipélagique, le long des côtes de l'Inde. Dans l'hémisphère sud, quatre espèces descendent jusque vers le 38e degré; ce sont les *G. melbournensis*, *G. ovatus*, *G. subfasciatus* dans les mers d'Australie, le *G. longirostris* au Cap; dans l'hémisphère nord, nous pouvons noter le *G. argenteus* des côtes du Texas, le *G. brevirostris* de la république de l'Équateur et le *G. japonicus* des côtes du Japon. Certaines espèces ont, du reste, une aire d'extension très vaste; le *G. argyreus* a été trouvé dans la mer Rouge, à Waigiou, à l'île Strong, à Port-Jackson. On ne connaît qu'une seule espèce des côtes atlantiques de l'Afrique, le *G. Nigri*, de l'embouchure du fleuve Niger.

1. GERRES POETI, Cuvier et Valenciennes.

GERRES PŒTI, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VI (1829), p. 468.
GERRES POETI, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. IV (1859), p. 256.
GERRES POETI, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXVI, fig. 1.
DIAPTERUS POETI, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 128 et pl. CCCLXI, fig. 1.

D., IX, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 36; *L. transv.*, 5/10.

Corps haut, la plus grande hauteur se trouvant au niveau de l'origine

de la première dorsale et étant contenue deux fois et un quart dans la longueur du corps, la caudale non comprise. Ligne rostro-dorsale très inclinée. Longueur de la tête contenue un peu plus de trois fois dans la longueur, caudale non comprise. Museau de même longueur que l'œil, le maxillaire supérieur dépassant un peu le niveau du tiers antérieur de l'œil; manche de l'intermaxillaire arrivant au niveau du centre de l'œil; sillon intermaxillaire entièrement nu, ovalaire postérieurement. Espace interoculaire aussi large que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois dans la longueur de la tête. Écailles du dessus de la tête dépassant le bord postérieur du sillon intermaxillaire. Narines situées plus près de l'œil que de l'extrémité du museau. Bord postérieur du préopercule un peu incliné en arrière, à angle arrondi et non dentelé. Dorsale commençant à une distance de l'extrémité du museau presque égale à la hauteur du corps; dorsale épineuse non échancrée; deuxième épine, la plus grande de toutes, plus longue que la moitié de la hauteur du corps. Dorsale molle de la même longueur que la dorsale épineuse. Pectorales arrivant à l'anale; troisième épine anale plus grande que la seconde épine, mais de même force, aussi longue que la distance qui sépare le centre de l'œil de l'extrémité du museau.

Bord supérieur des dorsales noirâtre.

Longueur totale, $0^{m}190$; longueur de la tête, $0^{m}050$; longueur du museau, $0^{m}014$; hauteur du corps, $0^{m}074$; diamètre de l'œil, $0^{m}015$.

2. GERRES RICHII, Cuvier et Valenciennes.

GERRES RICHII, Cuvier et Valenciennes, *Hist. naturelle des Poissons*, t. VI (1830), p. 469.

D., IX, 10; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 38.

Corps haut, la plus grande hauteur, qui se trouve au niveau de l'origine de la dorsale épineuse, étant contenue deux fois et un quart dans la longueur, caudale non comprise. Ligne rostro-dorsale très inclinée, légèrement convexe, s'excavant au museau. Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise. Museau plus court que l'œil, le maxillaire supérieur arrivant presque

au niveau du centre de l'orbite; manche de l'intermaxillaire atteignant presque le même niveau. Écailles du dessus de la tête s'étendant en pointe de chaque côté du sillon qui est destiné à recevoir l'intermaxillaire, mais ne se prolongeant pas jusqu'aux narines qui sont placées très près de l'œil. Préopercule à bord postérieur vertical et à angle arrondi, plus fortement dentelé à l'angle que le long du bord montant. Préorbitaire et maxillaire nus. Opercule très allongé dans le sens de la hauteur, portant des écailles caduques. Dorsales commençant à une distance de l'extrémité du museau presque égale à la longueur des deux dorsales réunies. Dorsale épineuse fortement échancrée, les deuxième, troisième et quatrième épines ayant presque la même longueur, de telle sorte que la dernière n'a guère que les deux septièmes de la longueur de la troisième, dont la longueur est plus grande que la moitié de la hauteur du corps au point correspondant. Dorsale molle un peu plus grande que la dorsale épineuse. Deuxième épine de l'anale très forte, plus grosse que la troisième et un peu plus robuste que la seconde épine dorsale, mais plus courte que la troisième. Pectorales assez longues.

Longueur totale, $0^{m}\,165$; longueur de la tête, $0^{m}\,038$; longueur du museau, $0^{m}\,011$; hauteur du corps, $0^{m}\,060$; diamètre de l'œil, $0^{m}\,014$.

Le Musée de Paris possède cinq exemplaires de cette espèce qui est dans la mer des Indes l'analogue du *Gerres Plumieri* de la mer des Antilles; l'un provient de l'île de la Réunion (Deyrolles), un autre a été rapporté de San Mateo al Mar (Deppe); l'exemplaire pêché dans la mer des Indes est le type de l'espèce, ainsi que l'individu pris par Bélanger sur la côte de Malabar; le dernier exemplaire est d'origine inconnue.

3. GERRES ARGYREUS, Forskal.

SCIÆNA ARGYREA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 34.
GERRES WAIGIENSIS, Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Uranie*, Poissons (1824), p. 292.
GERRES ARGYREUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 478.
GERRES ARGYREUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 263.
GERRES ARGYREUS, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. VIII (1877), p. 127.

D., IX, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 45.

Corps oblong, allongé. Hauteur comprise deux fois et trois quarts

dans la longueur, sans la caudale. Ligne rostro-dorsale peu inclinée. Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise. Museau à peine plus long que l'œil, le maxillaire supérieur arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil. Manche de l'intermaxillaire arrivant au niveau du tiers antérieur de l'orbite; sillon arrondi postérieurement, ne portant pas d'écailles. Écailles du dessus de la tête s'arrêtant au niveau postérieur du sillon de l'intermaxillaire. Narines placées plus près de l'œil que de l'extrémité du museau. Préorbitaire et maxillaires nus. Préopercule à bord postérieur vertical et à angle arrondi, non dentelé. Opercule très allongé dans le sens vertical, à écailles caduques. Dorsales commençant à une distance de l'extrémité du museau égale à la hauteur du corps. Dorsale épineuse à peine échancrée; deuxième et troisième épines presque de même hauteur; dorsale molle un peu plus longue que la dorsale antérieure. Deuxième épine anale faible, plus courte que la troisième, beaucoup plus courte que la plus longue épine dorsale. Pectorales arrivant presque à l'anale. Sommet des dorsales noirâtre.

Longueur totale, $0^{m}162$; longueur de la tête, $0^{m}040$; longueur du museau, $0^{m}014$; hauteur du corps, $0^{m}048$; diamètre de l'œil, $0^{m}013$.

Cette espèce est connue au Musée de Paris par des exemplaires venant de la mer Rouge (Botta), des Seychelles (Dussumier), de Malabar (Dussumier), de Vanikoro, de Waigiou, d'Oualan (Quoy et Gaimard, Lesson et Garnot); Bleeker la signale de Port-Jackson (Australie).

4. GERRES OYENA, Forskal.

(Pl. XXXVI^A, fig. 2.)

LABRUS OYENA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 35.
GERRES OYENA (pro parte), Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. Poiss.*, t. VI (1830), p. 472.
GERRES OYENA, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 261.
GERRES OYENA, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 111.
GERRES OYENA, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXV, fig. 4.
DIAPTERUS OYENA, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 129 et pl. CCCLXI, fig. 5.

D., IX, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 35 à 38.

Cuvier et Valenciennes ont décrit sous le nom de *Gerres oyena* des

poissons rapportés de la mer Rouge par Ehrenberg et Geoffroy Saint-Hilaire, ainsi que d'autres envoyés de l'île de France par Desjardins. Lorsqu'on étudie ces derniers exemplaires, on remarque qu'ils répondent exactement au *Gerres acinaces* de Bleeker, tel que l'a compris M. Günther et tel qu'il l'a figuré dans sa monographie des poissons de Zanzibar. Le type de l'espèce, le *Labrus oyena* de Forskal, est de la mer Rouge; nous considérerons dès lors, comme devant porter le nom de *Gerres oyena*, les exemplaires provenant de cette mer.

Il faut reconnaître, du reste, que les *Gerres oyena, G. acinaces, G. lineolatus* sont extrêmement voisins, et il est bien probable qu'on réunira ces trois espèces lorsqu'on pourra comparer des séries suffisamment nombreuses. Le *Gerres lineolatus* a toutefois le profil rostro-dorsal plus incliné que les deux autres espèces; chez le *G. oyena*, ce profil est plus bombé; c'est chez le *G. lineolatus* qu'il est le plus incliné.

Le *Gerres oyena* est un poisson oblong, dont la plus grande hauteur se trouve comprise deux fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise. Ligne rostro-dorsale médiocrement inclinée, un peu bombée. Museau à peine plus long que l'œil; espace interoculaire aussi large que le diamètre de l'œil. Longueur de la tête contenue trois fois et un tiers dans la longueur du corps, caudale non comprise. Maxillaire dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil. Écailles arrivant jusqu'aux narines, qui sont placées très près de l'œil. Préopercule à bord postérieur droit, à angle arrondi, non dentelé. Dorsale commençant à une distance du bout du museau plus grande que la hauteur du corps, mais un peu moins grande que la longueur des deux dorsales réunies. Dorsale épineuse non échancrée, la deuxième épine un peu plus forte que les autres et ayant la moitié de la longueur de la tête. Dorsale molle plus grande que la dorsale épineuse. Pectorales arrivant au niveau de l'anus. Épines anales de même force, la troisième un peu plus longue que la seconde, ayant la longueur du museau.

Longueur totale, 0^m 245; longueur de la tête, 0^m 062; longueur du museau, 0^m 021; hauteur du corps, 0^m 072; diamètre de l'œil, 0^m 018.

Cette espèce est représentée au Musée de Paris par des exemplaires

venant de la mer Rouge et de Zanzibar. D'après Bleeker, c'est l'une « des espèces du genre les plus répandues et les plus communes dans l'Inde archipélagique, s'étendant au nord jusqu'au Japon et à l'ouest jusqu'aux côtes de l'Inde, de Zanzibar, d'Aden et dans la mer Rouge ».

Ce poisson, qui est très commun dans les lagunes de la côte orientale, porte chez les Betsimisarakă le nom de *Fiana*.

5. GERRES ACINACES, Bleeker.

GERRES ACINACES, Bleeker, *Nat. Tijdschr. Nederl. Ind.*, t. VI (1854), p. 194.
GERRES ACINACES, Günther, *Catal. of the Fish. of the British Museum*, t. IV (1862), p. 262.
GERRES ACINACES, Playfair et Günther, *Fish. Zanzibar* (1866), p. 110 et pl. XVI, fig. 1.
DIAPTERUS ACINACES, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877), p. 126 et pl. CCCLXI, fig. 2.

D., IX, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 45.

Hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts dans la longueur, sans la caudale. Ligne rostro-dorsale peu inclinée, à peine bombée. Museau un peu plus long que l'œil. Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise. Maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête; œil plus petit que la largeur de l'espace interoculaire. Manche de l'intermaxillaire arrivant au niveau du tiers antérieur de l'œil; sillon ovalaire postérieurement. Écailles arrivant au niveau du bord antérieur de l'orbite. Préopercule à bord postérieur droit et à angle arrondi, non dentelé. Dorsales commençant à une distance de l'extrémité du museau un peu plus grande que la hauteur du corps, mais plus petite que la longueur des deux dorsales réunies. Dorsale épineuse non échancrée, la seconde épine étant plus longue que la moitié de la hauteur du corps et que la moitié de la longueur de la tête. Dorsale molle plus longue que la dorsale épineuse. Pectorales arrivant jusqu'à l'anus. Deuxième épine anale un peu plus longue que la troisième.

Longueur totale, $0^{m}260$; longueur de la tête, $0^{m}067$; longueur du museau, $0^{m}020$; hauteur du corps, $0^{m}067$; diamètre de l'œil, $0^{m}017$.

Ce poisson se trouve dans les mers de Maurice et de Madagascar; on en a même capturé des individus dans les rivières de la côte orientale de cette dernière île, à une assez grande distance dans l'intérieur des terres.

6. GERRES PUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes.

GERRES PUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VI (1830), p. 480.
GERRES FILAMENTOSUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. VI (1830), p. 482.
GERRES PUNCTATUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Museum*, t. IV (1862), p. 260.
GERRES FILAMENTOSUS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 261.
GERRES FILAMENTOSUS, Day, *The Fishes of Malabar* (1865), p. 159.
GERRES FILAMENTOSUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXV, fig. 3.
DIAPTERUS FILAMENTOSUS, Bleeker, *Atlas ichth.*, t. VIII (1877), p. 125 et pl. CCCLXII, fig. 3.

D., IX, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 45.

Il nous semble impossible de séparer le *Gerres punctatus* du *Gerres filamentosus*, ce dernier n'en différant que par le corps qui est un peu plus élevé et par l'allongement de la seconde épine dorsale, caractères dépendant du sexe des individus. Nous donnons ci-dessous la description des exemplaires types des deux espèces admises par Cuvier et Valenciennes.

GERRES PUNCTATUS. — Corps élevé, la plus grande hauteur se trouvant au niveau de la première dorsale; hauteur contenue deux fois et demie dans la longueur, sans la caudale. Ligne rostro-dorsale très inclinée, un peu convexe. Longueur de la tête contenue trois fois et un tiers dans la longueur du corps, caudale non comprise. Museau aussi long que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; maxillaire dépassant le niveau du bord antérieur de l'œil. Manche de l'intermaxillaire arrivant presque au niveau du centre de l'œil; sillon ovalaire postérieurement; écailles s'étendant jusqu'au niveau des narines, qui sont placées très près de l'œil. Préopercule à bord postérieur vertical et à angle arrondi, non dentelé. Dorsales commençant à une distance de l'extrémité du museau égale à la longueur des deux nageoires réunies. Deuxième épine dorsale plus grande et plus forte que les autres,

un peu plus longue que la moitié de la hauteur du corps. Dorsale molle plus grande que la dorsale antérieure. Deuxième épine de l'anale un peu plus forte que la troisième, mais de la même longueur que celle-ci. Pectorales longues, arrivant à l'anale.

Longueur totale, $0^m 250$; longueur de la tête, $0^m 062$; longueur du museau, $0^m 019$; hauteur du corps, $0^m 095$; diamètre de l'œil, $0^m 020$.

Gerres filamentosus. — Diamètre de l'œil contenu trois fois et un quart dans la longueur de la tête. Deuxième épine dorsale plus forte que les autres, allongée, aussi longue que la hauteur du corps. Tous les autres caractères sont ceux de l'espèce précédemment décrite.

Longueur totale, $0^m 200$; longueur de la tête, $0^m 050$; longueur du museau, $0^m 016$; hauteur du corps, $0^m 072$; diamètre de l'œil, $0^m 016$.

Cette espèce est connue de la région dont nous décrivons la faune ichthyologique, de Madras, de Vanikoro et de la Nouvelle-Guinée.

FAMILLE DES SQUAMIPENNES.

Pour Cuvier, les Squamipennes sont des poissons «chez lesquels la partie molle et souvent la partie épineuse des nageoires dorsales et anale sont recouvertes d'écailles qui les encroûtent. C'est le caractère le plus apparent de ces poissons, dont le corps est, en général, très comprimé». Dans cette famille, l'illustre naturaliste fait entrer les Chœtodons, les Chelmons, les Héniochus, les Éphippes, les Holacanthes, les Pomacanthes, les Platax, les Psettes, les Piméleptères, les Diptérodons, les Castagnoles, les Pemphérides et les Archers[1]. Cuvier et Valenciennes ajoutent aux caractères donnés que les dents sont, en général, en forme de scies ou de brosses. Les dents peuvent être, en effet, en velours, comme chez les Archers et les Pemphérides, ou tranchantes, comme chez les Piméleptères; on a du reste par les Psettes et les Platax un passage entre ces genres et les vrais Squamipennes, tels que les Chœtodons et les Holacanthes.

[1] *Le Règne animal*, t. II, p. 188.

Sans parler ici des Diptérodons, que l'on s'accorde à regarder comme des Sparoïdes, et des Castagnoles, qui sont des Scombéroïdes, c'est dans une famille démembrée de cette dernière, la famille des Carangidées, que les Psettes et les Platax sont placés par M. A. Günther; ils présentent en effet de nombreuses ressemblances avec les Zanclus et les Psènes [1].

Pour Bleeker, la famille des Chétodontoïdes comprend les Squamipennes de Cuvier et Valenciennes, à l'exception des genres *Psettus, Pempheris* et *Toxotes;* les espèces prennent place dans les sous-familles des Piméleptiformes, Protéracanthiformes, Scorpidiformes, Lépodontiformes, Chœtodiptériformes, Scatophagiformes, Taurichthyéformes, Holacanthiformes, Plataciformes et Zanchiformes [2].

Sans entrer ici dans des discussions qui ne sauraient être données que dans un traité général d'ichthyologie et non dans la revision d'une faune locale, nous dirons que nous acceptons la famille des Squamipennes, telle que l'admet Bleeker, en y faisant toutefois rentrer les genres *Psettus, Pempheris* et *Toxotes,* tels qu'ils ont été établis par Cuvier et Valenciennes.

Ainsi comprise, cette famille est cantonnée dans les mers intertropicales, principalement dans le grand océan Pacifique et les mers qui en dépendent géographiquement; la seule espèce qui remonte un peu au nord, l'*Ephippus faber,* ne dépasse pas les côtes du Texas.

Bien que les Holacanthes soient certainement très voisins des Chœtodons, les écailles de la ligne latérale des Squamipennes appartiennent à deux types bien distincts dont les genres susnommés peuvent être regardés comme les représentants.

Chez les Holacanthes, les écailles ne sont pas vraiment cténoïdes. La zone spinifère porte une série de lamelles en saillie, commençant à la terminaison du tube et dépassant le bord postérieur qu'elles hérissent; ces lamelles, loin d'être toutes parallèles, sont fréquemment recourbées dans leur partie antérieure et, de plus, elles sont beaucoup plus longues que les autres, disposition qui se retrouve sur les écailles des flancs. Le

[1] *Catalogue of the Fishes of the British. Museum,* t. II. — [2] Revision des espèces insulindiennes de la famille des Chétodontoïdes, *Nat. Verh. d. kön. Ak.* (1877).

tube est assez court, égal dans toute son étendue, et il s'ouvre par un orifice circulaire à la limite de la zone spinigère; le bord antérieur, plus ou moins arrondi, est peu découpé par quelques lignes rayonnantes.

La disposition est sensiblement la même chez les Pomacanthes; toutefois, chez ceux-ci, la zone spinigère est remplacée par quelques lamelles en saillie, au nombre de dix en moyenne, qui ne se divisent pas et ne se recourbent pas à leur extrémité antérieure, et qui partent, pour les plus centrales, du niveau du foyer de l'écaille ou de la terminaison du tube dont la disposition est la même que chez les Holacanthes; le bord antérieur est toujours moins long que le bord postérieur; les sillons qui le découpent sont en petit nombre et peu accusés.

Chez les Piméleptères, ainsi que nous le dirons plus bas, les écailles de la ligne latérale font passage entre celles des Holacanthes et celles des autres Squamipennes, qui sont franchement cténoïdes ou cycloïdes, suivant les genres.

Chez les Chœtodons, les Toxotes, les Héniochus, les Chelmons, les Scorpis, les Atypus, les Psettes, les Éphippes, les Taurichthes, les Platax, les écailles sont cténoïdes; la zone spinifère est, du reste, réduite chez les Pemphéris, qui se rapprochent des Éphippes et des Drépanes, dont les écailles sont dépourvues de spinules.

Dans le genre Chœtodon, le bord postérieur est toujours beaucoup moins large que le bord antérieur, l'écaille se rétrécissant dans la partie postérieure. La zone spinifère, parfois peu développée (*Ch. lunula*), est, au contraire, très étendue chez certaines espèces (*Ch. baronessa*), et, dans ce cas, le bord postérieur est beaucoup moins rétréci; chez le *Chœtodon baronessa*, par exemple, le tube de la ligne latérale, un peu étranglé à son extrémité, s'ouvre au milieu de la zone spinifère, à la face profonde de l'écaille. Nous trouvons un autre type d'écaille chez le *Ch. lunula;* dans cette espèce, le tube s'ouvre avant la zone spinifère, dans laquelle il se continue, jusque près du bord, par une extrémité rétrécie; dans les deux espèces susnommées, la partie antérieure du tube se prolonge par une partie effilée jusque près du bord antérieur; chez d'autres (*Ch. strigatus*), le tube conserve le même diamètre dans toute son étendue.

IMPRIMERIE NATIONALE

Les écailles des Héniochus (*H. macrolepidotus*) appartiennent au type le plus simple; le tube, de même diamètre dans toute sa longueur, s'ouvre à la partie antérieure de la zone spinifère. Il en est de même chez les Chelmons (*Ch. longirostris*).

Les Psettes (*P. Commersonii*) diffèrent des Chœtodons par la grande finesse des spinules des écailles; le tube s'étend dans presque toute leur longueur.

Les écailles des Atypus (*A. strigatus*) sont longues, un peu rétrécies à leur partie postérieure; le bord antérieur est peu découpé, le lobe médian étant beaucoup plus grand que les autres; le tube est court et s'ouvre par un assez large orifice bien avant la zone spinifère, dans laquelle il se continue par un prolongement effilé; cette zone remonte en pointe; les spinules qui garnissent le bord libre de l'écaille sont aigus.

Chez les Archers (*Toxotes jaculator*), les rangées de spinules, au lieu d'être disposées en séries régulièrement divergentes, affectent plus ou moins une disposition en quinconce; le tube est très mince, court, et s'ouvre au milieu de la zone spinifère.

Tandis que, dans les genres que nous venons de citer, les écailles de la ligne latérale sont plus ou moins régulièrement ovalaires, chez les Scorpis (*Sc. georgianus*), leurs bords latéraux sont échancrés et leur bord postérieur est droit; le tube s'ouvre à l'origine de la zone spinifère par une extrémité légèrement coudée. Les spinules manquent chez le *Scorpis æquipinnis;* cette disposition se retrouve dans quelques autres genres.

Les Taurichthys (*T. varius*) ont les écailles de la ligne latérale allongées; le tube s'ouvre par un large orifice ovalaire à l'origine de la zone spinifère, dans laquelle il se continue par une extrémité plus effilée se terminant tout près du bord libre. Cette zone, qui est composée de très petites spinules, remonte en pointe le long du tube; le bord postérieur est arrondi et ne porte qu'un petit nombre de spinules.

Chez les Platax (*P. vespertilio*), les écailles sont ovalaires; le bord postérieur, bien que large, n'est armé que dans une partie de son étendue, et la zone spinifère est peu développée.

Chez les Pemphérides, le tube est fort court et s'ouvre bien avant la

zone spinifère par un large orifice. Chez le *Pempheris compressus*, l'écaille est plus haute que longue, rétrécie aux bords latéraux; la zone spinifère ne se compose que d'une seule rangée de spinules. Ces spinules manquent chez le *P. molucca*, dont l'écaille est arrondie.

Les spinules manquent aussi chez les Éphippes (*E. gigas*, *E. faber*), chez lesquels le tube, très étroit, occupe toute la longueur de l'écaille.

Les Scatophages (*Sc. argus*) présentent cette particularité que, chez eux, les écailles des flancs sont beaucoup plus larges en arrière qu'en avant. Le bord antérieur n'est divisé que par deux ou trois sillons peu profonds; le bord postérieur, à peine arrondi, est dans toute son étendue garni d'une rangée d'épines bien marquées. Les écailles de la ligne latérale sont ovalaires; la zone spinifère est peu haute et très réduite : on n'y compte que deux ou trois rangées de spinules; le tube, large et court, s'ouvre bien en avant d'elle.

Cette disposition nous conduit à ce que l'on voit chez les Drépanes (*Drepane punctata*), chez lesquels les spinules n'existent plus; l'écaille de la ligne latérale est irrégulièrement ovalaire et le bord antérieur n'est découpé par aucun sillon; le tube, assez long, s'ouvre à une faible distance du bord postérieur. Les écailles des flancs ont leur bord antérieur découpé par quelques sillons peu marqués; les bords latéraux sont assez profondément échancrés; le bord postérieur est arrondi.

Genre CHŒTODON.

Le genre Chœtodon, tel que l'admettaient Cuvier et Valenciennes, et tel que le comprennent encore aujourd'hui la plupart des ichthyologistes, est devenu pour Bleeker le type d'une sous-famille, celle des Taurichthyéformes, en faisant rentrer dans ce groupe les genres *Chelmo* et *Taurichthys*, établis par Cuvier. C'est qu'en effet, Bleeker, à l'exemple de Kaup, de Gill, de Swainson, démembre le genre Chœtodon en Parachœtodon (*Ch. oligacanthus*), Coradion (*Ch. chrysozonus*), Hémitaurichthys (*Ch. polylepis*) et Tétragonoptrus, ce dernier genre étant lui-même subdivisé en Citharœdon (*Ch. Meyeri*), Rabdophorus (*Ch. Bennettii*), Tétra-

gonoptrus (*Ch. octofasciatus*), Chœtodontops (*Ch. lunula*), Lépidochœtodon (*Ch. unimaculatus*), Limphora (*Ch. auriga*), Oxychœtodon (*Ch. falcula*), Gonochœtodon (*Ch. baronessa*) et Mégaprotodon (*Ch. strigangulus*).

Bien qu'ayant tous un *air de famille*, les Chœtodons présentent d'assez grandes différences pour que l'on puisse établir dans le genre un certain nombre de coupures plus ou moins artificielles. Certaines espèces, et ce sont les plus nombreuses, ont plus de dix épines à la dorsale, tandis que d'autres en ont moins de dix; chez presque toutes, le nombre des écailles ne dépasse pas cinquante dans une série, tandis que, chez certaines espèces, il s'élève à soixante et même plus. Le museau est parfois très court, tandis qu'il s'allonge un peu et rappelle ce que l'on voit chez les *Chelmo*. D'autres encore ont le corps régulièrement ovalaire, tandis que, chez d'autres, la forme est plus allongée. Certaines espèces enfin ont la dorsale et l'anale arrondies et d'autres les ont prolongées en pointe.

Sans entrer ici dans une discussion que ne comporte pas la nature même de notre travail, nous dirons que les divisions adoptées par Bleeker peuvent être utiles pour le groupement des nombreuses espèces qui doivent rentrer dans le genre Chœtodon, mais qu'elles ne peuvent être maintenues à titre de genres vraiment naturels.

Les seules divisions que l'on pourrait admettre à titre de sous-genre seraient les suivantes :

A. Écailles très petites, 60 ou plus dans une série transversale.. *Hemitaurichthys*, Blkr.

B. Écailles grandes ou assez grandes, 50 au plus dans une série transversale :

a. Au plus dix épines à la dorsale :

α. Ligne latérale cessant avant la caudale............ *Parachœtodon*, Blkr.

β. Ligne latérale se terminant à la caudale........... *Coradion*, Kp.

b. Plus de dix épines dorsales :

α. Plus de trois épines anales.................... *Megaprotodon*, Guich.

β. Trois épines anales......................... *Tetragonoptrus*, Klein.

Les coupures admises dans ce dernier sous-genre par Bleeker sont très souvent d'une distinction fort difficile et reposent sur la disposition

relative des écailles, la forme plus ou moins oblongue ou plus ou moins ovalaire du corps, la longueur du museau.

Le sous-genre *Hemitaurichthys* ne comprend qu'un très petit nombre d'espèces; le *Chœtodon strigatus* est des mers de Chine et du Japon, le *Ch. polylepis* paraît être spécial à Amboine et à Timor, le *Ch. sexfasciatus* n'est encore connu que de la partie occidentale de la Nouvelle-Hollande.

La seule espèce qui rentre dans le sous-genre *Parachœtodon*, le *Ch. oligacanthus*, habite l'archipel Indien, les mers de Chine et les côtes de Cochinchine.

La distribution du *Ch. chrysozonus*, type du genre *Coradion*, est la même; le *Ch. melanopus* est de l'archipel Indien.

Le *Ch. strigangulus*, auquel Bleeker réunit les *Ch. trifascilis* et *Ch. Leachii*, appartient au sous-genre *Megaprotodon;* l'espèce a une large distribution et se trouve depuis la mer Rouge jusqu'en Polynésie; le *Ch. plebejus* paraît être confiné dans les mers du Sud.

Le sous-genre *Tetragonoptrus* est celui qui renferme le plus grand nombre d'espèces, toutes des parties tropicales et intertropicales, surtout du grand océan Pacifique et des mers qui, géographiquement, en dépendent; les espèces sont surtout très abondantes dans la mer Rouge, l'océan Indien, l'Inde archipélagique, la mer de Chine et la Polynésie; elles sont, par contre, très rares sur les côtes ouest de l'Amérique. Les espèces sont beaucoup moins nombreuses dans l'océan Atlantique et presque toutes cantonnées dans la mer des Antilles; quelques espèces ont été toutefois signalées sur les côtes du Brésil, sur les côtes d'Afrique, à Sainte-Hélène et aux îles du cap Vert.

Les Chœtodons sont presque tous parés des plus brillantes couleurs disposées en bandelettes ou en chevrons; presque tous ont une bande noire sur la tête, bande qui passe sur l'œil. Chez quelques espèces, on remarque un (*Ch. striatus*, *Ch. ocellatus*, *Ch. modestus*, etc.) ou deux ocelles (*Ch. biocellatus*, *Ch. bimaculatus*) placés tantôt à l'extrémité (*Ch. modestus*), tantôt au milieu (*Ch. chrysozonus*), tantôt à la base de la dorsale molle (*Ch. oligacanthus*); parfois, ainsi qu'on le remarque chez le *Ch. plebejus*, l'ocelle est placé sur la partie supérieure du pédicule caudal.

Chez d'autres espèces enfin (*Ch. capistratus*, *Ch. Dennettri*, *Ch. speculum*, *Ch. quadrimaculatus*, *Ch. zanzibarensis*, etc.), il y a sur les flancs une large tache noire.

Parmi les espèces qui n'ont pas d'ocelles sur la dorsale ou de taches sur le corps, un certain nombre portent des bandes longitudinales distinctes (*Ch. Meyeri*, *Ch. ornatissimus*, *Ch. mitratus*, etc.) ou des bandes verticales (*Ch. falcula*, *Ch. octofasciatus*, *Ch. robustus*, etc.); d'autres ont sur le corps des stries disposées en chevrons dont l'angle est dirigé en avant (*Ch. baronessa*, *Ch. strigangulus*, *Ch. larvatus*, etc.) ou à demi croisées (*Ch. vagabundus*, *Ch. collare*, *Ch. decussatus*, etc.); peu d'espèces ont la couleur uniforme (*Ch. Sanctæ-Helenæ*, etc.)

Le nombre des écailles de la ligne latérale varie de vingt-cinq ou vingt-six (*Ch. falcula*, *Ch. strigangulus*) à quatre-vingt-dix (*Ch. sexfasciatus*); ce dernier nombre est tout à fait exceptionnel, et presque toutes les espèces n'en ont que trente à quarante à la ligne latérale. Le nombre des écailles des séries transverses varie de 5/11 (*Ch. Kleinii*) à 10/25 (*Ch. ornatissimus*); on ne remarque, du reste, aucune relation entre le nombre de celles-ci et le nombre de celles de la ligne latérale; c'est ainsi que le *Ch. strigatus* a pour formule 10/21, en ayant soixante à la ligne latérale, tandis que le *Ch. chrysozonus*, qui a presque la même formule (10/23), n'en a que quarante.

A Madagascar, les Chœtodons portent, chez les Betsimisarakă, le nom de *Tatangy* et, chez les Sakalavă, ceux de *Fianakohŏ* (litt. : poissons à bec de volaille), *Tsiborodo*, *Sampeha*, *Babo*, *Kifaliotsă*, *Soradamba*.

1. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) TRIFASCIATUS, Mungo Park.

CHOETODON TRIFASCIATUS, Mungo Park, *Trans. of the Linnean Society*, t. III (1797), p. 34.
CHOETODON VITTATUS, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 227.
CHOETODON VITTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 34.
CHOETODON AUSTRIACUS, Rüppell, *N. W. Fische* (1837), p. 30 et pl. IX, fig. 2.
CHOETODON VITTATUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 23.
CHOETODON VITTATUS, Günther, *Journal Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 41.
CHOETODON VITTATUS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CLXXVIII et pl. XXVIII, fig. 5.

Rabdophorus trifasciatus, Bleeker, Revision des espèces insulindiennes de la famille des Chétodontoïdes, *Nat. Verh. d. kön. Ak.* (1877), p. 63.
Tetragonoptrus trifasciatus, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1878), pl. CCCLXXVII, fig. 1.

D., XIII, 21; *A.*, III, 19; *L. lat.*, 37.

Corps ovalaire, dont la hauteur est contenue deux fois dans la longueur totale; longueur de la tête comprise près de quatre fois dans la même dimension. Le museau a la même longueur que le diamètre de l'œil; le bord inférieur du préopercule est finement dentelé. Les épines de la dorsale sont médiocrement fortes, la septième et la huitième étant les plus longues. L'anale et la dorsale molle sont un peu prolongées postérieurement. La troisième épine anale, de la même longueur que les épines dorsales, est plus longue que la seconde épine anale. Les ventrales arrivent à l'anus.

«Le tour de la bouche, la bande oculaire et une ligne qui lui est parallèle et qui descend dès les premières épines de la dorsale sur l'opercule sont noirs. La bande oculaire est lisérée de jaune citron; une bande noire, également lisérée de citron, commence en pointe sur la partie molle de la dorsale, suit sa base et descend même sur une partie de la base de la queue. Une bande semblable règne sur la base de l'anale, mais se termine à son bord postérieur. Sur le milieu de la caudale est une bande verticale noire. Sur la partie de la dorsale, en dehors de la bande, sont deux lignes étroites brunes, sur un fond de couleur orangé pâle, comme celui de tout le corps, sur lequel des lignes brunâtres suivent les rangées des écailles, qui, dans cette espèce, sont toutes dirigées longitudinalement.»

Longueur totale, 0m 125; longueur de la tête, 0m 030; longueur de la septième épine dorsale, 0m 021; longueur de la troisième épine anale, 0m 020; hauteur du corps, 0m 065; diamètre de l'œil, 0m 011.

Bleeker[1] réunit au *Chætodon vittatus* le *Chætodon melanopterus* de Guichenot, ne regardant cette dernière espèce que comme une variété à anale

[1] Revision des espèces insulindiennes de la famille des Chétodontoïdes, *Nat. V. d. kön. Ak.*, t. XVII (1877), p. 64.

et à dorsale noire de la première; les deux espèces nous semblent toutefois différer non seulement par la coloration, mais encore par la forme et les proportions du corps.

Le *Chætodon vittatus* habite depuis la mer Rouge jusqu'en Polynésie.

2. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) MELANOPTERUS, Guichenot.

(Pl. XXIX, fig. 3.)

CHOETODON MELANOPTERUS, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard, Ann. C (1865).
CHOETODON MELANOPTERUS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 34.
TETRAGONOPTRUS TRIFASCIATUS (pro parte), Bleeker, Revision des espèces insulindiennes de la famille des Chétodontoïdes, *Nat. Verh. d. kön. Ak.* (1877), p. 63.

D., XIII, 22; *A.*, III, 22; *L. lat.*, 32.

Cette espèce appartient à la division des *Chætodon* qui ont, outre la bande oculaire, quelques parties noires en arrière du corps, mais sans ocelles, ni filet à la nageoire.

Le corps est ovalaire, de telle sorte que la longueur égale la hauteur, la tête et la queue non comprises. Le profil supérieur de la tête descend obliquement de l'origine de la dorsale; il est à peine concave au-dessus de l'œil. Le museau est court; il a la longueur de l'orbite. Le bord inférieur du préopercule est finement denticulé. La dorsale commence au-dessus de la base de la pectorale; les épines croissent régulièrement de la première à la dernière. L'anale et la dorsale molle sont arrondies et élevées, un peu prolongées en pointe en arrière. La troisième épine anale est la plus longue; elle est plus grande que les épines dorsales. Les pectorales sont ovalaires; les ventrales n'arrivent pas à l'anus.

Le fond de la couleur est jaune, avec de fines stries brunes dirigées longitudinalement. Le tour de la bouche est noir; la bande oculaire, presque aussi large que l'œil, commence à la première épine dorsale et va rejoindre celle du côté opposé sous la gorge; une bande brune étroite réunit les deux bandes au niveau du milieu de l'œil; une bande d'un jaune clair sépare celle-ci de celle qui entoure la bouche; une autre bande étroite et de couleur jaunâtre s'étend entre la bande oculaire et

une bande noire qui lui est parallèle. Toutes les nageoires verticales sont d'un noir profond, à l'exception du bord de la dorsale molle et de l'anale qui est orné d'un mince liséré jaune; la terminaison de la caudale est de la même couleur; les ventrales et les pectorales sont jaunes.

Longueur totale, 0^m 145; longueur de la tête, 0^m 035; hauteur du corps, 0^m 083; diamètre de l'œil, 0^m 010.

Cette espèce, qui appartient au sous-genre *Rabdophorus* de Bleeker, paraît être spéciale à l'île de la Réunion et à Mascate.

Bien que Bleeker réunisse sous un même nom de *Tetragonoptrus* (*Rabdophorus*) *trifasciatus* (Mungo Park) les *Chœtodon vittatus* (Bl., Schn., Cuv. et Val., Gthr., Blkr., Day), *Ch. tau-nigrum* (Cuv. et Val.), *Ch. austriacus* (Rüppell), *Ch. ovalis* (Thioll.), *Ch. pepek* (Montrouzier) et *Ch. melanopterus* (Guich.), nous pensons que cette dernière espèce est bien distincte par son système de coloration. Le *Ch. tau-nigrum* n'est, d'après l'examen que nous avons fait du type lui-même, que le jeune âge du *Ch. trifasciatus*.

3. CHŒTODON (TETRAGONOPTRUS) NIGROPUNCTATUS, Sauvage.

(Pl. XXIX, fig. 2.)

CHŒTODON NIGROPUNCTATUS, Sauvage, *Bulletin de la Société philom. de Paris* (1880), p. 222.

D., XIII, 22; *A.*, III, 17; *L. lat.*, 37.

Museau pointu, aussi long que le diamètre de l'œil; ligne rostrale renflée au-dessus de l'œil; préopercule à peine dentelé, seulement le long du bord inférieur. Anale et dorsale en pointe postérieurement.

Corps de couleur brune, avec des points noirs petits et rapprochés, formant cinq séries au-dessus de la ligne latérale et dix-huit séries en dessous de cette ligne, se prolongeant jusque sur les nageoires verticales sur lesquelles ils sont beaucoup plus petits; pas de bande oculaire; partie antérieure de la tête de couleur moins foncée que le reste du corps; pectorales et ventrales de couleur foncée; caudale d'un brun noirâtre, avec une large bande jaune grisâtre à l'extrémité.

Longueur, 0^m 120; hauteur, 0^m 070.

Très voisine du *Tetragonoptrus* (*Chœtodontops*) *collaris* de Bloch qui a été

figuré par Bleeker[1], cette espèce en diffère par les nageoires verticales qui sont plus prolongées postérieurement, par l'absence de bande oculaire et par sa coloration plus foncée; elle a été trouvée à Mascate par Louis Rousseau. M. Günther a figuré sous le même nom de *Chœtodon collaris* un exemplaire dont le corps, de couleur jaunâtre, est orné de six bandes noires, la partie antérieure du tronc portant des lignes de même couleur, dont la caudale, l'anale et les dorsales, de couleur ardoisée, portent une bande noire, et dont la bande oculaire est étroite[2].

4. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) KLEINII, Bloch.

CHOETODON KLEINII, Bloch, *Auslandische Fische* (1785-1795), pl. CCXVIII, fig. 2.
CHOETODON VIRESCENS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 23.
CHOETODON ORANGÉ, Liénard, *Septième rapport Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1836), p. 56.
CHOETODON KLEINII, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 22.
CHOETODON KLEINII, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 33.
TETRAGONOPTRUS KLEINII, Bleeker, Revis. Chétodontoïdes, *Nat. Verh. k. Ak.* (1877), p. 88.
TETRAGONOPTRUS KLEINII, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCLXXIII, fig. 3.

D., XII à XIII, 22 à 25; *A.*, III, 18 à 20; *L. lat.*, 33.

Nous ne décrirons pas ici cette espèce qui a été étudiée avec grands détails par Bleeker, et nous ne la mentionnons que parce que le Chœtodon orangé indiqué par Liénard se rapporte au Chœtodon de Klein, dont la coloration est assez variable.

D'après Liénard, chez le Chœtodon orangé, «cette couleur domine sur tout l'animal qui porte, sur le dos, deux zones grisâtres très pâles; la dorsale et l'anale sont bordées d'un liséré noir, la caudale est jaune et blanche».

L'espèce habite les îles Maurice et de la Réunion, les côtes de Zanzibar, de Mozambique, de l'Inde continentale et de Chine, ainsi que l'Inde archipélagique.

[1] *Atlas ichthyologique*, pl. CCCLXXIII, fig. 2. — [2] *Cat. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee, pl. XXXI, fig. A.

5. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) MACULATUS[1], Liénard.

CHOETODON TACHETÉ, Liénard, *Dixième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1839), p. 36.

D., XIII, 23; *A.*, III, 18.

Cette espèce, que nous ne trouvons pas indiquée dans les auteurs, est ainsi décrite par Liénard : «La robe est d'un gris jaunâtre, parsemée d'une grande quantité de petites taches rondes et noires de diverses grandeurs. A partir du milieu du corps et en descendant vers la partie inférieure, ces taches forment des lignes longitudinales au nombre de six, dont la dernière est presque effacée et ne se compose que de petits points. Sa bande oculaire est noire, étroite et lisérée de jaune pâle de chaque côté; la partie de cette bande qui se trouve au-dessous de l'œil est divisée dans toute sa longueur par une petite ligne jaune. Une bande orangée couvre une partie de la dorsale molle et entoure la queue. La caudale porte un croissant jaune clair et une tache noire semi-lunaire, et elle se termine par une bande blanchâtre. La dorsale et l'anale sont lisérées de noir et se terminent par une large bande jaune».

6. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) MILIARIS, Quoy et Gaimard.

CHOETODON MILIARIS, Quoy et Gaimard, *Voy. Uranie*, Zool. (1824), p. 380, pl. LXII, fig. 5.
CHOETODON MILIARIS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 20.
CHOETODON CITRINELLUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 21.
CHOETODON GUTTATISSIMUS, Bennett, *Proc. Zool. Soc.*, t. II (1832), p. 183.
CHOETODON CHRYSURUS, Liénard, *Sixième rapport de la Soc. hist. nat. Maurice* (1835), p. 30.
CHOETODON MILIARIS, CH. CITRINELLUS et CH. GUTTATISSIMUS, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 31, 33 et 26.
CHOETODON MILIARIS et CH. CITRINELLUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 46 et 47, pl. XXXV, fig. A et B.
CHOETODON GUTTATISSIMUS, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. CVI et pl. XXVII, fig. 4.
TETRAGONOPTRUS MILIARIS, Bleeker, Revis. Chétodont., *Nat. Verh. kön. Ak.* (1877), p. 72.

D., XIII, 22; *A.*, III, 18; *L. lat.*, 33 à 40.

De l'examen d'un grand nombre d'individus, Bleeker a conclu que

[1] Le *Chœtodon maculosus* de Forskal, de Bloch, de Cuvier et Valenciennes, de Günther et de Bleeker est un poisson différent.

les *Chætodon citrinellus* et *Ch. guttatissimus* ne sont que des variétés du *Ch. miliaris.* Il en est de même de l'espèce décrite par Liénard sous le nom de *Ch. chrysurus* dans les termes suivants :

« Une bande brune, qui part de la première épine dorsale, descend jusqu'au bout du museau, s'élargit de chaque côté et couvre une partie des yeux. L'arrière de cette bande oculaire est bordé d'un liséré jaune pâle. Un autre liséré de même couleur coupe cette bande et descend entre les deux yeux. La partie antérieure du corps est d'un gris clair. Chaque écaille porte une petite tache brune. »

Comprise ainsi que le fait Bleeker, l'espèce a une large extension; elle est connue, en effet, de Zanzibar, de Maurice, de l'Inde archipélagique, de l'Inde continentale, des îles Sandwich et de la Nouvelle-Guinée.

7. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) NIGRIPINNIS, Peters.

(Pl. XXIX, fig. 4.)

CHOETODON NIGRIPINNIS, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 246.

D., XIV, 24; *A.*, III, 23; *L. lat.*, 36.

Corps ovalaire, dont la hauteur égale la longueur, tête et queue non comprises. Profil supérieur de la tête concave à partir de l'œil, le museau se prolongeant et ayant la longueur du diamètre de l'orbite; bord inférieur du préopercule finement dentelé. La dorsale commence au-dessus de la base des pectorales; les épines croissent régulièrement de grandeur de la première à la huitième, puis décroissent un peu de celle-ci à la dernière. Anale et dorsale molle arrondies et élevées. Troisième épine anale un peu plus longue que les épines de la dorsale. Pectorales ovalaires; ventrales dépassant un peu le niveau de l'anus.

Corps d'un brun jaunâtre uniforme; la bande oculaire est très étroite et se continue jusqu'au bord inférieur de l'interopercule; les pectorales, les ventrales et la caudale sont de la couleur du corps; une large tache noire occupe toute la dorsale molle et la partie supérieure des cinq dernières épines dorsales; il y a sur l'anale une tache de la même couleur; le bord de cette nageoire et de la dorsale molle est de couleur jaunâtre.

C'est d'après le type de l'espèce, qui est de Mozambique et qui nous a été obligeamment communiqué par Peters, qu'est faite la description précédente. Ses dimensions sont : longueur du corps, 0m 065 ; longueur de la tête, 0m 023 ; longueur du museau, 0m 007 ; hauteur du corps, 0m 045 ; diamètre de l'œil, 0m 007.

Le *Chœtodon nigripinnatus* de J. Desjardins[1] est fort voisin de cette espèce. Il est remarquable par ses nageoires dorsales et anale très développées, noirâtres au bord externe et lisérées de rouge à la base, et par cinq lignes transversales brunes sur le corps.

8. CHOETODON (TETRAGONOPTRUS) XANTHURUS, Bleeker.

(Pl. XXIX, fig. 1.)

Tetragonoptrus (Linophora) xanthurus, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1876-1877), pl. CCCLXXVIII, fig. 3.

D., XIII, 21 : *A.*, III, 16 ; *L. lat.*, 40.

Museau pointu, aussi long que le diamètre de l'œil ; préopercule à peine dentelé, seulement le long du bord inférieur. Anale et dorsale arrondies postérieurement.

Corps de couleur brunâtre, portant jusqu'au niveau de la dixième épine dorsale sept chevrons étroits de couleur noire ; une bande oblique d'un jaune citron entre la dixième épine dorsale et la base de la dorsale molle, parcourue par deux chevrons peu marqués ; partie postérieure du corps, anale et dorsale molle de couleur plus foncée que la partie antérieure du corps ; une étroite bande brune à la caudale, dont l'extrémité, de couleur claire, porte un mince liséré noirâtre ; un liséré de cette même couleur à la dorsale et à l'anale ; une tache cerclée de jaune à la base de la dorsale épineuse ; bande oculaire étroite, de couleur noire, entourée d'un liséré jaune, à peine distincte au-dessous de l'œil.

Longueur, 0m 115 ; hauteur, 0m 053.

Malgré quelques légères différences, nous ne pouvons séparer l'exem-

[1] *Dixième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1836), p. 57.

plaire que nous décrivons du *Tetragonoptrus xanthurus* de Bleeker, dont il ne se distingue que par la coloration un peu plus foncée, la bande de la partie postérieure du corps de couleur claire et les chevrons plus marqués.

Genre HOLACANTHUS.

1. HOLACANTHUS CHRYSURUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXIV, fig. 1.)

Holacanthus chrysurus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VI (1831), p. 188.

D., XIV, 18; *A.*, III, 18; *L. lat.*, 60.

Cuvier et Valenciennes ont décrit sous le nom d'*Holacanthe à queue jaune* une espèce rapportée par Gaimard d'une localité inconnue. Les Frères de la mission du Saint-Esprit ont retrouvé cette espèce sur la côte africaine en face de Zanzibar et c'est d'après l'exemplaire, en très bel état de conservation, adressé par eux au Musée de Paris, que nous la ferons connaître.

La hauteur du corps est comprise un peu moins de deux fois et la longueur de la tête un peu moins de cinq fois dans la longueur totale. L'œil est placé au milieu de la tête et son diamètre est contenu trois fois et un tiers dans la longueur de celle-ci. L'épine du préopercule est à peine sillonnée, aussi longue que le diamètre de l'œil, et elle arrive au niveau de l'aplomb du bord de l'opercule. La dorsale molle est en pointe; l'anale est arrondie; les ventrales sont pointues et arrivent au niveau de la seconde épine anale.

Longueur totale, 0m 176; longueur de la tête, 0m 039; longueur de la caudale, 0m 042; hauteur du corps, 0m 092; diamètre de l'œil, 0m 012.

Le corps est d'un brun foncé, avec une teinte vert jaunâtre en avant et au thorax. Une ligne d'un bleu cendré descend de la nuque, entoure le bas de l'œil et se termine à la bouche; de cette ligne en part une autre qui cercle le bord supérieur de l'œil et vient se réunir à celle du côté opposé en faisant un triangle au-dessus du museau; une autre ligne descend le long du préopercule; la bouche est entourée d'un cercle bleuâtre; au

menton, il y a deux triangles de cette même couleur; le bord de l'opercule est bleu. Six bandes, dont les quatre antérieures sont un peu courbes, ornent les flancs; elles sont de couleur bleue et alternativement plus larges et plus étroites; un liséré vert jaunâtre les limite; entre ces bandes principales, il y en a d'autres, alternativement plus larges et plus étroites, qui sont d'un vert jaunâtre et se détachent à peine sur la teinte générale. La dorsale molle et l'anale sont de la même couleur que le corps; sur l'anale se voient de minces lignes bleues parallèles au bord de la nageoire; la dorsale épineuse est d'un vert jaune; l'extrémité des dorsales est liserée d'un mince filet blanc. La caudale est d'un jaune vif et porte à l'extrémité un étroit filet noir. Les pectorales et les ventrales sont de couleur vert foncé. Les épines de la dorsale, de l'anale et du préopercule sont bleuâtres.

L'*Holacanthus xanthurus* est voisin de cette espèce, mais il en diffère par sa coloration d'un brun uniforme et par la couleur jaune de la caudale.

2. HOLACANTHUS ZEBRA, Liénard.

(Pl. XXXII, fig. 2.)

HOLACANTHUS ZEBRA, Liénard, *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1832).
HOLACANTHUS MELANOSPILOS, Bleeker, *Natur. Tijds. V. Nederl. Ind.* (1854), Amboina, p. 56.
HOLACANTHUS MELANOSPILOS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VIII (1877-78), pl. CCCLXVIII, fig. 2.

D., XV, 16; *A.*, III, 18; *L. lat.*, 50.

Corps allongé, dont la hauteur est contenue deux fois et un tiers dans la longueur, sans la caudale; longueur de la tête contenue près de quatre fois dans la même dimension. Profil supérieur de la tête plus incliné que le profil inférieur. Museau à peine plus long que le diamètre de l'œil. Préorbitaire assez fortement dentelé; fortes dentelures au bord inférieur du préopercule; épine préoperculaire non cannelée, arrivant au niveau du bord postérieur de l'opercule. Dorsale molle et anale en pointe; épines dorsales faibles; caudale à lobes très prolongés; ventrales allongées, arrivant à l'anale; pectorales arrivant au niveau de l'anus.

Corps orné de vingt et une bandes étroites, de couleur brune : celles,

au nombre de sept, qui entourent la nuque, ne descendent pas sur les joues; il y a au thorax, en avant des ventrales, une large tache noire, arrondie, cerclée d'un étroit liséré jaunâtre; nageoires verticales avec un étroit liséré jaunâtre.

Longueur totale, $0^{m}\,220$, et longueur sans la caudale, $0^{m}\,135$; longueur de la tête, $0^{m}\,067$; longueur de la dernière épine dorsale, $0^{m}\,022$; longueur de la troisième épine anale, $0^{m}\,019$; hauteur du corps, $0^{m}\,067$.

Cette espèce, qui diffère de l'*Holacanthus diacanthus* de Boddaert par divers caractères, notamment par la forme de la caudale, vient de l'île Maurice et d'Amboine.

A Madagascar, ce poisson porte, chez les Sakalavă, les noms de *Tseramatserokă*, *Ambovy*, *Angy*, *Tabakă*, et, chez les Betsimisarakă, celui de *Fikohŏ*.

3. HOLACANTHUS MACROPUS.

HOLOCENTRUM MACROPUS, Günther, *Catalogue of the Acanthopterygian Fishes in the collection of the British Museum*, t. I (1859), p. 31.

D., XI, 15; *A.*, IV, 9; *L. lat.*, 52; *L. transv.*, 4/7.

Corps allongé, dont la hauteur, sensiblement égale à la longueur de la tête, est contenue trois fois et trois quarts dans la longueur du corps, sans la caudale. Museau un peu plus court que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et deux cinquièmes dans la longueur de la tête; sous-orbitaires dentelés, portant en avant une forte épine dirigée en bas; six séries d'écailles sur la joue; une série de grandes écailles dentelées au bord de l'opercule; épine du préopercule longue; opercule fortement strié, avec deux pointes, dont la supérieure est la plus longue et la plus forte; sous-opercule et interopercule striés et denticulés; maxillaire supérieur n'arrivant pas au niveau du centre de l'œil; espace interorbitaire étroit, ne portant que deux lignes longitudinales; palmures du vertex simples, en petit nombre; pas de grosses dents à la partie antérieure de la mandibule. Troisième épine dorsale presque aussi haute que la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord postérieur de l'œil; troi-

sième épine anale forte, presque aussi longue que les rayons mous; ventrales allongées.

De couleur rouge, avec des bandes longitudinales un peu plus foncées.

Longueur sans la caudale, $0^{m}230$; longueur de la tête, $0^{m}063$; hauteur du corps, $0^{m}065$; longueur des ventrales, $0^{m}047$.

Cette espèce, qui est nettement caractérisée par la longueur des ventrales, est de Maurice; la description est faite d'après le type.

4. HOLACANTHUS IGNATIUS, Playfair.

(Pl. XXX.)

HOLACANTHUS IGNATIUS, Playfair, The Fishes of Seychelles, *Proc. Zool. Soc.* (1867), p. 852 et pl. XLI.

D., XIII, 23; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 75.

Corps élevé, dont la hauteur est contenue deux fois dans la longueur totale; longueur de la tête comprise quatre fois et deux tiers dans la même dimension. Épine préoperculaire lisse, aussi longue que le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête. Dorsale et anale en pointe, se prolongeant en arrière de la caudale; ventrales dépassant un peu l'origine de l'anale. Écailles petites.

Corps brunâtre, parsemé de petites taches plus foncées, de couleur rougeâtre; des taches d'un bleu pâle, petites et arrondies, sur l'anale; lignes vermiculées à la base de la dorsale molle, arrondies sur le reste de cette nageoire; des bandes bleuâtres, étroites, sur le pédicule de la caudale; de petites taches de la même couleur sur l'anale et la caudale; un mince liséré noir à la dorsale; une bande sur les rayons des ventrales.

Longueur totale, $0^{m}160$; longueur de la tête, $0^{m}040$; hauteur du corps, $0^{m}083$.

Cette espèce, qui vient des Seychelles, est très distincte par sa coloration. À Madagascar, chez les Betsimisarakă, elle porte le nom de *Vomonjira*, et, chez les Sakalavă, ceux de *Fiamborokă, Lafidakă, Fianakohŏ.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

5. HOLACANTHUS DIACANTHUS, Boddaert.

(Pl. XXXIII, fig. 3.)

CHOETODON DIACANTHUS, Boddaert, *Epist. ad Gaub. de Chœt. diac.* (1772).
CHOETODON DIACANTHUS, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 220.
HOLACANTHUS DUX, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1802), p. 534.
HOLACANTHUS DUX, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VIII (1831), p. 184.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 48.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 38.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 50 et pl. XL, fig. A.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CLXXXI.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CCCLXVIII, fig. 5.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Bleeker, Rev. Chétod., *Nat. Verh. d. kön. Akad.* (1877), p. 138.
HOLACANTHUS DIACANTHUS, Kluzinger, *Fisch. d. Roth. Meer* (1884), p. 786.

D., XIV, 19; *A.*, III, 19; *L. lat.*, 50.

Corps élevé, dont la plus grande hauteur est contenue deux fois et trois quarts dans la longueur totale; longueur de la tête comprise cinq fois dans la même dimension. Profil antérieur de la tête fortement incliné, très concave en avant de l'œil. Museau plus long que le diamètre de l'œil. Préorbitaire avec quelques dentelures obtuses; bord inférieur du préopercule épineux; épine du préopercule sillonnée, atteignant presque la base de la pectorale et n'ayant que le tiers de la longueur de la tête. Dorsale et anale arrondies; dorsale antérieure s'insérant à peine en arrière du bord de l'opercule avec des épines fortes et longues. Caudale arrondie. Ventrales arrivant au niveau de l'anus; pectorales de la même longueur que les ventrales.

Corps jaunâtre, avec huit bandes verticales bleues, largement bordées de brun; une bande brune allant de la nuque au bord inférieur de l'œil qu'elle contourne; des lignes brunes parallèles à la dorsale molle et à l'anale. Caudale jaune.

Longueur totale, $0^{m}200$; longueur de la tête, $0^{m}043$; longueur du museau, $0^{m}017$; hauteur du corps, $0^{m}075$; diamètre de l'œil, $0^{m}012$.

D'après la figure donnée par M. Günther, ce poisson est d'un gris ver-

dâtre, orné de huit bandes jaunes entourées de brun; l'extrémité du museau est jaune; la partie antérieure de la tête est brunâtre avec quelques grosses taches bleues; une ligne bleue borde le préopercule et se continue sur l'épine; une autre ligne également bleue va de la dorsale au bord inférieur de l'opercule; la partie postérieure de la tête est jaune, ainsi que les ventrales et la caudale; l'anale est rouge, avec des bandes circulaires bleues; la dorsale antérieure est rouge et porte un étroit liséré bleu; la dorsale postérieure, de couleur brunâtre, porte quelques taches bleues.

Cette espèce habite la mer des Indes et l'archipel Indien. A Madagascar, on la désigne, chez les Betsimisarakă, sous le nom d'*Antoma* et, chez les Sakalavă, sous ceux de *Fiambondrŏ, Lafidakă.*

6. HOLACANTHUS CAUDIBICOLOR, Liénard.

(Pl. XXIX, fig. 6, et pl. XXXIII, fig. 2.)

HOLACANTHUS CAUDIBICOLOR, Liénard, *Mémoires de la Société d'hist. nat. de Maurice* (1832).
HOLACANTHUS CAUDAVITTATUS, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 44.

D., XVI, 16; *A.*, III, 18; *L. lat.*, 43.

Corps allongé, ovalaire, dont la hauteur est comprise deux fois et un quart dans la longueur, sans la caudale; longueur de la tête contenue quatre fois dans la même dimension. Profils supérieur et inférieur de la tête semblables; museau court, ayant la longueur du diamètre de l'œil. Préorbitaire finement denticulé à son bord inférieur; quelques dentelures au bord inférieur du préopercule; épine préoperculaire non cannelée, plate, arrivant à la base de la pectorale. Dorsale commençant au niveau de l'attache des ventrales, à épines faibles; dorsale molle et anale en pointe; caudale à lobes très prolongés; ventrales dépassant le niveau de l'anus.

Corps d'un rouge verdâtre, de teinte uniforme; une bande noire le long de chaque lobe de la caudale, la bande supérieure s'étendant, en s'atténuant, le long de la base de la dorsale molle.

Longueur totale, $0^m 153$, et longueur sans la caudale, $0^m 103$; lon-

gueur de la tête, $0^m 029$; longueur de la dernière épine dorsale, $0^m 015$; longueur de la troisième épine anale, $0^m 016$; hauteur du corps, $0^m 030$.

Cette espèce, qui se distingue nettement par les bandes noires de la caudale, n'a été signalée, jusqu'à présent, d'une manière certaine qu'à l'île Maurice. On dit qu'à Madagascar elle porte, chez les Betsimisarakă, le nom de *Torovakă* et, chez les Sakalavă, ceux de *Menasofină, Angikiahy, Voahŏ.*

7. HOLACANTHUS REGINÆ, Liénard.

(Pl. XXXIV, fig. 2.)

Holacanthe de la Reine, Liénard, *Dixième rapport Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1839), p. 37.

D., XIII, 23; *A.*, III, 22; *L. lat.*, 75.

Corps élevé, dont la hauteur est contenue deux fois dans la longueur, sans la caudale; longueur de la tête comprise quatre fois et trois quarts dans la même dimension. Profil supérieur de la tête fortement incliné, convexe jusqu'au niveau de l'œil, puis concave. Museau beaucoup plus long que le diamètre de l'œil. Préorbitaire non dentelé; bord inférieur du préopercule épineux; épine préoperculaire sillonnée, aplatie, dépassant un peu le bord postérieur de l'opercule, moins longue que la moitié de la tête. Dorsale à épines très courtes, commençant bien en arrière du niveau du bord de l'opercule et prolongée en pointe. Anale se prolongeant en une pointe qui dépasse la caudale. Caudale arrondie. Ventrales arrivant seulement au niveau de l'anus, qui est loin de l'anale; pectorales falciformes, plus courtes que les ventrales.

Longueur totale, $0^m 420$; longueur de la tête, $0^m 090$; longueur du museau, $0^m 030$; longueur de la dernière épine dorsale, $0^m 013$; longueur de la troisième épine anale, $0^m 020$; hauteur du corps, $0^m 200$; diamètre de l'œil, $0^m 028$.

D'après Liénard, «cette espèce peut entrer en parallèle, pour la beauté des couleurs, avec l'Holacanthe empereur. Sa tête est d'un gris bleuâtre et sa gorge, jusqu'aux ventrales, d'un gris argenté. Sa prunelle est noire, l'iris d'un jaune doré; la membrane qui l'enveloppe, le limbe du pré-

opercule, l'épine de cette pièce et la membrane branchiostège sont du plus beau bleu de roi. L'aisselle de la pectorale est également bleue, avec quelques petits points de la même couleur. Tout le reste du corps est du jaune le plus brillant, orné de taches noires métalliques. Les grandes écailles seules portent ces taches noires, les moyennes en portent de brunes. Ces couleurs ont les reflets les plus brillants».

8. HOLACANTHUS ALTERNANS, Cuvier et Valenciennes.

HOLACANTHUS ALTERNANS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. Poiss.*, t. VII (1831), p. 193.
HOLACANTHUS ALTERNANS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 38.

D., XIII, 23; *A.*, III, 20; *L. lat.*, 55.

Hauteur comprise un peu plus de deux fois et longueur de la tête quatre fois et un tiers dans la longueur totale. Profil supérieur de la tête fortement incliné. Museau plus long que le diamètre de l'œil. Préorbitaire non dentelé; une ou deux faibles épines au bord inférieur du préopercule; épine préoperculaire lisse, dépassant un peu le bord postérieur de l'opercule. Dorsale commençant à peine en avant du bord postérieur de l'opercule et prolongée en pointe, à épines assez fortes. Anale ne se prolongeant pas en pointe; caudale arrondie; ventrales allongées, arrivant à la seconde épine anale; pectorales atteignant le niveau de l'anus.

Corps brunâtre, parsemé de nombreuses petites taches noires, arrondies; pédicule caudal, anale et dorsale molle avec des taches plus claires que le fond; une ligne blanchâtre le long du chanfrein; trois lignes verticales de chaque côté de la tête, une derrière la commissure des lèvres, la seconde traversant le bord antérieur de l'orbite et la troisième derrière le bord postérieur de l'œil; une bande allant de la nuque à l'opercule; deux autres obliques allant, l'une aux ventrales, l'autre passant au-devant de l'attache de la pectorale; «sur chaque côté du corps sept ou huit lignes blanches, verticales, courbées en arc de cercle, à concavité tournée en arrière, alternativement plus larges et plus étroites; quelquefois les plus étroites disparaissent, en sorte que le nombre total

est moindre; sur la queue, il y a trois lignes à peu près droites. La caudale en a quelquefois une ou deux, et une rangée de petits traits longitudinaux; d'autres fois, elle n'a que des points» (Cuvier et Valenciennes).

Longueur totale, $0^{m}185$, et longueur sans la caudale, $0^{m}150$; longueur de la tête, $0^{m}042$; longueur de la dernière épine dorsale, $0^{m}031$; longueur de la troisième épine anale, $0^{m}026$; hauteur du corps, $0^{m}093$.

Cet Holacanthe est si voisin de l'*H. semicirculatus* de Cuvier et Valenciennes qu'il se pourrait que les deux espèces dussent être réunies, ainsi que le supposent MM. Playfair et Günther; il serait nécessaire, pour trancher la question, d'examiner des exemplaires en bon état.

D'après MM. Playfair et Günther, chez les individus âgés, les bandes obliques disparaissent et les taches foncées qui ornent la tête et le corps persistent.

Genre PIMELEPTERUS.

Les Piméleptères, que Cuvier et Valenciennes ont placés parmi les Squamipennes, ont été considérés par M. Günther comme des Sparoïdes; ils diffèrent de tous les autres poissons que l'on comprend sous ce dernier nom par la présence de dents au palais. Les dents qui garnissent les mâchoires sont composées de deux parties : l'une horizontale, l'autre verticale. Comme chez les Squamipennes, les nageoires verticales portent de petites écailles.

L'étude des écailles de la ligne latérale fait plutôt classer le genre Piméleptère, ainsi que le faisaient Cuvier et Valenciennes, parmi les Squamipennes que parmi les Sparoïdes. Ces écailles sont fort semblables à celles des Holacanthes; leur zone spinifère porte une série de lamelles en saillie, qui dépassent le bord de l'écaille qu'elles hérissent; leur bord antérieur est découpé en général par trois lobules, dont le médian est de beaucoup le plus grand; leur tube est long et rétréci à son extrémité postérieure.

Les écailles des flancs sont rétrécies dans leur partie postérieure (*P. Boscii*); le bord antérieur, qui est rectiligne, est découpé par cinq à

sept festons; des lamelles, semblables à celles des écailles de la ligne latérale, occupent la zone spinifère, qui est, en partie, occupée par de grosses granulations (*G. tahmel*).

Les Piméleptères sont des poissons des parties chaudes du globe (mer Rouge, mer des Indes, archipel Indien, Nouvelle-Guinée, mers de Chine et du Japon, Brésil); une espèce de la mer des Antilles (*P. Boscii*) se rencontre accidentellement à Madère.

PIMELEPTERUS ALTIPINNOIDES, Guichenot.

(Pl. LIX^A, fig. 4.)

Pimelepterus altipinnoides, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard, Ann. C (1865), p. 7.

D., x, 12; *A.*, iii, 10; *L. lat.*, 58.

Hauteur du corps comprise trois fois et longueur de la tête quatre fois et trois quarts dans la longueur totale; largeur de l'espace interoculaire et diamètre de l'œil contenus chacun deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête. Dorsale molle et anale élevées, plus hautes que la dorsale épineuse; sixième épine dorsale aussi haute que la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord antérieur de l'orbite.

Corps jaunâtre, plus foncé vers le dos, avec des lignes longitudinales brunes.

Longueur totale, $0^m 275$; longueur de la tête, $0^m 060$; hauteur du corps, $0^m 100$; largeur de l'espace interorbitaire, $0^m 024$; diamètre de l'œil, $0^m 016$.

Cette espèce n'a encore été trouvée qu'à la Réunion; elle se distingue du *Piméleptère à hautes nageoires*, dont elle est voisine, «par sa forme un peu plus allongée, par le profil de la tête qui est moins convexe, par son front moins bombé entre les yeux, qui sont plus grands; il a, en outre, les écailles plus grandes à proportion et la caudale plus étroite».

Genre PLATAX.

Les Platax sont des poissons au corps élevé et comprimé, à la nageoire épineuse comme cachée dans la dorsale molle, aux dents de la

rangée extérieure tranchantes, dont la spécification est loin d'être facile; ainsi que Bleeker l'a en effet établi, la forme et les proportions du corps, des nageoires et de la tête, ainsi que la coloration, varient beaucoup avec l'âge, de sorte que le nombre des espèces établies par les auteurs doit être singulièrement réduit.

Abstraction faite du *Platax ocellatus*, qui, pour lui, est un *Parachætodon*, et du *Platax* (?) *scalaris*, qui est un *Pterophyllum*, Bleeker réduit les douze espèces admises par Cuvier et Valenciennes à trois seulement : les *Platax teira*, *Pl. vespertilio* et *Pl. bataviensis;* plus tard, il en a établi deux nouvelles : les *Platax pinnatus* et *Pl. melanosoma*. D'après lui, les meilleurs caractères se trouvent dans la forme du profil fronto-ventral, la formule des écailles du tronc, la présence ou l'absence de dents voméro-palatines, le nombre des épines dorsales et des rayons de la dorsale et de l'anale.

Mettant à part les *Platax melanosoma* et *Pl. pinnatus* dont nous ne connaissons qu'un seul exemplaire, nous admettons cinq espèces dans le genre Platax, ainsi que nous le disons ci-dessous, d'après l'étude des types décrits par Cuvier et Valenciennes et l'examen des nombreux individus que possède le Musée.

1. PLATAX VESPERTILIO, Bloch.

CHOETODON VESPERTILIO, Bloch, *Atlas ichthyologique* (1785), pl. CXCIX, fig. 2.

PLATAX VESPERTILIO, Cuvier, *Le Règne animal*, t. II (1829), p. 193.

PLATAX EHRENBERGII, PL. BLOCHII et PL. GUTTULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VII (1831), p. 221, 222 et 227.

PLATAX VESPERTILIO[1], Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. I (1859), p. 489.

PLATAX VESPERTILIO, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. LI, A, fig. 5.

PLATAX ORBICULARIS[1], Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische Südsee (1876), p. 140.

PLATAX VESPERTILIO, Bleeker, Rev. Chétodont., *Nat. Verh. d. kön. Akad.* (1877), p. 160.

PLATAX VESPERTILIO, Bleeker, *Atlas ichth.* (1877-1878), t. VIII, pl. CCCLXXX, fig. 2 et 3.

D., v, 34 à 35; *A.*, III, 25 à 26; *L. lat.*, 60 à 65.

Depuis les recherches de Bleeker, on connaît la variabilité des Platax suivant l'âge et, sans doute aussi, suivant le sexe. La forme et la lon-

[1] Non compris le *Platax Gaimardi*, qui figure dans la synonymie.

gueur des nageoires, qui avaient paru à Cuvier et Valenciennes pouvoir donner de bons caractères spécifiques, sont sujettes à des variations suivant la taille des individus étudiés, et l'on peut dire que les nageoires sont d'autant plus longues que les individus sont plus jeunes. La coloration varie également, non seulement suivant l'âge, mais encore avec les individus; les couleurs sont d'ailleurs trop rarement conservées pour que les caractères tirés de la coloration puissent être de quelque utilité dans la description des espèces. Les variations n'ont lieu cependant que dans de certaines limites, de sorte qu'avec une série suffisante d'individus d'âges différents, il devient assez facile de suivre les modifications que subissent les espèces; c'est ainsi, par exemple, que les Platax du groupe du *Pl. teira* ont toujours, à âge égal, les nageoires bien plus longues que celles du groupe du *Pl. vespertilio.*

Sous le nom de *Bandoulière à larges nageoires,* Bloch décrit une espèce dont le corps est aussi large que long, qui est grise sur le dos et blanchâtre sous le ventre, qui a les nageoires grises, à l'exception de celles du dos et de l'anale dont la partie qui est couverte d'écailles est jaunâtre; son dessin montre, en outre, une petite bande noire au pédicule de la caudale. Cette espèce, comme le pensaient Cuvier et Valenciennes, doit être assimilée à leur *Platax Blochii.*

Ces Platax, dès qu'ils atteignent la taille de $0^{m}13$, revêtent la livrée des adultes ($0^{m}31$). La hauteur du corps, prise depuis l'origine de la dorsale jusqu'à la première épine anale, est un peu moindre que la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'origine de la caudale. Le museau est obtus, non proéminent, un peu plus long que le diamètre de l'œil. La ligne dorso-rostrale présente un léger bombement entre l'origine de la dorsale et le niveau de l'œil, ce bombement étant d'autant plus marqué que l'animal est plus âgé. Chez les jeunes ayant une taille de $0^{m}13$, l'espace interoculaire est égal au diamètre de l'œil; chez les individus très âgés (ayant $0^{m}31$), il est bombé et deux fois aussi large que le diamètre de l'œil. La longueur de la pectorale est comprise cinq fois dans la longueur totale du corps chez les individus d'âge moyen, six fois chez les individus adultes, chez lesquels la hauteur maximum de la dorsale

IMPRIMERIE NATIONALE.

est contenue deux fois dans la hauteur du corps au point correspondant, une fois et trois quarts chez les autres. Chez les adultes, les ventrales ne s'étendent que jusqu'à l'origine de l'anale; chez les autres, elles se prolongent jusqu'au niveau du troisième ou du quatrième rayon de l'anale. Les uns et les autres ont la bande oculaire noirâtre, piquetée de noir; aucun des exemplaires que nous avons examinés ne nous a montré la bande noire que Bloch figure au pédicule de la caudale.

Le type du *Platax Blochii* de Cuvier et Valenciennes a été rapporté de l'île de France par Quoy et Gaimard; ses dimensions sont les suivantes : longueur totale, $0^{m}137$; longueur de la tête, $0^{m}037$; longueur de la caudale, $0^{m}038$; longueur du museau, $0^{m}016$; longueur de la pectorale, $0^{m}030$; longueur des ventrales, $0^{m}060$; distance de la dorsale à l'extrémité du museau, $0^{m}090$; hauteur maximum du corps, $0^{m}123$; hauteur maximum de la dorsale, $0^{m}065$; diamètre de l'œil, $0^{m}013$.

Un individu adulte, qui a été rapporté de Malabar par Dussumier, nous a donné les dimensions suivantes : longueur totale, $0^{m}317$; longueur de la tête, $0^{m}070$; longueur de la caudale, $0^{m}092$; longueur du museau, $0^{m}027$; longueur de la pectorale, $0^{m}055$; longueur des ventrales, $0^{m}108$; distance de la dorsale à l'extrémité du museau, $0^{m}172$; hauteur maximum du corps, $0^{m}223$; diamètre de l'œil, $0^{m}023$.

Chez les jeunes mesurant $0^{m}095$, la hauteur du corps, prise de l'origine de la dorsale à l'anale, est plus grande que la longueur du corps, sans la caudale; ce sont des animaux de cette taille qui ont servi à la description de l'espèce, telle qu'elle a été donnée par M. A. Günther. Bleeker a compris l'espèce de la même manière que le savant anglais; le Musée de Paris possède, en effet, des Platax étiquetés *Platax Blochii* par Bleeker et répondant en tout point à la diagnose de M. Günther; ils proviennent d'Amboine.

Chez ces Platax, la hauteur du corps, prise depuis l'origine de la dorsale jusqu'à la première épine anale, est plus grande que la longueur prise de l'extrémité du museau à l'origine de la caudale. Le museau est obtus, à peine plus long que le diamètre de l'œil. La ligne rostro-dorsale présente un léger bombement entre la dorsale et le niveau de

l'œil. L'espace interoculaire est égal au diamètre de l'orbite. La longueur de la pectorale est contenue près de quatre fois et demie dans la longueur totale du corps. La dorsale est aussi haute que le corps au point correspondant, les premiers rayons étant allongés comme on l'observe chez le *Platax teira*. L'anale elle-même est très prolongée, et ses premiers rayons dépassent le corps. Les ventrales se prolongent en pointe jusque vers le milieu de l'anale.

Les dimensions que nous avons prises sur un exemplaire envoyé de Nias par Bleeker sont : longueur totale, $0^{m}107$; longueur de la tête, $0^{m}028$; longueur du museau, $0^{m}011$; longueur de la caudale, $0^{m}029$; distance de la dorsale au bout du museau, $0^{m}068$; hauteur de la dorsale à l'anale, $0^{m}095$; hauteur maximum de la dorsale, $0^{m}084$; diamètre de l'œil, $0^{m}010$; longueur de la pectorale, $0^{m}026$; longueur des ventrales, $0^{m}053$.

Ce sont des individus encore un peu plus jeunes que Cuvier et Valenciennes ont décrits sous le nom de *Platax Ehrenbergii*. Nous avons sous les yeux le type même de l'espèce, l'exemplaire rapporté de Massaouah par Ehrenberg, et, à part quelques faibles différences dues à l'âge, il ne peut être séparé du *Pl. vespertilio*. Nous avons déjà indiqué que plus les individus étaient jeunes, plus le corps était relativement élevé, plus les ventrales, l'anale et la dorsale étaient prolongées, plus l'espace interoculaire était large et moins la saillie de la ligne rostro-dorsale était apparente; or, chez le *Pl. Ehrenbergii*, la saillie de la ligne rostro-dorsale étant à peu près nulle, cette ligne semble plus abrupte et le museau un peu plus prolongé; la dorsale est aussi haute que le corps au point correspondant; les ventrales s'étendent jusqu'au tiers postérieur de l'anale.

Suivant Cuvier et Valenciennes, ces individus «sont d'un argenté teinté de noirâtre, et l'on n'y voit que la bande oculaire et la bande pectorale; il y a une bande étroite sur la base de la caudale. La dorsale, l'anale et les ventrales sont plus argentées que dans les espèces décrites plus bas (*Pl. Raynauldi*, *Pl. Gaimardi*); les ventrales et les pectorales sont même dans le frai d'un jaune verdâtre, comme la caudale».

Les dimensions sont : longueur totale, 0^m 095; longueur de la tête, 0^m 029; longueur du museau, 0^m 011; longueur de la pectorale, 0^m 024; longueur des ventrales, 0^m 050; longueur de la caudale, 0^m 025; distance de la dorsale au bout du museau, 0^m 060; hauteur de la dorsale à l'anale, 0^m 080; hauteur maximum de la dorsale, 0^m 085; diamètre de l'œil, 0^m 011.

Cuvier et Valenciennes indiquent enfin, à propos du *Pl. Ehrenbergii*, «un individu envoyé de l'île de France par M. Mathieu, dont les couleurs sont les mêmes, mais qui a le corps plus haut à proportion de sa longueur et pour nombres D., 6/35; A., 3/26. C'est peut-être encore une espèce particulière».

Chez cet exemplaire, la hauteur du corps égale la longueur totale; tous les caractères sont d'ailleurs ceux de l'exemplaire typique de Massaouah, et la plus grande hauteur de l'individu s'explique par sa faible taille (0^m 075).

L'exemplaire indiqué dans l'*Histoire des Poissons* comme provenant de l'ancienne collection («Le Cabinet du Roi possède d'ancienne date un petit individu fort décoloré, qui paraît différer de cette espèce par ses formes, et où nous comptons D., 5/38; A., 3/27») nous conduit à l'espèce indiquée sous le nom de *Platax guttulatus* et décrite par Cuvier et Valenciennes dans les termes suivants : «Nous avons reçu de l'île de France, par M. Mathieu, un petit Platax dont les formes et les nombres sont à peu près comme dans notre première espèce le *Platax Gaimardi* (D., 5/36; A., 3/24), mais qui paraît d'un gris rougeâtre, semé de petites taches inégales, irrégulières et placées sans ordre, d'un blanc de perle, bordées chacune d'un petit liséré plus brun que le fond. La bande oculaire est brune et les extrémités des nageoires d'un brun noirâtre; à la base de la caudale, il y a aussi une bande brune. Notre individu n'a que deux pouces de long sur trois et demi de haut, de la pointe de sa dorsale à celle de son anale. Rüppell en représente un très semblable, mais brun, avec la bande oculaire noire, beaucoup de gouttes blanches et la caudale aussi blanche.» L'individu typique, entièrement semblable par la forme et les proportions du corps aux jeunes *Pl. Ehrenbergii* qui, avons-nous

dit, ne sont que de jeunes *Pl. vespertilio*, doit dès lors être rapporté à cette dernière espèce. Quant à la coloration chez un exemplaire aussi jeune que celui que Cuvier et Valenciennes ont pu étudier, elle ne peut réellement servir à caractériser une espèce.

Telle est l'opinion de MM. Günther et Bleeker, qui réunissent en une même espèce, sous le nom de *Platax vespertilio*, les *Platax Blochii*, *P. Ehrenbergii* et *P. guttulatus*; quant au *Pl. Gaimardi* que M. Günther met en synonymie avec le *Pl. vespertilio*, nous verrons qu'il ne peut s'y rapporter.

La longueur de l'individu figuré dans l'*Histoire des Poissons* est de 0m 045.

2. PLATAX ARTHRITICUS, Bell.

CHOETODON ARTHRITICUS, Bell, *Philosophical Transactions* (1793), p. 8 et pl. VI.
PLATAX ARTHRITICUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 229.
PLATAX ARTHRITICUS[1], Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 491.

D., VII, 29 à 31; *A.*, III, 22 à 23.

Dans les *Transactions philosophiques* de l'année 1793, William Bell a fait connaître sous le nom de *Chætodon arthritious* un poisson provenant de Sumatra, où il est désigné sous le nom de *Ikan-bonna*. Cette espèce appartient bien au genre Platax, comme l'ont reconnu Cuvier et Valenciennes.

Leur type du *Platax arthriticus* est un exemplaire long de 0m 340, et par conséquent adulte. A cet âge, la forme du corps est très semblable à celle des *Platax vespertilio* de même grandeur. L'espèce se reconnaît d'ailleurs au bombement plus prononcé que présente la courbe du front et à l'absence de la bande brune oculaire; en outre, les nageoires dorsale et anale sont bien plus arrondies, les premiers rayons étant plus courts que les rayons médians et non pas plus longs; comme le remarquent Cuvier et Valenciennes, les aiguillons sont entièrement cachés dans le bord antérieur de la nageoire, sans même laisser voir leur pointe au dehors.

Dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, le museau est obtus

[1] Non compris le *Platax bataviensis*, qui figure dans la synonymie.

et plus long que le diamètre de l'œil. L'espace interoculaire, fortement convexe, est deux fois plus large que l'œil. Les ventrales sont courtes et ne s'étendent que jusqu'à la seconde épine anale. Nous avons déjà dit que la plus grande hauteur de l'anale et de la dorsale se trouvait au milieu de la longueur de ces nageoires. La hauteur du corps est égale à sa longueur, caudale non comprise.

Longueur totale, 0^m 345; longueur de la tête, 0^m 087; longueur du museau, 0^m 037; longueur de la pectorale, 0^m 065; longueur des ventrales, 0^m 112; longueur de la caudale, 0^m 103; distance de la dorsale au bout du museau, 0^m 200; hauteur de la dorsale à l'anale, 0^m 247; diamètre de l'œil, 0^m 023.

Le *Platax arthriticus* est, suivant M. A. Günther, l'âge très adulte d'une autre espèce, le *Pl. bataviensis.* Cette réunion des deux espèces est probable, tous les exemplaires rapportés au *Pl. bataviensis* dans les collections n'étant pas adultes. Nous ferons toutefois remarquer que la forme des nageoires verticales est très différente dans les deux espèces; à mesure que l'animal devient plus adulte, ses nageoires sont de moins en moins allongées, tout en conservant toutefois leur forme générale. Chez le *Platax Blochii*, par exemple, les premiers rayons sont toujours les plus longs, même chez les animaux les plus âgés, et l'on ne voit jamais ces rayons se raccourcir de façon que la nageoire prenne une forme arrondie. Pour le moment, il nous semble utile de maintenir provisoirement la distinction entre les *Platax bataviensis* et *Pl. arthriticus*, ainsi qu'entre cette dernière espèce et le *Pl. teira.*

3. PLATAX BATAVIENSIS, Cuvier et Valenciennes.

PLATAX BATAVIENSIS et PL. PUNCTULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VII (1831), p. 228 et 225, pl. CLXXXVI (jeune).

PLATAX BATAVIENSIS, Bleeker, *Verh. Datar. Genootsch.* (1849), pl. XXIII.

PLATAX BATAVIENSIS, Bleeker, Rev. Chétodont., *Nat. Ver. d. kön. Akad.* (1877), p. 165.

PLATAX BATAVIENSIS, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877-1878), pl. CCCLXXXI, fig. 1 et 2.

D., VII, 29 à 31; *A.*, III, 21 à 23.

Voisin du Platax rapporté au *Pl. teira* de Bloch par Cuvier et Valen-

ciennes, le *Platax bataviensis* s'en distingue, à taille égale, par les ventrales qui sont toujours moins prolongées; le museau est également plus allongé; quoi qu'en disent Cuvier et Valenciennes, le renflement à la crête du crâne est, chez les animaux d'âge moyen, tout aussi marqué que chez le *Pl. Leschenaulti.*

Le type décrit dans l'*Histoire des Poissons* a été rapporté de Batavia par Reynaud; sa longueur totale est de 0^m 175. La hauteur est presque égale à la longueur du corps, caudale non comprise. La ligne rostrale, d'abord un peu concave, se renfle et s'arrondit, pour s'excaver de nouveau un peu au-dessus de l'œil. Le museau, relativement allongé, est plus long que le diamètre de l'œil. L'espace interoculaire est plus large que l'orbite. Les premiers rayons de la dorsale sont aussi hauts que le corps au point correspondant et ils se prolongent, ainsi que ceux de l'anale, jusqu'au niveau de l'extrémité de la caudale. Les ventrales atteignent le tiers antérieur de la longueur de l'anale.

Longueur totale, 0^m 173; longueur de la tête, 0^m 043; longueur du museau, 0^m 020; longueur de la pectorale, 0^m 038; longueur des ventrales, 0^m 067; longueur de la caudale, 0^m 056; hauteur de la dorsale, 0^m 115; distance de la dorsale au bout du museau, 0^m 100; hauteur de la dorsale à l'anale, 0^m 128; diamètre de l'œil, 0^m 017.

Bleeker a adressé au Musée de Paris des exemplaires plus jeunes provenant de Batavia. Chez ceux-ci, le corps est un peu plus haut que long (la caudale non comprise). L'anale et la dorsale ont leurs premiers rayons très allongés; les ventrales sont longues et arrivent presque au niveau de la terminaison de la caudale.

Le *Platax punctulatus* nous semble devoir être rapporté au *Pl. bataviensis* dont il ne diffère réellement que par la coloration; ce Platax serait au Platax de Batavia ce que le *Pl. guttulatus* est au *Pl. vespertilio.*

Les Platax rapportés de Timor par Péron, au nombre de deux, sont de très petite taille, 0^m 035. La hauteur du corps est un peu moindre que sa longueur, sans la caudale. La dorsale et l'anale ont leurs premiers rayons très allongés; les ventrales sont longues et arrivent au niveau de l'extrémité de la caudale. Les dimensions prises sur cette espèce

sont : longueur totale, $0^{m}035$; longueur de la tête, $0^{m}009$; longueur du museau, $0^{m}003$; longueur de la pectorale, $0^{m}010$; longueur des ventrales, $0^{m}025$; longueur de la dorsale, $0^{m}027$; longueur de la caudale, $0^{m}010$; distance de la dorsale au bout du museau, $0^{m}014$; hauteur (de la dorsale à la caudale), $0^{m}020$; diamètre de l'œil, $0^{m}004$.

4. PLATAX TEIRA[1], Forskal.

CHOETODON TEIRA, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium*, etc. (1775), p. 60 et pl. XXII.
CHOETODON TEIRA, Bloch, *Atlas ichthyologique* (1785), pl. CXCIX, fig. 1.
PLATAX GAIMARDI, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 216.
PLATAX TEIRA, Günther, *Catalogue of the Fishes of the Brit. Museum*, t. II (1860), p. 492.
PLATAX TEIRA (pro parte), Bleeker, Rev. Chétod., *Nat. Ver. d. kön. Akad.* (1877), p. 157.
PLATAX TEIRA, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877-1878), pl. CCCLXXXII, fig. 1.

D., V, 31 à 33; *A.*, III, 24 à 26.

Sous le nom de *Chætodon teira*, Forskal et, après lui, Bloch ont figuré une espèce qui «se reconnaît à ses trois bandes noires et aux nageoires du dos et de l'anus qui sont extrêmement longues. Le corps, très mince, est aussi large que long et en pente sur le devant[2]». Ce dernier caractère, qui est parfaitement représenté sur la figure de Bloch, peut servir, ainsi que la grande hauteur du corps, à faire reconnaître l'espèce, qui se distingue, d'ailleurs, des exemplaires du même âge du *Platax vespertilio* par le grand allongement des nageoires.

Cuvier et Valenciennes ont méconnu l'espèce de Bloch et catalogué sous le nom de *Platax teira* une espèce, très voisine il est vrai, mais distincte cependant par la moindre hauteur du corps (chez des animaux de même taille, bien entendu) et surtout par le profil différent de la ligne rostro-dorsale qui n'est pas aussi abruptement inclinée que dans le type de Bloch.

D'autre part, l'exemplaire rapporté de la Nouvelle-Guinée par Quoy et Gaimard, et catalogué par Cuvier et Valenciennes sous le nom de *Platax*

[1] Les poissons décrits sous ce nom par Cuvier et Valenciennes et par Günther (*Journ. Mus. Godeffroy*, p. 141) appartiennent à une autre espèce. — [2] *Discours*, t. VI, p. 47.

Gaimardi, répond en tout point au véritable *Pl. teira* de Bloch et de Forskal. Cet exemplaire, «conservé depuis longtemps au Cabinet du Roi, a sur un fond gris argenté quatre bandes verticales plus obscures; la première, qui est la bande oculaire, descend du vertex à la poitrine en embrassant l'œil; la seconde vient de la nuque et passe derrière les pectorales; la troisième va du milieu de la dorsale à l'anale; la quatrième couvre une partie plus ou moins large de la queue. La dorsale, l'anale et les ventrales sont en grande partie teintes de noirâtre». Quant à l'exemplaire provenant de la Nouvelle-Guinée, «les bandes sont distribuées absolument de même, mais d'un brun noirâtre, et leurs intervalles sont d'un argenté un peu bleuâtre; la caudale est d'un jaune pâle; la pointe de la dorsale s'allonge davantage à proportion». D'après la figure de Bloch, il existe une bande oculaire; une seconde bande part de la pointe de la dorsale et, longeant la base de la pectorale, vient se perdre, en s'amincissant, à la base de la ventrale; une autre, large et noirâtre, occupe toute la partie postérieure du corps, à part la caudale qui est de couleur claire. Or Cuvier et Valenciennes font remarquer que Bloch a enluminé son espèce «d'une façon tranchée, en noir foncé et en blanc, ce qui n'est point conforme à la vérité». Les individus qu'ils regardent comme devant se rapporter à l'espèce de Bloch ont «le fond argenté, avec une bande oculaire; une bande pectorale qui remonte le long du bord antérieur de la dorsale et une large bande postérieure qui s'étend sur la queue et sur la moitié postérieure de la dorsale et de l'anale; toutes ces bandes sont brunes et bien prononcées». M. Günther nous apprend de son côté que dans le *Platax teira* «les ventrales sont noires; que, dans l'âge moyen, on remarque trois bandes verticales noires, l'une au travers de l'œil, la seconde se prolongeant jusqu'au ventre, en passant derrière l'ouverture branchiale, et la troisième s'étendant de la dorsale à l'anale; ces bandes disparaissent avec l'âge».

L'exemplaire typique du *Pl. Gaimardi* ne diffère en réalité, dans sa coloration, du *Pl. teira*, tel que l'a bien compris M. Günther, que par un intervalle de couleur plus claire séparant la bande qui s'étend de la dorsale à l'anale en recouvrant plus ou moins le pédicule caudal. Ce ca-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ractère est trop peu important pour être réellement spécifique, et comme d'ailleurs le *Pl. Gaimardi* répond en tout point à la figure de Bloch, il nous semble convenable de rapporter à l'espèce de cet auteur le Platax décrit par Cuvier et Valenciennes.

Cette espèce est fondée sur l'examen d'un individu jeune encore. La hauteur du corps est aussi grande que la longueur totale du corps, caudale comprise. La ligne rostro-dorsale est fortement et abruptement inclinée. Le museau, très obtus, est plus court que le diamètre de l'œil; l'espace interoculaire a la même largeur que l'œil. La dorsale et l'anale, très prolongées, s'étendent loin derrière le corps; les ventrales dépassent la caudale.

Les dimensions sont : longueur totale, $0^{m}087$; hauteur du corps, $0^{m}080$; longueur de la tête, $0^{m}023$; longueur du museau, $0^{m}007$; longueur de la pectorale, $0^{m}020$; longueur des ventrales, $0^{m}090$; longueur de la caudale, $0^{m}030$; hauteur maximum de la dorsale, $0^{m}130$; distance de la dorsale au bout du museau, $0^{m}053$; diamètre de l'œil, $0^{m}009$.

5. PLATAX LESCHENAULTI, Cuvier et Valenciennes.

Platax Leschenaulti, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 223.
Platax Raynaldi, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 219.
Platax teira[1], Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. VII (1831), p. 226.
Platax teira (pro parte), Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische Südsee (1876), p. 141.

D., v, 30 à 32; *A.*, III, 22 à 24.

En décrivant dans les pages précédentes le *Platax teira*, nous avons fait remarquer que l'espèce inscrite sous ce nom par Cuvier et Valenciennes ne nous semblait point pouvoir être rapportée à l'espèce de Bloch; d'un autre côté, ainsi que nous l'indiquons, le *Pl. Leschenaulti* n'est que l'âge adulte du *Pl. teira*, tel qu'il a été compris par les illustres auteurs de l'*Histoire des Poissons;* le *Pl. teira* de Cuvier et Valenciennes doit, dès lors, prendre le nom de *Pl. Leschenaulti* (Cuv. et Val.).

[1] Le poisson décrit sous ce nom par Cuvier et Valenciennes est différent de celui qui est ainsi désigné par Forskal, Bloch et Günther (*pro parte*).

Le type de cette dernière espèce est un individu long de $0^{m}220$, qui a été rapporté de la Nouvelle-Guinée par Quoy et Gaimard.

La hauteur du corps est un peu plus grande que la longueur, caudale non comprise. Le museau est obtus, non proéminent, plus long que le diamètre de l'œil. Le bord antérieur de la crête du crâne est renflé et arrondi dans toute sa longueur. Bien loin de descendre presque verticalement, comme chez le *Platax teira* type, la ligne du profil dorso-rostral est sinueuse; d'abord excavée, elle se bombe pour venir se terminer par une courbe brusque au bout du museau. Les nageoires verticales se prolongent en pointes qui dépassent un peu l'extrémité de la caudale; les premiers rayons de ces nageoires sont dès lors les plus longs. Les ventrales arrivent au milieu de la longueur de l'anale. Suivant Cuvier et Valenciennes, «la couleur est un argenté bleuâtre, teint de brun sur les nageoires verticales et sur les ventrales. La bande oculaire est brune. Il y a un bord noirâtre à la caudale».

Longueur totale, $0^{m}220$; hauteur du corps, $0^{m}177$; longueur de la tête, $0^{m}057$; longueur du museau, $0^{m}021$; longueur de la pectorale, $0^{m}043$; longueur des ventrales, $0^{m}113$; longueur de la caudale, $0^{m}060$; hauteur maximum de la dorsale, $0^{m}170$; distance de la dorsale au bout du museau, $0^{m}124$; diamètre de l'œil, $0^{m}016$.

Le *Platax Raynaldi* est tout à fait semblable au *Pl. Leschenaulti*, à l'exception de quelques légères différences dues à l'âge. Le type de l'espèce, d'une longueur de $0^{m}135$, provient de la côte occidentale de Ceylan. La hauteur du corps est un peu plus grande que la longueur, caudale non comprise. La ligne dorso-rostrale a le même profil que dans l'autre espèce. La longueur du museau, par suite de la différence d'âge, est presque égale au diamètre de l'œil. Les nageoires verticales se prolongent en pointe assez loin derrière la caudale; l'anale est un peu plus courte que la dorsale, caractère qui peut être accidentel et qui n'a rien de spécifique. Les ventrales, comme dans toutes les autres espèces, du reste, sont plus longues que chez l'adulte et arrivent au bord postérieur de l'anale.

D'après Cuvier et Valenciennes, ce poisson «paraît d'un argenté vio-

lâtre; la bande oculaire et la bande pectorale s'y voient, quoique un peu effacées; la large bande postérieure y est presque insensible; la dorsale, l'anale et les ventrales sont teintes de noirâtre; la caudale semble avoir été grise.

Les dimensions prises sur le type sont : longueur totale, 0^{m}135; hauteur du corps, 0^{m}104; longueur de la tête, 0^{m}036; longueur du museau, 0^{m}013; longueur de la pectorale, 0^{m}026; longueur des ventrales, 0^{m}093; longueur de la caudale, 0^{m}037; hauteur maximum de la dorsale, 0^{m}122; distance de la dorsale au bout du museau, 0^{m}078; diamètre de l'œil, 0^{m}012.

L'exemplaire type du *Platax teira* de Cuvier et Valenciennes est celui que Dussumier a rapporté de la côte de Malabar; or, sur cet exemplaire, la ligne dorso-rostrale est semblable à celle des *Pl. Leschenaulti* et *Pl. Raynaldi*. La seule différence entre le *Pl. teira* des auteurs de l'*Histoire des Poissons* et le *Pl. Raynaldi* est la longueur des ventrales et la hauteur du corps un peu plus grandes dans la première espèce; ces deux caractères sont si peu accentués qu'ils ne peuvent être regardés comme spécifiques.

Les dimensions prises sur le type sont : longueur totale, 0^{m}138; hauteur du corps, 0^{m}108; longueur de la tête, 0^{m}036; longueur du museau, 0^{m}011; longueur de la pectorale, 0^{m}029; longueur des ventrales, 0^{m}105; longueur de la caudale, 0^{m}038; hauteur maximum de la dorsale, 0^{m}155; distance de la dorsale au bout du museau, 0^{m}078; diamètre de l'œil, 0^{m}011.

Genre PEMPHERIS.

Tandis que Cuvier et Valenciennes placent les Pemphéris parmi les Squamipennes, M. Günther les rattache à la famille des Carangidées; comme Bleeker, nous pensons qu'ils forment une famille ou mieux une tribu reliant les Squamipennes aux Carangidées.

Les Pemphéris habitent les parties chaudes de l'océan Indien, l'Inde archipélagique, les mers de Chine et du Japon; une espèce a été trouvée à Acapulco, au Mexique. Ce sont des poissons tous fort semblables les uns aux autres; les espèces, qui sont peu nombreuses d'ailleurs, se dis-

tinguent par la dentition, la longueur relative de la mâchoire supérieure et la coloration des nageoires.

Les écailles de la ligne latérale sont de petite taille[1] et à peu près arrondies; elles sont cependant un peu allongées chez le *P. otaitensis;* le tube est plus court chez les *P. molucca* et *P. mangula* que chez les autres espèces.

1. PEMPHERIS MANGULA[2], Cuvier et Valenciennes.

PEMPHERIS MANGULA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. VII (1831), p. 304.
PEMPHERIS NESOGALLICA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. VII (1831), p. 228.
PEMPHERIS MALABARICA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. VII (1831), p. 229.
PEMPHERIS MANGULA, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XLII, fig. 3.
PEMPHERIS MANGULA, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877-78), t. IX, p. 6 et pl. CCCLXXXII.

D., VI, 9; *A.*, III, 40; *L. lat.*, 58 à 60.

M. Günther réunit sous un même nom les *Pempheris mangula*, *P. vanicolensis*, *P. nesogallica* et *P. otaitensis* de Cuvier et Valenciennes, et il donne de l'espèce, qu'il nomme *P. mangula*, la diagnose suivante :

« Couleur d'un violet brunâtre, avec de petites taches brunes; dorsale noire antérieurement; anale et caudale bordées de noir; pas de tache noire à la base des pectorales; quarante-cinq écailles à la ligne latérale. »

Les *Pempheris otaitensis* et *P. vanicolensis* ne peuvent se rapporter à la diagnose donnée par M. Günther; la caudale et l'anale sont, en effet, de couleur uniforme, et il y a soixante écailles à la ligne latérale. Le véritable *Mangula-kutti* de Russel, ainsi que l'a bien compris M. F. Day, est de couleur uniforme.

Postérieurement à la publication du tome VII de l'*Histoire des Poissons*,

[1] On trouve : longueur, 3mm 3; hauteur, 2mm 4 chez un *Pempheris otaitensis* de 0m 145; longueur, 2mm 7; hauteur, 3mm 2 chez un *Pempheris ovalensis* de 0m 185; longueur, 1mm 8; hauteur, 1mm 7 chez un *Pempheris mangula* de 0m 158; longueur, 1mm 6; hauteur, 1mm 8 chez un *Pempheris molucca* de 0m 137.

[2] Le poisson décrit sous ce nom par Günther (*Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. II, 1860, p. 509, et *Journ. Mus. Godeffroy*, 1875, p. 102), appartient à une autre espèce.

Valenciennes a été de la même opinion; un exemplaire capturé à Mahé par Dussumier en juin 1835 porte, en effet, le nom de Pemphéride du Bengale, nom inscrit de la main même de Valenciennes.

Quant aux *Pempheris malabarica* et *P. nesogallica*, ils doivent être regardés comme de la même espèce que le *P. mangula*, qui a été étudié avec détails par Bleeker à la description duquel nous renvoyons. Nous ferons toutefois remarquer que le *P. nesogallica* ne peut être réuni au *P. vanicolensis*, dont il diffère par la dentition.

2. PEMPHERIS OTAITENSIS, Cuvier et Valenciennes.

Pempheris otaitensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VII (1831), p. 304 et pl. CXCI.

Pempheris à dorsale jaune, Liénard, *Septième rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1837), p. 38.

Pempheris otaitensis[1], Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 508.

Pempheris otaitensis, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877-1878), pl. CCCLXXXIII, fig. 4.

D., vi, 9; *A.*, iii, 40; *L. lat.*, 56 à 63.

Cette espèce est fort voisine du *Pempheris oualensis* dont elle diffère toutefois par la bordure noire de l'anale et de la caudale; le chevron du vomer, qui est arrondi chez le *P. oualensis*, est triangulaire chez le *P. otaitensis*.

Le type de cette dernière espèce a été rapporté de Taïti par Lesson et Garnot; le Musée de Paris possède, en outre, un Pemphéride pris à Maurice par Dussumier, qui est semblable en tout point à l'espèce de Taïti.

La longueur du type est de $0^m 175$; la plus grande hauteur du corps, égale à la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'origine de la dorsale, est contenue deux fois et trois quarts dans la longueur totale. La caudale est échancrée. Les dents qui garnissent les deux mâchoires sont disposées suivant une bande bien plus étroite que chez le *P. oualensis*. La couleur du corps est rougeâtre; sur les côtés du ventre sont des lignes d'un rouge de cuivre; le sommet de la dorsale est noire; la base de la

[1] Non compris le *Pempheris oualensis*, qui figure dans la synonymie.

pectorale et l'aisselle sont noires; l'anale est bordée de noir; la caudale porte un liséré de la même couleur.

C'est au Pemphéride de Taïti qu'il faut rapporter l'espèce désignée par Liénard sous le nom de *Pempheris à dorsale jaune*. D'après cet auteur, « la couleur générale est d'un brun argenté vers les parties inférieures et d'un blanc argenté vers le ventre; une tache noire se fait remarquer derrière la pectorale; les rayons mous de la dorsale sont jaune citron, avec l'extrémité noire; les autres nageoires sont roses; la caudale est bordée de brun ».

Le *Pempheris otaitensis* se trouve donc non seulement à Taïti et dans l'archipel Indien, mais encore à Maurice.

FAMILLE DES TEUTHIDIDÉES.

Les *Teuthididées*, tels qu'ils ont été définis par M. A. Günther[1], comprennent des poissons au « corps comprimé, couvert de très petites écailles dont la ligne latérale est continuée et dont la queue n'est pas armée d'épines. Les yeux, de grandeur médiocre, sont latéraux. Les mâchoires sont armées d'une seule série de dents tranchantes; le palais est lisse. Il n'existe qu'une dorsale, la portion épineuse étant la plus développée; il y a sept épines à l'anale. Les ventrales sont thoraciques. Les pseudobranchies sont bien développées ».

Le genre *Teuthis* (*Amphacanthus*) est le seul qui fasse partie de cette famille, les genres *Acanthurus*, *Acronurus*, *Prionurus*, *Naseus* et *Keris* rentrant dans celle des *Acronuridées*.

Les Teuthis sont des poissons herbivores, qui sont cantonnés dans la mer Rouge, la mer des Indes, l'archipel Indien et les mers de l'Océanie.

1. TEUTHIS SIGANUS, Forskal.

SCARUS SIGANUS, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 25.
AMPHACANTHUS SIGANUS, Rüppell, *Atlas Fische* (1828), p. 44 et pl. II, fig. 1.

[1] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. III, p. 313.

Amphacanthus siganus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. X (1835), p. 152.
Teuthis siganus, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 322.

La hauteur du corps est contenue trois fois et un tiers et la longueur de la tête près de cinq fois dans la longueur totale. Les rides du front et de l'opercule sont peu visibles. Le diamètre de l'œil, qui est plus petit que la longueur du museau, est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; le bord antérieur de l'orbite n'est pas dentelé. La bouche est petite et le maxillaire ne s'étend pas jusqu'au niveau de l'œil; il y a vingt-huit dents à chaque mâchoire. Le bord descendant du préopercule est faiblement échancré, l'angle étant saillant et arrondi. Les épines de la dorsale et de l'anale sont assez faibles; la cinquième épine dorsale est aussi longue que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du centre de l'œil. La caudale est échancrée.

Longueur totale, 0m 185; longueur de la tête, 0m 040; diamètre de l'œil, 0m 013.

2. TEUTHIS ABHORTANI, Cuvier et Valenciennes.
(Pl. XXXV, fig. 7.)

Amphacanthus abhortani, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 145.

La hauteur du corps est contenue trois fois et la longueur de la tête cinq fois dans la longueur totale. La ligne du front, qui est un peu bombée jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil, s'incline assez fortement à partir de ce point. Les rides du front et de l'opercule sont presque effacées. Le diamètre de l'œil, qui est égal à la longueur du museau, est contenu deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête; le bord antérieur de l'orbite est assez fortement dentelé. La bouche est assez fendue et le maxillaire s'étend presque jusqu'au niveau du bord antérieur de l'orbite; il y a vingt-six dents à chaque mâchoire. Le bord descendant du préopercule est échancré, l'angle étant saillant et arrondi. Les épines de la dorsale et de l'anale sont faibles; la quatrième épine dorsale est aussi longue que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du tiers antérieur de l'œil; les épines anales ont la même longueur que les épines dorsales. La caudale est coupée en forme de croissant.

Le corps est olivâtre, rembruni le long du dos, avec quelques taches nuageuses un peu plus claires; les nageoires sont transparentes.

Longueur totale, $0^{m}200$; hauteur du corps, $0^{m}065$; longueur de la tête, $0^{m}040$; longueur de la quatrième épine dorsale, $0^{m}018$; diamètre de l'œil, $0^{m}024$.

Ce poisson porte, chez les Sakalavă, le nom de *Moromasakă*.

3. TEUTHIS SUTOR, Cuvier et Valenciennes.

AMPHACANTHUS SUTOR, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 148.

Hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts, longueur de la tête cinq fois et demie et distance entre l'origine de la dorsale et l'extrémité du museau quatre fois et demie dans la longueur totale. Pectorale aussi longue que la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord postérieur de l'œil; cinquième épine dorsale aussi longue que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du centre de l'œil; caudale échancrée, ventrales restant loin de l'anale. Espace interoculaire aussi large que le diamètre de l'œil, qui est un peu moindre que la longueur du museau; bord antérieur de l'œil peu saillant, présentant quelques pointes à peine marquées à sa partie supérieure.

Brunâtre, avec de très petits points blancs qui, sur le poisson frais, sont d'un bleu terne, d'après Dussumier; nageoires verdâtres.

Longueur totale, $0^{m}245$; hauteur du corps, $0^{m}080$; longueur de la tête, $0^{m}040$.

FAMILLE DES SCORPÆNIDÉES.

GENRE SEBASTICHTHYS.

1. SEBASTICHTHYS CAPENSIS, Gmelin.

SCORPÆNA CAPENSIS, Gmelin, *Systema Naturæ*, t. III (1788), p. 1219.
SEBASTES CAPENSIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1829), p. 341.
SEBASTES CAPENSIS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 96.

D., XII, 13 à 14; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 58.

Hauteur comprise trois fois et un quart et longueur de la tête deux fois

IMPRIMERIE NATIONALE

et deux tiers dans la longueur totale du corps. Œil grand, séparé de celui du côté opposé par un espace bien moindre que son diamètre, qui est plan, dépourvu d'écailles et porte deux lignes saillantes; épines assez fortes au rebord orbitaire. Extrémité du maxillaire arrivant au niveau du tiers postérieur de l'œil. Dents palatines sur une bande longue et assez étroite. Cinq épines au préopercule. Épines dorsales diminuant régulièrement de hauteur, la hauteur de la quatrième contenue trois fois dans la longueur de la tête. Deuxième épine anale très forte, de la même longueur que la quatrième épine dorsale.

Rouge, avec des taches blanchâtres au-dessus de la ligne latérale.

2. SEBASTICHTHYS MACULATUS, Cuvier et Valenciennes.

SEBASTES MACULATUS [1], Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1829), p. 343.

D., XII, 13; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 50; *L. transv.*, 10/17.

Longueur de la tête contenue deux fois et deux tiers et hauteur du corps trois fois et un quart dans la longueur totale. Œil grand, compris un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête, séparé de celui du côté opposé par un espace un peu moins large que son diamètre, qui est nu, concave et porte deux lignes saillantes; cinq épines au préopercule. Dents du milieu de la mâchoire supérieure courtes. Troisième épine dorsale ayant comme longueur la moitié de la hauteur du corps. Écailles grandes, presque carrées, à bord libre et garni de trois rangées de longues épines, qui sont disposées suivant une courbe peu prononcée.

Rouge brunâtre; tache brune dans l'intervalle des épines dorsales.

GENRE SCORPÆNA.

A Madagascar, les Scorpènes portent, chez les Betsimisarakă, le nom de *Tontalady* et, chez les Sakalavă du Ménabé, celui de *Tohompasy* (litt. : gobie qui se cache dans le sable). Les habitants de la baie de Saint-Augustin appellent ces poissons *Saroba* ou *Bevava* (litt. : grande-gueule).

[1] Le poisson que Richardson a décrit sous ce nom dans les *Transactions of the Zoological Society*, t. III, p. 93, appartient à une autre espèce.

1. SCORPÆNA PICTA, Cuvier et Valenciennes.

SCORPÆNA PICTA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1829), p. 321.
SCORPÆNA PICTA, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 114.
PARASCORPÆNA PICTA, Bleeker, Rev. Scorpénoïdes (1876), p. 25 et pl. II, fig. 4.

D., XI-I, 10; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 32.

Hauteur égale à la longueur de la tête et comprise trois fois dans la longueur totale. Œil séparé de l'extrémité du museau par un intervalle presque égal à son diamètre; espace interoculaire un peu plus large que la moitié de l'orbite; crête orbitaire fortement dentelée; épines du premier sous-orbitaire fortes et recourbées en avant; fortes épines au vertex; toute la tête dépourvue d'écailles. Joue fortement épineuse. Cinq fortes épines au préopercule. Maxillaire dépassant le niveau du bord postérieur de l'œil. Pas de tentacules. Bande palatine très courte, continue avec le Λ vomérien dont la pointe est large et arrondie. Quatrième épine dorsale à peine plus longue que le museau. Deuxième épine anale de la même longueur et de la même force que la troisième et un peu plus longue que la cinquième épine dorsale; anale, lorsqu'elle est étendue, atteignant la caudale.

Corps et nageoires marbrés de brun; quelques bandes peu visibles à l'anale; une tache peu distincte au sommet de l'aisselle.

Cette espèce, dont le type vient de Java, a été retrouvée aux Seychelles par M. Rousseau, et c'est d'après l'exemplaire rapporté par ce voyageur que notre description est faite. La Scorpène décrite sous le même nom par M. Günther ne paraît pas être l'espèce de Cuvier et Valenciennes; M. Günther dit, en effet, que la longueur du museau est contenue trois fois et demie dans la longueur de la tête, que la longueur de la tête est comprise deux fois et deux tiers dans la longueur totale; ces différences tiennent peut-être à la taille des animaux étudiés; la Scorpène que nous avons sous les yeux a 0^{m} 120 de longueur.

2. SCORPÆNA MAURITIANA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXV, fig. 4.)

Scorpæna mauritiana, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1829), p. 322.

D., XI-I, 9; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 35; *L. transv.*, 8/19.

Hauteur comprise trois fois et deux tiers et longueur de la tête trois fois dans la longueur totale. Œil séparé de l'extrémité du museau par un intervalle presque égal à son diamètre; espace interoculaire moitié moins large que l'orbite, portant deux crêtes qui se terminent en fortes épines. Une légère dépression plus large que longue à la nuque, bordée de fortes épines. Trois fortes épines au sous-orbitaire, dont la postérieure est dirigée en bas. Joue épineuse. Maxillaire atteignant le niveau du bord postérieur de l'œil. Bande palatine très courte. Pas de lambeaux cutanés sur la tête. Quatre épines au préopercule, dont la supérieure est bifide et aussi longue que la moitié du diamètre de l'œil; deux épines à l'interopercule. Quatrième et cinquième épines dorsales moins longues que la distance qui sépare le bout du museau du bord postérieur de l'œil. Deuxième épine anale plus longue que la quatrième épine dorsale. Anale atteignant la caudale.

3. SCORPÆNA ERYTHRÆA.

(Pl. XXXV, fig. 3 et 3ª.)

Scorpæna erythræa, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1829), p. 316.

D., XI-I, 10; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 45; *L. transv.*, 12/23.

Longueur de la tête contenue trois fois et hauteur du corps trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Œil séparé du bout du museau par un espace presque égal à son diamètre; espace interoculaire concave, profond, moins large que le diamètre de l'œil, sans lignes saillantes. Vertex ayant une fossette assez creuse, entourée de fortes épines. Lambeaux orbitaires frangés. Anale n'atteignant pas la caudale, la deuxième épine étant un peu plus courte que le quatrième rayon dorsal. Pecto-

rales et ventrales atteignant l'anus, qui est avancé. Écailles longues, à bords latéraux un peu excavés, à bord postérieur armé d'épines qui dépassent à peine le bord.

Rougeâtre, marbré de brun et de bandes noires le long du dos; aisselle et face interne des pectorales avec des taches rondes, noirâtres, semées en quinconce sur le fond, qui est pointillé de blanc.

4. SCORPÆNA AURITA, Rüppell.

SCORPÆNA AURITA, Rüppell, *N. W. Fische* (1828), p. 106 et pl. XXVII, fig. 2.
SCORPÆNA ERYTHRÆA (pro parte), Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 241.
SCORPÆNA ERYTHRÆA (pro parte), Günther, *Fishes British Museum*, t. II (1860), p. 116.

D., XI-I, 9; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 35.

Longueur de la tête presque égale à la hauteur du corps et comprise trois fois dans la longueur totale. Œil plus petit que la distance qui le sépare du bout du museau; espace interoculaire très concave, moins large que le diamètre de l'orbite, portant deux lignes peu saillantes qui ne se terminent pas en épines. Au vertex, un espace de forme quadrangulaire peu profond, surmonté de faibles épines. Tête entièrement écailleuse. Lambeaux orbitaires petits et frangés. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Anale atteignant la caudale, avec une seconde épine plus longue que celle de la dorsale. Ventrales et pectorales arrivant à l'anus.

Brun rouge, marbré de noirâtre; aisselle portant une tache blanche et quelques marbrures noirâtres.

Quoique fort voisine de la *Scorpæna erythræa*, la *Sc. aurita* s'en distingue par la coloration de la face interne des pectorales et par la longueur de la seconde épine anale. Les écailles sont, du reste, très différentes dans les deux espèces; tandis, que chez la *Sc. erythræa*, le bord postérieur de l'écaille est garni de lignes terminées en petites épines, rappelant ce que l'on voit chez la *Sc. scrofa*, chez la *Sc. aurita*, au contraire, l'écaille est cycloïde et est du même type que les écailles des *Scorpæna picta*, *Sc. scropina*, *Sc. quadricornis*, *Sc. strongia*.

5. SCORPÆNA RUBRO-PUNCTATA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXV, fig. 5 et 5ª.)

SCORPÆNA RUBRO-PUNCTATA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. IV (1829), p. 324.
Nec SCORPÆNA GUAMENSIS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 74 et pl. LVI, fig. B.

D., XI-I, 9; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 40.

Longueur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois et un quart dans la longueur totale. Œil aussi grand que la longueur du museau; espace interoculaire très concave, beaucoup moins large que le diamètre de l'œil; au vertex, une fossette de forme quadrangulaire, peu profonde, entourée de fortes épines. Pas d'écailles sur l'opercule. Maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de l'œil. Dents palatines disposées suivant une bande étroite. Tentacules orbitaires fort longs. Une forte et longue épine, dirigée en arrière, au sous-orbitaire antérieur. Pectorales arrivant à l'anale, dont la seconde épine est un peu plus longue que la troisième et a la même longueur que la quatrième épine dorsale; ventrales arrivant au niveau de l'anus.

Cette espèce est voisine de la *Scorpæna aurita* de Rüppell, mais elle s'en distingue par la plus grande longueur des pectorales; la *Sc. chiloprista* a les tentacules orbitaires plus courts et l'opercule écailleux.

M. Günther rapporte cette espèce à la *Scorpæna guamensis* (Q. G.) et met en synonymie les *Sc. chiloprista* (Rüpp.), *Sc. rubro-punctata* (Klunzinger) et *Sc. polylepis* (Bleeker). Avec les *Sebastes minutus* (Cuv. et Val.) et *Sebastes aplodactylus* (Bleeker), la *Scorpæna polylepsis* rentre dans le genre *Sebastopsis*, que caractérise l'absence de dents au palais, tandis que la *Scorpæna rubro-punctata* est une vraie Scorpène. Nous avons indiqué la différence qui distingue cette dernière espèce de la *Sc. chiloprista* (Rüppell); elle se sépare de la *Sc. guamensis* (Quoy et Gaimard) par la longueur des tentacules.

6. SCORPÆNA MOSSAMBICA, Peters.

(Pl. XXXIII, fig. 1 et 1ª.)

SCORPÆNA MOSSAMBICA, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 241.

D., XI-I, 9; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers et longueur de la tête deux fois et trois quarts dans la longueur totale. Œil grand, séparé de l'extrémité du museau par un espace égal à son diamètre, contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; espace interorbitaire assez large, ne portant pas de crête; trois fortes épines au rebord orbitaire; lambeau sourcilier épais et frangé, arrivant au commencement de la dorsale; deux fortes épines au bout du museau, au sous-orbitaire antérieur et à l'opercule; joue fortement épineuse; une cavité assez profonde à la nuque, bordée d'épines. Maxillaire arrivant presque au niveau du bord postérieur de l'œil; bande palatine courte et étroite; dents du vomer formant un Λ très ouvert. Deuxième épine anale plus longue que la troisième et un peu plus forte et plus longue que les épines dorsales; quinze rayons aux pectorales, dont les quatre supérieurs sont divisés; ventrales arrivant à l'anus, qui est situé à égale distance du bout du museau et de l'extrémité de la caudale; anale étendue, arrivant à la caudale.

Rougeâtre, largement marbré de noir; trois bandes irrégulières noirâtres à l'anale et trois autres étroites et peu marquées aux pectorales; aisselle de couleur grisâtre avec une tache jaunâtre peu marquée.

Les dimensions que nous avons pu prendre sur l'exemplaire type qui nous a été communiqué par Peters sont les suivantes : longueur totale, $0^{m}095$; hauteur du corps, $0^{m}030$; longueur de la tête, $0^{m}035$; longueur du museau, $0^{m}010$; longueur de la quatrième épine dorsale. $0^{m}014$; longueur de la seconde épine anale, $0^{m}017$; diamètre de l'œil, $0^{m}010$.

La *Scorpæna mossambica* est très voisine de la *Sc. mauritiana* (Cuv. et Val.), dont elle diffère par le nombre des écailles de la ligne latérale (trente au lieu de trente-huit), par la cavité du vertex qui est beaucoup

plus profonde, par l'absence de crête dans l'espace interorbitaire et par la direction des épines du sous-orbitaire antérieur. D'après M. Playfair, la *Sc. zanzibarensis* ne différerait de la *Sc. mossambica* que par trente-huit écailles à la ligne latérale au lieu de trente; la diagnose porte que la longueur de la tête est comprise quatre fois et un tiers dans la longueur totale du corps, tandis que, d'après les dimensions prises sur la planche, elle n'y serait contenue que trois fois et demie; en tout cas, la *Sc. mossambica* a la tête plus grosse que la *Sc. zanzibarensis*. Entre autres caractères, l'espèce que nous avons publiée sous le nom de *Sc. megastoma* se sépare de la *Sc. mossambica* par le nombre des écailles de la ligne latérale (quarante), par deux fortes crêtes au fond de l'espace interorbitaire et par les lambeaux sourciliers qui sont beaucoup plus courts. La bien plus grande longueur de la tête distingue la *Sc. mossambica* de l'espèce des Indes orientales que nous avons fait connaître sous le nom de *Sc. armata*[1].

7. SCORPÆNA MEGASTOMA, Sauvage.

(Pl. XXXV, fig. 6 et 6ᵃ.)

SCORPÆNA MEGASTOMA, Sauvage, Description de poissons nouveaux ou peu connus du Musée de Paris, *Nouv. Arch. Muséum*, t. I (1878), p. 127 et pl. I, fig. 7.

D., XI-I, 8; *A.*, III. 5; *L. lat.*, 40.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie et longueur de la tête trois fois dans la longueur totale du corps. Œil séparé de l'extrémité du museau par un espace égal à son diamètre; espace interoculaire étroit, portant deux lignes qui se terminent en épines. Fortes épines au bout du museau; trois épines à l'orbite; deux lambeaux sourciliers; une faible cavité bordée d'épines à la nuque. Maxillaire arrivant presque au niveau du bord postérieur de l'œil. Bande palatine courte. Quatre épines au préopercule, dont la seconde est très longue et pointue; deux autres fortes à l'opercule; une longue à l'épaule. Pectorales et ventrales arrivant à l'anus; deuxième

[1] Notice sur quelques poissons d'espèces nouvelles ou peu connues provenant des mers de l'Inde et de la Chine (*Nouv. Arch. du Muséum*, t. IX, *Bulletin*, pl. VI, fig. 1).

épine anale plus longue que la troisième; dorsale épineuse diminuant régulièrement de hauteur.

Corps de couleur noirâtre avec des taches plus ou moins foncées; aisselle grisâtre, avec de petites taches noires; dorsale épineuse noire, les autres nageoires brunes avec des taches blanches.

Longueur du corps, 0m 090.

Le type de l'espèce provient de l'île de la Réunion; il a été envoyé au Musée de Paris par Malavois.

Genre SCORPÆNOPSIS.

1. SCORPÆNOPSIS GIBBOSA, Bloch.

SCORPÆNA GIBBOSA, Bloch, *Syst. Ichthyol.*, édit. Schneider (1801), p. 192 et pl. XLIV.
SCORPÆNA NESOGALLICA (pro parte), Cuvier et Valenciennes, *Poiss.*, t. IV (1829), p. 316.
SCORPÈNE À BOUCHE ORANGE, Liénard, *Treizième rap. Soc. hist. nat. de Maurice* (1843), p. 65.
SCORPÆNA GIBBOSA, Bleeker, *Nat. Tydschr. Nederl. Ind.*, t. I (1850), p. 31.
SCORPÆNA GIBBOSA, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 119.
SCORPÆNOPSIS GIBBOSA, Sauvage, *Nouv. Arch. du Muséum*, t. IX (1873), p. 50 et pl. VII, fig. 3.
Nec SCORPÆNA GIBBOSA, Günther. *Journ. Mus. Godeffroy*, Fisch. d. Südsee (1874), p. 79.
SCORPÆNOPSIS GIBBOSA [1], Bleeker, Mém. Scorpénoïdes, *Nat. Verh. d. kön. Akad.* (1876), p. 38 et pl. II, fig. 1.

D., XI-I, 9; *A.*, III, 5; *L. lat.*, 32 à 36.

Longueur de la tête contenue de deux fois et deux tiers à trois fois et hauteur du corps trois fois et un quart dans la longueur totale. Partie supérieure de la joue et de l'opercule écailleuse. Œil petit; espace interorbitaire très concave, plus large que son diamètre, portant deux lignes assez saillantes; museau plus long que le diamètre de l'orbite. Vertex avec une cavité quadrangulaire assez profonde, bordée latéralement par une crête qui se relève en une double épine; lambeaux sourciliers longs, étroits, à peine frangés. Ligne de la joue épineuse; joue fortement excavée entre cette ligne et l'œil. Maxillaire dépassant le niveau du centre de l'œil; dents du vomer suivant une bande très étroite, en Λ fort ouvert. Cinq épines courtes et obtuses au préopercule; une

[1] Non compris le *Scorpænopsis nesogallica*, qui est inscrit à la synonymie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

épine forte à l'épaule. Nombreux lambeaux à la tête, à la ligne latérale et aux flancs. Troisième épine dorsale aussi longue que le tiers de la hauteur du corps; ventrales arrivant à l'anus, pectorales atteignant l'anale; seconde épine anale très forte, de la même grandeur que la troisième, plus longue que les épines de la dorsale et presque autant que le maxillaire.

Corps de couleur rosée, avec des marbrures brunes qui forment une bande continue le long du dos; dorsale épineuse ornée d'une bande brune entre les cinquième et sixième rayons; pectorales jaunâtres portant deux bandes d'un brun pourpre; ventrales pourprées, semées de points de couleur blanc rosé.

L'espèce que M. Günther nomme *Scorpæna gibbosa* dans le *Journal du Musée Godeffroy* n'est pas l'espèce de Bloch-Schneider; elle répond en tout point à la *Sc. diabolus* de Cuvier et Valenciennes, et M. Günther a maintenu avec raison la séparation des deux espèces dans le *Catalogue du Musée britannique*.

La Scorpène à bouche orange est, à n'en point douter, la *Sc. gibbosa* d'après la description fort détaillée qu'en donne Liénard. «Une bande verdâtre entoure les rayons de la pectorale vers leur extrémité. Le dessous de cette nageoire est jaune et orange, et trois des rayons branchus portent de grandes taches noires à leur extrémité et de petites à leur base. Ce poisson est marbré de vert, de jaune sale et de taches sanguinolentes; mais toutes ces couleurs sont peu saillantes; la membrane qui entoure la bouche est d'un jaune orangé bien prononcé.»

2. SCORPÆNOPSIS NESOGALLICA, Cuvier et Valenciennes.

SCORPÆNA NESOGALLICA, Lesson, *Voy. de la Coquille*, Poissons (1826-1830), p. 213.
SCORPÆNA NESOGALLICA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. IV (1829), p. 315.
SCORPÆNA NESOGALLICA, Cuvier, *Le Règne animal*, Poissons (1836), pl. XXIII, fig. 3.
SCORPÆNOPSIS NESOGALLICA, Heckel, *Ann. Wien. Mus.* (1840), t. II, p. 159.
? SCORPÆNA NESOGALLICA, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 119.

D., XI-I, 10; *A.*, III, 5.

Longueur de la tête comprise deux fois et demie à deux fois trois quarts

et hauteur du corps de trois fois un tiers à trois fois et demie dans la longueur du corps. Œil petit; espace interorbitaire concave, qui est aussi large que le diamètre de l'orbite et sans lignes saillantes. Vertex pourvu d'un espace quadrangulaire bordé de faibles épines. Ligne de la joue fortement dentelée. Bouche largement fendue. Dents du vomer disposées suivant une bande courte, en Λ très ouvert. Anale arrivant à la caudale, la seconde épine étant plus longue que la quatrième épine dorsale, qui est très courte, n'ayant qu'une fois et demie le diamètre de l'orbite. Ventrales arrivant à l'anus; pectorales atteignant l'anale.

Rougeâtre; une large tache noire à la base des pectorales.

Les deux individus que Dussumier a rapportés de Maurice et que Cuvier et Valenciennes nomment *Scorpæna nesogallica* doivent prendre le nom de *Sc. gibbosa* (Bl. Sch.), qui diffère de la *Sc. nesogallica*, dont elle est du reste très voisine, par les ventrales plus courtes, les pectorales un peu plus longues et plus arrondies, le corps plus renflé et le dos plus gibbeux.

M. Günther indique que l'espace interoculaire n'a que la moitié du diamètre de l'orbite; sur tous les individus que nous avons pu examiner, nous avons cependant toujours trouvé cet espace égal au diamètre de l'œil.

La *Sc. nesogallica* habite non seulement les côtes de Maurice, mais aussi les mers de Taïti.

3. SCORPÆNOPSIS CIRRHOSA, Thunberg.

PERCA CIRRHOSA, Thunberg, *Nya. Handl. Stockl* (1793), p. 199 et pl. VII, fig. 2.
SCORPÆNA CIRRHOSA, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1828), p. 318.
SCORPÆNA CIRRHOSA (pro parte), Günther, *Catal. Fishes Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 120.
SCORPÆNA CIRRHOSA (pro parte), Günther, *Journ. Mus. Godeffroy* (1874), p. 78, pl. LIV.
SCORPÆNOPSIS CIRRHOSA, Bleeker, Rev. Scorpénoïdes, *Nat. Verh. kön. Ak.* (1876), p. 32.

D., XI-I, 10; *A.*, III, 5.

Longueur de la tête contenue trois fois et hauteur du corps trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Œil petit; espace interoculaire concave, presque aussi large que le diamètre de l'orbite et portant deux crêtes saillantes non terminées par des épines. Bord de l'orbite fortement épineux; cavité du vertex peu profonde, surmontée de fortes épines;

tentacules orbitaires très courts; tentacules buccaux longs et nombreux; ligne de la joue très épineuse. Troisième épine de la dorsale plus faible et plus courte que la seconde épine anale, sa longueur étant comprise trois fois dans la longueur de la tête. Pectorales et ventrales arrivant à l'anus.

Rosé en dessus et blanchâtre en dessous, avec de grandes marbrures brunâtres sur les flancs; à l'aisselle, deux ou trois taches arrondies, jaunâtres, sur un fond brunâtre; dorsales, caudale et anale d'un rouge de brique très vif, ornées de lignes flexueuses plus foncées, entremêlées de lignes jaunâtres et noirâtres; ventrales d'un gris rougeâtre, avec des taches pourprées et plusieurs traits noirâtres.

M. Günther réunit à cette espèce la *Scorpæna barbata* de Rüppell, qui cependant ne répond pas exactement au type de la *Sc. cirrhosa*, chez lequel la troisième épine dorsale est toujours plus courte que la seconde épine anale; quoi qu'il en soit, l'espèce décrite par Rüppell devrait changer de nom, la dénomination de la *Sc. barbata* ayant été antérieurement employée par Lacépède[1] pour désigner une espèce qui n'est autre que la *Sc. scrofa* de Linné.

La *Sc. cirrhosa* se distingue facilement de la *Sc. oxycephala* par la forme du corps; c'est la première de ces espèces qui a été figurée par M. Günther dans le *Journal du Musée Godeffroy*.

Genre PTEROIS.

PTEROIS MURICATA, Cuvier et Valenciennes.

Pterois muricata, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IV (1829), p. 363.
Scorpæna miles, Bennett, *The Fishes of Ceylan* (1830), pl. IX.
Ptérois à nageoires lie de vin, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. Maurice* (1839), p. 62.
Pterois miles, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 125.

Nous n'aurions pas parlé ici de cette espèce bien connue, si nous n'avions pas à appeler l'attention sur le *Ptérois à nageoires lie de vin* que Liénard indique en ces termes: «Cette espèce diffère du *Pterois antenuata*

[1] *Histoire des Poissons*, t. III, p. 274.

de Cuvier par le nombre de ses rayons. En effet, le Ptérois annelé porte dix-huit rayons à la pectorale et celui-ci n'en a que quatorze. Les antennes et les barbillons sont disposés différemment. D., 12, I/11; A., 3/7; P., 14; C., 14; V., 1/5 ». Ce poisson est certainement le Ptérois muriqué.

Genre TETRAROGE.

TETRAROGE ALBO-GUTTATA, Liénard.

Tænianote à gouttelettes blanches, Liénard, *Treizième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1843), p. 67.

D., xii, 10; *A.*, iii, 6.

C'est au genre Tétraroge que doit être rapporté le Tænianote que Liénard décrit ainsi qu'il suit :

« La hauteur est contenue un peu plus de deux fois et demie dans la longueur totale et l'épaisseur a le tiers de la hauteur. Sa dorsale commence au-dessus de l'œil; la longueur du premier rayon est d'un tiers moindre que les deux suivants; les quatre ou cinq premiers rayons sont les plus robustes, les autres sont presque flexibles, et l'avant-dernier n'est pas plus long que le premier. La dorsale molle qui est contenue dans la même membrane et fait partie de la dorsale épineuse a ses rayons aussi longs que les rayons épineux. . . La membrane de cette nageoire se continue et lie la caudale à la dorsale... La pectorale est longue; elle fait presque le tiers de la longueur du poisson. La bouche est verticale; les deux mâchoires sont armées de dents en velours; je n'en ai trouvé ni au palatin, ni au vomer. . . Le profil supérieur porte deux cavités, l'une au-dessus de l'os nasal et la seconde au-dessus de l'orbite. Il y a trois épines au-dessus des yeux et deux au-dessus du nez. Les sous-orbitaires antérieur et postérieur ont, sous la peau, un petit os qui forme au-dessous de l'œil un angle ouvert. On sent une petite épine au préopercule, deux à la partie supérieure de l'opercule et deux au surscapulaire. Il y a deux membranes cutanées au-dessus de l'œil et deux au-dessus des narines. La ligne latérale est très élevée; elle est interrompue de distance en distance et en relief, suivant une ligne oblique et se ter-

minant au bout de la queue. Je n'ai pu voir d'écailles sur le corps de ce poisson; la loupe ne m'a montré sur toutes les parties du corps qu'une multitude de petites membranes cutanées.

« La couleur de ce petit poisson est d'un vert olive parsemé de gouttelettes blanches de différentes grandeurs. Toutes les nageoires sont uniformément violettes; le milieu de la dorsale porte des grosses taches blanches, et il y a sur le corps une tache brune oblique et une tache horizontale qui, partant du surscapulaire, vient se perdre dans la tache oblique. »

Genre SYNANCEIA.

SYNANCEIA VERRUCOSA, Bloch.

Synanceia verrucosa, Bloch, *Syst. ichthyol.*, édit. Schneider (1801), p. 195 et pl. XLV.
Synanceia brachio, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. IV (1829), p. 447.
Synancée à trois bandes, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1839), p. 34.
Synanceia verrucosa, Günther, *Catal. Fishes of the British Mus.*, t. II (1860), p. 146.
Synanceia verrucosa, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1874), p. 84.
Synanceia verrucosa, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. XXXIX, fig. 4.

Nous ne mentionnons ici cette espèce bien connue que pour indiquer une variété que Liénard a trouvée à Maurice et qui « se distingue par trois bandes blanches verticales, la première située entre le cinquième et le septième rayon de la dorsale, la deuxième au couronnement de la partie molle de la même nageoire et la troisième sur la base de la caudale. Cette dernière nageoire porte, en outre, une deuxième bande brune entremêlée de blanc, et une troisième d'un jaune tendre. Tout le corps est marbré de blanc, de roux et d'orangé ».

Cette espèce a une large distribution géographique; elle a été trouvée, en effet, dans la mer Rouge, dans la mer des Indes, dans l'archipel Indien et dans la Polynésie. Elle porte à Madagascar, sur la côte occidentale, le nom de *Torotorokŏ;* les Sakalavă en ont grand'peur, et non sans raison, puisqu'on a vu des pêcheurs mourir du tétanos après avoir été piqués à la plante du pied.

Genre CARACANTHUS.

Gray[1] a fait connaître, sous le nom de *Micropus,* un petit poisson venant de Hao et de Owaihi, qui, par sa forme comprimée, son corps recouvert de tubercules, sa tête fortement armée, ses ventrales rudimentaires et que remplacent des épines courtes, présente un aspect tout particulier. Wolf ayant, en 1810, proposé le même nom pour un genre d'oiseaux, il convient, ainsi que l'a fait Bleeker, de remplacer ce nom de *Micropus* par celui de *Caracanthus* qui a été adopté en 1844 par Kroyer pour le *Micropus maculatus* de Gray[2]. Plus tard, Guichenot a proposé le nom de *Crossoderma*[3], Bleeker celui d'*Amphiprionichthys* et Kner celui de *Centropus*[4].

Guichenot avait élevé les poissons de son genre *Crossoderma* au rang de famille, sous le nom de Crossodermatidées, et les plaçait dans le voisinage des Percoïdes, tandis que Bleeker les mettait près des Scorpénoïdes[5]; c'est avec les Triglidées, près des Synancées et des Minous, que M. A. Günther place les *Micropus*[6].

Les *Caracanthus* sont de petits poissons qui habitent l'océan Pacifique et l'archipel Indien; on en connaît cinq ou six espèces, dont l'une se trouve à Madagascar.

CARACANTHUS MADAGASCARIENSIS, Guichenot.

(Pl. XXXV, fig. 8.)

Crossoderma madagascariensis, Guichenot, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. V (1869), p. 195 et pl. XII, fig. 1.

D., x. 10; *A.*, II. 13.

Hauteur du corps contenue deux fois et un quart et longueur de la tête

[1] *Zoological Miscellanies*, p. 20.

[2] *Naturhish. Tidsskr.*, I, p. 267, 1844.

[3] Notice sur quelques poissons inédits de Madagascar, etc. (*Nouv. Arch. Mus.*, t. V).

[4] Ubers. umbeschr. Fische (*Sitz. Akad. Wiss.*, t. XXXIV, p. 531).

[5] Mémoire sur les espèces insulindiennes de la famille des Scorpénoïdes (*Natur. Verh. d. kön. Akad.*, 1874).

[6] *Catalogue of the Fishes Brit. Mus.*, t. II, p. 147, et *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee.

deux fois et trois quarts dans la longueur totale. Cinq fortes épines au préopercule et une à l'interopercule. Dorsales contiguës, les dernières épines de la dorsale antérieure étant très courtes; pectorales arrivant à l'anale.

Couleur d'un brun foncé en dessus, plus pâle sur les flancs, avec de nombreuses taches jaunes, de grandeur inégale et de forme ovalaire; nageoires brunes, un peu jaunâtres; des taches jaunes sur la dorsale molle; une bordure noire à la dorsale épineuse et aux pectorales.

Longueur totale, 0^{m} 040; hauteur du corps, 0^{m} 018; longueur de la tête, 0^{m} 012.

Le type de l'espèce a été trouvé à Tullear, sur la côte occidentale de Madagascar, par M. A. Grandidier. Ce poisson y porte le nom de *Tsikorokodoha* ou de *Hinta*.

FAMILLE DES PLATYCÉPHALIDÉES.

Genre PLATYCEPHALUS.

Les Platycéphales portent, sur la côte est de Madagascar, le nom de *Laodava* ou *Fiandava* (litt. : poisson long) et, sur la côte ouest, ceux de *Lamahatră*, *Tohofasană*, *Tohombato*, *Tohompasy* (litt. : gobie qui s'enterre, gobie qui se cache sous les roches ou dans le sable).

1. PLATYCEPHALUS INSIDIATOR, Forskal.

Cottus insidiator, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1785), p. 25.
Cottus insidiator, Bloch, *Systema ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 59.
Platycephalus insidiator, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. IV (1829), p. 225.
Platycephalus insidiator[1], Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 177.

Nous pensons que c'est à tort que M. Günther a réuni le *Platycephalus insidiator* au *Pl. endrachtensis*, qui s'en distingue, entre autres caractères, par la présence d'épines au museau et au sous-orbitaire.

Le *Pl. insidiator* se trouve depuis la mer Rouge jusqu'au nord-ouest de l'Australie, et, au nord, il remonte jusqu'au Japon.

[1] Non compris le *Platycephalus endrachtensis*, qui est cité à tort dans la synonymie.

2. PLATYCEPHALUS SCABER, Linné.

(Pl. XXXVI, fig. 1 et 1ª.)

Cottus scaber, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 451.
Cottus scaber, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édition Schneider (1801), p. 58.
Platycephalus scaber, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. IV (1829), p. 249.
Platycephalus suppositus, Troschell, *Wiegmann Archiv* (1840), p. 269.
Platycephalus suppositus, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 187.
Platycephalus scaber, Sauvage, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. IX (1873), p. 59.

D., VIII, 12; *A.*, 12; *L. lat.*, 52 à 58.

Comme nous l'avons établi, cette espèce a été méconnue par MM. Troschell et Günther. Le *Platycephalus scaber* qu'ont décrit Cuvier et Valenciennes est bien l'espèce de Linné et de Bloch. M. Günther, citant la planche CLXXX de l'ouvrage de Bloch, dit que «la ligne latérale est épineuse dans sa partie antérieure»; or cette ligne est cependant marquée par Bloch comme pourvue de grandes épines au nombre de cinquante, s'étendant sur toute la longueur du corps. Le *Platycephalus scaber*, tel qu'il est compris par M. Günther, correspond au *Pl. rodericensis* de Cuvier et Valenciennes; le *Pl. neglectus* de Troschell doit être regardé comme une espèce distincte; quant au *Pl. suppositus* de Troschell et de Günther, il répond au *Pl. scaber* de Linné, de Bloch, de Cuvier et Valenciennes et de Bleeker. Chez le *Pl. scaber*, la ligne latérale, qui est munie de cinquante-deux à cinquante-huit écailles, est garnie d'épines dans toute son étendue; le *Pl. suppositus* n'a guère que cinquante-cinq épines à la ligne latérale, qui compte environ cent cinq écailles; quant aux *Pl. rodericensis* et *Pl. borboniensis*, les écailles, qui sont au nombre de soixante, ne sont armées que dans la partie antérieure du tronc, les épines étant beaucoup plus petites dans la première partie que dans la seconde.

Voici la diagnose de l'espèce que nous regardons comme devant porter le nom de *Platycephalus scaber* : longueur de la tête comprise trois fois et un quart à trois fois et demie dans la longueur du corps et double de la largeur. Deux épines très petites au bout du museau. Tête effilée; œil

IMPRIMERIE NATIONALE.

séparé de l'extrémité du museau par un intervalle égal aux deux tiers du diamètre de l'œil; espace interoculaire concave, égal aux deux tiers du petit diamètre de l'œil; orbite épineux dans toute son étendue avec une forte épine à sa partie antérieure. Vertex parcouru par quelques lignes saillantes armées de quelques épines. Deux épines au préopercule, dont la supérieure est deux fois plus longue que l'inférieure; maxillaire supérieur dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil. Hauteur de la troisième épine dorsale contenue deux fois et demie dans la longueur de la tête. Ventrales n'arrivant pas à l'anus. Toutes les écailles de la joue armées de petites épines. Ligne latérale située haut; chaque écaille armée d'une épine qui est dirigée en arrière.

Corps de couleur brune ou d'un gris roussâtre, blanc grisâtre en dessous; première dorsale ornée d'une bande noirâtre; seconde dorsale et pectorales avec des bandes brunes; extrémité de la caudale noire; anale grisâtre; extrémités des ventrales brunes.

3. PLATYCEPHALUS RODERICENSIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXVI, fig. 2 et 2ª.)

Platycephalus rodericensis, Cuvier et Valenciennes, *Hist. Poiss.*, t. IV (1829), p. 253.
Platycephalus timoriensis, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. IV (1829), p. 254.
Platycephalus rodericensis, Troschell, *Wiegmann Archiv* (1840), p. 270.
Platycephalus scaber[1], Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 187.
Platycephalus rodericensis, Sauvage, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. IX (1878), p. 58.

D., IX, 12; *A.*, 12.

Longueur de la tête comprise trois fois et un tiers dans la longueur du corps et double de la largeur. Intervalle entre les yeux très concave, fort étroit, ayant à peine la moitié du diamètre vertical de l'orbite. Extrémité du maxillaire arrivant au bord antérieur de l'œil. Toute la tête très épineuse. Épine supérieure du préopercule dépassant un peu le bord de l'opercule, presque aussi longue que le diamètre vertical de l'œil. Lon-

[1] Le *Platycephalus scaber* de Linné, de Bloch et de Cuvier et Valenciennes est un poisson différent.

gueur de la troisième épine dorsale contenue près d'une fois et demie dans la longueur de la tête. Ventrales se terminant loin de l'anale; pectorales presque aussi longues que les ventrales. Épines de la ligne latérale faibles, n'étant guère visibles que dans la partie antérieure du corps.

Corps d'un gris brun, avec quelques points noirs aux nageoires.

Il est impossible de séparer du *Platycephalus rodericensis* le *Pl. timoriensis :* dans le type de cette dernière espèce, la tête est comprise trois fois et un tiers dans la longueur totale du corps, sa largeur faisant la moitié de sa longueur; les lignes du vertex sont fortement épineuses et la joue et l'orbite sont dentelés. La couleur du corps est brun roussâtre, blanchâtre en dessous.

Le *Pl. rodericensis* est connu de l'île de la Réunion et de Timor.

4. PLATYCEPHALUS PUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXVI, fig. 5 et 5ᵃ.)

PLATYCEPHALUS PUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. II (1829), p. 243.

D., IX, 11 : *A.*, 11 : *L. lat.*, 85 à 95.

Longueur de la tête contenue trois fois et un quart dans la longueur du corps et double de la largeur. Œil séparé de l'extrémité du museau par un espace égal à une fois et demie son diamètre; espace interoculaire concave, égal à la moitié du diamètre vertical de l'œil et contenu trois fois dans la longueur du maxillaire; de petites épines au bout du museau; rebord orbitaire armé de huit ou neuf épines bien moins rapprochées que chez le *Pl. serrulatus*. Deux fortes épines à la joue. Épine supérieure du préopercule aussi longue que les deux tiers du petit diamètre de l'orbite. Troisième épine dorsale plus longue que le maxillaire. Ventrales dépassant largement l'origine de l'anale.

D'une couleur jaune clair en dessus, avec de nombreux petits points d'un rouge foncé. Deuxième dorsale, ainsi que les nageoires paires, tachetée de brun; première dorsale avec une large bande noire dans sa moitié antérieure; anale jaunâtre.

5. PLATYCEPHALUS BORBONIENSIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXVI, fig. 4 et 4ª.)

PLATYCEPHALUS BORBONIENSIS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. IV (1829), p. 252.
PLATYCÉPHALE DE MAURICE, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1839), p. 33.
PLATYCEPHALUS BORBONIENSIS, Sauvage, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. IX (1878), p. 58.

D., IX, 13; *A.*, 12; *L. lat.*, 60.

Longueur de la tête contenue trois fois et un quart dans la longueur du corps et un peu plus du double de sa largeur. Œil séparé de l'extrémité du museau par un espace égal à une fois et un quart son diamètre. Maxillaire atteignant le niveau du bord antérieur de l'œil. Troisième épine dorsale aussi longue que le maxillaire. Ventrales arrivant à l'anus.

Corps d'un gris brunâtre.

Tous les autres caractères sont ceux du *Platycephalus rodericensis* (Cuv. et Val.), dont cette espèce, qui paraît être spéciale à l'île de la Réunion, se sépare par les écailles bien plus grandes, l'épine préoperculaire plus petite, les épines du sous-orbitaire moins nombreuses, l'espace entre les yeux plus large et les ventrales plus longues.

Il faut sans doute rapporter à cette espèce le Platycéphale de Maurice, qui, d'après Liénard, est marbré de gris et de taches brunes, avec une tache noire à la base de la caudale et la tête d'un lilas tendre.

6. PLATYCEPHALUS GRANDIDIERI, Sauvage.

(Pl. XXXVI, fig. 3 et 3ª.)

PLATYCEPHALUS GRANDIDIERI, Sauvage, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. IX (1878), p. 56.

D., VIII, 12; *A.*, 11; *L. lat.*, 100.

Tête étroite, plus effilée dans le jeune âge, dont la longueur est contenue trois fois et un quart dans la longueur totale du corps et est un peu moins du double de sa largeur. Pas d'épines à l'extrémité du museau; il y en a une assez forte au bord antérieur de l'orbite et une autre à l'extrémité du bord postérieur; crête sourcilière lisse; une faible crête au vertex, que termine une épine; deux très petites épines au préoper-

cule, dont la supérieure est un peu plus longue que l'autre, et deux autres faibles à l'opercule, dont la crête est lisse. Grandes écailles aux operculaires. Œil petit, séparé de l'extrémité du museau par un peu plus de deux fois son diamètre; espace interoculaire très concave, ayant la moitié du diamètre de l'orbite. Premier rayon dorsal assez long et délié; le troisième aussi grand que le second et ayant la même longueur que la mâchoire qui arrive au niveau du bord antérieur de l'œil. Ventrales atteignant le niveau du troisième rayon de l'anale. Pectorales ayant la même longueur que l'espace entre l'extrémité du museau du bord postérieur et l'orbite. Ligne latérale lisse.

Corps d'un gris noirâtre, nuancé de blanc à la partie inférieure; ventre jaunâtre; tête et corps piquetés de beaucoup de petits points noirs; dorsale épineuse noire avec quelques parties grisâtres; dorsale molle et anale ornées de bandes étroites de couleur noire; ventrales avec beaucoup de taches assez larges, qui forment en certains points des bandes.

Ce poisson se trouve dans les mers de Zanzibar et de Madagascar.

FAMILLE DES POLYNÉMIDÉES.

Genre POLYNEMUS.

Le genre Polynème, que Cuvier et Valenciennes ont placé à la fin des Percoïdes, a été élevé au rang de famille par Richardson et par M. Günther. Ainsi que le disent Cuvier et Valenciennes, «les Polynèmes sont, en effet, au nombre de ces genres qui, tenant à plusieurs familles, ne se laissent lier étroitement à aucune. Leur museau proéminent et écailleux semble devoir les faire placer à la suite des Sciènes. Les écailles qui couvrent trois de leurs nageoires verticales les relieraient à certains égards aux Squamipennes; mais leurs dents palatines et vomériennes les ramèneraient aux Percidées; enfin ils se rapprochent jusqu'à un certain point des Trigles par les rayons libres de leurs pectorales et par la séparation de leurs nageoires[1]».

[1] *Histoire des Poissons*, t. III, p. 362.

Pour M. Günther[1], les Polynémidées sont des poissons à corps oblong et comprimé, armés de dents aux mâchoires et au palais, avec deux nageoires dorsales séparées; la dorsale molle, la caudale et l'anale sont couvertes de petites écailles; sous les pectorales se voient des rayons filiformes, qui sont libres et articulés; les ventrales thoraciques sont composées d'une épine et de cinq rayons; tous les os de la tête sont pourvus d'un système muqueux bien développé.

Cette famille comprend trois genres : les *Galeoides* (*G. polydactylus*) de la partie ouest de l'Afrique tropicale, qui sont dépourvus de dents vomériennes; les *Pentanemus* (*P. quinquarius*), dont l'anale est beaucoup plus longue que la dorsale molle et qui habitent les mers des Antilles et la côte occidentale de l'Afrique, et les *Polynemus*, chez lesquels l'anale et la seconde dorsale ont un égal développement.

Les Polynèmes, dont beaucoup d'espèces peuvent vivre dans les eaux saumâtres, sont des poissons des mers tropicales et intertropicales (archipel Indien, mer des Antilles, mer de Chine, côte ouest de l'Afrique). On distingue dans ce genre deux groupes assez tranchés, dont les uns ont les appendices pectoraux longs (*P. multifilis*, *P. paradiseus*, *P. macronemus*), et dont les autres les ont courts, arrivant à peine à l'origine de l'anale (*P. Plumieri*, *P. xanthonemus*, *P. multiradiatus*); le *P. melanochir*, chez lequel ils ne dépassent pas la terminaison de la caudale, fait transition entre les deux groupes. Tous les Polynèmes dont les appendices pectoraux sont longs ont le corps allongé et tous ceux qui les ont courts ont le corps beaucoup plus trapu et plus ramassé.

Le nombre des filaments est en général de six ou sept; une espèce en possède quatorze (*P. multifilis*), et une autre n'en a que trois (*P. tridactylus*). Les appendices pyloriques varient de quatre (*P. heptacanthus*) à dix-sept (*P. quadrifilis*). La vessie natatoire peut être fort grande (*P. quadrifilis*, *P. kuru*), très petite (*P. sextarius*) ou manquer complètement (*P. sexfilis*, *P. xanthonemus*).

Les écailles sont toujours d'un type franchement cténoïde et de petite dimension. Celles de la ligne latérale sont des plus simples et se rap-

[1] *Catalogue of the Acanthopterygian Fishes in the collection of the British Museum*, t. I, p. 319.

portent au type à canal perforant; leur nombre varie de quarante (*P. melanochir*) à cent (*P. multifilis*); il ne paraît pas y avoir de relation bien constante entre la plus ou moins grande longueur du corps et le nombre de ces écailles; si, d'une part, dans le groupe des Polynèmes à longs filaments, nous voyons l'espèce la plus trapue, *P. melanochir*, n'avoir que quarante écailles, tandis que les espèces les plus allongées en ont de soixante-cinq (*P. macronemus*) à cent (*P. multifilis*), d'autre part, dans le groupe des Polynèmes à rayons pectoraux courts, nous trouvons des espèces allongées, comme le *P. sextarius*, qui n'en ont que quarante-cinq, tandis que des espèces à corps bien plus trapu (*P. oligodon*) en ont jusqu'à soixante-dix. Le nombre des écailles de la ligne transversale varie de 5/10 (*P. plebeius*), 5/12 (*P. heptadactylus*), à 7/12 (*P. oligodon*) et 8/13 (*P. lineatus*).

Le bord antérieur des écailles de la ligne latérale est toujours peu échancré; il présente, d'ordinaire, un lobe médian plus grand que les autres et formant une pointe; les lignes rayonnantes sont peu marquées et peu nombreuses. En général, les stries de l'écaille sont grosses et écartées chez les espèces à filaments allongés (*P. polydactylus*, *P. paradiseus*), plus fines et plus nombreuses chez les espèces à filaments courts (*P. heptadactylus*, *P. sextarius*); le *P. sexfilis*, qui fait partie de ce dernier groupe, a toutefois les stries de l'écaille grosses et écartées. La zone spinifère est généralement bien développée; si, chez le *P. sexfilis*, il n'y a que quatre ou cinq rangées de spinules, elles sont beaucoup plus nombreuses chez les autres espèces que nous avons pu étudier; chez le *P. heptadactylus*, par exemple, la zone spinifère occupe près du tiers de la longueur de l'écaille. Nous devons noter que les deux espèces à longs filaments que nous avons étudiées (*P. paradiseus*, *P. polydactylus*) diffèrent par la disposition de la zone spinifère des espèces à filaments courts (*P. sexfilis*, *P. heptadactylus*, *P. sextarius*, *P. xanthonemus*, *P. americanus*); tandis que, chez ces dernières espèces, les spinules ne sont bien développées que sur le bord de l'écaille; chez les deux autres espèces, elles sont développées sur toute la longueur de la surface spinigère qu'elles hérissent.

Sur les écailles des flancs, le foyer se trouve reculé jusqu'à la limite

de l'axe spinigère, qui est bien développé, surtout chez le *P. paradiseus*, dont la zone occupe près de la moitié de leur longueur. Les écailles des flancs ont le bord antérieur assez échancré en deux parties (*P. xanthonemus*, *P. sextarius*, *P. americanus*, *P. heptadactylus*), de chaque côté desquelles sont symétriquement placés les lobules qui varient en nombre de cinq à huit.

L'échancrure est encore plus marquée aux écailles ventrales, sur lesquelles la zone spinifère est tout aussi développée que sur celles des flancs; il en est de même pour les écailles déformées qui garnissent la base des nageoires verticales.

Genre POLYNEMUS.

1. POLYNEMUS SEXFILIS. Cuvier et Valenciennes.

Polynemus sexfilis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 515.

D., VIII-I, 13; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 50.

Six filaments aux pectorales, dont le plus long arrive à la fin de la caudale. Préopercule assez fortement dentelé, surtout vers le bord inférieur. Caudale profondément échancrée, dont la longueur est contenue trois fois et trois quarts dans la longueur totale du corps. Dorsale molle échancrée, les premiers rayons étant aussi hauts que le tronc au point correspondant. Anale également échancrée. Longueur de la tête contenue trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise.

Chez les individus jeunes, les filaments sont un peu plus longs que chez les adultes.

Longueur totale, $0^m 380$; hauteur du corps, $0^m 078$; longueur de la tête, $0^m 080$; longueur de la caudale, $0^m 097$.

Quoique très voisin du *Polynemus sextarius*, le *P. sexfilis* s'en distingue par la forme de la dorsale molle et par sa nageoire échancrée en forme de faux, tandis que, chez l'autre espèce, les rayons, peu élevés, décroissent régulièrement de hauteur.

C'est au *P. sexfilis* qu'il faut rapporter l'exemplaire recueilli à Pondichéry par Leschenault et qui est indiqué dans l'*Histoire naturelle des Pois-*

sons comme *P. plebejus;* des deux exemplaires de *P. plebejus* rapportés de l'île de France par Quoy et Gaimard, l'un appartient bien à cette espèce, mais l'autre est un *P. sexfilis.*

2. POLYNEMUS ASTROLABI, Sauvage.

(Pl. XXXVII, fig. 1.)

Polynemus Astrolabi, Sauvage, Description de quelques poissons de la collection du Muséum, *Bull. Soc. philomathique*, 6e série, t. V (1881).

D., VIII-I, 14; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 40.

Neuf appendices pectoraux, dépassant un peu la base des ventrales. Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois et demie dans la longueur totale du corps; longueur de la caudale contenue quatre fois dans la même dimension; distance entre l'attache des ventrales et l'anale un peu moins grande que la longueur de la tête. Un mince liséré noir à la dorsale. Longueur totale, 0m 260.

Cette espèce, que distingue nettement la présence de neuf filaments aux pectorales, était confondue dans les collections du Muséum avec le *P. sexfilis;* l'exemplaire décrit a été recueilli à l'île Maurice par Quoy et Gaimard.

Ce poisson, qui est commun dans les lagunes de la côte orientale, y porte le nom caractéristique de *Tsarasomotră* (litt. : belle-barbe).

Genre GALEOIDES.

GALEOIDES POLYDACTYLUS, Schneider.

Polynemus polydactylus et P. decadactylus, Schneider, *Systema Ichthyol.* (1801), p. 19.
Polynemus decadactylus et P. enneadactylus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. III (1829), p. 392.
Galeoides polydactylus, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 332.

D., VIII-I, 13; *A.*, II, 11 à 12; *L. lat.*, 45 à 48.

Neuf appendices pectoraux, dont le plus long n'atteint pas l'extrémité de la pectorale. Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois et un tiers dans la longueur totale; diamètre de l'œil

IMPRIMERIE NATIONALE

faisant le cinquième de la longueur de la tête; distance entre l'attache des ventrales et l'origine de l'anale moindre que la longueur de la tête.

Longueur totale, $0^{m}\,250$; longueur de la tête, $0^{m}\,060$; hauteur du corps, $0^{m}\,058$.

Sous le nom de *Polynemus sexfilis*, nom qui est écrit de la main de Valenciennes, le Musée de Paris possède un exemplaire de *Galeoïdes polydactylus* recueilli à l'île de France par Quoy et Gaimard; or cette espèce n'était connue jusqu'à présent que de la côte occidentale d'Afrique. S'il n'y a pas eu transposition d'étiquette, il est intéressant de signaler cette espèce dans les mers dont nous étudions la faune ichthyologique.

FAMILLE DES TRACHINIDÉES.

La famille des *Trachinidæ*, telle que l'admet M. Günther, comprend des poissons dont la dorsale épineuse est toujours beaucoup moins développée que la dorsale molle, dont l'anale est aussi développée que cette dernière et dont les ventrales sont composées d'une épine et de cinq rayons mous (le genre *Epicopus* en a six); l'infraorbitaire ne s'articule pas avec le préopercule. Cette famille comprend les Percoïdes que Cuvier et Valenciennes avaient séparés sous le nom de *Percoïdes à ventrales jugulaires*, quelques Sciénoïdes des mêmes auteurs, tels que les *Eleginus* et les *Latilus*, et certains Gobioïdes, tels que les Opisthognathes. M. Günther divise la famille en quatre groupes, les *Uranoscopina*, les *Trachinina*, les *Pinguipedina* et les *Pseudochromides*.

Müller et Troschell avaient déjà séparé les animaux qui composent ce dernier groupe sous le nom de Pseudochromidoïdes, comprenant les genres *Plesiops* (Cuvier), *Pseudochromis* (Rüpp.) et *Cichlops* (Müll., Trosch.). Les genres *Gramma* (Poey), *Pseudogramma* (Bleek.), *Trachinops* (Günth.), *Paraplesiops* (Bleeker) et *Pseudoplesiops* (Bleeker) doivent se grouper autour des premiers et constituer une famille qu'à l'exemple de Bleeker [1], on peut placer dans le voisinage des Nandidées et qui ne

[1] Sur la famille des Pseudochromidoïdes et revision de ses espèces insulindiennes, *Natuur. Versh. der koninkl. Akad.*, t. XV.

nous semble pas pouvoir prendre place dans une famille naturelle auprès des *Uranoscopina* et des *Trachinides*. C'est à ces deux groupes, c'est-à-dire aux genres composant les Percoïdes à ventrales jugulaires de Cuvier, que doit se restreindre la famille des *Trachinidæ* (*Uranoscopidæ* de Richardson).

Les caractères tirés des écailles varient dans les deux groupes des *Uranoscopina* et des *Trachinida*, suivant les genres étudiés.

Les écailles des Uranoscopes (*Uranoscopus scaber*) sont très petites, à peine apparentes, ovalaires, à foyer en général très reculé, sans épines à leur bord libre; le bord antérieur est à peine découpé par quelques rayons peu marqués. Celles de la ligne latérale sont profondément noyées dans la peau qui est endurcie à leur niveau; elles consistent en une sorte de demi-cornet, comme si l'écaille s'était repliée sur elle-même.

Chez les Anemas (*A. inermis*), les écailles sont également fort petites; celles des flancs ont la même forme que chez les Uranoscopes; elles en diffèrent en ce que le bord antérieur est assez fortement festonné.

Il faut inciser la peau des Vives pour en extraire les écailles, qui sont petites, ovalaires; le bord antérieur, plus ou moins prolongé en pointe, porte un assez grand nombre de festons; le bord postérieur est dépourvu d'épines; le tube s'ouvre, comme d'habitude, à la face profonde et près de son extrémité postérieure. Les écailles des flancs sont également privées de zone spinifère (*Trachinus draco*, *T. radiatus*).

Bien différentes sont les écailles des Percis (*Percis hexophthalmus*, *P. punctulata*); dans ce genre, celles de la ligne latérale rappellent celles de certains Serrans (*Serranus maculato-fasciatus*); elles sont oblongues, atténuées vers la partie postérieure, avec les bords latéraux rentrants. Le tube occupe une grande partie de l'écaille. Le bord antérieur est festonné par huit à quatorze lobes; l'aire spinigère est assez étendue.

Les écailles des flancs sont allongées, avec les bords marginaux en ligne droite; le bord antérieur est découpé par neuf à quinze festons. La zone spinigère est bien développée; sur quelques écailles du *Percis hexophthalmus*, on compte, le long du bord, jusqu'à quarante-huit épines qui sont disposées en un grand nombre de rangées.

Sur les écailles ventrales, la zone spinigère est très réduite; elle manque même sur les écailles placées entre la partie postérieure de la tête et l'origine de la dorsale.

Chez les Aphritis (*A. Urvillei*), les écailles de la ligne latérale sont beaucoup plus rétrécies dans leur partie postérieure que dans la partie antérieure. Le tube occupe toute leur longueur et se termine en pointe dans la zone spinifère. Le bord antérieur présente une pointe médiane prononcée. Les stries sont grosses, espacées, très peu nombreuses. Les épines en très petit nombre (huit à dix) garnissent le bord postérieur et sont disposées sur trois à quatre rangées. Les mêmes caractères s'observent sur les écailles des flancs et du ventre; celles du dessus de la tête sont dépourvues de zone spinigère.

Quoique très voisins par la forme du corps des Percis, les Sillago en diffèrent par la structure de leurs écailles. Celles de la ligne latérale (chez le *Sillago maculata*) sont presque carrées, le diamètre transversal l'emportant même un peu sur le diamètre longitudinal; le tube, au lieu d'être placé dans le sens du diamètre de l'écaille, est toujours oblique et sa partie antérieure n'est pas soudée, de sorte que cette partie se meut comme une sorte de battant; le bord antérieur est découpé par six à sept festons peu marqués; la zone spinigère est formée d'une série d'épines imbriquées disposées en lignes droites et parallèles, qui, vues à un faible grossissement, forment à la surface de l'écaille comme des séries de petites côtes. A la partie postérieure de la ligne latérale, les écailles prennent une forme ovalaire; la zone spinigère se réduit à la rangée marginale et le tube, qui est placé dans l'axe de l'écaille, n'occupe plus qu'une faible partie de sa longueur; celles qui sont tout à fait en avant sont carrées et le bord antérieur présente une sorte de pointe médiane. Les écailles des flancs sont semblables à celles de la ligne latérale pour la disposition des spinules. Les écailles des joues et des opercules sont dépourvues d'épines; quelques-unes ont, derniers vestiges de la zone spinigère, de petites côtes qui vont en rayonnant du foyer au bord arrondi de l'écaille.

Genre PERCIS.

1. PERCIS ROSEA, Liénard.

Percis rosé, Liénard, *Dixième rapp. de la Société d'hist. nat. de Maurice* (1829), p. 33.
Percis millepunctata (?), Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 241.
Percis millepunctata (?), Day, *The Fishes of India* (1875), pl. CCXXVIII.

D., vi, 21; *A.*, 18.

Liénard indique sous le nom de *Percis rosé* une espèce dont le fond de la couleur est d'un rose tendre parsemé de grandes et de petites taches d'un rose plus foncé. Entre chaque rayon de la dorsale molle, il y a une tache d'un violet pâle. Il est très probable que cette espèce est celle que M. Günther décrit en ces termes sous le nom de *Percis millepunctata* : «La hauteur du corps est contenue trois fois et deux tiers et la longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; la largeur de l'espace interoculaire est le quart de la longueur de la tête. La seconde et la troisième épines dorsales sont les plus longues, mais elles sont plus courtes que le maxillaire; les ventrales arrivent à l'anus. Le corps est orné de nombreuses taches pâles, ne formant pas de bandes; le museau et les lèvres sont noirâtres».

Si l'assimilation entre le Percis rosé et le Percis aux mille points est réelle, l'espèce se trouverait à la fois à l'île Maurice et à Ceylan.

2. PERCIS PLEUROSTIGMA, Liénard.

Percis à taches aux flancs, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. Maurice* (1839), p. 32.
Percis xanthozona, Bleeker, *Verh. Bat. Benootsch.*, t. XXII (1849), p. 59.
Percis xanthozona, Playfair et Günther, *Fishes of Zanzibar* (1866), p. 69 et pl. VIII, fig. 3.

D., v, 21; *A.*, 18; *L. lat.*, 65.

Le Percis désigné par Liénard sous le nom de *Percis à taches aux flancs* appartient à la même espèce que le *Percis xanthozona* de Bleeker. Liénard indique que «cette espèce porte une grande tache noire à la base de la dorsale épineuse dont la partie supérieure est orangée et deux

rangées de taches noires entre les rayons de la dorsale molle. Au-dessus de la ligne latérale se trouvent trois rangées de points bruns; au-dessous de ces points, il y a une raie rose qui commence à la pectorale et se prolonge jusqu'à la queue. De cette raie partent neuf anneaux qui ceignent la partie inférieure du corps; il y a trois taches noires entre le premier et le troisième, ce qui a fait donner à cette espèce le nom de *Percis à taches aux flancs* ».

Signalé à Batavia par Bleeker, ce Percis a été trouvé à Maurice par Liénard et à Zanzibar par M. Playfair.

FAMILLE DES SCOMBRIDÉES.

Le groupe des Scombéroïdes, tel que le comprenaient Cuvier et Valenciennes, a été subdivisé par MM. Agassiz et Günther. C'est avec raison qu'on admet une famille distincte (famille des Trichiuridées) pour le Lépidope, le Trichiure, le Thyrsite, le Gempyle et quelques genres voisins, et une autre (famille des Xiphididées) pour les genres Xiphias et Histiophore; mais nous ne pouvons, malgré l'autorité incontestable qui s'attache aux travaux de M. Günther, admettre ses deux familles des Carangidées et des Scombridées, qui ont été établies, la dernière pour les Scombéroïdes de Cuvier chez lesquels la formule de la colonne vertébrale est $\frac{10+x}{14+y}$, l'autre pour les poissons qui ont seulement dix vertèbres abdominales et quatorze caudales. De l'aveu même de M. Günther, cette règle a des exceptions; les genres *Chorinème* et *Temnodon*, quoique maintenus dans la famille des Carangidées, ont un nombre de vertèbres supérieur à ce que l'on voit chez ceux-ci. De la famille des Carangidées, nous détachons, en outre, les genres *Psettus*, *Platax* et *Zanclus*, qu'à l'exemple de Bleeker nous avons rattachés aux Squamipennes, bien qu'on ne puisse méconnaître les affinités qui relient ces genres à certains Carangidés, les Psènes et les Équules, par exemple.

Chez les Scombéroïdes, aussi bien chez les Scombéroïdes proprement dits que chez les Carangidés, les écailles sont, en général, très petites et la plus grande partie de la peau paraît être lisse; elles manquent du

reste quelquefois; tantôt elles sont également petites sur toute la surface du corps, tantôt celles du thorax, plus grandes que les autres, forment un corselet.

Les écailles sont toujours cycloïdes et d'un type très simple : c'est ce qu'on voit chez les Scombres (*Scomber scombrus*), les Trachinotes (*Trachinotus Baillonei*), les Stromatées (*Stromateus cinereus*), les Élacates (*Elacates atlantica*); elles sont très petites, ovalaires, ornées de stries peu nombreuses et concentriques, à foyer plus ou moins large; la ligne latérale est réduite aux tubes engagés dans la peau. D'autres fois, comme chez les Liches (*Lichia glauca*), l'écaille est faiblement dentelée au bord antérieur; chez les Sérioles (*Seriola cosmopolita*), elle est de forme irrégulière et ornée de stries dont les unes sont concentriques au foyer, tandis que les autres, disposées irrégulièrement, se terminent d'un bord à l'autre. Chez les Chorinèmes (*Chorinemus Sancti Petri*, *Ch. saliens*, etc.), l'épiderme, suivant l'expression de Cuvier et Valenciennes, « est brillant et satiné de petites écailles pointues et très étroites, qui font paraître la peau comme si elle était, non pas écailleuse, mais seulement marquée d'une multitude de petites stries serrées les unes contre les autres »; chez d'autres espèces qui appartiennent au même genre (*Ch. commersonianus*), le corps est couvert d'écailles rondes ou ovales. La ligne latérale, réduite aux tubes muqueux, est marquée par une série de petites perforations.

Lorsqu'il existe un corselet, comme chez les Thons (*Thynnus thunnina*), les écailles qui le composent sont arrondies à l'un de leurs bords, tandis que le bord opposé est plus ou moins découpé. D'autres fois, comme chez les Auxis (*A. Rochei*), les écailles du corselet sont recouvertes de saillies irrégulièrement disposées qui disparaissent presque complètement sous l'influence d'un acide faible.

Chez les Carangues, les écailles des flancs sont très petites, ovalaires, ornées de stries, tantôt concentriques et plus ou moins nombreuses (*C. carangus*, *C. fallax*), tantôt très fines et non concentriques, disposées comme chez les Sérioles (*Caranx Plumieri*). Celles de la ligne latérale portent un tube qui en occupe presque toute la longueur et qui se termine par une pointe dépassant notablement le bord postérieur (*C. ca-*

rangus) ou se bifurque, l'écaille ne présentant pas de pointe à son bord postérieur (*C. Plumieri*). Dans les écailles qui forment la carène, le tube se termine par deux ramifications qui s'ouvrent en dessous de la partie saillante de l'écaille.

Genre CYBIUM.

CYBIUM COMMERSONII, Lacépède.

Scomber Commersonii, Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. II (1800), p. 600.
Cybium Commersonii et C. interruptum, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VIII (1831), p. 165 et 172.
Cybium Commersonii, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 370.

D., XVI-II, 15 à 17-IX; *A.*, II, 15 à 17-IX à X.

Le *Cybium interruptum* est le jeune âge du *C. Commersonii*, dont il ne diffère que par la tête qui est un peu plus longue et par les dents qui sont un peu moins plates. Le type du *C. interruptum*, qui a été rapporté de la côte de Malabar par Bélanger, a $0^{m}\,245$ de long.

Genre ECHENEIS.

Les Échénéis portent sur la côte orientale de Madagascar, chez les Betsimisarakă, le nom de *Kasaira*, et, sur la côte occidentale, chez les Sakalavă, ceux d'*Aloalo* ou de *Kimboromborontsară*.

1. ECHENEIS ALBESCENS, Temminck et Schlegel.

Echeneis albescens, Temminck et Schlegel, *Fauna Japon.* (1847), p. 272 et pl. CXX, fig. 3.
Echeneis lophiodes, Guichenot, *Comptes rendus de l'Acad. des sc.*, t. XLVII (1858), p. 378.
Echeneis albescens, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 377.

D., XIII, 16; *A.*, 18.

Disque large, avec treize lamelles, contenu trois fois et un tiers dans la longueur du corps. Largeur du corps, entre les pectorales, comprise un peu plus de cinq fois dans la même dimension. Mâchoire inférieure dépassant peu la supérieure, avec des dents plus fortes en avant; dents du

vomer fortes; mâchoires obtuses; angle de la bouche situé au niveau de la troisième lamelle du disque. Longueur des ventrales égale à la distance qui sépare la base de la pectorale du bord postérieur de l'œil; caudale légèrement arrondie.

Couleur uniforme brunâtre.

Longueur du corps, 0^m 235; largeur du corps, 0^m 040; longueur de la tête, 0^m 075; longueur du disque, 0^m 070.

Cette espèce, qui a été signalée d'abord en Chine et au Japon, a été ensuite retrouvée à l'île de la Réunion.

2. ECHENEIS BRACHYPTERA, Lowe.

ECHENEIS BRACHYPTERA, Lowe, *Proceedings of the Zoological Society* (1839), p. 89.
ECHENEIS SEXDECIM-LAMELLATA, Eydoux et Souleyet, *Voyage de la Favorite*, Zoologie (1839), p. 77 et pl. XXXI.
ECHENEIS PALLIDA, Temminck et Schlegel, *Fauna Japonica*, Pisces (1847), p. 271 et pl. CXX, fig. 2 et 3.
ECHENEIS CHIROSTIGMA, Guichenot, *Comptes rend. de l'Acad. des sc.*, t. XLVII (1858), p. 378.
ECHENEIS BRACHYPTERA, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 378.

Cette espèce, qui est bien distincte des autres, a été trouvée à Madère, sur les côtes du Brésil et des États-Unis, dans les mers de Chine et du Japon, à Sumatra et à l'île de la Réunion.

3. ECHENEIS NAUCRATES, Linné.

ECHENEIS NAUCRATES, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 446.
ECHENEIS NAUCRATES, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 384.
ECHENEIS NAUCRATES, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1876), p. 156.
ECHENEIS NAUCRATES, Day, *The Fishes of India* (1876), pl. LVII, fig. 1.
ECHENEIS NAUCRATES, E. Moreau, *Hist. nat. Poissons de France*, t. II (1881), p. 539.

L'*Echeneis naucrates* a été subdivisé par Auguste Duméril et Guichenot en un assez grand nombre d'espèces, qui, toutes, ne sont que des variétés individuelles, comme celles mises en synonymie par M. Günther. La synonymie donnée par ce savant ichthyologiste doit être complétée ainsi qu'il suit: *Echeneis polyancura* de Touranne, *E. chiromacer* de l'île Bour-

IMPRIMERIE NATIONALE.

bon, *E. purpurescens* de la Guadeloupe, *E. occidentalis* de Gorée et du Sénégal, *E. pacifica* de Waigiou et de Trinquemalé, *E. Belangeri* du Malabar et de Pondichéry, *E. Ricordi* de Cayenne, *E. jamaciensis* de la Jamaïque, *E. scaphecrates* de la mer des Indes, *E. Dussumieri* des îles Seychelles, *E. flavescens* (A. Duméril[1]), *E. coronata* de Bourou, *E. macrochir* des îles de la Polynésie, *E. maculosa* de Cayenne, *E. Gaimardi* de Tongatabou, *E. malabarica* du Malabar, *E. alveolata* du Brésil, *E. virgata* et *E. obsoleta* du Malabar, *E. balteata* de la mer Rouge (Guichenot[2]).

4. ECHENEIS ISODONTA, Guichenot.

(Pl. XXXV, fig. 1 et 1ª.)

ECHENEIS ISODONTA et E. HOMODONTA, Guichenot, Note d'Aug. Duméril sur la classification des poissons qui forment le groupe des Échénéides, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XLVII (1858), p. 374 et 377.

D., 30; *A.*, 33.

Aug. Duméril, dans le mémoire qu'il a publié en 1878, regarde les *Echeneis remora* et *Echeneis naucrates* comme les types de deux sous-genres ou formes distinctes et a établi dans chacune de ces sections deux subdivisions; pour cet auteur, le groupement peut se faire de la manière suivante :

Uroptère...	échancrée ou droite; rayons des pleurops (Remores)...	Mous...	*Melacochires.*
		Osseux...	*Ostéochires.*
	arrondie; dents (Naucrates)...	Dissemblables...	*Hétérodontes.*
		Semblables...	*Homodontes.*

C'est à ce dernier groupe qu'appartiennent les exemplaires provenant des îles Seychelles et des mers de Chine, qui nous paraissent appartenir à une espèce bien distincte de l'*Echeneis naucrates*, ainsi que le montre la description suivante, faite d'après le type de l'*E. isodonta :*

Disque allongé, elliptique, plus large en arrière qu'en avant, deux fois et deux tiers aussi long que large, contenu quatre fois et trois cinquièmes

[1] A. Duméril : Essai de classification des poissons qui forment le groupe des Échénéides, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. XLVII (1858), p. 374. — [2] *Idem.*

dans la longueur totale du corps, ayant vingt-deux lamelles. Bouche fendue jusqu'au niveau de la troisième lamelle du disque; mâchoire inférieure dépassant de beaucoup la supérieure, à symphyse saillante et pointue; toutes les dents petites, égales; pas de grandes dents au bord de la mandibule. Longueur des ventrales égale à la distance qui sépare l'angle de la bouche de la base de la pectorale.

Corps d'un brun uniforme.

Longueur totale, $0^{m}675$; longueur du disque, $0^{m}140$; largeur du disque, $0^{m}056$; longueur de la tête, $0^{m}123$.

5. ECHENEIS REMORA, Linné.

ECHENEIS REMORA, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 446.
ECHENEIS REMORA, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 378.
ECHENEIS REMORA, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1876), p. 156.
ECHENEIS REMORA, E. Moreau, *Hist. nat. Poissons de France*, t. II (1881), p. 535.

De l'étude d'une très nombreuse série nous avons pu conclure que les espèces, séparées de l'*Echeneis remora* par Aug. Duméril et par Guichenot, n'en sont que des variétés individuelles. Ces espèces nominales sont : *Echeneis remeligo* de Buenos-Ayres, *E. borboniensis* de l'île Bourbon, *E. congesta* de la Méditerranée et de Bourbon, *E. batrachoides* de Porto-Praye, *E. Potomac* de Potomac, *E. morator* et *E. flavescens* (Aug. Duméril[1]), *E. Novæ-Hollandiæ* de l'Australie, *E. Lesueri* de Philadelphie, *E. exodonta* de la Méditerranée (Guichenot[2]).

6. ECHENEIS RANINA, Guichenot.

(Pl. XXXV, fig. 2 et 2ᵃ.)

ECHENEIS RANINA, Guichenot, Note d'Aug. Duméril sur la classification des poissons qui forment le groupe des Échénéides, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XLVII (1858), p. 374.

D., 21; *A.*, 20.

Cette espèce, dont le type vient des îles Seychelles, est très voisine de

[1] Aug. Duméril : Essai de classification des poissons qui forment le groupe des Échénéides, *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. XLVII (1858), p. 374. — [2] *Idem.*

l'*Echeneis remora*, dont elle se distingue cependant par plusieurs caractères, comme le montre la diagnose suivante :

Disque formé de dix-sept lamelles, elliptique, un peu plus large en arrière qu'en avant, deux fois aussi large que long, compris trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Bouche fendue jusqu'au niveau de la quatrième lamelle; mâchoire inférieure ne dépassant que peu la supérieure, à symphyse arrondie; mandibule armée de dents en cardes, la bande externe étant composée de dents plus fortes; une petite plaque dentaire ovalaire sur la langue; dents à la mâchoire supérieure, au vomer, aux palatins. Caudale subtronquée. Longueur des ventrales égale à la distance qui sépare le bord antérieur de l'œil de la base de la pectorale.

Corps d'un brun uniforme.

Longueur totale, 0^m 400; longueur du disque, 0^m 105; largeur du disque, 0^m 050; longueur de la tête, 0^m 088.

Genre SERIOLICHTHYS.

SERIOLICHTHYS INDICUS, Valenciennes.

(Pl. XLIX, fig. 3.)

Irex indicus, Description de quelques espèces nouvelles de poissons envoyées de Bourbon par M. Morel, *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LIV (juin 1862), p. 1205.

D., VI-I, 24, 25; *A.*, II-I, 17, 1; *L. lat., cir.*, 130.

Hauteur du corps contenue cinq fois et deux tiers et longueur de la tête cinq fois et demie dans la longueur totale. Bouche petite, mâchoires égales; maxillaire supérieur n'arrivant pas au niveau du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est compris un peu plus de cinq fois dans la longueur de la tête. Dents des mâchoires, du vomer et des palatins en velours fin. Sous-orbitaire étroit. Joue recouverte d'écailles. Préopercule à peine dentelé. Fausses pinules composées chacune de deux rayons. Écailles petites, cycloïdes; ligne latérale à peine courbée en avant.

Dos verdâtre, ventre argenté.

Longueur totale, 0^m 870; hauteur du corps, 0^m 160; longueur de la tête, 0^m 170.

Valenciennes a décrit, en 1862, un poisson de Bourbon sous le nom d'*Irex indicus;* ce genre Irex est certainement celui qu'en 1854 Bleeker[1] avait déjà établi sous le nom de *Seriolichthys*. Le *S. indicus* diffère du *S. bipinnulatus* de Quoy et Gaimard, type du genre, par le corps qui est plus allongé et par la longueur du museau. Le Musée de Paris possède deux exemplaires du *S. indicus*, qui sont les types de l'espèce, et un individu qui a été recueilli par Dussumier.

Genre CARANX.

Les Sakalavă, sur la côte occidentale de l'île de Madagascar, appellent les Carangues *Lanorană*.

1. CARANX CARANGUS, Bloch.

Scomber carangus, Bloch, *Atlas ichthyologique*, t. VII (1785), pl. CCCXL.
Caranx carangus, C. chrysos, C. Sem, C. xanthopygus, C. Lessonii et C. Ekala, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IX (1833), p. 91, 98, 105, 109, 113 et 117.
Caranx Lessonii, Bleeker, *Faun. Midd. Oost Java* (1855).

Très voisin du *Caranx hippos*, le *C. carangus* ne s'en distingue que par l'absence d'écailles au thorax; c'est à ce titre que les *C. Sem* et *C. Lessonii* doivent être réunis au *C. carangus*, et non au *C. hippos*, comme le pense M. Günther. Le *C. carangus* a été trouvé, suivant Bleeker, à l'île de la Réunion, à Mayotte, à Maurice; Desjardins a rapporté de Maurice des Carangues dont Cuvier et Valenciennes ont fait leur *C. Lessonii* et que nous regardons comme le jeune âge du *C. carangus*.

2. CARANX HIPPOS, Linné.

(Pl. XII[A], fig. 2.)

Scomber hippos, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 494.
Scomber Kleinii, Bloch, *Atlas ichthyologique* (1785), pl. CCCXLVII, fig. 2.
Scomber hippos, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 28.
Caranx sexfasciatus, Quoy et Gaimard, *Voy. de l'Uranie* (1824), p. 358 et pl. LXV, fig. 4.
Caranx fallax, C. sexfasciatus et C. Peronii, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IX (1833), p. 95, 110 et 112.

[1] *Natuurk. Tijd. Nederl. Ind.* (1854), t. VI, p. 195.

Caranx hippos[1], Günther, *Journal Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1876), p. 131 et pl. LXXXIV.

D., VIII-I, 21; *A.*, II-I, 17; *L. lat.*, 33.

M. Günther[2] a réuni, sous le même nom de *Caranx hippos*, les *C. fallax*, *C. Sem*, *C. Forsteri*, *C. sexfasciatus*, *C. Peronii*, *C. Lessonii* et *C. Belangeri* de Cuvier et Valenciennes. Nous devons tout d'abord écarter de cette synonymie les *C. Sem* et *C. Lessonii*, qui, par leur thorax dépourvu d'écailles, rentrent dans le groupe du *Caranx carangus;* quant aux *C. Forsteri* et *C. Belangeri*, ils diffèrent du *C. fallax* de Cuvier et Valenciennes par le corps qui est plus allongé et par la courbe rostro-dorsale qui est moins inclinée. Le *Caranx Peronii* de Cuvier et Valenciennes devant être identifié avec le *Scomber Kleinii* de Bloch, que l'on s'accorde du reste à regarder comme le jeune âge du *Scomber hippos*, il nous semble qu'il faut considérer comme synonyme de l'espèce linnéenne, non pas le *Caranx Forsteri*, dont le type est de la mer des Indes, mais le *Caranx fallax* ou Fausse Carangue des Antilles et du Brésil.

Le type de cette dernière espèce, long de 0^m 190, a été rapporté de l'île de la Trinité par Lherminier. Le corps a une grande hauteur, celle-ci étant comprise deux fois et demie dans la longueur, caudale non comprise, et un peu moins de trois fois dans la longueur, comptée du bout du museau à la bifurcation de la caudale. Le profil supérieur de la tête forme une courbe régulière; la longueur de la tête est contenue trois fois dans la longueur, sans la caudale, et quatre fois dans la longueur totale; le diamètre de l'œil, qui est plus grand que la longueur du museau, est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête; la mâchoire inférieure est à peine plus longue que la mâchoire supérieure, et le maxillaire arrive presque au niveau du bord postérieur de l'œil. La longueur de la pectorale est un peu moindre que la plus grande hauteur du corps.

L'exemplaire que le Musée de Paris a reçu de Quoy et Gaimard, et

[1] Non compris le *Caranx Sem* et le *C. Forsteri*, qui sont mis à tort dans la synonymie. — [2] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 449.

qui est le type du *Caranx sexfasciatus*, est en tout point semblable à l'exemplaire que nous venons de décrire, sauf que les pectorales sont plus courtes et que le corps, au lieu d'être d'une teinte uniforme, est traversé par six bandes peu marquées; ces deux caractères doivent être attribués au jeune âge de l'exemplaire que nous avons sous les yeux et dont la longueur n'est que de $0^m 090$. La formule des nageoires est : D, VIII-I, 18; A, II-I, 15; il y a trente-cinq plaques à la ligne latérale.

Le *Caranx Peronii*, malgré son très jeune âge, est de couleur uniforme; les pectorales n'ont guère que les deux tiers de la hauteur du corps. La formule des nageoires est VIII-I, 21 pour la dorsale, II-I, 18 pour l'anale. Le type est long de $0^m 070$.

D'après ce que nous venons de dire, le *Caranx hippos* (*C. fallax*, *C. sexfasciatus*, *C. Peronii*) se retrouve à la fois dans la mer des Antilles et dans la mer des Indes; Bleeker dit qu'on l'a trouvé à Madagascar (où il est commun dans les lagunes de la côte orientale et où il porte les noms de *Korango* ou *Treotreokă*), à Mayotte et à Bourbon.

3. CARANX CRUMENOPHTHALMUS, Bloch.

CARANX CRUMENOPHTHALMUS et C. PLUMIERI, Bloch, *Atlas ichthyologique* (1785), pl. CCCXLIII et CCCXLIV.

CARANX MAURITIANUS, Quoy et Gaimard, *Voyage de Freycinet* (1824), p. 359.

CARANX MAURITIANUS et C. PLUMIERI, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IX (1835), p. 60 et 65.

CARANX CRUMENOPHTHALMUS, Günther, *Cat. of the Fish. of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 429.

CARANX CRUMENOPHTHALMUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische Südsee (1876), p. 131.

D., VIII-I, 26; *A.*, II, 22 à 26; *L. lat.*, 36.

M. Günther a réuni sous le même nom les *Caranx crumenophthalmus* et *C. Plumieri* de Bloch et le *C. mauritianus* de Quoy et Gaimard; nous avons examiné les exemplaires qui ont été étudiés par Cuvier et Valenciennes et, comme M. Günther, nous regardons les trois espèces mentionnées comme se rapportant au *C. crumenophthalmus* de Bloch.

L'exemplaire qui a servi de type à Quoy et Gaimard est un individu de petite taille, $0^m 100$; la hauteur du corps est comprise quatre fois et

demie et la longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale. L'œil est grand et son diamètre est contenu trois fois dans la longueur de la tête. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure et le maxillaire dépasse un peu le niveau du bord de l'œil; le museau est pointu, plus court que le diamètre de l'œil. Les dents des mâchoires sont fines et disposées en bande étroite; le vomer, les palatins et la langue portent des dents très fines. La tache operculaire est à peine marquée. Le thorax est écailleux, la ligne latérale est à peine incurvée, et les plaques commencent vers le huitième rayon de la seconde dorsale.

Le type du *C. Plumieri*, qui vient de Saint-Barthélemy, est long de $0^{m}210$ et ne diffère du *C. mauritianus* que par l'œil qui est un peu plus petit, le museau qui est un peu plus long et vingt-six rayons à l'anale au lieu de vingt-trois; les légères différences qui existent dans les proportions du corps tiennent à l'âge des individus. La description que M. Günther donne du *C. crumenophthalmus* s'applique en tout point au *C. Plumieri* (Cuv. et Val.).

4. CARANX CHRYSOPHRYS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXI, fig. 4.)

CARANX CHRYSOPHRYS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IX (1835), p. 77 et pl. CCXLVII.

CARANGOIDES CHRYSOPHROIDES, Bleeker, *Nat. Tijd. v. Nederl. Ind., Makreel* (1851), p. 366.

CARANX CHRYSOPHROIDES, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 452.

D., VIII-I, 18; *A.*, II-I, 16; *L. lat.*, 26.

Corps ovale, comprimé; hauteur contenue deux fois et trois quarts dans la longueur totale. Profil du front régulièrement courbé; longueur de la tête comprise trois fois et trois quarts dans la longueur du corps; œil petit, contenu quatre fois et demie dans la longueur de la tête, séparé du bout du museau par près de deux fois son diamètre; espace interoculaire tranchant, plus grand que le diamètre de l'œil. Dents des mâchoires très fines et très courtes; disposées en bandes; des dents au vomer, aux palatins et à la langue. Dorsale molle commençant à une distance du bout du museau égale à la distance qui s'étend de son origine à la bifurcation de la caudale. Les cinq premiers rayons de la nageoire plus hauts que

les autres, de sorte que la nageoire est échancrée en faux. Pectorales falciformes d'une longueur égale à la hauteur du corps mesurée à l'origine de la première dorsale; ventrales aussi longues que le museau. Anale ayant la même forme que la dorsale. Corselet nu; ligne latérale parallèle au profil supérieur du corps, devenant droite au niveau du tiers postérieur de la dorsale molle. Une tache operculaire peu marquée.

L'exemplaire type d'après lequel est faite la description que nous venons de donner est long de $0^{m}315$; les autres dimensions sont : hauteur du corps, $0^{m}115$; longueur de la tête, $0^{m}085$; longueur du museau, $0^{m}037$; diamètre de l'œil, $0^{m}018$.

Cette Carangue porte, chez les Sakalavă, le nom de *Lanorampohy* (litt. : Carangue courte).

5. CARANX FORSTERI, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXI, fig. 3.)

Caranx Forsteri et C. Belangeri, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IX (1835), p. 107 et 116[1].

D., VII-I, 20; *A.*, II-I, 16; *L. lat.*, 31.

Nous avons examiné un exemplaire de l'île de France étiqueté *Caranx Forsteri* par Valenciennes; cet exemplaire, long de $0^{m}315$, a la hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts dans la longueur, caudale non comprise, et trois fois et un tiers dans la longueur comptée du bout du museau jusqu'à la bifurcation de l'anale. La longueur de la tête est contenue trois fois et un quart dans la longueur du corps, caudale non comprise, et quatre fois avec cette nageoire; le diamètre de l'œil, qui est égal à la longueur du museau, est contenu près de quatre fois dans la longueur de la tête; la mâchoire inférieure dépasse à peine la supérieure, et le maxillaire arrive presque au niveau du bord postérieur de l'œil. La longueur de la pectorale est égale à la hauteur du corps.

Le type du *Caranx Belangeri* a $0^{m}150$ de long; la hauteur du corps

[1] Le *Caranx hippos* (Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, p. 131 et pl. LXXXV) est un poisson différent.

IMPRIMERIE NATIONALE.

est comprise trois fois dans la longueur comptée depuis le haut du museau jusqu'à la bifurcation de l'anale; la longueur de la tête est contenue trois fois dans la longueur du corps, sans la caudale. L'œil est plus grand que le museau et son diamètre est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; le maxillaire arrive jusque sous le dernier tiers de la longueur de l'œil. La pectorale est un peu moins longue que la hauteur du corps. On compte VIII-I, 19 rayons aux dorsales, et II-I, 15 à l'anale; les boucliers de la ligne latérale sont au nombre de vingt-neuf.

Cette Carangue porte, chez les Sakalavă, le nom de *Lanoramalehoko*.

6. CARANX FERDAU, Forskal.

SCOMBER FERDAU, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 55.

CARANX BAJAD, Rüppell, *Atlas Fische* (1828), pl. XXV, fig. 5.

CARANX GYMNOSTETHUS et C. FLAVOGUTTATUS[1], Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IX (1835), p. 73 et 75.

CARANGOIDES HEMIGYMNOSTETHUS, Bleeker, *Makreel* (1851), p. 61.

CARANGOIDES FLAVOGUTTATUS, Bleeker, *Nat. Tijdschr. Ned. Ind.*, t. II (1851), p. 178.

CARANX BAJAD, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 438.

CARANX VENATOR, Playfair, *Proceedings of the Zoological Society* (1867), p. 859, fig. 2.

CARANX FERDAU, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1876), p. 134 et pl. LXXXVII et LXXXVIII.

CARANX FERDAU, Kluzinger, *Fische d. Roth. Meer* (1884), p. 462.

M. Günther a bien compris la synonymie de cette espèce et rapporté avec raison au *Caranx bajad* de Rüppell, qui est la même espèce que le *Scomber ferdau* de Forskal, le *C. flavoguttatus* et le *C. gymnostethus* de Valenciennes, tandis qu'il assimile au *C. flavoguttatus* de Rüppell le *C. auroguttatus* de Valenciennes; les deux espèces ne se séparent, du reste, que par le nombre différent des rayons à la dorsale molle, qui est de vingt-trois à vingt-cinq chez le *C. flavoguttatus* et de vingt-sept à trente-deux chez le *C. ferdau*.

[1] Ce n'est pas la même espèce que celle décrite sous ce nom par Rüppell.

7. CARANX CÆRULEOPINNATUS, Cuvier et Valenciennes.

CARANX CÆRULEOPINNATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. IX (1835), p. 119.
CARANX CÆRULEOPINNATUS, Rüppell, *N. W. Fische* (1837), p. 47 et pl. XIII, fig. 2.

D., VIII-I, 24; *A.*, II-I, 20; *L. lat.*, 40.

Corps haut et comprimé, dont la plus grande hauteur est comprise trois fois et demie et la longueur de la tête quatre fois et un tiers dans la longueur totale. Museau obtus, près de deux fois aussi long que l'œil, dont le diamètre est compris cinq fois dans la longueur de la tête. Maxillaire arrivant au niveau du centre de l'orbite. Dents mandibulaires fortes, égales, disposées sur une seule rangée; dents de la mâchoire supérieure en velours ras, celles de la série externe étant aussi fortes que celles de la mandibule. Dents à la langue et au palais. Préorbitaire aussi haut que l'orbite. Les premiers rayons de la dorsale et de l'anale allongés, la nageoire étant coupée en forme de faux. Pectorales falciformes, aussi longues que la plus grande hauteur du corps; ventrales courtes, un peu moins longues que le museau. Ligne latérale suivant la courbure du corps, devenant droite vers le premier tiers de la dorsale; plaques fortes.

Longueur totale, 0^m415; hauteur du corps, 0^m118; longueur de la tête, 0^m097; longueur du museau, 0^m037; diamètre de l'œil, 0^m020.

GENRE CHORINEMUS.

CHORINEMUS SANCTI-PETRI, Cuvier et Valenciennes.

CHORINEMUS SANCTI-PETRI, CH. TOLOO, CH. MOADETTA, CH. MAURITIANUS et CH. ACULEATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. VIII (1831), p. 377, 379, 382 et 384.
CHORINEMUS SANCTI-PETRI, Günther, *Catal. Fishes of the British Mus.*, t. II (1860), p. 473.
CHORINEMUS TOLOO, Kner, *Reise der Novara*, Fische (1865-1867), p. 162.
CHORINEMUS SANCTI-PETRI, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische d. Südsee (1867), p. 138.
CHORINEMUS MOADETTA, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. LI^B, fig. 1.
SCOMBEROIDE SANCTI-PETRI, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 98.

D., VII-I, 20 à 21; *A.*, II-I, 18 à 19.

Comme MM. Günther et Bleeker, nous réunissons sous un même nom

les *Chorinemus Sancti-Petri*, *Ch. moadetta*, *Ch. mauritianus*, *Ch. aculeatus* et *Ch. toloo*, que Valenciennes a décrits comme espèces distinctes. Les *Ch. moadetta* et *Ch. mauritianus* ne diffèrent du *Ch. Sancti-Petri* que par l'absence de taches sur les flancs; or on sait que l'absence ou la présence de ces taches, qui sont souvent à peine distinctes, ne peut fournir de caractères spécifiques; c'est ainsi que M. Day a figuré sous le nom de *Ch. moadetta* un exemplaire chez lequel les flancs portent des taches noires arrondies et qui cependant est en tout point semblable au *Ch. Sancti-Petri*.

Le type du *Chorinemus toloo*, que nous avons examiné, est long de 0m 175; la hauteur du corps est contenue quatre fois et deux tiers et la longueur de la tête cinq fois et deux tiers dans la longueur totale. Le museau est un peu plus long que l'œil. Le maxillaire supérieur, de forme triangulaire à sa partie postérieure, arrive au niveau du bord postérieur de l'œil; le long des flancs, il y a quelques taches effacées; le sommet de la dorsale est noir.

Le *Ch. mauritianus* ne se distingue en rien d'un *Ch. moadetta* de même taille, et il doit être regardé comme le jeune âge du *Ch. Sancti-Petri*.

Quant au *Ch. aculeatus*, M. Günther le rapporte à tort, selon nous, au *Ch. lyzan* (*Ch. commersonianus*). Chez ce dernier, le maxillaire supérieur dépasse beaucoup le niveau du bord postérieur de l'œil, tandis que, chez le *Ch. aculeatus* que nous regardons comme le jeune âge du *Ch. Sancti-Petri* et qui ne peut être séparé du *Ch. mauritianus*, le maxillaire n'arrive qu'au niveau du bord postérieur de l'orbite.

Genre TRACHYNOTUS.

TRACHYNOTUS OVATUS, Linné.

Gasterosteus ovatus, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 490.

Trachynotus rhomboides, Tr. fuscus, Tr. mookalee, Tr. Blochii, Tr. affinis, Tr. falciger et Tr. drepanis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. VIII (1835), p. 407, 410, 423, 425, 428 et 429.

Trachynotus ovatus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 481.

Trachynotus ovatus, Day, *The Fishes of India* (1875), pl. LI B, fig. 2.

TRACHYNOTUS OVATUS, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 98.
TRACHYNOTUS OVATUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1876), p. 139.

D., VI-I, 18 à 21; *A.*, II-I, 16 à 19.

M. Günther a réuni sous un même nom, à juste titre, les espèces de Cuvier et Valenciennes dont nous venons de donner la synonymie; elles ont en effet la même forme du corps, les mêmes proportions relatives des diverses parties, et elles ne diffèrent entre elles que par la longueur plus ou moins grande des nageoires verticales; or on y constate toutes les transitions, depuis celles qui, comme le *Trachynotus affinis*, ont les premiers rayons à peine plus longs que les autres jusqu'à celles qui, comme le *Tr. falciger*, les ont arrivant au niveau du milieu de la longueur de la nageoire caudale. Les *Tr. affinis* et *Tr. mookalee* nous paraissent, du reste, être des femelles et les *Tr. falciger*, *Tr. drepanis*, *Tr. rhomboides* des mâles. Les rayons sont plus allongés chez les individus âgés que chez les individus jeunes, et le *Tr. affinis* serait le jeune *Tr. mookalee*.

Si l'on admet cette manière de voir, le *Tr. ovatus* se trouve dans les parties chaudes de l'océan Atlantique, dans l'océan Indien et le long des côtes de l'Australie.

Nous devons faire observer que le *Tr. teraia* est le jeune âge du *Tr. gorensis* et non pas du *Tr. ovatus*, comme le suppose M. Günther.

GENRE EQUULA.

EQUULA PARVICEPS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXI, fig. 2.)

EQUULA PARVICEPS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 87.

D., X, 15; *A.*, III, 14.

Le corps est oblong et semblable à celui de certains *Gerres;* sa plus grande hauteur est comprise trois fois et la longueur de la tête près de cinq fois dans la longueur totale; le profil supérieur de la tête est légèrement concave au-dessus de l'œil. Le museau est obtusément conique et aussi long que le diamètre de l'œil, qui est contenu trois fois dans la lon-

gueur de la tête. Il n'y a pas d'épines en avant de l'œil; l'espace interoculaire est un peu plus étroit que l'orbite; le bord du préopercule ne porte aucune dentelure. La dorsale commence un peu en arrière de l'aplomb des ventrales; sa seconde épine, qui est petite, n'a que la moitié de la hauteur du corps au point correspondant. La caudale est fourchue. L'anale commence sous le sixième rayon de la dorsale. La pectorale est courte. La ligne latérale est à peine courbée.

Longueur totale, $0^m 115$; hauteur du corps, $0^m 040$; longueur de la tête, $0^m 025$; longueur de l'épine dorsale, $0^m 018$; longueur de l'œil, $0^m 008$.

La coloration est uniforme.

Les Sakalavă donnent à ce poisson les noms de *Tampakă* et de *Lily*.

Genre PSETTUS.

PSETTUS FALCIFORMIS, Lacépède.

Monodactylus falciformis, Lacépède, *Hist. des Poissons*, t. III (1804), p. 131, 132 et 133.
Psettus Commersonii, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. VII (1831), p. 250.
Psettus falciformis, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. II (1860), p. 488.
Psettus orbicularis, Guichenot, Catalogue des poissons de Madagascar, *Mém. de la Soc. des sciences naturelles de Cherbourg* (1866).

D., VIII, 28; *A.*, III, 29.

Ainsi que nous nous en sommes assurés, le *Psettus orbicularis* n'est que le jeune *Ps. falciformis*. Les exemplaires types de Guichenot, longs de $0^m 090$ seulement, ne diffèrent du *Ps. falciformis* que par l'œil qui est plus grand, les pointes de la dorsale et de l'anale qui sont un peu plus aiguës et le profil de la tête qui est un peu plus convexe; ces différences légères ne sont certainement dues qu'à l'âge.

Genre PSENES.

PSENES JAVANICUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXI, fig. 1.)

Psenes javanicus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IX (1833), p. 264.
Psenes javanicus, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 494.

Psenes fuscus, Guichenot, Catalogue des poissons de Madagascar, *Mém. de la Soc. des sciences naturelles de Cherbourg*, t. XII (1866).

D., ix-i, 24 à 25; *A.*, iii, 25 à 26; *L. lat.*, 55.

Hauteur du corps contenue près de deux fois et deux tiers et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Museau tronqué, beaucoup plus court que le diamètre de l'œil, qui est contenu un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête. Maxillaire arrivant au niveau du tiers antérieur de l'œil. Angle du préopercule faiblement arrondi, verdâtre, avec de nombreux traits longitudinaux de couleur brunâtre; nageoires d'un brun foncé uniforme.

Longueur totale, $0^{m}062$; longueur de la tête, $0^{m}016$; hauteur du corps, $0^{m}025$.

Nous n'avons trouvé aucune différence spécifique entre le type décrit par Cuvier et Valenciennes et le *Psenes fuscus*. Il paraît que les Sakalavă donnent à ce poisson le nom d'*Angiky*.

FAMILLE DES MALACANTHIDÉES.

Sous le nom de *Malacanthes* et dans le voisinage des Cheilions et des Tautoges, Cuvier et Valenciennes ont classé des poissons qui ont l'apparence des Labres, mais qui en diffèrent par leurs dents pharyngiennes supérieures qui sont en cardes et par l'épine de l'opercule; leur longue dorsale n'est précédée que de quelques épines minces et flexibles. Ces caractères ont paru suffisants à M. Günther pour séparer les Malacanthes des Labres et pour les élever au rang de famille, les plaçant entre les Trachinidées et les Batrachidées.

Les écailles ne sont pas, du reste, semblables à celles des Labres. Celles de la ligne latérale, qui sont très adhérentes, ont une forme toute particulière; elles sont ovalaires, avec le bord antérieur irrégulier et armé chez le *Malacanthus latovittatus* d'une pointe médiane assez saillante; le canal occupe presque toute leur longueur et la zone spinifère est réduite à deux ou trois petites spinules irrégulières. Les écailles des flancs, très petites comme celles de la ligne latérale, sont allongées; le

bord antérieur est profondément découpé chez le *M. latovittatus* et seulement festonné chez le *M. Plumieri;* la zone spinifère comprend cinq à sept rangées de grosses spinules; des spinules en petit nombre arment le bord libre.

Le genre Malacanthe ne comprend jusqu'à présent que trois espèces : le Malacanthe de Plumier habite la partie tropicale atlantique de l'Amérique; le Malacanthe à large bande et le Malacanthe à museau obtus ont été trouvés à l'île Maurice et à la Nouvelle-Guinée.

Genre MALACANTHUS.

MALACANTHUS BREVIROSTRIS, Guichenot.

Malacanthe à caudale tricolore, Liénard, *Treizième rapp. Soc. hist. Maurice* (1843), p. 80.

Malacanthus brevirostris, Guichenot, Sur une nouvelle espèce de Malacanthus, *Journal et Magasin de zoologie*, t. XI (1848), p. 14.

Malacanthus Hoedtii, Bleeker, *Actes de la Soc. des sciences indo-néderl.*, t. V (1860), p. 18.

Malacanthus Hoedtii, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1861), p. 361.

Malacanthus Hoedtii, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1876), p. 160 et pl. XCVIII, fig. B.

D., v, 50 à 53; *A.*, 50.

Cette espèce, qui a été signalée à la Nouvelle-Guinée et dans l'archipel des Louisiades, a été aussi trouvée à l'île de la Réunion par Morel, à Maurice par Liénard et à Madagascar par Janvier. D'après Liénard, les individus frais ont la coloration suivante :

« Le corps est divisé longitudinalement en deux couleurs principales; la partie supérieure est d'un lilas clair et l'inférieure d'un jaune safran, sans aucune tache; la joue est marbrée de jaune et de lilas. Une large bande jaune occupe la partie supérieure, depuis l'œil jusqu'à la fin de la pectorale; cette nageoire, ainsi que la ventrale, a une légère teinte lilas. La caudale est ornée de trois couleurs, de jaune, de lilas et de noir; cette dernière couleur se fait remarquer par deux bandes longitudinales, dont la supérieure est la continuation de la couleur du dos, qui se rembrunit et couvre l'espace de deux rayons; l'inférieuce part de la queue et monte en obliquant pour se terminer, comme la supérieure, à l'extrémité de la

caudale; ces deux bandes laissent entre elles un espace occupé par trois rayons, et dont la couleur est d'un lilas clair; au-dessus et au-dessous de ces deux bandes, la couleur est jaune clair.»

FAMILLE DES ACRONURIDÉES.

Genre ACANTHURUS.

1. ACANTHURUS DUSSUMIERI, Cuvier et Valenciennes.

Acanthurus Dussumieri, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. X (1835), p. 201.
Rhombotides Dussumieri, Bleeker, *Faune Madag.*, Poiss. (1875), p. 44 et pl. XII, fig. 2.
Acanthurus Dussumieri, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1875), p. 112 et pl. LXXII.

D., IX, 25; *A.*, III, 24.

La hauteur du corps est comprise deux fois et la longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur, caudale non comprise. Le profil de la tête descend obliquement et est légèrement convexe; la distance de la narine au bord de la mâchoire supérieure est comprise une fois et demie et le diamètre de l'œil trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête. Il y a huit dents de chaque côté, tant à la mâchoire supérieure qu'à l'inférieure; ces dents sont ovalaires et fortement dentelées. Les épines dorsales sont plutôt faibles et augmentent régulièrement de grandeur jusqu'à la dernière dont la hauteur est contenue trois fois et demie dans la hauteur du corps; la dorsale molle est arrondie postérieurement; l'anale est légèrement en pointe; la caudale est un peu taillée en croissant.

«Dans la liqueur, le poisson paraît d'un brun foncé avec un grand nombre de lignes longitudinales fines, peu régulières, bleuâtres, des traits irréguliers de la même couleur sur les joues et quelques taches semblables à la poitrine; la base de la dorsale est rayée de rubans bleuâtres et roussâtres; il y a de gros points sur la caudale. Les individus frais, selon Dussumier, ont sur le corps des lignes orangées et grises ou violettes; les rubans de la dorsale sont, l'un d'un bel orangé, l'autre d'un gris bleu; la tête est variée de jaune rougeâtre et de gris violet; une

IMPRIMERIE NATIONALE.

bande aurore va d'un œil à l'autre. Les nageoires sont verdâtres, et il y a des lignes orangées sur la dorsale qui sont plus marquées sur l'anale.

Longueur totale, 0m 175; hauteur du corps, 0m 073; longueur de la tête, 0m 041; longueur du museau, 0m 028; longueur de la dernière épine dorsale, 0m 022; diamètre de l'œil, 0m 011.

2. ACANTHURUS GAHM, Forskal.

CHOETODON GAHM, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1785), p. 64.
ACANTHURUS GAHM, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 219.
ACANTHURUS GAHM, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1860), p. 338.
ACANTHURUS GAHMOIDES, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard, Poiss. (1862), p. 8.
ACANTHURUS GAHM, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1875), p. 113 et pl. LXXIV.

D., IX, 27; *A.*, III, 25-26.

Hauteur comprise deux fois et longueur de la tête un peu moins de quatre fois dans la longueur, caudale non comprise. Distance entre la narine et le bord de la mâchoire supérieure égale à celle qui sépare la mâchoire du bord du préopercule. Profil de la tête convexe. Dents oblongues, ovalaires, crénelées seulement à leur bord terminal. Longueur de la dernière épine dorsale comprise deux fois dans la longueur de la tête.

Longueur totale, 0m 190; hauteur du corps, 0m 070; longueur de la tête, 0m 040.

Cette espèce vient de la mer Rouge, de l'île Maurice et des Célèbes.

3. ACANTHURUS NIGRO-FUSCUS, Forskal.

CHOETODON NIGRO-FUSCUS, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium* (1785), p. 64.
ACANTHURUS MATA, A. RASI et A. NIGRO-FUSCUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. X (1835), p. 202, 203 et 214.
ACANTHURUS NIGRO-FUSCUS, Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1860), p. 331.
RHOMBOTIDES NIGRO-FUSCUS, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 97.

D., IX, 24 à 27; *A.*, III, 23 à 25.

L'Acanthure que Valenciennes a décrit sous le nom d'*Acanthurus nigro-*

fuscus est bien l'espèce de Forskal, comme le suppose M. Günther. La hauteur est contenue deux fois et la longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise. Le profil du front, qui est très incliné, descend d'abord obliquement, devient un peu convexe vis-à-vis de l'œil, puis très peu concave en dessous. Les dents, au lieu d'être régulièrement ovalaires, comme chez l'*A. matoides,* sont élargies à leur extrémité. La distance de la narine au bord de la mâchoire supérieure est contenue un peu plus de deux fois et le diamètre de l'œil trois fois dans la longueur de la tête. La hauteur de la neuvième épine dorsale est comprise une fois et demie dans la longueur de la tête. La caudale est échancrée en croissant. La formule des dorsales est : D., IX, 26; A., III, 24.

Longueur du corps, $0^{m}080$; hauteur, $0^{m}031$; longueur de la tête, $0^{m}019$; hauteur de la dernière épine dorsale, $0^{m}011$; distance de la narine au bord de la mâchoire, $0^{m}008$.

L'exemplaire rapporté de Pondichéry par Leschenault, et d'après lequel Valenciennes a établi l'*A. rasi,* n'est qu'un individu un peu plus âgé que le type de l'*A. nigro-fuscus,* dont il ne diffère que par les pointes de la caudale qui sont moins allongées. La hauteur du corps est contenue deux fois dans la longueur, sans la caudale, et non une fois et demie ainsi qu'il est dit dans l'*Histoire des Poissons;* la longueur de la tête est comprise près de quatre fois dans cette même dimension.

Longueur totale du corps, $0^{m}098$; longueur de la tête, $0^{m}021$; hauteur du corps, $0^{m}042$; hauteur de la dernière épine dorsale, $0^{m}013$; distance de la narine au bord de la mâchoire, $0^{m}009$.

Les petits Acanthures que Quoy et Gaimard ont pris aux îles Mariannes sont certainement de très jeunes individus de l'*A. nigro-fuscus,* mais il est difficile de décider s'ils se rapportent bien à l'*A. mata* de Russel et si cette espèce doit être regardée comme un synonyme du *Chætodon nigro-fuscus* de Forskal. Chez les exemplaires que Valenciennes a eus en mains, le profil est un peu convexe et descend assez brusquement, comme sur le dessin que Russel a donné de l'*A. mata.* Or M. Day[1]

[1] *The Fishes of India*, pl. XLVIII, fig. 1.

figure sous le nom d'*A. mata* une espèce qui n'est certainement pas l'*A. nigro-fuscus*, dont elle diffère par le profil beaucoup plus allongé.

4. ACANTHURUS MATOIDES, Cuvier et Valenciennes.

ACANTHURUS MATOIDES, A. ANNULARIS, A. BLOCHII, A. XANTHOPTERUS, A. LAMARRII, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. X (1835), p. 204, 209, 215 et 236.
ACANTHURUS MATOIDES[1], Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1860), p. 330.
ACANTHURUS MATOIDES, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 56.
RHOMBOTIDES LAMARRII et RH. MATOIDES, Bleeker, *Faune Madag.*, Poiss. (1875), p. 96 et 97.
ACANTHURUS BLOCHII, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1875), p. 109 et pl. LXIX, fig. B.

D., IX, 27 à 28; *A.*, III, 25 à 28.

M. Günther a rapporté avec raison à l'*Acanthurus matoides* les *A. annularis*, *A. Blochii*, *A. xanthopterus* et *A. Lamarrii;* l'*A. rasi*, que cet auteur réunit avec doute à l'*A. matoides*, est le jeune âge d'une espèce fort voisine, l'*A. nigro-fuscus*.

Le type de l'*Acanthurus matoides* est un exemplaire long de 0m 150, que Lesson et Garnot ont rapporté d'Oualan. La hauteur du corps est contenue deux fois et la longueur de la tête quatre fois dans la longueur, caudale non comprise. La distance entre la narine et le bord de la mâchoire supérieure est plus grande que la moitié de la longueur de la tête; le diamètre de l'œil est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête. Le profil du front est uniformément convexe et fortement incliné. La hauteur de la dernière épine dorsale est contenue deux fois dans la longueur de la tête. L'anale, la dorsale, les ventrales se prolongent un peu en pointe. La formule des nageoires est : D., IX, 27; A., III, 26.

Le corps est d'un brun noirâtre.

L'*Acanthurus xanthopterus*, loin d'être semblable à l'*A. nigro-fuscus*, comme le faisait penser le rapprochement que Valenciennes a établi entre ces deux espèces, est un individu un peu plus adulte de l'*A. matoides*,

[1] Non compris l'*Acanthurus rasi*, qui est mis dans la synonymie.

dont il ne diffère que par les nageoires verticales qui sont un peu moins pointues. Les proportions du corps sont exactement celles que nous venons de noter chez l'*A. matoides*. La formule des nageoires est : D., IX, 26; A., III, 24. Les dents sont ovalaires, assez étroites et fortement lobées au sommet et sur la moitié environ de la longueur de leurs bords latéraux. La longueur du type, qui provient des Seychelles, est de $0^m 218$, sa hauteur de $0^m 085$, la longueur de la tête de $0^m 043$, la distance de la narine au bord de la mâchoire supérieure de $0^m 027$.

L'*Acanthurus annularis* ne se distingue de l'*A. Blochii* que par les pointes de la caudale qui sont un peu plus prolongées; or nous devons remarquer que la forme de cette nageoire varie chez les exemplaires que nous avons examinés; cet allongement, du reste, est à peine plus grand chez l'*A. Blochii* que chez les autres espèces nominales que nous rapportons à l'*A. matoides*.

L'*A. Blochii* diffère de l'*A. matoides* en ce que la hauteur de la dernière épine dorsale, au lieu d'être comprise deux fois dans la longueur de la tête, n'y est contenue qu'une fois et deux tiers; la forme générale, les diverses proportions sont tellement semblables chez ces poissons que la légère différence que nous venons de signaler ne nous semble pas motiver la distinction spécifique qui a été établie entre elles. La formule des nageoires est : D., IX, 26; A., III, 25. Le type rapporté de Madagascar par Quoy et Gaimard est long de $0^m 225$ et haut de $0^m 092$; la longueur de la tête est de $0^m 048$ et la distance de la narine au bord de la mâchoire supérieure de $0^m 034$.

La formule des nageoires chez l'*A. Lamarrii*, qui est l'adulte de l'*A. matoides*, est : D., IX, 25; A., III, 24. La longueur de l'exemplaire rapporté de l'île de France par Lamarre-Picot est de $0^m 295$, la hauteur du corps de $0^m 122$, la longueur de la tête de $0^m 060$, la distance de la narine au bord de la mâchoire de $0^m 042$. La forme et les proportions du corps et de la tête, la longueur comparative de la dernière épine dorsale, etc., sont exactement ce que nous avons noté chez l'*A. matoides*.

5. ACANTHURUS FLAVESCENS, Bennett.

ACANTHURUS FLAVESCENS, Bennett, *Zoological Journal*, t. I (1828), p. 40.
ACANTHURUS RHOMBEUS, Kittliz, *Museum Senckenberg.*, t. I (1834), p. 196 et pl. XIII, fig. 6.
ACANTHURUS SCOPAS et A. ALTIVELIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. X (1835), p. 245 et 249 et pl. CCXC.
ACANTHURUS RHOMBEUS, Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1860), p. 342.
ACANTHURUS RHOMBEUS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 57.
HARPORUS RHOMBEUS, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 97.
ACANTHURUS FLAVESCENS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1875), p. 116 et pl. LXXVI.

D., v, 24; *A.*, III, 20.

La hauteur est égale à la distance qui sépare le bord postérieur de la tête de l'origine de l'épine caudale; la longueur de la tête est comprise un peu plus de quatre fois dans la longueur totale du corps. Le profil du front, qui est fortement courbé en *S* italique, est convexe au-dessus de l'œil, puis fortement concave, et enfin se relève au bout du museau. La distance qui sépare la narine du bord de la mâchoire supérieure est égale à celle qui sépare le bout du museau du bord postérieur de la tête; le museau est très allongé. Les dents, qui sont au nombre de douze à la mâchoire supérieure, ont leur bord libre coupé presque carrément, et ce bord est seul dentelé. La hauteur de la dernière épine dorsale égale l'intervalle qui sépare le bout du museau du bord libre de l'opercule. Les nageoires verticales sont arrondies, les rayons du milieu étant les plus longs. La caudale est coupée carrément. Les écailles sont très petites, rugueuses. Il y a, de chaque côté, et en avant de l'épine caudale, une bande de soies assez serrées, raides, pointues, recourbées à leur sommet.

La longueur du type rapporté de la Nouvelle-Guinée par Quoy et Gaimard est de 0^{m} 147, la hauteur du corps étant 0^{m} 073 et la longueur de la tête 0^{m} 038.

Le corps est d'un brun foncé; la tête et la partie antérieure du corps portent, suivant M. Günther, quelques petites taches blanchâtres.

L'*Acanthure à hautes voiles* n'est, comme le pensait Valenciennes lui-même, qu'une femelle jeune de l'*Acanthurus rhombeus*.

La hauteur du corps est égale à la distance qui sépare le bord postérieur de la tête du milieu de la caudale; la longueur de la tête est comprise trois fois et demie dans la longueur totale du corps. Le profil de la ligne du front est le même que chez l'*A. flavescens*. Ce sont les premiers rayons de la dorsale et de l'anale qui sont les plus longs, tandis que, chez l'*A. rhombeus* type, ce sont les rayons médians qui sont les plus grands. La caudale est coupée carrément. Il y a le long des flancs une bande blanche bien marquée. Les écailles sont petites et rugueuses. Les dimensions que nous avons pu prendre sur l'exemplaire rapporté par Péron sont : longueur totale, $0^{m}062$; hauteur du corps, $0^{m}038$; longueur de la tête, $0^{m}019$; hauteur de la cinquième épine dorsale, $0^{m}015$; diamètre de l'œil, $0^{m}007$; distance de la narine au bord de la mâchoire supérieure, $0^{m}012$.

6. ACANTHURUS OLIVACEUS, Bloch.

ACANTHURUS OLIVACEUS, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 213.
ACANTHURUS HUMERALIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 231.
ACANTHURE À CROISSANT, Liénard, *Septième rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1836), p. 55.

D., IX, 24 à 25; *A.*, III, 23 à 24.

Cette espèce, qui habite la Polynésie, les Célèbes et Amboine, a été trouvée à Maurice par Liénard, qui la décrit ainsi sous le nom d'*Acanthure à croissant :*

« Cet Acanthure est remarquable par le croissant blanc qui occupe le limbe postérieur de la caudale et par le liséré bleu qui règne sur celui de la dorsale et de l'anale; sa couleur est d'un brun roussâtre. On remarque sur le surscapulaire deux taches noires oblongues. »

7. ACANTHURUS GEMMATUS, Cuvier et Valenciennes.

ACANTHURUS GEMMATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 255.
ACANTHURE POINTILLÉ DE BLEU, Liénard, *Septième rapp. Soc. hist. nat. Maurice* (1836), p. 55.

D., IV, 27 à 28; *A.*, III, 23 à 24.

Hauteur du corps contenue deux fois et un cinquième dans la longueur

totale. Yeux situés à peine au-dessus du milieu de la hauteur de la tête. Profil presque vertical, légèrement courbé. A chaque mâchoire, quatre dents ovales, à dentelures très marquées. Caudale tronquée; épines dorsales et anales assez fortes. Écailles à peine visibles.

Corps et nageoires d'un brun foncé, semés de points ronds et disposés en quinconce sur la tête et sur la poitrine, un peu allongés et disposés en lignes longitudinales peu régulières sur le corps.

D'après Liénard, l'*Acanthure pointillé de bleu* est «ainsi nommé à cause de sa robe d'un bleu noirâtre, parsemée d'innombrables taches oblongues d'un bleu clair, non seulement sur le corps, mais aussi sur la dorsale, la caudale, l'anale et même sur une portion des pectorales».

8. ACANTHURUS VELIFER, Bloch.

ACANTHURUS VELIFER, Bloch, *Auslandische Fische* (1785-1795), pl. CDXXVII, fig. 1.
ACANTHURUS VELIFER (pro parte), Cuvier et Valenciennes, *Hist. Poiss.*, t. X (1835), p. 251.
ACANTHURUS BLOCHII, Bennett, *Proceedings of the Zoological Society* (1835), p. 207.
ACANTHURE ÉLÉGANT, Liénard, *Treizième rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1843), p. 69.
ACANTHURUS VELIFER, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Museum*, t. III (1861), p. 344.
ACANTHURUS VELIFER, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 57.

D., IV, 28; *A.*, III, 24.

Bien que Liénard trouve quelques différences entre l'*Acanthure voilier* et l'*Acanthure élégant*, nous pensons qu'il y a lieu de réunir ces deux espèces, dont la coloration est, en effet, tout à fait la même, comme il ressort de la description suivante :

«Sur un fond jaune pâle, on compte de treize à quatorze bandes et bandelettes verticales de couleur brune, dont les deux premières, la bande oculaire et l'humérale, sont les plus larges et les plus rembrunies; elles sont sans bordures, tandis que toutes les autres ont de chaque côté une bandelette d'un beau jaune doré. La queue est partagée également en deux couleurs, le brun et le jaune; la première tient au corps, la seconde à la caudale; cette nageoire est d'un gris transparent et bordée d'un liséré blanc. La dorsale, l'anale et la ventrale sont brunes; la pectorale est jaune clair. La première de ces nageoires est traversée par onze raies

jaunes, les unes verticales et les autres transversales. L'anale n'a pas de bandelettes, mais huit taches jaunes qui se trouvent sur la membrane entre chaque rayon. La gorge, le museau et le front sont jaunes, sans aucune gouttelette comme à l'*Acanthure voilier*. La lancette est noire. »

GENRE NASEUS.

NASEUS UNICOLOR, Liénard.

NASEUS UNICOLOR, Liénard, *Dixième rapport de la Soc. hist. nat. de Maurice* (1839), p. 38.

D., VI, 30; *A.*, 30.

Nous ne pouvons rapporter à aucune des espèces décrites le Nason désigné par Liénard sous le nom de *Naseus unicolor*.

« Cette espèce, dit-il, que l'on serait tenté de rapporter au genre Axinure, si elle n'avait deux lances à la queue, est d'un bleu noirâtre sur le dos, moins foncé sous le ventre et presque noir aux nageoires. La caudale est si légèrement échancrée qu'elle semble carrée. »

GENRE PRIONURUS.

PRIONURUS FILAMENTOSUS, Liénard.

PRIONURE À CAUDALE FILAMENTEUSE, Liénard, *Septième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1836), p. 55.

D., VI, 27; *A.*, II, 29.

Cette espèce ne nous est connue que par la description suivante que donne Liénard : « Les quatre armures de la queue sont de couleur orangée. Cette couleur orne aussi la gorge et il y a sur chaque joue un liséré jaunâtre. Les deux filaments qui ont servi de nom spécifique à ce poisson ne sont autre chose que les rayons latéraux de la caudale qui sont extrêmement prolongés ».

Ce Prionure, par la formule de ses nageoires dorsale et anale, se rapproche des *Naseus*, tandis que l'armature de la queue est celle des Prionures.

IMPRIMERIE NATIONALE.

FAMILLE DES BATRACHIDÉES.

Genre BATRACHUS.

BATRACHUS URANOSCOPUS, Guichenot.

(Pl. XXXVII, fig. 2.)

Batrachus uranoscopus, Guichenot, Catalogue des poissons de Madagascar, *Mém. de la Soc. des sciences naturelles de Cherbourg*, t. XII (1866).

D., II. 17; *A.*, 16; *V.*, 3.

Corps sans écailles. Longueur de la tête contenue près de quatre fois dans la longueur totale du corps; diamètre de l'œil égal à la largeur de l'espace interorbitaire; pas de tentacules sur la tête, à l'exception d'un petit lambeau cutané placé au-devant de chaque narine; une épine forte et aiguë à l'angle de l'opercule. Dents petites, obtuses, en tubercules mousses. Museau de la même longueur que le diamètre de l'œil, obtus, très déprimé; maxillaire se prolongeant un peu au delà du niveau du bord postérieur de l'orbite. Pas de pores dans l'aisselle. Épines dorsales saillantes; ventrales courtes; douze rayons aux pectorales.

Corps jaunâtre, orné de nombreuses taches roussâtres, arrondies, de grandeur variable; dessous du corps grisâtre; dessus de la tête brun avec des taches grisâtres irrégulières; joues avec des taches de la même couleur tendant à former des bandes; nageoires verticales et ventrales brunes, à l'exception de l'anale qui est grisâtre à la base et brune à l'extrémité; des taches brunes sur la base des pectorales; aisselle d'un gris jaunâtre avec des taches irrégulières brunes.

Longueur totale, $0^{m}095$.

Cette espèce, qu'il est facile de reconnaître à sa coloration et à la formule de sa dorsale antérieure, paraît être spéciale à Madagascar; le Musée l'a reçue de M. Goudot.

FAMILLE DES SCLENIDÉES.

L'examen de cet appareil de sens spécial qui est connu sous le nom

de *ligne latérale* et qui a été négligé jusque dans ces dernières années paraît pouvoir donner aux zoologistes de précieux caractères, non seulement pour la distinction des espèces, mais encore pour la délimitation de groupes d'un ordre plus élevé, des genres et des familles.

Le groupe des Sciénoïdes de Cuvier et Valenciennes est intéressant à ce point de vue. De même qu'il existe des poissons semblables aux Perches proprement dites, dont ils ne diffèrent que par les dorsales qui sont réunies en une seule nageoire, au lieu d'être séparées, on peut aussi, avec Cuvier et Valenciennes, établir deux grandes divisions dans la famille des Sciénoïdes. Autour du Maigre d'Europe, du Corb et de l'Ombrine dont la dorsale est divisée, viennent se ranger les Lonchures, les Johnius, les Otolithes, les Pogonias, les Ancylodons, les Léiostomes, les Chevaliers, tandis que les Scolopsides, les Latiles, les Macquaries, chez lesquels la dorsale n'est pas interrompue, se groupent autour des Gorettes, des Pristipomes et des Diagrammes. Nous ne parlons pas ici des Ampriprions, des Dasylles, des Prennas, des Pomacentres, des Glypidodons, des Héliastes, que l'on doit placer auprès des Labroïdes et des Chromides.

La première des deux divisions établies par les illustres auteurs de l'*Histoire des Poissons* doit seule constituer, suivant M. Günther, la famille des *Sciænidæ,* tandis que les genres qui composent le second groupe, à part les Macquaries et les Latiles, forment pour lui la famille des *Pristipomatidæ,* dans laquelle ce savant zoologiste fait aussi rentrer, comme nous l'avons déjà vu, les genres compris par Cuvier et Valenciennes sous le nom de Ménides et quelques genres démembrés des Percoïdes, tels que les Datnias et les Therapons.

Or, si l'on étudie, d'une part, les genres réunis autour du Maigre d'Europe, de l'autre, les genres plus ou moins intimement liés aux Gorettes, on remarque que les deux groupes ont chacun une physionomie toute spéciale qui les fait immédiatement reconnaître. Les Maigres ont deux dorsales; leur caudale a une forme plus ou moins rhomboïdale et les écailles de la ligne latérale se prolongent sur cette nageoire; chez les Gorettes, au contraire, les deux dorsales sont réunies, la caudale est four-

chue et la tête a toujours une forme plus ou moins parabolique, au lieu d'être allongée.

L'examen des écailles de la ligne latérale fournit des caractères distinctifs tout aussi tranchés. En règle générale, tandis que, chez les Pristipomatidées, le tube de ces écailles se termine dans la zone spinifère par une seule ou tout au plus par deux extrémités, chez les Sciénoïdes, il se subdivise à la partie postérieure où il se ramifie en de nombreuses branches. Comme coïncidence avec cette dernière disposition, on doit noter que, chez les Sciénoïdes vrais, les canaux dits *muqueux* sont nombreux sur tous les points de la tête et que les pores de la gorge et du menton sont mieux marqués que chez les Sciénoïdes à dorsales réunies.

Le type du genre *Sciæna* est la *Sc. aquila*. L'écaille de cette espèce a le bord antérieur presque droit; le tube se divise à la partie postérieure en quatre ou cinq ramifications qui se perdent sur la zone spinifère et qui, au nombre de sept ou huit chez la *Sc. Valenciennesi*, se contournent irrégulièrement; chez la *Sc. amoyensis*, le tube, d'abord droit, se subdivise en de nombreuses ramifications qui n'arrivent pas toutes à la zone spinifère et qui communiquent entre elles. Cette disposition est, d'une manière générale, celle qui existe chez les Otolithes, les Ombrines et les Corvines; toutefois, chez les espèces dont on a fait le sous-genre Bairdelie, le tube est à peine ramifié.

Les écailles des genres *Larimus*, *Eques*, *Pogonias*, *Micropogon*, *Latilus*, ressemblent plutôt à celles des Pristipomatidées. Chez les Chevaliers et les Pogonias, le tube, qui se divise généralement en trois branches, rappelle encore ce que l'on voit chez certains Sciénoïdes vrais. L'écaille des Micropogons (*M. lineatus*) est du même type que celle de certains Pristipomes (*Pristipoma argenteum*, *Pr. argyreum*), tandis que celle des Larimes (*Larimus auritus*) ressemble à celle d'autres espèces du genre Pristipome (*Pr. maculatum*, *Pr. melanopterum*). L'écaille des Latiles (*Latilus argentatus*) a la plus grande ressemblance avec celle des Datnias; toutefois le bord antérieur est à peine festonné chez les Latiles; le tube est droit et se termine au milieu du bord postérieur arrondi.

Chez les Diagrammes, les Pristipomes, les Gorettes, les Scolopsides,

les Conodons et les Hapalogénésys, c'est-à-dire chez les Sciénoïdes de la seconde division, auxquels M. Günther a réuni les genres *Therapon*, *Datnia*, *Pelates* et *Datnioides*, qu'il a démembrés des Percoïdes, l'écaille de la ligne latérale ne ressemble en rien à ce qui existe chez les Sciénoïdes de la première division ou Sciénoïdes proprement dits. Le tube ne se bifurque pas dans la zone spinifère, qui est toujours beaucoup plus réduite, ou tout au plus se bifurque-t-il près de son extrémité (*Pristipoma argenteum*, *Pr. najef*, *Pr. Dussumieri*, *Pr. melanopterum*, *Pr. conodon*, *Pr. Plumieri*, *Pr. formosum*); cette disposition rappelle ce que, parmi les Percoïdes[1], on voit chez les Diacopes.

Genre SCIÆNA.

SCIÆNA HOLOLEPIDOTA, Cuvier et Valenciennes.

Sciæna hololepidota, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 53.

Sciæna hololepidota, Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Astrolabe*, Poissons (1834), p. 697 et pl. XII, fig. 1.

D., x-i, 25; *A.*, ii, 7; *L. lat.*, 55; *L. transv.*, 10/18.

Hauteur du corps contenue quatre fois et deux tiers et longueur de la tête quatre fois et un tiers dans la longueur totale. Diamètre de l'œil plus long que le museau, contenu cinq fois et demie dans la longueur de la tête; museau convexe; mâchoires de même longueur; cinq ou six fortes denticulations à l'angle du préopercule; sous-opercule et interopercule non dentelés à leur bord inférieur. Pectorales bien plus longues que les ventrales; caudale tronquée; seconde épine anale un peu plus longue que le diamètre de l'œil.

Longueur totale, $0^{m}720$; longueur de la tête, $0^{m}183$; longueur du museau, $0^{m}053$; diamètre de l'œil, $0^{m}035$; hauteur du corps, $0^{m}170$.

Cette espèce est si voisine de la *Sciæna aquila* des mers d'Europe que c'est avec hésitation que nous l'admettons comme distincte; elle n'en dif-

[1] H.-E. Sauvage : Sur les écailles de la ligne latérale chez les Sciénoïdes, *Bulletin de la Société philomathique de Paris* (séance du 14 juillet 1877).

fère que par quelques différences dans les proportions du corps et par les dents qui sont relativement plus faibles.

Genre CORVINA.

CORVINA DORSALIS, Peters.

(Pl. XVII, fig. 3 et 3ᵃ.)

Corvina dorsalis, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 242.

D., X-I, 27; *A.*, II, 7; *L. lat.*, 48.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois dans la longueur totale. Museau convexe, obtus, à peine plus long que le diamètre de l'œil, qui est compris quatre fois et demie dans la longueur de la tête; espace interorbitaire peu convexe, près de deux fois aussi large que le diamètre de l'œil. Maxillaire supérieur arrivant presque au niveau du bord postérieur de l'œil; la série externe de dents plus forte que les autres. Préopercule à peine denticulé. Épines dorsales faibles, dont la troisième est plus faible, mais un peu plus longue que la seconde épine anale; seconde dorsale et anale entièrement recouvertes d'écailles; caudale rhomboïdale.

Corps d'un jaune verdâtre; sommet de la dorsale avec un mince liséré noir.

Les écailles de la ligne latérale sont semblables à celles de la *Corvina coitor;* le tube se divise en deux branches qui forment un angle très ouvert et se prolongent jusqu'au bord postérieur; à leur intersection, il y a une large ouverture ovalaire.

Les dimensions prises sur le type qui nous a été communiqué par Peters sont : longueur totale, $0^{m}165$; hauteur du corps, $0^{m}043$; longueur de la tête, $0^{m}040$; longueur du museau, $0^{m}010$; diamètre de l'œil, $0^{m}009$.

Très voisine de la *Corvina coitor* des côtes de l'Inde et de la Chine, la *C. dorsalis,* qui paraît spéciale au canal de Mozambique, s'en distingue par le museau qui est plus court et par le maxillaire supérieur qui arrive

au niveau du bord postérieur de l'œil, au lieu de n'atteindre que le niveau du milieu de l'orbite; le diamètre de l'œil, qui est contenu cinq fois dans la longueur de la tête chez la *C. coitor*, l'est quatre fois et demie chez la *C. dorsalis*. Nous avons pris le soin d'étudier des individus de même taille; l'exemplaire que nous avons comparé au type de Peters est le type de Cuvier et Valenciennes rapporté du Gange par Dussumier.

FAMILLE DES GOBIIDÉES.

Les Gobiidées forment une famille des plus naturelles, parfaitement définie par M. Günther, qui en a séparé, à juste titre, sous le nom de Bleeniidées, les Blennies, les Clinus, les Anarrhiques, les Zoarces, les Stichœus et quelques genres voisins. La famille des Gobiidées, ainsi restreinte, comprend des poissons carnassiers qui vivent au voisinage des côtes ou dans les eaux douces et saumâtres des parties chaudes et tempérées du globe; il est à remarquer, avec M. Günther, que dans beaucoup d'espèces, certains individus sont cantonnés dans les eaux douces, tandis que d'autres vivent exclusivement dans la mer.

Les écailles des Gobiidées sont ou cycloïdes ou monostiques; leur étude a été faite avec grand soin par M. Léon Vaillant et nous renvoyons à son mémoire, nous contentant de donner quelques indications sur la forme et la structure qu'elles ont dans différents types.

Les écailles sont dépourvues de spinules chez les Amblyopes (*Amblyopus sagitta*), chez les Trypauchens (*Trypauchen vagina*) et chez les Apocryptes. Chez l'*Apocryptes dentatus*, elles sont petites, ovalaires; le foyer est petit, très reculé; de nombreux festons découpent tout le bord antérieur et une partie des bords latéraux; chez l'*Apocryptes bato* et l'*A. lanceolatus*, les lamelles concentriques sont peu nombreuses, grosses, écartées; les écailles de l'*Apocryptes rictuosus* sont irrégulièrement ovalaires, avec les lignes rayonnantes peu marquées et le foyer presque central.

Les écailles, chez les autres genres que nous avons étudiés, Boléophthalme, Périophthalme, Sicydium, Callionyme, Éléotris, Gobie, Cotylope, sont construites sur le même type et monostiques. Chez les Coty-

lopes, la ligne suivant laquelle s'insèrent les spinules est presque droite; les spinules sont en petit nombre et plus longues que dans les autres genres, tandis que, chez les Sicydiums, elles sont, en général, assez courtes; elles sont cependant allongées chez le *Sicydium gymnauchem.* Les écailles des Périophthalmes (*Periophthalmus Schlosseri, P. papilio, P. Boddaertii, P. argentilineatus*) ont le foyer occupé par un réseau fort élégant qui rappelle ce que l'on voit chez beaucoup de Labroïdes. Chez les Éléotris, les Callionymes et les Gobies, le bord libre de l'écaille forme une pointe qui est plus ou moins marquée suivant les espèces examinées; le foyer est petit, très reculé, et vers lui convergent de grosses côtes qui sont la continuation des nombreux festons du bord antérieur.

Genre GOBIUS.

Dans toute l'île de Madagascar, les Gobies portent le nom générique de *Toho* auquel on ajoute assez souvent une épithète spécifique. Les Sakalavă les appellent aussi *Tabo* ou *Debo.* On distingue dans l'Ouest, sous le nom de *Tabololŏ,* les petites espèces. L'alevin ou, comme on dit à l'île de la Réunion, les bichiques y sont connus comme *Varilava* ou *Vilivary.*

1. GOBIUS AMICIENSIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI, fig. 3.)

Gobius amiciensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XII (1837), p. 135.
Gobius amiciensis, E. Sauvage, *Bulletin de la Société philomathique* (1880), p. 41.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 9; *L. lat.*, 38.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois dans la longueur, caudale non comprise. Tête grosse, aussi haute que large; museau obtus, aussi long que le diamètre de l'œil; profil antérieur de la tête vertical; mâchoires ayant la même longueur; bouche fendue obliquement; maxillaire s'étendant jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est compris un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête; espace interoculaire plat, plus large que l'œil; deux canines à la symphyse de la mandibule. Tête nue; de nombreuses pa-

pilles à la gorge, le long de l'interopercule et au-devant des yeux. Rayons supérieurs de la pectorale non soyeux; ventrales n'atteignant pas l'anus; nageoires verticales beaucoup plus basses que le corps; caudale subtronquée.

Longueur du corps, 0m 035; hauteur du corps, 0m 009; longueur de la tête, 0m 009.

D'un brun roussâtre, avec les nageoires d'un brun plus foncé.

Cette espèce, qui a été signalée à Tongatabou et à la Nouvelle-Irlande par Cuvier et Valenciennes, a été trouvée par M. Grandidier dans la rivière de Morondava, sur la côte occidentale de Madagascar.

2. GOBIUS ATHERINOIDES, Peters

GOBIUS ATHERINOIDES, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 254.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 26-28.

Neuf séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue. Hauteur du corps comprise six fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête aussi large que haute, près de deux fois aussi longue que haute; museau un peu plus court que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire très étroit, les yeux étant presque contigus; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil; bouche fendue un peu obliquement; dents de la série externe élargies; opercule se prolongeant en pointe à son angle supérieur. Distance entre la première dorsale et l'œil plus grande que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du bord de l'opercule; dorsales largement séparées; dorsale antérieure un peu plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales très courtes, se terminant loin de l'anus.

Longueur totale, 0m 075; hauteur du corps, 0m 011; longueur de la tête, 0m 019.

Verdâtre; des taches noires le long du corps, disposées sur une seule rangée, plus petites dans la partie antérieure du tronc; une tache à la base de la caudale; dorsale et caudale tachetées de noir.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voisine du *Gobius ornatus*, cette espèce en diffère par l'absence d'écailles sur la tête et par les rayons supérieurs des pectorales qui ne sont pas soyeux. Elle n'a encore été trouvée, à notre connaissance, qu'à Mozambique; c'est d'après le type du musée de Berlin, obligeamment communiqué par Peters, qu'a été faite la description.

3. GOBIUS VERGERI, Bleeker.

(Pl. XXXIX, fig. 4.)

GOBIUS VERGERI, Bleeker, Espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 418.

GOBIUS VERGERI, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 58 et pl. XIX, fig. 1.

D., VI-I, 7; *A.*, I, 7; *L. lat.*, 30.

Huit ou neuf séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue; des rangées longitudinales de pores muqueux sur les joues. Hauteur du corps près de six fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Museau très bombé, plus court que l'œil, dont le diamètre est contenu un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête; espace interorbitaire aussi large que le diamètre de l'œil; maxillaire supérieur arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil; mâchoires de même longueur; dents de la série externe plus longues que les autres. Distance entre la première dorsale et l'œil beaucoup plus grande que l'intervalle qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; dorsales peu séparées; dorsale antérieure à peine moins haute que le corps; rayons supérieurs des pectorales soyeux; ventrales atteignant l'anus; caudale arrondie, ayant la même longueur que la tête.

Longueur, $0^{m}033$.

Partie supérieure du corps d'un rose verdâtre, partie inférieure d'un rose nacré; tête de couleur bleu violacé; flancs ornés de sept bandelettes transversales brunes, séparées par des espaces beaucoup plus larges qu'elles; pectorales orangées, les autres nageoires brunâtres.

Bleeker[1], à qui nous empruntons la diagnose de l'espèce qui pro-

[1] Le type du *G. Vergeri* est perdu; il n'existe pas au Musée de Leyde et n'a pas figuré à la vente de la collection de Bleeker.

vient de la rivière Sambiranŏ[1], dit que «le Gobie de Verger ressemble beaucoup au *Gobius sambiranoensis* en ce qui regarde la forme générale, l'écaillure et les nageoires, mais qu'il a le système de coloration fort différent, le corps plus grêle, la tête plus petite et plus large, et qu'il présente quelques différences dans la dentition».

4. GOBIUS SAMBIRANOENSIS, Bleeker.

(Pl. XXXIX, fig. 5.)

GOBIUS SAMBIRANOENSIS, Bleeker, Espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 417.

GOBIUS SAMBIRANOENSIS, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poiss. (1875), p. 57 et pl. XIX, fig. 2.

D., VI-I, 7; *A.*, I, 7; *L. lat.*, 30.

Huit ou neuf séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue; des pores muqueux en séries longitudinales sur les joues. Hauteur du corps près de sept fois et longueur de la tête près de quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête aussi haute que large, la largeur étant comprise deux fois dans la longueur; museau convexe, un peu plus court que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et un tiers dans la longueur de la tête; espace interoculaire ayant la moitié du diamètre de l'œil; maxillaire supérieur se terminant au niveau du bord antérieur de l'orbite; mâchoires d'égale longueur; dents de la série externe plus longues que les autres. Distance entre la première dorsale et l'œil plus grande que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; nageoires presque contiguës; dorsale antérieure plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales soyeux; ventrales atteignant presque l'anus; caudale arrondie, ayant presque la même longueur que la tête.

Longueur, $0^{m}033$.

Partie supérieure du corps olivâtre, partie inférieure d'un rose verdâtre; tête ornée de cinq bandelettes étroites et transversales, d'un noir violet,

[1] La rivière Sambiranŏ se jette dans la grande baie d'Ampasindava, à la côte nord-ouest de Madagascar.

les deux antérieures allant de l'œil au maxillaire, les deux autres étant placées sur le préopercule, la dernière sur l'opercule; de nombreuses taches brunes et irrégulières sur les flancs; dorsale antérieure avec deux bandelettes étroites d'un noir violacé; dorsale molle et caudale ornées de points noirs; ventrales mouchetées de brun.

Cette espèce est, d'après Bleeker, auquel nous empruntons la diagnose ci-dessus[1], « fort voisine du *Gobius tambujon* et du *G. poicilosoma*, tant par les nageoires que par le système de coloration, mais ces deux espèces ont le corps plus raccourci, la tête plus haute, les écailles plus grandes (vingt-cinq seulement sur une rangée longitudinale), la bouche plus fendue, la mâchoire supérieure plus longue », etc.

Le *Gobius sambiranoensis* a été trouvé par Pollen et Van Dam dans le fleuve Sambiranö, qui se jette dans la baie d'Ampasindava, sur la côte nord-ouest de Madagascar.

5. GOBIUS CAPISTRATUS, Peters.

(Pl. XXXVIII, fig. 5.)

GOBIUS CAPISTRATUS, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 251.

GOBIUS CAPISTRATUS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 36.

D., VI-I, 12; *A.*, I, 12; *L. lat.*, 31.

Neuf séries d'écailles entre l'anale et la seconde dorsale; cinq séries d'écailles sur les joues; écailles de la partie antérieure des flancs aussi grandes que celles de la partie postérieure. Hauteur du corps contenue cinq fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois et trois quarts dans la longueur totale. Tête un peu plus haute que large; museau convexe, un peu plus court que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois dans la longueur de la tête; espace interoculaire très étroit; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'orbite; dents de la série externe élargies; deux dents plus fortes et plus longues que les autres de chaque côté de la mandibule. Distance entre la première

[1] Le type du *G. sambiranoensis* est perdu; il n'existe pas au Musée de Leyde et n'a pas figuré à la vente de la collection de Bleeker.

dorsale et l'œil un peu plus grande que l'espace qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; toutes les épines dorsales flexibles; dorsales bien séparées; caudale arrondie, bien qu'un peu en pointe; ventrales arrivant à l'origine de l'anale; rayons supérieurs des pectorales non soyeux.

Longueur totale, 0^{m} 062; hauteur du corps, 0^{m} 011; longueur de la tête, 0^{m} 013.

Verdâtre, avec cinq bandes noirâtres étroites sur le dos; des taches blanchâtres irrégulièrement distribuées sur les écailles; une ligne noire allant de l'œil à la partie inférieure de la tête; des taches blanchâtres sur les joues, qui sont brunâtres; base de la pectorale noirâtre, de petites taches grisâtres se voyant entre les rayons de la nageoire; partie antérieure de la dorsale épineuse et de l'anale mouchetée de noir.

D'après M. Günther, cette espèce est étroitement apparentée au *Gobius ophthalmotænia;* elle n'a encore, à notre connaissance, été trouvée qu'à Ibo, sur la côte de Mozambique; c'est d'après l'étude des deux exemplaires que Peters a bien voulu nous communiquer qu'ont été faites la diagnose donnée ci-dessus et la figure.

6. GOBIUS CÆRULEUS, Lacépède.

GOBIUS CÆRULEUS, Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. II (1802), p. 560.
GOBIUS CÆRULEUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XII (1837), p. 137.
GOBIE BLEU, Liénard, *Dixième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1839), p. 38.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10.

D'après Cuvier et Valenciennes, «Commerson a décrit un petit Gobie à tête obtuse, à petits yeux écartés, à dents marquées à la mâchoire inférieure et très rases à la supérieure, à rayons de la première dorsale prolongés en soie. . . Sa hauteur est, ainsi que sa tête, comprise six fois et demie dans sa longueur. Il est entièrement d'un beau bleu, plus pâle en dessous, excepté à la caudale, qui est orangée et bordée de noir. Sa taille est de 3 à 4 pouces. Commerson l'a observé aux embouchures des rivières de l'île Bourbon».

Il n'est pas douteux que cette espèce est celle qui a été désignée sous le même nom par Liénard et décrite en ces termes:

«Le Gobie bleu est voisin du Gobie awaou (*Gobius ocellaris*), qui est très commun dans nos rivières. La partie supérieure du mâle est d'un bleu[1] très foncé, la partie inférieure est mêlée d'un peu de blanc et de rose. Les côtés sont jaunes et chaque écaille des flancs porte une tache bleuâtre. La longueur est de 12 pouces et demi. Sa plus grande largeur est aux joues qui sont très charnues et renflées. La bouche est énorme; les lèvres sont excessivement épaisses et ont le sixième de la longueur de la tête qui a 3 pouces. Un os triangulaire à angles carrés et dont le bout est recouvert par la membrane de l'œil est la seule arme de l'opercule.

«La femelle a la tête moins grosse et plus aplatie, le corps moins comprimé, la lèvre supérieure non échancrée; la base des pectorales est dépourvue d'écailles. La couleur générale est d'un blanc pâle tirant sur le jaune et chaque écaille porte une tache bleuâtre, comme chez le mâle. La partie inférieure depuis la lèvre jusqu'au disque et le dessous des pectorales sont teints de sang. Une légère teinte bleue couvre la tête et une partie du dos.

«Cette espèce habite les rivières de l'île Maurice où elle est fort rare.»

7. GOBIUS RUBROTÆNIATUS, Liénard.

GOBIE À BANDES ROUGES, Liénard, *Dix. rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1839), p. 39.

D., VI, 16; *A.*, I, 15.

Bien distincte par sa coloration, quoiqu'elle se place dans le voisinage du *Gobius phalæna*, cette espèce, d'après Liénard, est marine. «Sa couleur est d'un gris sale avec trois bandes rouges; la mitoyenne passe sur l'œil et s'avance jusqu'au bout du museau; la supérieure borde la base de la dorsale. La caudale est pointue. Les dents canines sont rares et espacées; il y a en deux fortes et très recourbées en arrière aux parties latérales de la mâchoire inférieure.»

[1] Le texte dit évidemment par erreur «d'un blanc très foncé».

8. GOBIUS OBSCURUS, Peters.

(Pl. XXXVIII, fig. 2.)

GOBIUS OBSCURUS, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 250.
GOBIUS OBSCURUS, Steindachner, *Verhandt. Zool. und bot. Gesellsch. Wien* (1866), p. 780 et pl. XVIII, fig. 6.

D., VI-I, 9; *A.*, I, 9; *L. lat.*, 42.

Quatorze séries d'écailles entre la seconde dorsale et l'anale; tête complètement nue. Hauteur du corps comprise six fois et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête un peu plus large que haute, beaucoup plus longue que large; museau presque aussi long que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; espace interoculaire bien moins large que le diamètre de l'œil; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil; bouche fendue un peu obliquement; dents de la série externe élargies, un peu plus longues au milieu des mâchoires. Distance entre la première dorsale et l'œil égale à la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord de l'opercule; dorsales séparées, dont l'antérieure est plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales soyeux; ventrales se terminant loin de l'anus.

Longueur totale, $0^{m}\,065$; hauteur du corps, $0^{m}\,011$; longueur de la tête, $0^{m}\,015$.

Brunâtre; des taches foncées à la caudale et aux dorsales.

9. GOBIUS BREVIFILIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI, fig. 2.)

GOBIUS BREVIFILIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XII (1837), p. 90.
GOBIUS CANINUS[1] var. AFRICANUS, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 71 et pl. IX, fig. 1.
GOBIUS BREVIFILIS, Day, *Proceedings of the Zoological Society* (1867), p. 740.
GOBIUS CANINUS[2], Steindachner, *Sitzungsb. Wien* (1867), p. 313.
GOBIUS CANINUS, Day, *The Fishes of India* (1875), p. CCXXXVII et pl. CCXXXVII.

[1] La synonymie donnée par MM. Playfair et Günther est erronée. — [2] Le *Gobius caninus* de Steindachner n'est pas l'espèce à laquelle Cuvier et Valenciennes ont donné ce nom, mais bien le *G. brevifilis*.

Gobius brevifilis, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1877), p. 176 et pl. CVIII, fig. G.

D., VI-1, 9; *A.*, 1, 9; *L. lat.*, 32.

Quatorze séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête dépourvue d'écailles; de nombreuses lignes de pores muqueux sur la joue et sur l'opercule. Tête plus haute que large, une fois et demie aussi longue que haute. Hauteur du corps contenue cinq fois et demie et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Museau ayant la même longueur que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire plus étroit que le diamètre de l'œil; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'orbite; dents de la série externe élargies. Distance entre la première dorsale et l'œil un peu plus grande que l'intervalle qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; dorsales bien séparées; deuxième et troisième rayons de la dorsale antérieure un peu allongés; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; caudale arrondie, plus courte que la tête; ventrales grandes, arrivant presque au niveau de l'anus.

Longueur totale, $0^{m}080$; hauteur du corps, $0^{m}015$; longueur de la tête, $0^{m}022$.

D'après Cuvier et Valenciennes, « le corps paraît fauve, avec des nuages brunâtres formant de petites et de grandes taches, peu apparentes. Il n'y a ni taches ni ocelles aux tempes. La gorge et le ventre sont blanchâtres. Les dorsales et la caudale ont des rangées de petites taches d'un brun foncé sur un fond jaunâtre. L'anale est jaunâtre, lisérée de brun. Il y a aussi un petit liséré brun tout autour de la ventrale, qui est blanchâtre ou grisâtre. Les pectorales sont jaunâtres, sans taches ».

Confondue souvent avec le *Gobius caninus* de Cuvier et Valenciennes, dont elle est, du reste, très voisine, cette espèce s'en distingue, entre autres caractères, par quatorze séries d'écailles transversales, au lieu de neuf, et par l'allongement de deux des épines dorsales.

Le type du *G. brevifilis* vient de Pondichery et c'est d'après lui qu'est faite la diagnose donnée plus haut; M. Playfair a trouvé cette espèce à Zanzibar, M. Günther aux Philippines et à l'île Pelew.

10. GOBIUS AUCHENOTÆNIA, Bleeker.

(Pl. XXXIX, fig. 3.)

GOBIUS AUCHENOTÆNIA, Bleeker, *Faune de Madag.*, Poiss. (1875), p. 36 et pl. XVIII, fig. 1.

D., VI, 9; *A.*, II, 9; *L. lat.*, 27.

Dix séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; pas d'écailles sur la tête; pas de pores muqueux aux joues. Hauteur du corps contenue cinq fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Museau obtus, convexe, plus court que l'œil, dont le diamètre est compris près de trois fois dans la longueur de la tête. Dents de la série externe plus grandes que les autres; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'orbite. Distance entre la première dorsale et l'œil à peine plus grande que l'intervalle qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; dorsales peu séparées; épines de la dorsale grêles, la deuxième étant prolongée en filament chez le mâle; caudale arrondie, plus courte que la tête; ventrales grandes, arrivant au niveau de l'anus.

Longueur, 0^m030 à 0^m060.

Partie supérieure du corps de couleur olivâtre; trois bandes verticales d'un vert violacé sur la joue, l'antérieure longeant l'œil; deux bandelettes de cette même couleur sur la nuque; de grandes taches et des marbrures sur les flancs; dorsale et caudale avec des taches noirâtres disposées suivant trois bandes; bord de l'anale noirâtre; des taches brunâtres sur la pectorale.

Très voisine du *G. brevifilis*, cette espèce est spéciale à Madagascar. La description et la figure sont données d'après Bleeker[1].

11. GOBIUS ALBOPUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXVIII, fig. 3.)

GOBIUS ALBOPUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XII (1837), p. 57.

[1] Le type est perdu; il n'existe pas au Musée de Leyde et n'a pas figuré à la vente de la collection de Bleeker.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Gobius albopunctatus, Gunther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Museum*, t. III (1861), p. 25.
Gobius albopunctatus, Day, *The Fishes of India* (1876), pl. LXIII, fig. 7.

D., VI-I, 9; *A.*, I, 8; *L. lat.*, 36.

Dix séries longitudinales d'écailles entre la seconde dorsale et l'anale. Tête bien plus large que haute; pas de canines; espace interorbitaire égal au diamètre de l'œil; maxillaire s'étendant jusqu'au niveau du bord antérieur de l'orbite; museau une fois et demie aussi long que le diamètre de l'œil. Hauteur du corps contenue près de cinq fois et longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale du corps. Dorsales presque contiguës. Distance entre l'origine de la première dorsale et le bord postérieur de l'orbite égale à la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule. Rayons supérieurs des pectorales soyeux. Ventrales ne s'étendant pas jusqu'à l'anale. Écailles de la nuque beaucoup plus petites que celles des flancs.

Longueur totale, 0m080; longueur de la tête, 0m025; hauteur du corps, 0m022.

Rouge brunâtre, avec de larges marbrures plus foncées; de petites taches de couleur claire sur les flancs, formant des séries longitudinales; dorsale et caudale avec des taches brunes, ces taches formant trois séries sur la dorsale antérieure, deux séries sur la dorsale postérieure.

Le type de l'espèce d'après lequel a été faite la description a été recueilli à l'île de France par Bosc. Ce Gobie a été trouvé dans la mer Rouge, dans l'océan Indien, dans les mers de Chine et aux îles Fidji.

12. GOBIUS SIGNATUS, Peters.

(Pl. XXXVIII, fig. 4.)

Gobius signatus, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 253.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 30.

Neuf séries d'écailles entre la dorsale et l'anus; tête dépourvue d'écailles, garnie de lignes de pores muqueux disposés le long de la mâchoire supérieure; de cette ligne part une série qui se dirige le long de l'œil;

deux autres, parallèles entre elles, vont transversalement jusqu'au pré-opercule; une troisième contourne la mâchoire inférieure; l'opercule porte plusieurs lignes de pores. Tête aussi large que haute, une fois et demie aussi longue que haute. Hauteur du corps comprise un peu plus de six fois et longueur de la tête cinq fois dans la longueur totale. Museau ayant la même longueur que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire étroit, égal à la moitié du diamètre de l'œil; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil; dents de la série externe élargies. Distance entre la première dorsale et l'œil plus grande que celle entre le bout du museau et le bord du préopercule; dorsales largement séparées; dorsale antérieure plus basse que le corps, les derniers rayons étant un peu plus longs que les autres; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; caudale un peu pointue, aussi longue que la tête; ventrales grandes, atteignant l'anus.

Longueur totale, $0^{m}070$; hauteur du corps, $0^{m}012$; longueur de la tête, $0^{m}014$.

D'après Peters, le corps est verdâtre, marqué de taches irrégulières d'un brun noirâtre; la tête est ornée de taches bleues; les pectorales et les ventrales sont tachetées de blanc, les ventrales étant noires à leur extrémité; l'anale porte des taches blanchâtres peu distinctes près de la base; il y a une large tache noire entre la cinquième et la sixième épine de la dorsale antérieure.

13. GOBIUS GIURIS, Hamilton Buchanan.

(Pl. XXXVII, fig. 3 et 3a.)

Gobius giuris, Hamilton Buchanan, *The Fishes Ganges* (1822), p. 51 et pl. XXXIII, fig. 5.
Gobius giuris, G. Russelii, G. catebus, G. kora, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XII (1837), p. 75, 76 et 77.
Gobius platycephalus, Peters, *Monatsb. Berlin Acad.* (1852), p. 680.
Gobius giuris, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 31.
Gobius Grandidieri, Playfair, *Proceedings of the Zoological Society* (1868), p. 10.

D., VI-I, 9; *A.*, I, 8; *L. lat.*, 35 à 36.

Le Musée de Paris possède cinq exemplaires de cette espèce qui sont

les types d'après lesquels M. Playfair a fait sa description du *Gobius Grandidieri* et qui ne diffèrent pas en réalité du *G. giuris.*

Huit séries d'écailles entre la seconde dorsale et l'anale. Hauteur du corps comprise cinq fois et un tiers dans la longueur totale et longueur de la tête contenue quatre fois chez les adultes, trois fois et un tiers chez les jeunes individus. Longueur et largeur de la tête très supérieures à sa hauteur. Museau allongé, arrondi, plus de quatre fois plus long que l'œil; bouche fendue obliquement; mâchoire inférieure proéminente; œil petit, son diamètre ne faisant que le dixième de la longueur de la tête; espace interoculaire moindre que deux fois le diamètre de l'œil; cinq ou six lignes de pores muqueux sur les joues. Tête entièrement nue, à l'exception de quelques petites écailles sur la partie supérieure de l'opercule. Dents de la série externe élargies; des canines. Première dorsale plus basse que le corps, les deux premiers rayons étant allongés. Caudale arrondie, un peu plus longue que la distance qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; tous les rayons de l'anale très divisés; aucun des rayons des pectorales divisés. Écailles plus grandes sur les côtés du corps, plus petites sous le ventre, sur la nuque et près des pectorales.

Longueur, $0^{m}40$.

Corps de couleur uniformément brune; une tache noire, plus petite que le diamètre de l'œil, à la base de la première dorsale, entre l'épine et le premier rayon; des lignes longitudinales, plus ou moins distinctes, de taches brunes à chaque nageoire; ventrale et anale ornées de petits points noirâtres.

M. A. Grandidier a trouvé cette espèce dans les fleuves de la côte ouest de Madagascar, dans le Morondava, dans le Tsitsobohană (au Serananibetsileo) et dans le Manambolŏ. Les Sakalavă donnent à ce poisson le nom de *Tabonakă* ou *Tabonană*. A la côte est, où ce Gobie est commun dans les lagunes et les rivières, on l'appelle *Saroy*.

L'exemplaire que nous avons fait figurer est l'un des types du *Gobius Grandidieri* de Playfair.

14. GOBIUS SIMPLEX, Sauvage.

(Pl. XLI, fig. 4.)

GOBIUS SIMPLEX, Sauvage, *Bulletin de la Société philomathique* (1879-1880), p. 48.

D., VI-I, 9; *A.*, I, 7; *L. l t.*, 38.

Douze séries d'écailles entre la seconde dorsale et l'anale; de petites écailles sur le haut de l'opercule et le dessus de la tête, jusqu'au niveau des yeux; écailles ciliées. Hauteur du corps contenue près de six fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Tête presque aussi large que haute; museau aussi long que le diamètre de l'œil; espace interoculaire étroit; maxillaire dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil; bouche fendue obliquement; des canines fortes, plus longues à la mandibule qu'à la mâchoire supérieure. Distance entre la première dorsale et l'œil plus grande que celle qui sépare l'extrémité du museau du préopercule; dorsales séparées; deuxième rayon de la dorsale épineuse filiforme; caudale arrondie; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales se terminant loin de l'anus.

Longueur, 0^m 10.

Brunâtre; de petites taches de couleur claire sur l'opercule; deux bandes noires à la dorsale antérieure; anale noirâtre; des taches brunes à la dorsale molle et à la caudale.

Voisine du *Gobius caninus*, cette espèce en diffère par les écailles qui sont plus petites et par les ventrales qui sont beaucoup plus courtes; elle a été trouvée à Bagamoyo et adressée au Musée de Paris par les Frères de la Mission du Saint-Esprit.

15. GOBIUS ZANZIBARENSIS, Sauvage.

(Pl. XLI, fig. 1.)

D., VI-I, 8; *A.*, I, 8; *L. lat.*, 26.

Sept séries d'écailles entre l'anale et la seconde dorsale; tête entièrement nue; de nombreuses lignes de pores muqueux sur les joues et

l'opercule. Hauteur du corps et longueur de la tête contenues six fois et demie dans la longueur totale. Tête à peine plus large que haute; museau aussi long que l'œil, dont le diamètre est contenu près de quatre fois dans la longueur de la tête; espace interorbitaire fort étroit; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil; deux canines de chaque côté à la mandibule. Dorsales séparées, les derniers rayons de la dorsale molle et de l'anale étant prolongés; caudale arrondie; ventrale en pointe, arrivant à l'anus; rayons supérieurs des pectorales non soyeux.

Longueur totale, $0^{m}060$; hauteur du corps, $0^{m}009$; longueur de la tête, $0^{m}023$.

Jaunâtre, avec des marbrures brunâtres et quelques petites taches de couleur claire dans la partie postérieure du corps; une tache noire au pédicule de la caudale; une série de bandes étroites, alternativement blanchâtres et brunâtres, à la dorsale molle et à la caudale; deux bandes onduleuses brunâtres à la dorsale antérieure; extrémité des ventrales et de l'anale noirâtre.

Cette espèce a été rapportée de Zanzibar par M. A. Grandidier.

16. GOBIUS FRENATUS, Günther.

GOBIUS FRENATUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 39.

D., VI-I, 9; *A.*, I, 9; *L. lat.*, 32.

Dix séries d'écailles entre la seconde dorsale et l'anale; tête complètement nue; une ligne de pores muqueux à la joue. Hauteur du corps contenue six fois et demie et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête un peu plus large que haute, la largeur étant comprise une fois et demie dans la longueur; museau plus court que l'œil, dont le diamètre est compris un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête; espace interoculaire plus étroit que le diamètre de l'œil; maxillaire supérieur se terminant au niveau du centre de l'œil; mâchoires de la même longueur; quatre canines assez fortes à la mandibule. Distance entre la première dorsale et l'œil égale à l'espace qui sépare l'extrémité du museau du bord du préopercule; nageoires peu écartées; rayons su-

périeurs des pectorales non soyeux; ventrales longues, arrivant presque à l'anus; caudale arrondie, presque aussi longue que la tête.

Longueur, 0^{m} 050.

Brunâtre, avec quatre larges bandes verticales plus foncées; des taches noires disposées en série longitudinale sur la joue, ainsi qu'entre l'œil et la partie supérieure de la pectorale; quelques taches brunâtres à la dorsale antérieure; des bandes peu marquées à la dorsale postérieure; caudale avec des lignes peu distinctes.

Malgré quelques légères différences dues à l'âge, l'exemplaire décrit, qui vient de la côte orientale de Madagascar, doit être rapporté au *Gobius frenatus* d'Australie; il fait partie de la collection du Musée de Leyde et nous a été communiqué par M. Hubrecht.

Un autre exemplaire, provenant de la même localité, ne diffère du précédent que par quelques détails dans la coloration. La ligne des joues est à peine marquée et l'on ne voit guère qu'une seule tache à l'opercule, les bandes verticales des flancs sont presque effacées; celles de la caudale et de la dorsale molle sont beaucoup mieux marquées; il n'y a que deux canines.

17. GOBIUS PAPILIO, Cuvier et Valenciennes.

GOBIUS PAPILIO, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XII (1837), p. 91.

D., VI-I, 14; *A.*, I, 14; *L. lat.*, 52.

Seize séries d'écailles entre la seconde dorsale et l'anale; tête complètement nue; nombreuses lignes de pores muqueux aux joues et à l'opercule. Hauteur du corps contenue cinq fois et demie et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête plus haute et près de deux fois aussi longue que large; museau bien plus court que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois dans la longueur de la tête et est plus large que l'espace interorbitaire; maxillaire supérieur arrivant au niveau du centre de l'œil; deux petites canines à la mandibule. Distance entre la première dorsale et l'œil à peine plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; dorsales peu écartées; dor-

sale antérieure aussi haute que le corps, ayant les troisième et quatrième rayons filiformes; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales longues, arrivant à l'anus qui est à la base de l'anale; caudale arrondie, un peu moins longue que la tête.

Longueur totale, $0^{m}052$; hauteur du corps, $0^{m}012$; longueur de la tête, $0^{m}010$.

D'après Cuvier et Valenciennes, «le fond de la couleur paraît être un brun marron assez foncé. Quatre lignes noires et étroites descendent verticalement, la première du milieu de la première dorsale, les trois autres des deux extrémités et du milieu de la seconde vers le bas du corps. Six rubans blancs nacrés, lisérés de brun, remontent verticalement du ventre et se perdent sur les flancs; le premier, mal terminé, est dans l'aisselle de la pectorale; le cinquième et le sixième sont au-dessus du commencement de l'anale. La joue a quelques points, et l'opercule a deux ou trois taches nacrées, lisérées de brun. Sur le cinquième rayon de la première dorsale est une tache ronde et noire, et il y en a une semblable à la caudale, près de sa base et de son bord supérieur».

Les *G. papilio*, *G. phalæna* et *G. sphinx* sont trois espèces très voisines les unes des autres, qui ne diffèrent que par quelques détails dans la coloration; les deux premières surtout sont presque identiques. Il est d'autant plus probable qu'elles devront être réunies que la description donnée par M. Günther du *G. phalæna* indique une espèce intermédiaire entre les deux autres; nous ne pouvons quant à nous résoudre la question, ne connaissant que les individus de petite taille que Mathieu a rapportés de l'île Maurice.

18. GOBIUS HYPSELOSOMA, Bleeker.

(Pl. XXXIX, fig. 6.)

GOBIUS HYPSELOSOMA, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 56 et pl. XXI, fig. 1.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 55.

Quinze séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue; pas de pores muqueux sur les joues ni à l'opercule. Hauteur du corps comprise près de cinq fois et longueur de la tête quatre fois et demie

dans la longueur totale. Tête plus haute que large et plus longue que haute; museau bien plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu près de cinq fois dans la longueur de la tête et est plus large que l'espace interoculaire; maxillaire supérieur dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil et à peine plus long que le maxillaire inférieur; dents de la série externe à peine plus longues que les autres. Distance entre la première dorsale et le bord de l'œil plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; dorsales largement séparées; dorsale antérieure plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales courtes, séparées de l'anale par un intervalle plus grand que leur longueur; caudale arrondie, un peu moins longue que la tête.

Longueur, $0^{m}125$.

Partie supérieure du corps verdâtre, teintée de violacé; partie inférieure verdâtre; une tache d'un violet bleuâtre à la dorsale antérieure; des taches d'un jaune rosé à cette même dorsale antérieure, à la dorsale postérieure et à la caudale; des taches bleuâtres à la caudale.

Cette espèce, dont la diagnose est donnée d'après l'exemplaire même qui a servi de type à Bleeker, a été trouvée par Pollen et Van Dam dans la rivière Sambiranŏ, sur la côte nord-ouest de Madagascar. Le *Gobius ocellaris,* qui en est voisin, en diffère par les mâchoires dont l'inférieure est plus longue que la supérieure, par le nombre des écailles de la rangée longitudinale (60), par la tête qui est relativement plus grande, par les yeux qui sont plus petits, par la seconde dorsale qui montre des lignes de taches noires, etc. Nous avons sous les yeux le type du *G. ocellaris,* qui est en effet très voisin du *G. hypselosoma* et en diffère seulement par la tête qui est plus longue, par le dos qui est plus arqué, par la mâchoire inférieure qui est plus allongée.

19. GOBIUS POLYZONA, Bleeker.

(Pl. XL, fig. 3.)

GOBIUS POLYZONA, Bleeker, Espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 413.

GOBIUS POLYZONA, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1875), p. 55 et pl. XVII, fig. 1.

D., VI-I, 11; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 50.

Douze séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue; pas de pores muqueux sur les joues ni à l'opercule. Hauteur du corps comprise sept fois et longueur de la tête près de cinq fois dans la longueur totale. Tête plus haute que large, la largeur étant contenue près de deux fois dans la longueur; museau convexe, ayant la même longueur que l'œil, dont le diamètre est compris près de quatre fois dans la longueur de la tête et est plus large que l'espace interoculaire; maxillaire supérieur se terminant au niveau du bord postérieur de l'œil; mâchoires de même longueur; dents de la série externe un peu plus longues et plus fortes que les autres. Distance entre la première dorsale et l'œil à peine plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; dorsales assez écartées; dorsale antérieure plus basse que le corps; dorsale postérieure et anale prolongées; caudale pointue, plus longue que la tête; rayons supérieurs des pectorales soyeux; ventrales allongées, arrivant au niveau de l'anus.

Longueur, $0^{m}145$.

Partie supérieure du corps d'un vert rosé; tête de couleur violacée; quatorze ou quinze bandes transversales étroites, d'un noir violet, sur le tronc; anale violette; dorsales et caudales d'un noir violacé.

Le *Gobius polyzona* se distingue facilement des autres espèces par les nombreuses bandes verticales noirâtres, grêles et bien marquées même après l'enlèvement des écailles, ainsi que par le prolongement en filets des rayons postérieurs de la seconde dorsale et de l'anale.

Ce poisson a été trouvé dans la rivière Sambiranö, sur la côte nord-ouest de Madagascar; c'est d'après le type même, conservé au Musée de

Leide et communiqué par M. Hubrecht, qu'ont été faites la diagnose de l'espèce et la figure.

20. GOBIUS ISOGNATHUS, Bleeker.

(Pl. XL, fig. 1.)

Gobius isognathus, Bleeker, Espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 411.

Gobius isognathus, Bleeker, *Faune de Madag.*, Poissons (1875), p. 53 et pl. XV, fig. 1.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 55.

Quinze séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue; pas de pores muqueux sur les joues ni à l'opercule. Hauteur du corps comprise six fois et longueur de la tête quatre fois et deux tiers dans la longueur totale. Tête plus haute que large, la largeur étant contenue deux fois dans la longueur; museau près de deux fois aussi grand que l'œil, dont le diamètre est compris cinq fois et demie dans la longueur de la tête et est plus large que l'espace interoculaire; maxillaire supérieur se terminant au niveau du centre de l'œil; mâchoires d'égale grandeur; dents de la série externe un peu plus longues que les autres. Distance entre la première dorsale et l'œil plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; dorsales largement séparées; dorsale antérieure plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales courtes, se terminant loin de l'anus; caudale arrondie, aussi longue que la tête.

Longueur, 0^{m} 120.

Partie supérieure du corps d'un vert violacé, partie inférieure violacée et nacrée; dessus de la tête violet; des lignes onduleuses rosées aux dorsales; des bandes de couleur jaune à la caudale.

Très voisine du *G. ocellaris*, cette espèce s'en distingue par l'absence d'ocelles à la dorsale antérieure, par l'espace interoculaire qui est moins large et par le maxillaire supérieur qui est plus long.

D'après Bleeker, le *G. isognathus* habite la rivière Sambiranŏ, dans le nord-ouest de Madagascar; nous avons pu, grâce à l'obligeance de M. Hubrecht, étudier et figurer le type même de l'espèce.

21. GOBIUS MACRORHYNCHUS, Bleeker.

(Pl. XXXIX, fig. 7.)

GOBIUS MACRORHYNCHUS, Bleeker, Description des espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 403.

GOBIUS MACRORHYNCHUS, Bleeker, *Faune de Madag.*, Poiss. (1875), p. 48 et pl. XX, fig. 2.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 65.

Vingt séries d'écailles entre la dorsale molle et l'anale; pas d'écailles sur la tête; des lignes de pores muqueux sur la joue; tête bien plus large que haute. Hauteur du corps contenue six fois et longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale du corps. Museau pointu, beaucoup plus long que l'œil, dont le diamètre est compris près de six fois et demie dans la longueur de la tête et est un peu plus petit que l'espace interoculaire; maxillaire supérieur long, arrivant au niveau du bord postérieur de l'orbite; dents de la série externe à peine élargies; pas de canines. Distance entre la première dorsale et l'œil un peu moindre que celle entre l'extrémité et le bord du préopercule; dorsales bien séparées, plus basses que le corps; rayons supérieurs de la pectorale non soyeux; ventrales courtes, restant loin de l'anus; caudale arrondie.

Longueur, $0^{m}260$.

Corps d'un verdâtre olive dans la partie supérieure, d'un rose olivâtre sous le ventre; œil verdâtre; nageoires brunâtres, avec les rayons rougeâtres.

Cette espèce, que Bleeker rapproche du *Gobius æneofuscus* de Peters, n'a cependant aucune ressemblance avec cette dernière, dont elle se distingue nettement par la grandeur de la tête et surtout par la longueur du maxillaire qui fait plus de la moitié de la longueur de la tête.

Le *G. mystacinus* a le maxillaire supérieur encore plus allongé et arrivant au bord du préopercule.

Le *G. macrorhynchus*, dont la diagnose précédente est donnée d'après l'exemplaire même qui a servi de type à Bleeker, a été capturé par Pollen et Van Dam dans la rivière Sambiranŏ, sur la côte nord-ouest de Madagascar.

22. GOBIUS MADAGASCARIENSIS, Bleeker.

(Pl. XL, fig. 4.)

GOBIUS MADAGASCARIENSIS, Bleeker, Espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 40.
GOBIUS MADAGASCARIENSIS, Bleeker, *Faune de Madag.*, Poiss. (1875), p. 49 et pl. XXI, fig. 2.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 60.

Dix-huit séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue, excepté sur les joues qui portent de petites écailles; pas de pores muqueux sur la tête. Hauteur du corps un peu plus de six fois et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête plus large que haute, la largeur étant contenue un peu plus d'une fois et demie dans la longueur; museau peu incliné, une fois et demie plus long que l'œil, dont le diamètre est compris six fois et demie dans la longueur de la tête et une fois et demie dans l'espace interoculaire; maxillaire supérieur se terminant au niveau du centre de l'œil; maxillaires presque de même largeur; dents de la série externe un peu plus fortes que les autres. Distance entre la première dorsale et l'œil bien plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; dorsales bien séparées, l'antérieure plus basse que le corps; dorsale antérieure et anale non prolongées; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales courtes, séparées de l'anus par un espace égal à leur longueur; caudale arrondie, un peu plus courte que la tête.

Longueur, 0^{m} 190.

Partie supérieure de la tête d'un brun olivâtre; ventre d'un vert nacré; nageoires d'un brun violacé; dorsale postérieure et caudale ornées de taches noirâtres anguleuses disposées sur les rayons.

D'après Bleeker, «le *Gobius madagascariensis*, quoique extrêmement voisin du *G. macrorhynchus*, tant par les formes générales que par l'écaillure et par les nageoires, s'en distingue cependant par de nombreux caractères. Dans le *G. macrorhynchus*, les rangées d'écailles sont plus nombreuses, la tête est plus grande, le museau est plus allongé et la

mâchoire supérieure est plus longue et s'étend jusque sous le bord postérieur de l'orbite. L'espèce actuelle est encore différente par l'écaillure du milieu du préopercule, par les taches noirâtres des rayons de la seconde dorsale, par la couleur jaunâtre de la ventrale et de l'anale, par la mâchoire inférieure, qui, dans le *G. macrorhynchus*, est plus courte que la mâchoire supérieure», etc.

Comme nous l'avons indiqué en décrivant le *G. macrorhynchus*, ni cette espèce, ni le *G. madagascariensis* n'ont aucune ressemblance avec le *G. æneofuscus*. Le *G. madagascariensis* habite le fleuve Sambiranò, sur la côte nord-ouest de Madagascar; nous avons pu, grâce à l'extrême complaisance de M. Hubrecht, étudier le type de l'espèce, qui est conservé au Musée de Leide.

23. GOBIUS OCELLARIS, Broussonnet.

(Pl. XL, fig. 2[1], et pl. XLI, fig. 5.)

Gobius ocellaris, Broussonnet, *Ichthyologia*, Dec. I, pl. II.

Gobius ocellaris et G. nigripinnis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XII (1837), p. 98 et 101.

Gobius melanopterus, Bleeker, Description d'espèces nouvelles de Gobius de Madagascar, *Arch. néerl. des sciences naturelles*, t. II (1875), p. 411.

Gobius melanopterus, Bleeker, *Faune de Madag.*, Poissons (1875), p. 52 et pl. XX, fig. 1.

Gobius ocellaris, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1877), p. 177 et pl. CVIII, fig. C.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 60.

Quinze séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; tête complètement nue; pas de pores muqueux sur les joues. Hauteur du corps comprise cinq fois et demie et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Tête plus haute que large, près de deux fois aussi longue que haute; museau près de deux fois aussi long que l'œil, dont le diamètre est contenu cinq fois dans la longueur de la tête et est un peu plus large que l'espace interoculaire; maxillaire supérieur arrivant presque au niveau du bord antérieur de l'œil; mandibule plus courte que

[1] L'exemplaire figuré est le type du *Gobius melanopterus* de Bleeker.

la mâchoire supérieure; dents de la série externe un peu plus longues que les autres. Distance entre la première dorsale et l'œil plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; dorsales bien séparées, l'antérieure bien plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales courtes, leur extrémité étant séparée de l'anale par un peu moins de une fois leur longueur; caudale arrondie, moins longue que la tête.

Longueur, $0^{m}145$.

D'après Cuvier et Valenciennes, «dans la liqueur les exemplaires paraissent être d'un brun roussâtre, plus foncé à la tête; le museau, les joues, les opercules ont un très petit pointillé noirâtre. Le dos et les flancs sont semés de petites taches noirâtres assez rapprochées, mais peu marquées; quelquefois il y a une bande brune le long du milieu du corps. La première dorsale est noirâtre, avec une tache noire plus foncée entre le cinquième et le sixième rayon et une autre entre celui-ci et le dos; la seconde est noirâtre et porte sur sa moitié ou sur ses deux tiers inférieurs trois ou quatre rangées longitudinales de traits noirs; sa caudale a six ou sept rangées de points; son bord a quelquefois un liséré blanc; les autres nageoires sont d'un gris noirâtre, sans taches».

Nous avons sous les yeux le type du *Gobius melanopterus*, qui nous a été obligeamment communiqué par M. Hubrecht; comme le supposait Bleeker, cette espèce est identique au *G. nigripinnis*, qui n'est lui-même qu'une variété à nageoires un peu plus foncées du *G. ocellaris*.

L'exemplaire d'après lequel Broussonnet a fait sa description a, paraît-il, été recueilli dans un ruisseau à Taïti; tous les exemplaires que possède le Musée de Paris viennent des îles Maurice et de la Réunion; d'après Bleeker, l'espèce se trouve aussi dans le nord-ouest de Madagascar, d'où Pollen l'a rapportée de la rivière Sambiranŏ; M. Günther la signale, d'après le Musée Godeffroy, aux îles Samoa, à Rarotonga et à Viti-Leva.

24. GOBIUS BANANA, Cuvier et Valenciennes[1].

(Pl. XXXVIII, fig. 1.)

GOBIUS BANANA et G. MARTINICENSIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XII (1837), p. 103 et 105.

GOBIUS ÆNEOFUSCUS, Peters, *Monatsbericht Berlin Academie* (1852), p. 681.

GOBIUS MARTINICENSIS, Castelnau, *Anim. nouv. ou rares de l'Amér. du Sud*, Poiss. (1855), p. 26.

GOBIUS BANANA et G. ÆNEOFUSCUS, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 59 et 61.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 60.

Dix-sept séries d'écailles entre la dorsale et l'anale; écailles de la nuque beaucoup plus petites que celles des flancs; tête complètement nue. Hauteur du corps contenue six fois et demie et longueur de la tête quatre fois et un tiers dans la longueur totale. Tête près de deux fois aussi longue et presque aussi large que haute; museau beaucoup plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu un peu plus de cinq fois dans la longueur de la tête et est presque égal à l'espace interoculaire; maxillaire supérieur un peu plus long que l'inférieur, arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil; dents de la série externe à peine élargies, et une bande très étroite à la mâchoire supérieure. Distance entre la première dorsale et l'œil bien plus grande que celle entre l'extrémité du museau et le bord de l'opercule; dorsales séparées, l'antérieure plus basse que le corps; rayons supérieurs des pectorales non soyeux; ventrales se terminant loin de l'anus.

Longueur totale, $0^{m}093$; hauteur du corps, $0^{m}013$; longueur de la tête, $0^{m}022$.

D'après M. Günther, la coloration est verdâtre sur le dos, avec des reflets métalliques sur les flancs, qui sont irrégulièrement tachetés de brun noirâtre; deux lignes vont obliquement de l'œil aux lèvres; les dorsales et la caudale portent des taches brunes; les ventrales et l'anale sont grisâtres.

Nous avons eu sous les yeux les types du *Gobius banana* de Cuvier et

[1] L'exemplaire figuré est le type du *Gobius æneofuscus* de Peters

Valenciennes que Ricord a rapporté de Saint-Domingue et du *G. æneofuscus* que Peters a bien voulu nous communiquer; comme l'a déjà fait remarquer M. Günther, les deux espèces sont si voisines qu'on ne peut réellement les distinguer; les pectorales sont seulement un peu plus courtes chez le Gobie de Mozambique, et l'on ne peut attribuer à cette différence un caractère spécifique.

Quant au *Gobius martinicensis*, il ne diffère du *G. banana* que par l'espace interorbitaire qui est plus large; ce caractère est dû à une différence d'âge, car tous les individus étiquetés par Valenciennes *G. martinicensis* sont de grande taille et tous ceux dénommés *G. banana* ont au maximum 10 centimètres de longueur; le Musée de Paris possède, du reste, des exemplaires de taille intermédiaire chez lesquels l'espace interoculaire est plus large que chez le *G. banana* et plus étroit que chez le *G. martinicensis*.

Genre GOBIODON.

GOBIODON CORYPHOENULA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLIX[a], fig. 1.)

Gobius coryphoenula, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XII (1837), p. 131.

D., VII. 10; *A.*, I. 8.

Pas d'écailles. Tête et corps très comprimés; hauteur du corps comprise trois fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale; profil supérieur de la tête convexe, subvertical à partir du niveau de l'œil; museau très court; pas de canines; diamètre de l'œil contenu près de quatre fois dans la longueur de la tête. Dorsale antérieure réunie à la dorsale molle par une membrane peu élevée; caudale convexe; disque ventral court, non adhérent au ventre; pectorales plus courtes que la tête.

Longueur, $0^{m}040$.

Corps de couleur fauve uniforme.

Le type de l'espèce est de Guam; M. Grandidier l'a aussi trouvée à Madagascar.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M. Günther met en synonymie les *Gobiodon rivulatus* (Rüppell), *G. coryphœnula*, *G. histrio* et *G. quinquestrigatus* (Cuv. et Val.). Le *Gobiodon coryphœnula* se sépare nettement de ces diverses espèces par l'absence de canines et par sa coloration uniforme; les autres espèces ont chacune une coloration différente.

Genre SICYDIUM.

SICYDIUM LATICEPS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLVII, fig. 5.)

Sicydium laticeps, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XII (1837), p. 177.

D., VI-I, 11; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 55.

Écailles de la nuque presque aussi grandes que celles du corps. Hauteur du corps contenue un peu plus de six fois et longueur de la tête cinq fois et demie dans la longueur totale; largeur de la tête ayant un tiers de plus que sa hauteur; dents médianes de la mandibule plus longues que les autres. Troisième et quatrième épines dorsales filiformes; longueur de la caudale contenue quatre fois et deux tiers dans la longueur du corps.

Longueur totale, $0^m 110$; hauteur du corps, $0^m 018$; longueur de la tête, $0^m 020$.

D'un noir uniforme; bord de la caudale blanchâtre.

Genre ELEOTRIS.

1. ELEOTRIS MADAGASCARIENSIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XVIII, fig. 1, et pl. XLI^A, fig. 4.)

Eleotris madagascariensis, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. XII (1837), p. 240.
Eleotris madagascariensis, Bleeker, *Faune de Madagascar*, Poissons (1876), p. 47.

D., VI, 9; *A.*, 7; *L. lat.*, 42.

Pas d'épine au préopercule. Onze séries d'écailles entre l'origine de la seconde dorsale et l'anale. Tête déprimée, dont la largeur, assez grande, est égale à la distance entre l'extrémité du museau et le bord du préoper-

cule; ligne rostrale inclinée; un sillon sur la tempe, au-dessus de l'œil et du préopercule; museau obtus, un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu cinq fois dans la longueur de la tête et deux fois dans l'espace interoculaire qui est aplati; douze séries d'écailles entre l'œil et le bord du préopercule; pas de dents au palais; dents des mâchoires en cardes, les externes plus fortes; maxillaire s'étendant jusqu'au niveau du centre de l'œil; deux rangées longitudinales de pores sur la joue. Caudale allongée. Hauteur contenue cinq fois et longueur de la tête quatre fois et deux tiers dans la longueur totale.

Longueur totale, $0^{m}280$; longueur de la tête, $0^{m}080$; hauteur du corps, $0^{m}057$.

Brunâtre; caudale et dorsale molle parsemées de points roussâtres.

La diagnose de cette espèce est donnée d'après un exemplaire recueilli sur la côte orientale de Madagascar par Goudot. Pollen et Van Dam l'ont aussi trouvée dans la rivière Sambiranö, sur la côte nord-ouest.

2. ELEOTRIS OPHIOCEPHALUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI[A], fig. 3 et 3[a], et pl. XXXVIII, fig. 8.)

ELEOTRIS OPHIOCEPHALUS, E. POROCEPHALUS et E. MARGARITACEUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XII (1837), p. 239, 237 et 240.
ELEOTRIS OPHIOCEPHALUS, Day, *The Fishes of India* (1865), p. CCXLIV et pl. LXVII, fig. 2.
ELEOTRIS OPHIOCEPHALUS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. III (1876), p. 107.
ELEOTRIS OPHIOCEPHALUS, Günther, *Journ. Museum Godeffroy*, Fische der Südsee (1877), p. 185 et pl. CXII, fig. A.

D., VI-I, 8; *A.*, I, 7; *L. lat.*, 34 à 36.

Pas d'épine au préopercule. Onze séries d'écailles entre l'origine de la seconde dorsale et l'anale. Tête déprimée, dont la largeur, assez grande, est moindre que la distance entre l'extrémité du museau et le bord du préopercule; museau obtus, un peu plus long que l'œil, dont le diamètre fait un peu moins du cinquième de la longueur de la tête et des quatre neuvièmes de la largeur de l'espace interoculaire; tête entièrement couverte d'écailles aussi larges que celles des flancs; pas de dents au palais; dents des mâchoires en cardes, les externes plus fortes; maxillaire

s'étendant jusqu'au niveau du centre de l'œil. Caudale arrondie; anale et dorsale prolongées en pointe. Hauteur du corps contenue un peu plus de cinq fois et longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale.

Longueur totale, 0m 350; longueur de la tête, 0m 095; hauteur du corps, 0m 070.

De couleur brunâtre; une tache noire au centre des écailles et de grosses taches brunes sur la caudale et la dorsale molle.

Cette espèce, qui a été signalée dans les eaux douces de la Nouvelle-Irlande, aux Philippines, dans l'archipel Indien, a été trouvée aux Seychelles et dans les rivières de la côte orientale de Madagascar par M. Grandidier; M. Günther la mentionne des îles Carolines, des îles Pelew et de Vanicoro.

3. ELEOTRIS BUTIS, Hamilton Buchanan.

(Pl. XLI^A, fig. 2.)

CHEILODIPTERUS BUTIS, Hamilton Buchanan, *The Fishes of the Ganges* (1822), p. 57 et 367.
ELEOTRIS HUMERALIS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XII (1837), p. 246.
ELEOTRIS BUTIS, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 116.
ELEOTRIS BUTIS, Day, *The Fishes of India* (1876), p. CCXLIV et pl. LXVII, fig. 3.

D., VI-I, 8; *A.*, I, 8; *L. lat.*, 28.

Museau déprimé, large et long; mâchoire inférieure proéminente; maxillaire dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est compris de six à sept fois dans la longueur de la tête; pas d'épine au préopercule; maxillaire s'étendant chez les individus jeunes jusqu'au niveau du centre de l'œil et restant plus en avant chez les adultes. Hauteur du corps contenue cinq fois et longueur de la tête trois fois et deux tiers dans la longueur totale. Écailles non ciliées; écailles de la partie supérieure de la tête et des joues plus petites que celles des flancs; neuf séries d'écailles entre l'origine de la dorsale molle et l'anale.

Corps brunâtre, avec des taches brunes irrégulières plus ou moins marquées qui forment parfois une ligne longitudinale; une tache noire

bordée de blanc à sa partie supérieure sur la base de la pectorale; extrémité de la dorsale antérieure noirâtre; des taches noirâtres à la dorsale molle; caudale et anale noirâtres ou avec des taches noires.

Cette espèce, que le Musée de Paris a reçue de l'île de la Réunion, des Philippines, des mers de Chine, de l'Inde et de l'Inde archipélagique, a été trouvée par M. Grandidier et M. Lantz dans les eaux douces de la côte orientale de Madagascar.

4. ELEOTRIS LANTZII, Thominot.

(Pl. XLI, fig. 6.)

ELEOTRIS LANTZII, Thominot, *Bulletin de la Société philomathique* (1878), p. 256.

D., VI, 12; *A.*, 12.

Pas d'épines au préopercule. Écailles très petites. Dents longues et recourbées; pas de dents au vomer ni aux palatins. Tête allongée, sa longueur étant contenue trois fois et un tiers dans la longueur du corps, caudale non comprise; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est à peu près le quart de la longueur de la tête; espace interobitaire étroit, un peu concave; maxillaire s'étendant jusque vers le niveau du centre de l'œil. Hauteur du corps faisant la sixième partie de la longueur du corps, caudale non comprise. Troisième et quatrième épines de la dorsale allongées; pectorales atteignant presque le niveau de l'anus.

Longueur totale, 0^{m}105; hauteur du corps, 0^{m}013; longueur de la tête, 0^{m}014,

Cette espèce, qui rentre dans le sous-genre *Valenciennia* de Bleeker, a été recueillie à l'île de la Réunion par M. Lantz; elle diffère de l'*Eleotris muralis* par la dentition.

5. ELEOTRIS (CULIUS) FUSCA, Bloch.

(Pl. XLI^{A}, fig. 1.)

POECILIA FUSCA, Bloch, *Systema Ichthyologiæ*, édit. Schneider (1801), p. 453.

POECILIA NIGRA, Quoy et Gaimard, *Voy. de Freycinet*, Zool. (1828), p. 233 et pl. XII.

Eleotris fusca, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 125.
Eleotris fusca, Day, *The Fishes of India* (1876), p. ccxlix et pl. LXV, fig. 7.

D., vi-i, 8; *A.*, i, 8; *L. lat.*, 60-65; *L. transv.*, 16.

Angle du préopercule avec une épine dirigée en avant. Hauteur du corps un peu plus de cinq fois et un tiers dans la longueur totale, égale à la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'angle du préopercule; longueur de la tête comprise trois fois et deux tiers dans la longueur du corps. Diamètre de l'œil sensiblement égal à la longueur du museau et à la largeur de l'espace interorbitaire; museau court, déprimé; mâchoire inférieure proéminente; maxillaire s'étendant jusqu'au niveau du centre de l'œil; dents fines, en bandes étroites. Écailles ciliées; écailles des joues petites.

Corps de couleur plombée, avec le ventre plus pâle, qui est parfois teinté de jaunâtre; une barre longitudinale noire à la dorsale et parfois à la caudale.

Cette espèce, qui est commune dans les cours d'eau du grand massif central de Madagascar, porte à Imerinä le nom de *Toho*, le même sous lequel on désigne sur les côtes les petits Gobies; elle se trouve également dans la mer des Indes et en Polynésie. La description et la figure sont données d'après les exemplaires recueillis à Madagascar par M. Alfred Grandidier.

FAMILLE DES BLENNIIDÉES.

Les Blenniidées forment une famille très naturelle que M. Günther a divisée avec raison en deux sections. Chez les Pseudoblennies, qui ne sont connus que par une espèce du Japon, les ventrales sont thoraciques; chez tous les autres genres, les ventrales manquent ou s'attachent sous la gorge.

Les Blennioïdes ont le corps tantôt nu, tantôt revêtu d'écailles. Chez ces derniers (Anarrhyques, Clinus, Tripterygium, Centronotes, Zoarces, Myxodes, Criticeps), les écailles sont toujours très petites, arrondies, et rappellent un peu les écailles cachées sous la peau des Anguilles; du

foyer central, qui est plus ou moins grand, rayonnent des lignes se terminant aux festons qui découpent l'écaille; chez les Acanthoclinus (*A. littoreus*), elles ont une forme quadrilatérale, avec le tube court et évasé, le bord postérieur inerme et le bord antérieur découpé par quelques festons.

Genre PETROSCIRTES.

1. PETROSCIRTES BARBATUS, Peters.

(Pl. XXXVIII, fig. 6.)

Blennechis à dorsale élevée, Liénard, *Dix. rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1839), p. 40.
Petroscirtes barbatus, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 248.
Petroscirtes barbatus[1], Günther, *Cat. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1861), p. 238.

B., 6; *D.*, 26; *A.*, 18.

Peters ayant bien voulu nous confier le type du *Petroscirtes barbatus*, nous avons pu nous assurer que, comme l'avait déjà pensé M. Günther, cette espèce n'est autre que le *Blennechis à dorsale élevée* que Liénard décrit en ces termes :

« Le fond de la couleur est une marbrure de vert avec des taches jaunes et brunes. Les ventrales sont jaunes et les pectorales d'un blanc transparent; le ventre est orangé et la dorsale d'un blanc sale avec des taches vertes. Une tache noire de forme irrégulière couvre la partie supérieure des trois premiers rayons de la dorsale; une autre tache de la même couleur est placée à la base de la queue. Sa bouche est armée de trente-quatre à trente-six dents à la mâchoire supérieure et de trente-six à trente-huit à la mâchoire inférieure, qu'arment également deux énormes canines recourbées vers la bouche; il y en a deux autres plus petites des deux tiers à la mâchoire supérieure. Au-dessus des yeux se trouvent deux tentacules frangés ou palmés; sous le menton, deux autres plus petits et sur la tête et les joues quelques petits filets membraneux. »

La diagnose de l'exemplaire du Musée de Berlin est la suivante : hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue trois fois

[1] Le *Petroscirtes mitratus* de Günther (*Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee, 1877, p. 198) est un poisson d'espèce différente.

et deux tiers dans la longueur, caudale non comprise. Longueur du museau égale à la longueur du diamètre de l'œil et double de la largeur de l'espace interorbitaire. Canines de la mandibule longues et très fortes; canines de la mâchoire supérieure beaucoup plus faibles. Deux courts barbillons au menton; un tentacule bifurqué au-dessus de l'orbite.

Longueur totale, $0^{m}047$; longueur de la tête, $0^{m}012$.

L'étude du type du *P. barbatus* ne nous permet pas de réunir, comme l'a fait M. Günther, cette espèce au *P. mitratus* de Cuvier et Valenciennes et de Rüppell, dont elle diffère par la présence des barbillons au menton et par les proportions du corps. Le *Petroscirtes mitratus* a été trouvé à Maurice et sur la côte de Mozambique.

2. PETROSCIRTES MARMORATUS, Liénard.

Blennechis marbré, Liénard, *Dixième rapport Soc. hist. nat. de Maurice* (1839), p. 40.
Petroscirtes Thepassii, Bleeker, *Nat. Tijdschr. Nederl. Ind.* (1853), p. 136.
Petroscirtes Thepassii, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 238.

B., 7; *D.*, 27; *A.*, 18.

Comme le suppose M. Günther, le *Petroscirtes Thepassii* est bien l'espèce que Liénard décrit sous le nom de *Blennechis marbré:* «Cette espèce ressemble au *Blennechis à nageoires élevées* par ses tentacules au-dessus des yeux, ses barbillons sous le menton; les dents canines de la mâchoire inférieure sont aussi fortes, mais celles de la mâchoire supérieure sont de moitié plus petites. La dorsale se compose comme dans l'espèce précédente de vingt-sept rayons, mais qui ne sont pas uniformes; après les trois premiers, il y a une échancrure qui paraît les diviser. Son corps est marbré de vert, de jaune et de noir, et la tache noire de la queue du *Blennechis à nageoires élevées* s'y retrouve.»

D'après M. Günther, la description du *P. Thepassii* est la suivante: «Hauteur du corps contenue huit fois et longueur de la tête quatre fois et demie dans la longueur totale. Museau un peu pointu; un court tentacule au-dessus de l'orbite. Les trois épines antérieures séparées des suivantes par une échancrure. Corps et nageoires marbrés de brunâtre.»

Cette espèce a été trouvée à l'île Maurice et à Ternate.

Genre SALARIAS.

Les Salarias portent dans l'ouest de Madagascar les noms de *Fiampilevină* (litt. : Poissons qui s'enterrent) ou de *Sabibiky*, et dans l'est ceux de *Salelo* (*Salarias striatus*) et *Toholopatră* (*S. oryx*).

1. SALARIAS STRIATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI, fig. 8.)

Salarias striatus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 309.

D., XII, 15; *A.*, 18; *V.*, 3.

Hauteur contenue un peu plus de six fois et longueur de la tête cinq fois et demie dans la longueur totale. Une petite canine à la mâchoire supérieure; pas de crête à la nuque; tentacules orbitaires courts, ayant à peine la grandeur du diamètre de l'œil, divisés à l'extrémité; tentacule nasal très petit et fort délié; lèvre supérieure entière. Dorsale épineuse nettement séparée de la dorsale molle et plus basse que celle-ci, beaucoup moins haute que le corps au point correspondant; dorsale molle ayant sensiblement la même hauteur que l'anale et n'arrivant pas à la caudale, dont la longueur est contenue cinq fois dans la longueur totale du corps.

Suivant Cuvier et Valenciennes, «le fond de la couleur est d'un blanc verdâtre, tirant au brun ou au violâtre vers le dos, presque tout blanc en dessous; des taches et des points noirs sont distribués inégalement sur le dos et sur les flancs; au-dessus de la ligne latérale, ils se rapprochent en partie en demi-bandes verticales; il y a comme une série longitudinale de taches plus grandes immédiatement sous la ligne latérale. Le devant du museau a huit lignes verticales grises, lisérées de noirâtre, et sous la gorge il y en a trois de chaque côté, formant des chevrons, comme dans beaucoup de Blennies et de Clinus. La dorsale a des points noirs disposés en quinconce; à la caudale, ils sont par paires sur les rayons et y forment huit ou neuf séries verticales irrégulières. L'anale est blanchâtre et a les pointes de ses rayons noirâtres».

IMPRIMERIE NATIONALE.

Bleeker, qui a pu examiner l'animal dans un parfait état de coloration, dit que le corps est d'un jaune rosé, marbré de pourpre et tacheté de violet; il y a une tache noire dans la région scapulaire et une bande transversale noirâtre au devant de l'œil; les nageoires sont jaunes, avec les rayons des dorsales et de la caudale tachetés de brun.

Longueur totale, $0^m 070$; hauteur du corps, $0^m 011$; longueur de la tête, $0^m 013$.

2. SALARIAS VERMICULATUS, Cuvier et Valenciennes.

SALARIAS VERMICULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poiss.*, t. XI (1836), p. 301.

D., XII, 15; *A.*, 20; *V.*, 3.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue cinq fois dans la longueur totale. Une forte canine à la mandibule; pas de crête à la nuque; tentacules orbitaires frangés, plus longs que le diamètre de l'œil; un tentacule frangé à son extrémité à la narine; un petit tentacule à la nuque; lèvre supérieure longue et entière. Dorsale épineuse séparée de la dorsale molle par une profonde échancrure et n'ayant guère plus du tiers de la hauteur du corps au point correspondant; dorsale molle plus haute que l'anale, se terminant à la base de la caudale, dont la longueur est comprise cinq fois et trois quarts dans la longueur totale du corps.

Longueur totale, $0^m 200$; hauteur du corps, $0^m 040$; longueur de la tête, $0^m 040$.

D'après Cuvier et Valenciennes, «tout le poisson, dans la liqueur, est d'un gris plus foncé vers le dos et surtout à la tête, plus pâle vers le ventre; la surface entière est occupée par des lignes tortueuses qui, se joignant diversement, forment une vermicellure aussi égale que celle des ouvrages chinois auxquels on a appliqué avec le plus de soin ce genre d'ornement; il y en a même sur l'anale et sur la base de la dorsale. Le reste des nageoires est gris et noirâtre, avec quelques points plus foncés. Chez le poisson frais, selon Dussumier, le fond de la couleur est d'un jaune verdâtre et le dessous de la gorge est jaune».

3. SALARIAS ORYX, Ehrenberg.

(Pl. XLI, fig. 9.)

SALARIAS ORYX, Ehrenberg, *Hist. des Poiss. de Cuvier et Valenciennes*, t. XI (1836), p. 335.

D., XII, 22; *A.*, 22; *V.*, 2.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête, contenue cinq fois et demie dans la longueur totale; profil de la tête un peu oblique et court. Pas de canines; une crête arrondie; tentacules orbitaires comprimés, pointus à l'extrémité, non divisés, ayant un peu plus de la moitié de la longueur de la tête; tentacules de la nuque et de la narine fort petits. Dorsale épineuse à peine échancrée, ayant la moitié de la hauteur du corps au point correspondant; dorsale molle aussi haute que le corps, réunie à la caudale, plus haute que l'anale; caudale comprise cinq fois et demie dans la longueur totale du corps.

Longueur totale, $0^{m}095$; hauteur du corps, $0^{m}027$; longueur de la tête, $0^{m}027$.

Suivant Cuvier et Valenciennes, «ce poisson paraît olivâtre, avec sept taches ou demi-bandes d'un olivâtre plus foncé, nuageuses le long du dos. La dorsale a des lignes obliques brunes, nombreuses, plus fines et plus prononcées sur la partie molle que sur la partie antérieure».

4. SALARIAS MELEAGRIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXXVIII, fig. 7.)

SALARIAS MELEAGRIS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XI (1836), p. 332.
SALARIAS MELEAGRIS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Mus.*, t. III (1861), p. 256.
SALARIAS MELEAGRIS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1877), p. 208 et pl. CXVI, fig. D.

D., XII, 20; *A.*, 22; *V.*, 2.

Hauteur du corps contenue six fois et demie et longueur de la tête cinq fois et demie dans la longueur totale. Pas de canines; une crête haute, arrondie en arrière; tentacules orbitaires ayant la moitié de la longueur de la tête, comprimés, frangés latéralement; un très petit tentacule palmé

à la narine; lèvre supérieure dentelée. Dorsale épineuse séparée de la dorsale molle par une profonde échancrure et ayant un peu plus de la moitié de la hauteur du corps au point correspondant; dorsale molle moins haute que le corps, s'étendant jusqu'à la base de la caudale, dont la longueur est contenue six fois dans la longueur totale du corps; anale aussi haute que la dorsale molle.

D'après Cuvier et Valenciennes, «ce poisson, conservé dans la liqueur, paraît d'un gris tirant au lilas. Des bandes mal terminées, d'une teinte plus brune, rapprochées par paires, descendent du dos jusqu'aux deux tiers du corps; des points argentés, ronds, sont semés sur tout le corps, au delà de la pectorale; l'anale, dont le fond est noirâtre, surtout vers le bord, en a de semblables, mais ils sont plus petits et plus serrés. La dorsale a sur un fond violâtre des lignes longitudinales pâles, au nombre de quatre sur la première partie, de six sur la seconde».

Longueur totale, $0^{m}090$; hauteur du corps, $0^{m}015$; longueur de la tête, $0^{m}015$.

Cuvier et Valenciennes indiquent l'espèce comme provenant de la terre de Van-Diémen; une étiquette de la main de Valenciennes, qui est placée sur l'un des deux bocaux où sont renfermés ces poissons, porte comme indication: Isle de France (Péron et Lesueur). M. Günther la signale du cap York, de la Nouvelle-Calédonie et de Zanzibar.

5. SALARIAS FRENATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI^{A}, fig. 5.)

SALARIAS FRENATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 342.

D., XII, 15; A., 16; V., 3.

Hauteur comprise six fois et un tiers et longueur de la tête cinq fois et demie dans la longueur totale. Une forte canine à la mandibule; tentacule orbitaire large, en pointe à l'extrémité, ayant la grandeur du diamètre vertical de l'œil; un très petit tentacule filiforme à la nuque; un tentacule large et palmé aux narines; pas de crête à la nuque; lèvre supérieure dentelée. Dorsale épineuse nettement séparée de la dorsale molle

par une profonde échancrure, plus basse que la dorsale molle et que le corps au point correspondant; dorsale molle plus haute que l'anale et moins haute que le corps, arrivant à la base de la caudale, dont la longueur est contenue cinq fois dans la longueur du corps.

D'après Cuvier et Valenciennes, «la couleur est d'un gris verdâtre, argenté sur le dos et pur sous le ventre. Quatre lignes blanches et fines, bordées chacune, des deux côtés, d'un trait assez fin et bleuâtre, partent du dessous de la gorge sur le milieu de l'isthme, remontent sur les lèvres et vont se perdre sur le bord des orbites ou sur le pont. Un ou deux traits de la même couleur traversent d'un œil à l'autre. La dorsale est coupée de rayures obliques, bleuâtres et noirâtres; ces rayures sont transversales et onduleuses sur la caudale; l'anale est bleuâtre, avec les pointes seules des rayons noirâtres; les nageoires paires sont transparentes et bleuâtres. Vue à la loupe, la peau paraît lisse et sans écailles, comme sablée d'un fin pointillé noirâtre». Nous devons ajouter que les flancs sont ornés de taches brunes irrégulières disposées sur quatre ou cinq rangées longitudinales; la lèvre supérieure porte des stries verticales brunâtres assemblées deux à deux.

Longueur totale, $0^{m}085$; hauteur du corps, $0^{m}014$; longueur de la tête, $0^{m}018$.

C'est par erreur que Valenciennes indique que «la portion antérieure de la dorsale est plus basse que la postérieure, mais qu'elles sont bien continues et n'offrent pas ce vestige de séparation que l'on observe sur plusieurs autres espèces». Chez tous les exemplaires que nous avons sous les yeux et qui sont étiquetés de la main de Valenciennes, les deux dorsales sont nettement séparées par une échancrure.

Le *Salarias penotus* est très voisin du *S. striatus* et la coloration est presque la même chez les deux espèces; chez ce dernier, les mouchetures du corps sont beaucoup plus grosses et mieux marquées; la lèvre n'est d'ailleurs pas frangée.

6. SALARIAS CASTANEUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLI, fig. 7.)

SALARIAS CASTANEUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 324.

D., X, 12; *A.*, 14; *V.*, 3.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue un peu plus de quatre fois et demie dans la longueur totale. Une petite canine à la mandibule; pas de crête à la nuque; tentacule orbitaire très court, effilé; pas de tentacules aux narines, ni à la nuque; lèvre supérieure entière. Dorsale épineuse non séparée de la dorsale molle et beaucoup moins haute que le corps au point correspondant; dorsale molle plus haute que l'anale, mais moins haute que le corps, arrivant à la base de la caudale, dont la longueur est comprise cinq fois dans la longueur totale.

Longueur totale, $0^{m}055$; hauteur du corps, $0^{m}011$; longueur de la tête, $0^{m}012$.

Corps tout entier d'un brun uniforme.

7. SALARIAS KIRKII, Günther.

(Pl. XXVI, fig. 1.)

SALARIAS KIRKII, Günther, *Annals and Magazine of Natural History* (1868), p. 458.

D., XVI, 22; *A.*, 28.

Hauteur du corps un peu moindre que la longueur de la tête, qui mesure à peu près le septième de la longueur, caudale non comprise. Une crête triangulaire sur la tête; un très petit tentacule frangé en avant de l'orbite; pas de canine. Dorsale légèrement échancrée, les épines antérieures étant aussi longues que les rayons postérieurs; les derniers rayons de la dorsale réunis par une membrane à la caudale.

Corps d'un olivâtre foncé, avec des lignes obliques blanchâtres peu marquées; une large bordure noire à l'anale.

Cette espèce, dont nous avons étudié le type au Musée d'histoire naturelle de Londres, a été trouvée à Zanzibar; elle appartient au groupe du *Salarias tridactylus*.

Genre ALTICUS.

ALTICUS MONOCHRUS, Bleeker.

(Pl. XXXIX, fig. 1 et 2.)

Alticus monochrus et A. aspilus, Bleeker, Description d'espèces inédites de poissons de Madagascar, *Versl. Kon. Akad. Wet.* (1875), p. 234 et 235.

Alticus monochrus et A. aspilus, Bleeker, *Recherches sur la Faune de Madagascar de Pollen*, Poissons (1875), p. 60 et 61, pl. XVI, fig. 1 et 2.

Alticus monochrus, G. Lunel, Mélanges ichthyologiques, *Mémoires de la Société physique d'histoire naturelle de Genève*, t. XXVII (1881), p. 28.

D., XIV, 22; *A.*, 26 à 28; *V.*, 4.

Mâle. — Hauteur du corps contenue huit fois et demie et longueur de la tête un peu plus de sept fois dans la longueur totale; profil de la tête obtus. Deux canines; une crête haute arrondie; tentacules orbitaires pointus à l'extrémité, divisés; pas de tentacules sur la nuque. Dorsale épineuse composée de rayons flexibles, dépassant tous largement la membrane; dorsale molle bien plus haute que le corps, et anale non réunie à la caudale, qui est tronquée, sa longueur étant contenue cinq fois et demie dans celle du corps.

Longueur, 0^{m} 100.

Corps d'un violet rougeâtre, pourpré sur les nageoires verticales.

Femelle. — Hauteur du corps contenue neuf fois et longueur de la tête sept fois dans la longueur totale; profil de la tête obtus. Pas de canines; pas de crête à la nuque; tentacules orbitaires divisés. Dorsale antérieure composée de rayons flexibles, le premier dépassant largement la membrane; dorsale molle non réunie à la caudale, un peu plus haute que le corps; caudale légèrement tronquée, contenue cinq fois et demie dans la longueur du corps.

Longueur, 0^{m}075.

De l'examen des types de Bleeker, types qui nous ont été communiqués par le D[r] Hubrecht, il ressort que l'*Alticus aspilus* est la femelle de l'*A. monochrus*, ainsi que Bleeker lui-même le fait pressentir. M. G. Lunel,

ayant pu étudier de nombreux exemplaires de ce Salarias recueillis à Bourbon, est arrivé aux mêmes conclusions.

L'*A. monochrus* habite la rivière Sambiranŏ, sur la côte nord-ouest de Madagascar, et aussi la côte est; d'après M. G. Lunel, le Musée de Genève possède des exemplaires provenant de l'île Bourbon. Les Betsimisarakă appellent ces poissons *Voană* ou *Tohobikă* et les Sakalavă *Tsiabitikă*.

FAMILLE DES MUGILIDÉES.

Les Mugilidées forment une famille des plus naturelles, dans laquelle on ne peut admettre que trois genres : les Muges, chez lesquels les mâchoires ne portent pas de vraies dents; les Agonostomes, dont la mâchoire supérieure tout au moins est armée de petites dents et chez lesquels la lèvre inférieure est arrondie dans ses contours, et enfin les Myxus, dont la lèvre inférieure est en pointe à sa partie médiane.

Ces poissons habitent les eaux saumâtres et les côtes de toutes les régions tempérées et tropicales. Les Myxus, toutefois, qui sont peu nombreux en espèces, habitent les côtes d'Australie, du Pérou, de l'Amérique centrale, du Brésil, et s'étendent jusqu'à quelques-unes des îles de l'océan Atlantique, telles que l'Ascension. Les Agonostomes se trouvent dans les eaux douces de l'Amérique centrale, tant dans la partie que baigne l'océan Atlantique que dans la portion qui regarde l'océan Pacifique, à la Nouvelle-Irlande, à la terre de Van-Diémen, aux Célèbes, à Sumatra et à Maurice.

Les Muges, qui sont de beaucoup les plus nombreux en espèces, sont des poissons qui vivent indifféremment, soit en pleine mer, soit dans les eaux douces ou saumâtres, dans lesquelles ils passent, du reste, une partie de l'année. Certaines espèces ont une assez large répartition géographique, tel le *Mugil capito*, qu'on trouve sur les côtes de France et d'Angleterre, dans la Méditerranée, au Cap de Bonne-Espérance. La mer du Nord paraît être la limite la plus septentrionale du genre; nous venons de mentionner le *M. capito* qui habite les côtes anglaises, nous citerons également le *M. septentrionalis* qui se pêche sur celles de Norvège

et d'Angleterre. La véritable patrie du genre est, du reste, l'océan Indien où les espèces abondent.

Les Muges ont de grandes écailles, qui sont par conséquent peu nombreuses, leur nombre variant de vingt-trois, vingt-six ou vingt-huit (*M. hypselopterus*, *M. oligolepis*, *M. argenteus*, etc.) à quarante-cinq et quarante-six (*M. capito*, *M. Richardsoni*, *M. multilineatus*, etc.); cependant, chez l'*Agonostoma Forsteri*, il y en a jusqu'à cinquante-cinq dans une série longitudinale. Le nombre des écailles contenues dans une rangée transversale varie de neuf ou dix (*M. ceramensis*, *M. argenteus*, etc.) à quinze ou seize (*M. septentrionalis*, *M. Richardsoni*, *M. cephalus*, etc.). Ces écailles, avons-nous dit, sont grandes; celles d'un *M. liza* long de $0^{m}220$ ont, en effet, 10 millimètres de haut sur $10^{mm}5$ de large, et celles d'un *M. sandanensis* de $0^{m}130$ ont $7^{mm}5$ de longueur sur $0^{m}007$ de hauteur.

La ligne latérale proprement dite fait défaut; plusieurs écailles sont pourvues d'un canal, long et fort étroit, qu'on retrouve aussi bien sur celles du flanc que sur celles du dos ou du ventre. Sur un *Mugil liza*, les écailles des flancs ont le bord antérieur presque droit, à peine découpé par quatre ou cinq festons peu marqués, légèrement entamé dans leur partie moyenne par une faible échancrure; le bord postérieur est régulièrement arrondi. Elles semblent se composer de deux parties : la partie postérieure, qui a une largeur de $1^{mm}5$, est plus membraneuse; la partie antérieure, qui en est séparée par un mince liséré noirâtre, est recouverte de stries très fines. Le foyer est placé très peu en arrière du centre; le tube, très étroit, commence un peu en avant de ce foyer pour se terminer par une extrémité unique et étroite dans la zone spinifère, qui est constituée par une multitude de petites saillies de forme irrégulière; il n'existe pas de spinules au bord. Les écailles du ventre ressemblent tout à fait à celles des flancs, mais elles ont une forme plus allongée; le tube se réduit à une étroite fissure sur les écailles qui garnissent le dos. La même disposition se retrouve chez le *Mugil sandanensis*.

Chez le *Mugil cephalus*, le tube est très court et placé au milieu de la longueur de l'écaille; la zone spinifère est nulle et porte de grosses stries qui continuent celles des bords latéraux.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La zone spinifère est, au contraire, assez nette chez le *M. waigiensis*. Le tube, très étroit, est court et reculé; de petites épines cordiformes, disposées sur huit ou dix rangées, couvrent la partie postérieure de l'écaille; elles sont suivies, jusqu'au niveau de l'extrémité postérieure du tube, de granules irréguliers placés en séries longitudinales, puis de granules semés irrégulièrement jusqu'au niveau de la terminaison antérieure du tube; cette zone spinifère occupe environ les deux cinquièmes de la longueur de l'écaille.

La zone spinifère est mieux marquée encore chez les Agonostomes (*A. plicatilis*). Dans cette espèce, les spinules dépassent le bord de l'écaille et garnissent toute la zone qui comprend le tiers de la longueur de l'écaille; le tube, très étroit, commence à sa limite et se continue jusque près du bord postérieur; sur une écaille de la région moyenne des flancs, nous avons compté, le long du bord, cent vingt-cinq spinules, qui sont disposés sur trente rangées longitudinales distinctes, les antérieures étant confuses; les stries qui garnissent l'écaille sont très fines et nombreuses.

Genre MUGIL.

Les rivières de Madagascar abondent en Muges de diverses espèces, dont quelques-uns atteignent une taille réellement énorme. Legentil raconte qu'au Fort-Dauphin, en 1761, il en a mangé qui avaient près d'un mètre de long, et que le roi d'Anosy, un pêcheur émérite, avait pris dans la rivière de Fanjairă; M. Grandidier en a vu dans l'Onibahў d'aussi gros que la cuisse.

Les Betsimisarakă, dans l'Est, donnent aux diverses espèces de Muges les noms d'*Antafa*, *Zimponă* ou *Zomponă*, *Jebojebo*, *Tofokă*, *Mokosă*, *Lambantronă* (jeunes individus) et les Sakalavă, dans l'Ouest, ceux de *Mokijy* (au Ménabé), *Antindrŏ* (au Fiherenană), *Molojă*, *Bokonondrŏ*, *Ompo*, *Kelibetrokў* et aussi d'*Antafa*.

Ces poissons descendent à la mer, après la saison des pluies, en mai ou en juin pour aller frayer, et ils remontent les cours d'eau le mois suivant. Les Malgaches se livrent avec ardeur à la pêche des Muges.

1. MUGIL BORBONICUS[1], Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLII, fig. 3 et 3ª.)

Mugil borbonicus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 113.

D., IV, 9; *A.*, III, 8.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue près de cinq fois dans la longueur totale. Museau convexe, aussi long que l'œil, dont le diamètre égale le quart de la longueur de la tête; lèvres non épaisses, portant des cils nombreux et petits; préorbitaire légèrement échancré, avec des dentelures fines et nombreuses et une extrémité arrondie; maxillaire entièrement caché; une large membrane adipeuse à l'œil; espace libre entre les mandibules de forme lancéolée. Pectorales de la même longueur que la tête, museau non compris, arrivant jusqu'à la dixième écaille et se terminant en avant de l'espace compris entre l'extrémité du museau et la base de la caudale. Dorsale située au milieu de la longueur du corps, caudale non comprise, et plus haute que la moitié de la hauteur du corps; dorsale molle et anale opposées et ayant la même hauteur; caudale échancrée. Des lignes longitudinales dorées le long de chaque écaille.

Longueur totale, 0^{m} 200; longueur de la tête, 0^{m} 043; hauteur du corps, 0^{m} 042.

Cette espèce, qui a été établie sur un individu non adulte, est très voisine du *Mugil cephalotus*, dont il ne diffère guère que par la forme du corps qui est moins allongé; sur un exemplaire de cette dernière espèce venant de Malabar et de même taille que le Muge de Bourbon, la hauteur, moindre que la longueur de la tête, est comprise un peu plus de cinq fois et demie dans la longueur du corps; l'extrémité du préorbitaire est un peu différente.

Le Muge de Bourbon est commun dans les lagunes de la côte orientale où il porte le nom de *Tofokă*.

[1] Cantor, dans son *Cat. of Malayan Fishes* (1850), p. 101, et Bleeker, dans le *Nat. Tijdschr. Ind.* (1859), p. 375, ont attribué à tort ce nom à des poissons d'une espèce différente.

2. MUGIL CARINATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLII, fig. 1 et 1ᵃ.)

Mugil carinatus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 148.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 8; *Écailles*, 38-14.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois dans la longueur du corps. Museau convexe, plus court que le diamètre de l'œil; préorbitaire non échancré, recouvrant complètement le maxillaire; diamètre de l'œil contenu un peu moins de quatre fois dans la longueur de la tête; pas de membrane adipeuse à l'œil; lèvre inférieure légèrement frangée. Espace libre entre les mandibules étroit, de forme lancéolée. Pectorales un peu moins longues que la tête, arrivant à la dixième écaille et se terminant en arrière du milieu de l'espace compris entre l'extrémité du museau et la base de la caudale; première épine de la dorsale un peu moins grande que la seconde et moins haute que la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle et anale ayant la même hauteur; caudale à peine échancrée.

Corps de couleur verdâtre sur le dos, argenté sous le ventre.

Longueur totale, 0ᵐ058; hauteur du corps, 0ᵐ014; longueur de la tête, 0ᵐ058; longueur des pectorales, 0ᵐ011; distance de l'extrémité du museau à la dorsale, 0ᵐ025; diamètre de l'œil, 0ᵐ014.

3. MUGIL SALIENS, Risso.

Mugil saliens, Risso, *Ichthyologie de Nice* (1810), p. 345.

Mugil saliens et M. capensis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XI (1836), pl. CCCIX, p. 47 et 108.

Mugil capensis, Smith, *Illustr. Zoology South Africa*, Pisces (1840), pl. XXX, fig. 1.

Mugil saliens, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 443.

D., IV-I, 8; *A.*, I, 9; *L. lat.*, 45.

Quoique cette espèce ait été trouvée un peu en dehors de la région dont nous étudions la faune, nous croyons devoir appeler l'attention sur elle. Comme le pense M. Günther, le *Mugil capensis* est identique au

Mugil saliens; nous nous en sommes assuré par l'examen des types des deux espèces.

4. MUGIL AXILLARIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLIII, fig. 1 et 1a.)

MUGIL AXILLARIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 131.
MUGIL AXILLARIS, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 444.
MUGIL AXILLARIS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1877), p. 216, p. CXX, fig. B.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 8; *Écailles*, 37-13.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête près de cinq fois dans la longueur totale. Museau non déprimé, gros, obtus; lèvre supérieure épaisse, non frangée; espace interoculaire convexe, ayant deux fois et demie la largeur du diamètre de l'œil; préorbitaire faiblement échancré, recouvrant entièrement le maxillaire, portant quelques faibles dentelures; diamètre de l'œil égal à la longueur du museau et contenu un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête; pas de membrane adipeuse à l'œil. Espace libre entre les mandibules très étroit. Pectorales de la même longueur que la tête, arrivant à la douzième écaille de la ligne latérale et se terminant au milieu de l'espace compris entre le bout du museau et la base de la caudale; écaille axillaire assez longue; vingt-trois écailles entre la tête et l'origine de la dorsale; première épine dorsale à peine plus grande que la seconde et aussi haute que la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle et anale écailleuses, ayant la même hauteur et commençant au même niveau, plus hautes que la dorsale épineuse; caudale échancrée, contenue quatre fois et demie dans la longueur du corps. Pas de tache noire à l'aisselle.

Longueur totale, 0^m165; hauteur du corps, 0^m038; longueur de la tête, 0^m034; longueur des pectorales, 0^m033; distance du bout du museau à la dorsale, 0^m067; diamètre de l'œil, 0^m009.

5. MUGIL CÆRULEO-MACULATUS, Lacépède.

(Pl. XLIII, fig. 2 et 2ª.)

MUGIL CÆRULEO-MACULATUS, Lacépède, *Hist. des Poissons*, t. V (1802), p. 385 et 389.
MUGIL CÆRULEO-MACULATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. XI (1836), p. 128.
MUGIL CÆRULEO-MACULATUS, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 445.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 9; *Écailles*, 39-12.

Hauteur du corps égale à la hauteur de la tête et contenue cinq fois dans la longueur totale du corps. Museau non déprimé, gros, convexe; lèvre supérieure épaisse, non frangée; espace interoculaire convexe, ayant deux fois et deux tiers le diamètre de l'œil; préorbitaire non échancré, recouvrant entièrement le maxillaire, armé de quelques dentelures; diamètre de l'œil égal à la longueur du museau et contenu près de cinq fois dans la longueur de la tête; pas de membrane adipeuse à l'œil. Espace libre entre les mandibules très étroit. Pectorales de la même longueur que la tête, arrivant à la quatorzième écaille et se terminant au milieu de l'espace compris entre l'extrémité du museau et la base de la caudale; écaille axillaire longue; quinze écailles entre la tête et l'origine de la dorsale; première épine dorsale à peine plus grande que la seconde et un peu plus haute que la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle et anale écailleuses, ayant la même hauteur et commençant au même niveau, plus hautes que la dorsale antérieure; caudale échancrée, contenue quatre fois dans la longueur du corps.

Suivant Cuvier et Valenciennes, le dos a une couleur bleue tirant sur le brun, les flancs sont d'un brun verdâtre, le ventre est d'un blanc argenté, les nageoires supérieures et la caudale sont brunâtres, les inférieures blanchâtres. L'aisselle ne porte pas de tache noire.

Longueur totale, $0^{m}225$; hauteur du corps, $0^{m}052$; longueur de la tête, $0^{m}053$; longueur des pectorales, $0^{m}053$; distance du bout du museau à la dorsale, $0^{m}100$; diamètre de l'œil, $0^{m}011$.

6. MUGIL RODERICENSIS, Günther.

(Pl. XLII, fig. 4 et 4ᵃ.)

Mugil rodericensis, Günther, *Annals and Magazine of Natural History* (1876), p. 349.

D., IV-I, 9; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 38; *L. transv.*, 11.

Hauteur du corps un peu moindre que la longueur de la tête, qui est contenue cinq fois dans la longueur totale. Diamètre de l'œil un peu plus grand que le museau, contenu près de deux fois dans la largeur de l'espace interorbitaire et quatre fois dans la longueur de la tête; membrane adipeuse non développée; profil supérieur de la tête presque droit; extrémité du maxillaire seule visible; préorbitaire échancré et denticulé au bord inférieur, dentelé au bord postérieur; lèvre supérieure épaisse; espace libre entre les mandibules largement à découvert. Dorsale insérée un peu plus près de la caudale que de l'extrémité du museau; épines fortes. Dorsale molle et anale garnies d'écailles à leur base seulement. Pectorales un peu plus courtes que la tête.

Longueur, $0^{m}255$; longueur de la tête, $0^{m}050$; hauteur du corps, $0^{m}052$.

Ce Muge, qui a été découvert par M. Gulliver dans les eaux douces de l'île Rodrigue, diffère des *Mugil Troschelii*, *M. Smithii*, *M. compressus*, dont il est du reste très voisin, par le pédicule caudal qui est plus allongé.

7. MUGIL SMITHII, Günther.

(Pl. XLIᵃ, fig. 4 et 4ᵃ.)

Mugil microlepis, Smith, *Illustr. Zool. South Africa*, Pisces (1840), pl. XXVIII, fig. 2 [1].
Mugil Smithii, Günther, *Cat. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 447.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 9; *Écailles*, 34-12.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois et deux tiers dans la longueur totale. Museau large, obtus, déprimé; lèvre supérieure plutôt mince; espace interoculaire aplati, ayant deux

[1] Le poisson dénommé *Mugil microlepis* par Smith est une espèce différente de celle décrite sous ce nom par Rüppell.

fois la largeur du diamètre de l'œil; préorbitaire ne recouvrant pas complètement le maxillaire; diamètre de l'œil un peu moindre que la longueur du museau et contenu près de cinq fois dans la longueur de la tête; pas de membrane adipeuse. Pectorales moins longues que la tête, se terminant vers la huitième ou neuvième rangée d'écailles; onze écailles entre la tête et l'origine de la première dorsale; première épine dorsale un peu plus longue que la seconde, mesurant les trois cinquièmes environ de la longueur de la tête : dorsale molle et anale écailleuses, ayant la même hauteur et commençant au même niveau, aussi hautes que la dorsale épineuse; caudale échancrée, à très peu près égale à la longueur de la tête.

Longueur, $0^{m}370$; longueur de la tête, $0^{m}070$; hauteur du corps, $0^{m}072$.

Ce Muge, qui atteint jusqu'à un mètre de longueur, et qu'on pêche abondamment dans les lagunes de l'Est comme dans les fleuves de la côte ouest, notamment à Ihotry dans l'Onilahy̆ ou Saint-Augustin, dans le Tsitsobohină et dans le Manambolŏ, porte chez les Antimenă le nom de *Mokijy* et chez les Antifiherenană celui d'*Antindrŏ*. Dans l'Est, on l'appelle *Zomponă* et *Antafa* ou, lorsqu'il est jeune, *Lambantronă*.

8. MUGIL ROBUSTUS, Günther.

(Pl. XLI[B], fig. 6 et 6[a].)

MUGIL ROBUSTUS, Günther, *Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 432.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 9; *Écailles*, 38-12.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue cinq fois dans la longueur totale. Museau médiocrement élargi, descendant en courbe en avant; lèvre supérieure mince; espace interoculaire un peu convexe, ayant à peine une fois et demie le diamètre de l'œil; maxillaire entièrement caché; diamètre de l'œil égal à la longueur de la tête; étroites paupières adipeuses, l'une antérieure, l'autre postérieure[1]. Espace libre

[1] Ces paupières, altérées sur l'exemplaire rapporté de Madagascar par Goudot, ont été omises par le dessinateur dans la figure 6 de la planche XLI[B].

entre les mandibules étroit, lanceolé. Pectorales moins longues que la tête, leur extrémité arrivant au niveau de la neuvième rangée d'écailles; quatorze écailles entre la tête et l'origine de la première dorsale; première et seconde épines dorsales à très peu près égales, environ moitié aussi longues que la tête; dorsale molle et anale de même hauteur, la seconde ayant son point d'origine en avant de celui de la première; caudale peu échancrée, plus petite que le cinquième de la longueur totale.

Longueur, 0^{m} 190; longueur de la tête, 0^{m} 046; hauteur du corps, 0^{m} 041.

Ce Muge porte, sur la côte orientale où il est commun dans les lagunes, le nom de *Jebojebŏ*.

9. MUGIL WAIGIENSIS, Quoy et Gaimard.

(Pl. XLI^B, fig. 5 et 5^a.)

Mugil waigiensis, Quoy et Gaimard, *Voy. Freycinet* (1830), p. 337 et pl. LIX, fig. 2.
Mugil macrolepidotus, Rüppell, dans l'*Histoire des Poissons* de Cuvier et Valenciennes, t. XI (1836), p. 134.
Mugil waigiensis, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 435.
Mugil occidentalis, Castelnau, *Ichthyology of Australia* (1873), p. 135.
Mugil waigiensis, Day, *The Fishes of India* (1876), p. cclvii et pl. LXXIII, fig. 4.

D., iv-i, 7; *A.*, iii, 8; *Écailles*, 26-29.

Hauteur du corps très peu inférieure à la longueur de la tête, qui est contenue quatre fois et trois quarts à cinq fois dans la longueur totale. Museau court, large, déprimé, obtus; lèvres minces; espace interoculaire peu convexe, presque plat, double du diamètre de l'œil; extrémité inférieure du maxillaire visible à l'angle de la bouche; diamètre de l'œil nettement inférieur à la longueur du museau et contenu quatre fois et un quart dans la longueur de la tête; paupières adipeuses nulles. Espace libre entre les mandibules lanceolé, plutôt large. Pectorales moins longues que la tête, leur extrémité arrivant au niveau de la huitième rangée d'écailles; douze écailles entre la tête et l'origine de la première dorsale; première épine dorsale un peu plus longue que la seconde, égale à environ les deux tiers de la longueur de la tête; dorsale molle et anale élevées, placées

IMPRIMERIE NATIONALE.

au même niveau; caudale fortement échancrée, presque égale au quart de la longueur totale.

Longueur, 0^{m} 380; longueur de la tête, 0^{m} 074; hauteur du corps, 0^{m} 067.

10. MUGIL CEPHALOTUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLIX[a], fig. 2 et 2[a] [jeune] et 3 et 3[a] [adulte].)

MUGIL CEPHALOTUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XI (1836), p. 110.
MUGIL CEPHALOTUS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 419.
MUGIL CEPHALOTUS et M. OEUR, Day, *Fishes of India* (1876), p. CCLVI et pl. LXXV, fig. 3[1].

D., VI-I, 8; *A.*, III, 8; *Écailles*, 38-15.

Hauteur du corps un peu inférieure à la longueur de la tête, qui est comprise quatre fois et demie dans la longueur totale. Museau médiocrement large, légèrement convexe en avant; lèvres minces; espace interoculaire presque plat, peu supérieur au diamètre de l'œil (sur un individu qui est encore jeune); maxillaire entièrement caché par le sous-orbitaire antérieur; diamètre de l'œil égal ou même supérieur à la longueur du museau, contenu quatre fois dans la longueur de la tête; des paupières adipeuses, l'antérieure surtout étant très développée. Espace libre entre les mandibules lanceolé, rétréci en arrière. Pectorales beaucoup moins longues que la tête, leur extrémité arrivant à la hauteur de la sixième rangée d'écailles; dix-neuf écailles entre la tête et l'origine de la première dorsale; première épine dorsale à très peu près égale à la seconde et supérieure à la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle et anale de même hauteur que la dorsale épineuse, l'origine de la seconde étant très légèrement en avant de celle de la première; caudale fortement échancrée, ayant environ la longueur de la tête.

Longueur du jeune individu rapporté par M. Grandidier, 0^{m} 105; longueur de la tête, 0^{m} 023; hauteur du corps, 0^{m} 021.

Ce Muge est commun dans les rivières du nord-ouest de Madagascar; il atteint jusqu'à un mètre de longueur.

[1] Le texte porte *Mugil cephalotus* et la planche *M. œur.*

Genre AGONOSTOMA.

1. AGONOSTOMA TELFAIRII.

Agonostomus Telfairii, Bennett, *Proceedings of the Zoological Society* (1830), p. 166.
Nestis cyprinoides, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XI (1836), p. 167 et pl. CCCXVII.
Agonostomus Telfairii, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 462.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 9; *Écailles*, 43-13.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et comprise cinq fois dans la longueur totale du corps. Museau convexe; lèvre supérieure épaisse; espace interoculaire convexe, ayant près de trois fois le diamètre de l'œil; préorbitaire non échancré, légèrement dentelé à son bord postérieur; extrémité du maxillaire visible; diamètre de l'œil moindre que la longueur du museau, compris quatre fois et deux tiers dans la longueur de la tête; pas de membrane adipeuse à l'œil; des dents aux mâchoires et au vomer; pas de dents sur les palatins. Espace libre entre les mandibules et les interopercules étroit et allongé. Pectorales plus courtes que la tête, arrivant à la onzième écaille et se terminant au milieu de l'espace compris entre l'extrémité du museau et la base de la caudale; écaille axillaire courte; dix-sept écailles entre la tête et l'origine de la dorsale; première épine dorsale à peine plus grande que la seconde et un peu plus haute que la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle et anale ayant la même hauteur et commençant au même niveau; caudale à peine échancrée.

Dos d'un vert foncé; le long des flancs, une ligne également verte et une autre d'un blanc d'argent; nageoires verdâtres; une bande noirâtre près de l'extrémité de la dorsale molle.

Longueur totale, 0^{m} 210; hauteur du corps, 0^{m} 040; longueur de la tête, 0^{m} 043; longueur des pectorales, 0^{m} 040; distance du bout du museau à la dorsale, 0^{m} 080; diamètre de l'œil, 0^{m} 011.

2. AGONOSTOMA DOBULOIDES, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLII, fig. 5 et 5ᵃ.)

Nestis dobuloides, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XI (1836), p. 191.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 9; *Écailles*, 44-13.

Hauteur du corps contenue quatre fois et demie et longueur de la tête cinq fois et un tiers dans la longueur du corps. Museau convexe; lèvre supérieure épaisse; espace interoculaire convexe, ayant un peu plus de deux fois le diamètre de l'œil; préorbitaire non échancré, assez fortement dentelé à son bord postérieur; extrémité du maxillaire visible; diamètre de l'œil ayant la longueur du museau, compris un peu plus de quatre fois dans la longueur de la tête; pas de membrane adipeuse à l'œil; de petites dents à la mâchoire supérieure et au vomer; pas de dents à la mâchoire inférieure ni sur les palatins. Espace libre entre les mandibules et les interopercules allongé et de forme ovalaire. Pectorales plus courtes que la tête, arrivant à la dixième écaille et se terminant en avant du milieu de l'intervalle qui sépare l'origine de la caudale de l'extrémité du museau; quinze écailles entre la tête et l'origine de la dorsale; première épine de la dorsale à peine plus grande que la seconde et plus haute que la moitié de la longueur de la tête; dorsale molle et anale ayant la même hauteur et commençant au même niveau.

Longueur totale, $0^{m}235$; hauteur du corps, $0^{m}050$; longueur de la tête, $0^{m}045$; longueur des pectorales, $0^{m}038$; distance du bout du museau à la dorsale, $0^{m}095$; diamètre de l'œil, $0^{m}012$.

Genre MYXUS.

MYXUS COECUTIENS, Günther.

(Pl. XLII, fig. 2 et 2ᵃ.)

Myxus coecutiens, Günther, *Annals and Magazine of Natural History* (1876), p. 397.

D., IV-I, 8; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 43; *L. transv.*, 14.

A la mâchoire supérieure qui porte un seul rang de dents très petites et mobiles, une échancrure pour recevoir la symphyse mandi-

bulaire; à la mandibule une série de petites dents, derrière laquelle il y a une autre rangée de dents de remplacement; une petite bande de dents au palais; maxillaire ne s'étendant pas tout à fait jusqu'au niveau de l'œil, complètement caché; espace mentonnier largement à découvert; préorbitaire très faiblement dentelé, à bord inférieur non échancré; museau obtus, plus court que l'œil dont le diamètre mesure les deux septièmes de la longueur de la tête et les deux tiers de la largeur de l'espace interorbitaire; une membrane adipeuse à chaque angle de l'œil. Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête, qui forme les deux septièmes de la longueur du corps, caudale non comprise. Dorsale commençant sensiblement à égale distance de la caudale et de l'extrémité du museau; pas d'écailles sur l'anale, ni sur la dorsale molle. Caudale fortement échancrée.

Coloration uniforme.

Longueur totale, $0^{m}125$; hauteur du corps, $0^{m}030$; longueur de la tête, $0^{m}028$.

Cette espèce a été recueillie dans les eaux douces de l'île Rodrigue par M. G. Gulliver; la description est faite d'après le type que le D[r] A. Günther nous a obligeamment communiqué.

FAMILLE DES ATHÉRINIDÉES.

Les Athérines, comme les Muges, sont, selon la remarque de M. Günther, des Acanthoptérygiens faisant passage aux Malacoptérygiens; ils ont la disposition des nageoires ventrales de ces derniers et des dorsales des premiers.

Sans entrer dans de plus grands détails, nous dirons que les Athérinidées constituent un groupe tout naturel dont les espèces habitent les parties chaudes et tempérées de nos mers, plusieurs se tenant dans les eaux saumâtres et même dans les eaux douces. Toutes les espèces sont fort voisines les unes des autres et le groupe est des plus homogènes, comme le montre l'étude anatomique.

Les Athérines ont le corps recouvert d'écailles de grandeur médiocre

(chez un poisson de 115 millimètres : longueur, $4^{mm}5$; hauteur, 6 millimètres), qui sont généralement plus hautes que longues; le bord antérieur, qui est droit, porte de une à deux pointes médianes peu saillantes, et le bord postérieur, qui est à peine arrondi, est dépourvu de spinules. L'écaille se compose d'une partie antérieure, qui occupe les trois septièmes environ de sa longueur et porte des stries parallèles disposées concentriquement à son bord; sur la partie postérieure, il n'y a que des stries mal limitées et irrégulières.

Le bord antérieur des écailles du dos est dentelé et leur bord postérieur, qui est rétréci, se prolonge plus ou moins par une pointe médiane; celles du ventre portent généralement quatre pointes au bord antérieur.

On peut admettre deux genres *Atherina* et *Atherinichthys;* chez les *Atherina*, le palais porte tantôt des dents, tantôt il en est privé, sans que ce caractère ait réellement une valeur générique, les espèces qui appartiennent aux deux groupes ayant les plus grandes affinités entre elles, comme le montre le tableau suivant des espèces qui font partie de la collection du Musée de Paris :

ATHERINA.

1.	Moins de trente écailles à la ligne latérale..................	*A. pauciradiata.*
	Au moins trente écailles..	2
2.	De trente à quarante écailles à la ligne latérale............	3
	Plus de quarante écailles......................................	7
3.	Longueur de la tête contenue au moins quatre fois dans la longueur du corps, sans la caudale........................	4
	Longueur de la tête contenue moins de quatre fois dans la même longueur..	6
4.	Six rayons mous à la seconde dorsale.......................	*A. brachyptera.*
	Plus de six rayons..	5
5.	Bord supérieur de l'orbite saillant..........................	*A. stipes.*
	Bord supérieur de l'orbite non saillant......................	*A. afra.*
6.	Dorsale insérée à égale distance de la base de la caudale et du bord postérieur de l'œil................................	*A. duodecimalis.*
	Dorsale insérée plus près de la caudale que du bord postérieur de l'œil..	*A. endrachtensis.*

7.	De quarante à cinquante écailles..........................	8
	Plus de cinquante écailles................................	10
8.	Distance entre l'extrémité des ventrales et l'anale bien plus grande que la longueur des ventrales..........................	*A. hepsetus.*
	Distance entre l'extrémité des ventrales et l'anale sensiblement égale à la longueur des ventrales..........................	9
9.	Cinquante-trois écailles à la ligne latérale.................	*A. carolina.*
	Soixante écailles à la ligne latérale......................	*A. presbyter.*
10.	Longueur de la tête contenue six fois dans la longueur du corps.	*A. breviceps.*
	Longueur de la tête contenue moins de six fois dans la longueur du corps..	11
11.	Bouche très petite, le maxillaire n'arrivant pas au niveau de l'orbite.	12
	Bouche ordinaire, le maxillaire arrivant au niveau de l'orbite...	13
12.	Dents au vomer..	*A. microstoma.*
	Pas de dents au vomer....................................	*A. martinica.*
13.	Des dents au palais.......................................	14
	Pas de dents au palais....................................	18
14.	Dorsale insérée au milieu de la longueur du corps, caudale non comprise..	*A. Rissoi.*
	Dorsale insérée en arrière du milieu de la longueur du corps, caudale non comprise..	15
15.	Pectorales avec des points noirs...........................	16
	Pectorales ne portant pas de points noirs..................	18
16.	Bord orbitaire nettement échancré.........................	*A. cylindrica.*
	Bord orbitaire sensiblement droit..........................	*A. pinguis.*
17.	Longueur de la tête contenue cinq fois dans la longueur du corps.	*A. Valenciennesi.*
	Longueur de la tête contenue moins de cinq fois dans la longueur du corps..	*A. lacunosa.*
18.	Dorsale insérée à égale distance de l'extrémité du museau et de l'origine de la caudale......................................	19
	Dorsale insérée à inégale distance.........................	*A. parvipinnis.*
19.	Nombreux points noirs sur le haut de l'opercule............	*A. Boyeri.*
	Pas de points noirs sur l'opercule.........................	20
20.	Longueur de la tête contenue quatre fois dans la longueur du corps, sans la caudale..	*A. mochon.*
	Longueur de la tête contenue moins de quatre fois	*A. Temminckii.*

ATHERINICHTHYS.

1.	Ligne latérale régulière, suivant la bande argentée...........	2
	Ligne latérale irrégulière, suivant plus ou moins la ligne du ventre.	6
2.	Longueur de la tête moins de quatre fois dans la longueur totale du corps..	*A. Humboldtii.*
	Longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale du corps.	*A. cephalotes.*
	Longueur de la tête plus de quatre fois dans la longueur totale du corps..	3
3.	Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête...	*A. brasiliensis.*
	Hauteur du corps beaucoup moindre....................	4
4.	Première dorsale très en avant de l'origine de l'anale.........	*A. californiensis.*
	Première dorsale opposée à l'origine de l'anale..............	5
5.	Hauteur du corps contenue six fois dans la longueur totale du corps.	*A. notata.*
	Hauteur du corps contenue sept fois dans la longueur totale du corps..	*A. menidia.*
6.	Écailles très petites, nombreuses........................	*A. microlepidota.*
	Écailles de grandeur moyenne.........................	7
7.	Écailles de la ligne latérale au nombre de plus de soixante-dix..	*A. jacksoniana.*
	Écailles de la ligne latérale au nombre de moins de soixante-dix.	8
8.	Bande argentée très large le long des flancs...............	*A. laticlavia.*
	Bande argentée de largeur ordinaire.....................	9
9.	Longueur de la tête contenue plus de cinq fois dans la longueur du corps....................................	*A. argentinensis.*
	Longueur de la tête contenue moins de cinq fois dans la longueur du corps....................................	*A. bonariensis.*

Genre ATHERINA.

1. ATHERINA PARVIPINNIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLIII, fig. 3.)

Atherina parvipinnis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. X (1835), p. 446.

D., VI-I, 14; *A.*, I, 18; *L. lat.*, 50; *L. transv.*, 9.

Dorsale antérieure commençant au-dessus de l'anale, à égale distance de l'extrémité du museau à la base de la caudale et de la base de

l'anale à l'attache des ventrales. Museau court; maxillaire arrivant au niveau du bord antérieur de l'œil, dont le diamètre est compris trois fois dans la longueur de la tête; espace interorbitaire un peu convexe, sans lignes saillantes, un peu plus étroit que le diamètre de l'œil. Des dents très fines aux mâchoires; pas de dents au vomer, ni aux palatins. Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue cinq fois et deux tiers dans la longueur totale du corps. Bande argentée occupant la cinquième rangée d'écailles et la moitié de la quatrième et de la sixième. Bords des écailles entiers.

Longueur totale, $0^{m}125$; hauteur du corps, $0^{m}023$; diamètre de l'œil, $0^{m}008$.

2. ATHERINA PINGUIS, Lacépède.

ATHERINA PINGUIS, Lacépède, *Hist. des Poissons*, t. V (1802), p. 372 et pl. XI, fig. 1.
ATHERINA AFFINIS, Bennett, *Proceedings of the Zoological Society*, t. I (1831), p. 166.
ATHERINA PECTORALIS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. X (1835), p. 447.
ATHERINA PINGUIS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. III (1861), p. 399.

D., VI-I, 10; *A.*, I, 15; *L. lat.*, 42, 43; *L. transv.*, 7.

D'après M. Günther, Forskal a décrit sous le nom d'*Atherina lacunosa* une espèce provenant de la Nouvelle-Calédonie; le dessin de ce poisson, qui est conservé au Musée britannique, dessin au crayon, ne marque, du reste, aucun caractère spécifique. La description donnée par Schneider indique: *caput supra planiusculum, nudum, lacunosum, lacunis inter oculos duabus, sulcis circiter sex in dorso*. Plusieurs espèces présentent ce caractère, de sorte que Cuvier et Valenciennes sont absolument dans leur droit en appliquant le nom de *lacunosa* à une espèce provenant de la Nouvelle-Calédonie et possédant tous les caractères qu'indique Schneider.

D'autres individus, venant surtout de la mer des Indes, tout en ressemblant beaucoup à l'*Atherina lacunosa*, telle que cette espèce a été comprise par Cuvier et Valenciennes, s'en séparent cependant assez pour que ces auteurs lui aient appliqué le nom d'*Atherina pectoralis*, qui est certainement l'*A. pinguis* de Lacépède, et nous croyons, comme M. Günther, que c'est ce dernier nom qui doit avoir la priorité, quelque inexacte que

IMPRIMERIE NATIONALE.

soit la figure donnée par Lacépède et malgré la confusion dans laquelle il est tombé.

L'*Atherina pinguis* a été très exactement décrite par M. Günther et la diagnose qu'il donne de l'espèce s'applique absolument aux types de l'*A. pectoralis;* aussi nous contenterons-nous d'indiquer les différences que présente cette espèce avec l'*A. lacunosa,* qui, quoique très voisine, en est cependant distincte.

L'*Atherina pinguis* se distingue, à première vue, de l'*A. lacunosa* par la tache diffuse qui se voit sur l'extrémité de la pectorale; cette nageoire est toujours presque aussi longue que la tête, tandis que pour l'autre espèce elle n'est pas plus longue que la tête, museau non compris. Chez l'*A. pinguis,* la tête est plus large entre les yeux, le rebord orbitaire supérieur étant moins échancré; vue par-dessus, l'extrémité du museau est plus large, taillée plus carrément. La bande latérale est plus grande chez l'*A. lacunosa.* Il n'est point jusqu'aux écailles qui ne soient différentes dans les deux Athérines; elles sont plus longues chez l'*A. pinguis* que chez l'*A. lacunosa.*

FAMILLE DES SPHYRŒNIDÉES.

Les Sphyrœnidées, démembrées des Percoïdes de Cuvier, s'en distinguent essentiellement en ce que les ventrales sont abdominales. Ce sont des poissons qui habitent les mers des régions tempérées et tropicales. Le genre Sphyrène ne comprend, du reste, qu'un petit nombre d'espèces abondantes surtout dans la mer des Indes et les mers voisines; on ne connaît, en effet, dans l'océan Atlantique que deux espèces : l'une, la *Sphyrœna picuda,* qui habite la partie tropicale de l'Amérique du Sud: l'autre, la *Sph. vulgaris,* qui s'étend de la Méditerranée aux îles Canaries et à Madère.

Les écailles des Sphyrènes, du type perforant, simples et cycloïdes, sont en grand nombre à la ligne latérale (150 chez la *Sph. vulgaris*), de petite dimension (longues de 4 millimètres; hautes de 3mm 5 pour une *Sph. barracuda* de 43 centimètres de long) et un peu allongées. Le bord

postérieur, qui est dépourvu de spinules, se prolonge par une partie mince et membraneuse qui remonte jusqu'à la terminaison du tube et dont l'extrémité est parfois échancrée, comme chez les *Sph. barracuda* et *Sph. vulgaris.* Le bord antérieur de l'écaille est tantôt droit (*Sph. barracuda, Sph. jello, Sph. becuna*), tantôt plus ou moins festonné (*Sph. obtusata, Sph. vulgaris*); dans ce dernier cas, les lignes divergeant du tube ne se voient pas sur le lobe qui lui fait face; l'écaille est ornée de lignes concentriques et divergentes qui forment un dessin très élégant. Les écailles des flancs ont une forme plus ou moins ovalaire et sont également recouvertes de stries très fines; il en est de même pour celles du ventre, qui sont plus arrondies que celles des flancs.

Genre SPHYRŒNA.

1. SPHYROENA OBTUSATA, Cuvier et Valenciennes.

Sphyroena obtusata, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. III (1829), p. 350.
Sphyroena flavicauda, Rüppell, *Neue Wirb. Fische* (1837), p. 100 et pl. XXV, fig. 3.
Sphyrène à deux raies, Liénard, *Treizième rapp. Soc. d'hist. nat. Maurice* (1843), p. 62.
Sphyroena obtusata, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. II (1860), p. 350.
Sphyroena obtusata, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1877), p. 212 et pl. CXI.

D., v-i, 9; *A.*, i, 9.

Sous le nom de *Sphyrène à deux raies,* Liénard a décrit dans les termes suivants une espèce qu'il dit être fort commune à Maurice:

« La hauteur de ce poisson, qui est à peu près la même dans plus de la moitié de son étendue, est contenue huit fois et demie dans sa longueur totale. Son épaisseur fait les trois quarts de sa hauteur; ses flancs sont légèrement comprimés. La longueur de la tête est le quart de celle du corps; la pectorale touche la membrane de l'opercule; la ventrale naît sous les deux tiers postérieurs de la pectorale, et la première dorsale sur le milieu des ventrales; la seconde dorsale et l'anale sont sur la même ligne; il y a autant de distance de la partie antérieure de la première dorsale au bout du bec inférieur que de sa partie postérieure aux premiers

rayons de la caudale. L'œil est grand, le haut de cet organe touchant le front et son bord inférieur dépassant la moitié de la largeur de la tête; son diamètre se trouve cinq fois dans la distance du bec inférieur à la fin de l'opercule.

«La mâchoire inférieure dépasse la supérieure. Les mâchoires sont armées de la manière suivante : l'intermaxillaire est muni à son extrémité de quatre dents canines aplaties latéralement; le bord de cette pièce est armé d'une multitude de petites dents de la même forme que les grandes, qui diminuent de grandeur en s'approchant de la commissure de la bouche où elles sont excessivement petites. Le dentaire porte à sa pointe une dent très longue, très comprimée, courbée vers l'arrière. . . Les palatins sont munis chacun de six dents beaucoup plus fortes que les grandes dents de la mâchoire inférieure. . . Le maxillaire a une singulière forme; son bord antérieur et supérieur offre une saillie en relief jusqu'aux deux tiers supérieurs; en cet endroit, le bord en relief cesse après avoir fait un coude assez saillant qui disparaît sous le sous-orbitaire antérieur; sa partie inférieure et postérieure n'a rien de remarquable; l'antérieure et inférieure est profondément échancrée. . . . . Les rayons branchiostèges sont au nombre de six.

«Le dos de ce poisson est d'un gris plombé, à reflets métalliques; chaque écaille a un reflet blanchâtre, ce qui fait paraître autant de raies qu'il y a de rangées d'écailles. La ligne latérale est un bourrelet noir très apparent; elle commence au surscapulaire et se prolonge presque jusque sur le milieu de la queue par une ligne peu oblique. Une bande grise qui sépare le poisson longitudinalement par le milieu commence à l'œil et se continue jusque sur la queue. Les petites écailles de la queue forment une pointe et se prolongent presque jusqu'à la fin des rayons mitoyens de la caudale. Le milieu de la queue est cuivré, les rayons externes de la caudale ont une teinte rosée et l'intérieur de la bouche est jaune.»

Cette espèce est certainement la *Sphyræna flavicauda* que Rüppell signale dans la mer Rouge.

La Sphyrène à deux raies, que les pêcheurs de l'île de la Réunion appellent *Bécune*, porte à Madagascar le nom de *Tserakă*.

2. SPHYROENA AGAM, Rüppell.

SPHYROENA AGAM, Rüppell, *Neue Wirb. Fische* (1837), p. 97 et pl. XXV.
SPHYRÈNE NUAGEUSE, Liénard, *Treizième rapp. Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1843), p. 64.

D., V-I, 9; *A.*, 9.

L'espèce que Liénard a nommée *Sphyrène nuageuse* avait été antérieurement désignée par Rüppell sous le nom de *Sphyræna agam;* elle est ainsi décrite par Liénard :

«Après avoir comparé cette espèce avec la *Sphyrène à deux raies*, je me suis assuré qu'elle en diffère. Sa plus grande hauteur, qui est en avant de la seconde dorsale, ne fait pas la huitième partie de sa longueur. Elle est aussi plus comprimée; son épaisseur est à peu près la moitié de sa hauteur. La tête est plus longue; elle ne mesure pas, comme dans l'autre, le quart de la longueur totale.

«La bouche est armée de la même manière que dans l'autre espèce, mais les dents sont beaucoup plus fortes. Tandis que la *Sphyrène à deux raies* n'a jamais plus de 18 pouces, elle atteint jusqu'à 4 et même 5 pieds de long; lorsqu'elle est parvenue à cette dimension, elle vit isolée, habite ordinairement les passes où elle fait la désolation des pêcheurs. En effet, aussitôt qu'un poisson est pris à la ligne, la Sphyrène s'en empare avant que le pêcheur ait eu le temps de le tirer de l'eau. Pour s'en débarrasser, le pêcheur jette à l'eau une ligne plus forte et un plus gros hameçon auquel il attache un poisson vivant. La Sphyrène ne se fait pas attendre, c'est un poisson aussi vorace que le Requin; elle s'élance sur l'appât, mais aussitôt qu'elle se sent accrochée, elle se porte subitement en avant, saisit la ligne et la coupe. Les anciens pêcheurs parviennent souvent à déjouer cette ruse, en tirant vivement leur ligne, dès qu'ils ne sentent plus de résistance. Ils ne mettent ce poisson dans leur bateau qu'après l'avoir harponné le long du bord et l'avoir fait mourir; et cela pour éviter sa morsure qui serait dangereuse : une Sphyrène de 5 pieds a des dents de près d'un pouce de long. Les pêcheurs appellent ce poisson *Tazard mâle;* il est moins commun que l'autre; sa chair est vénéneuse.

« Cette Sphyrène a le ventre d'un blanc argenté et le dos d'un gris tendre. Des taches nuageuses d'un gris un peu plus foncé que celui du dos se voient au-dessus de la ligne latérale, et au-dessous de cette ligne, depuis l'anale jusqu'à la queue, il y a trois ou quatre taches noires. Les nageoires, à l'exception de la pectorale et de la ventrale, sont charbonnées; les autres sont grises; il y a du noir à la membrane operculaire et à la base de la pectorale.

« La ligne latérale est en relief. Elle commence à la partie supérieure de l'ouverture branchiale, s'incline jusque vis-à-vis de la première dorsale, et prend ensuite la ligne droite pour se rendre jusqu'au milieu de la caudale.

« L'extrémité du dentaire porte deux dents qui passent à travers des trous pratiqués à la lèvre supérieure. »

FAMILLE DES FISTULARIDÉES.

Sans insister ici sur la séparation en Fistularidées et Centriscidées que M. Günther a faite dans le groupe des *Bouches en flûte*, tel que l'a admis Cuvier, nous dirons seulement que, tandis que la famille des Centriscidées a un représentant dans la Méditerranée (genre Centrique), celle des Fistularidées est exclusivement cantonnée dans les parties tropicales de l'Atlantique et de l'océan Indien, les genres Fistulaire et Aulostome possédant une espèce dans chacun des deux grands océans. Le genre Fistulaire se compose de trois espèces : l'une habitant la partie tropicale de l'Atlantique, une l'océan Indien et la troisième les côtes du Japon.

Renvoyant aux recherches de Louis Agassiz et de M. Günther sur le squelette des Fistularidées, nous ne dirons que quelques mots des écailles. Chez l'*Aulostoma coloratum*, les écailles prises vers le milieu du corps, sur les flancs d'un poisson long de 0^m^30, sont petites et mesurent 1^mm^5 de long sur 1^mm^3 de large; elles ont une forme quadrangulaire et leur bord postérieur est anguleux; le foyer est très reculé et peu large; le bord adhérent, un peu arrondi, est profondément découpé par quatre ou cinq festons; les stries longitudinales que porte l'écaille sont en petit nombre,

grosses et espacées. La zone spinifère est peu longue et nettement détachée par une ligne noire bien marquée; à son origine prennent naissance de longs spinules recourbés, qui dépassent le bord de l'écaille et sont, en moyenne, au nombre de vingt.

La ligne latérale est marquée par des écailles de forme assez irrégulière, l'un des côtés, celui qui est tourné vers le dos, étant plus développé; il y a de deux à quatre festons au bord adhérent; le nombre des spinules varie de dix à vingt; les écailles qui ont le plus petit nombre de spinules n'ont qu'un seul lobe médian.

Les écailles de l'*Aulostoma chinense* sont fort semblables à celles de l'*A. coloratum;* celles des flancs sont toutefois plus allongées, les spinules sont plus grands, les lobes du bord adhérent sont plus découpés; par contre, les écailles prises entre la tête et les pectorales sont plus arrondies et moins irrégulières.

Bien que dépourvus d'écailles, les Fistulaires ont la ligne latérale marquée, surtout dans la partie postérieure du corps, par une carène qui est formée par une série de petites lamelles dures, en forme de fuseau, dont la face supérieure est relevée en une forte quille qui fait saillie à la surface de la peau; la face profonde est concave; les extrémités se prolongent en deux pointes de longueur inégale; une pointe assez marquée se trouve sur l'un des côtés de cette plaque, dont la forme est tout à fait caractéristique et spéciale au genre.

Genre AULOSTOMA.

AULOSTOMA CHINENSE, Linné.

Fistularia chinense (pro parte), Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 515.

Aulostome à bandes transversales, Aulostome cerclé et Aulostome jaune, Liénard, *Septième* et *Treizième rapports de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1836 et 1843), p. 59 et 88.

Aulostoma chinense, Schlegel, *Fauna Japonica*, Pisces (1850), p. 320.

Aulostoma chinense, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. III (1861), p. 538.

Aulostoma chinense, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 221 et pl. CXXIII.

D., VIII à XII-24 à 27; *A.*, 27 à 28.

L'Aulostome de Chine varie beaucoup dans sa coloration et dans le

nombre d'épines à la dorsale; aussi n'est-il point étonnant qu'il ait été méconnu par Liénard, qui a cru trouver à Maurice trois espèces nouvelles. Voici la coloration de ces espèces suivant cet auteur :

«*Aulostome cerclé.* — Le fond de la couleur est d'un gris rose; il y a, comme chez l'*Aulostome à bandes transversales*, deux ocelles noirs sur la caudale, un de chaque côté des ventrales; la base de la dorsale et de l'anale est bordée de noir; mais ce qui distingue cette dernière espèce, ce sont vingt-cinq bandes transversales dont toutes celles du milieu sont par paires, et aussi la forme toute particulière des écussons qui se trouvent sur la nuque. D., XI-2, 23; A., II, 25.»

«*Aulostome jaune.* — Cet Aulostome est d'une couleur presque uniforme; c'est un jaune un peu orangé qui couvre tout le corps. On remarque un petit trait noir sur les maxillaires et un ocelle de même couleur sur la partie supérieure de la caudale; il y a aussi entre la ligne latérale et la deuxième dorsale trois petits points de la même couleur. Les nageoires, principalement les pectorales et les ventrales, sont plus orangées que le corps. D., XI-2, 26; A., II, 25.»

FAMILLE DES POMACENTRIDÉES.

Cuvier et Valenciennes partagent les familles des Sciénoïdes en deux grands groupes, suivant qu'il existe deux dorsales ou une dorsale unique. Les poissons chez lesquels les deux dorsales sont distinctes ou dont la dorsale est profondément échancrée doivent porter seuls le nom de Sciénoïdes. Chez ceux dont la dorsale est unique, la ligne latérale se continue jusqu'à la caudale (les genres qui rentrent dans ce groupe ont été partagés par M. Günther entre les familles des Pristipomatidées et des Cirrhitidées), ou elle est interrompue sous la fin de la dorsale : ces derniers constituent pour Cuvier et Valenciennes le groupe des Sciénoïdes «à moins de sept rayons branchiaux et à ligne latérale interrompue[1]».

[1] *Histoire naturelle des Poissons*, t. V, p. 382.

L'absence de dents au palais et la présence d'appendices au pylore sont les caractères qui ont déterminé Cuvier et Valenciennes à rapprocher ces poissons des Sciénoïdes, dont ils forment, suivant leur expression même, comme une annexe, bien que leurs analogies avec les Labres ne soient pas méconnues.

C'est dans le voisinage des Labroïdes, et sous le nom de *Labroidei ctenoidei*, par opposition aux Labres véritables qui sont des *Labroidei cycloidei*[1], que Muller, en 1844, a mis les genres dont nous nous occupons, genres que Owen désigne sous le nom de *Ctenolabridæ*[2]. C'est également près des Labridées que M. Günther place sa famille des Pomacentridées[3].

Bleeker, le premier, a bien saisi les rapports qui unissent les Pomacentridées, non aux Labroïdes, mais aux Chromidées; aussi forme-t-il un groupe des Chromides que l'on peut, dit-il, caractériser «en ces termes : poissons osseux acanthoptérygiens à narines simples, la présence d'une seule ouverture nasale de chaque côté suffisant à la distinguer de tous les membres des autres Acanthoptérygiens[4]».

Ce groupe des Chromides se partage en deux familles : les Chromides fluviatiles, ou Cichloïdes, et les Pomacentroïdes; ceux-ci ont deux épines à l'anale, les autres en ont plus de deux.

Tandis que les Chromides fluviatiles sont des poissons d'eau douce qui n'habitent que l'Afrique et quelques îles qui en dépendent géographiquement, ainsi que l'Amérique méridionale et centrale, les Pomacentridées se trouvent dans les mers intertropicales et ne s'étendent qu'en petit nombre dans les mers tempérées.

Bleeker admet dans la famille des Pomacentridées deux groupes: celui des *Prochinili*, comprenant les genres *Prennas*, *Prochilus* (*Amphiprion*), et celui des *Glyphidodontini* avec les genres *Pomacentrus* (sous-genres *Pomacentrus* et *Pseudopomacentrus*), *Parapomacentrus*, *Amphipomacentrus*, *Lepidozyge*, *Eupomacentrus* (sous-genres *Eupomacentrus* et *Brachypomacen-*

[1] *Berl. Abhandl* (1844), p. 166 et 201.

[2] *Lect. Compar. Anat. of Fishes*, p. 48.

[3] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 2.

[4] Mémoire sur les Chromides marins ou Pomacentroïdes de l'Inde archipélagique, p. 3, *Natuur. Ver. Holl. Maat. d. Wetenschappen* (1877).

IMPRIMERIE NATIONALE.

trus), *Dischistodes*, *Glyphidodon* (sous-genres *Glyphidodon*, *Hemiglyphidodon*, *Amphiglyphidodonton* et *Stegastes*), *Paraglyphidodon*, *Glyphidodonton*, *Tetradrachme* (*Dascyllus*), *Acanthochromis* et *Chromis* (*Heliastes*), tandis que M. Günther n'adopte que les genres *Amphiprion*, *Prennas*[1], *Dascyllus*, *Lepidozyge*, *Pomacentrus*, *Glyphidodon*, *Parma* et *Heliastes*.

Les écailles des Pomacentridées sont construites sur un type très simple et très uniforme. Elles sont, en général, de forme sensiblement carrée; le bord antérieur, presque droit, n'est découpé que par quelques festons; le bord postérieur est armé de spinules généralement en grand nombre (70 à 80 chez l'*Heliastes analis*) et disposés sur de nombreuses rangées (16 à 18 chez l'*H. analis*); le tube, qui est plus ou moins long suivant les espèces, s'ouvre presque toujours par une extrémité simple dans la zone spinifère, présentant, le plus souvent, près de sa partie terminale, deux fentes étroites longitudinales. Telle est, par exemple, la disposition chez tous les *Amphiprions* que nous avons examinés (*A. akallopisus*, *A. bicinctus*, *A. bifasciatus*, *A. Clarkii*, *A. ephippium*, *A. melanopus*, *A. trifasciatus*, *A. percula*, *A. xanthurus*) et chez les *Prennas* (*Pr. biaculeatus*).

Chez les Dascylles, la disposition du tube est la même, mais la zone spinifère est peu développée (*Dascyllus aruanus*, *D. cyanurus*, *D. melanurus*, *D. marginatus*, *D. trimaculatus*, *D. xanthosoma*).

De même que chez beaucoup d'Héliastes, chez certains Glyphidodons (*Gl. albofasciatus*, *Gl. anabatoides*, *Gl. bipartitus*, *Gl. leucogaster*, *Gl. luridus*, *Gl. punctulatus*, *Gl. septemfasciatus*, *Gl. sordidus*, *Gl. uniocellatus*, *Gl. unimaculatus*, *Gl. zonatus*), le tube est simple et s'ouvre par une ouverture unique dans la zone spinifère; chez les *Gl. glaucus*, *Gl. saxatilis*, *Gl.*

[1] La seule espèce que comprend le genre Prennas (*P. bimaculatus*) a une assez large distribution géographique; on l'a trouvée, en effet, à l'île de la Réunion, aux Philippines, dans l'archipel Indien. Suivant M. de Crepigny, elle vit, comme l'*Amphiprion percula* dont M. Day a signalé les singulières habitudes de commensalisme, dans la cavité abdominale de certaines Actinies, de l'*Actinia crassicornis* principalement; ces mœurs curieuses rappellent celles de certains *Fierasfer*, qui prennent pour domicile le corps d'Holothuries et de Culcites, et celles du *Trachurus trachurus*, qui est dans le jeune âge commensal d'une *Chrysaroa*.

azureus, *Gl. lacrymatus* et *Gl. fallax*, l'extrémité du tube se bifurque en deux branches qui s'ouvrent dans la zone spinifère; chez les *Gl. bengalensis*, *Gl. cœlestinus*, *Gl. sparoides* et *Gl. marginatus*, ces tubes sont peu nombreux et rappellent ce que l'on voit chez les Sciénoïdes vrais. Certaines espèces, telles que le *Gl. curassao*, ont les écailles beaucoup plus hautes que longues (hauteur, $8^{mm}7$; longueur, $5^{mm}2$).

Nous avons dit que chez certains Héliastes (*H. analis*, *H. insolatus*), le tube s'ouvrait par une extrémité simple; il peut exister une seconde perforation dans la zone spinifère (*H. cœruleus*, *H. chromis*, *H. cinerescens*) ou deux petits tubes latéraux (*H. lepisurus*, *H. xantrochir*). La zone spinifère est parfois peu développée (*H. frenatus*).

L'écaille est, chez la plupart des Pomacentres comme chez les Héliastes, du premier type (*Pomacentrus cœruleus*, *P. chrysopœcilus*, *P. cyanospilos*, *P. nigricans*, *P. nematopterus*, *P. hogoluensis*, *P. littoralis*, *P. pavo*, *P. planifrons*, *P. tæniops*, *P. trilineatus*, *P. trimaculatus* et *P. vanicolensis*); chez les *P. fasciatus*, *P. prosopotænia*, *P. fuscus* et *P. violescens*, le tube se prolonge dans la zone spinifère par trois branches.

Genre AMPHIPRION.

1. AMPHIPRION BIFASCIATUS, Bloch.

Anthias bifasciatus, Bloch, *Ausland Fische* (1785-1795), pl. CCCXVI, fig. 2.

Amphiprion bifasciatus, A. trifasciatus et A. laticlavius, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. V (1830), p. 392, 395 et 396 et pl. CXXXII, fig. 1.

Amphiprion bifasciatus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 3.

Prochilus bifasciatus, Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 32.

D., XI, 13 à 15; *A.*, II, 12 à 13; *L. lat.*, 50 à 55.

Bleeker a réuni avec raison l'*A. trifasciatus* à l'*Amphiprion bifasciatus*, comme le montre la description suivante qui est faite d'après les exemplaires étudiés par Valenciennes:

Hauteur contenue deux fois et trois quarts et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale du corps. Diamètre de l'œil compris trois

fois dans la longueur de la tête; profil de la tête convexe. Dorsale antérieure beaucoup plus basse que la dorsale molle; épines postérieures plus courtes que les épines de la partie médiane. Caudale arrondie. Pas d'écailles sur le museau, ni entre les yeux; des écailles au vertex.

Une large bande blanche allant de la nuque à l'interopercule, touchant l'œil; une bande de même couleur allant du dernier tiers de la dorsale épineuse et du premier tiers de la dorsale molle à l'anale; une autre près de la base de la caudale; caudale entièrement noire.

Longueur totale, 0^{m} 115; hauteur du corps, 0^{m} 040; longueur de la tête, 0^{m} 028; longueur du museau, 0^{m} 009; diamètre de l'œil, 0^{m} 008.

Nous n'avons pas mentionné la présence d'une ligne blanche horizontale sur la base de la dorsale qu'indiquent Cuvier et Valenciennes; comme Bleeker, nous croyons que la présence de cette bande est produite par suite d'une altération; nous la retrouvons, en effet, sur le type de l'*Amphiprion xanthurus.*

2. AMPHIPRION XANTHURUS, Cuvier et Valenciennes.

AMPHIPRION XANTHURUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 402.
ANTHIAS CLARKII, Bennett, *Fishes of Ceylon* (1830), pl. XXIX.
AMPHIPRION CLARKII, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. IX (1833), p. 504.
AMPHIPRION XANTHURUS et A. CLARKII, Günther, *Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 5.
PROCHILUS POLYMNUS[1], Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 27.
AMPHIPRION EPHIPPIUM (pro parte), Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 224.

D., X, 15 à 16; *A.*, II, 14; *L. lat.*, 50 à 55.

Hauteur contenue un peu plus de trois fois et longueur de la tête quatre fois et deux tiers dans la longueur totale. Diamètre de l'œil compris près de quatre fois dans la longueur de la tête; profil de la tête incliné. Dorsales contiguës; épines dorsales médianes plus hautes que les autres. Caudale échancrée, à angles pointus. Des écailles sur le front, jusqu'au niveau du centre de l'œil.

[1] Ce poisson est différent de celui que Bloch a décrit sous ce nom.

Dans le type, une bande blanche nacrée allant de la nuque à l'interopercule, en touchant l'œil; une bande de même couleur, ne se prolongeant pas sur la nageoire, allant de la partie postérieure de la dorsale épineuse à la base de l'anale; base de la caudale blanche; museau, pectorales et caudale jaunâtres; ventrales de couleur foncée.

Dans la variété *Amphiprion Clarkii*, «le corps est traversé par trois bandes blanches, tranchant sur un fond pourpre foncé, presque noir. Le front, le bout du museau, le dessous de la gorge, la poitrine, la pectorale, la ventrale, la base de la queue et la caudale sont d'un beau jaune doré; le jaune de la tête a une teinte orangée. La dorsale et l'anale sont pourprées ou noirâtres».

Longueur totale, 0^m 120; hauteur du corps, 0^m 040; longueur de la tête, 0^m 027; longueur du museau, 0^m 009; diamètre de l'œil, 0^m 008.

C'est à tort que Bleeker rapporte l'*A. xanthurus* à l'*Anthias polymnus* de Bloch; cette dernière espèce a la caudale arrondie.

3. AMPHIPRION POLYMNUS, Bloch.

ANTHIAS POLYMNUS, Bloch, *Ausland Fische* (1785-1795), pl. CCCXVI, fig. 1.
AMPHIPRION POLYMNUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 396.
AMPHIPRION FUSCIVENTER, Bennett, *Proceedings of the Zoological Society* (1831), p. 165.
AMPHIPRION DE BOJER, Liénard, *Treizième rapp. Soc. hist. nat. Maurice* (1843), p. 68.
AMPHIPRION FUSCIVENTER, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 6.
PROCHILUS POLYMNUS (pro parte), Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 27.

D., X, 17; *A.*, II, 14; *L. lat.*, 52.

D'après Liénard, «cet Amphiprion est d'un brun presque noir. Il est traversé par trois bandes verticales; la première, qui est la plus large, coupe la joue, partant de la partie supérieure de l'œil et descendant jusqu'au sous-opercule, en couvrant le limbe du préopercule et deux rangées d'écailles de la joue; la seconde, qui est d'un gris cendré, traverse le corps de la dernière épine dorsale à l'anus, qu'elle n'atteint pas; la troisième, qui est peu visible, entoure le bout de la queue. La ventrale, la dorsale, l'anale et la caudale sont noires; la première, qui

est la plus foncée en couleur, est ronde et sans aucun liséré; la seconde, qui est également ronde, est lisérée de blanc; l'anale, qui finit en pointe, a un liséré peu apparent; la caudale, qui est carrée, en a un très grand».

Genre DASCYLLUS.

DASCYLLUS MARGINATUS, Rüppell.

Pomacentrus marginatus, Rüppell, *Atlas Fische* (1828), p. 38 et pl. VIII, fig. 2.
Dascyllus marginatus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. V (1830), p. 439 et pl. CXXXIII, fig. 2.
Heliastes reticulatus, Richardson, *Ichthyolog. China* (1846), p. 254.
Dascyllus xanthosoma, Bleeker, Ichthyolog. Banda, *Nat. Nederl. Ind.*, t. II (1851), p. 247.
Dascyllus marginatus et D. xanthosoma, Günther, *Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 14.
Dascyllus marginatus, Steindachner, Ichthyolog. Meit., *Verh. Zool. Bot. Feselsch. Wien*, t. XI (1861), p. 77.
Tetradrachmum marginatum, Day, *The Fishes of India* (1877), p. 381 et pl. LXXIX, fig. 7.
Tetradrachmum reticulatum, Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 146.

D., XII, 15; *A.*, II, 13; *L. lat.*, 25.

Cuvier et Valenciennes ont décrit et figuré un Pomacentre de 0m 060 de long qu'Ehrenberg a rapporté de la mer Rouge et qui répond certainement au *Pomacentrus marginatus* trouvé à Massaouah par Rüppell. D'après eux, cette espèce «est bleuâtre, avec le bord des écailles jaune, ce qui le fait paraître d'un jaune tacheté de bleu; le devant est plus uniformément brun verdâtre. Une large bande noire occupe le bord de la partie épineuse de sa dorsale; la portion molle a une partie de son bord supérieur et l'anale tout le bord antérieur noirs. Sa queue et sa caudale sont bleuâtres, ainsi que la pectorale qui a sur sa base une bande noirâtre. Les ventrales sont noirâtres et terminées en filet».

En 1846, Richardson a décrit, sous le nom d'*Heliastes reticulatus*, une espèce qui, suivant une remarque fort juste de M. Günther, doit être rapportée au genre Dascylle. L'animal ayant séjourné longtemps dans l'alcool, la coloration a en grande partie disparu, mais les caractères tirés de la forme des dents et de la dentelure du préorbitaire permettent

de reconnaître que cette espèce n'est autre que le *Pomacentrus marginatus* de Rüppell.

Plus tard encore, en 1851, Bleeker a fait connaître sous le nom de *Dascyllus xanthosoma* une espèce trouvée à Banda, qui ne différerait de l'espèce de Rüppell que par quelques détails dans la coloration, notamment par une bande noirâtre allant de la nuque à la base des ventrales, en passant par l'attache de la pectorale. Or nous avons sous les yeux plusieurs exemplaires provenant de Nias et envoyés par Bleeker lui-même sous le nom de *Dascyllus xanthosoma*, exemplaires bien typiques qui sont identiques à des exemplaires de *D. marginatus* de même taille et qui ne diffèrent réellement du type de Cuvier et Valenciennes que par la bande noire; sur celui-ci on ne voit qu'une tache noire sur la pectorale et Bleeker avoue lui-même que «les bandes s'effacent déjà plus ou moins chez les adolescents et qu'on n'en voit plus rien ou presque rien dans les individus de plus de 60 millimètres de long». Telle est précisément la taille de l'exemplaire figuré dans l'*Histoire des Poissons*, de sorte qu'il est hors de doute que le *Dascyllus xanthosoma* est le jeune *D. marginatus*, et non, comme le pense M. Steindachner, l'adulte; ce sont, en effet, comme Bleeker l'a remarqué, les plus jeunes individus qui ont la bande transversale la plus marquée.

Le Dascylle marginé habite la mer Rouge, l'île de la Réunion, les mers de Chine et de l'Inde; M. Filhol l'a trouvé aux îles Fidji.

Genre POMACENTRUS.

1. POMACENTRUS TRILINEATUS, Ehrenberg.

Pomacentrus trilineatus, Ehrenberg, *Histoire naturelle des Poissons* de Cuvier et Valenciennes, t. V (1830), p. 428.

Pomacentrus vanicolensis et P. tripunctatus, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. V (1830), p. 421.

Pomacentrus trilineatus, Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Museum*, t. IV (1862), p. 25.

Pseudopomacentrus trilineatus, Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 60.

D., XIII, 14; *A.*, II, 14 à 16; *L. lat.*, 28.

Hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts et longueur de la

tête quatre fois et demie dans la longueur du corps. Dents de la série externe à sommet arrondi; écailles se prolongeant jusque près de l'extrémité du museau; sous-orbitaire armé à son bord, chez l'adulte, de fortes dentelures dont les deux antérieures sont les plus longues et séparées des autres par une échancrure; trois séries d'écailles sur le préopercule, dont le limbe est nu. Dorsale molle contenue un peu plus de deux fois dans la longueur de la dorsale antérieure; caudale légèrement échancrée, avec les angles arrondis; épines dorsales allant en augmentant régulièrement de hauteur.

Longueur totale, $0^{m}\,097$; hauteur du corps, $0^{m}\,046$; longueur de la tête, $0^{m}\,022$; longueur du museau, $0^{m}\,007$; diamètre de l'œil, $0^{m}\,007$.

D'après Bleeker, «les variations, les transitions et les croisements des détails de la coloration sont si nombreux qu'on ne saurait voir dans les espèces susindiquées des variétés un peu constantes»; aussi, à son exemple, réunissons-nous sous un même nom plusieurs des espèces admises par Cuvier et Valenciennes. Lorsqu'on étudie, en effet, les exemplaires sur lesquels ces auteurs ont établi les *Pomacentrus tripunctatus, P. vanicolensis* et *P. trilineatus,* on reconnaît que ces trois espèces ne sont que trois âges différents d'une même espèce, le *P. trilineatus,* qui est facilement reconnaissable à la tache noire du pédicule caudal.

Les types du *P. tripunctatus* viennent de Vanikoro; ils n'ont que $0^{m}\,025$ de longueur, et le sous-orbitaire ne présente pas d'autre denticulation qu'une pointe obtuse à la partie antérieure. Sur des individus d'âge moyen, qui ont $0^{m}\,065$ de long, types du *P. vanicolensis,* on remarque, outre la pointe obtuse du bord antérieur du sous-orbitaire, cinq à six faibles dentelures. Chez les adultes qui mesurent $0^{m}\,100$ de long et qui sont les types du *P. trilineatus,* les dentelures s'accentuent davantage et deviennent plus aiguës; la pointe obtuse du bord antérieur est, du reste, plus ou moins longue suivant les exemplaires étudiés.

Pour le *P. chrysurus* de Cuvier et Valenciennes, nous ne pouvons pas suivre l'exemple de Bleeker et regarder cette espèce comme synonyme du *P. trilineatus,* dont elle se distingue nettement par deux rangées d'écailles sur le préopercule.

2. POMACENTRUS PRISTIGER, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLVI, fig. 4.)

Pomacentrus pristiger, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. IX (1833), p. 506.
Pomacentrus littoralis [1], Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 75.
Pomacentrus littoralis [2] (pro parte), Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 228.

D., XII, 15; *A.*, II, 14; *L. lat.*, 25.

Hauteur du corps contenue trois fois et longueur de la tête quatre fois et un tiers dans la longueur totale. Museau un peu plus long que le diamètre de l'œil, qui est compris un peu moins de quatre fois dans la longueur de la tête. Préorbitaire moins haut que le diamètre vertical de l'œil, avec de fortes dentelures dont les plus faibles sont en avant et non séparées des suivantes par une échancrure. Épines dorsales croissant régulièrement de hauteur de la première à la dernière. Ventrales prolongées en pointe et arrivant presque à l'anale. Caudale échancrée, à lobes arrondis.

D'un brun varié de verdâtre; dorsales de couleur brune.

Longueur totale, 0m 145; longueur de la tête, 0m 036; longueur du museau, 0m 012; hauteur du corps, 0m 058; diamètre de l'œil, 0m 010.

M. Günther a réuni cette espèce au *Pomacentrus littoralis;* quoique fort voisines, ces deux espèces doivent toutefois être séparées. Dans le *P. littoralis,* le premier rayon des ventrales ne se prolonge pas en filaments; de plus, au préorbitaire les dentelures sont moins nombreuses, les dents antérieures, qui sont généralement au nombre de deux, étant beaucoup plus fortes et plus larges que les autres dont elles sont séparées par une échancrure assez large, dépourvue de denticulations. C'est d'après un *P. littoralis* type qu'a été faite la diagnose donnée par M. Günther.

Très voisin du *P. trilineatus*, le *P. pristiger* s'en distingue par les dentelures du sous-orbitaire qui sont toujours plus fortes et par l'absence

[1] et [2]. Le poisson décrit par Cuvier et Valenciennes sous le nom de *Pomacentrus littoralis* est différent de celui auquel Bleeker et Günther ont donné ce nom.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'une grosse dent obtuse un peu séparée des autres à la partie antérieure de l'os.

3. POMACENTRUS LITTORALIS [1], Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLVI, fig. 2.)

POMACENTRUS LITTORALIS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 425.
POMACENTRUS LITTORALIS [2], Günther, *Catal. of the Fishes Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 32.

D., XIII, 13; *A.*, II, 14; *L. lat.*, 27.

Hauteur contenue deux fois et trois quarts et longueur de la tête quatre fois et deux tiers dans la longueur totale. Dents de la série externe à sommet arrondi; sous-orbitaire nu, armé à son bord inférieur de fortes dentelures, la dent antérieure étant plus grande et séparée des suivantes par une large échancrure; trois séries d'écailles sur le préopercule, s'étendant sur le limbe. Dorsale molle contenue moins de deux fois dans la longueur de la dorsale antérieure; caudale un peu échancrée, ayant les angles arrondis; épines dorsales postérieures sensiblement de même hauteur.

D'un brun violacé uniforme, à reflets verdâtres; une tache noire au sommet de l'opercule.

Longueur totale, $0^{m}100$; hauteur du corps, $0^{m}038$; longueur de la tête, $0^{m}023$; longueur du museau, $0^{m}009$; diamètre de l'œil, $0^{m}007$.

Bleeker a méconnu cette espèce; c'est, en effet, au *P. pristiger* qu'il faut rapporter son *P. littoralis*.

Ce poisson porte à Madagascar le nom de *Tsigoagoakă*.

4. POMACENTRUS LIVIDUS, Forskal.

CHOETODON LIVIDUS, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 227.
POMACENTRUS PUNCTATUS et P. SCOLOPSIS, Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Uranie*, Zoologie (1824), p. 395, pl. LXIV, fig. 1, et p. 398.

[1] Le poisson auquel Bleeker a donné le nom d'*Eupomacentrus littoralis* dans son Mémoire sur les Chromides marins (*Natuur. Verh. Holl. Maat. Wetens.*, 1877, p. 75) est différent du *Pomacentrus littoralis* de Cuvier et Valenciennes.

[2] Non compris le *Pomacentrus pristiger* qui est mis à tort dans la synonymie.

POMACENTRUS TÆNIOPS et P. PUNCTATUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. V (1830), p. 423 et 429.

POMACENTRUS PUNCTATUS et P. SCOLOPSIS, Günther, *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 28 et 29.

EUPOMACENTRUS LIVIDUS [1], Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. Ver. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 73.

POMACENTRUS PUNCTATUS, Day, *The Fishes of India* (1877), pl. LXXX, fig. 8.

POMACENTRUS LIVIDUS, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 228 et pl. CXXIV, fig. F.

D., XII, 15; *A.*, II, 13; *L. lat.*, 27.

Hauteur contenue deux fois et deux tiers, longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur du corps. Dents de la série externe à sommet tronqué; sous-orbitaire nu, aussi haut que les trois quarts du diamètre de l'œil, armé à son bord inférieur de dents faibles, toutes égales et contiguës; trois séries d'écailles sur le préopercule, dont le limbe inférieur est nu. Dorsale molle contenue un peu moins de deux fois dans la longueur de la dorsale antérieure; caudale échancrée, à angles arrondis; épines dorsales postérieures de même hauteur.

Brunâtre, avec une tache bleuâtre sur chaque écaille; une tache noire à la base des derniers rayons de la dorsale et une autre à la base de la partie supérieure de la pectorale, cette dernière souvent effacée.

Longueur totale, $0^m 113$; hauteur du corps, $0^m 045$; longueur de la tête, $0^m 032$; longueur du museau, $0^m 012$; diamètre de l'œil, $0^m 008$.

Voisine du *Pomacentrus littoralis*, cette espèce en diffère par l'absence de tache sur l'opercule, par la présence d'une tache à la base de la partie postérieure de la dorsale et par les dentelures du sous-orbitaire qui sont plus faibles.

5. POMACENTRUS MEGALOPS, Liénard.

POMACENTRE GROS-YEUX, Liénard, *Dixième rapport Soc. hist. nat. Maurice* (1839), p. 34.

POMACENTRUS MELANOPTERUS, Bleeker, Faun. Amboina, *Verh. Batav. Genootschap.* (1852).

[1] Non compris le *Pomacentrus pristiger* qui est mis à tort dans la synonymie.

Pomacentrus melanopterus, Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 24.

Pomacentrus melanopterus[1], Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 55.

D., XII, 15; *A.*, II, 13.

Sous le nom de *Pomacentre gros-yeux*, Liénard indique une espèce «qui, dit-il, se distingue de toutes celles connues par ses formes raccourcies, par la convexité de sa poitrine, qui est presque aussi renflée que celle des Tranchoirs, et par la grosseur de ses yeux. La couleur est d'un brun foncé; ses nageoires sont noires; le milieu de chaque écaille est gris et le bord en est finement strié. La dorsale et l'anale sont pointues. L'œil fait le tiers de la longueur de la tête».

Deux des espèces décrites par Bleeker, le *P. melanochir* et le *P. melanopterus*, ayant la même coloration, on serait très embarrassé pour savoir à laquelle de ces deux espèces doit être rapporté le Pomacentre gros-yeux, si Liénard n'avait pris soin d'indiquer que l'espèce admise par lui se reconnaît à sa forme raccourcie. Or, chez le *P. melanochir*, la hauteur du corps est contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale, tandis qu'elle n'est comprise que deux fois et trois quarts chez le *P. melanopterus*; dès lors, il n'est pas douteux qu'il faut rapporter le Pomacentre gros-yeux à cette dernière espèce.

6. POMACENTRUS ATER, Liénard.

Pomacentre noir, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. de Maurice* (1839), p. 34.

Pomacentrus melanochir, Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 49.

Pomacentrus melanochir, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1877), pl. CDVIII, fig. 4.

D., XII, 15; *A.*, II, 13.

Le Pomacentre noir est décrit en ces termes par Liénard : «La couleur est d'un noir d'ébène; l'œil est aussi d'un noir brillant, et un cercle apparent d'un gris foncé entoure sa prunelle. La dorsale et l'anale sont

[1] Non compris le *Tetradachnum reticulatum* (Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. V. Holl. Maat. Wetens.*, p. 145).

pointues. La caudale est fourchue et le lobe supérieur en est plus long que l'inférieur. »

Cette espèce, qui correspond certainement au *Pomacentrus melanochir* de Bleeker, habite l'île Maurice et tout l'archipel Indien.

7. POMACENTRUS CÆRULEUS, Quoy et Gaimard.

POMACENTRUS CÆRULEUS, Quoy et Gaimard, *Voyage de l'Uranie*, Zoologie (1824), p. 377 et pl. LXIV, fig. 2.

POMACENTRUS CÆRULEUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. V (1830), p. 418.

D., XIII, 15; *A.*, II, 15; *L. lat.*, 25.

Hauteur du corps contenue trois fois et un quart et longueur de la tête près de cinq fois dans la longueur totale. Museau obtus, plus court que l'œil, dont le diamètre est compris deux fois et un tiers dans la longueur de la tête; espace interoculaire égal au diamètre de l'œil. Dents entières à la mâchoire supérieure, légèrement échancrées à la mandibule, assez grandes latéralement. Préorbitaire assez haut et non denticulé; préopercule assez fortement dentelé, surtout près de l'angle. Écailles de la partie supérieure de la tête s'avançant en avant de l'œil; deux séries d'écailles sur le préopercule. Épines dorsales croissant régulièrement de hauteur de la première à la dernière. Caudale échancrée, à lobes un peu arrondis.

Longueur totale, $0^{m}103$; longueur de la tête, $0^{m}023$; longueur du museau, $0^{m}0065$; hauteur du corps, $0^{m}032$; diamètre de l'œil, $0^{m}0075$.

De l'examen du type que Quoy et Gaimard ont rapporté de l'île de France, il ressort que cette espèce est très voisine du *Pomacentrus pavo*, dont elle ne diffère que par quelques détails dans la coloration et par l'absence de dentelures au préorbitaire.

8. POMACENTRUS MADAGASCARIENSIS, Sauvage.

(Pl. XLVI, fig. 3.)

POMACENTRUS MADAGASCARIENSIS, Sauvage, *Bull. Soc. philom. de Paris* (1880), t. VI, p. 174.

D., XII, 14; *A.*, II, 13; *L. lat.*, 24.

Hauteur du corps contenue trois fois et un tiers et longueur de la tête

quatre fois et demie dans la longueur totale; préorbitaire peu élevé, non dentelé; écailles de la partie supérieure de la tête s'étendant jusqu'au bord antérieur de l'orbite; anale et dorsale prolongées en pointe; lobe supérieur de la caudale un peu prolongé.

Corps verdâtre; de petits points bleus sous l'œil, sur les écailles situées en dessus de la ligne latérale et sur la partie antérieure de l'anale; nageoires verticales d'un vert plus foncé que le corps.

Longueur totale, $0^{m}\,075$.

Cette espèce, qui a été découverte à Madagascar par M. Grandidier, diffère du *Pomacentrus cyanostigma* de Rüppell et du *P. melanopterus* de Bleeker par la formule des nageoires verticales; elle y porte le nom de *Fiampiady*.

9. POMACENTRUS CÆRULEOLUTEUS, Liénard.

POMACENTRE BLEU ET JAUNE, Liénard, *Septième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1836), p. 53.

D., XIII, 13; *A.*, II, 14.

Nous ne connaissons cette espèce que par la courte description suivante qu'en donne Liénard : «Cette espèce est appelée *Pomacentre bleu et jaune* parce que la première de ces couleurs orne le corps et les nageoires dorsales et anales, tandis que la seconde se montre sur la queue, les ventrales et les pectorales.» Par sa coloration, ce Pomacentre nous semble être bien distinct des autres espèces qui composent le genre; il se trouve à l'île Maurice.

GENRE GLYPHISODON.

1. GLYPHISODON SORDIDUS, Forskal.

CHOETODON SORDIDUS, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1785), p. 62.
POMACENTRUS SORDIDUS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1804), p. 519.
GLYPHISODON SORDIDUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. V (1830), p. 466.
GLYPHISODON GÉANT, Liénard, *Dixième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1839), p. 35.
GLYPHISODON SORDIDUS, Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 41.
GLYPHISODON SORDIDUS et G. NOTATUS, Day, *Fishes of India* (1877), pl. LXXXIII, fig. 1 et 5.

Glyphisodon sordidus, Bleeker, Rev. Chétodontoïdes, p. 95, *Natuur. V. Kon. Akad.* (1877).
Glyphisodon sordidus, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 231.

D., xiii, 14 à 16; *A.*, ii, 14 à 15; *L. lat.*, 29.

Nous ne mentionnons ici cette espèce très connue que parce qu'elle a été décrite par Liénard sous le nom de Glyphisodon géant. «Elle est, dit-il, la plus grande de tous les Glyphisodons décrits; elle a 9 pouces de long et 4 et demi de hauteur. Sa robe est jaune, traversée verticalement par sept bandes grises beaucoup plus larges que l'espace qu'elles laissent entre elles. Le dos de la queue porte une grande tache noire; une autre plus petite est située à la base supérieure de la pectorale. Ses nombres sont : B., 5; D., xiii, 15; A., ii, 14.»

M. Liénard a aussi fait connaître une variété de l'espèce précédente, dont elle se distingue par sa forme plus allongée, par sa couleur beaucoup plus jaune et par ses bandes verticales plus étroites; elle n'a pas de tache noire sur le dos de la queue. La fin de la dorsale et de l'anale est pointue au lieu d'être ronde comme dans le Glyphisodon géant. Elle porte six rayons branchiostèges, tandis que l'autre n'en a que cinq. La formule des nageoires est : D., xiii, 13; A., ii, 12. Il faut vraisemblablement rapporter cette variété qui a été trouvée à Maurice au *Glyphisodon sordidus*, qui paraît habiter toute la mer des Indes.

Le *Glyphisodon à bandes pâles* n'est qu'une variété du *Glyphisodon septemfasciatus*. «Ce Glyphisodon est encore, d'après l'opinion de M. Liénard, une autre variété du Glyphisodon géant, dont la forme est plus raccourcie; sa caudale est large, courte et trapue, peu fourchue et un peu relevée; le lobe supérieur est plus long que l'inférieur. La robe de ce Glyphisodon est grise et traversée par six bandes d'un gris plus foncé. Le dos de la queue porte une tache ronde et bien noire; une autre plus petite est située à la base supérieure de la pectorale et une troisième, peu apparente, à la base de la dorsale molle et de l'anale. La tête est ceinte d'une bandelette noire. Cette espèce a 4 pouces et demi de long. D., xii, 13; A., ii, 14.»

2. GLYPHISODON DICKII, Liénard.

GLYPHISODON DICKII, Liénard, *Dixième rapp. Soc. hist. nat. Maurice* (1839), p. 35.

GLYPHISODON UNIFASCIATUS, Kner, N. Fisch. Mus. Godeffroy, *Sitzunsb. Kon. Akad. Wissensch.*, LIV, p. 375, pl. II, fig. 3.

STEGASTES DICKII, Bleeker, Mémoire sur les Chromides marins, *Natuur. Ver. Holl. Maat. Wetens.* (1877), p. 115.

GLYPHISODON DICKII, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 232 et pl. CXXV, fig. C.

D., XII, 17; *A.*, II, 14.

Hauteur contenue deux fois et deux tiers, longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale. Dents de la série externe tronquées et entières; museau écailleux; partie postérieure de la mâchoire inférieure squameuse; sous-orbitaire écailleux; trois séries d'écailles sur le pré-opercule, dont le limbe inférieur est squameux. Deux rangées d'écailles entre la ligne latérale et le profil dorsal, sous la dernière épine. Des écailles sur la dorsale et l'anale; rayon externe des ventrales prolongé; seconde épine anale presque aussi longue que la tête sans le museau; caudale échancrée.

Corps d'un jaune grisâtre; une bande transversale noirâtre entre la dorsale et l'anale; dorsale, anale et ventrales noires; pectorale grise; caudale aurore.

Longueur totale, $0^m 063$.

Cette espèce, qui a été découverte à l'île Maurice par Liénard, a été retrouvée à Timor, à Céram, à Amboine et aux îles Samoa.

3. GLYPHISODON SPAROIDES, Cuvier et Valenciennes.

SPARE SPARAILLON var., Lacépède, *Histoire des Poissons*, t. IV (1802), pl. II, fig. 1.

GLYPHISODON SPAROIDES et G. MARGARITEUS, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. V (1830), p. 468 et 470.

GLYPHISODON SPAROIDES, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 266.

GLYPHISODON SPAROIDES, Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Mus.*, t. IV (1862), p. 44.

D., XIII, 13; *A.*, II, 12; *L. lat.*, 29.

Hauteur du corps contenue une fois et trois quarts, caudale non com-

prise, et longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur. Écailles de la partie supérieure de la tête avançant presque jusqu'à l'extrémité du museau. Museau beaucoup plus court que l'œil, dont le diamètre est contenu deux fois et deux tiers dans la longueur de la tête; espace interoculaire égal au diamètre de l'œil. Dents petites et étroites. Préorbitaire très étroit, moins haut que la moitié du diamètre de l'orbite. Épines dorsales peu hautes, croissant à peine d'avant en arrière. Caudale fortement échancrée, contenue trois fois et demie dans la longueur du corps. Ventrales prolongées en pointe jusqu'à l'anus.

Longueur totale, 0^{m} 143; longueur de la tête, 0^{m} 030; longueur du museau, 0^{m} 0075; hauteur du corps, 0^{m} 057; diamètre de l'œil, 0^{m} 011.

Lacépède a figuré, sous le nom de *Spare sparaillon*, un petit poisson dont il devait le dessin à Commerson et qui, suivant la juste remarque de Cuvier et Valenciennes, doit être regardé comme un Glyphisodon; l'examen même de l'exemplaire recueilli par Commerson ne laisse du reste aucun doute à cet égard; les exemplaires rapportés de l'île de France par Dussumier et par Quoy et Gaimard appartiennent à la même espèce, qui a une distribution beaucoup plus étendue qu'on ne le pense; M. Filhol, en effet, a recueilli aux îles Fidji des Glyphisodons que l'on doit rapporter au *G. sparoides*.

Commerson avait également recueilli à l'île de France un Glyphisodon que Cuvier et Valenciennes ont regardé comme une espèce distincte sous le nom de *G. margariteus*, espèce qui n'est peut-être qu'une variété, disent-ils, du *G. sparoides*. Les deux espèces doivent, en effet, être réunies, la forme et les proportions étant exactement les mêmes, ainsi que le montrent les mesures prises sur le type rapporté de l'île de France par Quoy et Gaimard :

Longueur totale, 0^{m} 170; hauteur du corps, 0^{m} 063; longueur de la tête, 0^{m} 040; longueur du museau, 0^{m} 009; diamètre de l'œil, 0^{m} 012.

Chez le *G. sparoides* type, la couleur est d'un gris argenté, plombée dans la région du dos; une tache oblongue noire, maillée d'argent, suivant l'expression de Cuvier et Valenciennes, occupe chaque côté de la queue, sous la terminaison de la dorsale. D'après ces auteurs, dans la

variété *marginatus*, «la teinte générale est d'un brun foncé violâtre. Sur les flancs et le ventre, le milieu de chaque écaille est argenté, ce qui forme sur ces parties des suites assez régulières de taches. La dorsale et l'anale ont leurs bases très brunes, et le bord de la partie épineuse de la dorsale est d'un brun violet foncé. La caudale paraît d'un gris pâle».

4. GLYPHISODON FALLAX, Peters.

GLYPHISODON FALLAX, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 266.
GLYPHISODON FALLAX, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 55.

D., XIII, 11; *A.*, II, 11; *L. lat.*, 28.

Hauteur du corps mesurant les deux cinquièmes de la longueur, caudale non comprise. Museau aussi long que l'œil; espace interorbitaire moindre que le tiers du diamètre de l'œil; écailles des joues sur deux rangées. Rayons moyens de la dorsale et de l'anale, rayons de la caudale plus ou moins prolongés.

D'un brun rougeâtre; tête et base de la dorsale molle et de l'anale tachetées de bleu; dorsale et anale jaunâtres; caudale et ventrales d'un brun clair.

Ce poisson a été trouvé auprès de Mozambique.

5. GLYPHISODON LIMBATUS, Cuvier et Valenciennes.

GLYPHISODON LIMBATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. V (1830), p. 477.

D., XII, 17; *A.*, II, 14; *L. lat.*, 30.

Hauteur contenue deux fois et trois quarts, longueur de la tête quatre fois et un tiers dans la longueur du corps. Museau en partie écailleux, les écailles cessant un peu en avant des narines; de grandes écailles sur le sous-orbitaire, qui est aussi haut que la moitié du diamètre de l'œil; trois rangées d'écailles sur la joue; dents obtusément tronquées à l'extrémité. Deux rangées d'écailles entre la ligne latérale et le profil dorsal, sous la dernière épine. Dorsale molle contenue deux fois dans la longueur de la dorsale épineuse, qui est couverte d'écailles jusque près

de son extrémité; toutes les épines dorsales postérieures de la même hauteur; rayon externe des ventrales prolongé; caudale échancrée.

Teinte générale brunâtre; extrémité de l'anale et de la caudale rembrunie; une bande noirâtre au bord de la dorsale épineuse.

Longueur totale, 0^m 120; hauteur du corps, 0^m 042; longueur de la tête, 0^m 028; longueur du museau, 0^m 008; diamètre de l'œil, 0^m 008.

Il est très douteux que le *Glyphisodon limbatus* provienne des mers dont nous étudions la faune, bien que, dans l'*Histoire des Poissons*, cette espèce soit mentionnée comme ayant été trouvée à Bourbon; l'étiquette, qui est écrite de la main de Valenciennes, porte «Sainte-Hélène (Quoy et Gaimard)». En outre, le *G. limbatus* est du même groupe que les *G. luridus* et *G. chrysurus* de l'Atlantique.

Genre HELIASTES.

1. HELIASTES OPERCULARIS, Playfair et Günther.

Heliastes opercularis, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 88 et pl. XI, fig. 2.

D., XIII. 10; *A.*, II, 10; *L. lat.*, 29.

Hauteur du corps contenue trois fois et demie, longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Espace interoculaire plus grand que le diamètre de l'œil; préopercule distinctement échancré au bord postérieur. Épines dorsales fortes, les quatrième et cinquième plus longues; caudale fourchue; seconde épine anale ayant la moité de la longueur de la tête. Écailles des joues sur quatre rangées; préorbitaire écailleux; 3/9 écailles dans une rangée transverse.

Brunâtre, le bord de chaque écaille étant marqué d'un trait plus foncé. Une large tache noire irrégulière derrière l'ouïe et une autre de la même couleur au bord postérieur du préopercule; une grande tache à la base de la pectorale, à la partie supérieure des ventrales et au milieu de la caudale. Dorsale et anale noires, le bord étant de couleur moins foncée; caudale brunâtre, avec les bords supérieur et inférieur noirs et le bord postérieur jaunâtre.

Cette espèce, qui, suivant M. Günther, est alliée aux *H. axillaris* (Bennett) et *H. xanthurus* (Bleeker), n'a été, jusqu'à présent, trouvée qu'à Zanzibar.

2. HELIASTES CINERASCENS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXVIII, fig. 2.)

HELIASTES CINERASCENS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. V (1830), p. 495.

D., XIII, 11; *A.*, II, 11; *L. lat.*, 23; *L. transv.*, 2/8.

Hauteur du corps contenue deux fois et demie et longueur de la tête un peu plus de quatre fois dans la longueur totale. Dents sur une seule rangée, les dents médianes de la mâchoire supérieure étant plus fortes que les autres. Dernière épine dorsale un peu plus longue que le diamètre de l'œil; seconde épine anale plus courte que les rayons mous, plus grande que les épines de la dorsale; caudale échancrée; lobes de la dorsale molle et de l'anale en pointe.

Coloration uniforme, brunâtre.

Longueur totale, 0m075; hauteur du corps, 0m032; longueur de la tête, 0m018; diamètre de l'œil, 0m006.

Cette espèce a été trouvée à Madagascar par M. Grandidier; elle y porte, ainsi que la suivante, le nom de *Tsikorodo*.

3. HELIASTES FRENATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XXVIII, fig. 1.)

HELIASTES FRENATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. V (1830), p. 496.

D., XIII, 9; *A.*, II, 10; *L. lat.*, 25; *L. transv.*, 2/5.

Hauteur du corps contenue un peu moins de trois fois et longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Dents sur une seule rangée. Épines dorsales fortes; deuxième épine anale un peu plus longue que le diamètre de l'œil, faisant presque la moitié de la longueur de la tête; caudale échancrée.

Longueur du corps, 0m055.

Cette espèce a été découverte à Guam par Quoy et Gaimard; elle a été rapportée de Madagascar par M. Grandidier.

FAMILLE DES CHROMIDÉES.

A une exception près, les Chromidées, que nous avons définies plus haut, sont tous des poissons d'eau douce; en effet, le genre *Etroplus* seul est marin et se trouve dans la partie ouest de l'Inde. Nombreuse en genres et en espèces, cette famille est presque exclusivement cantonnée dans les régions colombique et éthiopique; elle est toutefois représentée en Asie Mineure par les genres Chromis et Hémichromis. Sur vingt-trois genres, il y en a six dans la région éthiopique et dix-sept dans la région colombique : ces derniers habitent les parties les plus chaudes de l'Amérique du Sud; on trouve cependant quelques espèces du genre *Heros* jusqu'à Mexico et dans le Texas, contrées qui se rattachent dès lors à la région colombique et non à la faune néoarctique.

Les Chromidées sont représentées dans les eaux douces de Madagascar par quatre genres particuliers, dont voici le tableau synoptique :

1.	Épines anales au nombre de plus de trois..........	*Paretroplus.*
	Épines anales au nombre de trois..................	2
2.	Dents tronquées, échancrées.....................	*Ptychochromis.*
	Dents coniques, aiguës........................	3
3.	Écailles cténoïdes sur tout le tronc................	*Paratilapia.*
	Écailles cycloïdes en avant et cténoïdes en arrière....	*Paracara.*

Chez les Chromidées, les genres américains ont les écailles cténoïdes (*Acara, Theraps, Heros, Uaru, Cichla, Crenichla, Satanoperca, Mesops, Chætobranchus, Geophagus, Symphnodon, Ptesophyllum*), tandis qu'elles sont cycloïdes dans les genres africains (*Chromis, Tilapia, Paretroplus, Hemichromis*); dans certains genres spéciaux à Madagascar (*Paratilapia, Paracara, Ptychochromis*), les écailles du corps sont cténoïdes.

Les écailles des Chromis (*Ch. niloticus, Ch. Zillei, Ch. Desfontainei*) et des Tilapies (*Tilapia affinis*) sont un peu allongées dans le sens de la hauteur. Le tube n'est pas large et se termine en face d'une échancrure

que présente le bord postérieur de l'écaille, dont toute la surface est couverte de grosses stries concentriques. Chez les Parétroples (*P. Damii*), l'écaille est ovalaire et le tube se termine par une pointe effilée au niveau de l'échancrure du bord postérieur: il en est de même chez les Paratilapies (*Paratilapia Polleni*).

Les *Mesops* (*M. modestus*), *Cichla* (*C. saxatilis*), *Acara* (*A. Thayeri*, *A. bimaculata*), *Satanoperca* (*S. Jurupari*) ont les écailles garnies de fins spinules; le tube, qui est plus ou moins long suivant les genres et suivant les espèces, finit au niveau d'une échancrure plus ou moins marquée que présente le bord postérieur de l'écaille; la zone spinifère est peu développée et, en général, remonte peu le long du tube.

Genre PARACARA.

Bleeker a établi ce genre pour une Chromidée de Madasgascar, dont voici la diagnose : dents coniques, aiguës, disposées sur plusieurs rangées, celles de la série externe étant les plus fortes. Corps oblong, profil du front déclive; joues et opercules écailleux; préopercule non denticulé. Écailles de la tête et de la partie antérieure du tronc cycloïdes, écailles de la partie médiane et postérieure du tronc cténoïdes; elles sont disposées suivant une trentaine de séries longitudinales. Processus du premier arc branchial denticulé en avant. Nageoires dorsales et anale nues. Rayons branchiostèges au nombre de cinq. Il y a trois épines à l'anale et douze à la dorsale.

PARACARA TYPUS, Bleeker.

(Pl. XLIV, fig. 8, et pl. XLIV[c], fig. 1, 1[a], 1[b], 1[c] et 1[d].)

PARACARA TYPUS, Bleeker, *Versl. Ak. Amsterdam*, t. XII (1878), p. 193 et pl. III, fig. 3.

D., XII, 9; *A.*, III, 8; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps contenue trois fois, longueur de la tête trois fois et deux cinquièmes dans la longueur totale; diamètre de l'œil compris trois fois dans la longueur de la tête; dents disposées suivant trois ou quatre séries.

Corps de couleur verdâtre, plus pâle en dessous; une tache noire entre la tête et le tronc; des bandes verticales peu marquées sur le corps, l'antérieure située derrière la tête; nageoires piquetées de points noirs; base de la caudale rembrunie.

Cette espèce se trouve dans les eaux douces de la partie orientale de Madagascar; l'exemplaire type provient de la rivière de Mananară, à l'entrée de la baie d'Antongil, d'où il a été envoyé à Bleeker, en 1878, par M. Audebert. M. Grandidier en avait déjà, en 1867, pêché plusieurs individus dans les rivières avoisinant la Pointe à Larrée; un exemplaire qu'il a donné au Musée de Paris, et qui est figuré pl. XLVI^B, mesure 0^m 121 de longueur totale, la caudale ayant 0^m 027.

Genre PTYCHOCHROMIS.

Steindachner a établi ce genre pour des Chromidées de Madagascar qui diffèrent des Chromis par la présence d'un appendice lamelliforme et comprimé à la partie supérieure du premier arc branchial, comme dans le genre *Geophagus* de l'Amérique du Sud. Les dents sont tronquées, échancrées; les écailles de la tête sont cycloïdes, celles du corps sont cténoïdes; il existe trois épines à l'anale.

1. PTYCHOCHROMIS OLIGACANTHUS, Bleeker.

(Pl. XLV, fig. 1 [jeune]; pl. XLIV^A, fig. 4 et 4^a [adulte], et pl. XLIV^B, fig. 1, race de la côte orientale.)

Tilapia oligacanthus, Bleeker, Chrom. Mad., *Versl. Kon. Akad. Wet.*, t. II (1868), p. 309.
Tilapia oligacanthus, Bleeker, *Poissons de Madagascar* (1875), p. 11 et pl. IV, fig. 1.
Ptychochromis oligacantus, Steindachner, *Akad. Wiss. Wien* (1880), p. 249, pl. I.

D., XIII-XIV, 11-12; *A.*, III, 8-9; *L. lat.*, 30 à 32.

Hauteur du corps contenue trois fois, longueur de la tête près de quatre fois dans la longueur totale. Profil de la tête oblique, un peu concave; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est compris près de trois fois dans la longueur de la tête. Dents comprimées, tronquées et échancrées, celles de la rangée externe plus grandes que les autres. Écailles de la tête cycloïdes et celles du corps cténoïdes; écailles

des joues disposées sur quatre rangées, ne couvrant pas le limbe préoperculaire. Dorsale un peu en pointe; ventrales atteignant l'anale.

Corps d'un violet olivâtre; dessus de la tête violacé et dessous d'un violet noirâtre; cinq bandes d'un violet noirâtre sur les flancs, la première derrière l'opercule, la suivante vers le tiers de la dorsale épineuse, la troisième près de la terminaison de cette même nageoire, la quatrième sous la dorsale molle, la dernière, qui est plus courte que les autres, au pédicule caudal; base de la caudale noire, avec des taches d'un blanc jaunâtre sur les rayons; dorsales d'un rouge lie de vin avec la base et le sommet plus foncés.

Longueur totale, $0^m 15$.

Il existe, à la côte orientale, une race chez laquelle les bandes verticales du tronc disparaissent presque complètement; il n'y a plus que deux taches arrondies, plus ou moins marquées, l'une au-dessous de la ligne latérale, l'autre à l'origine de la seconde partie de cette ligne. Cette race, dont le type, pris à Tamatave par M. Deans Cowan, existe au Musée britannique, est figurée pl. XLIV^B, fig. 1. Sa formule est D., XIII-XIV[1], 11: A., III, 8.

D'après Bleeker, «ce Tilapie se distingue de ses congénères par la formule des rayons, ainsi que par les quatre rangées des écailles sous-oculaires. On ne retrouve le nombre de treize épines dorsales que dans le *Tilapia Sparmanni* (Smith), mais celui-ci n'a que deux rangées d'écailles sous-orbitaires, et sa tête est convexe, ses nageoires impaires portent des rangées de gouttelettes noirâtres, ses dents intermaxillaires de la rangée externe sont plus nombreuses (vingt-deux de chaque côté), sa dorsale molle s'étend jusqu'au milieu de la caudale; il a vingt-huit écailles seulement dans la ligne latérale et quatorze sur une rangée transversale, etc. L'individu de Madagascar que possède le Musée de Leyde, et qui vient de la rivière Sambiranö sur la côte du Nord-Ouest, se distingue des autres, qui tous proviennent du lac d'Ampombilava, dans l'île de Nosibé, par

[1] Le dessinateur, par erreur, a figuré XV épines à la dorsale. M. Boulanger, qui a bien voulu examiner les quatre exemplaires rapportés par M. D. Cowan, nous écrit que la formule est XIII à XIV.

des teintes généralement plus foncées, notamment par la coloration noire de la mâchoire inférieure, de l'interopercule et de la région thoraco-gulaire». Le Musée de Vienne possède un individu qui provient de la rivière Foizonŏ (au fond de la baie d'Antongil, côte nord-est).

2. PTYCHOCHROMIS GRANDIDIERI, Sauvage.

(Pl. XLIV, fig. 3, et pl. XLIV^{A}, fig. 5.)

Ptychochromis Grandidieri, Sauvage, *Bull. de la Société philomathique de Paris* (1882), p. 174.

D., XIII à XIV, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 35; *L. transv.*, 6/14.

Hauteur du corps contenue deux fois et deux tiers, longueur de la tête trois fois et demie dans la longueur totale. Profil de la tête arqué, un peu excavé au niveau des yeux; museau plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; dents comprimées, tronquées et échancrées, celles de la mâchoire supérieure plus fortes que celles de la mandibule. Écailles du corps cténoïdes et celles de la tête cycloïdes; écailles des joues disposées sur cinq rangées, ne recouvrant pas le limbe préoperculaire. Dorsale et anale en pointe, arrivant au niveau du milieu de la caudale; ventrales atteignant l'anale; caudale subtronquée.

Brunâtre, chaque écaille portant une tache de couleur bleue; bord des ventrales, partie antérieure de l'anale de couleur violacée; des taches nuageuses aux dorsales.

Longueur totale, $0^{m}160$; hauteur du corps, $0^{m}060$; longueur de la tête, $0^{m}045$.

Cette espèce, qui est très distincte du *P. oligacanthus*, a été recueillie par MM. Lantz et Humblot dans les cours d'eau qui traversent les forêts du versant oriental de Madagascar. M. Sikora l'a pêchée auprès d'Andrangoloakă, dans la forêt qui borde l'Imerină à l'est.

IMPRIMERIE NATIONALE.

3. PTYCHOCHROMIS MADAGASCARIENSIS, Sauvage.

(Pl. XLIII, fig. 4, et pl. XLIV A, fig. 6 et 6 a [1].)

D., XIII, 10; *A.*, III, 7; *L. lat.*, 33; *L. transv.*, 4/12.

Hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts dans la longueur totale et deux fois, sans la caudale; longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Profil de la tête très déclive; museau plus long que l'œil, dont le diamètre est contenu un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête. Écailles des joues disposées suivant quatre rangées, ne recouvrant pas le limbe operculaire. Dorsale molle et anale en pointe, atteignant le milieu de la longueur de la caudale; épines anales grêles; épines dorsales longues; pectorales et ventrales dépassant le niveau de l'anale; caudale subtronquée.

Coloration uniforme.

Très voisine du *P. Grandidieri* dont elle n'est même peut-être qu'une variété, cette espèce en diffère par le profil de la tête qui est beaucoup plus déclive, par les pectorales et les ventrales qui sont plus grandes.

Le *Ptychochromis madagascariensis* habite le lac Itasy, au centre de Madagascar, dans l'est d'Antananarivŏ, où il est connu sous le nom de *Trondro*.

Genre PARATILAPIA.

D'après Bleeker, «le genre *Paratilapia* est très voisin du genre *Hemichromis* de Peters, mais il s'en distingue essentiellement tant par l'écaillure que par la pluralité des rangées de dents aux deux mâchoires. A ces différences s'ajoutent encore celles des rangées en plus grand nombre des écailles des joues et de l'interopercule. . . Le *Paratilapia* forme comme une transition au genre *Acara*, d'après la définition que donne M. Gun-

[1] Par erreur, cette espèce porte sur la planche le nom de *Paretroplus madagascariensis;* la première épine anale a été omise par le dessinateur, et il a figuré derrière la fente operculaire, au-dessus de la pectorale, la ceinture scapulaire qui était accidentellement saillante par suite du mauvais état de l'exemplaire.

ther de ce type heckelien, dont il ne se distingue guère que par la forme allongée et par les dentelures des appendices osseux de l'arc branchial externe, ainsi que par le nombre des épines de la dorsale qui, dans les *Acara*, ne semble pas descendre au-dessous de treize[1].

« Corps allongé et comprimé; écailles cténoïdes, au nombre de 28-30 dans une série longitudinale; écailles au nombre de quatre rangées sur l'opercule, de six rangées sur les joues; dents coniques, aiguës, beaucoup plus fortes à la série externe; préopercule entier; processus de l'arc branchial externe dentelé; pas d'écailles aux dorsales ni à l'anale; les épines dorsales sont au nombre de douze; il y a trois épines anales et cinq rayons branchiostèges. »

1. PARATILAPIA POLLENI, Bleeker.

(Pl. XLIV, fig. 2, et pl. XLIV^A, fig. 9.)

PARATILAPIA POLLENI, Bleeker, Chrom. Mad., *Versl. Kon. Akad. Wet.*, t. II (1868), p. 308.
PARATILAPIA POLLENI, Bleeker, *Poissons de Madagascar* (1875), p. 10 et pl. V, fig. 2.
PARATILAPIA POLLENI, Bleeker, *Verslag. K. Akad. Wetensch. Amsterdam* (1878), p. 192.
PARATILAPIA POLLENI, Steindachner, Ichth. Beitr., *Sitz. Ak. Wiss. Wien* (1880), p. 247.

D., XII, 10; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps contenue deux fois et trois quarts, longueur de la tête trois fois dans la longueur totale. Profil de la tête oblique; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est compris près de quatre fois dans la longueur de la tête. Dents coniques disposées en plusieurs séries, celles de la rangée externe plus fortes. Écailles des joues placées sur sept rangées et celles de l'opercule sur quatre. Rayons de la dorsale et de l'anale allongés, arrivant au milieu de la caudale; ventrales atteignant l'anale, aussi longues que les pectorales. Caudale tronquée.

Une tache noire à la base des deux dernières épines de la dorsale et des deux premiers rayons de la dorsale molle; des taches arrondies et de couleur bleue sur le corps et les nageoires verticales.

Longueur totale, 0^m 140; hauteur du corps, 0^m 050; longueur de la

[1] *Recherches sur la faune de Madagascar :* Poissons (1875), p. 9.

tête, $0^{m}038$; longueur du museau, $0^{m}012$; diamètre de l'œil, $0^{m}010$. MM. Pollen et Van Dam ont trouvé cette espèce dans la rivière Ambazoană, dans le nord-ouest de Madagascar; notre description est faite d'après le type que nous a communiqué le Musée de Leyde et d'après des exemplaires de grande taille qui ont été recueillis à Madagascar par M. Grandidier, dans les fleuves de la côte ouest. Elle habite aussi les rivières de la côte est; M. Audebert en a rapporté un individu pêché dans la rivière de Mananară (à l'entrée de la baie d'Antongil), M. Steindachner en a reçu un qui a été pris dans celle de Foizonŏ (au fond de cette même baie) et M. Sikora en a trouvé auprès d'Andrangoloakă, dans la forêt qui borde l'Imerină à l'est.

2. PARATILAPIA BLEEKERI, Sauvage.

(Pl. XLIV, fig. 1, et pl. XLIV A, fig. 10 et 10 a.)

PARATILAPIA BLEEKERI, Sauvage, *Bulletin de la Société philomathique de Paris* (1882), p. 174.

D., XII à XIII, 10; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 28.

Hauteur du corps contenue deux fois et demie, longueur de la tête trois fois dans la longueur totale. Profil de la tête excavé au-devant de l'œil; museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est compris quatre fois et demie dans la longueur de la tête. Dents coniques, au-devant d'une rangée de dents très petites. Écailles des joues disposées sur sept rangées et celles de l'opercule sur trois. Rayons de la dorsale et de l'anale arrivant à l'origine de la caudale; ventrales n'arrivant pas à l'anale, de même longueur que les pectorales. Caudale courte, arrondie.

Brunâtre, avec le centre de chaque écaille d'un beau bleu; quelques taches bleues sous l'œil; des taches bleues allongées à la base de chaque épine dorsale et anale; des taches de même couleur sur l'anale, la dorsale molle, la caudale.

Longueur totale, $0^{m}110$; hauteur du corps, $0^{m}040$; longueur de la tête, $0^{m}035$; longueur du museau, $0^{m}011$; diamètre de l'œil, $0^{m}009$.

Cette espèce, qui a été trouvée dans les marais et rizières de l'Imerină, près d'Antananarivŏ, par M. Grandidier, se distingue facilement du

P. Polleni, non seulement par sa coloration, mais en outre par la caudale qui est beaucoup plus courte et plus arrondie et par les nageoires impaires qui sont moins allongées.

Un exemplaire long de $0^{m}140$, dont le corps est un peu plus haut que le type, bien que tous les autres caractères tirés de la forme du corps soient les mêmes, n'a de taches ni sur les dorsales, ni sur la caudale, mais il en a sur l'anale.

Les Hova donnent à ce poisson le nom de *Trondro marakely* ou de *Marakely* tout court (litt. : Trondro pointillé de bleu); le fretin s'appelle *Ampirină*.

Dans l'Antsihanakă, on l'appelle *Fony*.

Genre PARETROPLUS.

Le genre *Paretroplus* a été établi en 1868 par Bleeker, qui, en 1878, en a donné la diagnose suivante : Dents des mâchoires peu nombreuses, coniques, obtuses, non lobées, disposées sur une seule rangée; dents pharyngiennes, les unes aiguës, les autres obtuses; os pharyngiens inférieurs triangulaires, réunis sur la ligne médiane par une suture solide. Corps oblong, comprimé, revêtu d'écailles cycloïdes, disposées suivant trente à trente-sept séries longitudinales. Profil du front incliné; des écailles sur les joues et les opercules; maxillaires courts, les supérieurs étant protractiles; bord du préopercule entier. Tubes des écailles de la ligne latérale simples. Base des nageoires dorsales et anale garnie d'écailles; formule des dorsales XVI à XIX, 13 à 19; de l'anale IX, 11 à 16; ventrales insérées derrière l'attache des pectorales.

Processus de l'arc branchial externe courts et coniques. Rayons branchiostèges au nombre de cinq.

D'après Bleeker, ce genre se distingue surtout du genre *Etroplus* par les dents maxillaires coniques, obtuses, peu nombreuses, disposées suivant une seule rangée, et par les épines anales moins nombreuses; il diffère au contraire des Hémichromis par neuf épines anales, au lieu de trois.

1. PARETROPLUS DAMII, Bleeker[1].

(Pl. XLVI, fig. 1.)

PARETROPLUS DAMII, Bleeker, Chrom. Mad., *Versl. Kon. Akad. Wet.*, t. II (1868), p. 313.
PARETROPLUS DAMII, Bleeker, *Poissons de Madagascar et de l'île de la Réunion* (1875), p. 13 et pl. IV, fig. 3.

D., XVIII, 14; *A.*, IX, 11; *L. lat.*, 27.

Hauteur du corps contenue deux fois, longueur de la tête trois fois dans la longueur, caudale non comprise. Profil de la tête oblique; museau de même longueur que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois dans la longueur de la tête. Dents coniques; quatre canines à la mâchoire supérieure. Écailles des joues disposées sur quatre rangées et celles de l'opercule sur cinq. Ventrales aussi longues que les pectorales, arrivant à l'anale.

Brunâtre; une tache noire arrondie au-dessus de la base des pectorales; un très mince liséré noirâtre à la base de l'anale et de la dorsale.

Longueur totale, 0^m075; longueur de la tête, 0^m020; longueur du museau, 0^m007; diamètre de l'œil, 0^m007; hauteur du corps, 0^m029.

MM. Pollen et Van Dam ont trouvé cette espèce dans le lac d'Ampombilava, à Nosibé. Notre description est faite d'après le type qui est conservé au Musée de Leyde et que nous a obligeamment communiqué M. Hubrecht.

2. PARETROPLUS POLYACTIS[2], Bleeker.

(Pl. XLIV^A, fig. 7 [type jeune], fig. 7^a [écaille de l'adulte], et pl. XLIV^B, fig. 2 [adulte]).

CHROMIS MADAGASCARIENSIS, Guichenot, Poissons de Madagascar, *Mémoires de la Soc. d'hist. nat. de Cherbourg* (1866), sans description.
CHROMIS NILOTICUS, Playfair, *Proceedings of the Zoological Society* (1868), p. 12.

[1] La planche porte, par erreur, *Paretroplus Vandami*, nom qui conviendrait tout aussi bien à ce poisson, puisqu'il est dédié à M. Van Dam, le compagnon de Pollen dans son voyage à la côte ouest de Madagascar.

[2] Le Musée d'histoire naturelle de Paris possède deux dessins de Commerson (1770) qui représentent cette espèce.

Paretroplus polyactis, Bleeker, *Versl. Akad. Amsterdam*, t. XII (1878), p. 195, pl. III, fig. 1.
Paretroplus Damii, Steindachner, Ichth. Beitr., *Sitz. Akad. Wissensch. Wien* (1880), p. 247.

D., xvi à xviii, 15 à 19; *A.*, viii à ix, 12 à 16; *L. lat.*, 28 à 30.

Hauteur du corps contenue près de deux fois et demie, longueur de la tête un peu plus de quatre fois dans la longueur totale; profil de la tête incliné; diamètre de l'œil contenu quatre fois dans la longueur de la tête. Cinq rangées d'écailles sur l'opercule; quatre rangées, plus deux petites écailles hors série, sur les joues. Dents coniques, les médianes de la mâchoire supérieure étant les plus longues. Épines anales fortes, la quatrième aussi grande que le diamètre de l'orbite; anale et dorsale molle en pointe; ventrales arrivant à l'anale.

Longueur totale, 0^{m}178; longueur de la tête, 0^{m}047; longueur du museau, 0^{m}022; diamètre de l'œil, 0^{m}012; hauteur du corps, 0^{m}080. Il y a des individus qui atteignent une taille de 0^{m}23 et plus.

Cette espèce est très voisine du *P. Damii* de Bleeker, qui n'en est peut-être qu'une race et dont elle diffère par le nombre des épines à la dorsale, par la hauteur un peu plus grande du corps, par la dorsale molle et l'anale qui sont plus pointues.

Partie supérieure du corps olivâtre, partie inférieure verdâtre ou rosée; tronc orné, chez les jeunes, de sept bandes verticales, les deux postérieures peu marquées, l'antérieure commençant à l'origine de la dorsale épineuse, la quatrième à l'origine de la dorsale molle.

Cette espèce est distincte par sa coloration et surtout par sa taille. Le type décrit par Bleeker a été rapporté par M. Audebert de la rivière de Mananară (à l'entrée sud de la baie d'Antongil); M. Grandidier en a pêché, en 1865, un grand nombre dans la rivière de Soamianină, en face de l'île de Sainte-Marie. Ces poissons sont du reste très communs dans tous les cours d'eau et dans toutes les lagunes de la côte orientale où ils sont connus sous les noms de *Henalahy* (dans le Nord, à la Pointe à Larrée) et de *Masovoatoakă* (dans le Sud, à Mahela). Leur chair est excellente, aussi les Européens qui habitent ces régions les appellent-ils *Gouramys malgaches*. L'exemplaire du Musée de Vienne a été pris dans la rivière Foizonŏ, sur la côte nord-est, au fond de la baie d'Antongil.

FAMILLE DES LABRIDÉES.

Nous avons indiqué plus haut les principaux caractères qui différencient les Labridées des Pomacentridées et des Chromidées; il n'y a donc pas lieu d'y revenir ici. Nous dirons seulement avec M. A. Günther, qui, en 1861, a bien défini les différents genres qui doivent rentrer dans cette famille, que les Labridées sont tous des poissons marins, habitant les mers tempérées et tropicales, à l'exclusion presque absolue des mers antarctiques et arctiques, et qu'ils deviennent d'autant plus nombreux en espèces que l'on se rapproche des tropiques. Se nourrissant de mollusques, ils ont une dentition admirablement disposée pour qu'ils puissent arracher et broyer les coquilles; le groupe des Scaridées, que Bleeker a élevé au rang de famille, comprend des poissons herbivores autant que carnivores. Les Labridées, aussi bien par leurs mœurs que par plusieurs points de leur anatomie, rappellent les Sparidées, parmi les Pharyngognathes.

Les Labridées peuvent, comme le propose M. Günther, être divisées en six groupes : les *Labrina*, les *Chœropina*, les *Julidina*, les *Pseudodacina*, les *Scarina* et les *Odacina*.

Toutes les Labridées ont des écailles cycloïdes, qui sont construites suivant un type assez homogène, avec quelques différences toutefois de genre à genre.

Dans le groupe des *Labrina*, les écailles des Labres (*Labrus mixtus*) sont de grandeur moyenne, au nombre de quarante-deux à cinquante-cinq à la ligne latérale; elles sont ovalaires, avec une pointe plus ou moins prononcée, et elles portent à leur partie antérieure quelques stries rayonnantes, le reste étant couvert de fines stries concentriques. Le canal, qui est étroit, occupe une grande partie de leur longueur et se recourbe légèrement à son extrémité postérieure. Les écailles des Crénilabres (*Crenilabrus melops*) sont plus grandes, au nombre de trente à trente-six dans la ligne latérale, semblables à celles des Labres, à cette exception que le canal est plus court. La seule espèce du genre Tautaga (*Totaga onitis*) a soixante écailles à la ligne latérale, seize rangées au-

dessus de cette ligne et trente-cinq en dessous; elles sont ovalaires, avec le bord antérieur presque droit; de ce bord partent quelques lignes rayonnantes jusque vers la moitié de la longueur du tube, qui est court; plus en arrière, il y a quelques grosses lignes parallèles, dirigées normalement au tube; la partie postérieure est occupée par des stries fortes, irrégulières, divergeant de la partie postérieure du tube. Les Malacoptères (*Malacopterus reticulatus*) ont trente-sept écailles à la ligne latérale, écailles irrégulières dont la partie postérieure est prolongée en pointe; le tube, en arrière, se divise en trois ou quatre ramifications; cette partie de l'écaille ne porte que de fines granulations. Chez les Cténolabres (*Ctenolabrus burgall*), on compte de trente-huit à cinquante écailles à la ligne latérale, de trois à six au-dessus de cette ligne, de six à dix-sept en dessous; leur bord antérieur est droit, leur bord postérieur est régulièrement arrondi; le tube est situé dans une partie portant des lignes irrégulières qui viennent se terminer au tube; la partie postérieure de l'écaille est ornée de stries fines, concentriques, disposées en une série de lignes qui rappelle tout à fait ce qui existe chez certains Cyprins, chez les Leucisques, par exemple.

Dans le groupe des *Julidina*, les Hémigymnes (*H. fasciatus*) ont des écailles tout à fait semblables à celles des Cténolabres; elles sont, du reste, plus grandes, leur nombre variant dans une série longitudinale de vingt-six à trente-deux. Les écailles des Coris (*Coris flavovittata*) ressemblent à celles des Labres, à cette exception que le tube est plus court; elles sont petites, étant toujours au moins au nombre de cinquante à la ligne latérale (de cinquante à cent vingt-huit). Celles des Épibules (*Epibulus insidiator*) sont très grandes (vingt-deux à la ligne latérale), couvertes de stries nombreuses, concentriques et très fines et portant quelques lignes irrégulières qui forment comme une série de fissures; leur bord antérieur est droit et leur bord postérieur est peu arqué. Les écailles des Gomphoses (*Gomphosus varius*) rappellent celles des Hémigymnes, mais leur partie postérieure porte des stries irrégulières qui divergent de l'espace dans lequel se trouve le tube; la partie antérieure porte aussi de nombreuses stries divergeant du bord antérieur et d'une partie, la moitié

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la longueur environ, des bords latéraux; elles sont grandes (de vingt-six à trente dans une rangée longitudinale). Les écailles sont également grandes chez les Pseudocheilines (*Pseudocheilinus hexatænia*); le tube se recourbe et se termine au bord de l'écaille qui est entièrement couverte, tant par les stries en ligne droite qui rayonnent du bord antérieur que par les stries courbes et à concavité tournée en dedans qui partent des bords latéraux et du bord postérieur. Chez les Labrichthys (*L. psittacula*, *L. Lantzii*, *L. isleanus*) et les Cheilions (*Cheilio inermis*), le tube se ramifie à son extrémité plus ou moins suivant les espèces; c'est ainsi que, chez le *L. psittacula*, ce tube est presque aussi ramifié que chez les Sciénoïdes vrais, tandis qu'il n'y a chez le *L. Gaye* que deux petites branches courtes; chez cette dernière espèce, les lignes rayonnent, non seulement du bord antérieur, mais aussi de la plus grande longueur des bords latéraux. Les Labrichthys ont de vingt-trois à vingt-huit écailles à la ligne latérale, les Cheilions de quarante-cinq à cinquante.

Les Anampses ont de vingt-quatre à cinquante-deux écailles à la ligne latérale; elles ont le tube assez long; du bord antérieur et d'une partie des bords latéraux rayonnent des lignes nombreuses qui viennent en rejoindre d'autres rayonnant en sens inverse et allant du tube au bord postérieur qui est arrondi (*A. cæruleopunctatus*). Les écailles des Cossyphes ont la même forme (*Cossyphus abbotæniatus*); chez ceux-ci on compte, dans une rangée transversale, de trente à trente-cinq écailles. Les Cheilines les ont plus grandes encore (de vingt à vingt-quatre); elles sont fort semblables à celles des Anampses (*Cheilinus radiatus*). Chez les Novacules (*Novacula bimaculata*), la partie postérieure de l'écaille s'allonge en pointe; les stries rayonnantes de la partie antérieure sont fort nombreuses. Le bord antérieur, qui est arrondi, présente une pointe médiane chez les Platyglosses (*Platyglossus hortulanus*), chez lesquels les stries rayonnantes sont en bien moins grand nombre que chez les Novacules. Les Cleptiques (*Clepticus genizarra*) ont la partie postérieure de l'écaille ornée de petites ponctuations qui rappellent ce que nous avons signalé chez les Cténolabres.

Dans le groupe des *Scarina*, nous avons examiné les écailles des Cal-

liodons (*C. ustus*) et des Pseudoscares (*Pseudoscarus chloris*); elles ressemblent tout à fait à celles des Platyglosses.

Genre COSSYPHUS.

1. COSSYPHUS SPILOTES, Guichenot.

(Pl. XXXII, fig. 3.)

Cossyphe spilotes, Guichenot, *Notes sur l'île de Réunion* de Maillard, Ann. C., Poissons (1865), p. 13.

D., XII, 10; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête, contenue un peu plus de quatre fois dans la longueur totale. Une canine postérieure; museau allongé, faisant le tiers de la longueur de la tête; lèvres supérieures épaisses, denticulations du préopercule faibles; caudale tronquée; premier rayon des ventrales non prolongé; épines dorsales faibles.

La couleur du corps est d'un jaune rougeâtre, plus claire en dessous. Il y a quatre taches d'un jaune clair entre la dorsale et la ligne latérale; une petite tache de cette même couleur existe sur le haut du pédicule caudal et il y en a une autre noire à la base du dernier rayon de l'anale. Des taches jaunes, de forme irrégulière, couvrent le ventre en avant de l'anale. D'après Guichenot, il existe «des lignes longitudinales et parallèles sur le corps et sur le ventre; elles sont au nombre de huit ou dix et s'effacent dès qu'elles ont atteint la ligne latérale. Il y a aussi de nombreuses taches rousses ou brunes entre la portion molle de la dorsale, la ligne latérale et sur les côtes de la queue». Les nageoires sont jaunâtres.

Cette espèce, qui a été établie par Guichenot sur l'étude d'un seul exemplaire empaillé provenant de l'île de la Réunion, est si voisine du *Cossyphus leucostictus* (Bennett), dont elle ne se différencie que par quelques détails dans la coloration, que nous ne l'admettons qu'avec les plus grandes hésitations. Les dimensions prises sur le type figuré sont :

Longueur totale, $0^{m}200$; hauteur du corps, $0^{m}048$; longueur de la tête, $0^{m}053$.

2. COSSYPHUS BOUTONI, Liénard.

Cossyphe de Bouton, Liénard, *Treizième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1843), p. 76.

D., XIII, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 29.

«La tête de ce Cossyphe est beaucoup plus courte que celle des autres espèces que l'on trouve dans nos mers; elle est comprise cinq fois dans la longueur du poisson et sa hauteur égale sa longueur. L'œil est grand, son diamètre étant le quart de la hauteur de la tête. Le profil supérieur est très arrondi, ce qui l'éloigne de la figure générale des Cossyphes.

«Sa plus grande hauteur se trouve sous la perpendiculaire tirée de la dixième épine dorsale; elle est contenue trois fois et demie dans la longueur totale, et la distance de la fin de la dorsale à la fin de la caudale égale la hauteur du poisson. La bouche est armée de quatre fortes canines à chaque mâchoire et de plusieurs rangées de petites dents grenues; il y a en outre deux autres canines à chaque angle de la mâchoire supérieure. . . La partie verticale du préopercule est dentelée. . . Les écailles qui couvrent le préopercule sont très petites ... Celles de l'opercule sont de moitié plus petites que celles du corps où l'on en compte vingt-neuf de l'œil à la queue et treize de la dorsale à l'anale . . .

«Ce Cossyphe se distingue par les couleurs suivantes : le rouge et le rose forment la base du fond. La première couleur embrasse toute la partie antérieure et se termine postérieurement en un croissant, dont une pointe touche la fin de la dorsale et l'autre la première épine anale. Le centre du croissant ne dépasse pas la fin de la pectorale. La couleur de la partie postérieure, qui est rose, vient s'enchâsser dans le rouge. Cette dernière couleur n'est interrompue que de l'œil à la symphyse; la partie inférieure de la tête est d'un vert noirâtre; cette couleur, en s'affaiblissant, atteint la base de la pectorale et de la ventrale.

«Sur la partie postérieure, il y a deux bandes noires; la supérieure commence à la ligne latérale, sous le cinquième rayon mou de la dorsale, et se prolonge jusqu'à la fin des rayons supérieurs de la caudale; la seconde part vis-à-vis du dixième rayon mou de l'anale et se termine

comme la précédente. Une tache noire embrasse la membrane des deux premiers rayons épineux de la dorsale, une autre plus grande couvre les deux derniers épineux et les deux premiers rayons mous de cette nageoire; la pectorale est rose, la ventrale rouge sanguin, l'anale rouge aux épines, puis jaune clair et ensuite transparente aux rayons mous; cette nageoire est bordée d'un liséré noir. Il y a un peu de noir sur les écailles, qui empiètent sur cette nageoire; la caudale est un grand croissant dont tous les rayons mitoyens sont roses. La membrane de la dorsale épineuse est verdâtre. Ce poisson a 7 pouces et demi de long.»

Le Cossyphe de Bouton a été trouvé à l'île Maurice.

3. COSSYPHUS BICOLOR, Liénard.

Cossyphe bicolore, Liénard, *Treizième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1843), p. 78.

D., XII, 8; *A.*, III, 10; *L. lat.*, 32.

Cette espèce, que sa coloration et la formule des nageoires séparent des autres espèces du genre, est décrite par Liénard dans les termes suivants :

«La hauteur de ce poisson n'est contenue que trois fois et un cinquième dans sa longueur totale. Sa tête est aussi haute que longue; son profil supérieur forme un arc régulier. . . Les écailles qui couvrent l'opercule sont presque aussi grandes que celles du corps. . . Les deux mâchoires sont munies de dents canines, crochues, recourbées en dedans et écartées les unes des autres. . . Le préopercule est très grand; son bord montant est long; il est finement dentelé. . . La caudale est coupée carrément. La pectorale est courte et, lorsqu'elle est ouverte, elle est plus large que longue. L'œil est grand; il y a deux diamètres de cet organe jusqu'à la lèvre supérieure, et deux jusqu'à l'angle de l'opercule. . .

«Ce Cossyphe est partagé en deux couleurs principales : la supérieure est d'un rose teinté de noir, et l'inférieure d'un rose blanchâtre. La même couleur, plus foncée, couvre la tête, passe à la partie supérieure de l'angle de la pectorale et monte obliquement jusqu'au dos de la queue. Le rose pâle occupe le reste inférieur du corps. Ces deux couleurs sont pourtant

séparées par une bande blanchâtre, oblique, qui part de la pectorale et arrive à la fin de la dorsale. La ventrale et la pectorale sont roses. Les rayons de la dorsale sont gros et courts. La membrane se prolonge au delà des rayons et forme de petits triangles. La dorsale molle est un peu plus élevée que l'épineuse; elle ne fait pas en longueur le tiers de la longueur de la première. L'anale finit en pointe et se porte en arrière comme la dorsale; les deux derniers épineux sont robustes et comprimés.

«Ce poisson, qui vient de l'île Maurice, a 10 pouces de long; il se tient dans les grandes profondeurs; on le prend rarement.»

4. COSSYPHUS OCTOMACULATUS, Liénard.

COSSYPHE À HUIT TACHES, Liénard, *Treizième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1843), p. 77.

D., XII, 10; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 30.

Cette espèce, que nous ne connaissons que par la description donnée par Liénard, présente, suivant cet auteur, les caractères suivants :

«La hauteur de ce joli poisson est contenue quatre fois dans sa longueur totale; la tête fait le quart de cette longueur . . . Son museau est pointu; l'œil est placé à égale distance du museau et de l'opercule . . . La partie verticale du préopercule est finement dentelée. Chaque mâchoire est armée de quatre dents canines crochues et recourbées en dedans; à la commissure de la bouche et de chaque côté de la mâchoire supérieure, on remarque une forte canine. La caudale est coupée carrément. Les écailles de la joue sont très petites; celles du corps sont au nombre de trente sur une ligne longitudinale et de quinze sur la verticale.

«Sur un fond violacé, beaucoup plus prononcé vers la tête, on compte huit grandes taches blanches vis-à-vis les unes des autres; la première est placée sur la nuque, la deuxième embrasse une partie de la pectorale et de l'opercule et fait le tour en avant des ventrales pour se joindre à celle de la partie opposée; des deux intermédiaires, la supérieure part des septième et huitième rayons épineux de la dorsale pour descendre jusqu'à la ligne latérale, et l'inférieure, qui est ronde, placée en dessous, embrasse une grande partie du flanc et se joint à celle de la partie opposée en pas-

sant entre l'anale et la ventrale. Les deux qui suivent également au-dessus l'une de l'autre ne laissent qu'un petit intervalle entre elles; elles se trouvent à la partie postérieure de l'anale et de la dorsale. Les deux dernières taches sont les plus petites; elles sont situées sur la queue et la caudale. Une bande blanche contourne les mâchoires. Une tache noire se fait remarquer à l'aisselle de la pectorale, une seconde à la partie molle de la dorsale et une troisième à l'anale. On voit du jaune à la base de la pectorale et du rose à l'extrémité des rayons. Il y a du noir aux trois premiers rayons épineux de la dorsale. La ventrale est grise; elle est tachetée de brun. L'anale porte des taches brunes, blanches et jaunes. Ce poisson a 7 pouces de longueur et se trouve à l'île Maurice; les pêcheurs l'appellent *Maldao.*»

Genre PSEUDOCHEILINUS.

PSEUDOCHEILINUS HEXATÆNIA, Bleeker[1].

(Pl. XLI^{B}, fig. 2.)

Cheilinus hexatænia, Bleeker, *Act. Soc. sc. Indo-Néderl.*, t. III (1858), Amboina, VI, p. 84.
Pseudocheilinus hexatænia, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. I (1862), p. 73 et pl. XXIII, fig. 2.
Pseudocheilinus hexatænia, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 134.
Pseudocheilinus psittaculus, Kner et Steindachner, *Wien Sitzungsb.*, t. LIX (1866), p. 376 et fig. 7.
Cossyphus echis, Guichenot, *Nouvelles Archives du Muséum*, t. V (1869), p. 197.
Pseudocheilinus hexatænia, Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 250 et pl. CXXXVI, fig. B.

D., IX, 11; *A.*, III, 9; *L. lat.*, 23.

Nous avons sous les yeux l'espèce décrite par Guichenot sous le nom de *Cossyphus echis;* c'est sans aucun doute la même que celle qui a été décrite et figurée par Bleeker sous le nom de *Pseudocheilinus hexatænia.*

D'après Guichenot, ce poisson «est partout d'un bleu tendre, plus ou moins vif selon les parties du corps; sur ce fond se détachent cinq bandes jaunes, bien marquées, qui s'étendent en forme de rubans sur toute la

[1] C'est le type du *Cossyphus echis* de Guichenot (*Pseudocheilinus hexatænia* de Bleeker) qui est figuré sur la pl. XLI^{B}; il y porte par erreur le nom de *Pseudocheilinus hexatilis.*

longueur du corps. Les joues et les opercules sont couverts de très petits points ou gouttes de la même couleur que les bandes dont nous venons de parler. Une petite tache noire, entourée de bleu, est placée sur le haut de la queue, dont la nageoire terminale est bleue, comme les autres nageoires, à l'exception des pectorales qui sont jaunâtres.»

Le *P. hexatænia* n'était connu que de Ceram et d'Amboine, lorsque M. Grandidier a recueilli sur la côte ouest de Madagascar les deux exemplaires qui ont servi de type à la description de Guichenot.

Genre ANAMPSES.

1. ANAMPSES VIRIDIS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLV, fig. 3.)

Anampses viridis, Cuvier et Valenciennes, *Histoire des Poissons*, t. XVI (1839), p. 13.

D., IX, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 27.

Hauteur du corps contenue un peu plus de trois fois, longueur de la tête trois fois et trois quarts dans la longueur totale. Épines dorsales faibles. Caudale un peu arrondie.

Corps de couleur verte, chaque écaille étant violette au centre et portant un trait vertical de couleur bleuâtre, de telle sorte que le corps est orné d'une série de mailles losangiques de couleur verte circonscrivant des espaces de couleur violette; tête d'un vert plus foncé que le corps. Dorsales d'un rouge violacé, la nageoire postérieure portant quelques taches arrondies de couleur rougeâtre. Caudale rosée. Anale d'un brun violacé avec des traits longitudinaux de couleur grisâtre; une large bande de cette même couleur à l'extrémité de la nageoire, cette bande étant coupée par des taches d'un brun violacé; ventrales avec une bande violacée entre les deux rayons extérieurs. Base des pectorales jaunâtre, le reste de la nageoire étant d'un vert de malachite.

Longueur totale, $0^{m}270$; hauteur du corps, $0^{m}088$; longueur de la tête, $0^{m}070$.

Le type de l'espèce est de Maurice. A Madagascar, ce poisson s'appelle

Varavaranā. L'Anampses vert a été retrouvé aux îles Marquises par M. Teschoires.

2. ANAMPSES TÆNIATUS, Liénard.

ANAMPSES À BANDES, Liénard, *Treizième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1843), p. 86.
ANAMPSES DIADEMATUS (pro parte), Günther, *Journ. Mus. Godeffroy*, Fische der Südsee (1881), p. 252 et pl. CXXXIX, fig. B.

D., IX, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 27.

Bien que fort voisine de l'*Anampses diadematus* de Rüppell, ce poisson nous paraît constituer tout au moins une variété distincte, que Liénard décrit ainsi qu'il suit :

« Sa hauteur est contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale et son épaisseur ne fait pas la moitié de sa hauteur . . . Les dents sont moins plates et moins recourbées en dehors que dans toutes les espèces d'Anampses examinées . . .

« La robe de ce joli poisson est de couleur verte; on remarque un trait bleu sur chaque écaille. Une bande d'un beau bleu va d'un œil à l'autre en passant dans la cavité du front; une autre moins large descend verticalement du front à l'œil et forme un angle obtus avec la première bande; une troisième, de la largeur d'une écaille, prend naissance à la ligne latérale et, sous le septième rayon épineux de la dorsale, descend verticalement et occupe la largeur de six écailles; elle passe sur la pectorale et n'arrive pas à la ventrale. Les lèvres sont bleues et les joues grises, la partie inférieure des joues est bleue, le haut de la pectorale est d'un bleu foncé et le bas d'un bleu tendre; il y a du jaune à la base de cette nageoire. La ventrale est bleue avec un trait jaune entre les deux premiers rayons.

« La dorsale est tricolore; il y a une bande verte à la base des rayons, une bande jaune au milieu et une bande bleue qui est à l'extrémité. L'anale porte cinq bandes, la première verte contre le corps du poisson, la deuxième jaune, la troisième bleue, la quatrième jaune et la cinquième bleue. Les rayons mitoyens de la caudale sont alternativement bleus et jaunes, et les rayons supérieurs et inférieurs sont bleus.

« Ce poisson a 11 pouces de long; il vient de Maurice où il est rare. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

3. ANAMPSES RUBRO-VIRIDIS, Liénard.

ANAMPSES VERT ET ROUGE, Liénard, *Treizième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1843), p. 87.

D., IX, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 25.

Cette espèce, qui nous semble différente par sa coloration des autres Anampses connus, est ainsi décrite par Liénard :

«La hauteur est contenue trois fois et un tiers dans la longueur totale; son épaisseur fait le tiers de sa hauteur. Sa tête est courte; sa bouche, petite, est armée de quatre dents canines moyennes, recourbées en dehors. Son œil est de moyenne grandeur; il y a trois diamètres de l'œil entre cet organe et le museau, qui est pointu, trois jusqu'à l'opercule, deux et demi au-dessus. La dorsale et l'anale sont de la même hauteur, et cette hauteur est le cinquième de celle du poisson. La pectorale et la caudale sont grandes. Les ventrales sont de moyenne grandeur.

«Ce poisson est orné des plus brillantes couleurs. La nuque, depuis la dorsale jusque vis-à-vis du préopercule, est vert bouteille et lisérée de bleu verdâtre. Depuis la bosse du front, qui est peu saillante, jusqu'en face des narines, il y a une grande tache d'un vert noirâtre, entourée d'un cercle bleu de ciel, dont la partie inférieure est large et la partie supérieure très étroite; à ce cercle se joint une bande qui entoure l'œil et se prolonge jusqu'à la lèvre supérieure. La prunelle est très petite, noire; l'iris, qui fait le double de la prunelle, est de couleur de feu. Il y a quelques traits bleus, assez irréguliers, sous la gorge et autour des lèvres. La dorsale est d'un vert bouteille, bordée de bleu tendre et sablée de bleu. L'anale porte également une large bande bleue, avec trois lisérés violets au-dessus. Le premier rayon de la ventrale, celui de la pectorale et les huit rayons de la caudale sont bleus; il y a, entre chaque rayon, un trait de cette même couleur; le neuvième de chaque côté est rouge et les deux internes sont violets; l'extrémité de chacun des rayons intermédiaires est d'un blanc sale, avec une tache jaunâtre sur le bord. Depuis le surscapulaire jusqu'au sixième rayon de la dorsale et en descendant obliquement pour arriver au premier rayon de l'anale, le poisson

est d'un rouge sanguin. Tout le reste, jusqu'à la queue, est d'un vert clair, qui se rembrunit en approchant de la caudale, surtout vers le dos, tandis que la partie inférieure conserve un peu de couleur rouge sang qui s'étend insensiblement jusqu'à la caudale... Des veines bleues sur le dos et violettes sur l'anale couvrent toutes les écailles de ce poisson; elles sont moins sensibles sur la partie rouge.

«Ce poisson a 14 pouces de long; il vient de Maurice où il est très rare.»

4. ANAMPSES LUNATUS, Liénard.

ANAMPSES À CROISSANT, Liénard, *Septième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1836), p. 59.
ANAMPSES AMBOINENSIS, Bleeker, *Atlas ichthyologique* (1862), p. 103 et pl. XXV, fig. 2.
ANAMPSES AMBOINENSIS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VI (1862), p. 137.

Nous ne mentionnons l'Anampses d'Amboine, qui a été décrite avec détails par MM. Bleeker et Günther, que pour indiquer qu'elle est la même que l'Anampses à croissant de Liénard. «Cette espèce est ainsi nommée, dit-il, à cause d'un croissant de couleur bleue qui se trouve sur la caudale. Ce poisson est très agréablement moucheté de points d'un bleu éclatant.»

Cette espèce, d'abord décrite d'Amboine, a été signalée à Zanzibar par MM. Playfair et Günther; elle existe aussi à Maurice.

GENRE NOVACULA.

1. NOVACULA (HEMIPTERONOTUS) PENTADACTYLA, Linné.

CORYPHÆNA PENTADACTYLA, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1788), p. 447.
CORYPHÆNA PENTADACTYLA, Bloch, *Aukland Fische* (1795), pl. CLXXIII.
NOVACULA PENTADACTYLA, N. TESSELLATA, N. SEXMACULA, N. PUNCTULATA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. XIV (1839), p. 69 et pl. CCCXCV, p. 74, 72 et 73.
NOVACULA PENTADACTYLA, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 177.
HEMIPTERONOTUS PENTADACTYLUS, Bleeker, *Atlas ichth.*, t. I (1862), p. 150, pl. XXX, fig. 4.
NOVACULA PUNCTULATA, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 97.
NOVACULA PENTADACTYLA, G. Lunel, Mélanges ichthyologiques, p. 9, *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, t. XXVII (1881).

D., II à VII, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 28.

Écailles des joues disposées sur sept rangées et descendant jusqu'en

arrière de l'angle de la bouche. Les deux épines antérieures de la dorsale sont flexibles et séparées du reste de la nageoire; les trois derniers rayons de la dorsale molle et les neuf derniers de l'anale sont divisés; le rayon externe des ventrales est peu prolongé.

Il y a une tache de couleur foncée au-dessous de la ligne latérale, au niveau de la terminaison de la pectorale.

Le *Novacula pentadactyla* est une espèce bien caractérisée par la présence de nombreuses rangées d'écailles sur la joue et par la non-division de la plupart des rayons de la dorsale molle. La coloration est variable, ce qui a fait admettre comme espèces, par Cuvier et Valenciennes, de simples variétés de coloration.

Dans le type du *N. pentadactyla*, le corps, de couleur verdâtre, est orné de petits points rouges écarlates; une tache ronde, de couleur rouge, se voit à l'attache du bord membraneux de l'opercule avec les tempes; à l'origine de la ligne latérale sont quatre taches rouges dont le demi-limbe antérieur est bleuâtre; les flancs portent une tache arrondie de couleur brunâtre au niveau de la terminaison de la pectorale. Le nombre des taches de la partie antérieure de la ligne latérale est variable; tantôt il y en a cinq (*N. sexmacula*), ou elles manquent et sont remplacées par de petits points noirs (*N. punctulata*); d'autres fois, lorsqu'elles font défaut, le corps est couvert de taches triangulaires et verticales (*N. tessellata*).

La variété *N. tessellata* paraît, jusqu'à présent, être spéciale à l'île de France; les dimensions prises sur le type sont : longueur totale, $0^{m}155$; hauteur du corps, $0^{m}038$; longueur de la tête, $0^{m}035$.

Day a figuré sous le nom de *N. punctulata*[1] une espèce qui n'est point celle de Cuvier et Valenciennes, si l'on s'en rapporte à la figure. La planche représente en effet un poisson qui, avec de nombreuses séries d'écailles sur les joues, a le profil moins incliné que le *N. pentadactyla*, chez lequel tous les rayons de la dorsale molle et de l'anale sont divisés, et qui peut-être devrait être rapproché du *N. spilonotus*, chez lequel les deux rayons antérieurs de la dorsale molle seulement ne sont pas divisés.

[1] Voir *The Fishes of India*, pl. LXXXVIII, fig. 2.

2. NOVACULA (HEMIPTERONOTUS) IMMACULATA, Cuvier et Valenciennes.
(Pl. XLV, fig. 2.)

NOVACULA IMMACULATA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIV (1832), p. 75.

D., II à VII, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 25.

Écailles des joues disposées sur sept rangées, descendant jusqu'en arrière de l'angle de la bouche. Les deux épines antérieures flexibles et séparées du reste de la nageoire; les sept derniers rayons de la dorsale molle et tous les rayons de l'anale divisés; rayon externe des ventrales prolongé en un filament qui arrive presque au niveau de l'anus.

Corps de couleur uniforme verdâtre; les nageoires d'un jaune verdâtre: pas de tache sur les flancs.

Longueur totale, $0^{m}165$; hauteur du corps, $0^{m}048$; longueur de la tête, $0^{m}045$.

Voisine du *Novacula pentadactyla*, cette espèce en diffère par la division de tous les rayons de l'anale et par l'absence de tache sur les flancs: chez le *N. spilonotus*, il y a une grande tache rouge au niveau de la terminaison de la pectorale et, de plus, les deux premiers rayons de la dorsale seuls sont indivis.

A Madagascar, ce poisson porte le nom de *Vao*.

GENRE JULIS.

JULIS TRILOBATA, Lacépède.

LABRUS TRILOBATUS, Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, t. III (1802), p. 454, 526.

JULIS QUADRICOLOR, Lesson, *Voy. de la Coquille*, Zoologie, t. II (1826-1830), p. 139 et pl. XXXV, fig. 1.

JULIS QUADRICOLOR, J. TRILOBATUS, J. FORMOSUS, J. ÆRUGINOSUS, J. SEMICÆRULEUS, J. CYANOGASTER et J. ERYTHROGASTER, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XIII (1839), p. 443, 437, 439, 441, 442, 444 et 447.

JULIS QUADRICOLOR, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. I (1862), p. 93 et pl. XXXIV, fig. 3.

JULIS TRILOBATA, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 187.

JULIS TRILOBATA, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 92.

JULIS TRILOBATA, Day, *The Fishes of India* (1877), pl. CCXXII.

D., VIII, 13; *A.*, III, 11; *L. lat.*, 28.

Comme l'a bien montré M. Günther, cette espèce, qui est caractérisée

par deux bandes verticales sur les flancs, varie de couleur; aussi, après l'étude des types de Cuvier et Valenciennes, nous acceptons la synonymie qu'a donnée ce savant ichthyologiste.

Dans la variété α, qui correspond aux *Julis trilobatus* et *J. formosus*, la tête est de couleur uniforme, sans bandes; le ventre et le tiers inférieur de la queue sont rougeâtres; cette coloration est séparée du reste du corps par une bande rouge qui va de la partie inférieure de l'aisselle au lobe inférieur de la caudale et d'où partent des lignes verticales se perdant en haut et en bas dans la couleur bleue du fond.

La variété β, à laquelle correspondent les *Julis quadricolor, J. semicæruleus, J. æruginosus, J. cyanogaster,* est entièrement verte; la tête porte une tache triangulaire rouge au-devant de l'œil; une bande de cette même couleur, et oblique, va de l'œil au surscapulaire où elle se bifurque; une autre bande se voit sous la base de la pectorale; le corps est orné de trois bandes longitudinales dont les deux inférieures sont rouges.

La variété γ ressemble à la variété β, à cette exception que la tête est ornée de six bandes rouges rayonnant de l'œil (*Julis erythrogaster*).

Comprise ainsi, cette espèce s'étend depuis la mer Rouge jusqu'aux mers de Chine et en Polynésie.

Genre CORIS.

CORIS (HOLOGYMNUS) DOLIATA, Lacépède.

(Pl. XLIX, fig. 5.)

Labrus doliatus, L. annulatus et Hologymnus fasciatus, Lacépède, *Hist. Poiss.*, t. III (1802), p. 429 et pl. IV, fig. 3; p. 455 et 526 et pl. XXVIII, fig. 3; p. 457 et pl. I, fig. 3.

Julis rosea, Quoy et Gaimard, *Voy. de l'Astrolabe*, Poissons (1824), p. 709 et pl. XV, fig. 1.

Julis annulata et J. doliata, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poiss.*, t. XII (1839), p. 501, pl. CCCLXXXVIII et p. 504.

Girelle de Laporte, G. ogilby, G. à croissant bleu, Liénard, *Treizième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1843), p. 82, 84 et 85.

Coris annulata, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. IV (1852), p. 202.

Hologymnus fasciatus, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. I (1862), p. 96 et pl. XV.

D., IX, 12; *A.*, III, 12; *L. lat.*, 120 à 135.

Hauteur du corps contenue de quatre fois et deux tiers à cinq fois et

un quart, et longueur de la tête quatre fois et un quart dans la longueur totale. Pas de dent canine postérieure. Épines dorsales non prolongées; pectorales plus courtes que la moitié de la longueur de la tête; ventrales beaucoup plus courtes que les pectorales; caudale arrondie.

M. Günther, qui réunit avec raison les deux espèces décrites par Cuvier et Valenciennes, admet trois variétés. Dans la variété α, le corps est orné de nombreuses bandes verticales de couleur sombre; la moitié inférieure de la dorsale porte des taches blanchâtres, entourées à leur partie postérieure d'un cercle violet; on voit deux ou trois bandes longitudinales à la partie supérieure des nageoires; l'anale porte un étroit liséré près de son extrémité.

Dans la variété β, le corps a de nombreuses bandes bleues bordées de brun; une large bande blanchâtre s'étend de la troisième à la huitième épine dorsale, une autre de couleur foncée se voyant au-devant de la bande de couleur claire. La dorsale est violette et porte, près de la base, une série de taches de forme semi-circulaire; le bord de la nageoire est rougeâtre, liséré de violet; sur l'anale et près de sa base, il y a une série de cercles de couleur violet clair; la nageoire est coupée en son milieu par une large bande d'un violet clair et a son extrémité d'un violet foncé.

Dans la variété γ, le corps est rosé, les bandes verticales étant peu marquées.

Le Coris dolié, qui, comme nous venons de le dire, a une coloration très variable, a été souvent méconnu et décrit sous des noms spécifiques distincts. Liénard a désigné sous les noms de *Girelle de Laporte*, de *Girelle ogilby* et de *Girelle à croissant bleu* trois Coris qui ne sont que des variétés et qu'il décrit ainsi qu'il suit :

« *Girelle de Laporte*. — La tête est d'un beau jaune, traversée par des bandes d'un rouge lilas, trois sur l'opercule, quatre du front à l'angle du préopercule et deux en avant de l'œil. Le bord membraneux de l'opercule porte deux petites taches, la première bleue, la seconde d'un jaune serin. Sur le dos, qui est d'un rouge sanguin, et sur les flancs, qui sont d'un lilas clair, il y a dix-neuf bandes verticales d'un jaune doré, dont la première, qui passe sous le milieu de la pectorale, est recouverte d'une

large bande noire; les quatre suivantes sont toutes jaunes et étroites; la sixième est à moitié recouverte de noir; la septième l'est presque en entier: la huitième conserve encore une teinte noirâtre; toutes les autres jusqu'à la queue sont d'un jaune d'or. Le milieu de ces bandes est plus renflé que leur extrémité, la pointe supérieure ne touche pas la dorsale et l'inférieure n'arrive pas à l'anale. La dix-neuvième bande est placée un peu en arrière de la fin de la dorsale et de l'anale. On en compte ensuite quatre autres longitudinales, de la même couleur que les précédentes, qui se prolongent jusqu'au milieu de la caudale. La base de la dorsale est entremêlée de rouge, de jaune et de lilas; vient ensuite une large bande bleue, puis une petite jaune; l'extrémité est liserée de bleu et de blanc. Le fond de la membrane anale est jaune avec une tache ronde de couleur lilas entre chaque rayon; elle est coupée par une bande lilas; le bord terminal est liséré de bleu. La caudale est d'un gris transparent; les ventrales sont blanchâtres et les pectorales, jaunes et lilas.

« Les pêcheurs appellent cette Girelle *Columbine*, ainsi que toutes celles qui ont la même forme.

« *Girelle ogilby.* — Sur un fond violet, légèrement teinté de vert, on compte vingt bandes d'un violet rembruni. La dorsale et l'anale sont sans bandes ni taches. La couleur de la tête est un peu plus foncée que celle du corps et liserée de blanc. L'anale est de couleur violette, tirant un peu sur le bleu et liserée de blanc bleuâtre. La pectorale est plus claire que le corps et la ventrale est plus foncée. Une petite tache noire se trouve sur la membrane de l'opercule.

« *Girelle à croissant bleu.* — Les joues sont d'un vert olive; le front, depuis l'œil jusqu'au museau, est bleu de roi; au-dessus de l'œil, il y a une tache ovale de la même couleur que celle des joues. Une bande bleue part de l'œil et monte au front; une seconde se dirige horizontalement vers le surscapulaire; une troisième peu étendue se trouve sous l'œil. Les lèvres sont bleues et séparées haut et bas par une bande d'un vert jaunâtre. De la mâchoire inférieure un trait bleu se dirige sous la symphyse, un autre se prolonge du bleu de la mâchoire inférieure à la ventrale, qui est elle-même d'un bleu tendre. Une petite tache noire se trouve à l'ex-

trémité supérieure de la membrane operculaire, dont le bord est jaune. Le premier rayon de la pectorale est d'un vert foncé, le bout de la nageoire est presque noir et la partie inférieure est d'un vert clair. La dorsale est entremêlée de vert, de bleu foncé, de vert olive et terminée par un liséré bleu foncé. Entre chaque rayon, il y a trois ou quatre raies obliques, de couleur ferrugineuse. L'anale est à peu près comme la dorsale. La caudale porte un grand croissant bleu clair; la base des rayons est d'un bleu de roi; les deux ou trois premiers rayons externes sont d'un vert olive, les premiers rayons supérieur et inférieur sont d'un bleu de roi, et le croissant est bordé de blanc. Sur un fond gris violet, il y a vingt-quatre bandes verticales de couleur marron. Après la dixième bande, le poisson est séparé au milieu par une bande rose plus large que les autres. »

Ces diverses variétés de Coris ont été pêchées à l'île Maurice.

Genre CHEILIO.

CHEILIO INERMIS, Forskal.

Labrus inermis, Forskal, *Descriptiones Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 34.

Cheilion bicolore et C. à ventre rose, Liénard, *Treizième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (1843), p. 81 et 82.

Cheilio inermis, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 194.

Cheilio inermis, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. I (1862), p. 82 et pl. XXXI, fig. 4.

Cheilio inermis, Playfair et Günther, *The Fishes of Zanzibar* (1866), p. 99.

D., IX, 12 à 14; *A.*, III, 11 à 12; *L. lat.*, 45 à 50.

Bleeker, ayant pu étudier un grand nombre d'exemplaires de Cheilions, s'est assuré que « toutes les variations qu'ils présentent sous le rapport des couleurs et qui ont conduit à en faire plusieurs espèces ne sont pas constantes et ne peuvent même guère servir à caractériser des variétés ». Nous ne pouvons donc admettre tout au plus qu'à titre de variétés les deux espèces décrites par Liénard dans les termes suivants :

« *Cheilion bicolore.* — La couleur de ce petit Cheilion est d'un brun violet avec le ventre blanc argenté; il est partagé longitudinalement par ces deux couleurs; la partie inférieure de la tête et celle de la queue sont teintes de jaune; des points noirs partent de la pectorale et se pro-

IMPRIMERIE NATIONALE.

longent longitudinalement vers la caudale, où ils sont beaucoup plus gros qu'à la partie antérieure.

«*Cheilion à ventre rose.* — Le dos est d'un jaune rembruni et le ventre d'un jaune clair couvert de lignes, de points et de marques irrégulières roses. La dorsale, l'anale, la pectorale et la ventrale sont d'un jaune blanchâtre. La caudale est d'un jaune noirâtre; en dessous de la ligne latérale, immédiatement au bout de la queue, il existe une tache noirâtre. Les couleurs du dos et du ventre sont séparées par une ligne de points noirs qui partent de dessous le huitième rayon épineux de la dorsale et se prolongent jusqu'à la caudale où ils sont plus prononcés.»

MM. Playfair et Günther indiquent cinq variétés trouvées à Zanzibar:

«A. Corps d'un vert olive en dessus, d'un bleu pâle sous le ventre, chaque écaille portant au centre un point brunâtre; bande latérale ne dépassant pas l'opercule;

«B. Corps d'un vert olive, ventre verdâtre, chaque écaille étant plus pâle au centre; une large tache rouge sur les flancs, au-dessous du milieu de la dorsale antérieure;

«C. Corps d'un vert olive, ventre blanchâtre, le bord de chaque écaille étant plus foncé; bande latérale formée de taches noires plus ou moins confluentes:

«D. Vert avec une bande latérale bien marquée;

«E. Corps d'un vert clair, chaque écaille étant bleue au centre; une ligne longitudinale jaune, au-dessous de laquelle sont des taches noires.»

Cette espèce habite depuis les côtes orientales de l'Afrique jusque dans l'ouest de l'océan Pacifique.

Genre PSEUDOSCARUS.

1. PSEUDOSCARUS STRONGYLOCEPHALUS, Bleeker.

SCARUS STRONGYLOCEPHALUS, Bleeker, *Nat. Tijdsch. Nederl. Ind. Java*, t. VI (1854), p. 439.
PSEUDOSCARUS STRONGYLOCEPHALUS, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. I (1862), p. 23 et pl. IV, fig. 3.

Trois séries d'écailles sur la joue, le limbe inférieur du préopercule étant nu. Lèvres étroites, ne recouvrant qu'une faible partie de la mâ-

choire; mâchoires bleuâtres; une forte dent à l'angle de la mâchoire supérieure. Chanfrein convexe. Épines dorsales subégales; quinze rayons aux pectorales, qui sont un peu plus longues que les ventrales; caudale avec les lobes prolongés.

Le corps est de couleur verte, la base de chaque écaille étant d'un jaune rosé; la partie inférieure du corps est rosée. Des lignes, au nombre de trois ou de quatre, d'un vert foncé, que séparent des espaces d'un rouge verdâtre et qui se détachent sur le fond vert clair de la tête, partent de la partie postérieure de l'œil et se prolongent peu; une ligne de la même couleur, à concavité tournée vers le bas, borde la partie inférieure de l'œil et va rejoindre une large bande verte qui entoure, comme un collier, la mâchoire inférieure; cette ligne est suivie, en arrière, d'une bande de même couleur; l'intervalle qui sépare ces deux bandes est d'un rouge de Saturne. La mâchoire supérieure est également bordée de deux bandes d'un vert foncé séparées par un intervalle d'un rouge de Saturne; à ces bandes aboutit une ligne qui irradie du bord antérieur à l'œil. Les nageoires verticales sont rougeâtres, lavées de vert, avec des taches oblongues d'un bleu verdâtre. La caudale est bordée de vert et porte trois bandes transversales d'un vert foncé, avec quelques taches vertes à la base. Les pectorales et les ventrales sont vertes, lavées de jaune.

Longueur totale, $0^{m}450$; longueur de la tête, $0^{m}130$.

L'exemplaire décrit, qui provient de Maurice, ne peut être séparé de l'espèce indiquée à Java par Bleeker, malgré de légères différences dans la coloration, toutes les parties qui sont roses dans le type étant verdâtres; c'est un fait analogue à celui que M. Günther a signalé pour le *Pseudoscarus Troschelii*.

2. PSEUDOSCARUS STRIATUS, Cuvier et Valenciennes.

Scarus cretensis, Bloch, *Aukland Fische* (1785-1795), pl. CCXX[1].
Scarus striatus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIV (1839), p. 209.
Scarus microrhinus, Bleeker, *Nat. Tijdschr. Nederl. Ind.*, t. VI (1853), p. 200.
Pseudoscarus microrhinus, Bleeker, *Atlas ichthyologique*, t. I (1862), p. 22 et pl. III.

[1] L'espèce de Bloch n'est pas la même que celle décrite antérieurement par Linné.

Pseudoscarus microrhinus, Günther, *Catal. Fishes Brit. Museum*, t. IV (1862), p. 235.
Pseudoscarus striatus, Guichenot, Catal. des Scaridées de la collection du Musée de Paris, p. 30, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Trois séries d'écailles sur les joues; limbe préoperculaire nu; lèvres très courtes, ne recouvrant que la base des mâchoires; mâchoires bleues, à peine dentelées, très peu tuberculeuses à leur surface; une dent pointue à l'angle de la mâchoire supérieure chez les individus adultes. Nuque relevée et bombée chez les adultes. Caudale taillée un peu en croissant; quinze ou seize rayons aux pectorales; rayons antérieurs de la dorsale flexibles; écailles fortement striées.

Corps verdâtre, rose en dessous; une bande verte va de l'angle de la bouche au bord de l'opercule, en face de l'origine de la pectorale; dorsales rosées avec une bande bleuâtre à la base et à l'extrémité; anale portant deux ou trois bandes longitudinales verdâtres; caudale mi-partie rouge et verte.

Comme Bleeker le suppose avec raison, le *Pseudoscarus microrhinus* est le *Scarus cretensis* de Bloch, qui correspond certainement au *Scarus striatus* de Valenciennes.

Ce Pseudoscare se trouve dans toute la mer des Indes.

3. PSEUDOSCARUS GUTTATUS, Schneider.

Scarus guttatus, Schneider, *Systema Ichthyologiæ* (1801), p. 294.
Scarus maculosus, Lacépède, *Hist. des Poissons*, t. IV (1802), p. 5 et 21, pl. IV, fig. 3.
Scarus maculosus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIV (1839), p. 235.
Pseudoscarus maculosus, Günther, *Catal. Fishes British Museum*, t. IV (1862), p. 223.
Pseudoscarus maculosus, Guichenot, Cat. Scaridées, p. 40, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Deux séries d'écailles sur la joue, chaque série en comprenant cinq; une série d'écailles sur le limbe du préopercule; lèvres recouvrant la moitié de la hauteur des mâchoires, qui sont jaunâtres et crénelées; pas de canines à l'angle de la bouche. Nuque à peine relevée; longueur de l'œil mesurant le cinquième de la longueur de la tête. Caudale légèrement arrondie; épines de la dorsale faibles; quinze rayons aux pecto-

rales. Longueur de la tête égale à la hauteur du corps et contenue quatre fois dans sa longueur.

Corps d'un jaune doré, plus foncé sur le dos, avec chaque écaille tachetée de bleu; nageoires grisâtres; bord de la dorsale et de l'anale bleu, ainsi que les premiers rayons des pectorales et des ventrales.

Longueur totale, 0^m 200; longueur de la tête, 0^m 053; longueur du museau, 0^m 022; hauteur du corps, 0^m 052; diamètre de l'œil, 0^m 010.

Les collections formées à l'île de France par Commerson renferment un poisson desséché d'après lequel Cuvier et Valenciennes ont établi leur Scare tacheté; Lacépède en a donné la figure d'après les manuscrits laissés par Commerson; la même espèce avait été antérieurement décrite par Schneider sous le nom de *Scarus guttatus.*

4. PSEUDOSCARUS CYANESCENS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLVI, fig. 5.)

SCARUS CYANESCENS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XVI (1838), p. 254.

PSEUDOSCARUS CYANESCENS, Guichenot, Cat. Scaridées, p. 48, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Deux séries d'écailles à la joue, l'inférieure en comprenant quatre; limbe du préopercule nu; lèvres très courtes; mâchoires jaunâtres, à surface lisse et à bord à peine denticulé; pas de canines à l'angle de la mâchoire. Nuque fort relevée, de sorte que le profil est concave en avant des yeux. Caudale coupée carrément; épines dorsales faibles; quatorze rayons aux pectorales; ventrales de même longueur que les pectorales. Corps de forme oblongue, dont la hauteur est contenue trois fois et demie dans la longueur; longueur de la tête comprise trois fois et trois quarts dans la même dimension.

Corps d'un gris bleuâtre; dorsale, anale, ventrales et caudale brunes, lisérées de bleu d'outremer; une tache bleue à l'aisselle; lèvres bleues, non bordées.

Longueur totale, 0^m 200; longueur de la tête, 0^m 058; hauteur du corps, 0^m 062.

Voisine du *P. muricatus*, cette espèce, qui n'a encore été trouvée à

notre connaissance qu'à Maurice et à Madagascar, en diffère par deux séries d'écailles au lieu de trois; de plus, le limbe du préopercule est nu. Les Malgaches appellent ce poisson *Kongotry*.

5. PSEUDOSCARUS VENOSUS, Cuvier et Valenciennes.

SCARUS VENOSUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIV (1839), p. 212.
PSEUDOSCARUS VENOSUS, Guichenot, Cat. Scaridées, p. 31, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Deux séries d'écailles sur la joue, la supérieure en comprenant quatre et l'inférieure trois; limbe du préopercule nu; lèvres recouvrant un peu plus de la moitié de la mâchoire; mâchoires rosées, entières au bord; une faible canine à l'angle de la mâchoire supérieure[1]. Nuque non relevée. Diamètre de l'œil compris quatre fois et deux tiers dans la longueur de la tête; hauteur du corps comprise près de quatre fois dans la longueur totale. Caudale légèrement arrondie aux angles; treize rayons aux pectorales; rayons antérieurs de la dorsale flexibles. Tubes des écailles de la ligne latérale à une seule ramification.

Corps d'un brun noirâtre, avec la partie cachée des écailles veinée de brun sur un fond blanchâtre; nageoires jaunâtres.

Longueur totale, $0^m 155$; hauteur du corps, $0^m 040$; longueur de la tête, $0^m 040$; longueur du museau, $0^m 015$; diamètre de l'œil, $0^m 011$.

Ce poisson habite les mers de l'île Bourbon.

6. PSEUDOSCARUS ERYTHRODON[2], Cuvier et Valenciennes.

SCARUS ERYTHRODON, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIV (1839), p. 255.
PSEUDOSCARUS ERYTHRODON, Guichenot, Cat. Scaridées, p. 49, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Deux séries d'écailles sur la joue; limbe du préopercule nu; lèvres courtes; mâchoires roses, assez fortement denticulées; une dent obtuse à

[1] Cette canine, qui est du reste peu saillante, manque sur l'un des deux exemplaires que Leschenault a rapportés de l'île de la Réunion.

[2] Le *Pseudoscarus sambawensis* de Günther (*Catal. of the Fishes of the British Museum*, t. IV, 1862, p. 232) est une espèce différente.

l'angle de la mâchoire supérieure. Profil de la tête peu incliné, presque droit. Caudale tronquée; épines de la dorsale faibles; quinze rayons aux pectorales. Corps de forme oblongue, dont la hauteur est comprise trois fois et deux tiers dans la longueur totale; longueur de la tête trois fois et demie dans la même dimension.

Corps noirâtre, la bordure de chaque écaille étant plus foncée que la couleur générale; joues et opercules rougeâtres; museau d'un brun clair; dorsale et anale noires, à reflets rougeâtres; pectorales brunâtres.

Longueur totale, $0^{m}220$; longueur de la tête, $0^{m}065$; hauteur du corps, $0^{m}060$.

M. Günther rapporte avec doute cette espèce au *Pseudoscarus sambawensis* (Bleeker) de l'est de l'archipel Indien; quoique fort voisines, ces deux espèces sont cependant distinctes; il ressort, en effet, de la description et de la figure donnée par Bleeker que le *P. sambawensis* a le profil de la tête beaucoup plus convexe, tandis que la ligne rostro-dorsale est presque droite chez le *P. erythrodon*.

7. PSEUDOSCARUS SCABER, Cuvier et Valenciennes.

SCARUS SCABER, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poisssons*, t. XIV (1839), p. 239.

PSEUDOSCARUS SCABER, Guichenot, Cat. Scaridées, p. 41, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Deux séries d'écailles sur la joue, en comprenant chacune six; deux écailles sur la partie postérieure du limbe du préopercule; lèvres ne recouvrant que la moitié de la hauteur des mâchoires, qui sont légèrement dentelées au bord et d'un jaune rosé; à l'angle de la mâchoire, une canine courte qui manque quelquefois. Nuque non relevée; diamètre de l'œil contenu cinq fois et demie dans la longueur de la tête. Caudale échancrée, à angles saillants; épines de la dorsale flexibles: treize rayons aux pectorales. Hauteur du corps contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale.

Longueur totale, $0^{m}310$; hauteur du corps, $0^{m}083$; longueur de la tête, $0^{m}080$; longueur du museau, $0^{m}037$; diamètre de l'œil, $0^{m}017$.

Cette espèce, qui est très voisine du *Pseudoscarus capitaneus*, a une co-

loration assez variable. Des trois spécimens que possède le Musée de Paris, l'un, qui est jeune, est d'un jaune grisâtre uniforme; les deux autres, qui sont d'âge moyen, ont le corps traversé par quatre ou cinq larges bandes verticales rougeâtres qui se détachent sur un fond d'un jaune grisâtre.

8. PSEUDOSCARUS VARIEGATUS, Cuvier et Valenciennes.

SCARUS VARIEGATUS, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIV (1839), p. 256.
PSEUDOSCARUS VARIEGATUS, Guichenot, Cat. Scaridées, p. 49, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg*, t. XI (1865).

Deux séries d'écailles sur la joue, la supérieure en comprenant cinq et l'inférieure six; limbe préoperculaire nu; lèvres très courtes, recouvrant seulement la base des mâchoires qui sont vertes et crénelées; pas de dent à l'angle de la bouche. Nuque à peine relevée. Caudale tronquée; épines dorsales flexibles; quatorze rayons aux pectorales. Hauteur du corps contenue trois fois et deux tiers dans la longueur totale; diamètre de l'œil compris cinq fois et demie dans la longueur de la tête.

Corps de couleur bleue, varié de jaune sur le tronc, de vert-pré sur la tête; museau violacé; joues bleues; deux lignes jaunes entourant la lèvre inférieure; nageoires bleues, lisérées de jaune, à l'exception de la caudale qui est bleue, variée de jaune et de vert.

Longueur totale, 0^m 260; hauteur du corps, 0^m 070; longueur de la tête, 0^m 075; longueur du museau, 0^m 037; diamètre de l'œil, 0^m 016.

Le *Pseudoscarus Troschelii*, qui est très voisin de cette espèce, en diffère par l'œil qui est plus petit et par la présence d'une dent à l'angle de la mâchoire.

FAMILLE DES PLEURONECTIDÉES.

GENRE PARDACHIRUS.

PARDACHIRUS MARMORATUS, Lacépède.

ACHIRUS MARMORATUS, Lacépède, *Histoire naturelle des Poissons*, t. IV (1802), p. 658.
PARDACHIRUS MARMORATUS, Gunther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 478.

Aucune des écailles du corps n'est ciliée. Hauteur contenue deux fois et demie dans la longueur totale du corps.

D'un vert olivâtre avec de nombreux points noirs sur tout le corps; quelques ocelles noirs avec la partie centrale blanche.

Cette espèce, qui se trouve sur toute la côte orientale d'Afrique, porte, à Tulléar, le nom de *Langilangy*, et, dans l'Est, celui de *Henalază*.

Genre PSEUDORHOMBUS.

PSEUDORHOMBUS RUSSELII, Gray.

Platessa Russelii, Gray, *Illustrations of India*, Zoology, fig. 2.

Pseudorhombus Russelii, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. IV (1862), p. 424.

Br., 7; *D.*, 70 à 77; *A.*, 55 à 60; *L. lat.*, 75.

Dorsale commençant un peu avant le niveau du bord antérieur de l'œil. Longueur du maxillaire contenue deux fois et un quart dans la longueur de la tête; son extrémité porte quelques écailles. Dents coniques, pointues; deux ou trois paires de fortes canines à la mâchoire supérieure, les autres dents étant très petites; cinq ou six fortes dents de chaque côté à la mandibule; museau un peu plus long que le diamètre de l'orbite; espace interoculaire très étroit. Écailles ciliées, celles de la tête et de la partie antérieure du corps étant plus petites que celles de la partie postérieure; ligne latérale fortement courbée au-dessus de la pectorale.

Couleur d'un jaune brunâtre; une tache noire sur la partie antérieure de la ligne latérale.

Longueur, 0^{m} 20.

Cette espèce, qui se trouve depuis la côte orientale d'Afrique jusque sur les côtes d'Australie, a été rapportée de Zanzibar et de Madagascar par M. Grandidier.

FAMILLE DES MACRURIDÉES.

Genre MACRURUS.

Il est probable qu'il faut rapprocher du *Macrurus japonicus* (Schlegel) «une espèce du genre *Grenadier*, qui est remarquable par l'aplatissement

IMPRIMERIE NATIONALE.

et le prolongement de son museau protractile; ce poisson est signalé pour la première fois par M. Liénard comme se trouvant à Maurice[1] ».

Ce genre Macrurus n'était connu que par quelques espèces qui habitent le Groënland, les côtes d'Australie, la Méditerranée, Madère, les Canaries et le Japon; il est intéressant de signaler sa présence dans les mers dont nous étudions la faune.

FAMILLE DES OPHIDIDÉES.

Sous le nom de *Malacoptérygiens apodes*, Cuvier a confondu tous les poissons « qui ont une forme allongée, une peau épaisse et molle laissant paraître leurs écailles[2] », et qui sont privés de ventrales, souvent même d'autres nageoires. Müller et Owen ont fait remarquer qu'ainsi compris, ce groupe était des plus artificiels et qu'il fallait en retirer certains poissons, tels que les Donzelles, les Fiérasfères et les Équilles, pour les réunir à d'autres genres que Cuvier a placés dans l'ordre des Malacoptérygiens subbranchiens, tels que les Brotules; les deux familles des *Ophidini* et des *Ammodytini* doivent former, d'après M. Em. Moreau, la tribu des Malacoptérygiens pseudapodes et prendre place dans le voisinage des Subbranchiens[3]. M. Günther n'admet que la famille des *Ophidiidæ* qu'il partage en *Brotulina*, *Ophidiina*, *Fierasferina*, *Ammodytina*, *Congrogadina*[4].

Sans entrer dans des considérations anatomiques qui ne sauraient trouver place ici, nous dirons seulement que tantôt le corps est nu (*Xiphogadus*, *Fierasfer*, *Haliophis*), tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, couvert de petites écailles (*Brotula*, *Lucifuga*, *Pteridium*, *Ophidium*, *Genypterus*, *Ammodytes*, etc.) : ces écailles ont, en général, la forme et même l'ornementation de celles des Gades (*Gadus morhua*, *Merlangus vulgaris*), comme chez les Brotules par exemple (*Brotula barbata*); chez

[1] Liénard, *Sixième rapport de la Société d'histoire naturelle de Maurice* (année 1835), p. 29.

[2] *Le Règne animal*, t. II, p. 348.

[3] *Histoire naturelle des Poissons de France*, t. III, p. 215.

[4] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. IV, p. 370.

les Ammodytes (*Ammodytes tobianus*), elles sont petites, arrondies, ornées de nombreuses lamelles qui sont disposées en lignes rayonnantes.

Genre BROTULA.

BROTULA BORBONICA, Kaup.

Donzelle à quatorze barbillons, Liénard, *Sixième rapp. Soc. hist. Maurice* (1835), p. 29.
Brotula borbonica, Kaup, *Wiegmann Archiv* (1858), p. 92.

Six barbillons à la mâchoire supérieure et quatre de chaque côté à la mâchoire inférieure. Dorsale commençant derrière la terminaison de la pectorale. Tête comprimée; yeux situés très haut. Longueur de la tête contenue cinq fois et demie dans la longueur du tronc.

Corps de couleur brune; un liséré noir à la dorsale; une bande noire et une bande rosée à l'anale.

Ce poisson a été pêché à Maurice et à Bourbon.

Genre HALIOPHIS.

HALIOPHIS GUTTATUS, Rüppell.

Haliophis guttatus, Rüppell, *Atlas Fische* (1828), p. 49 et pl. XII, fig. 2.

D., 1, 45; *A.*, 40.

Corps allongé, dont la hauteur est comprise huit fois et demie et la longueur de la tête six fois et demie dans la longueur totale. Opercule terminé par une petite épine.

Corps brunâtre avec des taches noires qui forment par leur ensemble des bandes transversales interrompues; des taches sur les nageoires verticales; tête de couleur moins foncée; une large tache noire en haut de l'opercule; une série de taches noires allant de l'œil à l'origine de la dorsale et deux autres séries derrière l'œil; une bande jaunâtre entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale.

Longueur totale, $0^{m}\,095$; longueur de la tête, $0^{m}\,015$.

Cette espèce n'était connue que de la mer Rouge; elle a été trouvée à Madagascar par M. Grandidier.

Genre NEMOPHIS.

NEMOPHIS LESSONII, Kaup.

(Pl. XLVII, fig. 6.)

Nemophis Lessonii, Kaup, *Proceedings of the Zoological Society* (1858), p. 108.
Nemophis Lessonii, Guichenot, Poiss. Madag., *Mém. Soc. sc. nat. Cherbourg* (1866).
Xiphogadus madagascariensis, Playfair, Fishes Madag., *Proc. Zool. Soc.* (1868), p. 11.

D., 1, 122; *A.*, 96 (?).

Corps extrêmement allongé, dont la hauteur est comprise cinquante-quatre fois dans la longueur totale; longueur de la tête contenue dix-sept fois dans la même dimension; museau conique, plus court que le diamètre de l'œil; espace interorbitaire plus large que la moitié de ce diamètre. Dorsale commençant au-devant de l'orbite, se continuant avec l'anale; un filament à la caudale.

D'une couleur uniformément brunâtre.

Ce poisson a été trouvé par M. Grandidier dans l'estomac d'un Coryphène qu'il a pêché sur la côte orientale de Madagascar.

Genre FIERASFER.

FIERASFER CANINUS, Günther.

(Pl. XLVII, fig. 1.)

Fierasfer caninus, Günther, *Catal. of the Fishes British Museum*, t. IV (1862), p. 383.

Longueur de la tête contenue sept fois dans la longueur totale du corps; largeur de la tête comprise deux fois et demie dans sa longueur. Ouverture branchiale très large, la membrane branchiale n'étant attachée à celle du côté opposé que par un espace fort restreint. Diamètre de l'œil contenu quatre fois et demie dans la longueur de la tête. Mâchoire supérieure armée antérieurement d'une paire de canines; mâchoire inférieure et vomer portant de fortes dents. Anus situé très en avant, au niveau de l'attache des pectorales. Dorsale bien distincte. Longueur de la pectorale presque égale à la moitié de la longueur de la tête.

Corps d'un jaune olivâtre, avec des marbrures brunes qui forment des bandes transversales plus ou moins régulières; une douzaine de taches oblongues de couleur dorée le long de la partie antérieure du corps, à partir de l'attache de la pectorale; quelques petites taches de cette même couleur au-dessus de cette ligne.

Longueur totale, 0^m 090; longueur de la tête, 0^m 013.

Ce *Fierasfer*, dont l'habitat n'était pas connu, a été retrouvé à Mayotte; l'exemplaire d'après lequel a été faite la description que nous donnons a été donné au Musée de Paris par Mme Vimont. Il est probable que c'est la même espèce que Liénard a décrite (*Septième rapp. de la Soc. d'hist. nat. de Maurice*, 1835, p. 62) et qui, à Maurice, vit exclusivement dans le tube intestinal d'une Holothurie fort commune dans ces mers[1]. «On en voit, dit-il, qui, ayant un pied de long, pénètrent facilement dans le gros corps charnu des Holothuries, aux dépens desquelles ils vivent, car, lorsqu'on les en retire, ils se dégorgent de la même substance visqueuse que les Holothuries rejettent pour se défendre contre leurs ennemis. Ce poisson est aveugle et n'est guidé que par l'odorat ou par un instinct particulier pour regagner sa sombre demeure; il est extrêmement allongé et sa queue se termine en pointe très mince.»

FAMILLE DES SILURIDÉES.

Genre PLOTOSUS.

PLOTOSUS ANGUILLARIS, Bloch.

(Pl. XLVII[A], fig. 1.)

Platystacus anguillaris, Bloch, *Atlas ichthyologique* (1785), pl. CCCLXXIII, fig. 1.
Plotosus anguillaris, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. V (1864), p. 24.

Br., 12; *D.*, 1-4, 5.

Hauteur du corps contenue de cinq fois et demie à six fois et longueur de la tête un peu moins de cinq fois dans la longueur totale, chez les

[1] Quoy et Gaimard (*Zoologie de l'Astrolabe*, 1833) avaient déjà parlé de cette circonstance curieuse, ainsi que M. Mertens de l'expédition russe du capitaine Lutké.

individus d'âge moyen. Barbillons de la narine s'étendant jusqu'à l'œil; barbillons maxillaires ayant la moitié de la longueur de la tête.

De couleur brune; deux bandes blanches longitudinales, dont la supérieure commence au museau, traverse l'œil et se termine à la fin de la dorsale, et dont la seconde part de l'angle de la bouche; nageoires verticales bordées de noir.

Cette espèce, dont la distribution est très étendue, a été trouvée par M. Grandidier dans les eaux douces de la côte est de Madagascar. Il paraît que les piqûres occasionnées par ce poisson produisent des douleurs vives; Commerson, ayant été piqué au doigt par un Plotose, a beaucoup souffert.

Genre ANCHARIUS.

M. Steindachner a établi ce genre pour des Silures dont l'aspect est celui des *Arius*, mais dont les narines sont placées comme chez les Pimélodes. La nageoire adipeuse est très développée et la membrane branchiale est soudée à l'isthme, le bord membraneux étant libre en arrière du point d'union; il n'y a pas de dents au vomer; le nombre des barbillons est de deux à la mâchoire supérieure et de quatre à la mâchoire inférieure; le dessus de la tête est granuleux sur la plus grande partie de sa surface. Le type est l'*Ancharius fuscus* de Madagascar[1].

ANCHARIUS FUSCUS, Steindachner.

(Pl. XLVII^{A}, fig. 2, 2^{a} et 2^{b}.)

Ancharius fuscus, Steindachner, Ichthyologische Beitrage, *Akad. d. Wissensch. Wien* (1880), p. 251, pl. III, fig. 3, et pl. IV.

D., 1, 7; *A.*, 17; *P.*, 1, 9; *V.*, 6.

Hauteur du corps contenue cinq fois et longueur de la tête un peu plus de quatre fois et demie dans la longueur totale. Museau obtus, arrondi; mâchoire inférieure un peu plus courte que la supérieure, qui

[1] *Über ein Sammlung von Flussfischen von Tohizona aus Madagascar* (*Sitz. Ak. Wiss.*, 1880).

la recouvre; œil petit, dont le diamètre est compris six fois et demie dans la longueur de la tête; espace interoculaire près de trois fois aussi large que le diamètre de l'œil; barbillon maxillaire dépassant un peu l'extrémité de la tête; barbillon mandibulaire externe plus long que l'interne; casque granuleux, se terminant, en avant, au niveau des yeux, donnant latéralement un prolongement qui finit au niveau de l'extrémité supérieure de la fente branchiale et se prolonge en arrière, en se relevant en toit, jusqu'au bouclier dorsal qui est court et granuleux. Région scapulaire fortement granuleuse. Dorsale fortement tronquée située un peu en avant du tiers antérieur du corps, presque aussi haute que le tronc au point correspondant; épine granuleuse le long du bord antérieur. Adipeuse occupant la moitié de la longueur du dos, commençant à une distance de la dorsale égale à la longueur de celle-ci, se prolongeant jusque près de la caudale, plus haute à la partie postérieure qu'à la partie antérieure. Caudale fortement échancrée; lobe supérieur plus long que l'inférieur; longueur de la nageoire contenue près de trois fois et demie dans la longueur du corps. Anale plus haute que longue. Pectorales presque aussi longues que la tête, arrivant presque aux ventrales; épine à peine plus courte que les rayons mous, dentelée à son bord interne; ventrales atteignant l'anale.

Corps d'un violet noirâtre uniforme, moins foncé sous la gorge et sous le ventre.

Longueur totale, $0^{m}315$; hauteur du corps, $0^{m}064$; longueur de la tête, $0^{m}070$.

Ce poisson a été pêché dans la rivière de Foizonŏ (baie d'Antongil).

Genre LAIMUMENA.

Tête complètement cuirassée en dessus. Ouverture des narines écartées l'une de l'autre, sans barbillons. Pas de dents au palais; à chaque mâchoire des dents disposées en une large bande; six barbillons; museau non prolongé; membrane branchiale largement unie sous la gorge, non séparée par une échancrure. Adipeuse courte; dorsale petite, avec une

épine; anale avec de nombreux rayons; ventrales avec plus de six rayons, insérées derrière la dorsale.

Ce genre, qui appartient au groupe des Pimelodinées, est très distinct des genres voisins.

LAIMUMENA BORBONICA, Sauvage.

(Pl. XLVIII, fig. 1, 1ᵃ et 1ᵇ.)

LAIMUMENA BORBONICA, Sauvage, *Bull. de la Société philomathique* (1884), p. 147.

D., 1, 5; *A.*, 19; *P.*, 1, 6; *V.*, 8.

Longueur de la tête contenue quatre fois dans la longueur du corps sans la caudale et cinq fois dans la longueur totale. Tête complètement cuirassée en dessus, la plaque étant anfractueuse et granuleuse; une large plaque relevée en son milieu en une carène mousse en avant de la plaque prédorsale; une autre plaque plus large que longue et fortement échancrée à son bord antérieur en avant de l'épine dorsale, qui n'est pas portée par une plaque osseuse. Œil grand, situé très bas, dont le diamètre fait plus du tiers de la longueur de la tête. Bouche fendue jusqu'au bord antérieur de l'œil; dents des mâchoires fines. Barbillons maxillaires dépassant un peu l'extrémité de la tête; barbillons mentonniers ayant sensiblement la même longueur. Épine dorsale assez fortement dentelée et striée, un peu moins longue que la tête; adipeuse très courte. Caudale profondément échancrée. Les premiers rayons de l'anale plus longs et plus forts que les autres. Os de l'épaule fort et strié; épine pectorale un peu plus longue que les rayons, presque aussi longue que la tête, fortement dentelée. Ventrales courtes.

Couleur générale d'un lie de vin lavé de violacé; une ligne longitudinale de couleur claire le long des flancs; partie inférieure du corps d'un jaune rosé; caudale d'un rouge de Saturne, lavée de jaune; anale et ventrales d'un rose jaunâtre.

Longueur totale, $0^{m}165$; longueur de la tête, $0^{m}032$.

Le type de cette espèce vient de l'île de la Réunion; il a été acquis de M. Deyrolle. Ce poisson porte à Madagascar, sur la côte ouest, les noms

de *Fiandolo* (litt. : poisson du diable), de *Gogo*, de *Fiambalavo* ou *Fiantsombalaho* et, sur la côte est, de *Koloy* ou de *Vonă*.

FAMILLE DES SCOPÉLIDÉES.

Sous le nom de Saumons, Linné comprenait des poissons caractérisés par un corps écailleux et une dorsale antérieure à rayons mous, suivie d'une seconde nageoire petite et adipeuse, c'est-à-dire formée d'une « peau remplie de graisse et non soutenue par des rayons[1] ». Cuvier et Valenciennes, faisant du genre Saumon le type de la famille des Salmonoïdes, l'ont défini d'après ces mêmes caractères; ces naturalistes ont d'ailleurs partagé la famille des Salmonoïdes en deux tribus : ceux dont la joue est complètement nue et qui sont les vrais Salmonoïdes et ceux dont les « sous-orbitaires sont souvent assez élargis pour couvrir d'une cuirasse osseuse l'intervalle qui sépare l'orbite du bord montant du préopercule[2] ». Ces derniers poissons forment pour Müller la famille des Characinidées[3]. Restent quelques poissons, tels que les Gonostomes, les Chauliodes, les Scopèles qui sont nettement indiqués par Valenciennes comme formant deux groupes et que les zoologistes modernes ont élevés au rang de famille, les Sternoptychidées qui renferment les Gonostomes et les Chauliodes et les Scopélidées qui comprennent le genre Scopèle et ses démembrements[4]; Valenciennes note du reste expressément que ce genre de Scopèle et les genres voisins, bien que possédant une nageoire adipeuse, s'éloignent des Salmonoïdes vrais par la constitution des mâchoires, tandis que les Saumons et les Characins ont le bord de la mâchoire formé, au milieu, par l'intermaxillaire et, latéralement, par les maxillaires, chez les Scopélidées l'intermaxillaire borde seul la mâchoire supérieure; le battant operculaire se compose de quatre pièces.

[1] Cuvier, *Le Règne animal*, t. II (Poissons), p. 301.

[2] Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XXII, p. 1.

[3] Müller, *Abhandl. Berl. Acad.*, 1844, p. 184, et Günther, *Catal. Fishes British Museum*, t. V, p. 378.

[4] Günther, *Catal. Fishes British Museum*, t. V, p. 384 et 393, et Bleeker, *Atlas ichthyologique des Indes Néerl.*, t. VI, p. 151.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce groupe des Sauridées ou Scopélidées est, pour Bleeker, composé de cinq familles : les *Percopsidoidei*, *Haplochitonoidei*, *Sauroidei*, *Paralepidoidei*, *Alepisauroidei*; M. Günther n'admet qu'une seule famille, qu'il divise en trois groupes : les *Saurina*, les *Paralepidina* et les *Alepidosaurina*.

La ligne latérale existe chez ces poissons; les écailles sont pourvues d'un tube simple, libre en avant, court chez les *Saurus* (*S. lacerta*) et beaucoup plus long, terminé en pointe, chez les *Saurida* (*S. nebulosa*); tantôt elles sont ovalaires, ainsi qu'on le voit chez les *Scopelus* (*S. crocodilus*), tantôt leur bord antérieur porte une pointe médiane, comme dans les genres *Saurus* et *Saurida* : chez ceux-ci, du bord antérieur de l'écaille partent des lignes rayonnantes entre lesquelles se voient des stries plus ou moins espacées suivant les espèces.

Genre SAURIDA.

SAURIDA RUBROTÆNIATA, Liénard.

Saurus à galon rouge, Liénard, *Dixième rapp. Soc. d'hist. nat. de Maurice* (1839), p. 41.

D., 14; *A.*, 9; *V.*, 8.

Cette espèce, qui paraît bien distincte par la formule de la dorsale, est ainsi décrite par Liénard : «Le dos de ce poisson est marbré de jaune et de vert jusqu'à la ligne latérale. Une large bande rouge part derrière la pectorale et se prolonge jusqu'à la queue. Au-dessous de cette bande, il y en a une autre de couleur de soufre qui est coupée transversalement de distance en distance par des bandelettes partant de la première bande. Toute la partie inférieure est d'un gris rosé. Le dessous de la mâchoire et des côtés de la tête est marbré de blanc et de vert. L'anale, les ventrales et la première dorsale sont traversées par des raies blanches et roses. La pectorale est verdâtre. La caudale est traversée obliquement par cinq bandes blanches et cinq bandes brunes.»

Ce poisson a été pêché à l'île Maurice.

FAMILLE DES STERNOPTYCHIDÉES.

Genre ARGYROPELECUS.

ARGYROPELECUS ACULEATUS, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XVIII. fig. 5.)

Argyropelecus aculeatus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poiss.*, t. XXII (1849), p. 406.

D., 9; *A.*, 14; *P.*, 10.

Hauteur du corps égale à la distance qui sépare le bord postérieur du préopercule de la base de la caudale; longueur de la tête contenue près de trois fois et demie dans la longueur totale du corps; base du pédicule caudal fortement échancrée, de sorte que le profil du corps est fortement échancré en arrière des ventrales. Diamètre de l'œil compris deux fois dans la longueur de la tête; une épine mousse, dirigée en bas, à l'angle du préopercule. Cinquième ou sixième dent de la mandibule bien plus longue que les autres; parmi les dents en crochet, quelques-unes plus fortes; les dents médianes de la mâchoire supérieure sensiblement plus longues que les suivantes. Pectorales s'étendant jusqu'au niveau des ventrales; os pelviens terminés par deux épines assez fortes et de même longueur; caudale faisant le cinquième de la longueur totale du corps; une double rangée d'épines au bord inférieur du pédicule caudal.

Longueur totale, $0^{m}042$; hauteur maximum du corps, $0^{m}048$; longueur de la tête, $0^{m}022$; longueur du tronc et de la tête, $0^{m}037$; hauteur du pédicule caudal, prise à la naissance de la nageoire, $0^{m}007$; diamètre de l'œil, $0^{m}010$.

Le type de l'*Argyropelecus aculeatus* vient des Açores; la description précédente est faite d'après deux exemplaires recueillis à l'île de la Réunion par M. Robillard et qui font partie de la collection du Musée d'histoire naturelle de Paris; ils sont en tout point semblables à l'exemplaire décrit par Cuvier et Valenciennes. A Madagascar, ce poisson s'appelle *Tsetsekă*.

FAMILLE DES CYPRINIDÉES.

Genre CARASSIUS.

CARASSIUS AURATUS, Linné.

Cyprinus auratus, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766).

Les Carassins ou Cyprins dorés sont des poissons si connus qu'il n'y a pas lieu d'en donner la description. On sait que leur coloration est très variable; la plupart sont verdâtres, quelquefois marqués de taches noires plus ou moins grandes; souvent ils sont d'un beau rouge doré, ou simplement rosés, ou bien d'un blanc argenté. Leur taille atteint jusqu'à $0^{m}20$.

Le Cyprin doré, qui est originaire de la Chine, est aujourd'hui répandu dans la plus grande partie de la zone tempérée où il est parfaitement acclimaté. Cette espèce a été introduite dans le centre de Madagascar par M. Laborde qui a donné en 1861 sept poissons rouges au Révérend Père Weber pour qu'il les offrît en cadeau à la reine Ranavalonă. La reine, après s'être amusée pendant quelque temps avec ces poissons, les fit mettre dans l'étang qui est au bas d'Antananarivŏ, près de la grande place de Mahamasină, ils s'y plurent et s'y multiplièrent rapidement; de cet étang ils se sont répandus dans tous les canaux, les marais et les rizières qui couvrent la vaste plaine de Betsimitatatră à l'ouest de la capitale; ils ont gagné l'Ikopa et finalement ont envahi tout le massif central, car ils pullulent jusqu'aux environs de Fianarantsoa, en plein pays Betsileo.

Le nombre des Carassins est tel aujourd'hui dans toutes les provinces du centre qu'on les pêche par milliers et qu'à certaines époques de l'année, on en voit des tas énormes sur les marchés de l'Imerină. Les Chromidées et les Gobiidées, qui autrefois étaient très communes dans toute cette région, étaient déjà plus rares en 1869, les Carassins, en moins de huit années, leur ayant fait, au dire des Hova, une chasse acharnée et détruisant leur frai.

Les Hova appellent les Carassins de noms différents suivant leurs livrées: *Trondromenă* (litt.: poissons rouges), ce sont les individus rouges; *Trondrofotsy* (litt. : poissons blancs) ou *Trondrobobŏ* (litt. : poissons albinos), ce sont les individus argentés; *Trondromainty* (litt. : poissons noirâtres), ce sont les individus verdâtres; *Ladakely*, ce sont les individus panachés de rouge et de blanc; *Trondrokintană* (litt. : poissons-étoiles), ce sont les individus noirâtres ayant des taches argentées qui les font scintiller dans l'eau comme des étoiles.

FAMILLE DES CYPRINODONTIDÉES.

Genre HAPLOCHILUS.

1. HAPLOCHILUS HOMALONOTUS, Aug. Duméril.

(Pl. XLVII, fig. 2.)

Poecilia homalonota, A. Duméril, *Arch. du Mus.*, t. X (1861), p. 257 et pl. XXII, fig. 7.
Haplochilus homalonotus, Günther, *Catal. Fishes British Museum*, t. VI (1866), p. 314.

D., 11; *A.*, 14; *L. lat.*, 28.

Hauteur du corps contenue près de cinq fois dans la longueur totale et quatre fois, sans la caudale; longueur de la tête comprise de trois fois et un tiers à quatre fois dans la longueur totale. Tête et partie antérieure du corps jusqu'à l'origine de la dorsale présentant une large surface plane; museau aplati; mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; dents coniques, un peu recourbées en arrière, formant à chaque mâchoire une rangée régulièrement disposée, derrière laquelle sont des dents plus petites, plus nombreuses et moins régulières; museau plus long que l'œil, dont le diamètre est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête. Dorsale très en arrière, insérée au-dessus du milieu de la longueur de l'anale; pectorale s'étendant jusqu'au niveau des ventrales.

Teinte générale d'un rouge brun uniforme.

Longueur totale, 0^{m} 095; hauteur du corps, 0^{m} 013; longueur de la tête, 0^{m} 017; diamètre de l'œil, 0^{m} 005.

De nombreux exemplaires de cette espèce ont été recueillis par

Boivin à Nosibé (Madagascar). Cet Haplochilus se distingue nettement des autres espèces par le remarquable aplatissement de la région dorsale antérieure et par l'allongement de la mâchoire inférieure.

2. HAPLOCHILUS NUCHIMACULATUS, Guichenot.

(Pl. XLI[A], fig. 1.)

Poecilia nuchimaculata, Guichenot, Cat. des poissons de Madagascar, *Mém. de la Soc. des sciences nat. de Cherbourg* (1866), t. XII.

D., 10; *A.*, 13; *L. lat.*, 30.

Hauteur du corps comprise cinq fois dans la longueur totale; corps arrondi en avant, comprimé en arrière, couvert de grandes écailles jusque sur la tête dont le dessus est large et aplati. Diamètre de l'œil contenu une fois et demie dans la largeur de l'espace interoculaire, trois fois et demie dans la longueur de la tête; mâchoire inférieure à peine plus longue que la supérieure; dents en cardes très fines, celles du rang externe plus longues, plus espacées et crochues. Dorsale un peu en pointe, insérée à égale distance de l'extrémité de la caudale et du bord de l'opercule, placée un peu en arrière du niveau du milieu de l'anale; pectorales de forme ovalaire, se terminant loin des ventrales qui sont petites; caudale arrondie, faisant le seizième de la longueur du corps.

Corps brunâtre, plus pâle sous le ventre; dorsales et anales tachetées de points bruns sur un fond jaunâtre; une large tache noire sur la nuque.

Longueur du corps, 0^{m}064; longueur de la tête, 0^{m}017; hauteur du corps, 0^{m}011; diamètre de l'œil, 0^{m}005; distance entre l'extrémité du museau et l'origine de la dorsale, 0^{m}040; distance entre l'extrémité du museau et l'origine de l'anale, 0^{m}034.

Guichenot compare cette espèce à la *Pœcilia* (*Haplochilus*) *spilargyreia* de Duméril, qui vient de la côte des Mandingues (Afrique occidentale); elle en diffère «par son museau plus gros à proportion, moins allongé et moins étroit aussi, et, par conséquent, un peu plus arrondi au bout; par ses yeux un peu plus grands, plus verticaux, et par sa tête qui est peut-être plus plate. Les dents sont moins serrées les unes contre les autres,

plus nombreuses et encore plus petites. Elle a la queue également plus large et plus haute. Les nageoires sont moins effilées et plus larges aussi; nous lui trouvons de même les ventrales plus reculées et surtout plus petites que dans l'espèce que nous lui opposons».

L'*Haplochilus nuchimaculatus* a été recueilli dans les eaux saumâtres de Madagascar par Goudot.

FAMILLE DES SCOMBRÉSOCIDÉES.

Genre EXOCOETUS.

EXOCOETUS SOLANDRI, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLIX, fig. 4.)

Exocoetus solandri, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XIX (1846), p. 129.

D., 12; *A.*, 9.

Un large lambeau profondément denticulé à la mandibule, les denticulations de la partie médiane étant aussi longues que l'œil. Hauteur du corps contenue six fois et longueur de la tête cinq fois dans la longueur, sans la caudale; largeur de la tête égale à la distance entre l'œil et le bord postérieur de l'opercule. Museau égal au diamètre de l'œil, qui est compris trois fois et deux tiers dans la longueur de la tête; espace interorbitaire aplati, un peu plus large que le diamètre de l'œil. Pectorales longues, s'étendant un peu en arrière de la terminaison de la dorsale; ventrales arrivant à l'origine de la caudale, insérées un peu plus près de cette nageoire que de la partie postérieure de la tête; dorsale haute, les plus longs rayons dépassant un peu la naissance de la caudale.

Dessus du corps bleu, dessous argenté; pectorales et ventrales d'un bleu assez foncé, sans taches; dorsale bleue à la base, avec une large bordure noire.

Longueur totale, $0^m\,235$; longueur sans la caudale, $0^m\,185$; hauteur du corps, $0^m\,032$; longueur de la tête, $0^m\,037$; longueur des pectorales, $0^m\,130$; longueur des ventrales, $0^m\,082$; hauteur de la dorsale, $0^m\,043$.

Cet Exocet porte à Madagascar, comme les autres poissons volants, le nom de *Valalantay* ou *Valalandriakă* (litt.: sauterelle de mer).

FAMILLE DES CLUPÉIDÉES.

Parmi les Malacoptérygiens chez lesquels les maxillaires constituent avec les intermaxillaires une partie du bord de la mâchoire supérieure, les Clupéiformes constituent un groupe très naturel que caractérisent la présence d'écailles sur le corps, l'absence d'écailles sur la tête et de nageoire adipeuse.

Ils ont des pseudobranchies; de plus, le maxillaire, qui dans la plupart des poissons est simple, est, chez les Clupéiformes, composé de trois pièces distinctes.

Ainsi compris, ce groupe peut être divisé en deux familles : les Pseudoclupéidées comprenant les genres *Albula, Elops, Megalops, Chanos,* c'est-à-dire ceux faisant partie des sections V, VI et VII admises par M. Günther dans la famille des Clupéidées[1], et les Clupéidées qui renferment tous les autres genres.

L'aspect extérieur est si différent entre les animaux placés par Bleeker[2] dans la famille des Pseudoclupéidées et ceux qui composent les Clupéidées proprement dites, qu'il y a lieu de maintenir ces deux familles, d'autant plus que cette séparation est justifiée par l'examen anatomique. Sans entrer dans des détails que ne comporte pas ce travail, nous dirons seulement que la ligne latérale, qui est nulle chez tous les Clupes vrais, existe chez les Pseudoclupes. Chez l'*Elops saurus*, l'animal ayant une longueur totale de $0^m 220$, les écailles de la ligne latérale sont hautes de $0^m 003$ et longues de $0^m 004$; elles sont pourvues d'un tube qui n'est pas soudé en avant avec la lamelle et qui se termine par une partie effilée à une certaine distance du bord libre, le long duquel les stries forment de grosses vermiculations; les stries qui ornent ces écailles sont elles-mêmes larges et espacées.

Les vraies Clupes, c'est-à-dire celles qui ont des côtes sternales, ont,

[1] *Catalogue of the Fishes of the British Museum*, t. VII, p. 381.

[2] *Atlas ichthyologique des Indes Orientales Néerlandaises*, t. VI, p. 79.

d'après Heckel[1], des écailles qui se distinguent, entre toutes les autres, par la structure différente des deux faces; comme on le remarque d'ailleurs chez les autres Téléostéens malacoptérygiens, la face inférieure est ornée d'anneaux concentriques; dans la partie recouverte par l'écaille précédente, la face supérieure est garnie de lignes parallèles, extrêmement fines, qui ont, suivant l'expression de Heckel, l'aspect d'un guillochis; la partie de l'écaille qui est libre laisse apercevoir, par transparence, les anneaux de la face interne. Nous avons vérifié cette disposition chez les *Clupea*, *Alosa*, *Clupeonia*, *Meletta*, *Sardinella*, *Pellona*, *Harengula*.

Chez les *Clupea* (*C. macrophthalma*), l'écaille, qui a une forme ovalaire, porte au bord antérieur une pointe assez prononcée, de chaque côté de laquelle elle est légèrement échancrée; toute la partie qui est recouverte est ornée de fines stries un peu onduleuses et sensiblement parallèles; la partie libre porte des stries allant dans tous les sens et irrégulières. Chez le *Harengula spilura*, les stries sont parallèles et dirigées dans le sens de la hauteur de l'écaille, dont la forme est ovalaire. Les Melettes (*M. Novæ Hollandiæ*) ont, comme les vraies Clupes, le bord antérieur des écailles légèrement festonné, mais on remarque en plus, comme cela se voit chez les Cyprins, des lignes rayonnantes, en moyenne au nombre de sept à neuf, qui vont toutes jusqu'au niveau de la partie libre sur laquelle se touve une striation très fine, plus visible à la face profonde; la partie recouverte porte des stries fines et parallèles allant d'un rayon divergent à l'autre. Les Aloses (*Alosa aurea*) ont les écailles irrégulières, plus hautes que longues, ornées de grosses stries espacées, sensiblement parallèles et coupées par quelques lignes rayonnant du bord supérieur et du bord inférieur, lignes qui, en certains points, en occupent toute la hauteur; il en est de même chez les Spratelloïdes (*S. gracilis*) chez lesquels cependant les stries sont plus irrégulièrement disposées et souvent anastomosées; les Pellona (*P. flavipinnis*) ont la même disposition générale, mais les stries de leurs écailles sont très fines. Quant aux écailles de tous les

[1] Heckel, Beitrage zur Kenntniss der foss. Fische Osterreichs, *Denks. d. Kais. Akad. d. Wissensch.*, 1850, p. 226. — H.-E. Sauvage, Notice sur les poissons de Froidefontaine, *Bulletin de la Société géologique*, 2e série, t. XXVIII (1870), p. 397.

IMPRIMERIE NATIONALE.

poissons qui composent le groupe III admis par M. Günther (*Clupeina*), elles sont grandes; c'est ainsi que celles d'une *Alosa aurea* longue de $0^{m}100$ mesurent $0^{m}0035$ de longueur sur $0^{m}006$ de hauteur; celles d'un *Pellona flavipinnis*, de $0^{m}320$, $0^{m}009$ sur $0^{m}0105$; celles d'une *Meletta Novæ Hollandiæ*, de $0^{m}160$, $0^{m}007$ sur $0^{m}008$. Les dimensions sont sensiblement les mêmes chez les poissons du groupe IV (*Spratelloides gracilis*), $0^{m}0045$ et $0^{m}005$ pour un poisson de $0^{m}090$ de longueur.

Les Chatœssus (*Ch. cepedianus*) ont les écailles ovalaires, à bords régulièrement arrondis, ornées de stries concentriques et parallèles; quelques lignes bien visibles partent du bord supérieur et du bord inférieur de l'écaille dont les dimensions sont de $0^{m}0075$ et $0^{m}009$ pour un animal de $0^{m}26$ de longueur. Ces lignes sont plus nombreuses chez les *Clupeonia* (*C. Commersonii*); elles partent aussi du bord antérieur, qui est arrondi, tandis que le bord postérieur forme une pointe peu marquée; l'écaille est ornée de stries fines, qui sont concentriques et parallèles et qui deviennent plus serrées, s'anastomosant entre elles vers la partie non recouverte.

Les écailles des *Coilia* ressemblent à celles des *Meletta;* chez la *Coilia Pœfferi*, du bord antérieur de l'écaille, qui présente une pointe médiane assez accusée, partent des rayons qui vont jusqu'au foyer; la partie libre est ornée de stries irrégulières qui se dirigent dans tous les sens, tandis que la partie recouverte en porte de fines qui sont parallèles et vont d'un rayon à l'autre. Chez les Engraulis (*E. melanochir, E. spinifer*), il y a, comme chez les Clupes, des rayons partant du bord supérieur et du bord inférieur de l'écaille et, de plus, quelques lignes irrégulières rayonnant du bord antérieur. La partie recouverte de l'écaille est ornée de stries fines qui sont sensiblement parallèles et comme crénelées à leur bord postérieur; la partie médiane en a de plus fines, disposées irrégulièrement, qui s'anastomosent fréquemment et deviennent plus grosses et sont plus écartées vers le bord libre. Chez un *Engraulis spinifer* long de $0^{m}150$, une écaille mesure $0^{m}008$ de hauteur sur $0^{m}0065$ de longueur.

Genre ENGRAULIS.

1. ENGRAULIS POLYNEMOIDES, Günther.

(Pl. XLIX, fig. 2.)

Engraulis polynemoides, Günther, *Catal. Fishes British Museum*, t. VII (1868), p. 394.

D., 13; *A.*, 35; *L. lat.*, 35.

« Douze rayons branchiostèges. Hauteur du corps un peu moins grande que la longueur de la tête, qui est contenue quatre fois dans la longueur, sans la caudale; tête une fois aussi longue que large. Diamètre de l'œil plus grand que la longueur du museau, mesurant les deux neuvièmes de la longueur de la tête; museau légèrement comprimé, un peu pointu. Petites dents aux deux mâchoires; maxillaire dilaté et tronqué obliquement en arrière. Arcs branchiaux minces, le plus long ayant le diamètre de l'œil. Origine de la dorsale un peu plus près de l'extrémité du museau que de la base de la caudale; anale commençant à une faible distance derrière la dorsale. Abdomen tranchant, avec des écailles épineuses qui ne se prolongent pas au delà de l'origine des pectorales. Pectorales arrivant aux ventrales. Coloration uniforme. »

Cette espèce, dont nous donnons la diagnose d'après M. Günther et dont la figure a été faite d'après le type, n'a encore été signalée qu'à Madagascar.

2. ENGRAULIS BOELAMA, Forskal.

(Pl. XLIX, fig. 1.)

Clupea boelama, Forskal, *Descript. Animalium, Avium, Piscium*, etc. (1775), p. 72.
Engraulis boelama, Cuvier et Valenciennes, *Hist. nat. des Poissons*, t. XXI (1848), p. 35.
Engraulis boelama, Gunther, *Catalogue Fishes British Museum*, t. VII (1868), p. 393

D., 12; *A.*, 30; *L. lat.*, 35.

Hauteur du corps contenue quatre fois et deux tiers dans la longueur totale et égale à la longueur de la tête. Museau pointu, s'avançant beaucoup au-dessus de la mâchoire inférieure; dents petites, un peu plus fortes à la mâchoire supérieure; extrémité postérieure du maxillaire su-

périeur tronquée obliquement, dépassant un peu l'articulation mandibulaire; rayons branchiostèges courts. Dorsale s'insérant à égale distance de l'extrémité du museau et de la base de la caudale. Abdomen comprimé; écailles épineuses s'étendant jusqu'au niveau de la base des pectorales.

De couleur uniforme.

Longueur totale, $0^{m}\,110$; longueur de la tête, $0^{m}\,025$.

Le type de Cuvier et Valenciennes vient de l'île de France (Desjardins).

Genre HARENGULA.

1. HARENGULA MELANURA, Cuvier et Valenciennes.

(Pl. XLVIII, fig. 4.)

ALAUSA MELANURA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XX (1847), p. 441.
CLUPEA MELANURA, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VII (1868), p. 449.
HARENGULA MELANURA, Bleeker, *Atlas ichthyol.*, t. VI (1866-1872), p. 111 et pl. XI, fig. 5.

D., 17; *A.*, 17; *L. lat.*, 35.

Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois et demie dans la longueur totale. Mâchoire inférieure proéminente; museau ayant la même longueur que le diamètre de l'œil, qui est contenu trois fois et demie dans la longueur de la tête; maxillaire arrivant presque au niveau du centre de l'œil; pas de dents; pas de stries ni sur les joues ni sur l'opercule. Dorsale placée beaucoup plus près de l'extrémité du museau que de la base de la caudale; ventrales insérées un peu en avant du milieu de la longueur de la dorsale; anale très basse. Écailles lisses, assez grandes, adhérentes. Des lignes longitudinales sur le dos, se détachant sur un fond d'un bleu assez foncé; flancs et ventre argentés; extrémité de la caudale noirâtre; une tâche bleuâtre à l'opercule.

Longueur totale, $0^{m}\,112$; hauteur du corps, $0^{m}\,017$; longueur de la tête, $0^{m}\,016$.

Cette espèce a été trouvée dans les mers de l'île de la Réunion, de Zanzibar, de Malabar, de Vanikoro et de l'Inde archipélagique.

2. HARENGULA PUNCTATA[1], Rüppell.

CLUPEA PUNCTATA, Rüppell, *N. W. Fische* (1837), p. 78 et pl. XXI, fig. 2.
HARENGULA PUNCTATA, Cuvier et Valenciennes, *Hist. des Poissons*, t. XX (1847), p. 297.

D., 17; *A.*, 15; *L. lat.*, 38.

Hauteur du corps contenue près de cinq fois et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale. Mâchoire inférieure de même longueur que la supérieure; maxillaire s'étendant presque jusqu'au niveau du centre de l'œil, dont le diamètre, qui est égal à la longueur du museau, est contenu un peu plus de trois fois dans la longueur de la tête; de très petites dents à la mandibule, à la base de la langue et sur les ptérygoïdiens; joues, préopercule et opercule striés.

Le *Harengula punctata* de Cuvier et Valenciennes, qui correspond bien au *Clupea punctata* de Rüppell, ne peut être mis en synonymie du *C. sirm*, comme le fait M. Günther; il en diffère, entre autres caractères, par les striations de l'opercule et de l'interopercule et par la formule de l'anale, de sorte que les *H. sirm* et *H. punctata* existent concurremment dans la région de Madagascar.

3. HARENGULA SPILURA, Guichenot.

(Pl. XLVIII, fig. 3.)

HARENGULA SPILURA, Guichenot, *Notes sur l'île de la Réunion* de Maillard, Faune ichthyologique (1865), p. 16.

D., 17; *A.*, 19; *L. lat.*, 36.

Hauteur du corps sensiblement égale à la longueur de la tête et mesurant le quart de la longueur totale. Mâchoire inférieure proéminente; museau plus court que l'œil, dont le diamètre est contenu trois fois dans la longueur de la tête; maxillaire dépassant un peu le niveau du bord antérieur de l'œil; des dents seulement sur la langue et aux palatins;

[1] Le *Clupea sirm* de Günther (*Cat. Fish. Brit. Mus.*, t. VII, 1868, p. 425) et le *Harengula punctata* de Bleeker (*Verh. Bat. Gen.*, t. XXXV, Japon, 1868, p. 49) sont deux poissons tout différents de l'*H. punctata* de Rüppell.

quelques stries peu marquées sur la joue, pas de stries sur l'opercule. Dorsale placée beaucoup plus près de l'extrémité du museau que de la base de la caudale; ventrales insérées sous le milieu de la longueur de la dorsale; anale très basse. Écailles grandes et lisses.

D'après Guichenot, «cette petite Clupe paraît avoir été d'une belle couleur dorée, à peine teintée de bleu d'acier sur le dos et argentée sur tout le reste du corps, que traversent sur les côtés plusieurs lignes longitudinales brunes et qui est marqué de quelques points noirs, épars et si petits sur le dessus de la tête, le museau et les mâchoires que ces différentes parties paraissent comme couvertes d'un sablé très fin, ainsi que la dorsale dont le fond est faiblement coloré en jaune. Les autres nageoires sont aussi jaunâtres et ne portent ni bandes ni taches, si ce n'est la caudale sur laquelle il y a de gros points noirs; cette particularité notable a fait nommer ce poisson *Harengula spilura*».

Cette Harengule, que la coloration de la caudale sépare nettement des espèces voisines, est représentée au Musée de Paris par deux exemplaires envoyés de l'île de la Réunion par M. Maillard. Les dimensions prises sur l'un de ces exemplaires sont : longueur totale, $0^m 100$; hauteur du corps, $0^m 025$; longueur de la tête, $0^m 023$. Ce poisson, qui se retrouve sur les côtes de Madagascar, est connu des Sakalavă sous le nom de *Vango* et des Betsimisarakă sous celui d'*Aleta*.

Genre CLUPEONIA.

Les Sardines portent, à Madagascar, les noms génériques de *Sorindry* ou d'*Ampiny*.

1. CLUPEONIA COMMERSONII, Cuvier et Valenciennes.

Clupanodon Jussieui var., Lacépède, *Hist. des Poissons*, t. V (1802), pl. XI, fig. 3.

Clupeonia Commersonii et Cl. vittata, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XX (1847), p. 350 et 352.

Harengula melanura[1], Bleeker, *Nat. Tijdschr. Nederl. Ind.*, t. V, p. 245.

[1] Le *Harengula melanura* de Bleeker correspond à une autre espèce que le poisson décrit sous ce nom par Cuvier et Valenciennes.

Clupea atricauda, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. VII (1868), p. 426.
Clupea atricauda, Day, *The Fishes of India* (1878), pl. CLXIV, fig. 5.

D., 16; *A.*, 18; *L. lat.*, 44.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête et contenue un peu plus de quatre fois et demie dans la longueur totale. Mâchoire inférieure proéminente; museau un peu plus long que le diamètre de l'œil; maxillaire n'atteignant pas le niveau du centre de l'œil; pas de dents au vomer ni sur les palatins; une étroite bande de petites dents sur la langue; des stries rayonnantes sur les joues; opercule lisse. Dorsale commençant beaucoup plus près de l'extrémité du museau que de l'origine de la caudale; ventrales insérées sous la moitié de la dorsale. Écailles petites et caduques.

Corps d'un bleu d'acier, les pointes de la caudale étant d'un noir très foncé.

Longueur totale, $0^{m}135$; hauteur du corps, $0^{m}028$; longueur de la tête, $0^{m}028$.

Très voisine du *Clupea Jussieui*, cette espèce s'en distingue entre autres caractères par l'absence de stries sur l'opercule.

2. CLUPEONIA JUSSIEUI, Lacépède.

Clupanodon Jussieui, Lacépède, *Hist. Poiss.*, t. V (1802), p. 471 et 474, et pl. II, fig. 2.
Clupeonia Jussieui et Cl. fasciata, Cuvier et Valenciennes, *Histoire naturelle des Poissons*, t. XX (1847), p. 346 et 349, pl. DLXXXXIX.
Clupea Jussieui, Günther, *Catal. of the Fishes of the Brit. Mus.*, t. VII (1868), p. 430.

D., 19; *A.*, 19; *L. lat.*, 47.

Hauteur du corps contenue près de cinq fois et longueur de la tête cinq fois et deux tiers dans la longueur totale. Mâchoire inférieure proéminente; museau à peine plus long que le diamètre de l'œil; maxillaire atteignant presque le niveau du centre de l'œil; pas de dents au vomer ni sur les palatins; une étroite bande de dents sur la langue; quelques dents aux ptérygoïdiens; des stries rayonnantes sur l'opercule. Dorsale commençant beaucoup plus près de l'extrémité du museau que de l'origine de la cau-

dale; ventrales insérées sous la moitié de la dorsale. Écailles assez grandes et adhérentes.

Bleuâtre en dessus; dorsale et caudale verdâtres, l'extrémité de ces nageoires étant rembrunie.

Longueur totale, 0m 190; hauteur du corps, 0m 042; longueur de la tête, 0m 035.

L'exemplaire unique sur lequel Valenciennes a établi le *Clupeonia fasciata* ne peut être séparé du *Clupeonia Jussieui;* il n'en diffère que par les stries de l'opercule qui sont un peu moins marquées.

Genre SPRATELLOIDES.

SPRATELLOIDES MADAGASCARIENSIS, Sauvage.

(Pl. XLVIII, fig. 2.)

Spratelloides madagascariensis, Sauvage, *Bull. Soc. philom. de Paris* (1883), p. 160.

D., 16; *A.*, 19.

Hauteur du corps contenue cinq fois et un tiers et longueur de la tête quatre fois dans la longueur totale, moins la caudale. Museau pointu ayant la même longueur que le diamètre de l'œil, qui est compris trois fois et demie dans la longueur de la tête; maxillaire s'étendant jusqu'au niveau du bord antérieur de l'orbite. Origine de la dorsale placée plus près de la base de la caudale que de l'extrémité du museau. Ventrales insérées sous les premiers rayons de l'anale.

Brunâtre; une large bande argentée va de la tête à la caudale.

Longueur, 0m 060.

Cette espèce, qui vient de Madagascar, est bien distincte par la formule des nageoires verticales.

FAMILLE DES PSEUDOCLUPÉIDÉES.

Genre ELOPS.

ELOPS SAURUS, Linné.

(Pl. XLIX^B, fig. 4.)

Elops saurus, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 518.
Elops saurus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VII (1868), p. 47.

D., 23 à 24; *A.*, 15 à 17; *L. lat.*, 108.

Hauteur du corps contenue six fois et demie et longueur de la tête près de cinq fois dans la longueur totale. Maxillaire se prolongeant en arrière de l'orbite.

Dos bleuâtre; corps d'un blanc argenté; nageoires jaunâtres.

Longueur, $0^{m}65$.

Ce poisson se trouve dans toutes les mers tropicales et intertropicales. A Madagascar où il est commun, il fréquente aussi bien les eaux douces que les eaux salées; on en trouve souvent dans les fleuves qui débouchent à la côte ouest. Les Sakalavă lui donnent, au Ménabé, les noms de *Kiosa*, *Marotaolană* (litt. : qui a beaucoup d'arêtes, car en effet sa chair est molle et pleine d'arêtes) et *Lingolingŏ*.

Genre MEGALOPS.

MEGALOPS CYPRINOIDES, Broussonnet.

(Pl. XLIX^A, fig. 3.)

Clupea cyprinoides, Broussonnet, *Décade ichthyologique*, p. 1, pl. IX.
Megalops indicus, Cuvier et Valenciennes, *Hist. Poiss.*, t. XIX (1846), p. 388, pl. CXLII.
Megalops cyprinoides, Günther, *Cat. Fishes of the British Museum*, t. VII (1868), p. 471.

D., 17 à 20; *A.*, 24 à 27; *L. lat.*, 37 à 42; *L. transv.*, 5/7.

Hauteur du corps égale à la longueur de la tête, qui est contenue cinq fois dans la longueur totale; diamètre de l'œil faisant le tiers de la longueur de la tête; maxillaire arrivant au niveau du bord postérieur de

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'orbite. Ventrales insérées un peu en arrière de l'origine de la dorsale, dont le dernier rayon est allongé. Rayons branchiostèges au nombre de vingt-trois à vingt-six.

Longueur du corps, $0^{m}500$.

Dos bleuâtre; corps d'un blanc argenté.

Cette espèce est connue de la côte est d'Afrique, de la Polynésie et des côtes d'Australie. Elle est commune dans tous les fleuves de la côte occidentale de Madagacar. M. Grandidier en a pêché dans l'Onilahy ou Saint-Augustin (près de Saloavaratră), dans le Morondava, le Tsitsobohană, le Manambolŏ. Sa chair est délicate, quoique pleine d'arêtes. Les Sakalavă appellent ce poisson, au Ménabé, *Vohivohy* ou *Belalingo*.

FAMILLE DES MURÆNIDÉES.

Genre ANGUILLA.

Les Malgaches appellent les Anguilles *Amalonă*. On distingue l'*Amalombandană* (Anguille rayée), l'*Amalondriatsa* (Anguille noire), l'*Amalonkorakă*, l'*Amalontsorondranŏ*, l'*Amalontserikă*. Les Malgaches de l'Ouest (au Ménabé) leur donnent aussi le nom de *Henalava* (litt : viande longue), *Lamarankenă, Lonă, Sakamalonă* (les jeunes), *Voninamalonă* (litt. : fleur d'anguille ou le fretin), et les Hova celui de *Kirija*.

1. ANGUILLA DELALANDII, Kaup.

(Pl. L, fig. 6.)

ANGUILLA DELALANDII, Kaup, *Catal. Apod. of the British Museum* (1856).
ANGUILLA DELALANDII, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VIII (1870), p. 33.

Dorsale commençant bien avant l'anus. Longueur de la tête contenue une fois et un tiers dans la distance entre l'ouverture branchiale et l'origine de la dorsale, près de quatre fois entre l'extrémité du museau et l'anus, une fois et demie entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale. Museau déprimé, une fois et deux tiers aussi long que l'œil, dont le diamètre est compris huit fois dans la longueur de la tête; bouche fendue

jusque sous la partie postérieure de l'œil. Dents faibles, toutes de la même grandeur, formant une bande aussi large que la bande vomérienne, laquelle se prolonge en une pointe assez longue et effilée; pas de sillon à la bande dentaire mandibulaire.

Queue plus longue que le tronc.

Coloration générale brune.

Longueur totale, $0^m 325$; longueur de la queue, $0^m 190$; longueur de la tête, $0^m 038$.

Malgré quelques faibles différences, nous rapportons à la même espèce un exemplaire de très grande taille provenant de Maurice, qui mesure $1^m 90$ et dont la tête a $0^m 26$ et la queue $1^m 02$ de longueur.

La dorsale commence à une distance de l'anale qui est égale à une fois et demie la longueur de la tête; la distance entre l'ouverture branchiale et l'origine de la dorsale mesure une fois et un tiers la longueur de la tête. Le maxillaire dépasse le bord postérieur de l'œil, dont le diamètre est compris trois fois dans la longueur du museau et seize fois dans celle de la tête. La bande de dents vomériennes qui s'étend sur près de la moitié de la longueur de la mâchoire est un peu plus large que la bande maxillaire; les dents externes de la mandibule sont un peu plus longues que les autres.

Cette Anguille porte sur la côte est de Madagascar le nom de *Tonă*.

2. ANGUILLA HILDEBRANDTI, Peters.

(Pl. XLIX^A, fig. 1.)

ANGUILLA HILDEBRANDTI, Peters, *nom manuscrit dans la Coll. du Musée de Berlin.*

Dorsale commençant bien avant l'anale. Distance entre l'origine de la dorsale et l'ouverture branchiale égale à la longueur de la tête, sans le museau. Longueur de la tête contenue près de trois fois dans l'espace entre l'extrémité du museau et l'anus et égale à la distance qui sépare l'origine de la dorsale de celle de l'anale. Museau déprimé, deux fois et demie aussi long que l'œil, dont le diamètre mesure le onzième de la longueur de la tête; bouche fendue jusqu'en arrière de l'œil. Dents de la

rangée externe de la mandibule plus longues que les autres; bande vomérienne large et courte. Queue un peu plus longue que le tronc.

Corps brunâtre, marbré de jaunâtre.

Les dimensions prises sur l'exemplaire type qu'a bien voulu nous communiquer Peters, et qui est semblable à un individu du Musée d'histoire naturelle de Paris, sont : longueur totale, 0m 435; longueur de la tête, 0m 070; longueur de la queue, 0m 240.

Cette espèce a été trouvée dans le nord-ouest de Madagascar. Elle a été aussi prise par M. Humblot sur le versant oriental de cette même île dans les hautes forêts. L'exemplaire que M. A. Grandidier a donné au Musée de Paris a les dimensions suivantes : longueur totale, 0m 310; longueur de la tête, 0m 045; longueur de la queue, 0m 170.

Genre CONGER.

CONGER MARGINATUS, Valenciennes.

(Pl. XLIX^A, fig. 2.)

Conger marginatus, Valenciennes, *Voy. Bonite*, Poissons, p. 201, pl. ~~III~~, fig. 1.
Conger marginatus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VIII (1870), p. 38.

Dorsale commençant en avant du niveau de l'extrémité postérieure de la pectorale; mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; dents vomériennes arrivant un peu en arrière de l'extrémité de la langue; pectorales ayant la même longueur que l'intervalle entre l'extrémité du museau et le bord postérieur de l'orbite.

De couleur brunâtre; nageoires verticales bordées de noir; le plus souvent, il y a une tache noire à la pectorale.

Cette espèce, qui est de la mer des Indes et de l'archipel Indien, a été prise à Madagascar par M. Grandidier.

Genre OPHICHTHYS.

1. OPHICHTHYS FUSCUS, Zuiew.

(Pl. XLIX^G, fig. 4 et 4^a.)

Murena fusca, Zuiew, *Nov. Act. Ac. Sc. Petrof*, t. VII (1793), p. 296 et pl. VII, fig. 1.
Sphagebranchus brevirostris, Peters, *Wiegmann Archiv* (1855), p. 273.

Sphagebranchus brevirostris, Kaup, *Abh. Naturwiss. Ver. Hamburg*, t. IV (1860), p. 6.
Ophichthys fuscus, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VIII (1870), p. 85.

«Longueur de la tête contenue trois fois et deux tiers dans l'espace entre l'ouverture branchiale et l'anus; queue plus longue que le corps. Ouverture de la bouche large, plus grande que le tiers de la longueur de la tête; œil situé en avant de la moitié de la longueur de la tête. Museau allongé; dents pointues, en une seule série, à l'exception de celles de l'intermaxillaire qui sont en une double série. Pas de pectorales; dorsale basse, commençant à une certaine distance en arrière de l'ouverture branchiale.

«Coloration uniforme.»

Cette espèce, dont nous donnons la diagnose d'après M. Günther, paraît être spéciale à Madagascar; le type décrit par M. Günther a été rapporté de la côte orientale par M. Plant.

M. Grandidier a recueilli un jeune individu de $0^m 17$ de long, qui ne diffère du type que par quelques détails dans la coloration; le corps est brunâtre, avec le dessus de la tête piqueté de noir; quelques taches foncées se voient sur la mandibule et sur le dos jusqu'à l'origine de la dorsale.

2. Ophichthys orientalis, M' Clelland.

(Pl. XLIX^B, fig. 5, et pl. XLIX^C, fig. 3.)

Dalophis orientalis, M' Clelland, *Calcutta Journ. of Nat. Hist.* (1845), p. 213.
Ophichthys orientalis, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VIII (1870), p. 87.

Fentes branchiales grandes et très rapprochées sur la face ventrale, leur membrane formant un double pli. Museau aigu, très proéminent· narines situées à la face supérieure. Distance entre l'extrémité du museau et le bord postérieur des orifices branchiaux faisant près du quart de la longueur du corps, jusqu'à l'orifice anal; queue aussi longue que le corps. Œil petit, situé vers le milieu de la tête; dents pointues, disposées sur une rangée. Dorsale et anale basses; la dorsale commence un peu en arrière du niveau de l'ouverture branchiale. Une série de taches blanches arrondies sur le dessus de la tête.

Cette espèce habite l'Inde, Ceylan, la côte orientale de Madagascar; le type d'après lequel est faite la description, grâce à l'obligeance du D[r] Günther, se trouve au Musée britannique et a été pris par le Rév. R. Baron dans les lagunes auprès de Tamatave. Ce poisson se trouve enterré dans le sable à l'embouchure des rivières de la côte orientale. Les Betsimisarakă lui donnent le nom de *Vanovanŏ*.

Genre GYMNOTHORAX.

GYMNOTHORAX MAURITIANUS, Kaup.

(Pl. XLIX[c], fig. 2.)

Muræna mauritiana, Kaup, *Catal. Apod. of the British Museum* (1856), p. 65.

Dents en une seule série au maxillaire et à l'intermaxillaire; deux ou trois dents seulement au vomer, plus grandes que celles de l'intermaxillaire; quinze dents de chaque côté à la mandibule, l'antérieure en forme de canine. Tube nasal court; œil ayant les deux tiers de la longueur du museau, situé au milieu de la longueur de la bouche, contenu huit fois dans la longueur de la tête. Ouverture branchiale ayant la même grandeur que l'œil, placée au milieu d'une tache noire. Longueur de la tête contenue trois fois dans la longueur du tronc et huit fois et trois quarts dans la longueur totale du corps. Queue plus longue que le tronc.

Corps brunâtre, avec des taches irrégulières de couleur d'acajou, moins marquées et moins nombreuses sur la queue que sur le tronc; tête moins foncée que le reste du corps, avec de minces lignes longitudinales noirâtres au-dessous de l'ouverture branchiale; ventre jaunâtre, avec des taches irrégulières de couleur blanchâtre; nageoires bordées d'un liséré jaune.

Longueur totale, $0^m 295$; longueur de la tête, $0^m 035$; longueur du museau, $0^m 007$; longueur du tronc, $0^m 097$; longueur de la queue, $0^m 163$; diamètre de l'œil, $0^m 005$.

Cette espèce, dont nous donnons la diagnose d'après le type rapporté de Maurice en 1826 par Bosc, est, comme le dit M. Günther, voisine du *Gymnothorax flavomarginatus*, dont elle diffère par les proportions relatives de la queue et du tronc et par la dentition du vomer.

FAMILLE DES SOLÉNOSTOMIDÉES.

Genre SOLENOSTOMUS.

SOLENOSTOMUS BLEEKERI, Aug. Duméril.

(Pl. L, fig. 1.)

Solenostomus Bleekeri, Aug. Duméril, *Hist. naturelle des Poissons*, t. II (1870), p. 498.

D., v, 18; *A.*, 18; *P.*, 26; *C.*, 20.

Hauteur du museau contenue cinq fois et demie dans la longueur. Pédicule caudal plus court que la seconde dorsale; caudale terminée en pointe, mesurant le tiers de la longueur du corps, un peu plus longue que la tête. Ventrales arrivant à la terminaison de l'anale, aussi longues que la tête, moins la partie postoculaire. Première dorsale deux fois aussi haute que le tronc au point correspondant. Trente anneaux épineux au tronc.

Teinte générale rosée, avec de petits points noirs et blanchâtres; deux taches oblongues noirâtres sur la première dorsale; de petits points noirs sur la caudale.

Longueur totale, 0^m 120; longueur de la tête, 0^m 035; longueur du museau, 0^m 025; longueur de la région postoculaire, 0^m 007; largeur de la caudale, 0^m 040; hauteur de la première dorsale, 0^m 025; longueur des ventrales, 0^m 030; diamètre de l'œil, 0^m 003.

C'est avec doute que nous acceptons cette espèce qui a été établie sur un seul exemplaire, une femelle rapportée de Maurice par l'expédition Duperrey. Comparée à une femelle de *Solenostomus cyanopterus* qui provient de la Nouvelle-Guinée et qui répond bien à l'espèce de Bleeker, elle s'en distingue cependant par le nombre plus considérable des anneaux du tronc et par la grandeur de la première dorsale et des ventrales.

A Madagascar, les Solénostomes sont appelés par les Betsimisarakă, sur la côte orientale, *Antsorofalafă*, et par les Sakalavă, sur la côte occidentale, *Limiratsa* ou *Tserakantsilŏ*.

FAMILLE DES SYNGNATHIDÉES.

Genre HIPPOCAMPUS.

HIPPOCAMPUS BORBONIENSIS, Aug. Duméril.

(Pl. L, fig. 2.)

Hippocampus borboniensis, Aug. Duméril, *Hist. natur. des Poissons*, t. II (1870), p. 520.

D., 16; *A.*, 14; *P.*, 15.

Hauteur du tronc contenue huit fois et deux tiers et longueur de la tête quatre fois et deux tiers dans la longueur du corps; museau plus long que l'espace postoculaire, presque aussi long que l'espace entre le bord postérieur de la tête et le bord antérieur de l'orbite; couronne occipitale peu saillante, formée de cinq tubercules mousses, précédée d'une crête basse et d'une courte épine frontale; épines de la tête et de l'anneau pectoral courtes, obtuses. Anneaux 10 et 13. Dorsale insérée sur les neuvième et dixième du tronc et sur le premier caudal.

D'un brun verdâtre, avec des points et des marbrures jaunâtres; lignes interrompues, de couleur jaunâtre, sur la tête.

Longueur totale, $0^{m}130$; longueur de la tête, $0^{m}027$; longueur du museau, $0^{m}013$; longueur de la portion postoculaire, $0^{m}010$; longueur du tronc, $0^{m}035$; longueur de la queue, $0^{m}068$; diamètre de l'œil, $0^{m}004$.

Cette espèce, dont le Musée de Paris ne possède qu'un seul exemplaire, une femelle venant de l'île de la Réunion, diffère de l'*H. cameopardalis* (Bianc.) (*H. subcoronatus*, Gthr.) et de l'*H. comes* (Cant.) par le museau qui est plus allongé; l'*H. coronatus* de Schlegel a les épines de la tête beaucoup plus élevées. Les Sakalavă lui donnent le nom de *Tserakă*.

Genre SYNGNATHUS.

A Madagascar, les Betsimisarakă donnent aux Syngnathes le nom de *Filomboay* (litt. : crocodile-aiguille) et les Sakalavă ceux de *Fanjaiboay*

(mot qui a la même signification que le précédent), de *Razamboay* (litt. : ancêtre des crocodiles) ou de *Tseradava* (litt. : hippocampe allongé).

1. SYNGNATHUS COQUERELII, Aug. Duméril.

(Pl. L, fig. 3.)

SYNGNATHUS COQUERELII, Aug. Duméril, *Hist. naturelle des Poissons*, t. II (1870), p. 375.

D., 33; *A.*, 4; *C.*, 6; *V.*, 15.

Tête contenue sept fois et un tiers dans la longueur totale du corps, un peu plus longue que la dorsale; opercule portant une crête à la base seulement; crête susorbitraire ne se prolongeant pas sur le sommet de la tête; crête rostrale saillante, ne se continuant pas en arrière des yeux; espace interoculaire presque plat; profil de la tête régulièrement incliné; museau mesurant près du double de la longueur de la région postoculaire. Carène du ventre assez proéminente. Queue moins de deux fois aussi longue que le tronc; caudale convexe, un peu plus longue que le diamètre de l'œil. Dorsale insérée sur 3 anneaux du tronc et sur 5 de la queue, placée sur un espace non élevé au-dessus de la ligne du dos. Anneaux du tronc au nombre de 17 à 18; 32 à 33 anneaux à la queue.

D'un brun jaunâtre, les sutures des anneaux étant plus foncées et formant des bandes qui tranchent sur la teinte générale; de larges bandes argentées sur le bas des flancs et les côtés de la queue.

Mâle : longueur totale, $0^{m}127$; longueur de la tête, $0^{m}018$; longueur du museau, $0^{m}009$; longueur de la postoculaire, $0^{m}006$; longueur de la queue, $0^{m}070$; diamètre de l'œil, $0^{m}003$. Poche sous 14 anneaux de la queue.

Femelle : longueur totale, $0^{m}120$; longueur de la tête, $0^{m}018$; longueur de la queue, $0^{m}063$.

Aug. Duméril rapporte à cette espèce, qui vient de Madagascar, un exemplaire portant pour indication d'origine : Mer des Indes, et dont le museau est un peu moins grêle, dont la teinte générale est plus foncée, mais qui, sous tous les autres rapports, lui est identique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

2. SYNGNATHUS ACUS, Linné.

SYNGNATHUS ACUS, Linné, *Systema Naturæ*, t. I (1766), p. 416.
SYNGNATHUS ACUS, Bloch, *Ausland. Fische* (1785-1795), pl. LXLI, fig. 2.
SYNGNATHUS ACUS et S. BRACHYRHYNCHUS, Kaup, *Catal. Lophobranch.* (1856), p. 41 et 42.
SYNGNATHUS BRACHYRHYNCHUS, Guichenot, *Notes sur la Réunion* de Maillard (1865), p. 30.
SYNGNATHUS ACUS et S. BRACHYRHYNCHUS, Duméril, *Hist. Poiss.*, t. II (1870), p. 552 et 554.
SYNGNATHUS ACUS, Günther, *Catal. Fishes of the British Museum*, t. VIII (1870), p. 157.

D., 40; A., 2; C., 2.

Tête contenue huit fois et un tiers environ dans la longueur totale du corps et ayant sensiblement la même longueur que la dorsale; opercule portant à la base une faible crête; crête susorbitaire forte, se prolongeant sur le sommet de la tête; crête rostrale saillante, obtusément carénée, s'élevant en arrière des yeux; espace interorbitaire traversé par la crête rostrale; profil de la tête se relevant au niveau de l'œil; museau une fois et demie aussi long que la région postoculaire de la tête. Carène du ventre proéminente. Queue deux fois et un tiers aussi longue que le tronc. Anneaux du tronc au nombre de 18; 45 anneaux à la queue. Dorsale insérée sur le dernier anneau du tronc et sur les neuf premiers anneaux de la queue.

Brunâtre; 15 ou 16 taches plus foncées sur le dos et les flancs, occupant chacun deux ou trois anneaux à intervalles inégaux.

Longueur sans la caudale, 0^{m}310; longueur de la tête, 0^{m}037; longueur du museau, 0^{m}019; longueur de la portion postoculaire, 0^{m}013; longueur du tronc, 0^{m}075; longueur de la queue, 0^{m}198; diamètre de l'œil, 0^{m}005. Poche sous 24 ou 25 anneaux de la queue.

Nous avons sous les yeux le type même du *Syngnathus brachyrhynchus* de Kaup; cet exemplaire incomplet vient de l'île de la Réunion et a été donné au Musée de Paris par M. Nigou; à part la longueur un peu plus grande de la queue et la teinte plus foncée, il nous est impossible de séparer cet exemplaire des *S. acus* de la même taille; il y a donc lieu de réunir les deux espèces, d'autant que le *S. acus* a été signalé, non seulement dans la Méditerranée et l'Atlantique, mais encore au Cap de Bonne-Espérance.

Genre HEMITHYLACUS.

HEMITHYLACUS LEIASPIS, Bleeker.

(Pl. L, fig. 5.)

Syngnathus leiaspis, Bleeker, *Verh. Bat. Gen.* XXV, Trosk. (1853), p. 20.
Hemithylacus leiaspis, Kaup, *Catal. of Lophobranch. of the Brit. Mus.* (1856), p. 51.
Hemithylacus leiaspis, Aug. Duméril, *Hist. naturelle des Poissons* (1870), p. 600.
Coelonotus leiaspis, Günther, *Catal. Fishes of the Brit. Museum*, t. VIII (1870), p. 188.

D., 53 à 55; *A.*, 3 ou 4; *P.*, 19; *C.*, 9.

Tête contenue dix fois et demie dans la longueur totale du corps et près de deux fois aussi longue que la dorsale; museau et portion postoculaire ayant la même longueur; pas de crêtes sur la tête, à part celle de l'occiput qui est faible. Queue un peu moins du double du tronc; caudale deux fois aussi longue que le diamètre de l'œil. Anneaux du tronc au nombre de 17 et de la queue au nombre de 32, à carènes à peine saillantes. Dorsale partant du 13e anneau du tronc et se terminant sur le 8e anneau de la queue.

D'un brun jaunâtre uniforme.

Longueur totale, 0m 150; longueur de la tête, 0m 015; longueur du museau, 0m 007; longueur de la portion postoculaire, 0m 006; longueur de la queue, 0m 135; diamètre de l'œil, 0m 002.

Cette espèce, qui est désignée dans les collections du Musée d'histoire naturelle de Paris sous les noms restés manuscrits de *Syngnathus micrognatus*, *Syngnathus compressus* (Kuhl et Van Hasselt) et de *Typlus Goudotii* (Bibron), habite les mers de Madagascar et de Java. Les quatre femelles que possède le Musée de Paris, et qui sont les types de Kaup, correspondent exactement à l'espèce de Bleeker, ainsi que s'en est assuré A. Duméril en les comparant à un dessin inédit que Bleeker lui a envoyé en communication.

GENRE COELONOTUS.

COELONOTUS VAILLANTI, Juillerat.

(Pl. XLIX^B, fig 6.)

COELONOTUS VAILLANTI, Juillerat, *Bull. Soc. philomathique* (1879-1880), p. 176.

D., 62; *P.*, 14; *C.*, 9.

Longueur de la tête contenue huit fois et deux tiers dans la longueur totale du corps, un peu moins de trois fois dans la longueur du tronc, qui égale à peu près la moitié de la longueur de la queue. Rostre égal à la longueur de la région postoculaire, avec une carène médiane peu élevée, plus large que haute. Dorsale deux fois aussi longue que la tête, insérée sur les cinq derniers anneaux du tronc et les huit premiers anneaux de la queue; caudale ayant la longueur du museau.

De couleur brunâtre, le bord de chaque anneau étant plus foncé.

Longueur totale, $0^{m}130$.

Le type vient de Madagascar; c'est un mâle portant des œufs, qui sont attachés au fond d'un sillon creusant toute la partie inférieure du tronc.

GENRE PENETOPTERYX.

PENETOPTERYX TÆNIOCEPHALUS, Lunel.

(Pl. XLIX^B, fig. 7 et 7^a.)

PENETOPTERYX TÆNIOCEPHALUS, G. Lunel, Mélanges ichthyologiques (*Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Genève*, t. XXVII, 1881), p. 11, fig. 1, 1^a, 1^b, 1^c, 1^d, 1^e.

Corps de forme heptagonale, un peu comprimé sur les côtés; queue quadrangulaire; bords supérieurs du tronc se continuant sans interruption avec ceux de la queue; rostre très court et très relevé; œil relativement grand, son diamètre étant contenu environ cinq fois dans la longueur de la tête; opercule recouvert de petites granulations. Pour toute nageoire, une caudale rudimentaire, composée de 10 rayons. Il y a 19 anneaux au tronc et 42 à la queue.

Teinte générale d'un brun verdâtre ou jaunâtre clair, plus foncé sur

les premiers anneaux du tronc; tête d'un beau blanc avec cinq bandes en chevrons, plus ou moins irrégulières.

Longueur totale, $0^{m}060$ (mâles), $0^{m}064$ (femelles).

Cette intéressante espèce, qui vient de l'île Maurice, est représentée au Musée de Paris par un exemplaire envoyé par le Musée de Genève.

FAMILLE DES SCLÉRODERMES.

Genre MONACANTHUS.

MONACANTHUS FREYCINETI, Cuvier.

(Pl. XLIX^c, fig. 1.)

Balistes Freycineti, Cuvier, *Voy. Uranie*, Zool., par Quoy et Gaimard (1824), p. 213.
Monacanthus Freycineti, Hollard, Monographie des Balistides, *Annales des sciences naturelles* (1854), p. 336 et pl. XII, fig. 3.

D., 38; *A.*, 35.

Sous le nom de Monacanthe de Freycinet, Quoy et Gaimard ont fait connaître un poisson long de $0^{m}20$ qui provient de l'île de France. Le profil de la tête est droit depuis l'épine, légèrement convexe au-dessus de l'œil; le museau est très obtus; la ligne dorsale est à peine bombée.

La peau est recouverte de très petites scutelles épineuses; on voit sur la partie postérieure du corps, au pédicule caudal, six petits aiguillons dirigés en arrière et disposés sur deux rangées. La hauteur du corps est contenue un peu plus de deux fois dans la longueur du corps, caudale non comprise; la longueur de la tête mesure le quart de la longueur totale du corps et le diamètre de l'œil le tiers de la longueur du museau. La caudale est plus courte que la tête et arrondie; la pectorale s'insère sous le bord postérieur de l'orbite; l'épine ventrale est mobile et ne dépasse que peu la membrane; elle est armée de pointes à l'extrémité. L'épine dorsale, qui est insérée au milieu de la longueur de l'œil, est armée de fortes épines dirigées en bas; le bord antérieur est fortement granuleux.

La couleur est d'un noir foncé uniforme.

LISTE

DES POISSONS DE LA RÉGION DE MADAGASCAR

ENTRE LES 3E ET 26E PARALLÈLES ET LES 42E ET 65E MÉRIDIENS.

Les espèces marquées d'un * sont décrites dans le texte et celles qui ont un ** sont figurées dans l'Atlas.

PALŒICHTHYS.

FAMILLE DES RAIIDÉES.

Raia asterias, Rond.
— capensis*, M. H.

FAMILLE DES TORPÉNIDÉES.

Torpedo fuscomaculata, Ptrs.
— marmorata*, Risso.
— Sinus-Persici**, Kaemp.
Astrape capensis, Lin.
Narcacion Polleni, Blkr.

FAMILLE DES TRIGONIDÉES.

Urogymnus asperrimus, Bl. Schn.
Himantura uarnak, Forsk.
Trigon Kuhlii, M. H.
— pastinaca*, Lin.
— polylepis, Blkr.
Hypolophus sephen, Lin.
Tæniura lymna, Forsk.
— Meyeni*, M. H.

FAMILLE DES MYLIOBATIDÉES.

Myliobates aquila, Lin.
Etobates narinari, Euph.
Dicerobatis Kuhlii, M. H.
Rhynchobatus djeddensis, M. H.
Rhinobatus Columnæ, M. H.
— Schlegelii, M. H.

FAMILLE DES PRISTIDÉES.

Pristis antiquorum, Lath.
— pectinatus, Lath.
— Perrotteti, M. H.

FAMILLE DES CARCHARIDÉES[1].

Carcharias acutidens, Rüpp.
— acutus, Rüpp.
— Bleekeri, A. Dum.
— Dumerilii, Blkr.
— limbatus, M. H.
— melanopterus, Q. G.
— Playfairi, Gthr.
— sorrah, Val.
— zambezensis, Ptrs.
Galeorcerdo tigrinus, M. H.
Zygœna malleus, Riss.
— tudes, Cuv.
Triœnodon obesus, Rüpp.
Loxodon macrorhinus, M. H.

[1] Les diverses espèces de Requins qui fréquentent le canal de Mozambique sont connus des Sakalavă sous les noms de *Akiofoty*, *Tomango*, *Karakarankozo*, *Fotivonto*, *Viko*, *Maitampaty*, *Hia-hia*, *Soronkambelahy*.

FAMILLE DES LAMNIDÉES.

Alopecias vulpes, Lin.

FAMILLE DES RHINODONTIDÉES.

Rhinodon typus, Smth.

FAMILLE DES NOTIDANIDÉES.

Hexanchus griseus, Raf.
Heptanchus indicus, Cuv.

FAMILLE DES SPINACIDÉES.

Acanthias Blainvillei, Riss.
Acanthias vulgaris, Riss.
Isistius brasiliensis*, Cuv.
Euprotomicrus Labordei, Q. G.

FAMILLE DES SCYLLIDÉES.

Scyllium africanum*, Lin.
— pantherinum, Smth.
— variegatum, Smth.
Gynglymostoma cirrhatum, M. H.
— concolor, M. H.
Stegostoma tigrinum, L. M.
— fasciatum, M. H.

TÉLÉOSTÉENS.

FAMILLE DES BERYCIDÉES.

Beryx lineatus**, C. V.
Myripristis axillaris**, C. V.
— hexagonus*, Lac.
— kuntee**, Russ.
— murdjan**, Forsk.
— pralinus**, C. V.
— seychellensis**[1], C. V.
— vittatus**, C. V.
Holotrachys archiepiscopus**, Val.
— lima**, C. V.
Holocentrum caudimaculatum, Rüpp.
— diadema**, Lac.
— diploxiphus, Gthr.
— leo**, C. V.
— læve, Gthr.
— macropus**, Gthr.
— punctatissimum, C. V.
— rubrum*, Lac.
— sammara*, Forsk.
— spiniferum**, Forsk.
Polymyxia nobilis, Lowe.

FAMILLE DES PERCIDÉES.

Epinephelus abdominalis[2], Ptrs.
— alboguttatus*, C. V.
— angularis*, C. V.
— areolatus*, Forsk.
Epinephelus argus*, Bl. Schn.
— aurantius**, C. V.
— bœlang, Bl.
— chlorostigma*, C. V.
— cyanostigmatoides, Blkr.
— cylindricus**, Gthr.
— dermochirus, C. V.
— dispar, Playf.
— erythræus**, C. V.
— fasciatus*, Forsk.
— flavocæruleus*, Lac.
— flavoguttatus, Ptrs.
— formosus, Shaw.
— fuscoguttatus, Rüpp.
— Gaimardi, Blkr.
— goliath, Ptrs.
— hemistictus, Rüpp.
— hexagonatus, Forsk.
— leopardus*, Lac.
— longipinnis, Kner.
— lutra**, C. V.
— malabaricus*, Bl. Schn.
— merra, Bl.
— miniatus*, Forsk.
— multinotatus, Ptrs.
— morrhua**, C. V.
— nigripinnis**, C. V.
— ongus, Bl.

[1] Nous avons fait figurer (pl. II, fig. 1) un individu du *Myripristis seychellensis* et (pl. III, fig. 2) le type du *M. borbonicus*, qui n'en diffère par aucun caractère saillant. — [2] Les Serrans portent à Madagascar le nom de *Lovo*.

Epinephelus Playfairi, Blkr.
— pœcilonotus, Tem. Schl.
— Polleni**, Blkr.
— Retouti**, Blkr.
rhyncholepis, Blkr.
— rivulatus**, C. V.
— rogoa, Forsk.
— salmonoides[1], Lac.
— summana*, Forsk.
— sexmaculatus, Rüpp.
— Sonnerati, C. V.
— stellans, Rich.
— striolatus, Playf.
— suillus, C. V.
— unicolor, Liénard.
— variolosus, C. V.
Variola louti, Forsk.
Anyperodon leucogrammicus**, C. V.
Grammistes punctatus, C. V.
— ocellatus, Blkr.
— orientalis, Bl. Schn.
Pogonoperca ocellata, Gthr.
Plectropoma maculatum, Bl.
— melanoleucum, Lac.
— punctatum, C. V.
Aulocephalus Schlegelli, Gthr.
Lutjanus annularis, C. V.
— argentimaculatus**[2], Forsk.
— bengalensis, Bl.
— bohar, Forsk.
cæruleolineatus, Rüpp.
— erypthropterus*, Bl.
— erythrinus, Rüpp.
— fulviflamma* Forsk.
— gembra*, Bl.
— griseoides**, Guich.
— Johnii, C. V.
lineolatus, Rüpp.
— madras**, C. V.
Lutjanus monostigma*, C. V.
— vitta, Q. G.
Diacope analis**, C. V.
— bengalensis**, Bl.
— bottonensis, Lac.
— Calveti**, C. V.
— cæruleovittata**, C. V.
— duodecimlineata**, C. V.
— gibba, Forsk.
— lineata*, Q. G.
— macolor, C. V.
— marginata**, C. V.
— notata, C. V.
— octolineata*, C. V.
— rivulata*, C. V.
— Russelii, Blkr.
— Sebæ, C. V.
Etelis argyrogrammicus**, C. V.
— brevirostris**, C. V.
— carbunculus, C. V.
— coruscans, Val.
— filamentosus**, C. V.
— zonatus**, C. V.
Apsilus fuscus, C. V.
Aprion virescens, C. V.
Glyphodes aprionoides**, Guich.
Ambassis Commersonii**[3], C. V.
— Dumerilii, C. V.
— urotænia, Blkr.
Priacanthus alticlarens**, Val.
— carolinus*, C. V.
— fax**, C. V.
— hamrur*, Forsk.
— japonicus, C. V.
— macrophthalmus*, Bl.
— macropus**, Q. G.
— Meyeri*, Gthr.
— niphonius, C. V.
— refulgens**, Val.

[1] Nom sakalavā : *Loro*.

[2] Nom sakalavā : *Zoho* ou *Menakanjo*. On en pêche souvent dans le Morondava; nous avons fait figurer pl. XII', fig. 1, un individu pris dans cette rivière.

[3] Cet Ambassis, qui avait déjà été décrit sous le nom d'*A. productus* par Guichenot, est désigné par le professeur Steindachner sous celui d'*A. Klunzingeri* (Ichth. Beitr., *Sitz. Ak. Wiss nsch. Wien* [1880], p. 238), d'après un individu pêché dans la rivière Foizonŏ, sur la côte nord-est, au fond de la baie d'Antongil. Le docteur Bleeker en a reçu de la rivière Mananară (à l'entrée de la baie d'Antongil).

Priacanthus speculum**, C. V.
Anthias borbonius**, G. V.
— luteo-roseus*, Liénard.
— squamipinnis**, Ptrs.
Apogon amboinensis, Blkr.
— aureus*, Lacép.
— auritus**[1], C. V.
— bifasciatus*, Rüpp.
— Commersonii, Val.
— cyanosoma, Blkr.
— quadrifasciatus, Val.
— fasciatus, White.
— frenatus, Val.
— hyalosoma, Blkr.
— lateralis, Val.
— macropteroides, Blkr.
— macropterus*, C. V.
— nigripes, Playf.
— nigripinnis, C. V.
— quadrifasciatus, C. V.
— semiornatus, Ptrs.
— tæniopterus, Benn.
Cheilodipterus lineatus, Forsk.
— polyacanthus**, Vaill.
— quinquelineatus, C. V.
— octovittatus, C. V.
Pikea lunulata**, Guich.
Dules argenteus, Bcz.
— Bennettii, Blkr.
— caudavittatus**, Lacép.
— fuscus**[2], C. V.
— maculatus, C. V.
— rupestris**, Lacép.
— tæniurus, C. V.
Grystes vittatus, C. V.
Therapon Cuvieri, Blkr.
— elongatus**, Guich.
— obtusirostris**, Guich.
— servus[3], C. V.
Therapon theraps, Bl.
— trivittatus, B. H.
Pristipoma anas**, Val.
— argyreum, C. V.
— Commersonii, C. V.
— guoraca, C. V.
— hasta, Bl.
— maculatum[4], Bl.
— multimaculatum, Rüpp.
— operculare, Bl.
— punctulatum, Rüpp.
— stridens, Forsk.
Pseudopristipoma affine, Gthr.
— albovittatum, Rüpp.
— Blochii, C. V.
— leucurum*, C. V.
Diagramma affine*, Gthr.
— albovittatum, Rüpp.
— Blochii, C. V.
— centurio**, C. V.
— chrysotænia, Bl.
— crassispinum[5], Rüpp.
— Cuvieri, Benn.
— gaterina, Forsk.
— griseum**, C. V.
— Lessonii, C. V.
— pertusum, Thumb.
— pica, C. V.
— pictum, Thumb.
— punctatissimum, Playf.
— punctatum, Ehrb.
— pœcilopterum, C. V.
— reticulatum, Gthr.
— Sebæ, Blkr.
Lobotes surinamensis**, Bl.
Cæsio cærulaureus**, Lacép.
— cylindricus**, Gthr.
— lunaris, Ehrb.
— maculatus, C. V.

[1] La planche IX (fig. 2) porte à tort le nom d'*Apogon variegatus*, au lieu d'*A. auritus*.

[2] Ce *Dules* a été trouvé aussi sur la côte nord-est, dans la rivière Foizonŏ, rivière qui se jette au fond de la baie d'Antongil (= Moronopsis fuscus, Steindachner, Ichthyolog. Beitrag, *Sitzunb. Akad. Wissensch. zu Wien*, 1880).

[3] Nom sakalavă : *Drihé*.

[4] Nom sakalavă : *Kototrokŏ*.

[5] Nom sakalavă : *Ambosă*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cæsio striatus, Rüpp.
— xanthurus, Blkr.
Scolopsides bimaculatus, Rüpp.
— frenatus**, C. V.
— ghanam, Forsk.
— japonicus, Bl.
— monogramma, K. v. H.
— personatus, C. V.
— phœops**, Benn.
— nototænia, Playf.
— torquatus, C. V.
Synagris filamentosus, Rüpp.
— ruber*, C. V.
— tolu**, C. V.
Dentex griseus, Bl. Schn.
— microdon, Blkr.
Gymnocranius rivulatus, Rüpp.
Aphareus furcatus, Lacép.
— rutilans, C. V.
Pentapus aurolineatus, Lacép.
— curtus**, Guich.
— dux**, Val.
— vittatus, C. V.
Heterognathodon flaviventris, Steind.
— Petersii*, Steind.

FAMILLE DES SPARIDÉES.

Tripterodon orbis, Playf.
Dipterodon capensis, C. V.
Cantharus emarginatus, C. V.
— grandoculis**, C. V.
Crenidens Forskalii, C. V.
Sphærodon grandoculis, Forsk.
Sargus auriventris, Ptrs.
— Rondeletii, C. V.
Pagrus filamentosus*, C. V.
— spinifer, Forsk.
Chrysophrys bifasciata**, Forsk.
— coracinus, C. V.
— haffara**, Forsk.
— hasta**, Bl.
— laticeps, C. V.
— madagascariensis, C. V.
— sarba**, Forsk.
Lethrinus argenteus**, C. V.
— borbonicus**, C. V.
— cæruleus**, C. V.
— centurio**, C. V.
— croceopterus**, C. V.
— erythrurus, C. V.
— frenatus**, C. V.
— genivittatus, C. V.
— hæmatopterus, Tem. Schl.
— harak, Forsk.
— mashena**, Forsk.
— mashenoides**, Forsk.
— microdon**, C. V.
— nebulosus, Forsk.
— olivaceus**, C. V.
— ramak, Forsk.
— semicinctus**, C. V.
— striatus**, Playf.
— variegatus**, C. V.
— violaceus, C. V.

CIRRHITIDÆ.

Cirrhites arcatus*, C. V.
— cinctus, Guich.
— grandimaculatus*, Liénard.
— Forsteri, Bl. Schn.
— Guichenoti**, Sauvg.
Cirrhites maculatus*, Lacép.
— punctatus, C. V.
Cirrhitichthys aprinus, C. V.
— oxycephalus, Blkr.
Oxycirrhites typus, Blkr.

MULLIDÆ.

Upeneoides sulphureus**, C. V.
— tragula*, Rich.
Upeneoides vittatus**, Forsk.
Upeneus barberinus, Lacép.

Upeneus bifasciatus*, Lacép.
— chryserydros**, Lacép.
— chryserythrus, Lacép.
— cyclostomus**, Lacép.
— cyprinoides**, C. V.
— dispilurus, Playf.
— fraterculus**, C. V.
— macronemus*, Lacép.
Upeneus malabaricus, C. V.
— pleurostigma*, Benn.
— Russellii, C. V.
— trifasciatus, Lacép.
Mulloides flavolineatus*, Lacép.
— mauritianus, Benn.
— ruber, Klunz.

GERRIDÆ.

Gerres acinaces*, Forsk.
— argyreus*, Forsk.
— lineolatus, Gthr.
— oyena**, Forsk.
Gerres Pœti*[1], C. V.
— punctatus*, C. V.
— Richii*, C. V.
— subfasciatus, C. V.

SQUAMIPENNIDÆ.

Chœtodon abhortani, C. V.
— auriga, Forsk.
— Bennetii, C. V.
— bimaculatus, Bl.
— biocellatus, C. V.
— Blackburnii, Desj.
— collaris, Bl.
— dorsalis, Reinw.
— falcula, Bl.
— fasciatus, Forsk.
— festivus, Desj.
— Kleinii*, Bl.
— larvatus, Ehrb.
— leucopoma, Playf.
— lineolatus, C. V.
— maculatus*, Liénard.
— lunula, Lacép.
— melanopoma, Playf.
— melanopterus**, Guich.
— melanotus, Bl.
— Mertensii, Blkr.
— Meyeri, Bl.
— miliaris*, Q. G.
— mitratus, Gthr.
— nesogallicus, C. V.
Chœtodon nigripinnis**, Ptrs.
— nigropinnatus, Desj.
— nigropunctatus**, Sauvg.
— ocellicauda, C. V.
— setifer, Bl.
— strigangulus, Soland.
— trifasciatus*, M. P.
— unimaculatus, Bl.
— vagabundus, Lin.
— xanthurus**, Blkr.
— zanzibarensis, Playf.
— zoster, Benn.
Chelmo longirostris, C. V.
— rostratus, Lin.
Heniochus macrolepidotus, Lin.
— monoceros, C. V.
Taurichthys varius, C. V.
Holacanthus alternans*, C. V.
— asfur, Forsk.
— caudibicolor**, Liénard.
— chrysurus**, C. V.
— diacanthus**, Bodd.
— ignatius**, Playf.
— imperator, Bl.
— lepidolepis, Blkr.

[1] Nom sakalavă : *Basiakă.*

Holacanthus macropus*, Gthr.
— maculosus, Forsk.
— multispinnis, Playf.
— nicobariensis, Bl. Schn.
— reginæ**, Liénard.
— semicirculatus, C. V.
— striatus, Rüpp.
— trimaculatus, Lacép.
— zebra**, Liénard.
Scatophagus tetracanthus[1], Lacép.
Drepane punctata, Lin.
Pimelepterus altipinnoides**, Guich.
Pimelepterus fuscus, Lacép.
— lembus, C. V.
— tahmel, Forsk.
Zanclus cornutus, Lin.
Platax arthriticus*, Bell.
— bataviensis*, C. V.
— Leschenaulti*, C. V.
— teira*, Forsk.
— vespertilio*, Bl.
Pempheris mangula*, C. V.
— otaitensis*, C. V.

NANDIDÆ.

Plesiops nigricans, Rüpp.

TEUTHIDÆ.

Teuthis abhortani**, C. V.
— Blochii, C. V.
— chœtodon, C. V.
— corallina, C. V.
— fuscescens, C. V.
— guttata, Bl.
— lineata, Lin.
— lurida, Ehrb.
— margaritifera, C. V.
Teuthis nebulosa, Q. G.
— olivacea, C. V.
— rostrata, C. V.
— siganus*, Forsk.
— stellata, Forsk.
— sutor*, C. V.
— velifer, Bl.
— vermiculata, K. v. H.

SCORPÆNIDÆ.

Sebastichthys capensis*, Lin.
— maculatus*, C. V.
— nematophthalmus, Gthr.
Sebastopsis minutus, C. V.
Scorpæna aurita*, Rüpp.
— diepiplera, Bianc.
— erythræa**, C. V.
— longicornis, Playf.
— mauritiana**, C. V.
— megastoma**, Sauvg.
— mossambica**, Ptrs.
— picta*, C. V.
— polyprion, Blkr.
— rubropunctata**, C. V.
— zanzibarensis, Playf.
Scorpænopsis cirrhosa*, Thunb.
— diabolus, C. V.
— gibbosa*, Bl. Schn.
— nesogallica*, C. V.
Pterois antennata, Bl.
— brachyptera, C. V.
— cincta, Rüpp.
— kodipungi, Benn.
— lunulata, Temm. Schl.
— muricata*, C. V.
— volitans, Lin.
— zebra, C. V.
Agriopus melanosoma, Blkr.
Prosopodasys leucogaster, Rich.
Tetraroge alboguttata*, Liénard.

[1] Nom sakalava : *Hinta*.

Tetraroge binotata, Ptrs.
— tænianotus, C. V.
Apistes alatus, C. V.
Synanceia verrucosa*[1], Bl. Schn.
Synancidium horridum, Bl.
Minous monodactylus, Bl. Schn.
Pelor filamentosum, C. V.
Caracanthus madagascariensis**, Guich.
— unipinna, Gray.

PLATYCEPHALIDÆ.

Platycephalus borboniensis**, C. V.
— Grandidieri**, Sauvg.
— insidiator*, Forsk.
— pristis, Ptrs.
— punctatus**, C. V.
Platycephalus rodericensis**, C. V.
— scaber**, Lin.
— subfasciatus, Gthr.
— tentaculatus, C. V.

TRIGLIDÆ.

Dactylopterus orientalis, C. V.

POLYNEMIDÆ.

Polynemus Astrolabi**, Sauvg.
— indicus, Shaw.
— paradiseus, Lin.
— plebejus, L. Gm.
Polynemus sexfilis*, C. V.
— sextarius, Bl.
Galeoides polydactylus*, Bl. Schn.

TRACHINIDÆ.

Percis cancellata, C. V.
— hexophthalma, Ehrb.
— nebulosa, C. V.
— pleurostigma*, Liénard.
— polyophthalma, Ehrb.
— pulchella, Tem. Schl.
— punctulata, C. V.
Percis rosea*, Liénard.
Sillago acuta, C. V.
— sihama[2], Forsk.
Hoplolatilus fronticinctus, Gthr.
Latilus argenteus, C. V.
— doliatus, C. V.
Opisthognathus nigromarginatus, Rüpp.

SCOMBRIDÆ.

Scomber chrysozonus, Rüpp.
— delphinalis, Comm.
— janesaba, Blkr.
— kanagurta, Cuv.
— microlepidotus, Rüpp.
Pelamys sarba, C. V.
Thynnus thunnina, C. V.
— thynnus[3], Lin.
Auxis Rochei, Riss.
Cybium Commersonii*, Lacép.

[1] A l'île de la Réunion, M. Bottard a constaté six cas de mort authentiques dus à la piqûre de Synancées.

[2] Ce poisson a été pêché par M. Douliot, sur la côte ouest de Madagascar, où on le désigne sous le nom d'*Ambo'sokă*.

[3] Les Thons portent à Madagascar le nom de *Vohy*.

Elacate motta, C. V.
— nigra, Bl.
Echeneis albescens*, Tem. Schl.
— brachyptera*, Lowe.
— isodonta**, Guich.
— naucrates*, Lin.
— ranina**, Guich.
— remora*, Lin.
Seriolichthys bipinnulatus, Q. G.
— indicus**, Val.
Trachurus trachurus, Lin.
Caranx armatus, Forsk.
— bayad, Forsk.
— cæruleopinnatus*, C. V.
— calla, C. V.
— carangus*, Bl.
— chrysophrys**, C. V.
— crumenophthalmus*, Bl.
— djeddaba, Forsk.
— ferdau*, Forsk.
— Forsteri**, C. V.
— fulvoguttatus, Forsk.
— gymnostethus, C. V.
— Hasseltii, Blkr.
— hippos**, Lin.
— karra, C. V.
— malabaricus, Bl. Schz.
— melampygus, C. V.
— Peronii, C. V.
— Rottleri, Bl.
— Ruppellii, Gthr.
— sansum, Forsk.
— speciosus, Forsk.
Caranx venator, Playf.
— vomerinus, Playf.
— xanthurus, K. v. H.
Carangoides gallichthys, Blkr.
Blepharis ciliaris, Lin.
— Dussumieri, C. V.
— gallus, Bl.
Seriola intermedia, Schl.
— Lalandii, C. V.
— nigrofasciata, Rüpp.
Chorinemus aculeatus, Val.
— lyzan, Forsk.
— Sancti Petri*, C. V.
— tol, Russ.
Temnodon saltator, C. V.
Trachynotus Baillonii, Lacép.
— ovatus*, Lin.
Psettus argenteus[1], Lin.
— falciformis*, Lacép.
Psenes fuscus, Guich.
— javanicus**, C. V.
Equula Dussumieri[2], C. V.
— edentula, Bl.
— ensifera, C. V.
— fasciata, Lacép.
— filifera, C. V.
— insidiator, Bl.
— lineolata, C. V.
— parviceps**, C. V.
— splendens, Cuv.
Gazza equulæformis, Rüpp.
— minuta, Blkr.
Kurtus indicus, Bl.

CORYPHÆNIDÆ.

Mene maculata, Bl. Schz.
Pteraclis ocellatus, C. V.
— trichopterus, C. V.
Coryphæna equisetis, Lin.
— hippurus, Lin.
Brama Orcini, C. V.

NOMEIDÆ.

Nomæus Gronovii, Lin.

MALACANTHIDÆ.

Malacanthus brevirostris*, Guich.
Malacanthus latovittatus, Lacép.

[1] Nom sakalavá : *Dangiry*. — [2] Nom sakalavá : *Lily*.

ACRONURIDÆ.

Acanthurus ctenodon, C. V.
— Desjardinsii, Benn.
— Dussumieri*, C. V.
— flavescens*, Benn.
— gahm*, Forsk.
— gemmatus*, C. V.
— guttatus, Forsk.
— hepatus, Lin.
— leucosternon, Benn.
— lunulatus, Liénard.
— matoides*, C. V.
— nigrofuscus*, Forsk.
— olivaceus*, Bl. Schz.
— plagiatus, Ptrs.
— polyzona, Blkr.
Acanthurus rhombeus, Kittl.
— Ruppelii, Benn.
— strigosus, Benn.
— suillus, C. V.
— triostegus[1], Lin.
— velifer*, Bl.
— xanthurus, Blyth.
Naseus brevirostris, C. V.
— litturatus, Forsk.
— punctulatus, C. V.
— tuber, Comm.
— unicolor*, Liénard.
— unicornis, Forsk.
Prionurus filamentosus*, Liénard.

BATRACHIDÆ.

Batrachus grunniens**[2], Bl.
Batrachus uranoscopus**, Guich.

PEDICULATI.

Antennarius bigibbus, Lacép.
— coccineus, Less. Garnt.
— Commersonii, Lacép.
— histrio, Cuv.
— maculatus, Desjardins.
— marmoreus, Gthr.
— — var. lævigatus, C. V.
Antennarius, var. nesogallicus, C. V.
— moluccensis, Blkr.
— multiocellatus, C. V.
— nigromaculatus, Playf.
— pinniceps, Comm.
— nummifer, Cuv.
— striatus, Shaw.

XIPHIDÆ.

Xiphias gladius, Cuv.
Histiophorus brevirostris, Playf.
Histiophorus gladius, Brouss.

TRICHIURIDÆ.

Trichiurus haumela, Forsk.
— savala, Cuv.
Gempylus prometheus, C. V.

[1] Le *Cordonnier* s'appelle *Hentsy*, chez les Sakalavă, et *Fiamalandy*, chez les Betsimisarakă.

[2] Ce poisson a été pêché dans la rivière Foizonŏ, sur la côte nord-est, au fond de la baie d'Antongil. La figure 3 (pl. XXXVII[a]) a été faite d'après l'exemplaire qui est conservé dans le Musée de Vienne et que le D[r] Steindachner nous a gracieusement permis de faire reproduire.

SCIÆNIDÆ.

Sciæna aurata, Comm.
— hololepidota*, C. V.
— sima, C. V.
Corvina dorsalis**, Ptrs.
Otolithus argenteus, K. v. H.

GOBIIDÆ.

Gobius albomaculatus, Rüpp.
— albopunctatus**, C. V.
— amiciencis**, C. V.
— atherinoides*, Ptrs.
— auchenotænia**, Blkr.
— banana**[1], C. V.
— brevifilis**[2], C. V.
— caninus, C. V.
— capistratus**, Ptrs.
— cæruleus*, Lacép.
— coalitus, Benn.
— Commersonii, C. V.
— echinocephalus, Rüpp.
— filifer, C. V.
— filosus, C. V.
— frenatus**[3], Gthr.
— giuris**, H. B.
— grammepomus, Blkr.
— hypselosoma**, Blkr.
— isognathus**[4], Blkr.
— Lienardi, Blkr.
— macrorhynchus**, Blkr.
— madagascariensis**, Blkr.
— nebulopunctatus, C. V.
— nudiceps, Val.
— obscurus**, Ptrs.
— ocellaris**, Brouss.
— ophthalmotænia, Blkr.
Gobius ornatus, Rüpp.
— pallidus, C. V.
— papilio*, C. V.
— personatus, Blkr.
— polyzona**, Blkr.
— rubrotæniatus*, Liénard.
— sambiranoensis**, Blkr.
— semicinctus, Benn.
— Sewardii, Playf.
— signatus**, Ptrs.
— simplex**, Sauvg.
— Vergeri**, Blkr.
— zanzibarensis**, Sauvg.
Gobiosoma fasciatum, Playf.
Gobiodon ceramensis, Blk.
— citrinus, Rüpp.
— coryphænula**, C. V.
— melanosoma, Blkr.
— reticulatus, Playf.
— rivulatus, Rüpp.
Periophthalmus Kœlreuteri**[5], C. V.
Sicydium lagocephalum, Kœl.
— laticeps**[6], C. V.
Cotylopus acutipinnis**, Guich.
— parvipinnis**, Guich.
Eleotris butis**[7], H. B.
— cyanostigma, Playf.
— cyprinoides, C. V.

[1] La planche XXXVIII (fig. 1) porte le nom de *Gobius æneofuscus*, au lieu de *G. banana*, les deux espèces étant identiques.

[2] Ce Gobie habite les rivières de l'Ouest où on le désigne sous le nom de *Tabololo*. Les jeunes ont une livrée plus claire qui rappelle celle de notre *G. minutus*.

[3] Voir pl. XLIV^{A}, fig. 1.

[4] M. Majastre nous a envoyé un *Gobius isognathus*, provenant d'une rivière de l'Est, qui est figuré pl. XL^{A}, fig 3. La figure 1 (pl. XL) est copiée d'après l'atlas de Bleeker. Nom local : *Atao*.

[5] Voir pl. XL^{A}, fig. 4.

[6] Ce Sicydium vient des rivières de l'Est. Nom local : *Andrisă*. (Pl. XL^{A}, fig. 2, et XLVII, fig. 5.)

[7] Nom sakalavá : *Bangară*.

Eleotris Fornasini, Bianc.
— fusca**, Bl. Schn.
— gobioides**[1], C. V.
— Lantzii**, Thominot.
— madagascariensis**[2], C. V.
— macrolepidotus, Bl., var. tumifrons**[3], C.V.
— ophiocephalus**[4], C. V.
— Sikoræ **[5], Sauvg.
— Soaresii, Playf.
Eleotris Tohizonæ**[6], Steind.
— Wardii, Playf.
Asteropteryx semipunctata, Rüpp.
Callionymus curvicornis, C. V.
— lineolatus, C. V.
— longicaudatus, Bl. Schn.
— marmoratus, Ptrs.
— perelegans, Bianc.
— sagitta, Pal.

[1] Cet Éléotris n'avait été trouvé jusqu'à présent que dans la Nouvelle-Zélande. — Günther dit que ses écailles sont cycloïdes; quoiqu'on puisse en trouver qui n'ont pas de spinules, elles sont cependant, en général, cténoïdes monostiques, comme chez les autres espèces du genre (pl. XL^A, fig. 1).

[2] Il y a deux figures de l'*Eleotris madagascariensis*, dont l'une, mauvaise (pl. XVIII, fig. 1), est copiée dans l'atlas de Bleeker, et dont l'autre (pl. XLI^A, fig. 4) est faite d'après un individu rapporté par M. Grandidier.

[3] M. le professeur Steindachner a bien voulu nous permettre de faire figurer l'exemplaire de provenance malgache que possède le Musée de Vienne. (Voir pl. XXXVII^A, fig. 1 et 1^a.)

[4] Le nom local de cet Éléotris est *Amborakă*.

[5] Eleotris Sikoræ, *nova species* (pl. XLIV^C, fig. 2) [*D.*, VII-I, 15; *A.*, I, 16; *L. lat.*, 38]. — Pas d'épine au préopercule. Onze séries d'écailles entre l'origine de la dorsale postérieure et l'anale; pas d'écailles sur le dessus de la tête, à partir du niveau postérieur de l'orbite; écailles de la partie postérieure de la tête beaucoup plus petites que celles des flancs. Toutes les écailles sont cycloïdes, ce qui différencie cet Éléotris de ses congénères. Dessus de la tête déprimé, portant à l'extrémité du museau une petite saillie osseuse qui dépend de l'intermaxillaire. Hauteur du corps contenue quatre fois et deux tiers, longueur de la tête trois fois et un tiers dans la longueur totale; diamètre de l'œil égal à la longueur du museau et à l'espace interorbitaire; mâchoire inférieure proéminente; maxillaire s'étendant jusqu'au niveau du bord postérieur de l'orbite.

Jaunâtre, avec le bord des écailles rembruni audessus de la ligne latérale; une bande noirâtre mal définie le long de cette ligne; une large tache noire à l'opercule; une bande de même couleur à la base de la pectorale; première dorsale en partie noirâtre; un mince liséré noir à l'extrémité de l'anale et de la dorsale molle. Longueur, 0^m 115.

Cette nouvelle espèce a été découverte par M. Sikora; elle habite les rivières du versant est du grand massif central. On l'appelle *Zona*.

[6] Cette espèce devrait s'appeler *E. Foizonæ*, puisque M. le professeur Steindachner m'a obligeamment informé que c'est dans la rivière Foizonŏ (et non Tohizonă, comme il a été imprimé par erreur) qu'elle a été découverte. Voici la diagnose qui a été omise dans le texte : Eleotris Tohizonæ, Steindachner, Ichth. Beitr., *Akad. Wissensch. Wien* (1880), pl. II, fig. 2. — *D.*, V-I, 8 à 9; *A.*, I, 10; *L. lat.*, 25 à 27. — Cet Éléotris, très voisin de l'*Eleotris cyprinoides*, dont il diffère par le corps qui est plus élevé et par quelques détails dans la coloration, semble, jusqu'à présent du moins, spécial à Madagascar; voici sa diagnose : Hauteur égale à la longueur de la tête et contenue quatre fois et trois quarts dans la longueur du corps; tête pointue en avant; espace interoculaire aplati; diamètre de l'œil égal à cet espace; dents petites, aiguës, celles de la rangée externe plus fortes et plus longues; bouche fendue jusqu'au niveau du bord antérieur de l'œil. Dorsales séparées par un intervalle égal au diamètre de l'œil; caudale un peu plus courte que la tête.

Corps d'un brun doré, semé de petits points plus foncés, qui parfois se réunissent et forment une sorte de bande longitudinale, toujours interrompue au bord postérieur de l'écaille. Une ligne noirâtre à la base de la pectorale; une tache bleuâtre en avant de celle-ci; une tache d'un noir intense à la base de la caudale; sur les dorsales et sur la caudale, de nombreuses taches, petites, disposées en lignes obliques ou verticales. Nom local : *Ampilelatiabato*.

Longueur, 0^m 085. (Voir pl. XLIV^A, fig. 2.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

BLENNIIDÆ.

Blennius castaneus, C. V.
Petroscirtes barbatus**, Ptrs.
— cynodon, Ptrs.
— Dussumieri, C. V.
— elongatus, Ptrs.
— marmoratus*, Liénard.
— variabilis, Cant.
Salarias castaneus**, C. V.
— Dussumieri, C. V.
— fasciatus, Bl.
— frenatus**, C. V.
— Kirkii**, Gthr.
— meleagris**, C. V.
Salarias Oortii, Blkr.
— oryx**, Ehrenb.
— periophthalmus, C. V.
— quadricornis, C. V.
— striatomaculatus**[1], Kner.
— striatus**, C. V.
— tridactylus, Bl. Schn.
— unicolor, Rüpp.
— vermiculatus*, C. V.
Tripterygium elegans, Ptrs.
Alticus monochrous**, Blk.
— saltatorius, Comm.

MUGILIDÆ.

Mugil axillaris**, C. V.
— borbonicus**, C. V.
— cæruleomaculatus**, Lacép.
— carinatus**, C. V.
— cephalotus**, C. V.
— ceylonensis, Gthr.
— robustus**, Gthr.
— rodericensis**, Gthr.
Mugil saliens*, Riss.
— Smithii**[2], Gthr.
— Troschelii, Blkr.
— waigiensis**, Q. G.
Agonostoma dobuloides**, C. V.
— Telfairii*, Benn.
Myxus cæcutiens**, Gthr.

ATHERINIDÆ.

Atherina afra, Ptrs.
— Forskalii, Rüpp.
— parvipinnis**, C. V.
Atherina pinguis*, Lacép.
— punctata, Benn.

SPHYRÆNIDÆ.

Sphyræna agam*, Rüpp.
— Commersonii, C. V.
Sphyræna Dussumieri, C. V.
— obtusata*[3], C. V.

[1] Ce Salarias a été trouvé à Madagascar dans la rivière Mananară, à l'entrée de la baie d'Antongil, sur la côte est. Bleeker dit que l'individu provenant de Madagascar a une épine et un rayon de plus à la dorsale et deux ou trois rayons de plus à l'anale que les exemplaires décrits sous les noms de *S. striatomaculatus* et *S. Dussumieri* (Playfair et Day); néanmoins il ne lui paraît pas spécifiquement distinct. Les rayons de la pectorale ne sont pas divisés, et les ventrales comprennent une épine faible et trois rayons simples, mais l'épine étant enveloppée par la peau avec le premier rayon et le second rayon avec le troisième, cette nageoire semble composée seulement de deux rayons. (Voir pl. XLIV^A, fig. 3.)

[2] Les Sakalavă donnent à ce Muge, entre autres noms, celui de *Bikă*. Le fretin, de son côté, s'appelle *Kapakă*.

[3] La *Bécune* est nommée *Tserakă* à la côte orientale

FISTULARIDÆ.

Fistularia serrata, Bl.
— tabaccaria, Lin.
Aulostoma sinense*, Lin.
Centriscus gracilis, Lowe.
Amphisile punctulata, Bianc.

LABYRINTHIFORMES.

Sphirobranchus Smithii[1], Bianc.

POMACENTRIDÆ.

Amphiprion bicinctus, Rüpp.
— bifasciatus*, Bl.
— chrysogaster, C. V.
— intermedius, Schl.
— polymnus*, Bl.
— xanthurus*, C. V.
Prennas biaculeatus, Blkr.
Dascyllus aruanus, Lin.
— marginatus*, Rüpp.
— trimaculatus, Rüpp.
Pomacentrus annulatus, Ptrs.
— ater*, Liénard.
— baukanensis, Blkr.
— cæruleoluteus*, Liénard.
— cæruleus*, Q. G.
— littoralis**, C. V.
— lividus*, Forsk.
— madagascariensis**, Sauvg.
— megalops*, Liénard.
— pavo, Bl.
— pristiger**, C. V.
— trichopterus, Playf.
— trilineatus*, Ehr.
Heliastes axillaris, Benn.
— cæruleus, C. V.
— cinctus, Playf.
— cinerascens**, C. V.
— frenatus**, C. V.
— lepidurus, C. V.
— opercularis*, Gthr.
Glyphidodon antjerius, K. v. H.
— cœlestinus, C. V.
— Dickii*, Liénard.
— fallax*, Ptrs.
— leucogaster, Blkr.
— limbatus*, C. V.
— margariteus*, C. V.
— melanopus, Blkr.
— melas, K. v. H.
— plagiometopon, Blkr.
— sculptus, Ptrs.
— septemfasciatus, C. V.
— sordidus*, Forsk.
— sparoides, C. V.
— zanthozona, Blkr.

CHROMIDÆ.

Ptychochromis Grandidieri**, Sauvg.
— madagascariensis**, Sauvg.
— oligacanthus**, Blkr.
Paratilapia Bleekeri**, Sauvg.
Paratilapia Polleni**, Blkr.
Paretroplus Damii**, Blkr.
— polyactis**, Blkr.
Paracara typus**, Blkr.

[1] Cette espèce a été prise sur la côte de Mozambique.

LABRIDÆ.

Xiphochilus gymnogenys, Gthr.
— robustus, Gthr.
Chœrops dodecanthus, Blkr.
Pteragogus opercularis, Playf.
— tæniops, Ptrs.
Trochocopus opercularis, Guich.
Cossyphus anthioides, Benn.
— atrolumbus, C. V.
— axillaris, Benn.
— bicolor*, Liénard.
— bilunulatus, Lacép.
— Boutoni*, Liénard.
— diana, Lacép.
— leucostictus, Benn.
— macrurus, Lacép.
— octomaculatus*, Liénard.
— spilotes**, Guich.
— terophorus, Blkr.
Duymeria filamentosa, Ptrs.
Labroides dimidiatus, C. V.
Pseudocheilinus hexatænia**, Blkr.
Cheilinus arenatus, C. V.
— chlorurus, Bl.
— fasciatus, Bl.
— mossambicus, Ptrs.
— punctatus, Benn.
— trilobatus, Lacép.
Epibulus insidiator, Pall.
Anampses lunatus*, Liénard.
— cæruleopunctatus, Rüpp.
— Cuvieri, Val.
— diadematus, Rüpp.
— geographicus, C. V.
— meleagrides, C. V.
— rubroviridis*, Liénard.
— tæniatus*, Liénard.
— Twistii, Blkr.
— viridis**, C. V.
Hemigymnus fasciatus, Bl.
— melapterus, Bl.
Stethojulis albovittata, Lacép.
— axillaris, Q. G.
— interrupta, Blkr.
Stethojulis kalosoma, Blkr.
— Renardi, Blkr.
— strigiventer, Benn.
— trilineata, Bl. Schn.
Platyglossus bimaculatus, Rüpp.
— chloropterus, Blkr.
— dubius, Steind.
— Dussumieri, C. V.
— hortulanus, Lacép.
— marginatus, Rüpp.
— opercularis, Gthr.
— scapularis, Benn.
Pseudojulis argyrogaster, Gthr.
Novacula aneitensis, C. V.
— immaculata**, C. V.
— macrolepidota, Bl.
— pavo, C. V.
— pentadactyla*, Lin.
— punctulata, C. V.
— tessellata, C. V.
— tæniura, Lacép.
Julis abhortani, C. V.
— Commersonii, C. V.
— dorsalis, Q. G.
— genivittata, C. V.
— hebraica, Lacép.
— Lamarii, C. V.
— lunaris, Lin.
— Mathœi, C. V.
— umbrostigma, Rüpp.
— trilobata*, Lacép.
Gomphosus cæruleus, Lacép.
— tricolor, Q. G.
— varius, Lacép.
Cheiliopsis bivittatus, Steind.
Coris annulata, Lacép.
— argula, Lacép.
— caudimacula, Q. G.
— cingulum, C. V.
— Cuvieri, Benn.
— doliata**, Lacép.
— erythropterus, C. V.
— Frerei, Gthr.

Coris formosa, Benn.
— semipartita, Gthr.
Cheilio inermis*, Forsk.
Cymolutes prætextatus, Q. G.
Anampsodax Lienardi, Blkr.
Pseudodax moluccensis, C. V.
Odax borbonicus, C. V.
Scarichthys auritus, K. v. H.
— cæruleopunctatus, Rüpp.
Calliodon genistriatus, C. V.
— viridescens, Rüpp.
Pseudoscarus æruginosus, C. V.
— bataviensis, Blkr.
— cæruleopunctatus, Blkr.
— capistratoides, Blkr.
— capitaneus, C. V.
— caudofasciatus, Gthr.
— chloromelas, Gthr.
— cyanescens**, C. V.
— cyanognathus, Blkr.
— Dussumieri, C. V.
— erythrodon*, C. V.
— falcipinnis, Playf.
— ghoban, Forsk.
Pseudoscarus gibbus, Rüpp.
— globiceps, C. V.
— guttatus*, Schn.
— harid, Forsk.
— javanicus, Blkr.
— macrochilus, Blkr.
— maculiceps, Ptrs.
— maculosus, Lacép.
— nigripinnis, Gthr.
— nuchipunctatus, C. V.
— pentazona, Blkr.
— pulchellus, Rüpp.
— pyrhostethus, Rich.
— rubroviolaceus, Blkr.
— scaber*, C. V.
— spilonotus, Kner.
— striatus*, C. V.
— strongylocephalus*, Blkr.
— sumbawensis, Blkr.
— tæniurus, C. V.
— Troschelii, Blkr.
— variegatus*, C. V.
— venosus*, C. V.
— viridis, Bl.

MACRURIDÆ.

Macrurus*, sp.

OPHIDIDÆ.

Dinematichthys iluocœteoides, Blkr.
Fierasfer acus, Brünn.
— caninus**, Gthr.
— Homei, Kp.
— neglectus, Ptrs.
Fierasfer parvipinnis, Kp.
Heliophis guttatus*, Rüpp.
Brotula borbonica*, Kp.
Nemophis Lessonii**, Kp.

PLEURONECTIDÆ.

Rhombus borbonensis, Kp.
Psettodes erumei, Bl. Schn.
Pseudorhombus Russelii*, Gry.
Rhomboidichthys lunatus, Lin.
— pantherinus, Rüpp.
— pavo, Blkr.
Pardachirus marmoratus*, Lacép.
Plagusia bilineata, Cuv.
— marmorata, Blkr.
Cynoglossus quadrilineatus, Blkr.
Solea tubifera, Ptrs.

SILURIDÆ.

Plotosus anguillaris**, Bl.
— arab, Forsk.
Arius falcarius, Rich.
— venosus, C. V.
Ancharius fuscus**, Steind.
Laimumena borbonica**, Sauvg.
Clarias gariepinus, Buch.

SCOPELIDÆ.

Saurus atlanticus, John.
— coruscans, C. V.
— myops, Forsk.
— varius, Lacép.
Saurida nebulosa, C. V.
— rubrotæniata*, Liénard.
Saurida tumbil, Bl.
Myctophum asper, C. V.
— Coccoi, Cocco.
— coruscans, C. V.
— hians, Rich.

CYPRINIDÆ.

Carassius auratus*, Lin.

CYPRINODONTIDÆ.

Haplochilus homalonotus**, A. Dum.
— nuchimaculatus**, Guich.
Haplochilus Playfairii, Gthr.
Fundulus orthonotus, Ptrs.

STERNOPTYCHIDÆ.

Argyropelecus aculeatus**, C. V.

SCOMBRESOCIDÆ.

Belone annulata, C. V.
— choram, Forsk.
— melanostigma, C. V.
— natalensis, Gthr.
— platura, Rüpp.
Hemirhamphus Commersonii, Cuv.
— dispar, C. V.
— Dussumieri, C. V.
— erythrorhynchus, Lesueur.
— Georgii, C. V.
— Reynaldi, C. V.
— Russelii, C. V.
Hemirhamphus unifasciatus, Rang.
Exocœtus affinis, Gthr.
— brachysoma, Blkr.
— Commersonii, C. V.
— evolans, Lin.
— melanopus, Gthr.
— mento, C. V.
— nigripinnis, C. V.
— Solandri**, C. V.
— speculiger, C. V.
Scombresox saurus, Walb.

CHIROCENTRIDÆ.

Chirocentrus dorab, Forsk.
Butyrinus glossodontis, Forsk.

GONORHYNCHIDÆ.

Gonorhynchus Grayi, Rich.
Lutodeira chanos, Forsk.
Lutodeira chloropterus, Russ.

CLUPEIDÆ.

Engraulis bœlama**, Forsk.
— Brownii, C. V.
— polynemoides**, Gthr.
Harengula arabica, C. V.
— melanura**, C. V.
— punctata*, Rüpp.
— spilura**, Guich.
Clupea mauritiana, Benn.
Clupeonia Commersonii*, C. V.
— fasciata, C. V.
— ilisha, Ham. Buch.
— Jussieui*, Lac.
Meletta obtusirostris, C. V.
— venenosa, C. V.
Spratelloides delicatulus, Benn.
— madagascariensis**, Sauvg.
Alosa argyrochloris, C. V.
— chapra, Gray.
— kowal, Russ.
— melanura, C. V.
— punctulata, Rüpp.
— sirm, Forsk.
— venenosa, C. V.
Pellona ditchoa, C. V.
Chanos lubina, C. V.
— salmoneus, Bl.
Megalops cyprinoides**, Brouss.
Elops saurus**, Lin.

MURÆNIDÆ.

Anguilla amblyodon, Gthr.
— Delalandii**, Kp.
— Dussumieri, Kp.
— Hildebrandti**, Ptrs.
— Johannæ, Gthr.
— labiata, Ptrs.
— macrophthalmus, Ptrs.
— mauritiana, Benn.
— mossambica, Ptrs.
— virescens, Ptrs.
Conger marginatus**, Val.
Murænesox cinereus, Forsk.
Ophichthys apicalis, Benn.
— Bonaparti, Kp.
— cancrivorus, Rich.
— colubrinus, Benn.
— crocodilinus, Benn.
— fuscus**, Zuiew.
— maculosus, Cuv.
— marginatus, Ptrs.
— melanotænia, Blkr.
Ophichthys orientalis**, M' Clell.
— Playfayrii, Gthr.
Gymnothorax auloptera, Filippi.
— chlorostigma, Kp.
— cinerescens, Rüpp.
— fascigula, Ptrs.
— fimbriata, Benn.
— flavimarginata, Rüpp.
— helena, Lin.
— hepatica, Rüpp.
— isengleena, Rich.
— mauritiana**, Kp.
— meleagris, Shaw.
— nebulosa, Ahl.
— nubilus, Rich.
— nudivomer, Gthr.
— pardalis, Schlg.
— Petelli, Blk.
— picta, Ahl.
— pseudothyrsoides, Blkr.
— Reevesii, Rich.

Gymnothorax Richardsoni, Blkr.
— sagenodeta, Rich.
— stellifera, Rich.
— tessellata, Rich.
— tigrina, Rüpp.
— tile, Ham. Buch.
— undulata, Lacép.
— variegata, Forsk.
Gymnothorax zebra, Shaw.
Gymnomuræna Bennetti, Gthr.
— concolor, Rüpp.
— tigrina, Less.
Leptocephalus capensis, Lal.
— dentex, Cant.
— marginatus, Q. G.
— oculus, Ptrs.

SOLENOSTOMIDÆ.

Solenostomus Bleekeri**, A. Dum.
Solenostomus cyanopterum, Blkr.

SYNGNATHIDÆ.

Hippocampus borboniensis**, A. Dum.
— cameleopardalis, Bianc.
— comes, Cant.
— guttulatus, Cuv.
— Hohnikei, Blkr.
— hystrix, Kp.
— mannulus, Cant.
— punctulatus, Kp.
— ramulosus, Leach.
— subcoronatus, Gthr.
Gastrotokeus biaculeatus, Hkl.
Syngnathus acus*, Lin.
— alternans, Gthr.
— bicoarctatus, Blkr.
— ceylonensis, Gthr.
— conspicillum, Jen.
Syngnathus Coquerelii**, A. Dum.
— cyanospilos, Blkr.
— fasciatus, Gray.
— mossambicus, Ptrs.
— muræna, Kp.
— spicifer, Rupp.
Hemithylacus leiaspis**, Blkr.
Cœlonotus argulus, Ptrs.
— Vaillanti**, Juill.
Penetopteryx tæniocephalus**, Lunel.
Microphis brachyurus, Blkr.
Chœroichthys brachysoma, Blkr.
Belonichthys zambezensis, Ptrs.
Doryichthys excisus, Kp.
— millepunctatus, Kp.
— Valenciennesi, Kp.

OSTRACIONIDÆ.

Ostracion arcus, Bl. Schn.
— concatenatus, Bl. Schn.
— cornutus, Lin.
— cubicus, Lin.
— Fornasini, Bianc.
Ostracion gibbosus, Lin.
— punctatus, Bl. Schn.
— quadricornis, Lin.
— Sebæ, Blkr.
— triqueter, Lin.

GYMNODONTIDÆ.

Diodon atinga, Bl.
— Calori, Bianc.
— hystrix, Lin.
— maculatus, Lacép.
Diodon reticulatus, Will.
Cheilomycterus antennatus, Cuv.
— orbicularis, Lin.
— sexmaculatus, Cuv.

Anosmius Valentinii, Blkr.
Tetraodon argenteus[1], Lacép.
— Bernieri, Ky.
— Hartlaubi, Bianc.
— hispidus, Lin.
— hypselogenion, Blkr.
— immaculatus, Lacép.
— lagocephalus, Bibr.
— laterna, Rich.
— leopardus, Day.
— lineatus, Bl.
Tetraodon lunaris, Schn.
— mappa, Less.
— margaritatus, Rüpp.
— nigropunctatus, Bl. Schn.
— Petersii, Bianc.
— pœcilonotus, Schleg.
— sceleratus, L. Gm.
— stellatus, Lacép.
— Valentini, Blkr.
Triodon bursarius, L.
Orthagoriscus oblongus[2], Bl. Schn.

BALISTIDÆ.

Erythrodon niger, Lacép.
Balistes aculeatus, L.
— auromarginatus, Benn.
— calolepis, Blkr.
— cinereus, Lacép.
— conspicillum, Bl. Schn.
— erythrodon, Gthr.
— flavomarginatus, Rüpp.
— forcipatus, Gr.
— frenatus, Ptrs.
— fronticinctus, Gthr.
— fuscus, Bl. Schn.
— mitis, Benn.
Balistes pardalis, Rüpp.
— rectangulus, Schn.
— undulatus, M. Forsk.
— verrucosus, Lin.
— vetulus, Lin.
— viridescens, Lacép.
Monacanthus Bartholonii, Bianc.
— Freycineti**, Cuv.
— hystrix, Cuv.
— monoceros, Bleek.
— oblongus, Bl. Schn.
— pardalis, Rüpp.
Aleuteres lævis, Cuv.

Cette liste comprend 1,238 espèces de poissons, réparties entre 296 genres.

[1] Les Tétraodons s'appellent, sur la côte ouest de Madagascar, *Bontană* ou *Bontandolŏ*.

[2] Les poissons-lunes sont connus des Malgaches sous le nom de *Tampinangolŏ* (dans le Nord-Ouest) ou de *Takobatră* (dans l'Est). Liénard (7[e] *rapport de la Soc. Hist. nat. de Maurice*, 1836, p. 63) parle d'un Mole de 4 pieds de long sur 3 pieds de haut (y compris les nageoires dorsale et anale) et du poids de 107 livres, auquel il a donné le nom de *Mole à caudale lancéolée*, parce que, suivant lui, il se différencie de l'*Orthagoriscus oblongus* par sa nageoire caudale terminée en pointe vers le milieu et non tronquée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LISTE DES POISSONS

QU'ON A TROUVÉS DANS LES COURS D'EAU ET LES LAGUNES DE MADAGASCAR.

Tous ces poissons sont figurés dans l'atlas annexé à ce volume, à l'exception du Cyprin doré (*Carassius auratus*) qui a été introduit récemment.
Les chiffres romains indiquent le numéro de la planche, et les chiffres arabes le numéro des figures.

Alticus monochrous (xxxix, 1-2).
Ambassis Commersonii (xli^{A}, 6).
Ancharius fuscus (xlvii^{A}, 2-2^{b}).
Anguilla Delalandei (l, 6).
— Hildebrandti (xlix^{A}, 1-2).
Batrachus grunniens (xxxvii^{A}, 3).
— uranoscopus (xxxvii, 2).
Carassius auratus.
Cotylopus acutipinnis (xlvii, 4).
— parvipinnis (xlvii, 3).
Dules caudavittatus (xviii, 3, et xxiv, 5).
— fuscus (xv, 4-4^{b}).
— rupestris (xli^{B}, 3).
Eleotris butis (xli^{A}, 2).
— fusca (xli^{A}, 1).
— gobioides (xl^{A}, 1).
— madagascariensis (xviii, 1, et xli^{A}, 4).
— ophiocephalus (xli^{A}, 3-3^{a}, et xxxviii, 8).
— Sikoræ (xliv^{C}, 2-2^{d}).
— Tohizonæ (xliv^{A}, 2).
— tumifrons (xxxvii^{A}, 1-1^{a}).
Elops saurus (xlix^{B}, 4).
Gerres oyena (xxxvii^{A}, 2).
Gobiodon coryphænula (xlix^{B}, 1).
Gobius albopunctatus (xxxviii, 3-3^{a}).
— amiciensis (xli, 3).
— auchenotænia (xxxix, 3).
— brevifilis (xli, 2).
Gobius frenatus (xliv^{A}, 1).
— giuris (xxxvii, 3-3^{a}).
— hypselosoma (xxxix, 6).
— isognatus (xl, 1, et xl^{A}, 3).
— macrorhynchus (xxxix, 7).
— madagascariensis (xl, 4).
— ocellaris (xli, 5).
— polyzona (xl, 3).
— sambiranoensis (xxxix, 5).
— Vergeri (xxxix, 4).
Haplochilus homalonotus (xlvii, 2).
— nuchimaculatus (xli^{B}, 1).
Laimumena borbonica (xlviii, 1-1^{b}).
Lobotes surinamensis (xii^{A}, 3).
Megalops cyprinoides (xlix^{A}, 3).
Mugil axillaris (xliii, 1-1^{a}).
— borbonicus (xlii, 3-3^{a}).
— carinatus (xlii, 1-1^{a}).
— cæruleomaculatus (xliii, 2-2^{a}).
— cephalotus (xlix^{B}, 2-2^{a} et 3-3^{a}).
— robustus (xli^{B}, 6-6^{a}).
— rodericensis (xlii, 4-4^{a}).
— Smithii (xli^{B}, 4-4^{a}).
— waigiensis (xli^{B}, 5-5^{a}).
Ophichthys fuscus (xlix^{C}, 4-4^{a}).
— orientalis (xlix^{B}, 5, et xlix^{C}, 3).
Paracara typus (xliv^{A}, 8, et xliv^{C}, 1-1^{c}).
Paratilapia Bleekeri (xliv, 1, et xliv^{A}, 10-10^{a}).

Paratilapia Polleni (XLIV, 2, et XLIV^{A}, 9).
Paretroplus Damii (XLVI, 1).
— polyactis (XLIV^{A}, 7-7^{a}, et XLIV^{B}, 2).
Periophthalmus Kœlreuteri (XL^{A}, 4).
Plotosus anguillaris (XLVII^{A}, 1).
Polynemus Astrolabi (XXXVII, 1).
Ptychochromis Grandidieri (XLIV, 3, et XLIV^{A}, 5).
— madagascariensis (XLIII, 4, et XLIV^{A}, 6-6^{a}).
— oligacanthus (XLV, 1; XLIV^{A}, 4-4^{a}, et XLIV^{B}, 1).
Sicydium laticeps (XLVII, 5, et XL^{A}, 2).

On trouve, en outre, aux embouchures des rivières et dans les lagunes côtières divers poissons de mer, notamment : *Caranx hippos* (XII^{A}, 2); *Chrysophrys haffara* (XXV^{A}, 1); *Ch. hasta* (XXV^{A}, 2); *Ch. sarba* (XXV^{A}, 3); *Diacope marginata* (XII, 3); *Gerres oyena* (XXXVII^{A}, 2); *Lutjanus argentimaculatus* (XII^{A}, 1); *Salarias striatomaculatus* (XLIV^{A}, 3), etc.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
SUR
LA FAUNE ICHTHYOLOGIQUE DE MADAGASCAR.

La faune ichthyologique des eaux douces de l'époque actuelle se compose d'éléments très divers; les uns, de date très ancienne, sont les restes d'une faune apparue à l'époque primaire; d'autres sont d'origine plus récente, et il y en a qui semblent être de l'époque actuelle, n'ayant pas, au moins jusqu'à présent, de représentants connus dans les périodes géologiques antérieures à la nôtre. On constate aussi que certains types sont autochtones, tandis que d'autres se sont introduits postérieurement par migrations, lorsque des continents, que séparent aujourd'hui de vastes océans, étaient réunis.

Parmi les représentants des plus anciennes faunes, il faut citer les *Dipnés,* les *Ganoïdes,* les *Cyclostomes;* ayant apparu dès l'époque dévonienne, peut-être même dès l'époque silurienne, ils sont aujourd'hui très cantonnés; ainsi, parmi les Dipnés, le Lépidosiren est spécial à la région de l'Amazone, les Cératodes ne se trouvent que dans le Queensland et le Protoptère est caractéristique de l'ouest de l'Afrique; parmi les Ganoïdes, les Lépidostéidés, bien qu'ils aient existé en Europe et dans le nord de l'Amérique au commencement de l'époque tertiaire, sont aujourd'hui confinés dans les eaux douces de l'Amérique du Nord et de l'île de Cuba; il en est de même des Amioïdés, qui ne se trouvent qu'aux États-Unis, et des Polyptéridés, qui sont spéciaux à l'Afrique tropicale.

Quoique les Téléostéens, d'origine plus récente que les types dont nous venons de parler, comptent dans les eaux douces de l'époque actuelle plus de 4,000 espèces, appartenant à 36 familles différentes, nous ne trouvons cependant que huit ou neuf de ces familles dont tous les représentants habitent exclusivement les eaux douces.

Mentionnons, sans nous y arrêter, les Polycentridés, dont les deux seules espèces sont confinées dans les rivières du versant atlantique de l'Amérique tropicale; les Luciocéphalidés, qui ne comprennent qu'une espèce habitant les îles de la Sonde; les Umbridés, dont on connaît deux espèces dans l'Europe centrale et dans certaines parties des États-Unis; les Haplochétonidés, dont les deux genres se trouvent dans le

sud de l'Australie, à la Nouvelle-Zélande, aux îles Falkland, au Chili; les Coméphoridés, dont la seule espèce vit dans le lac Baïkal; les Galaxidés, qui sont cantonnés dans certaines parties de l'hémisphère austral (extrémité de l'Amérique méridionale, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Galles du Sud, Tasmanie); les Mormyridés, qui sont particuliers à l'Afrique tropicale; les Hyodontidés et les Pantadontidés, qui ne comprennent chacun qu'une espèce, l'une spéciale à quelques rivières de la côte ouest du continent africain, l'autre vivant dans certains lacs de l'Amérique du Nord; les Nandidés et les Gymnarchidés, qui ne comptent que quelques espèces, d'ailleurs très cantonnées; les Ésocidés, apparus dès l'époque tertiaire moyenne, qui habitent les eaux douces de la partie tempérée de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Nous ne parlerons pas des Percidés, des Gobiidés, des Scléroparidés, des Blenniidés, des Mugilidés, des Murénidés, qui comprennent beaucoup plus d'espèces d'eau salée que d'eau douce; les représentants de ces familles qu'on trouve à Madagascar habitent aussi bien les eaux saumâtres des côtes que les rivières et ne peuvent servir à caractériser la faune de cette île. Citons encore les Gastérostéidés, dont la plupart des espèces peuvent vivre indifféremment en eau douce ou en eau saumâtre; les Salmonidés, dont quelques-uns habitent les rivières de la partie arctique et de la partie tempérée de l'hémisphère boréal, et arrivons aux groupes de poissons qui sont plus particulièrement cantonnés dans les eaux douces et qui, par leur distribution géographique, peuvent servir à caractériser la faune ichthyologique d'une région.

La véritable patrie des Labyrinthicidés est l'Inde, bien que l'on en connaisse quelques représentants dans la partie tropicale de l'Afrique; il en est de même du groupe affine des Ophiocéphalidés, qui comptent deux ou trois espèces dans l'ouest du continent africain, et des Mastacembélidés, qui vivent aussi dans les parties chaudes de l'Inde, mais qui sont néanmoins représentés par une espèce en Syrie et en Mésopotamie et par trois espèces dans l'ouest de l'Afrique.

Les Siluridés, qui habitent surtout les eaux marécageuses des plaines, ont pris naissance au commencement de l'époque tertiaire, sous un climat tropical. Ils sont largement représentés dans les eaux douces du continent africain par des genres appartenant à des groupes qui se retrouvent presque tous dans la région indienne; ceux qui habitent le sud de l'Amérique, où ils sont également abondants, appartiennent à des groupes presque tous spéciaux à cette région.

Nous aurons plusieurs fois à signaler ce fait que, dans la partie tropicale de l'ouest du continent africain, il y a des genres qui ne se trouvent pas dans les autres parties de l'Afrique et qui ont des affinités avec des genres que l'on croyait particuliers aux parties les plus chaudes du sud de l'Amérique; parmi les Siluridés, nous pouvons citer deux Pimélodes, les autres espèces du genre étant américaines.

Or c'est au groupe des *Pimelodina* qu'appartient le seul Silure que l'on a recueilli

dans les eaux douces de Madagascar, le *Laimumena borbonica*. Le *Plotosus anguillaris* est, en effet, une espèce des eaux saumâtres, qui vit également dans la mer et dont l'aire de dispersion est grande, car on trouve cette espèce, non seulement dans toute l'étendue de la mer des Indes, mais aux îles Fidji et dans d'autres points de l'océan Pacifique.

L'absence presque totale de Siluridés à Madagascar est d'autant plus à noter que ces poissons abondent en Afrique et sont répandus dans toutes les parties chaudes et tempérées du globe, n'étant représentés, il est vrai, dans la zone paléarctique, que par une seule espèce, le *Silurus glanis*.

Les Cyprinodontidés, que l'on trouve vers la base des terrains miocènes, aussi bien en Europe que dans l'Amérique du Nord, se divisent en deux groupes, les Carnivores et les Lemnophages. Ces derniers, bien qu'ayant vécu en Europe à l'époque miocène, sont aujourd'hui cantonnés dans l'Amérique du Sud; les premiers, plus anciens que les Cyprins, ayant pris naissance sous une température plus élevée que celle de l'époque actuelle, n'ont pas, en Europe, franchi, au nord, la limite tracée par les Pyrénées, les Alpes et les Balkans; abondants dans les parties chaudes et tempérées de l'Asie et des deux Amériques, ils sont plus rares en Afrique; toutes les espèces connues de ce dernier continent appartiennent au genre *Haplochilus* que l'on trouve également dans l'Inde et en Amérique; les Cyprinodontidés ne sont représentés à Madagascar que par deux espèces, l'*Haplochilus nuchimaculatus* et l'*H. homalonotus*. Il est à remarquer que la plupart des Cyprinodontidés vivent indifféremment en eau douce, en eau saumâtre et en eau salée.

Parmi les poissons dont toutes les espèces sont exclusivement cantonnées dans les eaux douces et qui, par la diversité de leurs formes, peuvent le mieux caractériser une faune, il faut citer les Cyprins, les Characins et les Chromidés. Aussi leur distribution géographique est-elle des plus intéressantes.

Les Cyprins ont apparu à l'époque miocène en Europe, dans l'Inde et dans l'Amérique du Nord. Or la distribution géographique de ces poissons, qui comptent tant de genres et d'espèces qu'ils sont les plus caractéristiques des eaux douces, est encore à l'époque actuelle ce qu'elle était aux temps tertiaires; ils abondent dans les eaux douces de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Nord.

A cause de la séparation qui a certainement existé entre les deux Amériques, à peu près au niveau de l'isthme qui les relie aujourd'hui, les Cyprins n'ont pas pénétré dans l'Amérique du Sud. Ils manquent aussi totalement dans l'Australie et dans les îles qui en dépendent; la ligne de Wallace a été pour eux une barrière infranchissable. Dans tout l'archipel malais et dans les îles qui s'y rattachent, ils abondent; en deçà, au contraire, nous n'en trouvons plus, non pas que les conditions biologiques soient telles qu'ils n'y puissent vivre, puisque certaines espèces introduites dans des cours

d'eau de l'est de l'Australie et de la Tasmanie s'y sont rapidement multipliées. Il en est de même pour Madagascar, dont la faune des eaux douces est caractérisée par l'absence complète de Cyprins, qui peuvent cependant y vivre et y prospérer, puisque le Poisson rouge, qui y a été introduit il y a quelques années seulement, a pullulé étonnamment dans plusieurs de ses lacs et de ses cours d'eau.

Dans l'Amérique du Sud, les Cyprins sont remplacés par les Characins, qui y comptent 230 espèces sur les 265 qui forment cette famille; on ne trouve de Characins que dans l'Amérique du Sud et, fait très intéressant, dans les parties chaudes du continent africain où ils coexistent avec les Cyprins et sont représentés, soit par des groupes spéciaux (*Distichodontina*, *Ichthyboryna*), soit par des groupes communs aux deux continents (*Hydrocyonina*, *Tetragonopterina*, *Crenuchina*).

D'après Günther, «la coexistence en Afrique des Cyprins et des Characins montre que ce continent est plus voisin que l'Amérique tropicale du centre originaire par lequel a commencé la distribution des Cyprins». Les Characins font totalement défaut à Madagascar; d'ailleurs, en Afrique, ils sont presque tous cantonnés dans la partie tropicale de l'ouest de ce continent.

«Il y a, dit Blanford, une famille de poissons que les ichthyologistes désignent sous le nom de Chromidés et qui, à l'époque actuelle, ne comprend que des poissons d'eau douce; cette famille se trouve dans le sud de l'Amérique et dans toute l'Afrique, étant bien représentée dans le Nil; des espèces appartenant aux deux genres Chromis et Hémichromis existent dans le Jordan et dans le lac de Galilée, en Palestine. Trois espèces ont été décrites de Madagascar, l'une constituant un genre distinct sous le nom de *Paretroplus* et faisant le passage entre les genres *Hemichromis* et le seul genre oriental *Etroplus* qui est spécial à la péninsule indienne et à Ceylan et ne s'étend même pas dans la plaine indo-gangétique. Pour cette famille de poissons, il semble donc y avoir eu deux lignes de migrations d'Afrique en Asie, une par la vallée du Nil en Palestine, l'autre par les îles Mascareignes dans la péninsule de l'Inde, chaque branche se terminant par des types presque distincts des représentants terminaux de l'autre branche, nul représentant de la famille n'étant connu en Asie, excepté dans les localités mentionnées[1].»

Faisons remarquer, en passant, que les Chromidés ont apparu vers la fin de l'époque crétacée dans l'Amérique du Nord et qu'ils ont eu peut-être, à l'époque crétacée moyenne, des types marins dans l'ouest de l'Asie. A l'époque actuelle, la famille existe surtout dans l'Amérique du Sud et dans la partie qui confine à l'Amérique du Nord.

Une des particularités les plus intéressantes de la faune ichthyologique des eaux douces de Madagascar est la présence de Chromidés, coïncidant avec l'absence totale

[1] *Address delivered at the anniversary meeting of the Geological Society of London* (Q. J. G. S., 1890).

de Cyprins, de Characins, et le très petit nombre de Silures, de sorte que les Chromidés sont, pour ainsi dire, les seuls poissons des eaux douces de la grande île. On n'en connaissait à Madagascar, il y a quelques années, qu'une seule espèce que l'on rapportait à la forme la plus répandue en Afrique, le *Chromis niloticus;* on en connaît aujourd'hui huit, appartenant à quatre genres distincts, *Paracara*, *Paratilapia, Paretroplus* et *Ptychochromis,* dont les affinités sont les suivantes :

Les *Paretroplus* se distinguent des *Hemichromis,* qui sont originaires d'Afrique et d'Asie Mineure, par le plus grand nombre d'épines à l'anale; ils appartiennent toutefois à un type africain.

Si les *Paratilapia* ont certaines affinités avec les *Hemichromis,* ils en ont plus encore avec les *Acara,* dont ils ne se distinguent guère que par les dentelures des appendices osseux de l'arc branchial externe; or les *Acara* habitent la zone tropicale de l'Amérique du Sud.

Les *Paracara* ont également de grandes affinités avec les *Acara.*

Quant aux *Ptychochromis,* Steindachner a montré qu'ils s'éloignent des *Chromis* par la présence d'un appendice comprimé et lamelliforme qui est situé à la partie supérieure du premier arc branchial; ce caractère se retrouve dans le genre *Geophagus,* de l'Amérique du Sud.

Les genres de Chromidés spéciaux à l'Amérique du Sud ont les écailles cténoïdes, tandis que les écailles sont cycloïdes dans les genres d'Afrique et de l'ouest de l'Asie. Parmi les Chromidés de Madagascar, les *Paretroplus,* qui ont les écailles cycloïdes, appartiennent, comme nous venons de le dire, au type africain; tous les autres ont les écailles cténoïdes, comme ceux de l'Amérique du Sud. Les Chromidés de Madagascar ont donc des affinités plus grandes avec les genres qui vivent dans les eaux douces des parties tropicales de l'Amérique du Sud qu'avec les genres d'Afrique.

Étudiant les connexions qui ont pu exister entre Madagascar et les autres parties du monde, Blanford remarque que deux genres seulement de mammifères sont communs à Madagascar et au continent africain, le genre *Crocidura,* un type ancien, et un Porcin, le genre *Potamochœrus,* qui a pu passer de la terre ferme après que les Lémuriens, les Insectivores et les autres mammifères de la grande île étaient isolés par la mer; aucun autre Porcin que le *Potamochœrus,* à l'exception du porc qui a été introduit par l'homme, n'existe à Madagascar, et il est probable que tous les ongulés du sud de l'Afrique appartiennent à la faune miocène et pliocène d'Europe et ont émigré dans le sud de l'Afrique, lorsque Madagascar était déjà séparé du continent africain. Blanford admet qu'à «l'époque pliocène ou pléistocène, plus probablement à cette dernière époque, lorsque le *Potamochœrus* a quitté le sud de l'Afrique, Madagascar n'était séparé du continent que par un canal ayant au plus 20 milles de large. Il en résulte que la grande fosse de 1,000 brasses de profondeur qui sépare aujourd'hui les deux

terres date de l'époque pliocène ou de l'époque post-pliocène; en tout cas, la dépression ne peut être plus ancienne que le milieu de l'époque tertiaire.» La connexion entre l'Inde et le sud de l'Afrique a compris la masse archéenne des Seychelles et de Madagascar; cette connexion a existé jusqu'à l'époque crétacée supérieure et a été rompue dès le commencement de l'époque tertiaire; une grande dépression s'est alors formée; les restes des îles primitives sont certainement marqués par les atolls de coraux des Laquedives, des Maldives, des Chagos et par le banc de Saya de Malha.

Nous avons dit que le caractère le plus saillant de la faune ichthyologique des eaux douces de Madagascar est la présence de Chromidés du type sud-américain. La présence en Afrique de Chromidés et de Characins semble prouver une connexion terrestre entre ce continent et le sud de l'Amérique; c'est ce qu'on peut aussi inférer de la présence d'un Dipné africain, le Protoptère, qui représente le genre américain Lépidosiren.

«Si l'Afrique, écrit Blanford, a été reliée avec le sud de l'Amérique, il est probable que plusieurs des formes néo-tropicales qui y manquent actuellement existaient dans le sud de ce continent avant que sa faune ait été profondément modifiée par l'introduction de types paléarctiques, pendant les périodes pliocène et pléistocène. Si Madagascar possède les restes de l'ancienne faune africaine préservée de tout contact avec les faunes paléarctiques introduites, on devra y trouver des types ayant des affinités avec ceux du Sud-Amérique, types que l'on ne pourra plus suivre dans l'Afrique continentale. Or c'est précisément ce qui existe. Ainsi les *Pelomedusidæ,* famille de Tortues américaines, sont représentées à Madagascar et non en Afrique. Deux genres appartenant à une famille américaine de Lacertiens, les Iguanidées, se trouvent aussi à Madagascar; il est vrai de dire qu'un genre de cette même famille a été signalé aux îles Fidji (on peut attribuer ce fait à l'extension du grand continent qui a réuni l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande, dont les îles Fidji ont dû faire partie). La faune ophiologique de Madagascar est plutôt américaine qu'africaine. . . . . L'évidence biologique d'une connexion terrestre entre le sud de l'Amérique et l'Afrique est plus grande que celle d'une union terrestre entre l'Afrique continentale, Madagascar et l'Inde, bien que cette dernière s'appuie sur des données géologiques. Il est probable que l'isthme qui a réuni l'Afrique au sud de l'Amérique à travers l'Atlantique, si tel était le mode de réunion de ces continents, a eu lieu à une époque géologique plus récente que la jonction à travers l'océan Indien.» Neumayr est d'avis que l'union entre l'Afrique et le sud de l'Amérique a certainement existé à l'époque jurassique et à l'époque crétacée inférieure.

Pour Trouessart, «l'étude de la faune de Madagascar permet d'affirmer qu'à une époque antérieure, cette grande île formait un continent plus vaste, s'étendant non seulement jusqu'aux îles Mascareignes et aux Seychelles, mais probablement jusqu'à Ceylan et à la Malaisie d'une part, jusqu'à l'Afrique d'autre part, et qui devait avoir

IMPRIMERIE NATIONALE.

aussi des prolongements vers le Sud-Est. La configuration de Madagascar a dû beaucoup varier à diverses époques, comme le prouve l'état fragmentaire en apparence incohérent de ce qui reste de sa faune; mais nous savons encore trop peu de choses sur la géologie de cette grande île pour qu'il soit possible de reconstituer son histoire. Ce qu'on peut affirmer, c'est que ce petit continent a dû avoir, pendant une certaine période, qui a coïncidé vraisemblablement avec le commencement de l'époque tertiaire, une importance au moins égale à celle du continent australien dont l'histoire est beaucoup plus ancienne. La faune africaine est restée miocène; on peut caractériser celle de Madagascar en disant qu'elle est éocène [1]. »

En résumé, des faits que nous venons d'exposer il ressort que Madagascar, l'Afrique australe et l'Amérique du Sud ont dû, à l'époque prétertiaire, faire partie d'un ensemble de terres ayant une faune de même origine et de même caractère. Tandis que l'Amérique du Sud et l'Afrique ont reçu depuis l'époque pliocène une invasion d'animaux d'une autre création, Madagascar n'a eu, au contraire, depuis cette époque, aucune connexion avec d'autres terres et nous présente aujourd'hui la même faune ichthyologique qu'à l'époque tertiaire moyenne, sans aucun autre mélange que celui des poissons qui ont été introduits tout dernièrement. La séparation entre Madagascar et l'Afrique australe a donc dû se produire avant le commencement de l'époque pliocène, car on ne trouve ni Cyprins ni Characins à Madagascar; la communication a dû durer plus longtemps entre l'Amérique du Sud et le continent africain, qui, vers l'époque pliocène, a reçu un apport de Characins, tandis que les Cyprins introduits en Afrique, soit du continent européen, soit du continent sud-asiatique, n'ont pu pénétrer dans l'Amérique du Sud.

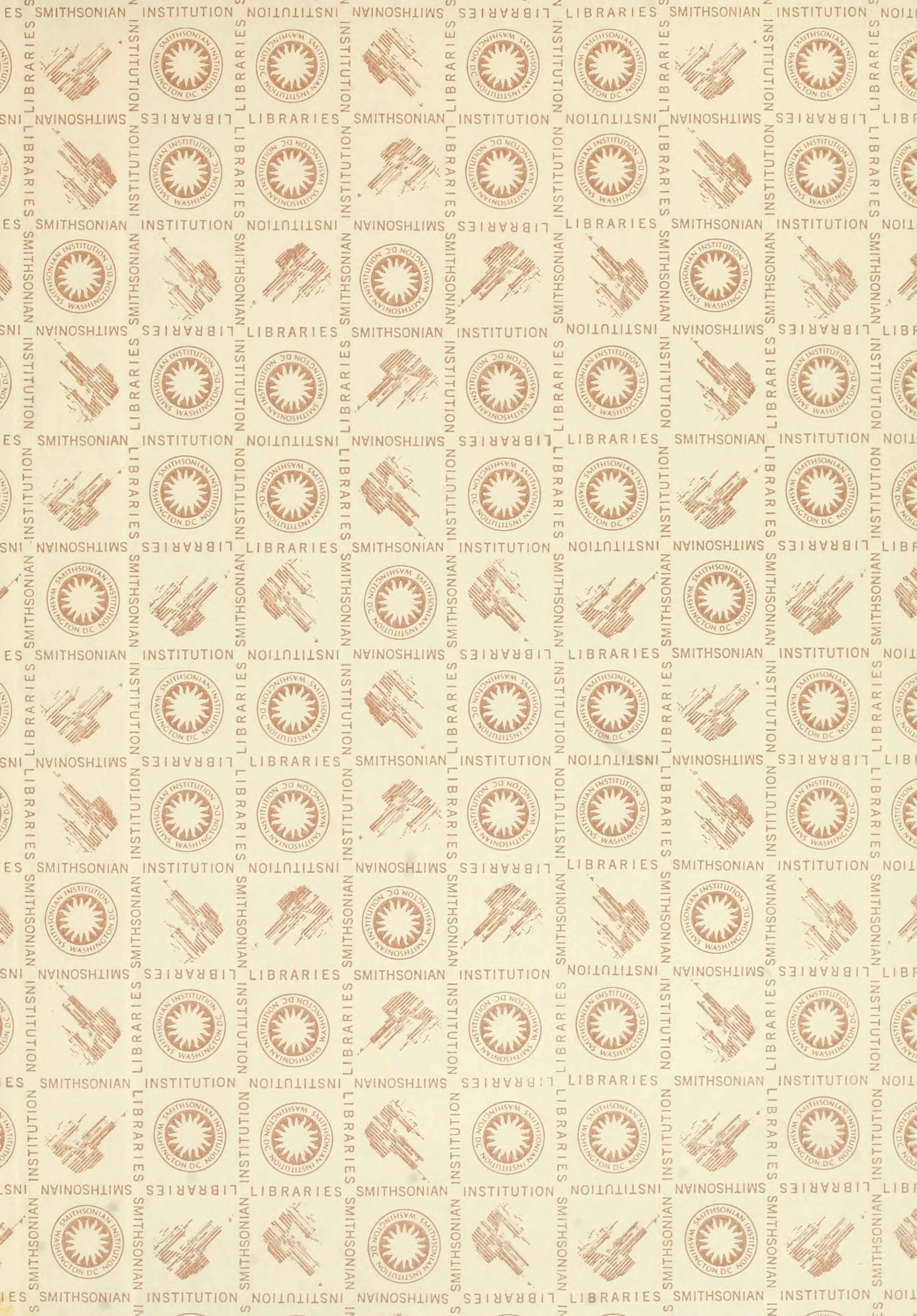
[1] *La Géographie zoologique*, p. 114 (1870).

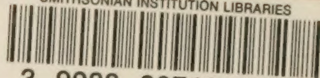
TABLE DES GENRES DE POISSONS

HABITANT LES EAUX DOUCES DE MADAGASCAR ET LES MERS ENVIRONNANTES.

Les chiffres de la première colonne indiquent la page de la liste générale où sont énumérées les espèces qu'on a trouvées dans la zone malgache; ceux de la seconde colonne indiquent les pages où sont décrites les espèces marines les plus importantes et toutes les espèces trouvées jusqu'à ce jour dans les eaux douces de Madagascar.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00712 4563